

**RAPPORT FINAL** : janvier 2016.

Aide au financement : MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION,  
Direction générale des patrimoines, Département du pilotage de la recherche et de la politique  
scientifique – 6 rue des Pyramides, 75041 Paris Cedex.

**Auteur : Fabienne BOURSIER**

Établissements de rattachement : École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles  
(Master 2 professionnel Jardins historiques, patrimoine, paysage) – 5 avenue de Sceaux, BP  
20674, 78006 Versailles Cedex 01. <http://www.versailles.archi.fr/>

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne – UFR Histoire de l'art, Centre Michelet, Bureau 102, 3  
rue Michelet, 75006 Paris. <http://www.univ-paris1.fr/>

**Directrices de recherche : Stéphanie de Courtois**, historienne des jardins, co-responsable du  
Master 2 JHPP et **Marie-Hélène Bénétière**, historienne des jardins, chargée de mission parcs  
et jardins au Ministère de la culture et de la communication.



**Intitulé de la recherche :**

**Jardins familiaux et jardiniers des Petits-Bois à Versailles : perception et appropriation  
du lieu.**

Année d'attribution de l'allocation : 2015.

Arrêté du 24 avril 2015 (n° de visa : 2101569044).

« Qui est l'homme à la bêche, et travaille-t-il la terre par atavisme ou par raison ? »

Blaise Cendrars, *La banlieue de Paris*, 1949.<sup>1</sup>

« Que l'on ne croit pas que ce jardinage ouvrier se réduise à une vogue passagère. Le lopin de terre que l'homme cultive lui-même restera toujours ce qu'il est aujourd'hui : son refuge au sein de la mère Nature, sa vraie satisfaction et son unique bonheur. »

« L'alimentation d'un peuple dépend de la terre qu'il cultive. C'est pourquoi chaque peuple a ses propres habitudes alimentaires, sa cuisine. »

Adolf Loos, *Malgré tout, 1900-1930*.<sup>2</sup>

Photographie de la page de titre : Jardins familiaux des Petits-Bois, Versailles, mai 2015, © Fabienne Boursier.

---

<sup>1</sup> Blaise Cendrars, Robert Doisneau (ill.), *La banlieue de Paris*, Paris, Pierre Seghers, 1949, p. 27.

<sup>2</sup> Adolf, Loos, « Les logements ouvriers (1921) », dans *Malgré tout, 1900-1930*, [s. l.], [s. d.], (rééd. *Paroles dans le vide (1898 et 1897-1900), Malgré tout (1900-1930)*, Paris, Editions Champs libres, 1979, p. 276).

## Résumé

Les jardins familiaux des Petits-Bois (groupe Paul Philippe) ont été créés en 1906, à Versailles, dans l'actuel département des Yvelines. Ils ont été labellisés « jardin remarquable » en 2014, une première en France, en raison de leurs atouts d'ordre historiques, environnementaux, urbanistiques, sociaux et humains. Notre étude a visé à comprendre la perception que les jardiniers ont du lieu, grâce à une « recherche action », sous forme d'enquête ethnographique. Les thématiques issues de l'enquête mettent en lumière les valeurs nourricière et de santé de ces jardins, ainsi que les valeurs d'intimité et de liens sociaux qui s'y déploient à travers la pratique du jardinage, comme loisir et travail, ou le partage des savoir-faire. La dimension patrimoniale est perçue différemment selon les personnes. L'appropriation du lieu se traduit par la transmission, l'expérimentation, la richesse des cultures et des savoirs, les pratiques responsables. Le rapport à l'esthétique est pluriel. Cette appropriation trouve également son prolongement dans la formulation de souhaits ou de questionnements inquiets quant à l'avenir de cet espace. Parallèlement à cette enquête, nous avons mené des recherches sur l'histoire des jardins familiaux des Petits-Bois et de leur quartier, l'histoire des jardins ouvriers et familiaux en France, ainsi que l'histoire de la patrimonialisation des jardins. Nous avons également rencontré des acteurs extérieurs, réalisé des observations et relevés de terrain, sous forme de photographies et de croquis, une enquête sur les plantations et un herbier, ainsi qu'un site internet à destination de l'association gestionnaire. Enfin, nous avons présenté les conclusions de notre étude aux jardiniers. Par ailleurs, nous avons abordé les différentes possibilités de protection et de valorisation de ces jardins. En regard de leur usage quotidien, il apparaît qu'une reconnaissance et une protection locales, en collaboration avec des spécialistes nationaux serait la plus adaptée. Par contre, l'inscription au patrimoine immatériel n'est pas adaptée au niveau local. Si des aménagements sont envisagés, dont certains abordés ici, nous suggérons le recours à l'aide de professionnels du paysage et des jardins. En outre, une ouverture sur la ville serait souhaitable, sans néanmoins remettre en cause les particularités de ces jardins éprouvées par un fonctionnement séculaire. Notre étude a donc permis de souligner la nécessité d'une protection et d'une valorisation accrues de ces jardins, de sensibiliser et d'accompagner les jardiniers dans ce sens, sans pour autant se substituer à leurs décisions. Des propositions en ont découlé, permettant de conjuguer le caractère vivant et vivrier du lieu à son caractère patrimonial. Enfin, si notre étude n'est qu'une étape dans le processus d'évolution, elle peut constituer un socle d'analyse au niveau national. Aussi, considérant l'intérêt actuel pour la promotion de la nature, de l'agriculture et de la biodiversité en ville et la recherche d'alternatives à l'agriculture intensive, les jardins familiaux ont un bel avenir, s'ils reçoivent l'appui de politiques publiques courageuses, qu'elles soient locales ou nationales et un engagement toujours renouvelé des jardiniers eux-mêmes dans la conquête de leur liberté et de leurs droits.

## **Remerciements**

Je remercie en premier lieu mes directrices de recherche, Stéphanie de Courtois et Marie-Hélène Bénétière, de m'avoir proposé ce sujet, ainsi que pour leur encadrement et leurs conseils. Je remercie Françoise Dubost pour son aide précieuse en matière d'enquête ethnographique, ainsi que Claire Vignes-Dumas de m'avoir introduite auprès de l'association des jardins familiaux de Versailles et communiqué ses propres recherches sur les jardins. Je remercie également le Ministère de la culture et de la communication pour l'attribution de l'allocation de formation et de recherche qui m'a aidée à mener à bien cette étude. Je remercie vivement Marcel Saintonge, président de l'association des jardins familiaux pour son aide et son accueil, ainsi que l'ensemble des jardiniers des jardins familiaux des Petits-Bois et les habitants du quartier Jussieu Petits-Bois Picardie, pour leur accueil chaleureux et bienveillant et plus précisément, Andrée, Marcel, Denise, Yvonne, Jean, Yann, Stéphanie, Fernand, Jeannine, Sophie, Teresa, Daniel, Arrouch, Annick, Dominique, Stefen, Nicolas et Pascal d'avoir accepté de répondre à mon enquête. Je remercie également vivement Pierre Desnos, pour ses conseils, son aide et son accompagnement. Merci à Corinne Hubert (archiviste aux archives communales de la Ville de Versailles), Cathy Biass-Morin (responsable du service des espaces verts de la Ville de Versailles), Katy Van Staevel-Look (responsable de la maison de quartier Moser à Versailles), Bruno Khaldi (responsable de la maison de quartier Jussieu à Versailles), Yann Fradin (société Espaces), Liliane Hattry (conseillère municipale, présidente du conseil de quartier Bernard de Jussieu), l'abbé Louis Pasteur (paroisse Sainte-Bernadette), Monsieur Théry (Versailles Habitat) et Jérôme Clément (président de la FNJFC), d'avoir accepté de me recevoir et de répondre à mes questions.

Merci aux bibliothécaires, de l'ENSAV, du centre de documentation du master JHPP, de la Médiathèque du Patrimoine, de l'INHA, du MNHN, de l'Institut de géographie, de la BNF, de la BUPMC, aux archivistes de Versailles, et des Yvelines, à l'IGN (Géoportail), à l'agence d'urbanisme Epures à Saint-Etienne. Je remercie mon employeur, ainsi que ma hiérarchie d'avoir accepté de m'octroyer un congé de formation professionnelle de quatre mois. Je remercie chaleureusement Anaïs Leroux, camarade de promotion, paysagiste DPLG, pour son aide précieuse, ainsi que ma voisine, Virginie, pour son amicale relecture. Merci à mes collègues, amis et à ma famille pour leur soutien et encouragements. Je remercie tout particulièrement mon compagnon, Camel, pour son aide et son soutien, son attention et sa patience, ainsi que ses conseils et relectures toujours précieux.

## Sommaire

Résumé .....	2
Remerciements .....	3
Sommaire .....	4
Abréviations et acronymes .....	7
Introduction.....	9
I. Perception de la valeur des jardins familiaux des Petits-Bois et pratiques jardinières .....	17
1. L’histoire patrimoniale des jardins familiaux des Petits-Bois .....	17
a. Présentation et situation des jardins dans la ville et le quartier .....	17
b. Mise en lumière d’un patrimoine : la labellisation « Jardin remarquable ».....	28
c. L’interaction entre les acteurs et la labellisation.....	33
2. L’enquête ethnographique et la « recherche action » .....	35
a. Définition des concepts .....	35
b. Méthodologie .....	38
c. La population étudiée.....	41
3. La valeur des jardins au regard des jardiniers .....	48
a. Le jardin nourricier, de la semence à la cuisine : goût et santé.....	48
b. Travail, loisir et bien-être : des concepts complémentaires .....	51
c. Lieu de vie, entre intimité et lien social .....	54
d. Histoire, patrimoine et labellisation.....	57
4. Les pratiques et l’appropriation du lieu par les jardiniers .....	63
a. La transmission, l’apprentissage et l’expérimentation.....	63
b. Variété des cultures, des pratiques et richesse des savoirs .....	68
c. Rapport à l’esthétique et au paysage.....	73
II. Histoire et contexte d’implantation des jardins familiaux des Petits-Bois dans le quartier Jussieu Petits-Bois Picardie .....	82
1. L’histoire des jardins familiaux des Petits-Bois .....	82
a. L’histoire du site : de l’œuvre philanthropique à l’auto-gestion.....	82
b. L’histoire du quartier : du lieu de maraîchage à la densification urbaine.....	89
2. Jardin potager et jardins familiaux aux XIXe et XXe siècles.....	98
a. Le jardin potager, l’idéal pavillonnaire et les cités-jardins .....	98

b.	L'origine des jardins collectifs, ouvriers et familiaux .....	99
c.	Les jardins collectifs aujourd'hui.....	103
3.	Patrimonialisation des jardins : rappels historiques.....	111
a.	Patrimonialisation des jardins .....	111
b.	Patrimonialisation des jardins potagers .....	113
c.	Patrimonialisation des jardins ouvriers et familiaux.....	114
III.	L'avenir des jardins familiaux des Petits-Bois : protection, valorisation et usages .....	116
1.	Les protections possibles .....	116
a.	La protection dans les statuts .....	116
b.	Les protections du code du patrimoine .....	117
c.	Le code de l'environnement.....	120
d.	Le patrimoine immatériel.....	121
e.	La protection au titre de l'urbanisme et des collectivités territoriales .....	126
2-	Les attentes des jardiniers .....	131
a.	Utilisation des serres : la polémique .....	131
b.	Le respect du vivant et de l'environnement.....	134
c.	Face à la pression foncière et aux menaces.....	138
d.	Autres souhaits et propositions .....	140
3-	Les autres atouts et évolutions possibles .....	142
a.	L'ouverture sur la ville.....	142
b.	Le rapprochement d'autres associations .....	143
c.	Agriculture urbaine et nature en ville .....	143
	Conclusion .....	147
	BIBLIOGRAPHIE.....	151
	WEBOGRAPHIE .....	154
	ANNEXES .....	156
I.	Corpus.....	157
II.	Inventaire des plantations .....	170
III.	Herbier .....	179
IV.	Plan des jardins .....	181
V.	Courrier officiel d'obtention du label .....	182
VI.	Demande de subvention.....	185

VII. Statuts de l'association .....	186
VIII. Règlement intérieur des jardins familiaux .....	192
IX. Bilan des « Journées du patrimoine » 2015 .....	197
X. Bilan des « Rendez-vous au jardin » 2015 .....	198
XI. Site internet .....	200
XII. Les saisons aux jardins familiaux des Petits-Bois .....	201
XIII. Transcription des entretiens .....	202
Andrée .....	213
Marcel.....	225
Jean .....	239
Stéphanie .....	248
Yann .....	254
Fernand .....	262
Yvonne .....	273
Annick .....	285
Arrouch.....	296
Dominique .....	301
Stefen.....	318
Teresa .....	323
Daniel .....	334
Jeanine et Sophie .....	345
Pascal.....	361
Nicolas.....	372

## **Abréviations et acronymes**

dir. : directeur de publication

fig. : figure

ibid. : ibidem : au même endroit

ill. : illustrateur

op. cit. : opus citatum : œuvre citée (précédemment)

s. d. : sans date

s. p. : sans pagination

trad. : traducteur

ABF : Architecte des bâtiments de France

ALUR (loi dite) : loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové

AVAP : Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine

BNF : Bibliothèque Nationale de France

BUPMC : Bibliothèque universitaire Pierre et Marie Curie

CJCF : Conseil des jardins collectifs et familiaux

CNPJ : Conseil national des parcs et jardins

CPJF : Comité des parcs et jardins de France

DALO (loi dite) : loi du Droit au logement opposable

DPLG : Diplômé par le gouvernement

DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

DRIEE : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie

ENSAV : Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles

FNJFC : Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs

HBM : Habitation bon marché

HLM : Habitation à loyer modéré

IAURIF : Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France

IGN : Institut national de l'information géographique et forestière

INHA : Institut national d'histoire de l'art



INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

INP : Institut national du patrimoine

JHPP (Master 2 professionnel) : Jardins historiques, patrimoine, paysage

JORF : Journal officiel de la République Française

LFCTF : Ligue française du coin de terre et du foyer

MH : Monuments historiques

MNHN : Muséum national d'histoire naturelle

OIN : Opération d'intérêt national

ONEMA : Office national de l'eau et des milieux aquatiques

PADD : Projet d'aménagement et de développement durable

PCI : Patrimoine culturel immatériel

PLU : Plan local d'urbanisme

PLUCP : Plan local d'urbanisme à caractère patrimonial

POS : Plan d'occupation des sols

PPA : Périmètres de protection adaptés

PPM : Périmètres de protection modifiés

PSMV : Plan de sauvegarde et de mise en valeur

SAFER : Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural

Sdrif : Schéma directeur de la région d'Ile-de-France

ZNIEFF : Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique

ZPPAUP : Zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager.

## Introduction

Le site des jardins familiaux des Petits-Bois (groupe Paul Philippe) est situé dans le département des Yvelines, à Versailles, dans le quartier Jussieu-Petits-Bois-Picardie. Le site s'étend sur un hectare et comporte 80 parcelles de jardinage de 100 à 150 m<sup>2</sup> chacune. L'étude des jardins familiaux des Petits-Bois à Versailles nous a été proposée par Stéphanie de Courtois et Marie-Hélène Bénétière, directrices de recherche, dans le cadre d'un mémoire de recherche pour l'obtention du master 2 professionnel «Jardins historiques, patrimoine, paysage», cohabilité entre l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles et l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. La recherche impliquait de constituer un dossier et de la soumettre au Ministère de la Culture et de la communication afin d'obtenir une allocation de recherche et de formation en ethnologie de la France. Celle-ci nous a été attribuée, avec l'obligation de mener sur les lieux une enquête de terrain «recherche action», en continuité avec la récente labellisation «jardin remarquable» du site, fin 2014. Cette labellisation de jardins familiaux est une première en France. L'enquête ethnographique menée auprès des jardiniers avait pour but de mieux appréhender les liens que ceux-ci entretiennent avec leurs jardins, ainsi que la perception qu'ils ont de leur valeur, ainsi que de leur récente labellisation. Elle a également permis de savoir si les jardiniers percevaient une éventuelle menace de disparition des jardins et de les sensibiliser et accompagner dans cette nouvelle étape de leur histoire, en réfléchissant avec eux à l'avenir de ces jardins.

Cette labellisation de jardins familiaux n'a jamais eu lieu auparavant en France. Ainsi, l'étude de son impact sur les jardiniers et leurs pratiques s'est imposée. L'outil «recherche action» a par ailleurs été utilisé pour la première fois à double titre d'abord dans le contexte des jardins familiaux et ensuite, après l'attribution d'un label. Notre réflexion a donc été alimentée par un certain nombre d'ouvrages et de documents sur des axes ou thématiques connexes.

Nous avons ainsi, tout d'abord, pris connaissance de documents concernant l'histoire de ces jardins. L'ouvrage de Pierre Desnos, *Histoire des jardins ouvriers et familiaux de Versailles, 1901-2011*<sup>3</sup> consacré au site des jardins familiaux des Petits-Bois nous a fourni de précieuses et

---

<sup>3</sup> Pierre Desnos, *Histoire des jardins ouvriers et familiaux de Versailles, 1901-2011*, Versailles, ASRIEUPE, 2011.

nombreuses informations. Celui du même auteur sur l'histoire du quartier *Des âmes près du corps, Jussieu-Petits-Bois Picardie Pershing*<sup>4</sup> nous a également été utile pour mieux comprendre l'évolution de ce quartier, où sont implantés les jardins familiaux. Les archives communales de Versailles ont également publié plusieurs documents sur l'histoire des noms de rues des différents quartiers de la ville, dont un consacré à celui qui nous intéresse<sup>5</sup>.

Un dossier documentaire de l'INP intitulé « Du jardin ouvrier au jardin partagé, un rôle social et environnemental »<sup>6</sup> est consacré aux réflexions autour de tous les jardins collectifs, leurs points communs, différences et atouts dans la ville d'aujourd'hui. Il nous a permis d'entrer dans le vif du sujet. *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers, 1896-1996, La ligue française du Coin de Terre et du Foyer*<sup>7</sup>, publié en 1996 par Béatrice Cabedoce, nous a apporté des informations sur l'histoire de la Ligue du Coin de terre et du foyer et sur l'histoire des jardins ouvriers, depuis leur origine. La thèse de Françoise Dedieu<sup>8</sup>, soutenue en 2007, offre une étude sur des jardins ouvriers situés à Aubervilliers et une pratique du jardinage comme loisir. Des actes de colloques sur les jardins familiaux et collectifs actuels, dont *Villes jardinées et initiatives citoyennes*<sup>9</sup> ou *Les jardins familiaux au cœur des villes*<sup>10</sup> ont permis d'avoir une vision d'ensemble sur la question du jardinage en ville et sur les initiatives en date. L'ouvrage de Micheline Nilsen<sup>11</sup>, publié en 2014, porte également sur l'histoire des jardins ouvriers et familiaux en Angleterre, en Allemagne et en France. Il offre une étude comparative dans ces trois pays.

---

<sup>4</sup> Pierre Desnos, *Des âmes près du corps, Petits-Bois Jussieu Picardie Pershing*, Versailles, ASRIEUPE, 2014.

<sup>5</sup> *Jussieu – Petits-Bois – Picardie, au coin de la rue*, Versailles, Archives communales de la Ville de Versailles, 2011.

<sup>6</sup> « Du jardin ouvrier au jardin partagé, un rôle social et environnemental », dossier documentaire préparé pour le séminaire de formation permanente de l'INP, Paris, 4-6 juillet 2007, Bibliothèque numérique de l'INP, n°4, 2007, publié le 6 avril 2007, [document pdf], [[http://mediatheque-numerique.inp.fr/index.php/resultats\\_de\\_la\\_recherche/%28offset%29/15/%28SubTreeArray%29/7850](http://mediatheque-numerique.inp.fr/index.php/resultats_de_la_recherche/%28offset%29/15/%28SubTreeArray%29/7850)], consulté le 17 novembre 2014.

<sup>7</sup> Béatrice Cabedoce, Philippe Pierson (dir.), *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers, 1896-1996, La ligue française du Coin de Terre et du Foyer*, Grâne, Creaphis, 1996.

<sup>8</sup> Françoise Dedieu, *Pratiques populaires de temps libre dans les jardins ouvriers*, Thèse de doctorat de sociologie, Saint-Denis, Université Paris 8, [s. l.], [s. n.], 2007.

<sup>9</sup> *Villes jardinées et initiatives citoyennes*, Actes du colloque international, 11 et 12 octobre 2012, Ville de Strasbourg, AFDJEP, JTSE, CNFPT, 2012.

<sup>10</sup> *Les jardins familiaux au cœur des villes*, Actes du 34<sup>ème</sup> colloque international des jardins familiaux, Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs, Lyon, 2006.

<sup>11</sup> Micheline Nilsen, *Working man's green space : allotment gardens in England, France, and Germany, 1870-1919*, Charlottesville : University of Virginia Press, 2014.

En ce qui concerne le jardinage et les jardins potagers, l'ouvrage de Françoise Dubost, publié en 1984 et réédité en 1997, *Les jardins ordinaires*<sup>12</sup> fournit une approche historique, sociologique et ethnographique incontournable des jardins de banlieues et ruraux des années 1980. *Une histoire du jardin potager*<sup>13</sup> de Florent Quellier, publié en 2012, retrace l'histoire du jardin potager depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours. Par ailleurs, dans *L'honneur des jardiniers*<sup>14</sup>, Florence Weber propose une étude socio-historique, publiée en 1998, sur la pratique du jardinage. Enfin, un dernier ouvrage collectif aborde la question du jardinage en région parisienne du XVIIe au XXe siècle<sup>15</sup>.

*Vert patrimoine*<sup>16</sup> de Françoise Dubost, traite de la question de la patrimonialisation des jardins et revient sur ses origines au cours des années 1980. Et, sur la question du patrimoine immatériel, l'ouvrage de Chiara Bortolotto<sup>17</sup> soulève les questions éthiques autour de ce concept : qui décide, à qui appartient le patrimoine, quelles en sont les transformations et implications dans l'organisation sociale ?

Sur le paysage, un document rédigé par Anne Perrot et de Mireille Lemahieu<sup>18</sup> consacré au paysage et aux jardins familiaux sera utile.

En ce qui concerne l'enquête ethnographique, l'ouvrage d'Alain Blanchet et d'Anne Gotman<sup>19</sup> sur les pratiques de l'entretien et l'analyse du discours, et celui de René Barbier *La recherche action*<sup>20</sup> nous ont permis d'être guidée pour le déroulement des entretiens et de la « recherche action ».

---

<sup>12</sup> Françoise Dubost, *Les jardins ordinaires*, Paris, L'Harmattan, 1997. (Première édition sous le titre *Côté jardin*, Paris, Editions Scarabée et compagnie, 1984).

<sup>13</sup> Florent Quellier, *Une histoire du jardin potager*, Paris, Armand Colin, 2012.

<sup>14</sup> Florence Weber, *L'honneur des jardiniers, les potagers dans la France du XXe siècle*, (collection socio-histoires), Paris, Belin, 1998.

<sup>15</sup> Jean-Jacques Péru, Jean-Michel Roy, Jean-René Trochet, *Jardinages en région parisienne XVIIe – XXe siècles*, Paris Créaphis, 2003.

<sup>16</sup> Françoise Dubost, *Vert patrimoine, la constitution d'un nouveau domaine patrimonial*, Paris, Editions de la MSH, 1994.

<sup>17</sup> Chiara Bortolotto, *Le patrimoine culturel immatériel, enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 2011.

<sup>18</sup> Anne Perrot, Mireille Lemahieu, *Quel paysage pour les jardins familiaux ? Analyses et recommandations*, Paris, Ministère de l'environnement, Lyon, CAUE du Rhône, Communauté urbaine de Lyon, 1997.

<sup>19</sup> Alain Blanchet, Anne Gotman, *L'entretien*, Paris, Armand Colin, 2015, (Tout le savoir, n° 128).

<sup>20</sup> René Barbier, *La recherche action*, Paris, Economica, 1996, (Anthropos).

Notre corpus est constitué de dix-sept entretiens de dix-huit personnes différentes (un entretien ayant été mené avec deux personnes simultanément), soit quinze entretiens de seize jardiniers, hommes et femmes et deux entretiens d'habitants des immeubles environnants, ne possédant pas de jardin. Ces entretiens enregistrés ont été retranscrits. Les comptes rendus de nos échanges, lors d'entretiens plus informels avec différents acteurs de la Ville, du Ministère de la Culture et de la communication ou de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, de Versailles Habitat, des habitants du quartier ou d'autres acteurs ont également alimenté notre réflexion.

Les photographies, dessins et relevés de terrain personnels des jardins, jardiniers, matériaux, outils, environs des jardins, ou du quartier, ainsi que les cartes, plans, photographies aériennes ont nourri notre démonstration et recherche.

Des documents d'archives (affiches, documents administratifs, photographies, plans...) ont également alimenté notre corpus. Leur étude a été facilitée par un inventaire du fonds d'archives donné par l'association des jardins familiaux de Versailles et des communes environnantes<sup>21</sup>. Il a été réalisé par l'archiviste responsable des archives communales de Versailles. Par ailleurs, nous avons travaillé à partir d'un certain nombre de textes de lois relatifs aux jardins familiaux issus des codes du patrimoine, rural, de l'environnement ou de l'urbanisme.

L'organisation et la durée des journées d'étude de terrain ont été rendues plus compliquées, du fait de notre statut d'étudiante salariée. La durée de l'étude a également été contrainte par la structure de l'année universitaire. En outre, en comprenant ce qu'impliquait une « recherche action », nous avons réalisé que la place du commanditaire de la recherche devait être réfléchi. Il s'agit, en ce qui nous concerne d'acteurs extérieurs aux jardins et à l'association des jardiniers et, par conséquent, cette « recherche action » dont les jardiniers devraient être à l'origine, leur a été prescrite de l'extérieur. Ils ont néanmoins accepté que cette enquête soit menée auprès d'eux. Nous considérons d'ores et déjà qu'elle n'est qu'une étape dans le processus de changement. Ainsi, les actions menées cette année mûriront et leurs conséquences ne seront pas forcément visibles par nous-même. Néanmoins, dans la mesure où

---

<sup>21</sup> Corinne Hubert, *Fonds de l'association des jardins familiaux de Versailles et des communes environnantes (1903-1988), Répertoire numérique [...]*, Versailles, Archives communales de la Ville de Versailles, 2012.

cette recherche est expérimentale, nous tenterons d'en tirer des leçons et des recommandations. Tout au long de notre recherche, nous avons rencontré, côtoyé et écouté les jardiniers. Ces échanges ont constitué un accompagnement des jardiniers et d'autres acteurs dans une dynamique de changement et d'évolution. Nous les avons également accompagnés dans leur formulation d'idées et de souhaits pour l'avenir des jardins. Notre recherche pourrait alors provoquer certaines prises de conscience.

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un master 2 professionnel « Jardins historiques, patrimoine, paysage », pour lequel des prescriptions sont données en vue de l'élaboration du mémoire de recherche et la compréhension du site étudié, notamment, recherches historiques, utilisation de documents graphiques tels que cartes, photographies aériennes, et réalisation de photographies, de dessins personnels et d'une matrice graphique. La réflexion sur les concepts associés, ainsi que l'exploitation d'une bibliographie en fonction de ces concepts, font également partie des recommandations. Nous devons ainsi établir des liens entre l'enquête ethnographique auprès des jardiniers dans le cadre de la « recherche action », la chronologie et l'espace.

Pour débiter notre recherche nous avons tout d'abord pris contact avec un certain nombre d'acteurs extérieurs, notamment Claire Vignes-Dumas (DRAC Ile-de-France) qui a suivi le projet de labellisation. Elle nous a présenté au président de l'association propriétaire et gestionnaire des jardins. Nous avons ainsi pris rendez-vous pour un premier contact et une visite des jardins. Pour les questions relatives à l'enquête ethnographique, nous avons rencontré Françoise Dubost, ethnologue spécialiste des jardins et par ailleurs présidente du Conseil national des parcs et jardins, au sein duquel a été votée la labellisation. Nous avons également rencontré un certain nombre d'acteurs de la ville ou extérieurs : service des espaces verts, des archives, responsables de maisons de quartier, présidente du conseil de quartier, bailleur social (Versailles Habitat), entreprise locale d'insertion par le jardinage, curé de la paroisse du quartier. Nous avons contacté la fédération nationale des jardins familiaux et collectifs pour obtenir des informations sur la répartition des jardins ouvriers et familiaux en Ile-de-France, ainsi que la médiathèque du patrimoine pour trouver d'autres documents relatifs au CNPJ ou aux labellisations.

Pour l'enquête, nous avons réalisé un questionnaire type afin de guider les entretiens, en prenant soin de ne pas en établir un trop rigide et de laisser place à l'imprévu et à la

spontanéité. L'enregistrement des entretiens a été complété par une prise de notes. Des entretiens plus courts ont été réalisés pour les habitants des HLM qui entourent les jardins. Le questionnaire soumis aux jardiniers comportait des questions sur les pratiques de jardinage, les règles communes, les particularités propres à chacun, le lien que chaque jardinier entretient avec son jardin et les relations des jardiniers entre eux, la fréquentation du jardin, les avantages et les inconvénients des jardins, ce qui pourrait être amélioré, l'attribution du label jardin remarquable, l'histoire et l'avenir des jardins, ainsi qu'une question sur la transmission. Les entretiens étaient individuels et se sont déroulés dans le jardin de la personne interviewée ou chez les habitants des immeubles, sur rendez-vous ou pas. Nous avons tenté de comprendre les interactions entre les jardins, la ville, le quartier et les habitants des immeubles environnants.

Des observations de terrain, à l'occasion de nombreuses visites (d'une fois par mois à plusieurs fois par semaine) dans les jardins et le quartier tout au long de l'année ont alimenté nos réflexions sur la fréquentation des jardins, les difficultés de fonctionnement, les pratiques, en fonction des différentes périodes de la journée, de la semaine ou de l'année, le paysage et l'insertion dans la trame urbaine. Nous avons également participé à certains événements liés à la vie associative des jardins, dont l'assemblée générale annuelle de l'association qui s'est tenue en janvier 2015, ainsi qu'à une réunion du conseil d'administration. Nous avons aidé à la rédaction de la fiche en ligne de la manifestation « Rendez-vous aux jardins ». Nous avons réalisé un site internet consacré aux jardins<sup>22</sup>, dont un aperçu se trouve en annexe XI et destiné, à l'avenir, à être alimenté par l'association. Nous avons également assisté à la conférence de Pierre Desnos sur l'histoire du quartier à l'occasion du cinquantième anniversaire de la maison de quartier et visité l'exposition qui s'est tenue à Versailles, cet été, *Versailles ville nature, 2008-2020 : une stratégie urbaine*. Plusieurs visites ont été effectuées dans d'autres jardins collectifs de la ville (jardins d'insertion, familiaux, partagés).

Ces visites ont également été l'occasion de réaliser des dessins, photographies et relevés de terrain personnels des jardins en fonction des saisons, des matériaux utilisés, des jardiniers, des espèces cultivées, ou des alentours. Toutes les photographies et les dessins présentés dans le mémoire ont été réalisés par nos soins, sauf mention contraire. Nous avons réalisé des montages et plans diachroniques, à partir de plans, cartes et photographies aériennes. Les

---

<sup>22</sup> <http://jardins-familiaux.wix.com/site-petits-bois>

retouches « Photoshop » sur les photographies aériennes et les plans ont été réalisées avec l'aide d'Anaïs Leroux, paysagiste DPLG.

Cela a également été l'occasion de réaliser un inventaire, le plus précis possible, des fruits, légumes, arbres, arbustes et fleurs cultivés et plantés, dans le but de montrer la grande diversité des cultures. Il figure en annexe II de ce document et a été réalisé avec l'aide précieuse des jardiniers, grâce à un tableau pré-rempli à cocher et éventuellement à annoter. Ce tableau a été distribué au plus grand nombre. Par ailleurs, nous avons réalisé un herbier reproduit en annexe III de ce document.

Les problématiques et enjeux principaux reposent sur la sensibilisation la plus large possible, ainsi que l'accompagnement à la réflexion, auprès des jardiniers, autant que des habitants, des acteurs de la ville, ou du Ministère, autour de ces jardins et de leur histoire, mais aussi de leur intérêt immédiat pour le quartier, la ville et ses habitants. Par ailleurs, aujourd'hui, la pression immobilière s'accroît du fait de l'application de la loi ALUR. En outre, en raison de leur histoire singulière, longue de plus d'un siècle, des pratiques sociales et vivrières qui s'y perpétuent, y sont transmises et y évoluent, ce site peut s'inscrire au patrimoine immatériel. Il faut néanmoins réfléchir à ce qu'implique cette notion. Par ailleurs, ce lieu a toute sa place dans les projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire, tel qu'ils sont aujourd'hui préconisés (plus de verdure, agriculture en ville, alimentation et santé, recréer et entretenir du lien social...). Notre étude pourrait contribuer à faire évoluer une vision passéiste de ces jardins et à faire prendre conscience davantage de leur valeur, qu'elle soit patrimoniale, sociale, vivrière, écologique ou esthétique. Notons également que ce site est une zone périphérique par rapport au site historique du château de Versailles.

Cette sensibilisation a fait émerger d'autres questions : quel est l'intérêt de protéger un site précis de jardins familiaux et pourquoi celui-là ? La labellisation pose la question du rapport entre jardin potager et patrimoine et interroge la relation entre jardin, quartier et ville. Quel sera le réel impact de notre « recherche action » qui consiste à sensibiliser les jardiniers et à les accompagner dans cette nouvelle étape de leur histoire, mais aussi d'autres acteurs locaux ou même nationaux ? Cette labellisation approuvée, comment va-t-elle être mise à profit et perçue sur le moyen ou le long terme par les jardiniers et les acteurs extérieurs ? Quelles autres protections et/ou valorisations sont possibles (classement ou inscription aux Monuments historiques, inventaire, patrimoine immatériel ou autres) ?



Tout au long du mémoire, de nombreuses citations tirées des entretiens sont associées à notre réflexion. Les réflexions menées sur la perception des jardiniers sont ainsi mieux illustrées.

Dans le premier chapitre, nous reviendrons sur l'histoire de la labellisation des jardins et la prise de conscience de son intérêt patrimonial, ainsi que la présentation du site. Les concepts d'ethnologie, d'ethnographie et de « recherche action » seront précisés. Les étapes du déroulement de notre enquête ethnographique et la méthodologie seront ensuite développées. Nous présenterons également la population étudiée grâce aux statistiques. Enfin, la perception de la valeur des jardins familiaux des Petits-Bois par les jardiniers sera mise en lumière à partir de quatre grandes thématiques : jardin nourricier, goût et santé ; travail, loisir et bien-être ; lieu de vie, entre intimité et lien social ; histoire, patrimoine et labellisation. Enfin, nous aborderons les pratiques actuelles des jardiniers : transmission, apprentissage et expérimentation ; variété des cultures, des pratiques et richesse des savoirs ; rapport à l'esthétique et au paysage.

Le deuxième chapitre offrira un retour sur l'histoire et le contexte d'implantation des jardins familiaux des Petits-Bois dans leur quartier. Nous traiterons de l'histoire plus générale des jardins ouvriers, familiaux et collectifs, en France, et en Ile-de-France, depuis le XIXe siècle, jusqu'à aujourd'hui. Enfin, nous rappellerons, dans un souci de contextualisation, l'histoire de la patrimonialisation des jardins, des jardins potagers et des jardins ouvriers et familiaux.

Pour finir, le troisième chapitre sera l'occasion de réfléchir à l'avenir des jardins, aux possibilités d'évolution, de protection et de valorisation, qui néanmoins n'entraînent pas la « muséification » de ces espaces et qui permettent le maintien des usages quotidiens. Nous étudierons, dans un premier temps, les textes de lois, ainsi que le plan local d'urbanisme de la ville de Versailles. Nous aborderons la question du patrimoine immatériel et de l'inventaire. Dans un second temps, les solutions et préconisations proposées par les jardiniers eux-mêmes seront mises en avant, ainsi que celles d'acteurs extérieurs, tant du point de vue des pratiques que des souhaits et idées d'évolutions. Enfin, nous traiterons d'autres possibilités de mise en valeur : l'ouverture sur la ville, le rapprochement d'autres associations et de l'intérêt grandissant pour l'agriculture urbaine, respectueuse de l'environnement et de la nature en ville, dont les jardins familiaux sont des illustrations probantes.

## **I. Perception de la valeur des jardins familiaux des Petits-Bois et pratiques jardinières**

Avant de revenir sur la récente labellisation des jardins et la mise en lumière de leur histoire et de leur valeur patrimoniale, nous présenterons la situation géographique et physique des jardins familiaux dans leur environnement. Nous nous interrogerons ensuite sur les interactions entre les différents acteurs de cette labellisation, ainsi que sur sa signification. Enfin, nous développerons succinctement les concepts d'ethnologie, d'enquête ethnographique et de « recherche action », avant de présenter notre méthodologie et la population étudiée.

### **1. L'histoire patrimoniale des jardins familiaux des Petits-Bois**

#### **a. Présentation et situation des jardins dans la ville et le quartier**

Le site des jardins familiaux des Petits-Bois, aussi appelé groupe Paul Philippe est situé dans le département des Yvelines, à Versailles, dans le quartier Jussieu-Petits-Bois-Picardie. Il se trouve à l'extrémité Est de la ville (fig. 1 à 5).



Figure 1 – Versailles et ses environs, photographie aérienne, source IGN, Géoportail, consultée le 14 juillet 2015. Les jardins familiaux sont figurés par un disque rouge.

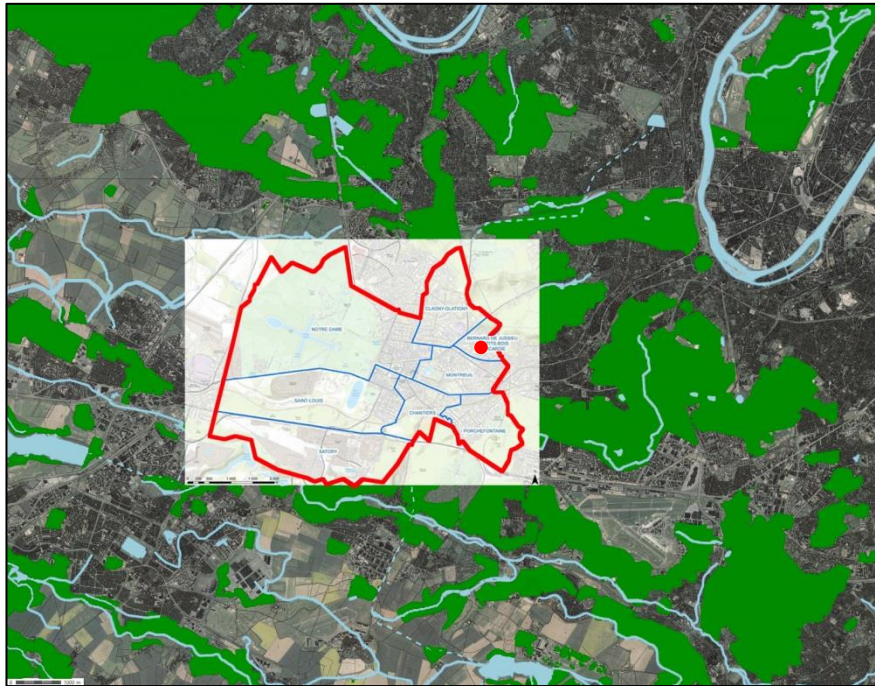


Figure 2 – Versailles et ses environs, photographie aérienne, source IGN, Géoportail, consultée le 14 juillet 2015, plan des quartiers de Versailles, source site internet de la Ville de Versailles.

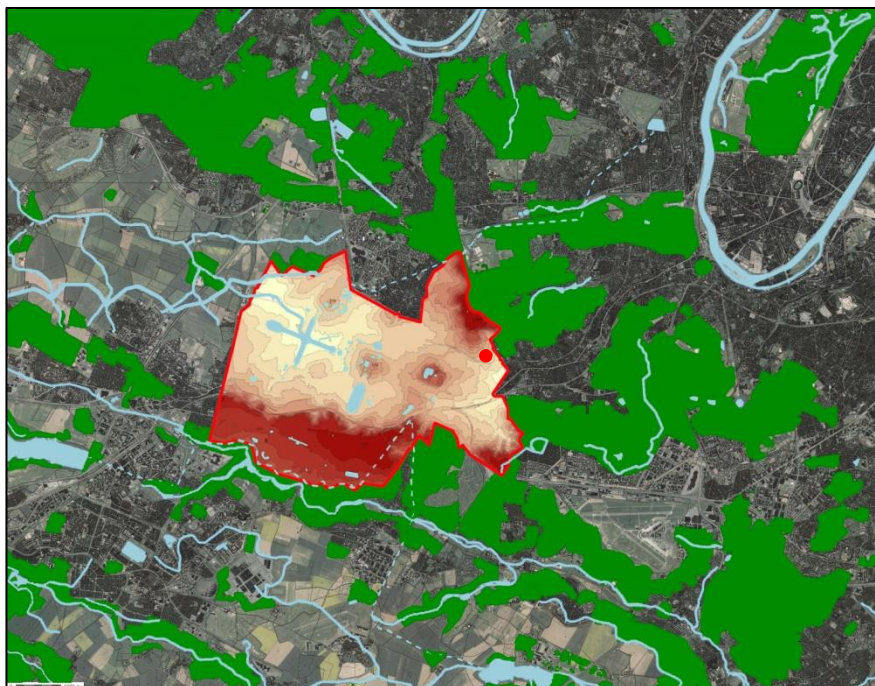


Figure 3 – Versailles et ses environs, photographie aérienne, source IGN, Géoportail, consultée le 14 juillet 2015, carte du relief, source Ville de Versailles (PLU).

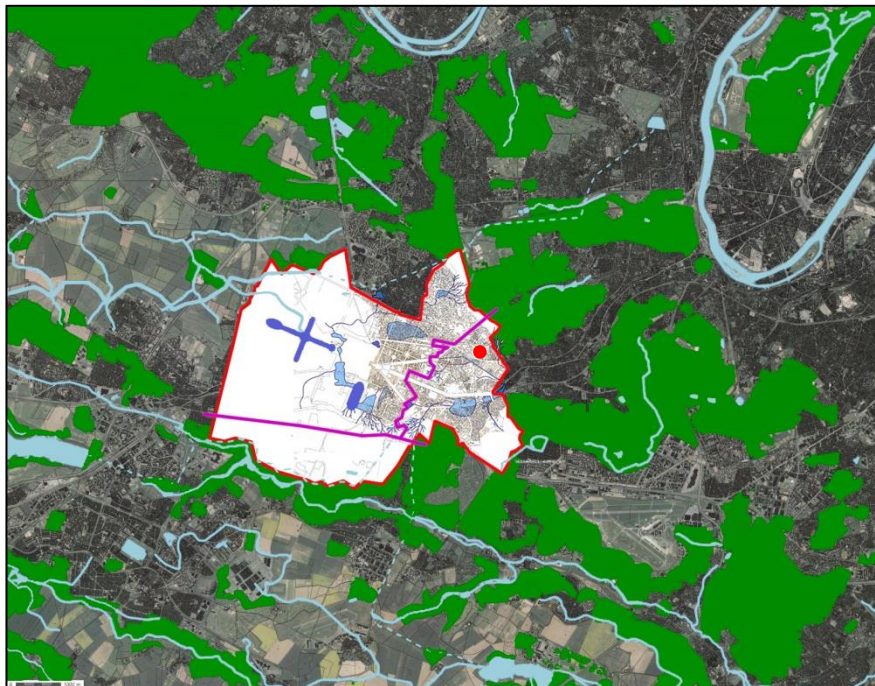


Figure 4 – Versailles et ses environs, photographie aérienne, source IGN, Géoportail, consultée le 14 juillet 2015, plan des bassins versants, source Ville de Versailles (PLU). Le Vallon de Marivel est figuré par une ligne violette.

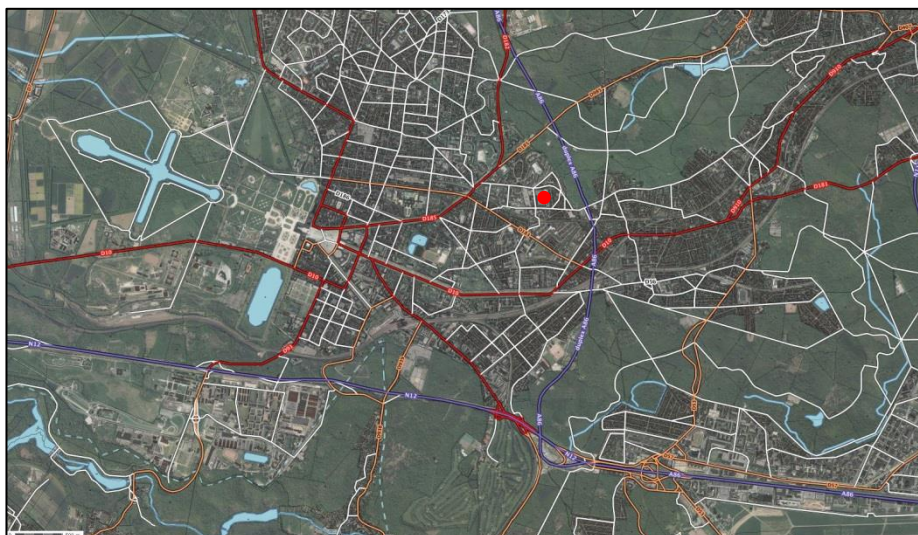


Figure 5 – Versailles, photographie aérienne, source IGN, Géoportail, consulté le 14 juillet 2015.

En contrebas de la forêt de Fausses-Reposes (fig. 6, 7 et 8), le site se trouve au-dessus de la ligne de chemin de fer Paris Saint-Lazare-Versailles Rive droite (fig. 6 et 7). La station de train la plus proche est celle de « Montreuil ».



Figure 6 – Quartiers Jussieu Petits-Bois Picardie et Montreuil, Versailles, photographie aérienne, source IGN, Géoportail, consulté le 14 juillet 2015. Les jardins sont figurés par un disque jaune.



Figure 7 – Quartier Jussieu Petits-Bois Picardie, Versailles, photographie aérienne, source IGN, Géoportail, consulté le 14 juillet 2015. Les jardins sont encadrés en vert.



Figure 8 – Vue sur la forêt de Fausses Reposes au-dessus des jardins, mai 2015.

Le site s'étend sur un hectare et comporte 80 parcelles de jardinage (fig. 9 et 10). Un plan des jardins établi en 2015 se trouve en annexe IV.



Figure 9 – Quartier Jussieu Petits-Bois Picardie, Versailles, photographie aérienne, source Archives communales de Versailles, [s. d.].



Figure 10 – Quartier Jussieu Petits-Bois Picardie (détail), Versailles, photographie aérienne, source IGN, Géoportail, consulté le 14 juillet 2015.

Chaque parcelle a une superficie de 100 à 150 m<sup>2</sup> chacune (fig. 11) et est dotée d'une cabane de jardin. La plupart des cabanes ont été remplacées et uniformisées au début des années 1990 (fig. 12), pour remplacer les abris de jardin de fortune, et les plus récentes datent de 2012.

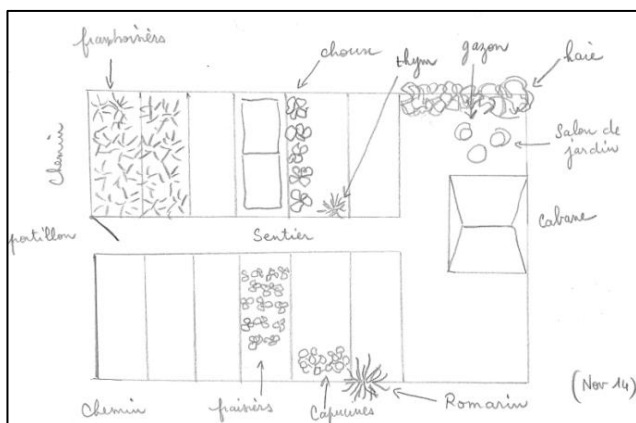


Figure 11 – Une parcelle de jardinage, novembre 2014.



Figure 12 – Vue sur une parcelle de jardinage et son abri de jardin, mai 2015.

Nous avons répertorié 29 points d'eau répartis sur l'ensemble du site. Ils sont alimentés par l'eau de la ville (fig. 13). Le terrain est légèrement en pente (fig. 14).



Figure 13 - Cartographie schématique des points d'eau.

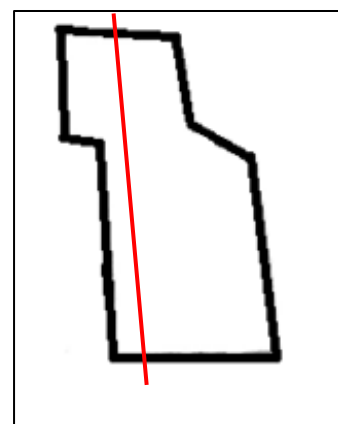
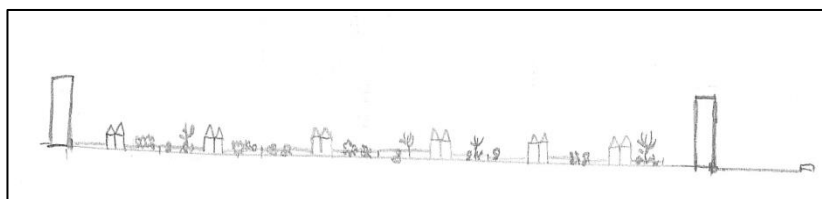


Figure 14 – Coupe.



Le site est encadré par des immeubles d'habitation HLM de la cité des Petits-Bois, datant des années 1960 (fig. 15 à 18), et du siège de Versailles Habitat construit dans les années 1990 (fig. 19).

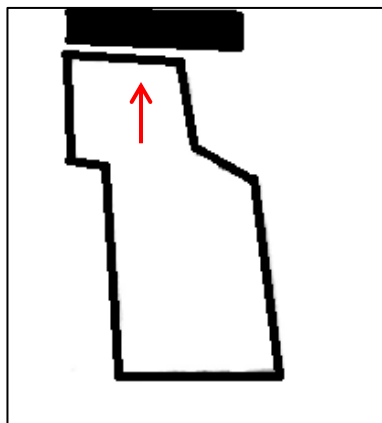


Figure 15 – Cité HLM des Petits-Bois, mai 2015.

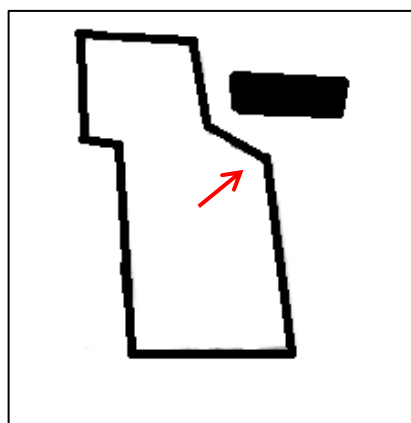


Figure 16 – Cité HLM des Petits-Bois, mai 2015.

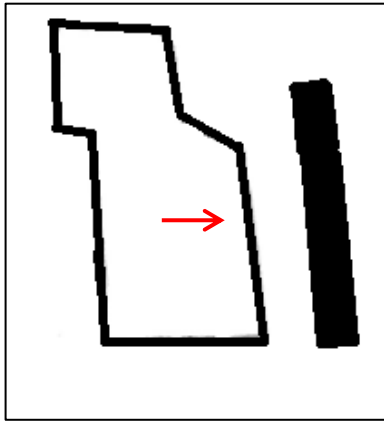


Figure 17 – Cité HLM des Petits-Bois, mai 2015.

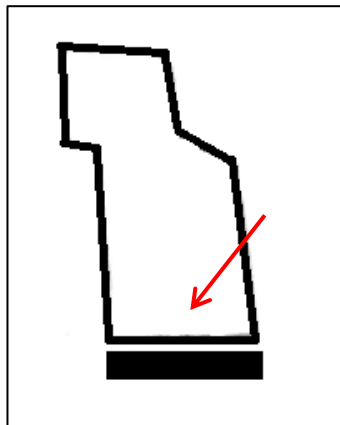


Figure 18 – Cité HLM des Petits-Bois, mai 2015.



Figure 19 – Siège de Versailles Habitat, avril et juillet 2015.

Les jardins jouxtent la cité-jardin des Petits-Bois (fig. 20) construite dans les années 1930. Par ailleurs, un certain nombre d'autres bâtiments, éducatif, avec le groupe scolaire Albert Thierry (fig. 21), sportif ou culturel, avec le gymnase de la Source, récemment réhabilité et inauguré en 2011, (fig. 22), ou culturel, avec l'église Sainte Bernadette (fig. 23), entourent aujourd'hui les jardins.

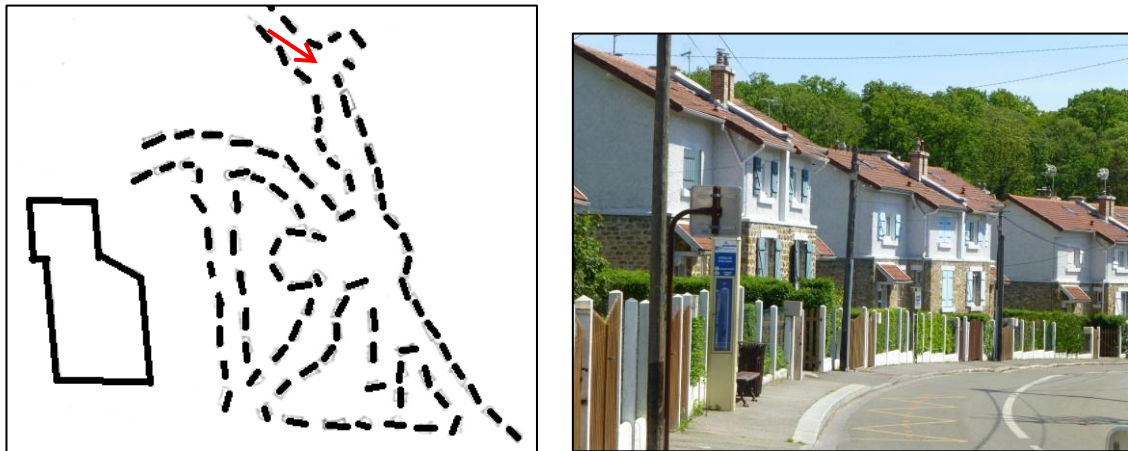


Figure 20 – Cité jardin des Petits-Bois, mai 2015.



Figure 21 - Le groupe scolaire Albert Thierry, janvier 2015.

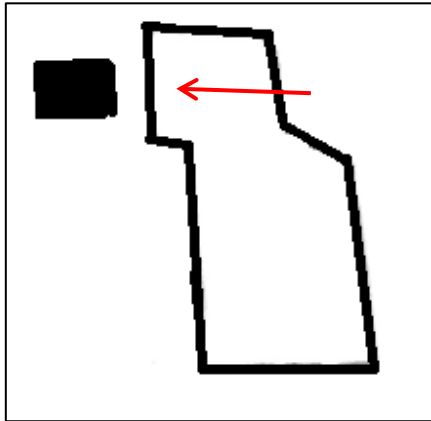


Figure 22 – Gymnase de la Source, mai 2015.

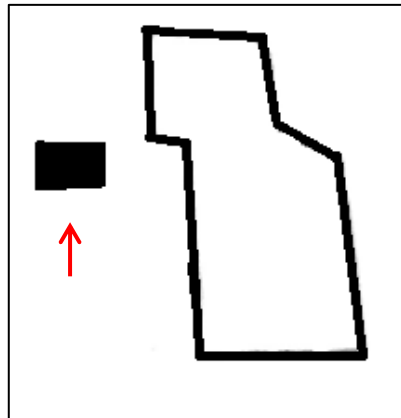


Figure 23 - La chapelle des quarante sous aujourd'hui, église Sainte-Bernadette, janvier 2015.

Actuellement, deux nouveaux immeubles sont en cours de construction autour des jardins, dont un en lieu et place de la maison du gardien des jardins, détruite l'été dernier (fig. 24). Elle se situait sur le terrain appartenant à l'association. La contrepartie de cette destruction pour l'association a été un appartement pour le gardien et des sanitaires. Les jardiniers ont en outre perdu une salle commune. L'accès à leurs jardins devrait leur être restitué. L'autre immeuble en cours de construction se trouve à l'angle opposé, en bas du site des jardins.



Figure 24 – Immeuble en cours de construction à l’emplacement de l’ancienne maison du gardien, mai 2015.

A Versailles, il existe d’autres jardins familiaux gérés par d’autres associations, aux alentours du château, à l’extrémité Ouest de la ville. Dans le quartier Moser, des jardins familiaux et partagés sont gérés par les services de la ville (espaces verts et maison de quartier Moser), non loin des jardins familiaux des Petits-Bois. Il existe également des jardins partagés, gérés conjointement par la ville (espaces verts et maison de quartier Jussieu) et l’association Espaces, de même que des jardins d’insertion dans le quartier Jussieu.

#### **b. Mise en lumière d’un patrimoine : la labellisation « Jardin remarquable »**

Les jardins familiaux des Petits-Bois ont obtenu le label Jardin remarquable dans le courant de l’année 2014. Le courrier officiel d’obtention du label est reproduit en annexe V.



Cela fait date dans l’histoire des jardins familiaux et ouvriers, car c’est le premier groupe de jardins familiaux à avoir reçu ce label. Il n’a pas non plus été attribué à des jardins ouvriers. La demande a été formulée par le Conseil d’Administration de l’association propriétaire des Jardins, avec l’aide de Pierre Desnos, historien local. A cette occasion, il a étudié le fonds

d'archives possédées par l'association, avec l'aide de jardiniers, et écrit un ouvrage sur ces jardins, publié en 2011<sup>23</sup>. Il a, à cette occasion, conseillé à l'association de faire don du fonds d'archives aux Archives communales de la ville de Versailles. Suite à ce don, Corinne Hubert, conservateur en chef du patrimoine, directrice du service des Archives communales de Versailles en a établi un inventaire<sup>24</sup>. Cette demande de labellisation et la sollicitation de Pierre Desnos sont venues des jardiniers en raison d'un besoin d'éclaircissement sur le statut de propriétaire de l'association et d'un manque de connaissance sur l'histoire des jardins. Certains jardiniers, membres du conseil d'administration des jardins, ont donc fait appel à cet historien connu localement. Il avait, auparavant, écrit deux ouvrages, sur l'eau et les forêts à Versailles.

Cette labellisation fait écho à un discours actuellement assez répandu au sein du Ministère de l'Environnement ou de l'Agriculture, mais aussi des villes, départements et régions aujourd'hui en France sur l'utilité et la valeur des jardins familiaux et collectifs. Elle prouve aussi l'intérêt et l'attention portée par le Ministère de la Culture à ces jardins. Les arguments qui ont été mis en avant dans le dossier de demande de labellisation sont les suivants : fonctions urbanistiques, sociales, environnementales, humaines et intérêt patrimonial. Les raisons de ces arguments sont la présence d'un important fonds d'archives conservé par l'association gestionnaire depuis l'origine, du statut de propriétaire de l'association qui gère le site depuis 1906, et de l'existence de ces jardins sur ce même terrain depuis cette même date. Par ailleurs, la gestion de ces jardins ayant connu des hauts et des bas, au cours des décennies et du siècle passé, reste tout de même exemplaire. Ce qui n'était pas forcément toujours aisé. En effet, à plusieurs reprises dans leur histoire, l'association et ses gestionnaires ont fait face avec opiniâtreté à des promoteurs immobiliers et défendu le site avec succès. Entrent également en ligne de compte la grande variété des cultures, ainsi que le lien social et le brassage culturel et la fonction de subsistance que permettent et offrent ces jardins.

Le label a été accordé à l'unanimité par le Conseil National des Parcs et Jardins (CNPJ), après consultation du dossier de candidature et visite du site. Notons que suite à cette décision du CNPJ, la sous-direction des Monuments historiques s'est emparée de la question et engage une réflexion sur la patrimonialisation des jardins collectifs que cette étude pourrait éclairer. Le label a été obtenu fin 2014 et la plaque doit être posée prochainement.

---

<sup>23</sup> Pierre Desnos, *Histoire des jardins ouvriers et familiaux de Versailles, 1901-2011*, op. cit.

<sup>24</sup> Corinne Hubert, op. cit.

Ainsi, le label « jardin remarquable » est défini de la façon suivante par le Ministère de la Culture :

« Mis en place en 2004, le label « Jardin remarquable » distingue des jardins et des parcs, tant anciens que contemporains, publics ou privés, particulièrement bien entretenus et ouverts à la visite. Ce label de qualité est attribué par le ministère de la culture et de la communication pour une durée de 5 ans renouvelable aux jardins présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique qu'ils soient ou non protégés au titre des monuments historiques. »<sup>25</sup>

« La mise en place du label « Jardin remarquable » répond au souhait de faire connaître et de valoriser des parcs et jardins ouverts au public et particulièrement bien entretenus. Ce label d'État, attribué pour 5 ans renouvelable, répond à des critères d'exigence et de qualité sur la composition (organisation des espaces), l'intégration dans le site et la qualité des abords, les éléments remarquables (eau, fabriques, architectures végétales...), l'intérêt botanique, l'intérêt historique, l'accueil des publics et l'entretien dans le respect de la qualité environnementale. Il tient compte de la diversité des parcs et jardins, et peut concerner des jardins petits ou étendus, historiques ou contemporains, et de tous les styles. »<sup>26</sup>

L'obtention du label crée des obligations. Les propriétaires d'un jardin labellisé « Jardin remarquable » s'engagent pendant 5 ans :

« A assurer un entretien régulier de leur jardin, à l'ouvrir à la visite au moins 40 jours dans l'année, à participer au moins à une opération nationale (*Rendez-vous aux jardins* voire aux *Journées européennes du Patrimoine*), à mettre à la disposition du public des documents d'information (plan, historique, indications botaniques), et à apposer dans un lieu visible du public une plaque émaillée reprenant le logotype du label « Jardin remarquable ». »<sup>27</sup>

Et il procure certains avantages :

« En outre, le label permet de bénéficier d'une valorisation par le ministère de la culture et de la communication et procure une plus grande lisibilité dans divers documents et publications. À la demande de leurs propriétaires, les jardins labellisés peuvent bénéficier d'une signalisation routes et autoroutes, selon le même processus que les édifices protégés au titre des monuments historiques. »<sup>28</sup>

Ce label est décrit dans le décret 2003-447, du 19 mai 2003<sup>29</sup>, portant création du Conseil national des parcs et jardins et la circulaire 2004-003 du 17 février 2004, relative à la

---

<sup>25</sup> Ministère de la Culture et de la Communication, Label Jardin remarquable, Procédures, [<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Label-Jardin-remarquable>], document Pdf « Le label jardin remarquable », consulté le 11 janvier 2016.

<sup>26</sup> Ibid.

<sup>27</sup> Ministère de la Culture et de la Communication, Label Jardin remarquable, Procédures, [<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Label-Jardin-remarquable>], document Pdf « Le label jardin remarquable », consulté le 11 janvier 2016.

<sup>28</sup> Ibid.

<sup>29</sup> Tous les textes de lois cités dans ce document sont référencés dans le corpus, en annexe I.

politique en faveur des jardins. Il offre pour avantage principal de rendre le jardin labellisé plus visible aux yeux du grand public, grâce à une mention dans les documents diffusés par le Ministère de la culture et de la communication, ainsi qu'à une signalisation routière (défini par l'arrêté du 11 février 2008 modifiant l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes). Les jardins labellisés bénéficient de l'appui du Conseil National des Parcs et Jardins, du Comité des Parcs et Jardins de France, pour des demandes de subventions européennes, nationales ou régionales ou un mécénat privé orienté vers les parcs et jardins. En contrepartie, les propriétaires des jardins labellisés s'engagent à ouvrir un minimum de 40 jours par an au public et à participer aux manifestations des « Journées du patrimoine » et des « Rendez-vous au jardin ». Il s'agit donc d'une ouverture obligatoire au public, nécessitant une implication dans la préparation et l'organisation de visites. A cet égard, dans le cas des jardins des Petits-Bois, le peu de place accordée à l'ouverture au public jusqu'alors constituait un frein à l'obtention du label. Il a alors été envisagé d'attribuer une parcelle à une classe scolaire afin d'élargir ce temps d'ouverture. L'accueil et l'accès à ces jardins dont j'ai bénéficié participent également de cet effort d'ouverture. Les jardins ont en outre été ouverts à l'occasion des manifestations « Journées européennes du patrimoine » et « Rendez-vous au jardin ». Les comptes rendus du déroulement de ces journées figurent en annexe IX et X.

Aujourd'hui en France, aucun des jardins familiaux n'est inscrit ou classé au titre des Monuments historiques. Néanmoins, les arguments régulièrement invoqués dans les demandes de protection des jardins familiaux au titre des Monuments historiques font référence à l'histoire sociale et à la transmission d'un savoir<sup>30</sup>. Il s'agit d'une transmission de « génération en génération de façon conviviale et familiale »<sup>31</sup>. La fonction économique est également invoquée puisque le jardin permet la subsistance des catégories sociales les plus défavorisées. Le rattachement de ces jardins à l'histoire ouvrière et industrielle est ainsi largement souligné<sup>32</sup>. « Ces raisons apparenteraient donc le jardin familial au lieu de mémoire qui est caractérisé par la présence immatérielle de ce qui a été vécu sans vraiment qu'il subsiste de trace architecturale remarquable »<sup>33</sup>.

---

<sup>30</sup> Rosine de Charon, Claire Vignes-Dumas, op. cit., p 17.

<sup>31</sup> Ibid.

<sup>32</sup> Ibid.

<sup>33</sup> Ibid., p. 17-18.



La labellisation « jardin remarquable » valorise également le quartier. Elle crée surtout un point d'intérêt, hors du périmètre central du Château de Versailles, de ses jardins et du Potager du roi. L'actuel maire de Versailles défend d'ailleurs activement la place des jardins et des parcs dans sa ville et le service des espaces verts mène une politique novatrice et précoce en France, en matière de non utilisation des produits phytosanitaires dite « zéro phyto ». Néanmoins, le soutien de la part de la municipalité à l'association, suite à l'obtention du label n'est pas vraiment suivi d'effets concrets (subventions, aide matérielle). Seule la communication à leur sujet est effective. Un courrier de demande de subvention à l'attention de la ville et resté, jusqu'à ce jour, sans réponse, figure en annexe VI.

Nous souhaitons revenir sur la notion de label afin d'en comprendre les avantages et les inconvénients, les intérêts et les dangers. Plusieurs articles publiés dans les actes du colloque *Labellisation et mise en marque des territoires*<sup>34</sup>, abordent les relations complexes entre labellisation, diversité et banalisation. En effet, lorsque la labellisation entend protéger un site ou une production, elle risque aussi de conduire à « une perte de diversité et une uniformisation par la production de normes et l'édiction de règles<sup>35</sup> ». Nous pouvons d'ailleurs parler d'une actuelle « explosion labellisante », comme Jean-Michel Leniaud<sup>36</sup> a pu parler d'une « prolifération patrimoniale ». Cela pose aussi la question de la volonté politique sous-jacente à toute labellisation, volonté de « légitimer ou d'imposer une autre construction territoriale via la mobilisation d'un label ou d'une marque »<sup>37</sup>. Dans notre cas, il s'agit plus de la légitimation d'un site précis que d'un territoire ou d'un produit. Néanmoins, il pourrait avoir valeur d'exemple à l'échelle du territoire national en termes de problématiques sociale, urbaine et écologique. L'origine étymologique et l'histoire du mot « label » sont développées dans la conclusion des actes du colloque précédemment cité<sup>38</sup> :

« Le terme label nous vient, après un détour de quelques siècles dans le monde anglo-saxon, de l'ancien français ; un label désigne alors un morceau de tissu déchiré – c'est-à-dire arraché d'une pièce d'étoffe, et plus généralement une partie détachée d'un tout ; par nasalisation, le mot dérivera vers « lambel » puis « lambeau » au XVe siècle. Label (ou « lambel ») est alors également employé dans le domaine de l'héraldique pour décrire une brisure placée dans les armoiries d'une famille, un élément qui modifie un blason hérité, utilisé pour distinguer les aînés des cadets. Plus tard, la langue anglaise anoblira, en adoptant le

---

<sup>34</sup> Mauricette Fournier, *Labellisation et mise en marque des territoires*, actes de colloque CERAMAC 34, 8-10 novembre 2011, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2014.

<sup>35</sup> Ibid, p. 9.

<sup>36</sup> Jean-Michel Leniaud, *L'utopie française, essai sur le patrimoine*, Paris, Mengès, 1992, p. 29-32.

<sup>37</sup> Mauricette Fournier, op. cit., p. 9.

<sup>38</sup> Ibid., p. 627.

vocable, ce petit fragment de tissus : « label » sera d'abord utilisé pour désigner un ruban, avant d'évoluer progressivement vers « étiquette », c'est-à-dire le support d'identification d'un produit (pour comprendre la dérivation, il faut imaginer ménagères et commerçants transcrivant sur des rubans le contenu de leurs boîtes et bocaux) pour aboutir enfin à la signification contemporaine de marque commerciale. Quand les Français se réapproprièrent le terme au début du XXe siècle (il apparaît alors comme un anglicisme), ils en reprécisèrent la signification en réaffectant à la marque, redevenue label, des attributs de distinction (garantie d'origine ou de qualité), renouant ainsi avec son sens originel. »

La conclusion du colloque souligne que « toutes les actions conduites afin d'obtenir un signe distinctif repose sur des mécanismes de coopération et conduit à des phénomènes d'appropriation »<sup>39</sup>. Ainsi, « labelliser consiste à produire un discours et à proposer une image » qui s'adresse autant, sinon plus, à une population locale qu'à une éventuelle « clientèle » extérieure. Et si pratiquement tous les labels, y compris ceux conçus initialement pour protéger des sites naturels ou culturels, sont aujourd'hui mobilisés dans des perspectives utilitaristes, l'impact économique est encore peu analysé.<sup>40</sup>

### c. L'interaction entre les acteurs et la labellisation

Les acteurs que nous évoquons ici sont les représentants du Ministère de la Culture et de la Communication, les élus locaux, les jardiniers, mais aussi, les journalistes et d'autres acteurs de terrain. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que l'attribution de ce label a un impact au niveau local et national puisqu'il est relayé par la ville, certains médias et par le Ministère de la Culture. Dès à présent, à Versailles, la labellisation des jardins familiaux des Petits-Bois a créé une augmentation des opérations de communication sur ceux-ci, de la part du service communication de la ville. Ainsi, dans le magazine municipal, *Versailles magazine*<sup>41</sup>, un article de deux pages est paru au mois de juin dernier. Au sein de l'exposition qui s'est tenue cet été à l'espace Richaud, *Versailles ville nature, 2008-2020, une stratégie urbaine*, les jardins familiaux des Petits-Bois ont été présentés dans la section consacrée à l'engagement en faveur de la biodiversité et du patrimoine végétal<sup>42</sup>. Mais, qu'en est-il de la prise en considération du patrimoine social ou culturel ? De même, la presse locale, *Toutes les*

---

<sup>39</sup> Ibid., p. 626-627.

<sup>40</sup> Ibid.

<sup>41</sup> « Un label national pour les jardins des Petits-Bois », dans *Versailles Magazine*, juin 2015, p. 28-29.

<sup>42</sup> *Versailles ville nature, 2008-2020, une stratégie urbaine*, exposition du 18 avril au 30 juin 2015, Espace Richaud, 78 Boulevard de la Reine, Versailles.

nouvelles, *l'hebdomadaire des Yvelines*<sup>43</sup>, à l'occasion du dépôt de dossier pour l'obtention du label, ou encore, à l'occasion de la manifestation nationale « Rendez-vous au jardin », *Le Parisien*<sup>44</sup> et certains médias nationaux, Radio classique, *M Le Magazine du Monde* (version imprimée<sup>45</sup> et version en ligne<sup>46</sup>), ont réalisé des interviews. Cette manifestation organisée par le Ministère de la Culture et de la communication a fait l'objet d'une campagne de communication auprès des médias. Ainsi, les journalistes, s'ils ont choisi leur sujet, ont répondu aux sollicitations du Ministère.

Et, si cette décision d'attribuer le label à des jardins familiaux a été prise, avant tout, en raison de l'histoire et du fonds d'archives conservées par l'association, selon Claire Vignes Dumas<sup>47</sup>, alors en charge des jardins à la DRAC Ile-de-France, elle est tout aussi politique, comme le souligne Françoise Dubost<sup>48</sup>, présidente du CNPJ. Cette décision politique met en avant la défense d'un site historique, existant depuis plus de cent ans et permet le contact avec la nature en milieu urbain et l'intégration de certaines populations<sup>49</sup>. La présentation de ce dossier de candidature inhabituel aux critères d'élection du label « jardin remarquable » met en lumière ces jardins « ordinaires ». L'efficacité semble donc avoir primé sur l'esthétique, selon certains observateurs<sup>50</sup>. Mais comment définir l'esthétique, concept par essence subjectif et changeant. En effet, les codes sociaux subsistent. La comparaison faite dans l'article du *Monde* avec la labellisation du Potager du roi et le parallèle avec la Révolution française est recevable mais superficielle, et risque de produire des raccourcis malheureux. Tout d'abord, le Potager du roi et les jardins familiaux ne datent pas de la même époque et ensuite, parce que le même label leur a été attribué pour des raisons différentes. Contrairement aux jardins familiaux, le Potager du roi bénéficiait déjà d'une protection du fait de son classement au titre des Monuments

---

<sup>43</sup> *Toutes les nouvelles, l'hebdomadaire des Yvelines (l'actualité locale de Versailles et Rambouillet)*, 19 septembre 2013, [<http://www.lesnouvelles.fr/2013/09/22/les-jardins-familiaux-de-jussieu-enfin-reconnus/>], consulté le 17 novembre 2014.

<sup>44</sup> « Versailles : visitez les jardins ouvriers remarquables de Jussieu », *Le Parisien*, 3 juin 2015, article en ligne, [<http://www.leparisien.fr/versailles-78000/versailles-visitez-les-jardins-ouvriers-remarquables-de-jussieu-03-06-2015-4829663.php>], consulté le 14 septembre 2015.

<sup>45</sup> Pascale Kremer, Christophe Caudroy (ill.), « Bonne pioche à Versailles », *M Le Magazine du Monde*, spécial jardins, n° 196, 20 juin 2015, p. 50-53.

<sup>46</sup> Pascale Kremer, Christophe Caudroy (ill.), « Versailles côté jardins ouvriers », *Le Monde*, [[http://www.lemonde.fr/m-actu/article/2015/06/19/versailles-cote-jardins-ouvriers\\_4655849\\_4497186.html](http://www.lemonde.fr/m-actu/article/2015/06/19/versailles-cote-jardins-ouvriers_4655849_4497186.html)], consulté le 14 septembre 2015.

<sup>47</sup> P. Kremer, op., cit., p. 53.

<sup>48</sup> Ibid.

<sup>49</sup> Ibid.

<sup>50</sup> Ibid., p. 50

historiques. Dans le cas du Potager du roi, il s'agit sans doute d'une volonté de communication, due à son manque de visibilité à proximité des jardins d'agrément et du château. Néanmoins, force est de reconnaître que le parallèle entre ces deux jardins vient vite à l'esprit des jardiniers, dans un mouvement de fierté teinté d'incrédulité. Ces deux jardins présentent, il est vrai, des problématiques de gestion quasi-identiques, en dépit d'une nette inégalité de moyens. Ce fait a d'ailleurs été souligné à plusieurs reprises par les jardiniers que j'ai pu interroger.

Cette reconnaissance officielle suscite, de la part des jardiniers, tantôt l'indifférence, tantôt l'intérêt et l'approbation, tantôt la crainte, mais rarement le rejet catégorique. Nous présenterons plus en détail dans les paragraphes suivants la vision des jardiniers sur cette labellisation. Le choix de labelliser ce jardin tient sans aucun doute au parcours professionnel et scientifique de Françoise Dubost, ethnologue, présidente du CNPJ. Elle a en effet consacré de nombreuses études au jardin potager, au jardinage en milieu urbain et au modèle urbanistique des cités jardins. Cette labellisation s'inscrit également dans un questionnement et une prise de conscience de certains jardiniers quant à l'histoire et la protection de leurs jardins. Le président de l'association Marcel Saintonge, ainsi que Pierre Desnos ont pris une large part dans la réalisation du dossier de demande de labellisation, sans oublier Claire Vignes-Dumas, alors correspondante jardins à la DRAC Île-de-France. Elle a en effet constitué un intermédiaire important entre l'association des jardins familiaux des Petits-Bois et le CNPJ.

## **2. L'enquête ethnographique et la « recherche action »**

### **a. Définition des concepts**

Revenons à présent sur les notions essentielles à notre recherche et à l'enquête menée auprès des jardiniers, c'est-à-dire, l'ethnologie, l'ethnographie et la « recherche action ».

Selon l'article de *l'Encyclopaedia universalis*<sup>51</sup> - d'où sont extraites toutes les informations qui suivent, sauf mention contraire - en France, l'ethnologie est l'équivalent de l'anthropologie sociale et culturelle. Il s'agit de l'étude de l'histoire des peuples et des cultures.

---

<sup>51</sup> Daryll Forde, E. U., Patrick Menget [et al.], « Ethnologie », dans *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopaedia universalis éditeur, 1990, vol. 8, p. 976-1012.

Elle se distingue de l'anthropologie physique ou de l'anthropologie préhistorique (dont l'archéologie et la paléontologie humaine font partie). Elle inclut l'étude des valeurs (croyances, idées, institutions, visions du monde) :

« Au sens large seront appelées valeurs des qualités préférentielles attribuées à des actes ou à des objets pris dans un contexte social, en tenant compte des relations existant entre fins et moyens [...] Certaines valeurs sont explicites, formulables, d'autres sont implicites, comme prémisses impliquées par l'agir [...] Reste un problème théorique aussi bien que pratique [...] : dans quelle mesure l'ethnologue est-il influencé dans ses observations et interprétations par son propre système de valeurs ? »

Tout d'abord axée sur l'étude des peuples non occidentaux, des populations et cultures primitives en voie de disparition ou modifiées par la culture occidentale, les domaines de recherche de l'ethnologie se sont élargis :

« Les sociétés primitives et non encore alphabétisées n'ont pas été les seules à faire l'objet d'analyse systématiques et d'études intensives sur le terrain. [...] L'étude de la culture folklorique des communautés rurales se développa [...]. Plus récemment ce fut le tour des communautés paysannes d'Europe et du Moyen-Orient. Il est plus difficile d'isoler le milieu à observer dans les communautés urbaines ; on se rapproche beaucoup plus des méthodes classiques de la sociologie [...] On s'est aussi posé la question des problèmes que pose l'industrie en Occident et aux facteurs sociaux et culturels qu'impliquent les transformations techniques [...] L'approche ethnologique est inséparable d'une méthode ethnographique fondée sur l'observation directe « participante » faite sur une société par un individu qui lui est étranger. La qualité des rapports entre l'observateur et l'observé, et l'ambivalence d'un rapport sujet-objet qui n'évite pas toujours les pièges de la réification ont un profond retentissement sur la méthodologie générale de l'ethnologie. [...] part faite à la subjectivité [...] Quelle que soit, par ailleurs l'importance des données quantifiables que peut recueillir l'ethnologue, ce type particulier de rapport le distingue du sociologue ; travaillant dans sa propre culture, celui-ci ne peut établir la coupure, même provisoire, que représente le travail de terrain ethnographique et, dans sa conception du fait social, il privilégie des normes d'ordre statistique. Ainsi, l'échelle différente des sociétés étudiées, leur complexité relative et la situation du chercheur vis-à-vis de ces sociétés permettent à l'ethnologie une vision plus globale que la sociologie et en apparence tout au moins, de plus grandes possibilités comparatives. Il est nécessaire toutefois de ne pas exagérer les différences, puisque les deux sciences sont historiquement issues de préoccupations communes, qu'elles ont longtemps été indivises, surtout dans la tradition de l'école française (Durkheim et Mauss) et que leurs méthodes tendent aujourd'hui, de plus en plus à se chevaucher, à s'enrichir d'emprunts réciproques et leurs problématiques à se côtoyer. »

L'ethnographie est la présentation descriptive minutieuse des peuples, groupes sociaux ou tribus pris dans leur singularité, sous-branche ou sous-discipline de l'ethnologie qui lui fournit des informations : observations, descriptions, documents et objets. Cette sphère d'activité comporte des travaux sur le terrain, enquêtes, mais aussi travaux de laboratoires.

L'enquête repose sur des outils et obéit à des méthodes : questionnaires, guides, comportement des chercheurs durant les enquêtes (psychologie des informateurs), enregistrement (machines) et classification élémentaire des matériaux (archivistiques, muséographiques, bibliographiques). L'étude des différents aspects de toute culture ou organisation sociale donnée nécessite un examen approfondi et complet, pour fournir une base adéquate à des études comparatives. D'où le développement de la recherche ethnographique de terrain.

Selon le *Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL)*, en ligne, sur internet :

L'anthropologie est :

« L'étude de l'homme dans son ensemble, [avec, d'une part,] l'étude des traits physiques de l'homme en tant qu'il appartient au règne animal et à la nature physique [et, d'autre part], l'étude générale de l'homme sous le rapport de sa nature individuelle ou de son existence collective, sa relation physique ou spirituelle au monde, ses variations dans l'espace et dans le temps, etc. »<sup>52</sup>

L'ethnologie est :

« L'étude explicative et comparative de l'ensemble des caractères de groupes humains, particulièrement des populations « primitives », qui tente d'aboutir à la formulation de la structure et de l'évolution des sociétés [...] Les deux sciences, anthropologie et ethnologie, ne s'opposaient pas dans leur essence, elles faisaient partie d'un même ensemble : la connaissance de toutes les données de l'anthropologie, sous une forme descriptive, était nécessaire à la solution des problèmes généraux de l'ethnologie, c'est-à-dire de l'histoire des peuples [...] Ethnologie et ethnographie sont deux démarches distinctes et successives, l'une, l'ethnographie, de type pratique, l'autre, l'ethnologie, de type plus formel et réflexif. »<sup>53</sup>

Quant à la « recherche action », elle est décrite par René Barbier comme une démarche « mythopoétique de la vie quotidienne »<sup>54</sup>. Une dialectique s'articule sans cesse entre affectivité et rationalité, symbolique et imaginaire, médiation et défi, auto-formation et « hétéro-formation », science et art<sup>55</sup>. C'est une approche multi référentielle : sociologique, psychosociologique, philosophique, psychologique, historienne, économiste, innovante et militante<sup>56</sup>. La tendance positiviste évolue vers la sociologie de l'évènement, du quotidien, du sens symbolique de la vie, en raison d'une place de plus en plus importante accordée à la

---

<sup>52</sup> *Centre national de ressources textuelles et lexicales, Cnrtl*, CNRS, Atilf, [<http://www.cnrtl.fr/definition/anthropologie>], consulté le 26 juin 2015.

<sup>53</sup> *Ibid.*, [<http://www.cnrtl.fr/definition/ethnologie>], consulté le 26 juin 2015.

<sup>54</sup> René Barbier, *La recherche action*, Paris, Economica, 1996, p. 11.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 8

<sup>56</sup> *Ibid.*

sensibilité humaine, au fait social<sup>57</sup>. Dans les années 1960, on parle d'histoires de vie<sup>58</sup>. En 1987, Jean Dubost en propose une définition :

« Action délibérée visant au changement dans le monde réel, engagé sur une échelle restreinte, englobée par un projet plus général et se soumettant à certaines disciplines pour obtenir des effets de connaissance ou de sens. »<sup>59</sup>

H. Blum écrivait dans *Philosophy of science* en 1955 que la « recherche action » est la révolte contre la séparation des « faits » et des « valeurs » et proteste contre la séparation de la « pensée » et de « l'action »<sup>60</sup>. Il s'agit de favoriser des changements volontaires décidés par le chercheur qui intervient dans le processus, en fonction d'une évolution dont il définit les fins et la stratégie de changement. Le changement envisagé n'est néanmoins pas imposé par le chercheur, mais résulte d'une activité de recherche au cours de laquelle les acteurs sont invités à réfléchir sur eux-mêmes.<sup>61</sup> Ainsi, le processus est induit par le chercheur, mais la recherche est effectuée par les acteurs en situation, sur leur situation. Si l'action semble plus importante dans ce type de recherche, ses retombées peuvent être exploitées par le chercheur à des fins de recherche plus académique.<sup>62</sup> La temporalité a également son importance, et il est recommandé que le temps accordé à la recherche ne soit ni trop court, ni trop encadré.

## **b. Méthodologie**

Il est alors apparu que l'enquête ethnographique imposée du fait de l'attribution de l'allocation par le Ministère de la Culture, serait un moyen de faire prendre conscience aux jardiniers de la nécessité de s'approprier ce label et la protection de leurs jardins. Les entretiens non directifs pourraient permettre cette prise de conscience et induire une modification du comportement de certains et par effet « boule de neige » d'autres jardiniers. Les résultats de notre étude ont été présentés aux jardiniers au mois de décembre 2015. Une vingtaine d'entre eux ont répondu présents et échanges et débats ont eu lieu, en fin de séance. Néanmoins, les conclusions et l'aboutissement, ainsi que la réussite ou l'échec de la « recherche action » ne seront mesurés et appréciés qu'à moyen terme. A l'issue de cette année de recherche, nous ne serons pas en mesure d'en tirer toutes les conclusions.

---

<sup>57</sup> Ibid., p. 10.

<sup>58</sup> Ibid., p. 14.

<sup>59</sup> Ibid., p. 21.

<sup>60</sup> Ibid., p. 23.

<sup>61</sup> Ibid., p. 27.

<sup>62</sup> Ibid.

De la même façon, nous avons adapté le concept de « recherche action » imposé par l'allocation attribuée par le Ministère de la Culture, en raison des diverses difficultés conceptuelles rencontrées. Des spécificités méthodologiques existent en effet dans les modalités d'exécution propres à la « recherche action » que nous avons menée pour cette étude. Il nous semblait important de les signaler. Ainsi, cette recherche nous a été proposée par des universitaires ou des représentants du Ministère et donc des acteurs extérieurs aux jardins et à l'association qui les gère. Sans demande préalable des jardiniers eux-mêmes, le commanditaire était donc extérieur, contrairement au processus type préconisé pour la mise en place d'une « recherche action ». Nous n'étions pas nous-même partie prenante de l'association. Et s'il n'était pas exclu que nous cultivions une parcelle de terrain sur le site, cela n'était pas matériellement réalisable, du fait de notre lieu de résidence à l'extrémité opposée de Paris et par ailleurs, de notre statut de salariée. Le principe même de « recherche action » s'en est alors trouvé, en partie, biaisé. Par ailleurs, la temporalité que nous avons dû respecter ne satisfait pas non plus totalement au processus type. Nous avons en effet travaillé sur cette étude, durant une année seulement, en fonction du calendrier universitaire du master 2. A titre d'exemple, la « recherche action » menée par Elisabeth Pasquier auprès des jardiniers de la Fournillère à Nantes aura duré 8 années<sup>63</sup>. Notons que nous avons également réalisé un site internet consacré aux jardins des Petits-Bois<sup>64</sup>. Pour l'instant ce site présente le jardin au fil des saisons à partir des photographies prises cette année sur place. Il présente également un bref historique et une bibliographie sommaire. On pourra y ajouter des trucs et astuces de jardiniers des actualités et tout ce que les jardiniers jugeront intéressant pour leur association, quand ils en auront pris possession. Cette création participe pleinement de la « recherche action ». Un aperçu de ce site est visible en annexe XI. Et, un aperçu des saisons aux jardins est visible en annexe XII. Nous considérons donc que la création de ce site internet participe au processus de « recherche action ». En outre, notre année de recherche est une amorce à ce processus et elle peut apporter des pistes de poursuite ou de travail sur d'autres sites.

Le groupe étudié est un groupe de jardiniers, hommes et femmes, qui cultivent leurs jardins potagers sur un site défini et clos. Le site est localisé au même endroit depuis plus d'un siècle, mais les jardiniers sont présents sur ce site depuis des périodes variables, allant de

---

<sup>63</sup> Elisabeth Pasquier, [et al.], *Cultiver son jardin : chroniques des jardins de la Fournillère, 1992-2000*, Paris, L'Harmattan, 2001.

<sup>64</sup> <http://jardins-familiaux.wix.com/site-petits-bois>



quelques mois à plusieurs décennies. Le constat est que nous avons à faire à un groupe social constitué, mais hétérogène. Nous reviendrons sur cette affirmation, au fil de notre enquête et de nos conclusions et sur la question de la notion de communauté. Des entretiens ont également été menés auprès de deux habitants des immeubles voisins qui ne possèdent pas de jardin, ainsi qu'auprès d'autres acteurs extérieurs aux jardins. Les rencontres et les entretiens ont été réalisés dans les jardins des personnes interrogées, ou les appartements des deux personnes n'ayant pas de jardin. Nous n'avons pas décidé de temps minimum ou maximum pour la tenue des interviews. Il s'avère qu'elles ont duré entre 20 minutes et 1 heure 1/4, avec une moyenne de 40 minutes pour la majorité d'entre elles. Nous avons établi une liste de questions, en amont, en guise de trame d'ensemble. Nous avons obtenu environ 15 heures d'enregistrement d'entretiens, ce qui a nécessité environ 70 heures de transcription, qui se sont traduites en une centaine de pages de témoignages, et une durée indéterminée d'exploitation. L'intégralité de la transcription de ces entretiens figure en annexe XII.

Des rencontres informelles ont par ailleurs été organisées avec des acteurs extérieurs aux jardins mais en relation directe ou indirecte avec eux, du fait de leur proximité géographique ou institutionnelle avec ceux-ci. Nous avons donc rencontré :

- Cathy Biass-Morin, responsable du service des espaces verts de la ville de Versailles, directement concernée par les problématiques de nature et des jardins en ville,

- Corinne Hubert, archiviste responsable des Archives communales de Versailles où ont été déposées les archives de l'association des jardins familiaux de Versailles et des communes environnantes,

- Katy Van Staevel-Look, responsable de la maison de quartier Moser à Versailles, quartier proche de celui des Petits-Bois, responsable, en partie, des jardins familiaux et des jardins partagés aménagés par le service des espaces verts de la ville,

- Bruno Khaldi, responsable de la maison de quartier Jussieu à Versailles, en raison de sa proximité avec les jardins et responsable de l'encadrement de certaines personnes en réinsertion dans les jardins d'insertion de Jussieu,

- Yann Fradin, responsable de la société Espaces (insertion par le jardinage). Son association a aménagé et gère les jardins d'insertion de Jussieu, ainsi que les jardins partagés dans ce même quartier,

- Liliane Hattry, conseillère municipale, présidente du conseil de quartier Bernard de Jussieu,

- L'abbé Louis Pasteur, de la paroisse Sainte-Bernadette, en raison de la proximité de celle-ci avec les jardins et de l'importance du catholicisme social dans la création des jardins ouvriers à Versailles et en France de façon plus générale,

- Monsieur Théry de Versailles Habitat, au sujet des projets de construction en cours, autour des jardins et notamment, en lieu et place de l'ancienne maison du gardien.

Ces entretiens ont été organisés, pour recueillir d'autres points de vue sur les jardins qui ont alimenté nos réflexions tout au long de ce mémoire.

Nous avons rencontré auparavant Claire Vignes-Dumas, alors en charge des jardins à la DRAC Ile-de-France et du suivi du dossier de labellisation ainsi que Françoise Dubost, présidente du CNPJ, au sein duquel fut voté la labellisation, ethnologue de métier et spécialiste des jardins, sur les conseils de nos directrices de recherche Stéphanie de Courtois et Marie-Hélène Bénétière.

Les observations de terrain ont donné lieu à des photographies et des croquis. Des recherches documentaires ont permis de recueillir des plans, des photographies aériennes ou d'autres documents venus enrichir notre mémoire.

### **c. La population étudiée**

L'enquête ethnographique a été menée auprès de 18 personnes. 16 jardiniers (soit 20 % de l'ensemble des jardiniers) ont été interrogés, ainsi que 2 habitants des immeubles environnants ne possédant pas de jardin. 8 femmes et 10 hommes ont été interviewés, dont 7 jardinières et 9 jardiniers. Quelques refus ont été essuyés, pour des raisons différentes : manque de temps, méfiance, ou manque de confiance en soi.

L'ensemble des jardiniers du site sera présenté, en regard du groupe de jardiniers interrogés. Nous avons pu établir les grandes catégories statistiques représentées dans les

graphiques figurant ci-après. Les jardiniers sont majoritairement des cinquantenaires (un tiers), nés entre 1955 et 1964. Les quaranténaires (19 %) et les soixanténaires (21 %) étant également assez nombreux. Nous avons considéré que l'école à qui a été allouée une parcelle à compter de septembre 2015 représente un jardinier dont l'âge est compris entre 6 et 10 ans. Ces écoliers mis à part, le plus jeune des jardiniers est âgé de 30 ans et la jardinière la plus âgée, de 88 ans. Les enfants mis à part, les classes d'âge non représentées sont donc celle comprise entre 20 et 30 ans et celle au-delà de 88 ans. Ce site est donc intergénérationnel. Nous avons réussi à interviewer des jardiniers de toutes les classes d'âges, en privilégiant les cinquanténaires. Le nombre d'hommes et de femmes interrogés est représentatif du nombre total des hommes et femmes jardiniers, soit 60 % - 40 %. Le lieu de résidence des personnes interrogées est principalement Versailles, ce qui est représentatif de la population totale des jardins, avec 89 % de ceux-ci résidant à Versailles et 11 % dans des communes voisines. Concernant l'origine géographique des jardiniers, les témoignages ont été recueillis d'une majorité de personnes originaires de la France, puis du Maghreb (16 %), du Portugal (12 %) et de Pologne (4 %) qui sont les trois origines étrangères les plus représentées. Concernant le statut ou la profession des jardiniers, nous n'avons pas établi de statistiques précises pour les personnes interrogées, mais seulement pour l'ensemble de la population. La majorité des jardiniers est retraitée (40 %), suivie par des employés ou des techniciens (34 %). Les ouvriers et ouvriers qualifiés représentent 9 %, de même que les cadres, les personnes sans emploi représentent 5 %, et un seul jardinier exerce un métier artistique.

Concernant les jardiniers salariés, 8 % travaillent dans l'artisanat, la plomberie, la soufflerie de verre, la menuiserie, la maçonnerie, la couture, 6 % dans l'Éducation nationale, 5 % dans l'automobile, 5 % dans les services municipaux de la ville de Versailles, 4 % est sans emploi. Les autres jardiniers travaillent dans les travaux publics, la santé, la grande distribution, l'ingénierie, dans les télécommunications, les arts vivants, le jardinage, la justice, le commerce, la sécurité et la sécurité civile. Pour une dizaine de personnes, la profession n'est pas connue. Le secteur tertiaire (30 %) est majoritairement représenté, suivi du secteur secondaire (22 %). Ces chiffres sont, selon nous, représentatifs de l'évolution des secteurs d'activité en France et plus particulièrement en Ile-de-France, le secteur secondaire étant sous représenté par rapport au secteur tertiaire.

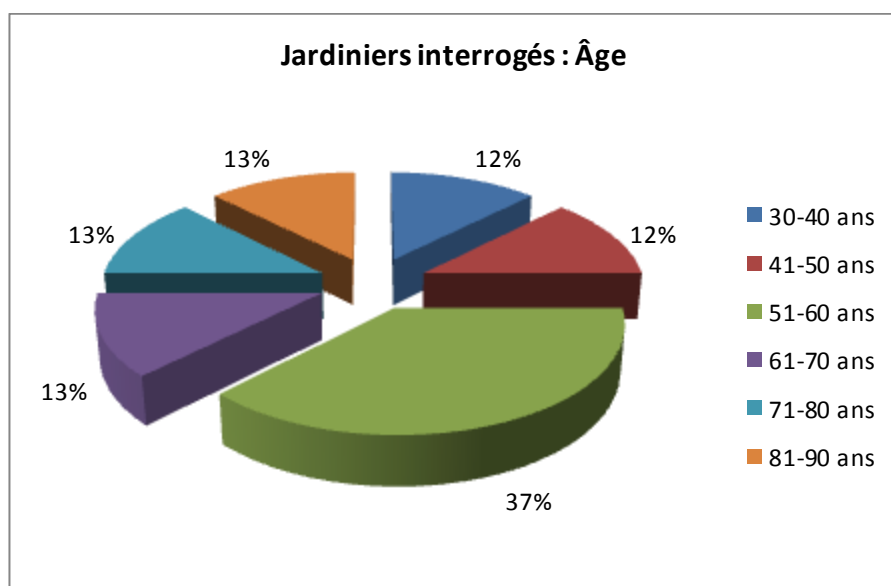
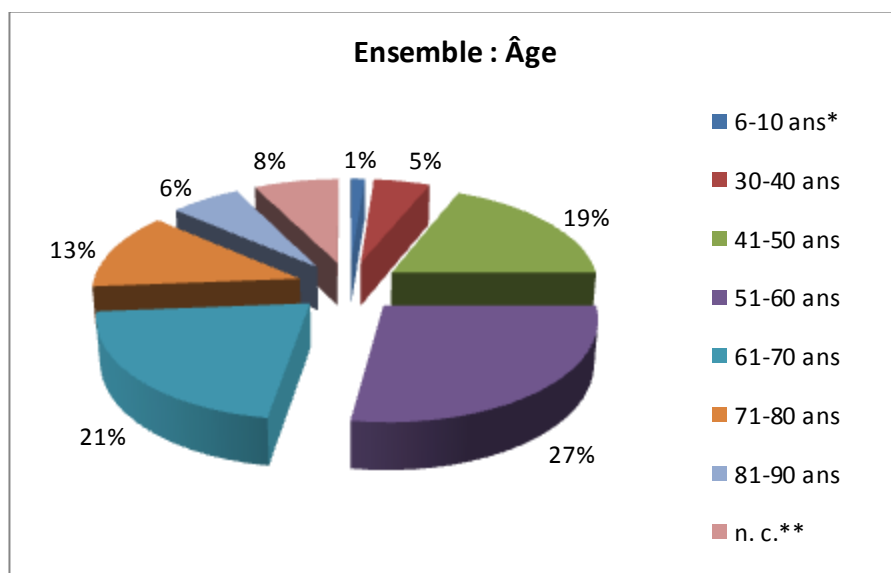
## Âge : Ensemble

Age	Nombre
6-10 ans*	1
30-40 ans	4
41-50 ans	15
51-60 ans	22
61-70 ans	17
71-80 ans	10
81-90 ans	5
Non communiqué	6
TOTAL	80

\*École

## Âge : Jardiniers interrogés

Age	Nombre
30-40 ans	2
41-50 ans	2
51-60 ans	6
61-70 ans	2
71-80 ans	2
81-90 ans	2
TOTAL	16



Les hommes qui jardinent seuls sont majoritaires (61 à 66 %), mais les femmes représentent tout de même un tiers de la population (34 à 39 %). Certains jardins sont cultivés par des couples. Le jardin attribué à une classe de l'école primaire est considéré comme mixte.

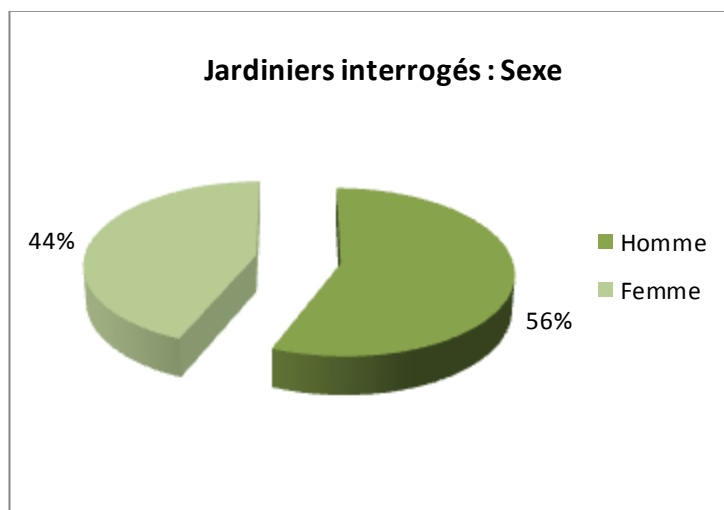
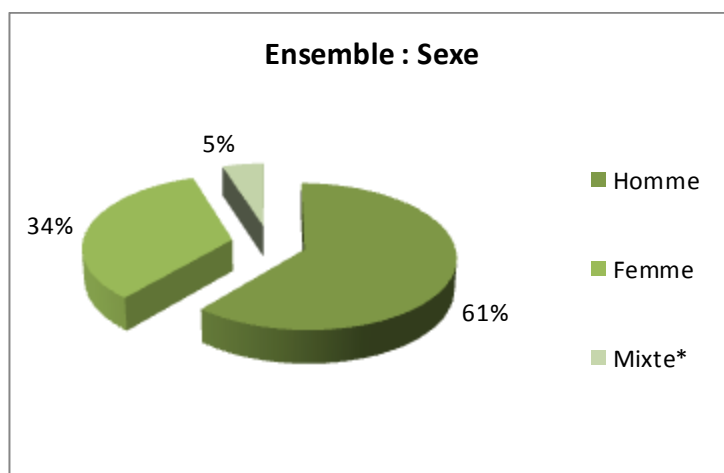
**Sexe : Ensemble**

Sexe	Nombre
Homme	49
Femme	27
Mixte*	4
TOTAL	80

\*Mixte : couple ou école.

**Sexe : Jardiniers Interrogés**

Sexe	Nombre
Homme	9
Femme	7
TOTAL	16



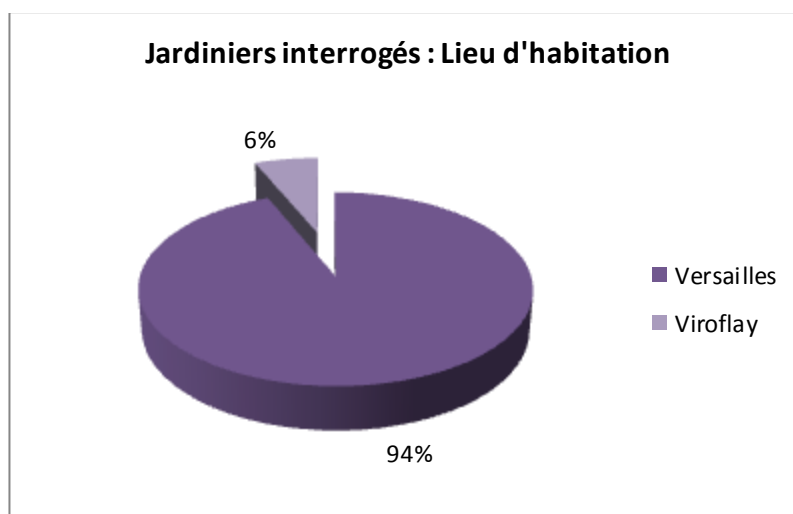
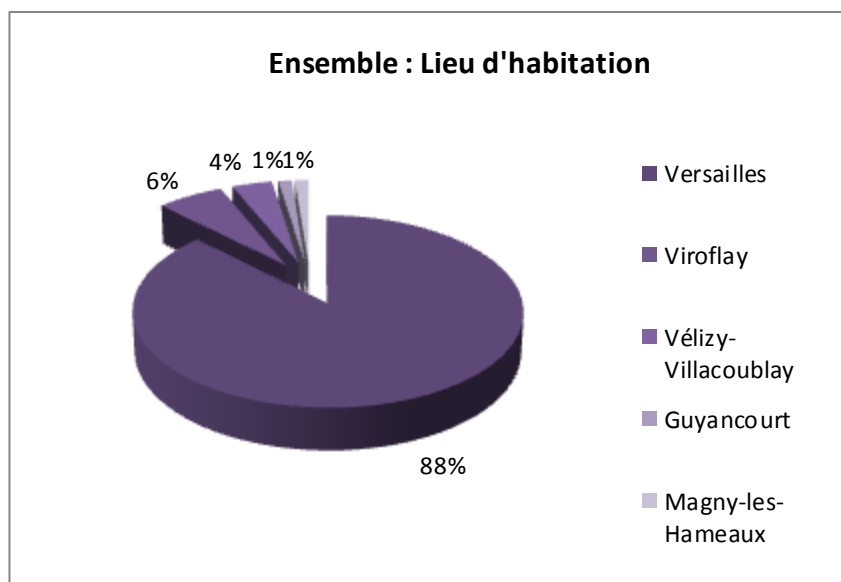
La majorité des jardiniers résident à Versailles (88 %) et 12 % résident dans une commune voisine. Tous les jardiniers résident dans le département des Yvelines.

**Lieu d'habitation : Ensemble**

Lieu d'habitation	Nombre
Versailles	70
Viroflay	5
Vélizy-Villacoublay	3
Guyancourt	1
Magny-les-Hameaux	1
TOTAL	80

**Lieu d'habitation : Jardiniers interrogés**

Lieu	Nombre
Versailles	15
Viroflay	1
TOTAL	16



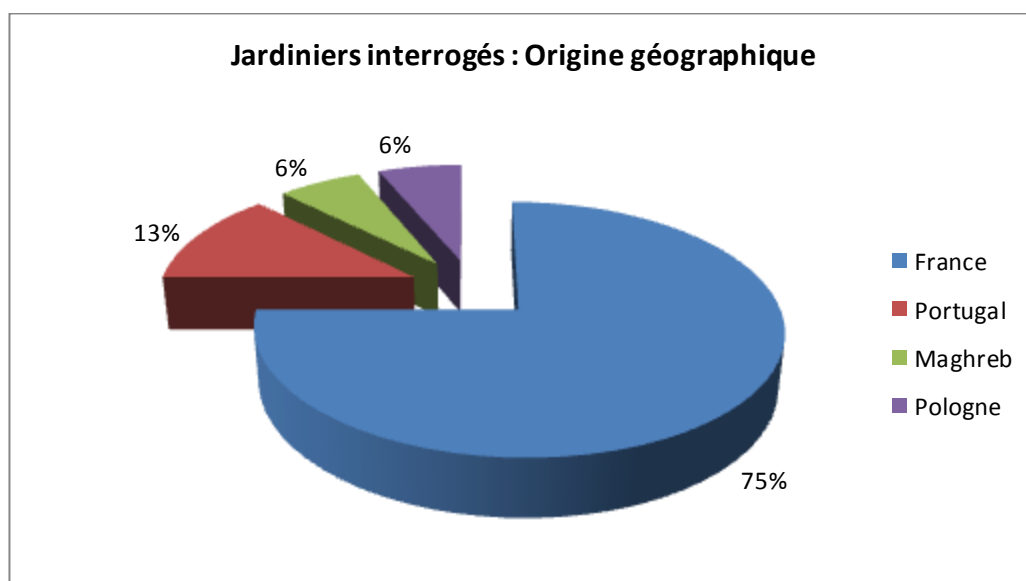
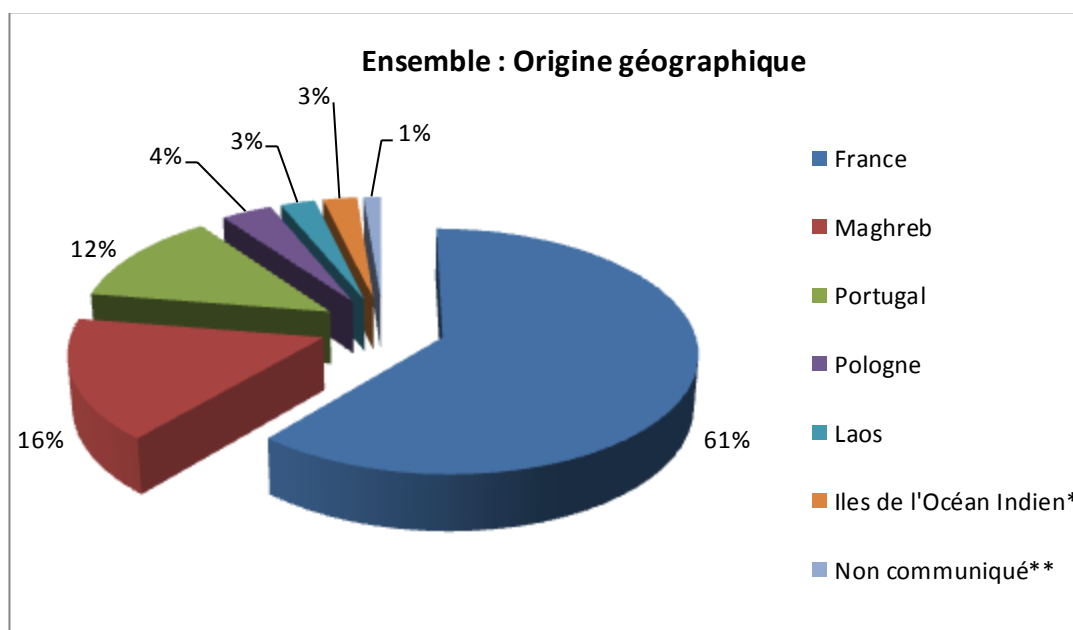
### Origine géographique : Ensemble

Origine géographique	Nombre
France	49
Maghreb	13
Portugal	10
Pologne	3
Laos	2
Iles de l'Océan Indien*	2
Non communiqué**	1
TOTAL	80

### Origine géographique : Jardiniers interrogés

Origine géographique	Nombre
France	12
Portugal	2
Maghreb	1
Pologne	1
TOTAL	16

\*Ile Maurice et Ile de la Réunion / \*\*Ecole.



### Profession (statut) : Ensemble

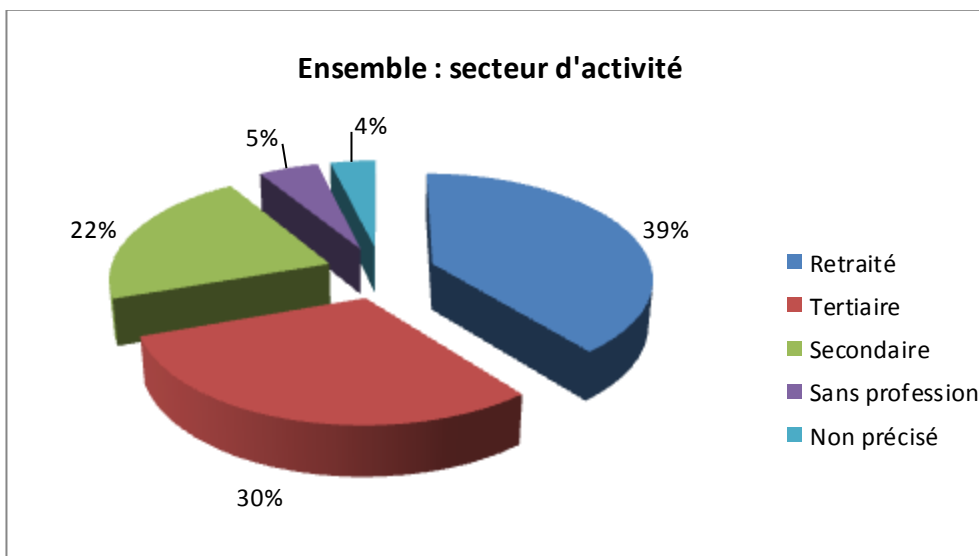
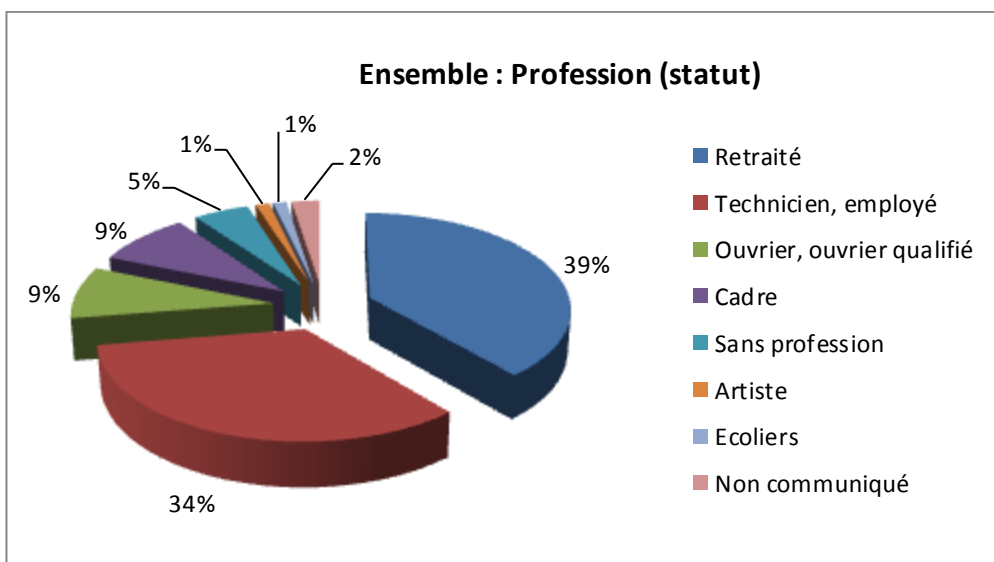
Profession (statut)	Nombre
Retraité	31
Technicien, employé	27
Ouvrier, ouvrier qualifié	7
Cadre	7
Sans profession	4
Artiste	1
Ecoliers*	1
Non communiqué	2
TOTAL	80

\*Ecole

### Secteur d'activité : Ensemble

Secteur	Nombre
Retraité	31
Tertiaire	24
Secondaire	17
Sans profession	4
Non précisé	3
TOTAL	79*

\*Ecole non comprise





### **3. La valeur des jardins au regard des jardiniers**

#### **a. Le jardin nourricier, de la semence à la cuisine : goût et santé**

Le jardin est aujourd'hui à nouveau associé aux problématiques alimentaires et sanitaires. Les récents scandales alimentaires, le développement des cancers et une meilleure connaissance des méfaits de la nourriture industrielle par le grand public, ont favorisé la prise de conscience des jardiniers de la valeur de leurs fruits et légumes par rapport à ceux en circulation dans les circuits commerciaux et la grande distribution. Le jardin est donc un moyen de contournement du « poison industriel ». Les produits phytosanitaires sont d'ailleurs proscrits dans les jardins. Ces préoccupations relatives à la santé se conjuguent à un désir, souvent exprimé, de trouver ou retrouver la saveur des aliments. La fraîcheur des aliments est appréciée et remarquée, ainsi que le plaisir de la cueillette, de récolter ce qu'on a semé aussi. C'est le privilège de « faire ses légumes » soi-même et de les cuisiner, de faire des économies et de « savoir ce qu'on mange ».

Ainsi les jardiniers conservent-ils, quasi unanimement, une bonne partie de leur récolte au congélateur, constituant ainsi une réserve d'aliments sains pour toute l'année. Seul l'un d'entre eux continue à produire des bocaux, comme lui a appris sa mère. Ils font également presque tous des confitures.

Les citations qui suivent illustrent ce qui vient d'être affirmé :

#### **Pascal**

« -J'ai eu envie de faire mes légumes moi-même. »

« -En fait, quand je congèle, je les passe à la vapeur, mais vite fait, il faut juste qu'ils soient blanchis, il ne faut pas les cuire, parce que si vous les cuisez, vous vous retrouvez avec de la soupe de haricots verts. Dès qu'ils ont blanchi, hop, je les enlève et je les mets au congèl'. Comme ça quand on les sort, on a l'impression qu'ils sont sortis de jardin, mais cuits, quoi. Ils gardent leur saveur. »

#### **Teresa**

« -Oui, où en ragout, toutes les possibilités. L'hiver, j'ai des potirons qui me tiennent pas mal, parce que ça se garde. Donc la soupe de potiron, après, les purées. On fait pas mal de choses. »

#### **Yvonne**

« -C'est-à-dire, de récupérer nos légumes, de manger des légumes sains et puis on fait des économies. Moi, je trouve qu'il y a tout de bénéfique. Du mois de mars au mois de novembre,

on a nos fleurs, on ramasse nos légumes, on ramasse nos salades, on ramasse nos radis, y'a pas besoin d'aller les chercher sur le marché.»

«-Les fruits quand même, je trouve qu'ils sont meilleurs quand on les récolte dans nos jardins que quand on va les acheter sur le marché. »

«-Je fais beaucoup de congélation, les haricots verts, les courgettes, les tomates, les petits pois. Il y a des choses qui ne se congèlent pas, mais moi, j'en congèle beaucoup, les choux, comme ça, j'en ai toute l'année. »

### **Yann**

Il ne cultive plus de pommes-de-terre, car cela n'est pas rentable, il préfère les acheter à un maraîcher et cela lui permet de cultiver d'autres légumes plus chers.

«- Non les bocaux j'ai arrêté, c'est dangereux si on loupe, c'est tout le lot qui est mort, c'est la stérilisation qui est très compliquée, il faut du matériel. J'en ai fait une ou deux fois, la troisième fois ça a loupé. Donc les haricots c'est congélation, tout va au congèl' ». »

### **Stéphanie**

«- je n'ai pas un gros congélateur ni une grande cave, donc je vais faire 30 pots de confiture, je mets pas mal de légumes au congélateur, je fais régulièrement de la soupe, ça je trouve que j'en ai à peu près toute l'année. Les pommes de terre, on va en avoir pour 4 mois de consommation, les petits pois sont mangés frais. »

«- Oui j'ai des habitudes de cuisine après ça dépend des saisons, j'ai l'habitude de cuisiner, j'achète rarement des plats tout fait. »

### **Arrouch**

«- Ah oui, je congèle les haricots, les petits pois, les fèves pour 4 ou 5 mois, mais tout congeler c'est pas bon non plus. »

-« Quand j'étais jeune il y avait des légumes par saison et les gens n'étaient pas malades comme aujourd'hui. »

- « Le thym, des herbes comme ça, la lavande, ma femme met tout ça dans une casserole et le soir avant d'aller se coucher, on avale avec un peu de sucre si on n'arrive pas à avaler directement. Ça fait transpirer et le lendemain ça va mieux. Mais le médecin c'est des drogues, c'est pas autre chose, c'est du poison. »

### **Annick**

« -On a des légumes frais, on a le plaisir de manger ce qu'on récolte. »

«-Je fais des confitures de framboises que j'ai un peu réduit cette année, parce que ça poussait partout et n'importe quoi, de brugnons quand il veut bien donner. Je fais pomme-ramboise ou ramboise-pêche. Je fais des confitures de tomate verte. Je fais de la confiture de potiron, également. »

### **Fernand**

«-Les avantages, c'est qu'on sait ce qu'on mange, c'est des produits complètement bio pour moi, parce que je ne mets pas de produits autres que les produits vraiment naturels que je fais moi-même, ou que j'achète, mais c'est juste les anti-limaces voir la bouillie bordelaise. »

### **Andrée**

«-Vous savez le peu qu'on ramasse dans le jardin, j'ai déjà fait trois soupes à l'oseille, je mange beaucoup de salade et quand je vais au marché et que je vois 1 euros 50 une salade, quand vous voyez ça, vous faites la tête, c'est cher. Heureusement qu'on a nos salades. C'est pratique. Vous voyez, bientôt, les oignons blancs, je vais en cueillir un ou deux pour mettre dans ma salade. Ça y est à la fin du mois, on va être sauvés. »

«-Oui, je mets beaucoup de flageolets, haricots verts, de la courgette, des trucs qui tiennent bien en congélation. »

«-Moi, j'aime tout. C'est la guerre qui m'a fait tout aimer. Il fallait manger ce qu'on avait à table, hein ! »

### **Daniel**

Il cultive peu de pomme-de-terre, car il les achète à un cultivateur.

« -Mon rêve c'était d'avoir des tomates, de bonnes tomates. »

«-L'année dernière, j'ai fait des confitures de cassis, de maquereau et puis de mûres, j'ai acheté un récupérateur de jus, de façon à pouvoir extraire le jus et ne pas me casser les pieds avec les petits pépins. »

### **Dominique**

«-Oui, bien sûr, une parcelle comme celle-ci, vous pouvez nourrir, à l'année, avec le congélateur, au moins six personnes, hein ! »

### **Nicolas**

«-Oui, ça m'arrive de congeler beaucoup d'aromatiques, comme ciboulette, persil parce que j'en ai fait en grande quantité. Je les coupe et ce que j'ai en trop, je les congèle. Et puis des haricots verts aussi. »

### **Marcel**

- « Ah oui ! Et puis pareil les tomates, c'est pas du tout le même goût qu'en supermarché mais sinon oui, nous on mange beaucoup de légumes. »

« Donc non, non, moi je congèle pas du tout et puis j'aime pas trop, ce qu'on fait beaucoup quand j'ai beaucoup de haricots verts, on les fait à l'ancienne dans les bocaux le « Parfait super », avec les caoutchoucs, on fait bouillir deux heures dans le faitout, parce qu'on a un grand faitout, parce que j'ai pas de stérilisateur qui irait plus vite, mais bon, si j'avais un stérilisateur pas la place de le stocker. »

-« Oh oui, moi cuisiner, je sais cuisiner, je suis pas un grand chef trois étoiles mais je mourrai pas de faim, enfin c'est de la cuisine naturelle, simple, ma femme si elle fait des ragoûts comme on dit dans le Limousin, vous savez ce que c'est un ragoût, la viande en sauce avec tout dedans des patates, des navets, des carottes, le couscous français on va dire... » (rire).

### **Jeanine et Sophie**

Elles n'achètent pratiquement pas de fruits et légumes.

-Sophie : « Il n'y a pas de perte ! Tout est cuisiné, les blettes, elle va récupérer les cotes de blanc qu'on va cuisiner comme blettes..., les feuilles, ça va être en épinards. Les petits pois et les haricots verts congelés. »

### **Jean**

-« Et après le jardin c'est le plaisir de cueillir ce que je fais et le goût n'a rien à voir. Et même parfois quand on achète au marché c'est cultivé sous couvert, ça pousse beaucoup plus vite, pour plus de rendement, alors qu'ici on laisse pousser plus avec le soleil et avec la nature. Et c'est le plaisir d'être dans la nature, comme ça. »

-« Ça m'apporte aussi beaucoup de variétés de choses qu'il n'y a pas dans mon pays par exemple. Ici, j'ai des haricots que je ramène du Portugal, j'en trouve beaucoup ici, mais c'est des fins. »

-« Oui, des plats d'ici ou mélangés, cuisine à la française ou à la portugaise. On fait un peu des deux. »

## **b. Travail, loisir et bien-être : des concepts complémentaires**

Au jardin, travail et le loisir sont tout à fait conciliables. Les qualités de rigueur, de discipline et d'assiduité sont ainsi requises et même exigées par les membres de l'association, mais elles n'excluent pas pour autant l'expression d'un sentiment de plaisir dans un temps relevant du loisir. C'est un temps à soi, partagé éventuellement avec d'autres et une activité de détente aux vertus déstressantes. Pour de nombreux jardiniers, le jardinage est un moyen permettant l'oubli des soucis personnels ou professionnels dans un environnement particulièrement calme. Il permet l'évasion et de se « vider la tête ». Enfin, la dépense physique complète toutes ces vertus bienfaitrices.

Les citations qui suivent illustrent ce qui vient d'être affirmé :

### **Pascal**

« C'est un plaisir, c'est pas une obsession. »

### **Teresa**

« -Tout ! Déjà, j'ai le club med' ici, gymnase club et en plus les courses ! Et oui ! Regardez, je suis bronzée et je ne suis pas allée en vacances ! (Elle rit) et je n'ai pas beaucoup de sous. Et en

plus, vous savez, quand on s'embête, on dépense beaucoup de sous, hein ! Tandis que moi, c'est l'affaire dans le sac ! »

### **Yvonne**

« -Oh, non, je fais des pauses, j'ai installé de quoi faire mes pauses. »

« -C'est pas une fatigue, mais, pour moi, c'est une détente, on ne pense à rien quand on est dans le jardin, à rien de tout. On ne pense pas à nos malheurs, on ne pense pas à nos misères, c'est vrai que moi j'oublie tout quand je suis là. »

« -Le jardinage, ça vide la tête. »

### **Yann**

-« La tranquillité, déstresser de la semaine, moi je suis dans les chaufferies, donc je vois pas le jour donc quand on vient au jardin c'est un peu plus... voilà. »

- « Ah ça fait du bien ! Ça fait du sport un petit peu aussi. Moi j'étais de la campagne avant de venir ici, j'ai été élevé jusqu'à l'âge de 6 ans à la campagne. »

### **Arrouch**

« -Si tu veux pour moi ici le jardin c'est un loisir, je reste sous le figuier sentir un peu la nature, les gens tout le temps dans le jardin ont un grand terrain et vivent avec ça, mes parents avaient ça au bled, ils vendaient des pois chiches, des melons, des pastèques au marché parce qu'il n'y avait pas d'usines, pas de travail. En Algérie il fait plus chaud, à cette époque le figuier donne déjà des fruits. »

### **Annick**

« -Pour moi, c'est se vider la tête, c'est faire quelque chose de ses mains. Parce que quand on travaille intellectuellement, on a aussi besoin de faire quelque chose avec ses mains. Pour moi, ça a été la couture, le tricot et aussi le jardinage. »

### **Fernand**

« -Parce que j'ai toujours aimé m'occuper de la terre, avoir mes propres légumes, c'était un petit plaisir, quoi ! »

« -Un moment de tranquillité, je dirais, de plaisir, parce que d'abord, un jardin, il faut qu'il soit un plaisir et pas une corvée, donc c'est un temps de repos presque, je dirais dans l'âme, parce que ce n'est pas un repos physique. »

### **Daniel**

-« Le jardinage m'apporte une chose très importante, ça m'évite de penser à mes soucis. »

« -Entre la musique et le jardinage, non, mais entre l'horlogerie et le jardinage, oui, parce que moi, je fais ça au cordeau. »

## **Dominique**

«-C'est ma «danseuse», dirais-je. On se fait plaisir, il faut aussi un peu savoir se faire plaisir et se dire que bon, c'est chacun son truc, y'en a pour qui c'est la télévision, d'autres le football, moi, c'est le jardin. »

-«Oui, le soir, après le travail et c'est un havre de paix. C'est-à-dire que si les gens ne viennent pas trop me voir, ça me permet de lâcher la soupape, ça lâche la pression, c'est bien, c'est sympa, quoi. C'est un choix, par contre si on veut parler rentabilité, c'est pas du tout rentable. Par rapport à l'argent investi. »

## **Nicolas**

«-Il faut être très patient lorsqu'on est jardinier et il faut aussi être capable d'encaisser ces déconvenues, parce que des fois, on met énormément d'énergie. »

«-ça m'apporte de l'évasion, ça me permet de penser à autre chose que le travail, que les inquiétudes qu'on peut avoir à la maison, c'est un truc que j'aime bien faire seul (*rires*), parce que ça me permet de m'isoler de pas mal de choses. J'ai une vie assez remplie en terme professionnel, En fait, de venir ici, ça permet juste de m'arrêter, de mettre « pause », quoi. Et puis, je ne vois pas le temps passer quand je viens ici. »

«-En plus de ça, ça me fait une activité physique. J'ai vraiment l'impression de faire du sport utile, quoi. »

## **Marcel**

- « Quand je suis là, je pense à rien, plus de soucis, surtout quand je travaillais, maintenant un peu moins. »

- « Oui parce que je venais des fois à 6h ou 7h du soir et je restais jusqu'à 9h et puis voilà. J'arrivais ici complètement fatigué, je pouvais pas mettre un pied devant l'autre presque et puis quand je repartais je n'étais plus fatigué pourtant j'avais fait du travail physique, donc comme quoi on se vide. »

## **Jeanine**

- « Et puis, c'est un petit peu du sport, je me dépense, ça m'aide beaucoup aussi, ne serait-ce que pour les mouvements des bras et des jambes, parce que j'ai quand même 81 ans (*rires*), Donc, c'est tout ça à la fois, le bonheur, la liberté, et se dépenser. »

-«le jardinage ça vous prend du temps, hein (*rires*) ! C'est mon activité principale ! Mon ménage est aussi à faire, les repas...Mais, sinon, il n'y a que ça. »

## **Jean**

-«L'avantage pour moi, c'est le plaisir. Je suis maçon de profession et quand je rentre le soir et j'arrive au jardin, ça me libère. On dirait que je deviens zen. Quand j'arrive au jardin, on dirait que j'oublie tout. »

-«Parce que quand on vit dans un appartement, on ne sait pas quoi faire de son temps, alors que si on est au jardin, on a des occupations, on réfléchit. C'est bon pour le moral et pour le

mental, pour tout. On fait travailler plus le cerveau. On réfléchit à ce qu'on va faire demain, à ce qu'on va semer, le travail avec la lune. Un bon jardinier, s'il va au jardin, il trouve toujours quelque chose à faire, tout le temps. »

### **c. Lieu de vie, entre intimité et lien social**

Le jardin est décrit comme un espace domestique « bis » dans *L'honneur des jardiniers*<sup>65</sup>. C'est un lieu personnel et privé, tout en étant partagé avec d'autres. C'est différent des jardins partagés où l'on ressent moins le lieu intime et personnel, on est « obligé de tout partager ». Le jardinage est une pratique solitaire et le contexte permet les échanges de plants, de graines, d'idées. On s'entraide, on se rend service, on échange café, thé à la menthe ou déjeuner. On bavarde. Il y a un vrai tissu social. Le don est aussi très présent au jardin, entre les jardiniers ou auprès des proches ou des voisins. Quasiment tous les jardiniers, sauf exception, jardinent seuls, mais apprécient la présence des autres jardiniers autour d'eux. Le jardin peut aussi être un lieu de souvenir. Les végétaux, les arbres peuvent être associés à des personnes ou des moments du passé. Le sentiment de sécurité est également abordé.

Voici ce qu'en disent les jardiniers :

#### **Pascal**

-« C'est sympa. En plus, on est tous mélangés, toutes religions, y'a Français, Algériens, Portugais, s'il fallait bannir le racisme, on fait ça partout, y'en n'a plus. Et puis, je vois pas les gens s'engueuler, bon, y'a des petites jalousies, ouais, ta tomate elle est plus grosse que la mienne ! Mais, sinon, ça s'arrête là... »

#### **Teresa**

-« Oui, quand quelqu'un va en vacances, tout le monde s'aide, il n'y a pas que moi. Quand les gens vont en vacances où elle, la mémé en question, elle ne peut pas faire toute seule. »

« Déjà, moi je suis plus loin, mais pour les gens qui habitent là, c'est tout près. C'est un espace qui vit, qui est beau au printemps, en été. L'hiver, c'est un petit peu plus gris, mais enfin, quand même. C'est toujours beau à regarder déjà. Après, c'est sûr, les gens peuvent s'y rendre quand ils veulent. »

#### **Yvonne**

« Quand il y a des morceaux de terre qui sont assez durs à retourner, qu'on a piétiné, qui sont très secs, qu'on a du mal à retourner, y'a un ou deux jardiniers qui vient me retourner un petit morceau de terre, parce que moi, je n'y arrive pas. »

---

<sup>65</sup> Florence Weber, *L'honneur des jardiniers, les potagers dans la France du XXe siècle*, Paris, Belin, 1998.

« On rencontre des gens, on bavarde un peu, on va boire un thé, de temps en temps, j'en ai un qui m'appelle là-haut de temps en temps, Allez Yvonne viens boire un thé ! Là, j'ai cassé mon thermos, mais, sinon, je vous aurais fait un café ! » *Rires*

### **Yann**

- « Oui on donne aux enfants, c'est tout. »

- « Je connais tout le monde, tout le monde me connaît. »

### **Stéphanie**

- « Je suis un peu aidée par mon mari et mes enfants, mais c'est essentiellement moi qui m'en occupe. »

### **Annick**

-« Oui, toute seule, sauf avec les petits incidents de santé que je connais actuellement. J'ai une amie d'enfance qui a aussi un jardin qui me donne un coup de main. Il y a beaucoup d'entraide, en fait, quand il y en a un qui part en vacances, on peut arroser son jardin. Quand un a un petit souci, l'autre aide. »

« Et c'est aussi la convivialité, le partage et l'échange avec les autres. C'est une école de vie et de partage. Je pense qu'en fait, il faut qu'il y ait de l'entraide, de l'échange, je pense que c'est le plus important, parce que ça permet d'abord de s'enrichir et d'enrichir les autres. L'échange est tellement important, si on n'échange pas, on fait quoi, ça sert à rien. »

### **Fernand**

« On échange des légumes, des plans, tout le temps, des plants de salade, de tomate, quand on en a trop, de toutes sortes. »

-« Alors, les salades, oui, je les donne à une amie qui est voisine, je donne à des amis, à ma fille qui n'est plus à la maison. »

### **Andrée**

-« J'en donne à des gens qui en ont besoin, dans mon immeuble. Vous voyez. Sur mon palier, il y a une femme seule avec trois enfants, alors, quand j'ai une belle courgette, je dis tiens, je vais l'apporter là-bas... Vaut mieux la donner à quelqu'un qui en a besoin que de la foutre à la poubelle. »

-« Oui, des fois, au jardin, je tricote. »

### **Daniel**

« On se fait des partages de produits quand on a un petit peu trop. C'est une excellente ambiance. »

-« L'avantage du jardin collectif, c'est qu'on a le voisinage et quand ça se passe en bon voisinage, d'abord, on peut discuter un petit peu de temps en temps, on se fait la bise, on se fait des échanges et puis, on apprend des choses, parce que lorsqu'on est tout seul, on est



quelquefois borné et on ne réussit pas et on ne sait pas pourquoi, alors que... L'astuce que j'ai trouvée l'année dernière avec le vinaigre blanc, heu... Je n'aurais pas trouvé tout seul ! »

### **Dominique**

-« Oui, et il fut un temps où avec mon épouse, nous venions dîner ici. »

-« Je jardine seul, bon, avec mon collègue d'à côté, nous avons des outils mitoyens qu'on se partage, il a la clé de ma cabane, j'ai la clé de la sienne, et puis, voilà, mais, il n'y a personne qui vient m'aider, ni rien »

« Ah, ce sont les relations humaines, et aujourd'hui, on se rend compte que c'est de plus en plus compliqué. Les rapports humains sont de plus en plus compliqués, dans tous les domaines, pas que dans les jardins, c'est le reflet de la société. »

-« Dans quel sens ? »

-« Conflictuel, les gens se retournent sur eux-mêmes, évitent de prendre part, à s'engager, ou s'engagent que s'ils ont besoin de quelque chose. Ici, ça se ressent un petit peu, mais encore trop, dans le sens où c'est un peu du loisir, y' a le travail à faire, mais si on choisit de venir, c'est pas une contrainte. »

### **Marcel**

- « Oui, oui tout seul, au début ma femme me donnait un coup de mains mais bon je lui ai dit, c'est pas la peine, si y'a quelque chose à récolter ou si y'a besoin d'un coup de mains elle vient mais sinon c'est... »

-« Y'a quelques années si vous étiez venue, y'avait toute la journée, dans les HLM, deux ou trois trucs, enfin la musique à fond, je vois pas comment les voisins arrivaient à vivre et puis y'avait pendant un moment quelqu'un qui avait perdu la tête, qui gueulait tout le temps, toute la journée, donc c'était pas et au début les jardiniers avaient beaucoup plus tendance à mettre les transistors très fort, il a fallu qu'on mette un peu le ho la là-dessus, maintenant c'est devenu calme donc c'est bien mais ça c'est les inconvénients qui petit à petit se sont tassés. »

- « Sinon, j'ai de bons rapports avec un peu tout le monde, je suis assez conciliant, je suis peut-être trop gentil. Je suis le plus jeune dans le jardin, 22 ans, je voudrais m'éloigner du bureau. »

### **Jeanine et Sophie**

-Jeanine : « Quand je viens là, c'est un rappel de tous ces souvenirs là et surtout de la liberté, parce que nous nous sommes retrouvés à reprendre le jardin que nous avions en ville, j'avais onze ans. Je suis née en 1934, donc ça fait 44, donc la liberté après. En plus, le jardin de mes parents avait un mur tout au tout comme ça, donc ça rappelle un petit peu ces choses-là. »

Jeanine : « Je m'arrange avec mon voisin, lui il fait les poireaux et moi je fais les choux de Bruxelles. Alors, à la saison, lui me donne des poireaux et moi je lui donne des plants de choux de Bruxelles. Il y a l'échange. »

Sophie : « C'est un voisin en face qui nous a donné les plants, c'est un concombre polonais, on ne sait pas ce que c'est, on va découvrir. »

-Jeanine : «Oui, les enfants et les petits-enfants quand ils viennent, ils sont ravis de se promener dans le jardin, surtout si c'est la saison des fraises. Surtout quand Lucie vient en septembre, c'est celle qui habite Paris avec sa maman, elle va dans les framboises. » (*rires*)

-« Oh, non, c'est quand même plus sympathique et la population est bien mélangée aussi et c'est très agréable. Des gens charmants ! »

-Sophie : Des cultures différentes, là-bas portugaise, à côté laotienne, Ali est Mauricien. En face, il est Polonais, il y a l'Algérie, le Maroc. Chacun vient avec ses plantes, ses légumes.

### **Jean**

-«Oui, d'être à l'air, exactement. Et puis, il y a le voisinage des jardiniers autour, le contact, on partage... On se partage des conseils, on se partage des graines, des variétés. »

-«Oui, ça arrive de partager avec la famille ou les amis, oui. »

-«J'aime bien donner des conseils. Après la personne est libre de suivre ou pas mes conseils, mais bon, j'aime bien partager. »

- « Maintenant, comme je l'ai dit précédemment, au niveau social, c'est aussi intéressant de venir ici. Les avantages, c'est que c'est proche des habitations, moi, j'habite juste à côté. »

### **Nicolas**

«Au niveau du site, je trouve qu'entouré de bâtiments, c'est agréable, parce que c'est rassurant, on entend souvent des gens des gens qui ont des jardins qui se font voler leurs légumes par des gitans, ou... Ici, j'ai pas du tout d'inquiétude. »

«Les gens de la résidence sont plutôt agréables, ils disent tous bonjour, parfois, on discute, il y a des liens qui se créent. Moi, je suis très bien où je suis, finalement, parce que j'ai une visibilité sur les gens qui passent, ils m'encouragent, ça fait plaisir, quoi ! »

#### **d. Histoire, patrimoine et labellisation**

Certains jardiniers connaissent plus ou moins précisément l'histoire des jardins, d'autres pas du tout. Les visions sont différentes selon les âges. A chaque génération, chaque personne, son vécu et ses souvenirs et donc sa perception du jardin. Mais généralement, lorsqu'on insiste et qu'on discute plus longuement, chacun arrive à exprimer une conscience patrimoniale, faisant référence à l'histoire ou à la communauté du quartier qui serait lésée si les jardins disparaissaient. Il est fait référence à la tradition, aux générations futures, à l'histoire et au jardinage comme une activité « typiquement française ». Certains ont lu le livre de Pierre Desnos sur l'histoire des jardins. La labellisation est perçue la plupart du temps comme une bonne chose qui contribuera à la protection des jardins, mais l'implication dans l'ouverture au public est moins évidente. Néanmoins, les comptes rendus des ouvertures au public lors des

manifestations officielles « Rendez-vous au jardin » et « Journées européennes du patrimoine » pour l'année 2015 sont très satisfaisants. Ils sont reproduits en annexe IX et X. La labellisation est souvent attribuée à la beauté et à l'entretien du lieu et à son utilité publique. Annick a travaillé sur les archives pour accompagner Pierre Desnos dans la rédaction de l'ouvrage sur l'histoire des jardins. Dominique insiste sur le manque de moyens humains et financiers pour être à la hauteur des 40 jours d'ouverture par an. Il est d'accord sur le principe du label, mais constate un décalage entre les jardins familiaux et de grands parcs des Yvelines qui ont eux aussi reçu le label. Il revient aussi sur la destruction de la maison du gardien. Les avis sur la disparition de la maison du gardien varient, mais plusieurs personnes la regrettent. Marcel note que le quartier « ce n'est pas Neuilly-sur-Seine » et qu'il faisait un peu peur. Nicolas parle de la volonté des jardiniers de maintenir ce site. Jeanine, Dominique, Yvonne et Denise habitent le quartier depuis longtemps et l'ont vu changer, de village à banlieue urbaine et déplore parfois la disparition des commerces de proximité. Le quartier est moins vivant selon Yvonne.

Les citations suivantes illustrent le propos :

### **Pascal**

-« Là, c'est un plus, à ce moment-là, le label sert vraiment à quelque chose. Ce serait dommage que ça disparaisse pour les générations futures qui arriveront après nous, c'est bien qu'on puisse continuer, c'est une tradition. Et puis, le jardin, c'est quand même typiquement français. »

-« Potager ou jardin en général, oui, on est plus amoureux de la terre que d'autres nations. »

### **Teresa**

-« Non, je ne sais pas exactement, mais ça fait un petit moment que ça existe. Mais après, je sais que c'est une personne très riche qui a donné les terres à l'association. C'est tout ce que j'ai compris, ce n'est peut-être pas tout à fait ça parce qu'on raconte ceci et d'autres, autre chose. Maintenant, ça appartient à l'association, à part ça... »

-« Parce qu'il est beau et d'utilité publique, voilà ! Il y a plein de choses ! »

### **Yvonne**

« Oui, on a fait une grande émission, il y a deux ans au moment des portes ouvertes, et j'ai participé. Bon, l'origine des jardins, je sais qu'elle date des années 1900. Il y avait les jardins ouvriers dans le temps, ils avaient même des baraques où il y avait des poules, des lapins, des trucs comme ça. J'ai habité le quartier depuis 65 je suis là, donc j'ai vu l'évolution des jardins, j'ai vu comment ça se passait, je trouvais à l'époque que ça faisait un peu plus fouillis que maintenant. »

« Je fais de la pub pour les journées portes ouvertes ! »

« Alors je leur avais préparé un goûter et je leur avais fait, monsieur Marcel travaillait encore à l'époque, donc c'était moi qui m'en étais occupé, je leur avais sorti du thym, du laurier et je leur avais fait à chacun un petit bouquet et ils sont partis avec. »

-« Oui, j'ai vu évoluer le quartier, oui, on avait beaucoup de commerçants tout le long là, je me souviens de ça, c'était vivant ! Que maintenant, y'a que des boutiques fermés, là, c'est dommage c'était très vivant. On avait le boucher, la pharmacie, le pressing, le marchand de journaux. »

-« Ils n'auraient jamais dû [détruire la maison du gardien], non, moi, ça m'a fait mal au cœur, parce que j'ai toujours connu cette maison. C'était bien avant, on avait un repas, on avait beaucoup de jardiniers, entre La Ménagerie et nous qui venaient, on était une soixantaine ! C'était une journée sympa, on avait l'apéritif, on avait un traiteur, c'était bien organisé, on a ce qu'il faut pour le faire, on a toutes les assiettes, mais seulement, on n'a plus de place. Je trouve que ça c'est dommage. »

### **Yann**

- « J'ai toujours entendu dire que c'était une donation, de qui, je ne sais pas. Après, il paraît que ce sont les jardiniers qui l'ont acheté 1 franc symbolique. C'était avant la guerre. »

- « Pour moi ça apporte rien, on est labellisé c'est bien, les jardins ne bougeront jamais d'ici.

- Oui, ils feront ce qu'ils voudront, moi j'ouvrirai pas mais ils sont prévenus. Je ne veux pas m'emmerder avec ça. »

### **Stéphanie**

- « J'ai lu le bouquin fait par un journaliste. » - « Pierre Desnos ? »

- « Oui quand je suis arrivée, je l'ai acheté et je l'ai lu. »

- « Je pense que c'est pour préserver ce type de jardin et éviter des constructions, j'en sais pas beaucoup plus. »

### **Arrouch**

- « Oui c'est bien, c'est bien pour le quartier, on devrait le faire partout. »

### **Annick**

Elle pense que le label permet de recentrer les jardiniers quand ils prennent trop d'aise avec la réglementation. Cela permet aussi de sauvegarder la parcelle déjà « mangée » au cours des dernières décennies. Elle a participé aux premières ouvertures pour les journées du patrimoine et a réalisé des panneaux sur l'histoire du site, pour l'occasion.

« Quand on a fait l'ouverture aux journées du patrimoine, j'étais présente. Sur les recherches, ça a été un des points qui m'a permis de me replonger dans les archives de l'association. »

« Je me suis laissée guidée et je suis allée aux archives avec lui, on a cherché chacun sa partie, ce qui m'a permis d'aborder les consultations d'archives que je n'avais pas fait jusqu'à

maintenant. Je cherchais tout sur internet plus que sur archives réelles. Et puis, on a épluché tout ce qu'on avait en possession de tout ce qui restait des archives de l'association, puisqu'une partie quand même avait disparu. Donc, bon, on a essayé de reconstituer comme on pouvait cette histoire. »

-« Ce serait dommage, parce que ce serait déjà tout un pan de l'histoire qui s'arrêterait et pour les familles qui actuellement n'ont pas beaucoup de moyens, c'est aussi un moyen de se nourrir. Et sinon, l'histoire des jardins ça m'a surpris beaucoup parce qu'on voit bien la vie, justement le transfert des personnes de la terre venant sur l'industrie, sur les usines, on le voit très bien. »

### **Fernand**

-« 110 ans, c'est pas mal hein ! J'ai lu le livre (*rires*). Je l'ai à la maison. »

-« Je sais qu'ils avaient fait une demande, pas de label, ce n'était pas tout à fait ça, ils avaient demandé à ce qu'ils soient...classés. Pour ne pas qu'on vienne nous les enlever un jour et puis construire, parce que c'est vrai que la ville, avoir une parcelle de terrain comme celle-là pour construire, ça leur aurait fait plaisir, ça c'est sûr. Ça nous permet d'être sûrs qu'au moins on ne va pas nous les enlever. »

-« Oui, ça a bien changé, c'est comme toutes ces maisons dans le quartier Jussieu, en montant sur la gauche, avant d'arriver à Hector Berlioz, toutes les petites maisons qu'il y a avait avant, tout a été détruit. C'était sympathique, ça bouge... L'église Sainte-Bernadette, l'école qu'on appelle l'école rouge. »

### **Andrée**

-« Oui, on est propriétaire, c'est une association et c'est à nous le terrain, pour le moment... Et là je me bats avec Pierre pour qu'on ait le patrimoine. »

### **Daniel**

-« Non, je ne connais pas l'histoire du jardin »

-« Oui. J'en ai entendu parler, mais on n'a pas eu d'information, parce qu'on n'a plus de salle de réunion » (*suite à la destruction de la maison du gardien*).

-« Maintenant que vous me le dites, j'ai vu ça à la bibliothèque de Versailles. Il y a une exposition et ils en parlent. »

### **Dominique**

-« D'où l'intérêt de garder un pôle de jardiniers anciens, je dirais, vous voyez ? Et ça permet de donner une certaine âme à l'association. Et l'historique, ça permet d'avoir la mémoire et tout ça. Bon, moi, c'est ma façon de faire, parce que bon, au niveau association je suis bien placé quand même. »

-« Oui, je suis natif de Versailles, j'habitais avant à côté, j'étais chez mes parents aux Horticulteurs donc, je connais la vie du quartier. On voit évoluer au début, je me souviens, à Bernard de Jussieu, il y avait des gens qui vendaient des glaces, parce que les gens n'avaient pas tous des frigos, une crémère passait, il y avait un rémouleur qui venait affûter les

couteaux. Souvent, à Versailles, il y avait pas mal de gens qui habitaient des meublés, les sanitaires étaient sur le palier, il n'y avait pas de douche, donc le quartier a évolué, aujourd'hui il évolue encore, mais d'une façon différente, par la paupérisation, parce que les gens sont plus que pauvres et ça engendre malheureusement certains trafics que nous déplorons. »

-« Oui, on a fêté les 100 ans, mais, pendant la guerre, les gens avaient des clapiers et la maison qui a été démolie, parce que la pauvre maison était en ruine, y'avait un bal qui était organisé, il y avait un lieu de vie, quoi. »

Au sujet de la destruction de la maison du gardien :

-« Hé oui, mais pourquoi l'association a été responsable de ce projet, c'est que cette pauvre maison avait un DPE (*calorimétrie, dépense d'énergie*) plus que déplorable, la maison, c'était une passoire, problème d'humidité et tout. En plus, il faut savoir que la trésorerie n'a pas une trésorerie illimitée, donc y'avait pas cinquante possibilités. »

-« Il a fallu réfléchir au dossier, c'est depuis 2004, donc ce n'est pas d'hier... Il a fallu trouver une solution et la solution a été trouvée, le point noir, c'est qu'une personne a posé un recours, donc on a attendu trois ans et ce n'était pas tout à fait le même projet. Il a fallu retravailler les financements, ce qui n'est pas facile. Mais, bon, l'association garde son capital, le gardien aura son 5 pièces. »

-« Mais, ça n'a pas été vendu, c'est ça ? »

-« Ah si si, ça a été vendu, mais bon, nous on va récupérer notre capital, on va être propriétaire de l'habitation. Donc capital, mais qui veut dire capital ne veut pas forcément dire liquidités. »

-« Sinon, le label Jardin remarquable, qu'en pensez-vous ? »

-« J'en pense, y'a deux façons d'interpréter la chose. A savoir que nous, on est un peu tout seuls et on n'a pas eu vraiment d'aides. Ça aurait été bien, admettons de dire, la ville vous met une benne pour nettoyer, parce que avec le label jardin remarquable, il faut vraiment que ce soit top ! On n'a pas eu d'aides, voilà ! Quand on voit, effectivement, Jardin remarquable, mais, bon, c'est plus des parcs que des jardins, on est les seuls à être des jardins... Choiseul, le château de Breteuil, c'est magnifique, Rambouillet, aussi, avec la Bergerie, magnifique, Saint-Germain en Laye, on tombe dans du haut de gamme, Thoiry, Baron de la Panouse Et puis, nous, Potager du roi... et jardins Petits Bois Bernard de Jussieu... Vous voyez, donc sur le principe OK, donc, c'est gratuit et autre, ça demande de l'investissement, je pense qu'il faut avoir un certain recul par rapport à ça. »

-« Par contre, boxer dans une catégorie qui n'est pas la sienne c'est toujours gênant. »

## **Marcel**

- « Vous connaissez l'histoire des jardins ? »

- « Oui parce que j'ai eu l'occasion de me plonger dans les archives, Monsieur Desnos m'avait sollicité et on a passé tout l'été 2011 à faire le livre. Donc je connais bien l'histoire des jardins avec toutes les péripéties qu'il y a eu depuis la création et le rachat des parcelles, la reprise en main des jardiniers dans les années 80 quand le trésorier était parti, c'est une histoire qui se renouvelle avec l'argent. Par contre le quartier je connais pas du tout parce que je ne venais pas

là, c'est un quartier qui faisait un peu peur. On disait même ça appartient pas à Versailles, ici y'a 18 % de logements sociaux, c'est pas Neuilly-sur-Seine. C'est pas une ville entièrement bobo comme Paris. »

- « Oui c'est ça et ensuite j'ai fait don des archives de la création des jardins jusqu'à 1970 aux archives communales de Versailles qui les a toutes archivées et numérisées »

### **Jeanine et Sophie**

-Jeanine : « Mon mari avait un membre de sa famille qui a tenu la loge, là. Et lui avait un poulailler devant et on mettait nos légumes en passant, on les jetait dans le poulailler, ou du pain, pour nourrir les poules, de temps en temps et lui pour faire plaisir, il donnait un œuf ou deux, pour un enfant. Et ils sont partis tous les deux en Normandie et décédés, mais, ils étaient très âgés quand ils ont laissé. »

A propos du label :

-Sophie : « Si ça peut les protéger. »

-Jeanine : « Si on l'a reçu, c'est qu'on le méritait ! »

A propos de l'ouverture obligatoire au public :

-« Ah, ça fait beaucoup ça ! ça fait... attendez... 3 ou 4 jours par mois, ça fait 48 par an. »

-Sophie : « Pour les enfants, ça peut être pas mal aussi. Les petits pois, ça ne vient pas d'une boîte et le poisson n'a pas des yeux carrés... »

A propos des maisons HBM qui longeaient les jardins :

-Jeanine : « Oui, il y avait deux sœurs qui habitaient là et on passait les légumes par-dessus pour leur en donner. Sainte Bernadette a été construite, mais grâce à la générosité de beaucoup de gens, sinon, il n'y avait pas d'église. »

### **Jean**

-« Je pense qu'il y a une bonne centaine d'années. Parce qu'il paraît que c'était une dame qui a donné ce terrain pour les gens un peu défavorisés qui pouvaient ainsi cultiver leurs légumes ».

-« Je pense qu'il a été visité par des gens de l'extérieur, déjà des journalistes, il y a deux ou trois ans et j'ai appris que ce jardin-là, il est équivalent au Potager du roi du château de Versailles. Et je crois qu'on est le premier jardin en France à être si bien entretenu, donc c'est bien, c'est un bon point pour nous. »

### **Nicolas**

-« Ils ont fait aussi des portraits assez intéressants sur des jardiniers qui sont encore là (*à propos du livre de Pierre Desnos*). Au niveau historique, c'est une association qui ne date pas d'hier, c'est une volonté aussi. Je pense que les jardins familiaux ont risqué à plusieurs reprises de ne plus exister, donc, pouvoir exister encore aujourd'hui, c'est parce qu'il y a des gens qui se sont battus, qui ont été volontaires, qui y ont cru et franchement, je trouve ça très beau. »

#### 4. Les pratiques et l'appropriation du lieu par les jardiniers

##### a. La transmission, l'apprentissage et l'expérimentation

Plusieurs jardiniers et jardinières ont appris le jardinage avec leurs parents qui étaient cultivateurs ou qui avaient du terrain, certains, enfants, avaient leur carré de terrain à cultiver. Souvent cela représentait une contrainte plus qu'un plaisir. Ils ont vraiment pris goût au jardinage à l'âge adulte. Les travaux à la ferme étaient durs. Il y a eu transmission du travail de la terre. La transmission ne s'est d'ailleurs pas forcément faite par l'apprentissage direct, mais parfois juste par l'observation. Nicolas se souvient de sa grand-mère qui faisait son jardin, mais c'est seulement aujourd'hui qu'il réalise tout ce qu'il faut faire et qu'il voit les saisons, c'est en pratiquant. Par contre, ce n'est pas toujours facile de transmettre aux enfants qui sont néanmoins contents de manger des produits du jardin. Sinon, l'apprentissage peut se faire par l'intermédiaire de livres ou de revues spécialisées. La revue *Rustica* est souvent citée comme moyen d'information. Sur internet, les jardiniers cherchent au hasard sans avoir de site de prédilection, sauf peut-être «Jardiner avec la lune». La transmission se fait aussi entre les jardiniers ou au contact de personnes qui travaillent dans le maraîchage ou l'agriculture. Les plus expérimentés forment les plus jeunes ou les nouveaux. L'apprentissage est indispensable, on s'improvise rarement jardinier. L'émission de télévision consacrée au jardinage la plus regardée est *Silence ça pousse*. Fernand essaie d'apprendre à ses enfants à reconnaître un aliment du jardin. Savoir se débrouiller, s'adapter, c'est la base pour Teresa qui vient de Pologne et a connu dans les années 1980 le manque de denrées. L'expérimentation et l'innovation font également partie de la pratique du jardinage. On teste, on expérimente et on voit le résultat, ensuite on adapte selon ses besoins. Stéphanie pense aux enfants de l'école qui vont apprendre et découvrir le jardin et comment poussent les plantes. Andrée a deux livres sur les associations de plantes qu'elle prête à de nombreux jardiniers.

Voici les citations qui illustrent ce constat :

##### **Pascal**

-«J'ai un livre sur les maladies. Donc je regarde la maladie qui correspond et je mets le traitement adéquat. Si y'a bio, je préfère traiter bio, si y'a pas... Alors, moi, j'ai toujours appris sur le tas. »

-« Une revue qui s'appelle *Rustica* qui est assez bien achalandée, avec des bons conseils, après, y'a à prendre et à laisser. Et puis d'autres livres, *Le parfait jardinier* par exemple. On fait un mélange de tout et on sa cuisine à nous, chaque jardinier a ses p'tits secrets qui marchent ou qui marchent pas... »



-« Et puis, d'essayer des trucs nouveaux... par exemple des variétés de tomates russes, on va voir ce que ça donne, j'ai pris des jaunes, et des noires, aussi. Quand je vais acheter, je regarde un peu, et puis y'en a cette année, j'ai changé, j'en ai fait moins. J'ai mis les graines, je les ai fait pousser et je les ai replanté moi-même. Ça paraît pas, mais c'est hyper compliqué et hyper long. »

### **Teresa**

-« Eh bien, dans la vie, il faut savoir se débrouiller, quand on n'a pas grand-chose. C'est ça le plus important, après on s'adapte à la situation. Mais dans chaque situation, il faut savoir se débrouiller, c'est de plus en plus important. »

-« Je suis née à la campagne et j'ai vécu toute mon enfance à la campagne, donc ça veut dire toutes les vacances au travail. En fait, je n'aimais pas les jardins, à l'époque. En fait, c'est venu avec l'âge. Etant jeune, je travaillais trop sur la terre, j'étais obligée de travailler pour aider mes parents, donc le jardin ça ne me disait pas grand-chose au départ. C'était une contrainte, c'est vers 40 ou 45 ans que ça m'a pris de retourner aux sources. »

-« Ce que j'ai fait ici, c'est tout à fait autre chose. J'essaie de faire un autre style de culture maintenant. Comment dire, quand je travaillais avec mes parents, je m'investissais beaucoup moins, tandis que maintenant je cherche le mode de culture de certaines choses que je mets, et puis, j'essaie de faire dans l'art des sciences. »

-« Il y a l'Internet, il y a *Rustica*, il y a les livres. J'ai un oncle qui a fait ses études dans l'agriculture, donc j'ai plein de ses livres à lui. Où je peux, dès que je trouve quelque chose sur les jardins, je me renseigne. Et puis après, pour bien faire, si on s'intéresse, et qu'on fait des choses, on voit la logique. On voit la logique et on peut même inventer, déduire certaines choses soi-même, à force de pratiquer, on voit des choses. »

### **Yvonne**

-« Je suis une fille d'agriculteurs. Je savais cultiver, mes parents travaillaient la terre. »

-« Donc je suis originaire du Morvan, mes parents jardinaient, ma mère nous emmenait, à huit ans, on arrachait les pommes de terre. On faisait la culture, on faisait les moissons, on faisait les foins, on savait faire tout ça. Parce qu'on allait à l'école, mais il fallait aider nos parents qui travaillaient avec des chevaux à l'époque. Donc on était vraiment dans la culture. »

-« Oui, j'ai vu ma mère, mon père le faire et puis à bêcher, tout ça, il fallait le faire, il fallait les aider ! On était tout jeunes, on était cinq à la maison d'enfants, donc on arrachait les pommes de terre, les mettre en silo, oh, c'était toute une aventure, y'avait des topinambours aussi, ils avaient des betteraves sucrières, des grosses betteraves qu'ils donnaient à leur bétail, il fallait arracher ça. »

-« Oui, je suis abonnée à *Rustica* et je n'ai pas internet, mais je regarde les émissions de télé, *Silence ça pousse* sur la cinq. »

-« J'ai un frère, si j'ai un souci, je l'appelle et je lui demande ce qu'il faut faire. Il a son jardin, il était cultivateur. On sait qu'il faut ramasser des orties pour mettre aux pieds des tomates. On peut arroser après en faisant du purin de rhubarbe, d'ortie, j'en ai, je fais avec. »

## **Yann**

- « Les livres, mon ancien voisin qui est décédé aujourd'hui, le pauvre vieux. Et regarder les autres, en échangeant avec les autres, les jardiniers, les anciens. C'est surtout avec les anciens que j'ai appris. »

- « *Silence ça pousse* sur la 3. Oui parfois ça donne des idées, sinon je reçois toujours *Rustica* toutes les semaines. »

## **Stéphanie**

-« Mes parents en avaient un, donc j'ai grandi avec des jardins potagers à côté de moi mais je participais ponctuellement. »

- « Oui disons que je les aidais, quand on doit gérer soi-même, c'est très différent parce que il faut apprendre tous les gestes, c'est pas seulement recopier ce que l'on voit mais là on pas forcément d'aide donc là c'est quand même un début pour moi. »

« C'est l'avantage de ne pas être seule chez soi mais d'être entourée, de bénéficier de l'expérience, ce qui est sympa aussi c'est le monde du gratuit, c'est-à-dire qu'on échange beaucoup les graines, les pratiques. Là je reçois plutôt que je ne donne (*rires*), mais c'est chouette oui. »

- « Vaste sujet ! Si on parle des jardins, c'est le rapport à la nature, j'ai eu des parents qui m'ont montré à quel point elle est merveilleuse, ça je trouve que c'est chouette de pouvoir le transmettre et essayer de voir l'intelligence de ce qui est tout petit, finalement ce qu'on ne voit pas ou ne comprend pas, essayer d'appréhender un petit peu tout ça et apprendre le respecter, c'est quand même quelque chose qui est fragile. »

## **Arrouch**

-« Oui j'ai appris à jardiner quand j'étais jeune mais les saisons n'étaient pas les mêmes (*en Algérie*). Au début les gens se moquaient de moi : « pourquoi tu fais comme ça, pourquoi tu fais comme ci », mais moi j'ai appris la façon quand j'étais jeune et puis en fin de compte, tout le monde fait comme moi (*rires*). Au moment de la récolte, on me disait : « toi tu fais des miracles », moi j'arrose les patates, si ça vient tant mieux, sinon tant pis, j'essaye. Aujourd'hui encore j'essaye des choses. »

- « Ce que vous voyez autour ici, la terre a été apportée, la patate et les haricots ici ça pousse impeccable mais si je les mets un peu plus bas là-bas c'est nul, les plantations meurent au bout d'un mois. La tomate c'est pareil, là-bas au fond c'est bon mais quand je les mets par ici c'est pas bon. »

## **Annick**

-« Je suis issue d'une famille de cultivateurs, enfin, mes grands-parents étaient cultivateurs. Ils avaient un domaine. Mon père cultivait son jardin. »

-« Oui, c'est du mimétisme depuis toute gamine. Et de toute façon, on n'avait pas le choix. (*rires*) »

-« Oui, on fait les plants avant avec eux (*les petits-enfants*). On sème à la maison, on ramène les plants, on les plante et ils viennent arroser et ramasser et ils aiment bien. Le plus jeune m'a dit qu'il aurait un restaurant avec son jardin à côté. Il a 9 ans. »

-« *Silence ça pousse* et des fois, un reportage sur les jardins, j'écoute également RTL où il y a aussi de bons conseils de temps en temps, le samedi ou le dimanche matin. »

-« Internet de temps en temps et j'ai mon calendrier « jardiner avec la lune » »

### **Fernand**

-« J'ai appris un peu sur le tard, avec les autres jardiniers aussi. Je suis venu en France, j'avais neuf ans. Avant oui, on jardinait, mais après, non. »

-« Ce que j'essaie de transmettre, c'est justement la terre, parce que sans elle, on n'aurait pas à manger. J'essaie de leur inculquer ça. Leur expliquer que les légumes qu'on mange, ça ne pousse pas tout seul, il faut leur donner le temps. On ne mange pas n'importe quoi, n'importe quand. C'est leur inculquer les saisons, parce qu'un légume d'été, on ne va pas le trouver en hiver et si on le trouve en hiver, c'est soit qu'il vient de très loin, soit qu'il est cultivé d'une façon qui n'est pas naturelle à lui-même. Donc essayer de leur transmettre ça, parce que ce n'est pas toujours évident. »

### **Andrée**

-« Avec mon père, on avait un pavillon et nous les gamines on voulait faire comme mon père alors il nous avait donné à chacune un petit bout de terrain étant gosses, alors bien sûr, c'était labouré par lui. Et quand il plantait des légumes on était toujours derrière son dos, donne-moi une graine de ci et donne-moi une graine de ça. C'est comme ça qu'on a appris à faire le jardin. J'avais 7, 8 ans. Après on a eu la guerre, nous les sinistrés. C'est mon père qui nous a appris à connaître les légumes, on mettait les haricots, juste trois ou quatre graines et on mettait même des lentilles. »

-« Oui, *Rustica* toutes les semaines. Et j'ai mes livres là. Les meilleures associations de légumes, *Le poireau préfère les fraises*, *les meilleurs associations de plantes*, 100 % bio. Vous voyez si vous mettez les concombres avec du radis, vous n'en aurez pas. Je leur apprend à tous. Mon livre il voyage partout. Et celui-là, *Le choix durable, les tomates aiment les carottes, les secrets du bon voisinage des plantes*. »

### **Daniel**

-« Mes parents avaient une maison individuelle où ils passaient leurs vacances pendant six mois de l'année, dans l'Yonne, mon meilleur copain d'enfance, c'était un cultivateur, les parents et beaux-parents de ma femme, ce sont des cultivateurs qui faisaient de toutes les cultures, maintenant, ils se sont dirigés vers les vendanges, mais il y a une base qui est importante. Et puis, j'ai la chance d'avoir des voisins de jardin qui sont adorables qui me donnent de bons tuyaux. »

-« Oui, souvent, *Silence ça pousse*. C'est un connaisseur, il connaît bien ses produits et il a un coup de patte extraordinaire pour présenter. Je ne dis pas que c'est un bon dessinateur, parce qu'un bon dessinateur sait dessiner n'importe quoi, mais ses produits il sait les mettre en valeur. »

-« Je consulte internet, ne serait-ce que pour le calendrier. Je ne suis pas abonné, si j'en prenais un, ce serait *Rustica* certainement, mais il y a ce qu'il faut sur Internet. »

### **Dominique**

-« Par mon beau-père qui avait un jardin, c'est lui qui m'a donné un peu la fibre du jardinier, quoi. »

-« Dans le jardinage, on apprend toujours. Ce n'est pas une science exacte ; il y a des choses à apprendre, des choses à expérimenter. »

« ... C'est arrivé avec mes enfants, ils avaient chacun un petit carré, c'était une constante, après arrivés à un certain âge, le jardin... Mais déjà, ils vont savoir qu'une carotte ça vient pas d'une boîte, une salade pareil, que tout n'est pas carré et puis, l'odeur, on coupe une salade... sent le lait de la laitue, une autre salade n'aura pas la même odeur ! Il y a le parfum, les arômes, ça c'est important. »

### **Marcel**

- « J'ai jardiné avec mon père tout petit jusqu'à l'âge de 14 ans et demi avant mon départ en pension pour le lycée à Périgueux, j'avais mon carré de terrain, mais qui était... qui faisait 2 mètres sur 5 peut-être mais c'était déjà beaucoup, c'est mon père qui le bêchait et moi je mettais des petits pois, des haricots »

### **Jeanine et Sophie**

Jeanine : « Mais, j'ai toujours connu un jardin pratiquement, mes parents en avaient un. »

-« Et quand on était petits, ils nous donnaient un petit espace de terrain pour jardiner. En observant. C'était bien agréable. Donc j'ai toujours connu la terre. M'en séparer, ce sera difficile. »

-Jeanine : « Oui, pratiquement tout le temps maintenant, on jardine ensemble et c'est elle (*Sophie, sa fille*) qui fait la plus grosse partie. Je supporte difficilement l'effort quand il fait chaud. Donc c'est elle qui prend la suite et je pense qu'après, le jour où j'aurai laissé... »

-Sophie : « Ce sont des enfants (*ses neveux et nièces*) qui ont l'habitude, ils ont tous un jardin. Et puis, j'ai une sœur qui vit avec un agriculteur, eh bien, on sait ce que c'est qu'un jardin. Ils connaissent la terre. »

-Jeanine : « On fait des essais, il y en a un d'ailleurs que je n'ai pas pu faire hier, mais que je vais faire, c'est utiliser de la cendre de bois. C'est surtout pour les tomates, comme elles ont toujours tendance à être malades depuis quelques années, on essaie des tas de choses et là, on a mis dans le fonds, du compost, ensuite, j'aimerais maintenant mettre de la cendre de bois et pailler au-dessus, pour éviter qu'une tige du bas touche la terre. »

-Sophie : « Et chaque tige a été transpercée d'un petit bout de cuivre. »

### **Jean**

-« Et qui vous a appris à jardiner ? » -« Personne, c'est le plaisir, c'est une passion que j'ai. »

-« Oui, en voyant les autres, ça compte évidemment, pour voir comment on fait, des conseils. »

-« D'apprendre, chaque année on apprend quelque chose. Par exemple quelqu'un qui vient de l'étranger peut venir avec des variétés tropicales ou autres... On apprend toujours. »

### **Nicolas**

« Les personnes de l'association sont là aussi, sont très ouverts, ils peuvent donner des conseils. Ils nous laissent en même temps autonomes et libres, mais, ils sont aussi là pour nous dire, il faut faire ci, il faut »

-« Oui, alors, j'ai lu les livres. Le livre c'est avec un présentateur très connu... » -« Qui fait *Silence ça pousse* ? » -« Oui, c'est ça ! »

-« C'est aussi l'affaire de beaucoup d'expérimentation. »

« Vous avez vu, j'ai fait des plates-bandes de fleurs parce que quand je me suis renseigné, quand j'ai voulu structurer le jardin, en m'instruisant sur internet, avec des bouquins et puis conseils d'autres jardiniers, j'ai compris le truc qu'il fallait des fleurs à proximité des légumes, parce que ça permettaient aux légumes d'être exempté de certains parasites ou peut-être maladies. »

-« J'ai appris tout seul, en écoutant les conseils des uns et des autres, ma grand-mère qui jardine beaucoup, mais je ne l'ai jamais aidé à jardiner, je l'ai juste vue, j'étais en tant que spectateur et puis, c'était très sporadique, parce que c'était une fois par an, une fois de temps en temps, donc je ne pouvais pas voir les saisons et l'évolution. Là, c'est vrai que je comprends maintenant sa passion pour le jardin, parce que de jour en jour, les choses évoluent, dans le jardin, il y a toujours quelque chose de différent et on est toujours étonné finalement. »

### **b. Variété des cultures, des pratiques et richesse des savoirs**

Nous avons mené une enquête auprès de l'ensemble des jardiniers sur les cultures qu'ils pratiquent, à partir d'un tableau pré-rempli, distribué à la plupart d'entre eux. Les chiffres obtenus permettent une approche globale de la réalité. Par ailleurs, certains termes n'ayant pas pu être déchiffrés, il subsiste quelques inconnues. Les précisions apportées par les jardiniers concernaient parfois les couleurs des fleurs, des légumes ou des fruits, ce qui n'est pas systématiquement considéré comme une différence de variété. 56 jardiniers ont accepté et pris le temps de participer à cette enquête, soit 70 % de l'ensemble des jardiniers. Cela est très satisfaisant. Le tableau récapitulatif complet de cette enquête se trouve en annexe II.

La consultation a révélé qu'environ 200 espèces et plus de 550 variétés sont cultivées dans les jardins. Ces ensembles sont composés de 75 espèces et 116 variétés de fleurs, 49 espèces et 324 variétés de légumes, 38 espèces et 61 variétés de condiments ou herbes aromatiques, 29 espèces et 61 variétés de fruits, 10 espèces et 15 variétés d'arbustes ou d'arbres non fruitiers, et 2 autres espèces.

Les espèces ayant le plus grand nombre de variétés dans les jardins sont les betteraves, les carottes, les choux, les courgettes, les concombres, les haricots, les oignons, les pommes-de-terre, les pois, les poivrons, les radis, les salades et les tomates, les fraises et les roses. Certaines espèces ne sont cultivées ou plantées que dans un jardin, d'autres se trouvent dans quasiment tous les jardins. Les résultats bruts ont été transmis à l'association qui pourra, si elle le souhaite en approfondir l'exploitation. Nous avons également réalisé un herbier de plantes cueillies dans les jardins familiaux des Petits-Bois. Celui-ci est reproduit en annexe III.

Chaque jardinier a ses trucs et astuces que nous ne listerons pas ici. Ces trucs et astuces varient d'ailleurs et sont parfois contradictoires d'un jardinier à l'autre. L'association a déjà mis ces pratiques en avant dans une petite plaquette réalisée à l'occasion des « Rendez-vous au jardin ». Et cela pourra faire l'objet d'une rubrique sur le site internet des jardins.

Nous allons développer ici les pratiques liées aux semences et aux plants. Rares sont les jardiniers qui n'achètent jamais de graines ou de plants, mais il y en a un ou deux. Et plus qu'une question d'âge, il semblerait que cela soit plus une question de temps et d'intérêt, car c'est compliqué de récupérer ses semences d'une année sur l'autre. Et il faut pouvoir faire pousser les plants dans un endroit protégé. Cela ne fonctionne pas toujours. Certains tentent les greffes ou les boutures. Les jardiniers peuvent aussi échanger des plants ou des graines. Sinon, les achats de graines ou de plants se font dans les points de vente suivants : Truffaut, les magasins « U », la Ferme de Gally, les Serres de Noisy, dans les jardineries en Province (région d'origine) ou à Bois d'Arcy, au Portugal (c'est moins cher qu'en région parisienne), en Algérie, en Asie du Sud-Est (pays d'origine), Leclerc, grandes surfaces, Jardiland. Elles se font aussi par correspondance, chez Willems, Fabre, Kokopelli ou Jardin express. Selon Marcel, auparavant, les jardiniers achetaient leurs graines dans une coopérative dans l'Aisne, mais plus maintenant. C'est également l'occasion de connaître le budget que les jardiniers dépensent au jardinage. La plupart du temps, ils n'en ont pas, à part les 70 euros de cotisation annuelle. Lorsqu'ils ont une idée plus précise de ce qu'ils dépensent, cela est autour des 100 euros annuels. Et souvent, cela leur importe peu, ils « dépensent sans compter » (Pascal ou Dominique). Quant à Andrée, elle met des sous de côté à chaque fois qu'elle mange une salade de son jardin qu'elle n'a pas été obligée d'acheter au marché. D'après Pascal, cela devient une économie quand on a vraiment le temps de faire ses propres semences, mais il faut justement du temps !

Les citations suivantes illustrent ce que nous venons de décrire :

### **Pascal**

-« J'ai un revendeur dans le nord qui s'appelle Willems, et ils ont de très bons rapports qualité prix. »

-« Oh, moi, je ne fais aucune économie, je vous rassure, je dépense sans compter ! C'est vraiment un plaisir. Ça peut être une économie, mais à ce moment-là, il ne faut pas travailler, vous faites toutes vos graines vous-même, vous récupérez vos semences quand c'est fini, là, vous faites des économies. Moi, j'ai pas le temps et puis, j'ai pas envie, c'est ce que je vous ai dit, c'est du plaisir. »

-« Et vous avez une mini serre quelque part pour vos plants ? -Non, je fais ça chez moi, parce que je suis en pavillon. »

### **Teresa**

-« Peut-être chez Truffaut. Les tomates, je les ai achetées chez « U », mais la verveine, ils n'ont pas de truc spécial comme ça. »

-« Oui, je récupère les graines ou je fais des boutures. Par exemple, pour les betteraves, je récupère les graines, pour les pommes de terre, je les garde, je n'ai pas besoin des graines. Après, des petits trucs comme ça, mais ça ne fait pas de grand budget. »

### **Yvonne**

-« Les plants, on en fait, on se les donne entre jardiniers, et j'achète des graines aussi, par correspondance ou dans les magasins. »

-« Chez Truffaut et par correspondance, chez Fabre. »

### **Yann**

- « Non je n'ai pas de budget spécifique. »

- « Cette année j'ai fait mes plants avec les graines de l'année dernière surtout avec les concombres et courgettes. »

- « J'achète au moins cher, dans les grandes surfaces, Truffaut non, c'est trop cher, je n'achète pas par correspondance, j'aime bien voir ce que j'achète. »

### **Stéphanie**

- « Je ne suis pas limitée, disons que je ne compte pas. J'essaye de faire des choses moi-même, d'apprendre à les faire aussi, j'essaye de pas tout acheter et puis ce que l'on fait soi-même, on sait ce qui a été fait, la qualité. »

- « C'est assez variable, il y a les jardinerie locales, Truffaut, la ferme de Gally, cette année j'ai acheté à Kokopelli, c'est un essai. »

## **Arrouch**

- « Vous n'achetez pas de graines ? » - « Non j'achète des choses pour soigner par exemple pour les pucerons, la bouillie bordelaise »

- « Oui mes fèves je les ai ramené de là-bas (*en Algérie*). »

## **Annick**

-« Oui, les graines que je récupère de mes récoltes et d'autres que j'achète. Il y a des plans que je fais moi-même et des plants que j'achète tout faits, ça dépend. »

-« J'ai plusieurs points de chute. J'ai les Serres de Noisy et je vais à la Ferme de Gally aussi de temps en temps. Avant j'allais chez Truffaut, mais en fait, je ne connaissais pas les Serres de Noisy et je trouve que rapport qualité prix, c'est aussi bien. C'est moins cher et ça a l'air d'être un peu plus bio et moins greffé. »

## **Fernand**

-« Vous faites des plants dans des petits pots dans une mini serre ? »

-« Oui et après je les replante. Je fais mes tomates salades, concombres... Tout en plants, même mes oignons. »

-« Et vous réutilisez les graines de l'année passée ? -Oui, en fait, j'ai acheté une seule fois des haricots extra fin, la graine, je ne l'ai achetée qu'une fois. Depuis, je me suis refait les graines tous les ans et ça marche très bien. »

-« Et quand vous en achetez, vous les achetez où ? -Soit quand je suis en vacances au Portugal, sinon, je vais chez Truffaut. »

-« Je n'ai pas vraiment de budget, vous savez que la cotisation est de 70 euros, après, je ne pense pas dépenser 100 euros dans l'année, je ne pense pas du tout. »

## **Andrée**

-« Avez-vous un budget jardinage ? -C'est moi qui me le fais. En temps normal, je fais dans les quatre cents euros de bénéfice. Je fais une cagnotte, quand je vais au jardin et que je prends une salade, je mettais un euro vingt, maintenant, j'ai vu ce matin, un euro cinquante. »

-« Et où achetez-vous vos graines ? -Dans les serres et à *Jardin express* (par correspondance). »

-« Vous les récupérez d'une année sur l'autre ? -Non, je ne suis pas pour ça moi. Ce n'est pas comme les paysans, eux ils connaissent bien les graines, ils savent si c'est bien mûres ou pas assez. Quand la salade ou le persil monte et qu'il y a des graines, moi, je ne sais pas si les graines sont assez sèches. »

## **Daniel**

-« Achetez-vous vos graines ou vos plants ou les récupérez-vous ? »

-« Les deux. Quand j'essaie de les semer moi-même et que ça réussit, tant mieux et puis des fois, ça ne réussit pas toujours, alors, je fais comme tous les autres, j'achète. »



-«Je ne me fatigue pas, je vais chez Truffaut, avec la carte, on a 15 % de remise et chez Leclerc, on m'a parlé de Leclerc, mais c'est plus loin et on a beaucoup moins de choix et puis la Ferme de Gally, c'est aussi cher que chez Truffaut. »

### **Dominique**

-«Des plants, des graines et tout, vous prenez un paquet de graines, parce que généralement je prends des marques, à 10 euros, vous pouvez recommencer encore trois fois, non, on ne compte pas, et si vous comptez le temps passé aussi, c'est pas la peine, par contre, vous avez des légumes, c'est sympa, quoi. »

-«Je fais même mes propres graines, j'arrive à en faire sur certaines choses. »

-«Et quand vous les achetez, vous les achetez où ? » -«Jardiland, Truffaut, comme tout le monde. »

### **Marcel**

- « Oui c'est un noyau qui était revenu de Thaïlande, on a dit on va essayer de la semer parce qu'en France on n'est pas sûr que les kakis qui soient là, soient pas traités pour ne pas pousser. »

- « Les graines, j'en ai des graines que j'ai achetées à Bangkok mais elles poussent pas bien ici, c'est bizarre... »

-«ça fait moins de 100 euros le budget. »

- « Oui, oui j'achète mes graines sauf la coriandre (parce que c'est cher), je récupère, le persil, je récupère ou il se resème tout seul, qu'est-ce que je récupère... »

-« J'achète oui des plans parce que la tomate c'est très difficile à faire pousser, enfin moi j'y arrive pas, peut-être qu'à la retraite j'aurais plus de temps... Les gens font ça sur leur balcon mais moi j'ai pas la place. »

- « Avant on avait une association et une dame à qui on achetait ça, à une coopérative dans l'Aisne, mais maintenant, je les achète à Auchan, c'est pas plus cher, les plans si y'en a à Auchan, sinon là je suis allé aux Serres de Noisy, c'est à Choisy-le-Roi, tout le monde va là en général parce que c'est de bonne qualité et c'est beaucoup moins cher que la Ferme de Gally. »

### **Jeanine et Sophie**

-Sophie : « C'est équilibré, ce que tu achètes en graines, tu le récupères en légumes, à peu près ? »

-Jeanine : « Oh...oui, d'ailleurs, les plants, je ne les prends pas ici, on les achète en Province. »

-Sophie : « On les achète en Vendée, on est de la Vendée, dans des jardinerie. »

Jeanine : « Là aussi, il y a une jardinerie à Bois d'Arcy qui est très bien, mais c'est un peu plus cher. Autrement, c'est dans une grande surface. De nous-même, on ne récupère pas beaucoup de graines, non. Le persil, si. »

Elles ont un budget estimé de 50 à 70 euros.

## **Jean**

-« Là, j'ai fait moi-même, cette année à trois reprise j'ai semé les concombres, parce que comme je n'ai pas de serre, je les fais à l'air libre. J'ai fait trois variétés de concombres. J'ai mis les graines et en l'espace de quatre jours avec la chaleur, il y a deux semaines, c'est sorti et là elles sont bonnes à repiquer. Les tomates cœur de bœuf roses que j'ai ramené de chez ma mère du Portugal. J'ai des tomates cerise aussi. Là, j'ai des betteraves à repiquer aussi. Et là, j'ai quatre pieds d'artichauts que je vais repiquer et que j'ai fait moi-même. J'ai des choux portugais là. »

-« Le budget, non, enfin, il y a toujours un peu de terreau que j'utilise, donc, parfois le terreau, j'achète de la bonne qualité, parce que c'est mieux. »

### **c. Rapport à l'esthétique et au paysage**

Tout d'abord, la notion d'esthétique est toujours relative, en fonction des époques, des milieux, des goûts de chacun, il est donc toujours délicat d'aborder cette notion. Le rapport au paysage, à l'environnement urbain a été insufflé par les pouvoirs publics, dès les années 1970 et plus récemment dans les années 1990 jusqu'à aujourd'hui, comme nous le verrons plus en détail dans la partie sur l'histoire des jardins familiaux. Il en va de même pour les questions d'esthétique.

Rares sont les jardiniers à avoir fait des remarques sur l'esthétique des jardins et sur l'amélioration possible à y apporter, mais en voici quelques-unes :

## **Fernand**

« Maintenant, dans le groupe, il y a des jardins qui pourraient être en meilleur état. »

## **Stéphanie**

- « Oui, c'est mon papa qui m'a refait une barrière, la mienne était toute cassée. »

- « Je dirais qu'aujourd'hui chacun fait ses entourages, avec plus ou moins de goût, on voit qu'il y a peut-être des moyens plus ou moins importants, quand il y a de la « récup », c'est pas forcément très joli. Chacun est libre d'encadrer le jardin comme il le souhaite. Il y a quelques règles mais c'est quand même assez libre j'ai l'impression. Après c'est une question de moyen, mais j'imagine qu'il n'y a pas énormément pour mettre les mêmes clôtures partout et je ne sais si on veut aller vers plus d'homogénéité. »

## **Marcel**

« Moi j'aime bien le jardin très bien rangé quand c'est le potager mais j'aime avoir également, c'est pour ça ma femme c'est pareil, on avait mis des cailloux qu'on avait trouvés, on les avait mis là et on met un coin un peu, comme on dit chez nous, « farfourilloux », c'est-à-dire un coin désorganisé, c'est du patois limousin (rire) et là c'est pareil j'ai un coin... un peu plus sauvage

voilà mais tout le reste jusque là-bas c'est bien fait et puis là-bas mais c'est sauvage par la force des choses j'ai jamais eu le temps de l'arranger mais je m'en sors bien parce que ça fait pas trop... y'a pas d'herbes, disons, c'est à peu près... c'est mélangé... autant j'aime que ça soit bien aligné, c'est pour ça y'a un cordeau de fabrication artisanale pour que ça soit bien aligné, entre chaque légume y'a à peu près la même distance. »

Les matériaux utilisés se caractérisent par leur grande diversité. En effet, pour aménager leurs parcelles, les jardiniers utilisent le bois (fig. 25 et 26), le béton (fig. 27), le plastique (fig. 28), le nylon, la ficelle, ou le métal (fig. 29). Ces matériaux sont issus de la récupération, ou ce sont des objets manufacturés neufs, ou encore, fabriqués par les jardiniers eux-mêmes. Les pratiques diffèrent selon les personnes. Le bois semble avoir les faveurs du moment. Il est plus écologique que le métal ou le plastique, mais son défaut est d'être moins durable dans le temps. Pourtant, force est de constater qu'il s'insère plus facilement dans un paysage de jardin que n'importe quel élément en plastique, qui plus est de couleur vive.



Figure 25 – L'utilisation du bois dans les jardins familiaux des Petits-Bois, 2015.



Figure 26 – L'utilisation du bois dans les jardins familiaux des Petits-Bois, 2015.

Le béton reste très présent dans les jardins, au sol ou pour les éléments de séparation des parcelles, ainsi que les murs d'enceinte du jardin. Il a dû y faire son apparition dans le courant du XXe siècle, mais n'est pas d'origine et est souvent cassé ou descellé.



Figure 27 – L'utilisation du béton dans les jardins familiaux des Petits-Bois, 2015.

Les objets en plastiques sont en effet plus facilement assimilés à des objets trop neufs et trop colorés qui « dénaturent » le caractère vivant du jardin, mais ils sont pratiques, peu chers et souvent issus de la récupération. Les réservoirs à eau sont souvent des fûts en plastiques.



Figure 28 – L'utilisation du plastique et des matières synthétiques dans les jardins familiaux des Petits-Bois, 2015.

Le métal a bien aujourd'hui une signification associée à l'industrie et à la production en série. Il est moins prisé que par le passé. S'il est utilisé de nos jours, c'est dans un souci de

récupération ou en raison de son caractère bon marché ou encore de son aspect pratique et durable.

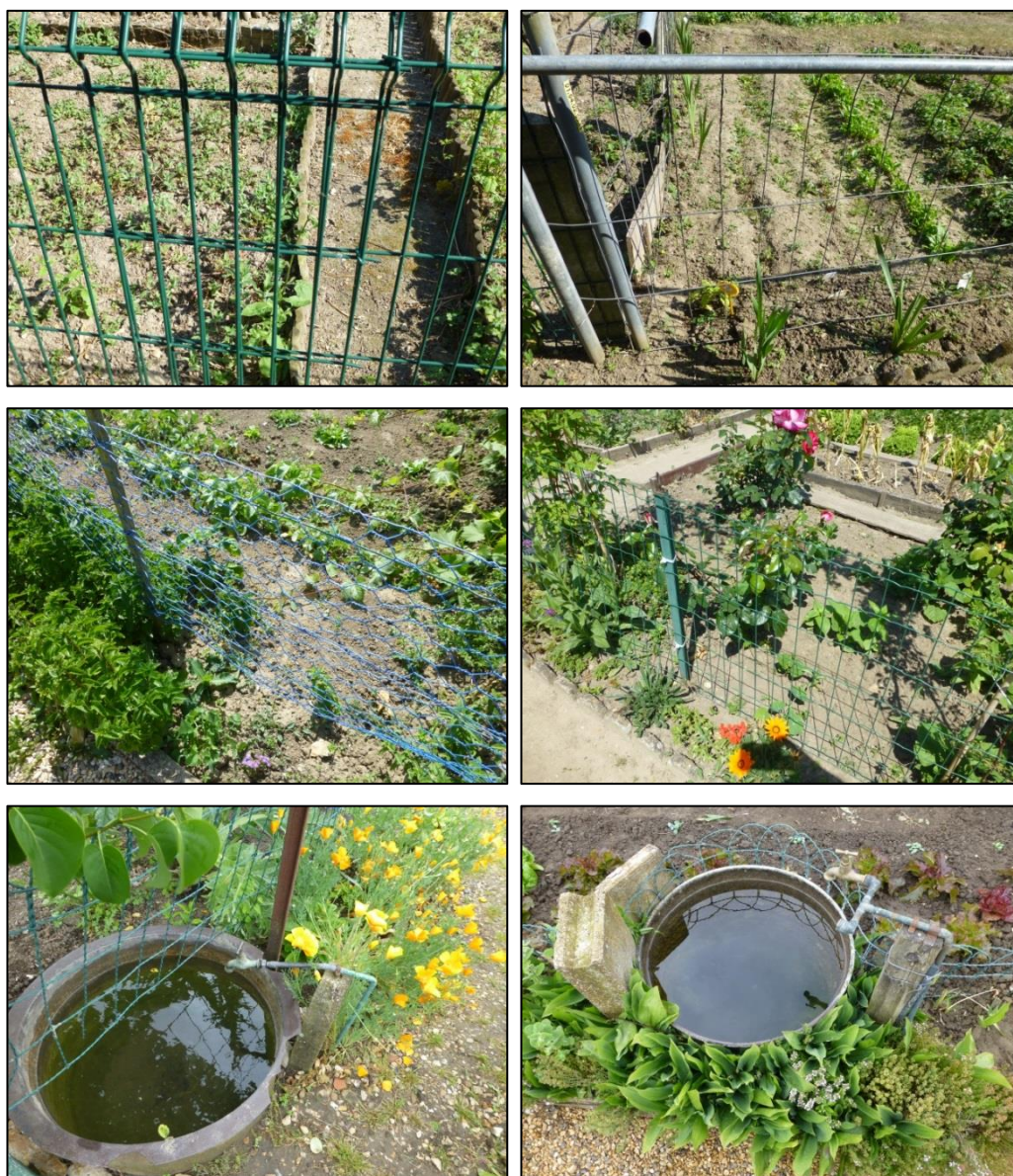


Figure 29 – L'utilisation du métal dans les jardins familiaux des Petits-Bois, 2015.

Nous avons constaté que les portillons étaient entretenus de façon aléatoire (fig. 30). Choisir deux ou trois teintes déjà existantes sur le site et les utiliser sur l'ensemble du site pourrait être envisagé. Mais, l'uniformisation du mobilier et des matériaux n'est pas nécessairement requise, car la diversité constitue une part importante dans l'identité des jardins ouvriers et familiaux, d'autant plus que les cabanes ont déjà été uniformisées. Il faut sans doute plus songer à

l'entretien du mobilier et des matériaux déjà en place, plutôt qu'à leur remplacement systématique, afin de laisser à chacun le choix, dans le respect de l'ensemble.



Figure 30 – Les portillons, 2015.

Les murs d'enceinte des jardins (fig. 31) sont de différentes natures, ici en béton, là en pierres traditionnelles de la région, ailleurs en grillage. Une réflexion pourrait être menée sur les possibilités d'ouvertures visuelles dans les clôtures opaques et l'aménagement des clôtures ajourées, sans pour autant ouvrir complètement le site, ni forcément uniformiser toutes les clôtures. En effet, une ouverture totale risquerait de faire disparaître l'esprit de ces jardins familiaux, qui ne sont ni des jardins partagés, ni des jardins d'insertion et une uniformisation risquerait d'enlever au site une part de mystère et d'authenticité.



Figure 31 - Les murs d'enceinte de différentes natures, 2015.



Nous suggérons quelques exemples de grilles (fig. 32) potentiellement aménageables à certains endroits de l'enceinte des jardins. Cela permettrait, tout en offrant une identité visuelle forte aux jardins depuis l'extérieur, d'aménager des ouvertures. Nous préconisons néanmoins de conserver et de mettre en valeur le mur en pierre, ainsi que certaines parties de l'enceinte en béton.



Figure 32 – Propositions de grilles d'enceinte : Préfecture, Cayenne (Guyane française), décembre 2015 ; Musée Hermitage, Amsterdam (Pays-Bas), mai 2015 ; Crédit agricole, Montrouge (Hauts-de-Seine), décembre 2015 ; Immeuble privé, Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), décembre 2015.

La réalisation du site internet nous a permis de prendre conscience de l'évolution du site au fil des saisons. Quelques photographies illustrent ces changements en annexe XII. Les jardiniers devraient songer à mettre en avant ce caractère éphémère et évolutif.

Quant aux allées, il serait intéressant d'étudier l'évolution de l'allée centrale, peut-être trop large (fig. 33) et moins accueillante que les petites allées latérales, plus fournies en végétaux (fig. 34). Pourquoi ne pas installer des bancs et quelques arbustes pour l'ombre, dans l'allée ?



Figure 33 – L'allée centrale est beaucoup plus large que les allées latérales. Elle manque de végétation, mai 2015.



Figure 34 – Les allées latérales sont plus « foisonnantes » et plus fines, mai 2015.

En gros-œuvre, il pourrait être envisagé une réorganisation du site en terrasses, en raison de la légère pente du terrain comme préconisé pour d'autres jardins, dans un dossier CAUE de Lyon<sup>66</sup>. Mais cela impliquerait de ne plus utiliser les jardins pendant un certain temps.

---

<sup>66</sup> Anne Perrot, Mireille Lemahieu, Quel paysage pour les jardins familiaux ? Analyses et recommandations, Paris, Ministère de l'environnement, Lyon, CAUE du Rhône, Communauté urbaine de Lyon, 1997

## **II. Histoire et contexte d'implantation des jardins familiaux des Petits-Bois dans le quartier Jussieu Petits-Bois Picardie**

Nous reviendrons ici sur l'histoire du site des jardins familiaux des Petits-Bois, ainsi que sur celle du quartier. L'histoire et la place du jardin potager dans « l'idéal pavillonnaire » du XIXe siècle, ainsi que l'histoire des jardins ouvriers et familiaux seront développées. Les grandes étapes de l'histoire de la « patrimonialisation » des jardins de façon générale et des jardins potagers en particulier seront rappelées. Enfin, seront listés des exemples de jardins ouvriers ou familiaux classés ou inscrits au titre des Monuments historiques dans le cadre d'un ensemble architectural et paysager plus vaste. Et, nous fournirons quelques exemples de gestion de jardins potagers protégés au titre des MH ou labellisés « jardin remarquable ».

### **1. L'histoire des jardins familiaux des Petits-Bois**

#### **a. L'histoire du site : de l'œuvre philanthropique à l'autogestion**

A Versailles, les premiers jardins ouvriers voient le jour en 1901, grâce à l'Œuvre des Jardins ouvriers de Versailles, association créée la même année. Cette œuvre philanthropique s'inspire des actions de la Ligue du coin de terre et du foyer. Mais elle est indépendante de la Société des jardins ouvriers de Paris et Banlieue créée en 1904 par l'abbé Lemire et ses collaborateurs<sup>67</sup>. L'Œuvre Versaillaise, s'inspirant de la logique Terrianiste et démocrate chrétienne de l'abbé Lemire, proposera cependant, une approche originale<sup>68</sup>. Le premier président d'honneur de cette Œuvre est Monsieur Poirier, des établissements horticoles Poirier, situés rue de la Bonne Aventure. La première bienfaitrice en est Madame Roussel. L'œuvre est ainsi définie à sa création :

« Œuvre sociale d'assistance, moralisatrice, (ayant) pour but d'assurer au travailleur besogneux et méritant, en dehors de tout esprit de parti, un coin de terre où sans aucun débours, il pourra se procurer par son travail quelque douceur et quelque bien-être. »<sup>69</sup>

Entre 1901 et 1903 débutent les premiers aménagements et occupations à Porchefontaine, puis rue de Montreuil. En 1903, est créée l'Œuvre Versaillaise des jardins

---

<sup>67</sup> Pierre Desnos, *Histoire des jardins ouvriers et familiaux de Versailles, 1901-2011*, Versailles, ASRIEUPE, 2011, p. 7.

<sup>68</sup> Ibid., p. 8

<sup>69</sup> Ibid.

ouvriers et des communes environnantes, association déclarée conformément à la loi de 1901, ayant pour but de :

«...venir en aide aux personnes qui vivent de leur travail, en mettant à leur disposition, gratuitement, des terrains pour y cultiver des légumes et subvenir aux besoins du ménage. »<sup>70</sup>

Elle est l'émanation de la première œuvre et l'une des toutes premières associations de jardins ouvriers de la Région Parisienne<sup>71</sup>. En septembre 1903, l'œuvre participe à sa première exposition d'horticulture à l'Orangerie du Palais de Versailles<sup>72</sup>. Elle s'affilie à la Ligue du coin de terre et du foyer en 1910 mais n'en dépendra jamais<sup>73</sup>. La location du terrain des Petits-Bois, un peu plus de 10 000 mètres carré de terrain accueillant 131 jardins, avec un bail de 9 ans, débute en 1906<sup>74</sup>. Il s'agit d'un terrain en partie marécageux, délimité au Nord, par la rue de la Ceinture, à l'Ouest, par la rue Saint-Nicolas (ancienne ruelle Bazin), au Sud, par la rue des Petis-Bois et à l'Est, par la propriété de Monsieur Bidard<sup>75</sup>. Le terrain est loué à Monsieur Paul Legeas, pour deux mille deux cents francs par an<sup>76</sup>. L'œuvre établit alors son siège dans la maison déjà construite au 9 rue des Petits-Bois. Cela ne changera pas pendant plus d'un siècle, en dépit de la diversification des sites de jardins et des changements d'administrateurs. Seul le numéro changera pour devenir le numéro 1 de la rue des Petits-Bois. Cela est sans doute dû à l'acquisition du terrain et du bâtiment du site des Petits-Bois, contrairement à d'autres sites qui demeurent en location<sup>77</sup>. L'aménagement des jardins s'accompagne d'autres œuvres telles que l'école ménagère et le jardin d'enfants, créées respectivement en 1909 et 1910.

La promesse de vente du terrain stipulée dans le bail est réalisée en 1914, pour un montant de 55 000 francs. La vente est signée le 30 avril 1914 et l'Œuvre, devenue entre-temps Société des jardins ouvriers de Versailles et des communes environnantes, devient propriétaire d'un «... immeuble situé au 9, rue des Petits-Bois comprenant un terrain d'un hectare quatre-vingt-neuf ares cultivé en marais (enclos de murs et comprenant entre autres sept puits et un bassin servant de réservoir d'eau), une maison d'habitation avec écurie, appentis et hangar en

---

<sup>70</sup> Ibid., p. 9, (article 2 des statuts fondateurs).

<sup>71</sup> Ibid.

<sup>72</sup> Ibid.

<sup>73</sup> Ibid., p. 10.

<sup>74</sup> Ibid., p. 11.

<sup>75</sup> Ibid., p. 38.

<sup>76</sup> Ibid., p. 11 et 38.

<sup>77</sup> Ibid., p. 38.

bois et une maisonnette en fond de terrain.<sup>78</sup> » La somme est payée par neuf bailleurs de fonds, Messieurs : l'abbé Robert (5 000 francs), de Coatpont (15 000 francs), Digard (1 800 francs), Duménil (5 000 francs), Galinier (12 000 francs), le Baron de Schonen (1 000 francs), de Lochner (5 000 francs), Berga (5 000 francs) et le Colonel Janin (5 000 francs). Le solde de 200 francs est réglé par la trésorerie de l'association<sup>79</sup>. Les 9 bailleurs de fonds se verront, au terme du contrat de vente, rembourser leur avance, dans le cadre d'un prêt hypothécaire portant intérêt de 4% et amortissable sur 28 ans.

Les documents suivants (fig. 35 et 36) font partie du fonds d'archives de l'association, aujourd'hui conservé aux Archives communales de la ville de Versailles. Ils sont le témoignage de l'existence des jardins et de leur activité passées.

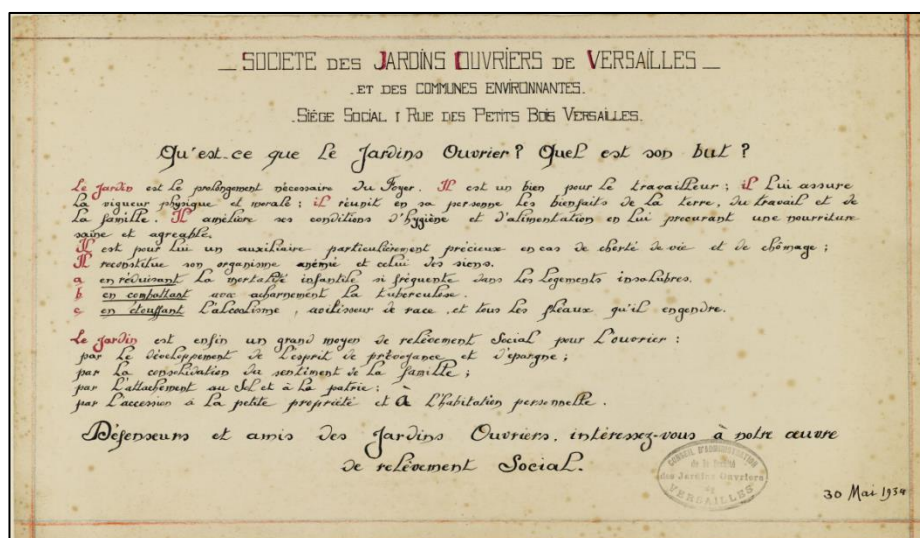


Figure 35 - Affiche de la Société des jardins ouvriers de Versailles et des communes environnantes, 1934, source Archives communales de Versailles, 6Z 52.

<sup>78</sup> Ibid., p. 40.

<sup>79</sup> Ibid., p. 39.



Figure 36 - Jardins des Petits-Bois, [1923], source Archives communales de Versailles, 5 Fi 402/1, 2, 3, 4 et 5.

La Société deviendra « pleine propriétaire » des terrains et constructions attenants bien avant le mois d'avril 1942, date de la dernière échéance prévue du remboursement<sup>80</sup>. Cette propriété résulte donc bien d'une vente et non d'une donation, contrairement à ce que disait la rumeur qui a couru durant des décennies<sup>81</sup>. L'extrait d'acte notarié de la vente est conservé par Versailles Habitat et une reproduction partielle de ce document figure dans l'ouvrage de Pierre Desnos<sup>82</sup>. Par la suite, les jardins seront tantôt réquisitionnés, en période de guerre, tantôt « grignotés ». En effet, de nombreuses cessions ou échanges de terrain ont eu lieu, en raison de l'urbanisation grandissante du quartier, conduisant petit à petit à la diminution du terrain. L'illustration suivante (fig. 37) montre bien la diminution de la superficie du terrain entre 1906 et 2015. Aujourd'hui, le site s'étend sur un hectare.



Figure 37 – Photographie aérienne, 1954, source IGN, géoportail En vert clair, le site original des jardins (1906), en vert foncé, le site actuel (2015).

Les élus remplacent progressivement les philanthropes à partir des années 1930, mais le conseil d'administration reste tenu par des notables. L'association reçoit en effet de nombreuses subventions des villes de Versailles et du Chesnay, du Conseil départemental de Seine-et-Oise et de l'Office départemental agricole. La complexité des demandes de

---

<sup>80</sup> Ibid.

<sup>81</sup> Ibid., p. 41.

<sup>82</sup> Ibid.

subventions exige des « administrateurs aguerris »<sup>83</sup>. Participent également au fonctionnement de l'Association des Sociétés d'agriculture et d'horticulture, le Comice d'encouragement à l'Agriculture et à l'Horticulture, la Caisse d'Épargne de Versailles et les Conférences versaillaises de Saint-Vincent de Paul. George Truffaut, vice-président de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, dont le père, Albert, occupe le poste de directeur des Pépinières nationales pendant la Grande Guerre. Ce dernier offrira 300 000 plants de légumes aux jardins ouvriers pendant le conflit<sup>84</sup>. Se succéderont alors à la Présidence du Conseil d'administration, Messieurs : le Docteur Beltz, (1901-1903), le Colonel Janin (1903-1921), Philippe (1922-1931), Munsch, maire-adjoint de Versailles (1932-1942), A. Crozet, ingénieur et maire du Chesnay (1943-1948), Emile Fuzelier, maire-adjoint de Versailles (à partir de 1948-1976) Philippe Capelle, conseiller municipal de Versailles (1976-1984), A. Leberger (1984-1986), Jean-Jacques Lepage, directeur de l'école primaire Yves Le Coz et premier jardinier à accéder à la Présidence de l'Association (1986-1996), Philippe Robin (1996-2000), Jean-Jacques Lepage (2000-2002) et Marcel Saintonge (2002-...)<sup>85</sup>. La présence des jardiniers au conseil d'administration ne débutera que dans les années 1950.

En 1952, une loi modifie la dénomination des jardins ouvriers, rebaptisés, pour la plupart, jardins familiaux. En 1962, des échanges de terrains ont lieu avec la ville. Le terrain dévolu aux jardins diminue et les constructions des premières barres d'immeubles HLM débutent. Des élus prendront le relais de la société philanthropique. La période 1980-1986 est confuse, les élus se retirent petit à petit, mais les jardiniers n'ont pas encore pris totalement le relais. Quand ils le feront, ils trouveront « les finances à plat »<sup>86</sup>. Dans les années 1980, les jardiniers deviennent leurs propres gestionnaires. Dans les années 1990, les cabanes de fortune sont remplacées par de petits chalets et une deuxième vague de remplacement de ces chalets a lieu dans les années 2000. En 2011 paraît l'ouvrage de Pierre Desnos, historien local, *Histoire des jardins ouvriers et familiaux de Versailles, 1901-2011*, d'où sont tirées toutes les informations consacrées à l'histoire des jardins et rapportées ici. En 2014, la maison du gardien est détruite et cette même année, les jardins obtiennent le label « jardin remarquable ». Depuis, deux nouveaux immeubles sortent de terre autour des jardins, dont un en lieu et place de la maison du gardien, dans un quartier déjà très densément construit depuis les années 1950.

---

<sup>83</sup> Ibid., p. 48.

<sup>84</sup> Ibid.

<sup>85</sup> Ibid., p. 49-50 et 71.

<sup>86</sup> Ibid., p. 71.



L'association conserve un appartement destiné au gardien, en bas de l'immeuble qui remplace l'ancienne maison, mais perd une salle commune.

Les photographies suivantes permettent de constater le remplacement des cabanes de jardin, dans les années 1990 et 2000, ainsi que la disparition des HBM du groupe Paul Philippe. Elles ont laissé place, dans les années 1990, au siège de Versailles Habitat (fig. 38 et 39).



Figure 38 – Vue sur les jardins familiaux, [1970-80 ?], source Archives communales de Versailles

Figure 39 – Vue sur les jardins, mai 2015.

La vue panoramique ci-dessous, prise depuis l'étage d'un immeuble de la cité des Petits-Bois permet de voir la grue au travail pour la construction d'un des nouveaux immeubles en lieu et place de la maison du gardien (fig. 40).



Figure 40 – Vue sur les jardins, mai 2015.

L'association gère également un autre site de jardins familiaux en face du pavillon de la Lanterne. Il s'agit du site de la Ménagerie qui est beaucoup plus isolé que celui du groupe Paul Philippe. Le terrain est en location.

### **b. L'histoire du quartier : du lieu de maraîchage à la densification urbaine**

Entre les VI<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, la zone qui nous intéresse est boisée et comporte quelques habitations regroupées autour de l'église Saint-Symphorien. La forêt considérée avant tout comme un territoire de chasse par les seigneurs abrite tout de même quelques paysans<sup>87</sup>. Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, les terres de Montreuil appartenaient à Pierre de Craon, seigneur de la Ferté-Bernard et de Sablé, chassé de la cour royale pour félonie en 1391. Il fut alors dépossédé de ses terres montreuilloises par Louis d'Orléans, qui en fit don aux Célestins de Paris en 1393<sup>88</sup>. Les moines Célestins trop peu nombreux pour faire vivre ce territoire, ils vendent ou louent des terres à des habitants du « Grand Montreuil », à partir du XV<sup>e</sup> siècle, afin qu'elles soient défrichées et cultivées<sup>89</sup>. A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Montreuil est un gros village rural, cerné par les bois de Porchefontaine et la forêt de Fausses-Reposes. La forêt et les marais prédominent encore sur les champs cultivés<sup>90</sup>. Ce n'est qu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle que les premiers maraîchers s'installent dans cet espace<sup>91</sup>. Le territoire est alors intégré au domaine royal au XVIII<sup>e</sup> siècle par Louis XV. Il fait installer sur la butte des bassins de décantation pour traiter les ordures de Versailles (la Voirie). La butte de Picardie, la forêt et les terres environnantes forment alors le village de Montreuil. Il sera rattaché à la ville de Versailles par un édit du roi Louis XVI en 1787. Un vaste domaine est alors exploité par quelques familles de maraîchers et d'horticulteurs qui fournissent la cour. La colline de Picardie est également le lieu de pompage des eaux potables pour la ville de Versailles et le château. Les reproductions suivantes, plans et photographie aérienne (fig. 41 à 46), donnent une idée du peu d'urbanisation du quartier jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>87</sup> Pierre Desnos, *Versailles, des âmes près du corps, Petits-Bois Jussieu Picardie Pershing*, Versailles, ASRIEUPE, 2014, p. 9.

<sup>88</sup> Ibid.

<sup>89</sup> Ibid., p. 10.

<sup>90</sup> Ibid.

<sup>91</sup> Ibid.



Figure 41 - Carte des chasses, village de Montreuil, détail, XVIIIe siècle, source cartotheque ENSAV. En vert, le site actuel des jardins.



Figure 42 - Plan des bois de Fausses Reposes et de Clagny, [XVIIIe siècle], source Archives départementales des Yvelines, détail. En vert, le site actuel des jardins.



Figure 43 - Tableau d'assemblage du plan cadastral de la ville et territoire de Versailles, cadastre napoléonien, section TA, détail, Versailles, 1813, source Archives départementales des Yvelines, détail. En vert, le site actuel des jardins.



Figure 44 - Plan cadastral, sections B et C, 1813, cadastre napoléonien, détail, source Archives départementales des Yvelines (deux sections rassemblées, détails). En vert, le site actuel des jardins.

Le quartier reste semi rural jusqu'au début du XXe siècle. Les habitants sont principalement des maraîchers, horticulteurs, blanchisseurs, petits commerçants et marchands de vins. Les lieux se caractérisent par la présence de vergers, de prés et de champs, de cultures maraîchères, de jardins, de ruisseaux et de mares au Sud. La forêt est au Nord. C'est une zone

marécageuse propice au travail de maraîchage, de culture et des blanchisseurs. En 1900, la voie de chemin de fer est arrivée (fig. 45).

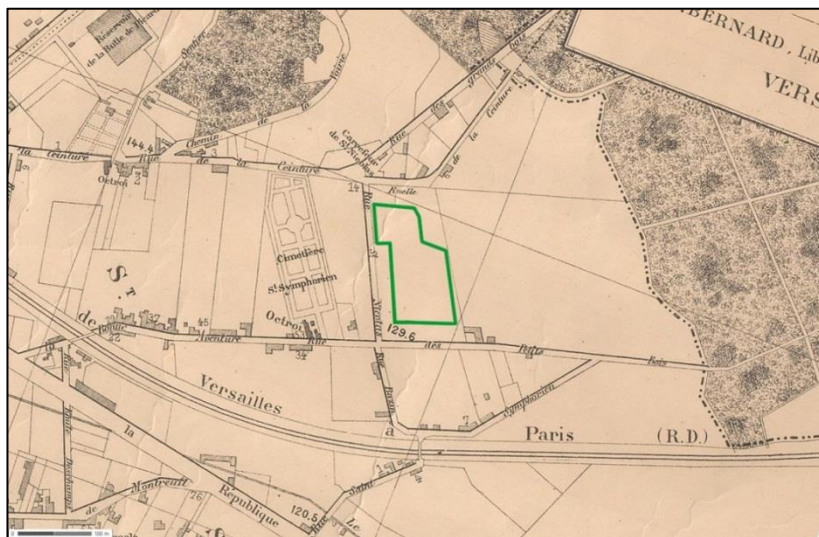


Figure 45 – Plan de Versailles, 1900, par Bieuville, détail, source ENSA Versailles.



Figure 46 - Photographie aérienne, prise le 9 septembre 1926, source IGN, géoportail, consulté le 1<sup>er</sup> mars 2015. En vert clair, le site originel des jardins, en vert foncé, le site actuel.

La cité jardin quant à elle n'est pas encore bâtie en 1926 (fig. 46), mais elle apparaît sur le cliché de 1933 (2, fig. 47), de même que les HBM du groupe Paul Philippe (1, fig 47 et fig.

49). On distingue bien les parcelles de maraîchage qui existent alors dans la continuité des jardins familiaux. L'urbanisation va se faire progressivement à partir des années 1920-1930 (fig. 47), en s'accélégrant dans les années 1950 (fig. 48). Néanmoins, le maraîchage est encore très présent jusqu'au début de cette décennie (fig. 50).

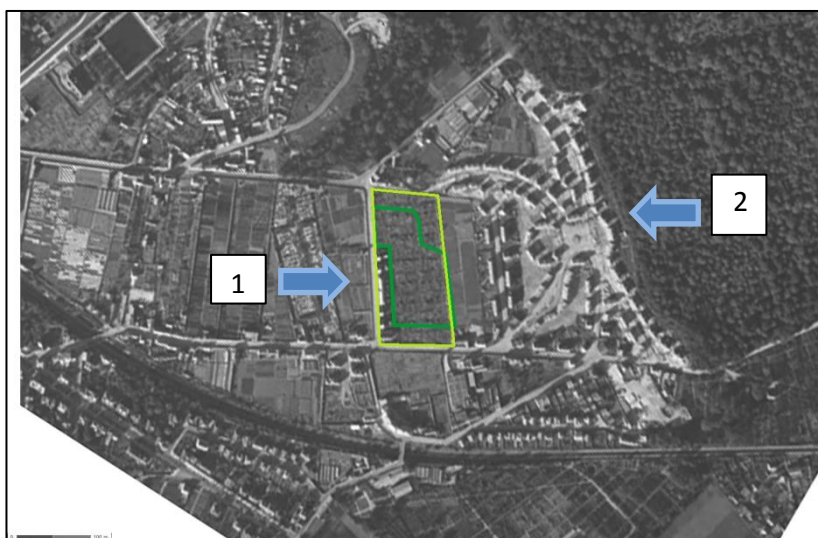


Figure 47 - Photographie aérienne, prise le 1<sup>er</sup> juillet 1933, source IGN, géoportail, consulté le 1<sup>er</sup> mars 2015. En vert clair, le site original des jardins, en vert foncé, le site actuel. 1- HBM u groupe Paul Philippe, 2- cité-jardin des Petits-Bois.



Figure 48 - Photographie aérienne, 1954, et en partie 2011 (angles bas), source IGN, géoportail. En vert clair, le site original des jardins, en vert foncé, le site actuel.



Figure 49 - Photographie des premières habitations à bon marché (HBM) du groupe Paul Philippe, rue Saint-Nicolas, construites en 1931. Source Archives communales de Versailles.

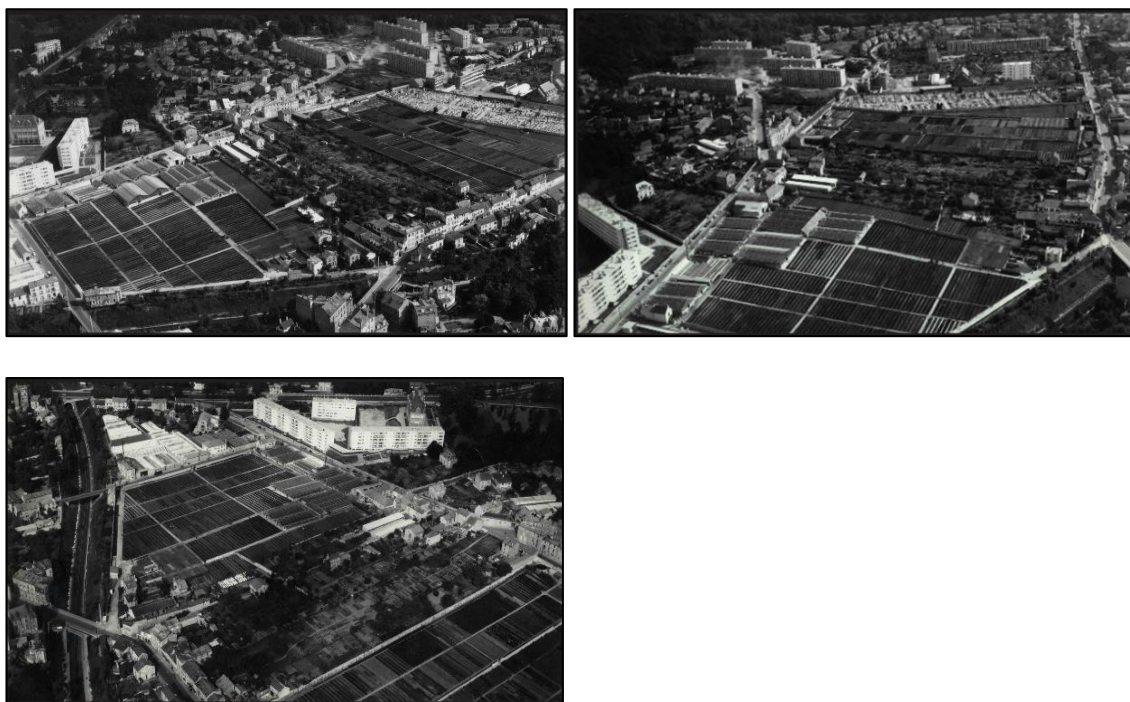


Figure 50 - Photographies aériennes prise vers 1954, de l'actuel quartier Jussieu-Petits-Bois-Picardie, source Archives municipales de Versailles, cote 201 Z 5/1, 5/2 et 5/3.

En effet, après les premières habitations à bon marché (HBM) des années 1920-1930, dont la cité-jardin (2, fig. 48) et les HBM du groupe Paul Philippe (1, fig. 48 et fig. 49), les années 1950, 1960 et 1970 (fig. 51 à 53) voient le quartier subir une profonde mutation architecturale avec la construction très rapide de barres d'immeubles HLM (groupe Bernard de Jussieu, puis

Petits-Bois, entre autres). Cette brutale transformation physique empêche le lien entre les générations qui ne connaîtront plus le même lieu<sup>92</sup>. Ces barres d'immeubles ont transformé l'horizontalité en verticalité, brouillant les repères, tant visuels que corporels. Le paysage s'est trouvé transformé, ce qui a modifié l'identité même du lieu<sup>93</sup>.



Figure 51 – Photographie aérienne, 1961, source IGN, géoportail. En vert clair, le site originel des jardins, en vert foncé, le site actuel.



Figure 52 - Plan photographique, cadastre, Ministère de l'équipement et du logement, district de la région parisienne (D), 1968, source cartotheque ENSAV. En vert clair, le site originel des jardins, en vert foncé, le site actuel.

<sup>92</sup> Pierre Desnos, *Versailles, des âmes près du corps, Petits-Bois Jussieu Picardie Pershing, Versailles, ASRIEUPE*, 2014, p. 4.

<sup>93</sup> Ibid.





Figure 53 - Photographie aérienne, 1973, source IGN, géoportail. En vert clair, le site originel des jardins, en vert foncé, le site actuel.

Aujourd'hui le quartier est fortement urbanisé (fig. 54 et 57) et ce depuis les années 1960 (fig. 51 et 52) et 1970 (fig. 53).



Figure 54 - Photographie aérienne, 2011, source IGN, géoportail, consultée le 2 mars 2015. En vert clair, le site originel des jardins, en vert foncé, le site actuel.

Les croquis suivants, réalisés par nos soins, montrent l'urbanisation et la transformation de la zone depuis le XVIIIe siècle, jusqu'à aujourd'hui (fig. 55 à 57).

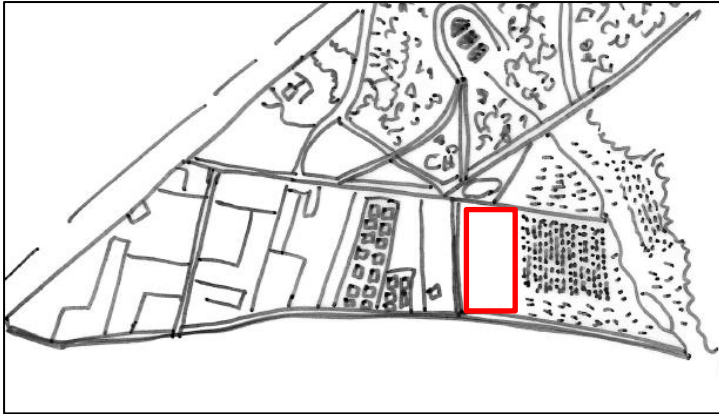


Figure 55 – Au XVIIIe siècle, forêt, marais et parcelles de champs cultivés. La voirie est installée. Le réseau de communications existe déjà.

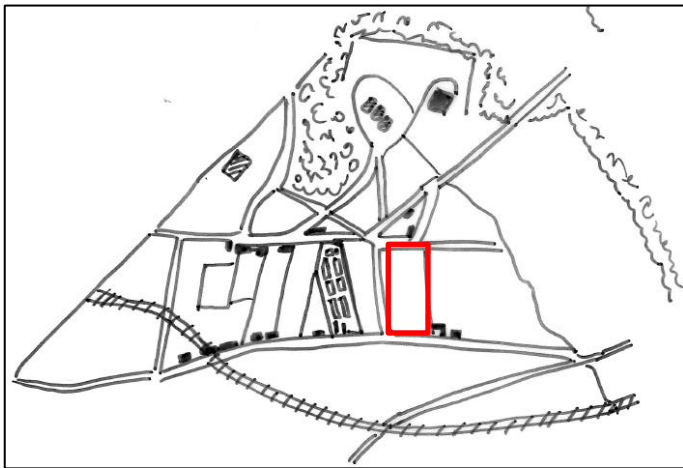


Figure 56 – Au début XXe siècle, la voie de chemin de fer est apparue, les habitations apparaissent autour des champs de culture. La voirie est toujours visible. La parcelle qui sera le futur site des jardins est déjà visible.

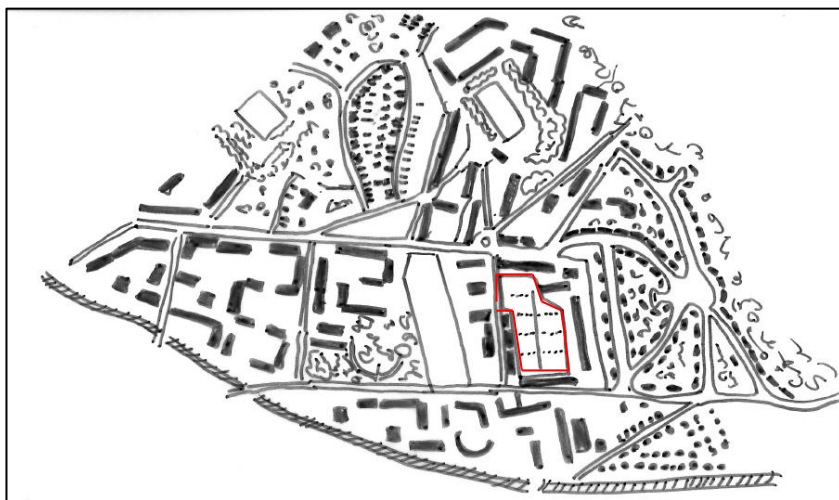


Figure 57 – Au XXIe siècle, le quartier est fortement urbanisé par de nombreuses barres d'immeubles, ainsi que des pavillons. La voirie a disparu remplacée par le stade Jussieu.

## 2. Jardin potager et jardins familiaux aux XIXe et XXe siècles

### a. Le jardin potager, l'idéal pavillonnaire et les cités-jardins

Il est important de souligner que la pratique du jardinage est de tout temps associée à des caractéristiques différentes, selon que l'on est riche ou pauvre. La possession d'un jardin potager n'étant pas l'apanage des couches populaires, les populations aisées possèdent bien entendu souvent un potager dans des résidences de campagne et y font travailler des « gens de peine » qu'ils rémunèrent pour les tâches « ingrates » d'arrosage, de bêchage ou de cueillette. Le jardin bourgeois est composé d'un jardin ou un parc paysager d'agrément et d'ornement, non productif et la plupart du temps d'un jardin potager à l'abri des regards. Ce dernier permet de subvenir aux besoins de la famille et des domestiques. Pour les plus nécessiteux, le jardin est un lieu de production alimentaire vital, en effet, une large majorité des ouvriers du XIXe siècle se nourrit de pain et cultivent eux-mêmes leurs légumes<sup>94</sup>.

Nous nous cantonnerons à considérer les jardins potagers contemporains de l'industrialisation du XIXe siècle et des bouleversements sociaux et humains que cela entraîne, en nous bornant à la seconde moitié du XIXe siècle. La Révolution industrielle provoque donc un fort exode rural. Les populations rurales se déplacent massivement vers les villes pour trouver du travail dans les usines. Dans le meilleur des cas, un potager leur est octroyé par les industriels ou certains philanthropes, et plus tard par l'État, en même temps qu'un logement social, aux familles les plus nécessiteuses, afin d'améliorer leurs conditions de vie et de pallier à leur déracinement. Ces mesures que l'on peut qualifier, anachroniquement, de sociales, ont également une fonction d'encadrement. Cette maison avec terrain a donc à la fois une vertu morale et économique. Pour le patronat, l'ordre social serait assuré grâce à l'accès à un pavillon avec jardin, permettant de détourner l'ouvrier du cabaret, de la boisson, des syndicats et de toute forme de contestation de sa condition, « il ferait du bon ouvrier le bon jardinier, docile et soumis »<sup>95</sup>. Cet hygiénisme social bien représenté par la pensée d'un Frédéric Le Play, considère que c'est aux patrons que revient la charge de l'octroi de ce logement avec terrain attenant, s'ils veulent une main d'œuvre stable et disciplinée. Cela vise également à « combattre les utopies socialistes et la maison-avec-jardin triomphera ainsi du phalanstère

---

<sup>94</sup> Françoise Dubost, *Les jardins ordinaires*, L'Harmattan, 1997, p. 35.

<sup>95</sup> Ibid., p. 20.

fouiriste et des projets d'organisation collective autogérée »<sup>96</sup>. Mais Engels s'oppose en 1870 à la cité ouvrière, et non à la solution pavillonnaire à proprement parler. Il prône le système du « cottage », mais considère qu'il est irréalisable en France, à cause de la cherté du terrain. Ses idées sont reprises et ses propagandistes considèrent alors que c'est à l'État de gérer les problèmes de logement. Les cités-jardins et les jardins ouvriers sont deux réponses complémentaires en termes d'aménagement du territoire et de gestion de l'urbanisme qui font face à la révolution industrielle au XIXe siècle. Cependant, l'espace de jardin de la cité-jardin est destiné à être habité alors que celui du jardin ouvrier est destiné à être cultivé. Les principaux axes de réflexion tout au long du XIXe siècle seront l'intervention de l'État dans le logement social, l'accession à la propriété ou la location et la maison individuelle et/ou le logement collectif.<sup>97</sup> En matière d'urbanisme, Georges Benoit-Lévy (1880-1969) est le promoteur des cités-jardins en France. Il détourne les idées d'Ebenezer Howard (1850-1928) et son organisation alliant collectivisme et individualisme. Il affirme que les industriels doivent prendre en charge la création de ces cités-jardins. C'est Henri Sellier (1883-1943) qui prend en main la réalisation de cités-jardins dans le département de la Seine. Les grands ensembles d'habitations de l'après-guerre ainsi que les constructions individuelles des années 1970 s'inspirent de cette politique, mais ne parviennent pas à égaler le projet initial d'Henri Sellier, au point d'être rejetés par une majorité. Ainsi,

« Dans la préférence têtue de la majorité des Français, et notamment des classes populaires, pour la maison individuelle, le jardin joue un rôle majeur et semble à lui seul pallier d'aussi lourds inconvénients que l'éloignement du centre-ville et du lieu de travail, ou que l'énorme coût financier, sur des budgets modestes, de l'achat d'une maison. »<sup>98</sup>

### **b. L'origine des jardins collectifs, ouvriers et familiaux**

Selon Françoise Dubost, les jardins ouvriers se distinguent du point de vue urbanistique des solutions inventées par les industriels qui associent maison et jardin, dans des cités ouvrières. Les jardins ouvriers sont en effet des ensembles collectifs de parcelles dissociées du domicile et destinées aux habitants d'immeubles collectifs en zone urbaine<sup>99</sup>. Et pourtant leurs origines sont toutes deux étroitement liées à la politique paternaliste et à l'idéologie

---

<sup>96</sup> Ibid., p. 19.

<sup>97</sup> Françoise Dedieu., *Pratiques populaires de temps libre dans les jardins ouvriers*, Thèse de doctorat de sociologie, Saint-Denis, Université Paris 8, [s. l. ], [s. n.], 2007, p. 111-114.

<sup>98</sup> Ibid., p. 27.

<sup>99</sup> Françoise Dubost, *Les jardins ordinaires*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 47.

pavillonnaire<sup>100</sup>. En fait, « la création des jardins collectifs n'avait d'autre but, au départ que le développement des jardins individuels et de la petite propriété privée »<sup>101</sup>. L'abbé Lemire, député-maire d'Hazebrouck et Jules Siegfried étaient parmi les premiers promoteurs de l'idéologie pavillonnaire, au niveau parlementaire et législatif. La création de la Ligue française du coin de terre et du foyer (LFCTF) en 1896 constituait un groupe de pression pour défendre le projet législatif de l'abbé Lemire : la garantie pour chaque famille de la propriété d'une terre et d'une maison. La création de l'Œuvre des jardins ouvriers au même moment est une solution provisoire pour aider les plus démunis, dans l'urgence. Elle sert de support publicitaire, en démontrant que le jardin joue aussi bien un rôle économique, hygiénique, moral et politique<sup>102</sup>. C'est alors la naissance en France de l'appellation « jardin ouvrier » et du développement de ces jardins collectifs. Mais, l'idée de mettre gratuitement ou moyennant une somme modique, des terrains à cultiver, aux plus démunis, n'est pas de lui. Elle s'est déjà répandue chez les philanthropes au cours du XIXe siècle, partout en Europe (Belgique, Allemagne, Danemark). Ils reprennent d'ailleurs à leur compte les traditions des biens communaux et des œuvres charitables comme les confréries de Saint-Vincent de Paul<sup>103</sup>. En France, Madame Hervieu, dame d'œuvre de Sedan, ainsi que le père Volpette à Saint-Etienne ont créés avant lui les premiers « lotissements » de jardins<sup>104</sup>. C'est en raison des résultats dérisoires des lois votées en faveur de la petite propriété que l'abbé Lemire va finalement se consacrer exclusivement aux jardins ouvriers.

Le terme « jardins ouvriers » est dû au docteur Lancry à l'origine du « Terrianisme » dans les années 1890. Cette doctrine revendique le bien de famille et la petite propriété. Elle s'appuie sur la famille et la terre en opposition à l'industrialisme.<sup>105</sup> Dans la mouvance du christianisme libéral, l'abbé Lemire s'inspire de la doctrine du « Terrianisme » et des pratiques de Madame Hervieu, et développe ainsi les jardins ouvriers. Lorsqu'il fonde la Ligue du Coin de Terre et du Foyer, il en est le président et le docteur Lancry, le trésorier. Mais de nombreuses autres initiatives philanthropiques existent en France dont l'œuvre des jardins ouvriers de Versailles et des communes environnantes, qui ne sont pas rattachées à la Ligue.<sup>106</sup>

---

<sup>100</sup> Ibid.

<sup>101</sup> Ibid., p. 48.

<sup>102</sup> Ibid., p. 48.

<sup>103</sup> Ibid.

<sup>104</sup> Ibid.

<sup>105</sup> Françoise Dedieu, op. cit., p. 116.

<sup>106</sup> Ibid., p. 116.

La LFCTF tient son premier congrès en 1898 et est reconnue d'utilité publique en 1903. Elle oscille entre l'aide aux indigents et la moralisation des familles ouvrières (pour l'hygiène de vie, la famille, l'effort, la lutte contre l'alcoolisme...) <sup>107</sup>. La loi Ribot adoptée le 10 avril 1908 met la famille au cœur de la société et reconnaît l'importance d'un logement qui lui est propre. Cette loi officialise également les jardins ouvriers sans pour autant les nommer <sup>108</sup>. C'est en Angleterre que se trouvent les premiers jardins ouvriers, dès 1819 et en Allemagne à partir de 1830. Dans l'entre-deux guerres, ils prospèrent sur l'ensemble du territoire français et sont répertoriés par la LFCTF. Entre 1912 et 1920, leur nombre a triplé, passant de 18 000 à 47 000. En 1921, la Ligue se constitue en Fédération Nationale des Jardins ouvriers de France (LFCTF-LFNJOF). En 1923, on en dénombre 52 000 et en 1938, 75 000 jardins sont référencés. Ces augmentations découlent directement de l'avènement des congés payés <sup>109</sup>. Mais le nombre de ces jardins va croître de manière spectaculaire durant la Seconde guerre mondiale. Le gouvernement de Vichy sera largement favorable aux théories développées par la LFCTF. Ainsi, à la fin de la guerre, la LFCTF recense 250 000 jardins ouvriers et il existe par ailleurs 700 000 jardins industriels <sup>110</sup>.

Les jardins ouvriers s'inscrivent dans cette pensée selon laquelle, le jardin permet la diffusion d'un savoir horticole en même temps qu'une morale domestique <sup>111</sup>.

La première loi dotant les jardins ouvriers d'un statut juridique date du 31 octobre 1941. Elle a été votée sous le gouvernement de Vichy qui valorise la terre, la famille et la tradition et a différencié plusieurs sortes de jardins ouvriers :

« Sont considérés comme jardins ouvriers, les parcelles de terre mises à disposition d'un chef de famille de façon désintéressée, sans autre considération, afin qu'il le cultive pour subvenir aux besoins de son foyer.

Sont considérés comme jardins industriels ou jardins ruraux les parcelles de terre concédées individuellement par une entreprise industrielle ou agricole à ses ouvriers.

Sont considérés comme jardins familiaux, les parcelles de terre que leurs exploitants cultivent personnellement en vue de subvenir aux besoins de leur foyer, à l'exclusion de tout usage commercial. » <sup>112</sup>

---

<sup>107</sup> Ibid., p. 117

<sup>108</sup> Ibid., p. 118.

<sup>109</sup> Ibid., p. 120.

<sup>110</sup> Ibid.

<sup>111</sup> S. Gojard, F. Weber, op. cit., p. 149.

Alors qu'ils avaient considérablement augmenté pendant la guerre, dès la fin de l'année 1946, le nombre de jardins a déjà diminué. Ils ne sont plus que 200 000. Sans doute en raison de l'idéologie paternaliste et traditionaliste qui leur est associée, sans parler de la caution pétainiste. Ils sont déclarés suspects et reçoivent de moins en moins de soutien de la part des pouvoirs publics ou même d'œuvres d'assistance. C'est alors que la loi du 26 juillet 1952 fusionne les différents types de jardins, ouvriers, industriels, ruraux ou familiaux pour ne leur attribuer qu'une seule dénomination, «jardins familiaux» et tente de faire disparaître le caractère traditionaliste, paternaliste et ouvrier qui leur demeure attaché. La Fédération Nationale des jardins ouvriers de France devient alors Fédération Nationale des Jardins familiaux (LFCTF-FNJF). La période des «trente glorieuses» voit alors le déclin des jardins ouvriers et familiaux, en raison d'une forte croissance économique et urbaine, ainsi qu'une diversification des loisirs marquée par l'arrivée de la télévision et de l'automobile dans de nombreux foyers. En effet, en 1970, 140 000 jardins sont dénombrés et en 1975, 120 000.<sup>113</sup>

Dans les années 1970, sous la pression des mouvements écologistes et à l'initiative des associations de jardins familiaux, la loi du 10 novembre 1976 favorise la création et la protection des jardins. Ainsi à part quelques associations dont la LFCTF de nombreuses autres abandonnent leur vocation sociale pour se transformer en association de jardinage<sup>114</sup>. Pour cette raison la loi sera quelque peu modifiée pour en souligner plus nettement le caractère collectif. Les décrets d'application de 1979 privilégieront l'intégration paysagère et la garantie esthétique de ces jardins dans leur environnement<sup>115</sup>. Les SAFER et à présent les communes pourront réquisitionner des terrains pour y aménager des jardins familiaux. De même qu'en cas d'expropriation, les associations gestionnaires de jardins se verront restituer un terrain à l'identique et des indemnités.

Au cours des années 1990, en raison des difficultés économiques grandissantes, les jardins familiaux redeviennent à la mode, car, ils allient remarquablement les fonctions sociales et vivrières. En 1993, une Charte est ratifiée entre le Ministère de l'environnement et la LFCTF-FNJF et par 350 associations et collectivités locales. Celle-ci redonne de l'importance aux rôles

---

<sup>112</sup> Loi du 31 octobre 1941, *Journal officiel de la République française*, 10-11 nov. 1941, article 1 (écrit par M H. Boissard).

<sup>113</sup> Dedieu, op. cit., p. 124.

<sup>114</sup> Dubost, op. cit., p. 54.

<sup>115</sup> Dedieu, op. cit., p. 125.

social, de solidarité, culturel et pédagogique. Les valeurs de l'effort et du travail y sont mises en avant, des considérations écologistes et urbanistiques ajoutées, et la conception paysagère et l'esthétique y sont soulignées. Ces dernières considérations ne sont d'ailleurs pas aisées à appréhender<sup>116</sup>. Ainsi, la philanthropie et le souci d'hygiénisme qui justifiaient la création des jardins ouvriers laissent place à l'éducation à l'environnement, à l'insertion sociale ou à la « [célébration] de la spontanéité et la créativité populaires ». <sup>117</sup> Cette même année, un recensement est réalisé et on dénombre environ 150 000 jardins familiaux, dont 45 % existent depuis 1970 et 30 % depuis les années 1980. Le nombre de jardins aurait donc à nouveau augmenté depuis les années 1970. Les problématiques liées à l'esthétique et à l'intégration paysagère posent la question de la légitimité des choix des professionnels de l'espace et du paysage, encadrant ce type de projets. En effet, le lieu de vie risquerait de se transformer en seul équipement paysager qui priverait les jardiniers d'une possibilité d'appropriation de ce même espace<sup>118</sup>.

### **c. Les jardins collectifs aujourd'hui**

Depuis 2000, la population des jardiniers a évolué. Il y a plus de jeunes, plus de femmes, et plus de mixité sociale et une demande accrue de fruits et légumes « naturels » ayant du goût<sup>119</sup>. La plupart du temps urbains, les jardins familiaux sont constitués de parcelles de terrain ayant une superficie comprise, sur les projets récents, entre 20 et 150 m<sup>2</sup>, auparavant entre 200 et 300 m<sup>2</sup>. Les parcelles sont plus confortables, et des espaces de convivialité sont mis à disposition. Ils sont toujours non contigus à une habitation ; ils comprennent un abri, une distribution d'eau et des sanitaires communs. Par ailleurs, les gestionnaires de jardins familiaux doivent toujours se constituer sous forme d'associations « déclarées ou reconnues d'utilité publique conformément à la loi de 1901 ».

Les articles de loi relatifs aux jardins familiaux figurent dans le code rural et de la pêche maritime français. Il s'agit des articles L 561-1 et L 561-2 relatifs à la constitution des jardins familiaux, L 562-1 et L 562-2 relatifs au droit de préemption des SAFER et des collectivités locales, L 563-1 relatifs au rétablissement des jardins familiaux ayant faits l'objet

---

<sup>116</sup> Dedieu, op. cit., p. 127.

<sup>117</sup> Florence Weber, *L'honneur des jardiniers, les potagers dans la France du XXe siècle*, Paris, Belin, 1998, p. 18.

<sup>118</sup> Dedieu, op. cit., p. 129-130

<sup>119</sup> FNJFC, Région Poitou-Charentes, [<http://www.poitou-charentes.fr/content-alfresco-portlet/document?uuid=a7b65848-8d54-11e1-a894-6929f3ff69e3>], consulté le 4 août 2015.



d'une expropriation ou d'une cession amiable en vertu d'une déclaration d'utilité publique, et L 564-1 à 564-3 relatifs aux avantages et subventions liés aux jardins familiaux.

**Article L561-1** (Modifié par Décret n°90-879 du 28 septembre 1990 – art. 4 JORF 30 septembre 1990) : « Les associations de jardins ouvriers, qui ont pour but de rechercher, aménager et répartir des terrains pour mettre à la disposition du chef de famille, comme tel, en dehors de toute autre considération, les parcelles de terre que leurs exploitants cultivent personnellement, en vue de subvenir aux besoins de leur foyer, à l'exclusion de tout usage commercial, doivent se constituer sous la forme d'associations déclarées ou reconnues d'utilité publique conformément à la loi du 1er juillet 1901 ».

**Article L561-2** (Modifié par Décret n°90-879 du 28 septembre 1990 – art. 4 JORF 30 septembre 1990) : « Les associations ou sociétés qui ont pour but de grouper les exploitants de jardins familiaux pour faciliter l'exploitation de ceux-ci et de favoriser par une propagande éducative le développement des jardins familiaux doivent se constituer sous la forme d'association déclarée, conformément à la loi du 1er juillet 1901 ».

D'après les deux articles du code rural, mentionnés ci-dessous, les organismes de jardins familiaux peuvent faire appel aux collectivités locales et aux SAFER pour exercer leur droit de préemption pour l'achat des terrains en vue de la constitution et l'aménagement de jardins familiaux.

Droit de préemption des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) :

**Article L562-1** (Modifié par Modifié par Loi n°85-729 du 18 juillet 1985 - art. 26 (V) JORF 19 juillet 1985 et par Décret n°90-879 du 28 septembre 1990 – art. 4 JORF 30 septembre 1990) : « Les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) peuvent exercer, à la demande d'un des organismes de jardins familiaux mentionnés aux articles L. 561-1 et L. 561-2 et dans les conditions définies à l'article 7 modifié de la loi n° 62-933 du 8 août 1962, leur droit de préemption en vue de l'acquisition de terrains destinés à la création ou à l'aménagement de jardins familiaux ».

Droit de préemption des collectivités locales :

**Article L562-2** (Modifié par Décret n°90-879 du 28 septembre 1990 - art. 4 JORF 30 septembre 1990) : « A la demande des organismes de jardins familiaux, les collectivités locales ou leurs groupements ayant compétence en matière d'urbanisme peuvent également exercer pour le même objet leur droit de préemption, conformément aux dispositions en vigueur du code de l'urbanisme ».

Les actions menées par la FNJFC sont de plus en plus tournées vers le respect de l'environnement. Ainsi, les congrès de la Fédération internationale ou nationale ont abordé et développé, ces dernières années, les thèmes suivants : la biodiversité (2005), le compostage (2000), la réduction des déchets (2006-2007), le développement durable (2007), la création

d'une charte jardinage et environnement (2007), la protection des papillons et des abeilles (2008), l'organisation d'une semaine pour les alternatives aux pesticides (2008), l'eau (2009), le jardinage et la santé (2010).<sup>120</sup>

La FNJFC, est la première fédération de jardins familiaux avec près de 300 associations adhérentes, et près de 23 000 jardiniers. Elle gère directement en Île-de-France 80 sites de jardins pour 3 200 familles. Cette fédération propose à ses adhérents, des assurances, des conseils et une défense juridiques, un bureau d'études, *La Lettre du dirigeant* (LDD), la revue *Jardin familial de France*, une aide à la gestion comptable, des modèles de documents, un fonds de solidarité (FACLA), des distinctions et une formation des dirigeants. Elle est membre fondateur de l'Office international du Coin de Terre et des jardins familiaux qui compte des membres de 12 pays européens. Elle est également membre fondateur en 2007 du Conseil des Jardins collectifs et familiaux regroupant également : la Société Nationale d'Horticulture de France, « Jardinot » et le Jardin du cheminot.

La Charte nationale Jardinage et environnement des jardins familiaux<sup>121</sup> adoptée en 2007 comporte 7 principes de jardinage respectueux de l'environnement : « bien gérer la matière organique, maîtriser la consommation d'eau, choisir judicieusement les plantes cultivées, cultiver un jardin et des plantes en pleine santé, être attentif au problème des déchets, favoriser les prédateurs naturels alliés des jardiniers, embellir les jardins ». Toutes les associations adhérentes adoptent le texte et l'inscrivent dans leur règlement. Cette charte est développée en application du plan action national « Ecophyto 2018 », piloté par les Ministères de l'Écologie et de l'Agriculture et l'ONEMA<sup>122</sup>, dans le but de réduire de moitié l'usage des produits phytosanitaires dans un délai de 10 ans. Notons que les jardins familiaux des Petits-Bois sont déjà passés au « zéro phyto », comme vu précédemment. Acteur reconnu dans la prise en compte des enjeux environnementaux, la FNJFC se voit confier par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie la formation des jardiniers référents depuis 2011. Les associations les plus récentes ont de nouveaux objectifs, éducatifs, sociaux et de solidarité et de plus en plus écologiques et de sensibilisation au respect de l'environnement. Les élus et

---

<sup>120</sup> Ibid.

<sup>121</sup> FNJFC, *Biodiversité*, [<http://www.jardins-familiaux.asso.fr/Biodiversite.html>], consulté le 4 août 2015.

<sup>122</sup> Office national de l'eau et des milieux aquatiques, [<http://www.onema.fr/>], consulté le 4 août 2015.

les municipalités s'emparent à leur tour des jardins comme outil social.<sup>123</sup> Cela peut se vérifier à Versailles avec la création récente de jardins familiaux et partagés par la municipalité, dans le quartier Moser. Les projets sont donc multiples, les acteurs et associations aussi.

Selon un document réalisé par la Fédération Poitou-Charentes de la FNJFC et mis en ligne sur internet<sup>124</sup>, les rôles d'une association de jardiniers sont, l'attribution de parcelles de jardinage, le contrôle de la tenue des jardins, le conseil aux jardiniers, l'animation au cœur des jardins, les liens avec le quartier, le développement des actions avec les enfants et d'autres associations. L'association peut avoir des partenaires, la Commune, la FNJFC, des partenaires de projets. Les attributions de jardins se font en accord entre l'association et la Commune, en priorité à ses habitants, logeant en habitat collectif. Cependant, d'autres critères peuvent être pris en compte, comme ne pas avoir de jardin ailleurs et s'engager à respecter les règles communes, par exemple. Le fait de s'y connaître en jardinage n'est jamais un critère d'attribution. Les jardins doivent être accessibles à tous, sans distinction de connaissances. Les attributions se font au fur et à mesure de l'inscription sur une liste d'attente. Le règlement intérieur est un document contractuel défini par l'association et éventuellement les partenaires du projet. Il est signé par l'association et chaque adhérent. Celui-ci s'engage à respecter les règles de vie commune, par exemple, ne pas vendre sa production au marché, entretenir et garder sa parcelle et le matériel en bon état, participer, si nécessaire aux travaux communs de l'association, ne pas utiliser de produits chimiques, économiser l'eau, respecter ses voisins. Le non-respect du règlement pouvant entraîner l'expulsion. L'adhésion à l'association n'est pas une location, elle se fait pour un an et est renouvelable tous les ans. Elle sert à assurer les jardiniers, améliorer l'équipement du groupe, payer l'eau (etc.).

Les «jardins ouvriers» créés au début du siècle dernier et qui ont tenu à conserver leur appellation d'origine se distinguent par un caractère qui reste inchangé depuis les origines. Ils restent fidèles aux principes de base en vigueur au moment de leur création : moindre coût des cotisations, sélection des jardiniers, matériaux de récupération diversifiés, diversité des cabanes et des clôtures, récupération d'eau dans des contenants improvisés. La proportion 2/3 de légumes, 1/3 de fleurs est toujours d'actualité. La culture des légumes en vue de subvenir aux besoins du foyer à l'exclusion de tout usage commercial et les équipements collectifs minimes

---

<sup>123</sup> Françoise Dedieu, op. cit., p. 130.

<sup>124</sup> FNJFC, Région Poitou-Charentes, op. cit..

restent la règle<sup>125</sup>. La transmission des jardins d'une génération à l'autre explique souvent que ces jardins présents depuis plus d'un siècle aient moins changé que de nombreux jardins privés<sup>126</sup>. Parmi les plus anciennes associations d'Île-de-France se trouve celle des « Jardins ouvriers de Versailles et des communes environnantes » créée en 1903, ainsi que celle des « Jardins ouvriers d'Ivry », créée en 1907. Mais, contrairement à Ivry, l'association de Versailles a accepté de changer de nom et les jardins sont devenus Jardins familiaux.

Ainsi, le site des jardins familiaux des Petits-Bois conserve certaines caractéristiques propres aux jardins ouvriers du début du XXe siècle, tels que les matériaux de récupération, la diversité des clôtures, ou les récupérateurs d'eau improvisés, la culture pour la subsistance du foyer. Les cabanes ont, elles, été uniformisées dans les années 1990 et 2010. Les équipements communs n'étaient pas si minimes, avec une grange et une salle communes, mais le sont devenus l'année dernière suite à la démolition de la maison du gardien qui était attenante aux jardins. L'accès à l'eau se fait également grâce à une trentaine de points d'eau répartis sur l'ensemble du site et reliés à l'eau de la ville. Rappelons également que les inspections dans les jardins se pratiquent encore deux fois par an et que des prix sont remis aux jardiniers les mieux notés. Par ailleurs, l'organisation et le règlement s'apparentent beaucoup aux règles décrites plus haut dans les jardins familiaux. Un nouveau règlement vient d'ailleurs d'être voté par le conseil d'administration en janvier 2016. Il figure en annexe VIII. Les statuts de l'association figurent, eux, en annexe VII.

Comme le souligne Françoise Dedieu, à propos des jardins ouvriers des Vertus à Aubervilliers, c'est sans doute plus la perception des jardins qui a évolué que les pratiques de ses adhérents ou le paysage : « même système d'adduction d'eau, même plan parcellaire, cabanes entretenues et maintenues à l'identique, îlot privilégié de sociabilité », passant de « vitrine utopique » en 1913 à « îlot pittoresque » ces dernières années<sup>127</sup>.

Cependant, comme nous l'avons déjà souligné auparavant, en ce qui concerne le site des jardins familiaux des Petits-Bois, à Versailles, le paysage alentour s'est considérablement transformé, du fait de l'urbanisation galopante qui s'est déroulée depuis les années 1950. Elle a entraîné une transformation brutale du quartier, de rural à fortement urbanisé. Néanmoins, dans

---

<sup>125</sup> Ibid., p. 131.

<sup>126</sup> Florence Weber, op. cit., p. 56.

<sup>127</sup> Françoise Dedieu, op. cit., p. 131.

l'enclos du site, le quadrillage reste sans doute très proche de celui d'origine, même si le traitement des communs et des jardins peut avoir évolué. Le traitement des « herbes folles » était moins radical autour des parcelles cultivées (fig. 36).

La multiplicité culturelle et ethnique existe à Versailles, dans les jardins des Petits-Bois. Les origines sont diverses : Portugal, Maghreb, Asie du Sud-Est, Océan Indien, Pologne. Et lorsqu'ils sont Français, nombreux sont les jardiniers qui ont des origines rurales encore récentes. Françoise Dedieu souligne que c'est également le cas dans les jardins ouvriers à Stains, en Seine-Saint-Denis<sup>128</sup>. Les origines géographiques se traduisent dans la diversité des plantations. Les liens qui se tissent entre les jardiniers de ces différentes origines semblent se faire cordialement et amicalement. Néanmoins, le président de l'association en fonction, Marcel Saintonge, nous a rappelé combien il veillait à la répartition équilibrée des jardiniers en fonction de leurs origines, de façon à ne pas recréer de ségrégation et suffisamment mélanger les populations « comme pour la gestion des HLM ». Et si à Stains, des coutumes vestimentaires subsistent pour la fête de fin d'année, ce n'est pas le cas à Versailles aux Petits-Bois. La fête de fin d'année est plus informelle. D'ailleurs, depuis la disparition de la maison du gardien, elle n'a plus lieu. Seule subsiste l'assemblée générale une fois par an pour élire de nouveaux représentants au conseil d'administration, remettre les prix aux jardiniers dont les jardins ont été primés et faire le point sur l'année écoulée avec l'ensemble des jardiniers. Cette assemblée s'est tenue en janvier 2015 dans une salle louée à la paroisse Sainte-Bernadette juste à côté des jardins.

Par ailleurs, il semblerait que les jardiniers des jardins familiaux aient aujourd'hui plus une posture de consommateurs ou de clients que d'acteurs s'impliquant dans la vie collective et l'organisation des jardins. Il semblerait qu'il y ait plus d'individualisme et que l'esprit de groupe ne soit plus prédominant. De nombreux jardins créés récemment sont gérés par des instances éloignées qui ne sont pas en contact direct avec les jardiniers ce qui a tendance à les déresponsabiliser.<sup>129</sup> Dans le cas des jardins des Petits-Bois à Versailles, tous les membres du Conseil d'administration sont des jardiniers. Cependant, la minorité qui s'investit dans l'organisation et la gestion de l'association et des jardins, regrette souvent le manque d'implication du plus grand nombre. L'ingratitude de certains ou une certaine forme de

---

<sup>128</sup> Ibid., p.131-132.

<sup>129</sup> Ibid., p. 135.

dépendance ou de déresponsabilisation est souvent attribuée à un changement récent de mentalité et à une population de plus en plus rétive au règlement. Cela génère, parfois, la naissance de conflits. Cela va du peu d'implication dans les tâches de nettoyage et d'entretien, à l'agression verbale ou au non-respect des règles communes. Ces tensions internes pourraient nuire à l'avenir des jardins si l'on n'y prend garde. Il faut tout de même souligner que lorsque les jardiniers sont jeunes, sont salariés et ont des enfants en bas âge, le temps pour s'investir davantage leur manque réellement. Notons également que l'association qui gère les jardins familiaux des Petits-Bois à Versailles a récemment modifié les statuts du gardien et les modalités d'attribution de l'appartement à ce dernier, en raison des nouvelles charges qui reviennent à l'association, du fait de la disparition de la maison du gardien.

Aujourd'hui, les jardins ouvriers et familiaux côtoient d'autres jardins collectifs dans la ville, en voici les principaux exemples, tirés de la thèse de Françoise Dedieu<sup>130</sup> :

Le «Jardin du Cheminot» est une association indépendante de la SNCF, créée il y a une soixantaine d'années. Elle est ouverte au personnel de la SNCF, de la RATP, de ses filiales, en activité, en retraite ou ayant bénéficié d'un départ anticipé, à leurs familles, ainsi qu'aux sociétés de jardins familiaux. Elle comporte plus de 3 000 jardins familiaux<sup>131</sup>. Elle a pour objectif de rechercher des terrains libres et propres à la culture potagère, de gérer et rénover des sites de jardins. Pour la pratique du jardinage, elle crée des outils de formation et répartit les fournitures essentielles, en fonction des besoins des familles. Elle propose également des voyages et des sorties sur le thème des jardins et de l'horticulture et réalise des jumelages avec d'autres associations de cheminots européens.<sup>132</sup>

Les jardins d'insertion se multiplient. De nombreuses associations aident des personnes placées et en difficulté à reprendre pied par l'intermédiaire du jardinage. Ils sont reconnus et réglementés par la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998 ainsi que le décret du 7 juin 2000 et la circulaire du 20 juin. Ils sont ainsi intégrés dans le cadre des «chantiers d'insertion». L'insertion sociale est la priorité et celle, économique, est plus ou moins importante selon les projets. D'autres associations peuvent être citées, telles que «Les Jardins du béton Saint Blaise» dans le XXe arrondissement de Paris, «Les jardins du cœur»

---

<sup>130</sup> Françoise Dedieu, op. cit.

<sup>131</sup> Ibid., p. 138.

<sup>132</sup> Ibid., p. 138-140.

qui dépendent des « Restos du cœur », « Les jardins de Cocagne », à Chalezeule dans le Doubs, ou les jardins municipaux.<sup>133</sup> A Versailles, il existe des jardins d'insertion dans le quartier Jussieu, non loin des jardins familiaux des Petits-Bois. Il est géré par l'association Espaces et la maison de quartier Jussieu.

Les jardins pédagogiques sont à l'initiative de certains jardins familiaux. Il s'agit de parcelles dévolues à des écoles dans le but d'initier au jardinage, de sensibiliser aux questions environnementales, de pollution, de santé et de nutrition. Ces jardins peuvent « constituer un véritable lieu de formation citoyenne ».<sup>134</sup>

Les jardins partagés inspirés d'expériences menées aux États-Unis, à New-York, par des habitants qui ont décidé de jardiner collectivement des friches urbaines et d'en faire des lieux de rencontre et d'échange, afin d'améliorer leur cadre de vie. Ces jardins parfois appelés « jardins communautaires » ou « jardins de quartier », veulent avant tout répondre à des exigences sociales de citoyens. Ces jardins sont souvent le lieu d'activités festives, culturelles et artistiques. Ils sont gérés par des associations de quartier, en collaboration avec les services municipaux concernés par la politique de la ville. Ils se veulent aussi des lieux de mixité sociale.<sup>135</sup> Ils sont sans doute plus des lieux de convivialité et de sensibilisation au respect de l'environnement et à l'éducation au jardinage que des lieux de véritable culture jardinière. Les productions d'un jardin partagé ne nourrissent pas autant que celles de jardins ouvriers ou familiaux. Ces projets sont, en outre, à l'origine de groupes de citoyens privilégiés.

Récemment, une proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins collectifs dans leur ensemble, présentée par M. Christian Cointat, le 24 juillet 2002 (Sénat ; 368)<sup>136</sup>, tente de redéfinir le statut des jardins familiaux au même titre que les jardins partagés, les jardins industriels ou encore les jardins ruraux. Un rapport rédigé par M. Hilaire Flandre et déposé le 2 juillet 2003 (Sénat ; 376)<sup>137</sup> rappelle les lois et leurs impacts sur les jardins ouvriers et familiaux. Elle rappelle les textes qui en ont constitué les fondements. En voici un extrait :

---

<sup>133</sup> Ibid., p. 140-143.

<sup>134</sup> Ibid., p. 143-144.

<sup>135</sup> Ibid., p. 144-146.

<sup>136</sup> Proposition de loi, Sénat, en ligne, [<http://www.senat.fr/leg/pp101-368.html>], consulté le 10 avril 2015.

<sup>137</sup> Rapport, Sénat, en ligne, [<http://www.senat.fr/rap/102-376/102-376.html>], consulté le 10 avril 2015.

« **La loi du 31 octobre 1941**, partiellement modifiée par celle du 7 mai 1946, leur donne pour la première fois un statut juridique, en distinguant les jardins ouvriers des jardins industriels ou ruraux et des jardins familiaux, leur point commun étant l'interdiction de tout usage commercial des productions réalisées. **La loi du 26 juillet 1952** fusionne ces différents types de jardins en ne retenant plus que le terme de « jardins familiaux » et les fait bénéficier pour la première fois d'exonérations fiscales. Face à l'importante décroissance du nombre de jardins familiaux depuis l'après-guerre, **la loi du 10 novembre 1976** tend à assurer leur préservation en ouvrant aux SAFER et aux collectivités locales le droit de préempter pour acquérir des terrains leur étant destinés et les aménager, ainsi qu'en permettant aux associations de jardins familiaux expropriées d'exiger la mise à disposition d'un terrain équivalent. Relativement ancien, le dispositif juridique actuel encadrant les jardins familiaux est également complexe puisqu'il **concerne cinq codes** : code rural, code de l'urbanisme, code de la construction et de l'habitation, code de l'expropriation et code général des impôts et **représente 45 articles**. »

S'ensuit une autre proposition de loi relative aux jardins collectifs, délibéré en séance publique à Paris, le 14 octobre 2003, adoptée par le Sénat et déposée le 4 juillet 2007 (Assemblée nationale ; 1117)<sup>138</sup>. Les étapes des discussions et conclusions rendues et à venir sur cette proposition de loi sont détaillées en ligne sur le site du Sénat<sup>139</sup>.

### **3. Patrimonialisation des jardins : rappels historiques**

#### **a. Patrimonialisation des jardins**

L'ouvrage de Françoise Dubost *Vert patrimoine* revient sur les raisons de l'engouement national pour l'horticulture et le jardinage dans les années 1980, la redécouverte de l'art des jardins et l'entrée des jardins historiques et des plantes cultivées dans le domaine du patrimoine<sup>140</sup>. Le mouvement associatif, les collectionneurs et amateurs de plantes rares, un certain réseau mondain, un réseau de professionnels et les médias sont à l'origine de cet engouement. Mais, il faut aussi s'interroger sur l'inflation du patrimoine, considérée comme « quasiment pathologique » qui accompagne un glissement de la signification même de la notion de patrimoine. En effet, avec le monument historique, le patrimoine incarnait certaines valeurs esthétiques assimilées aux œuvres d'art de la culture occidentale. Alors, qu'aujourd'hui, il s'agit non plus de s'inscrire dans une mémoire collective ou de transmettre

---

<sup>138</sup> Proposition de loi, Assemblée nationale, en ligne, [<http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion0044.asp>], consulté le 10 avril 2015.

<sup>139</sup> Dossier, Sénat, en ligne, [<http://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl01-368.html#timeline-4>], consulté le 28 juillet 2015.

<sup>140</sup> Françoise Dubost, *Vert patrimoine*, Paris MSH, 1994, (Collection ethnologie de la France, Regards sur le patrimoine, cahier 8), p. 1.



des monuments à la postérité, mais des objets vernaculaires<sup>141</sup>. En cela, le patrimoine végétal rejoint l'architecture rurale. Les jardins ne peuvent en effet pas constituer un patrimoine immuable, car ils sont faits de matériaux vivants, des processus naturels et « possèdent une dimension éphémère », mais dans les faits, les choses sont plus compliquées et il subsiste un grand attachement à la notion de monument à laquelle sont rattachés les jardins historiques<sup>142</sup>. Et si les amateurs ont joué un rôle moteur, l'État a joué un rôle important de légitimation et de réglementation. La patrimonialisation des jardins n'est pas seulement nationale, elle est aussi internationale, avec la charte de Florence, en 1981, de l'ICOMOS (International Council on Monuments and Sites) qui donne une définition de ce qu'est un jardin historique dans son article 1 : « un jardin historique est une composition architecturale et végétale, et qui comme tel, doit être considéré comme un monument ». La création d'un comité international des jardins au sein de l'ICOMOS date de 1971. Elle a été suivie dans beaucoup de pays par des lancements d'inventaires et des mesures de sauvegarde<sup>143</sup>. Il est important de noter que c'est du Ministère de l'Équipement que partent les premières initiatives en matière d'inventaire, avec le lancement d'un pré-inventaire des jardins « remarquables » et non « historiques » qui se démarque des critères ICOMOS et de l'inventaire générale des richesses artistiques de la France.

Autant les débats entre spécialistes existent sur les critères de définition d'un « jardin historique », autant les problèmes posés par la classification des jardins dans les monuments posent question. La restauration actuelle implique de restituer un état fixe du passé, mais alors, pour un jardin, quel passé choisir parmi les passés successifs du lieu<sup>144</sup> ? La tendance à vouloir restituer le jardin originel, ou celui d'une époque donnée, ou sa restitution quand il a disparu, demeure. Et les débats existent entre réhabilitation, restitution, restauration ou création<sup>145</sup>. Parallèlement, la marchandisation du patrimoine qui passe par la valorisation, plutôt que la protection voit le jour et s'appuie sur l'idée que « les richesses patrimoniales sont des atouts du développement économique et social », ainsi l'objet devient produit patrimonial<sup>146</sup>.

---

<sup>141</sup> Ibid., p. 2-3.

<sup>142</sup> Ibid., p. 4.

<sup>143</sup> Ibid., p. 89-90.

<sup>144</sup> Ibid., p. 99.

<sup>145</sup> Ibid.

<sup>146</sup> Ibid., p. 102-103.

## **b. Patrimonialisation des jardins potagers**

La sauvegarde d'un jardin passe souvent par sa protection juridique, à travers plusieurs dispositifs législatifs, le cas échéant cumulables et mis en œuvre, par le Ministère chargé de la culture ou celui chargé de l'environnement ou encore par les collectivités territoriales. Le statut du jardin (protégé ou non) conditionne alors l'aide technique et financière.

Comme pour les jardins paysagers ou d'agrément, la patrimonialisation des jardins potagers pose bien sûr la question de l'entretien et de la viabilité du site, car un jardin est un organisme vivant qui évolue sans cesse, ne serait-ce qu'au fil des saisons. Quelques exemples existent pour lesquels des plans de gestion ont été envisagés. L'ancien Potager du roi et le parc de Balbi à Versailles sont classés au titre des Monuments historiques dès 1926. Et le Potager est aujourd'hui également labellisé. Le domaine de Trévarez en Bretagne est également confronté aux problèmes de gestion de son jardin potager et Antoine Quénardel y mène un projet vivant. Il en va de même au château de Prangins en Suisse, avec Bernard Messerli.

Si l'on recherche le nombre de jardins potagers protégés dans la base Mérimée, on obtient 246 résultats d'immeubles protégés au titre des Monuments historiques (classés ou inscrits) et pour lesquels un jardin potager est compris dans l'ensemble architectural. Le jardin potager est donc un élément protégé souvent parce qu'il appartient à un ensemble plus vaste. Rares sont les jardins potagers, ou jardins en général, classés seuls, sans ensemble architectural.

Par ailleurs, un inventaire précis des jardins protégés au titre des Monuments historiques existe. Il s'intitule « Liste des jardins protégés » et est consultable sur le site du Ministère de la Culture et de la Communication, sur la page des parcs et jardins historiques<sup>147</sup>. Fin 2014, il répertorie 2333 parcs et jardins protégés, dont 226 en Île-de-France. Néanmoins, cette liste ne nous permet pas de distinguer les jardins d'agrément des jardins potagers protégés.

---

<sup>147</sup> Ministère de la Culture et de la Communication, *Les parcs et jardins historiques, Protection : documents et fiches pratiques*, [<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Monuments-historiques/Intervenir-sur-un-monument-historique/Les-parcs-et-jardins-historiques>], document pdf « Liste des jardins protégés », dernière mise à jour : 31 décembre 2014, consulté le 11 janvier 2016.

### c. Patrimonialisation des jardins ouvriers et familiaux

Ces remarques valent aussi pour les jardins ouvriers et familiaux. Ils sont protégés, dans la mesure où ils sont rattachés à des ensembles architecturaux et paysagers plus vastes. Dans ce cas, les jardins sont inclus dans l'ensemble protégé, mais il n'existe pas à notre connaissance de jardins ouvriers ou familiaux protégés au titre des Monuments historiques en tant que tels.

Voici, à titre d'exemple, une liste de jardins ouvriers ou familiaux déjà inscrits au titre des Monuments historiques, dans le cas cité ci-dessus :

- Les jardins des ouvriers du bâtiment dit «la Bastille» à Hérimoncourt, (inscription 20 juin 1986, propriété privée).

- Les jardins du faubourg-jardin du Stockfeld à Strasbourg (inscription 20 décembre 1996, propriété publique).

- Les jardins familiaux du Familistère de Guise sont classés car ils font partie d'un ensemble architectural classé plus vaste, mais ils ne sont pas forcément étudiés. Le Familistère de Guise, cité ouvrière du XIXe siècle (Picardie, Aisne, Guise), comprend, en autres, 4 hectares de jardins familiaux (classement partiel le 7 avril 1991, inscription partielle le 22 mars 1991, propriété de la commune et propriété privée).

Autres exemples, certains jardins ouvriers ou familiaux figurent à l'inventaire général du patrimoine culturel, bien qu'ils ne soient ni inscrits, ni classés au titre des Monuments historiques et sont répertoriés dans la base Mérimée<sup>148</sup> :

- La Cité ouvrière Badin (Seine-Maritime, Haute-Normandie, Barentin), comprenant une filature, des logements et jardins ouvriers, un groupe scolaire (enquête de 1998, versement 2002, mise à jour 2004),

- L'Espace vert de Bassens, XVIIIe siècle, XIXe siècle, XXe siècle (Aquitaine, Gironde), comprenant parc public, jardins publics, parc boisé, jardins ouvriers, parcours de lotissements (enquête de 2003, versement 2006, mise à jour 2008),

---

<sup>148</sup> D'après la Base Mérimée [<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>], consultée le 13 avril 2015.

- Le Domaine agricole et jardins familiaux de Montreuil, XIXe - XXe siècles (Île de France, Seine-Saint-Denis), jardins familiaux installés sur d'anciens clos à pêches, (enquête de 1999, versement 2006, mise à jour 2007),

- Le Quartier du Marais à Schiltigheim, grand ensemble comprenant des jardins familiaux (Alsace, Bas-Rhin), XXe siècle (enquête de 2009, versement 2012),

-Un Immeuble et ses jardins familiaux (non étudiés) à Melun, XIXe – XXe siècles (Île de France, Seine et Marne), (enquête de 2004, versement 2009, mise à jour 2010).

De la même façon que pour les jardins potagers, un inventaire précis des jardins familiaux et ouvriers classés ou inscrits serait à entreprendre. Françoise Dubost soulignait déjà en 1996 que si ces jardins avaient bénéficié d'un regain d'intérêt dans les années 1970, puis plus récemment dans les années 1990, en raison de leurs qualités esthétiques. Elle préconisait de ne pas en omettre les qualités d'espaces de vie collectifs, à mi-chemin entre jardin privé et jardin public.

Ils offrent une possibilité de vie en communauté qui permet l'intégration, l'échange et la « solidarité de voisinage »<sup>149</sup>.

---

<sup>149</sup> Françoise Dubost, « Les jardins ouvriers : un patrimoine culturel », dans, Béatrice Cabedoce et Philippe Pierson (dir.), *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers, 1896-1996, La Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer*, Grâne, Créaphis, 1996, p. 156.

### **III. L'avenir des jardins familiaux des Petits-Bois : protection, valorisation et usages**

La labellisation «Jardin remarquable» est une bonne initiative pour faire connaître les jardins familiaux des Petits-Bois, attirer l'attention publique sur leur valeur patrimoniale et les protéger. Il peut être instructif de réfléchir à d'autres possibilités de protection ou de mise en valeur de ces jardins, telle que la protection. Nous aborderons donc les différentes protections dont peuvent bénéficier les jardins en pesant le pour et le contre et en mesurant les enjeux. Il sera question des protections du code du patrimoine, du code de l'environnement. Nous traiterons également de la notion de patrimoine immatériel et des protections au titre de l'urbanisme et des collectivités locales.

#### **1. Les protections possibles**

##### **a. La protection dans les statuts**

La protection des jardins familiaux est incluse dans leurs statuts. De façon générale, les textes de lois et articles du code rural et de la pêche maritime régissant le fonctionnement et l'exploitation des jardins familiaux proposent déjà certains modes de protection, notamment, en cas d'expropriation, le propriétaire du terrain peut exiger de l'expropriant une mise à disposition de terrains équivalents.

Rétablissement de jardins familiaux ayant fait l'objet d'une expropriation ou d'une cession amiable en vertu d'une déclaration d'utilité publique :

**Article L563-1** (Modifié par Décret n°90-879 du 28 septembre 1990 – art. 4 JORF 30 septembre 1990) : « En cas d'expropriation ou de cession amiable, dans le cadre d'une opération déclarée d'utilité publique, de terrains exploités comme jardins familiaux, les associations ou les exploitants évincés membres de ces associations pourront, s'ils le souhaitent, obtenir de l'expropriant qu'il mette à leur disposition des terrains équivalents en surface et en équipements, sans préjudice des indemnités dues pour les frais de réaménagement ».

Dans le cas précis des jardins familiaux des Petits Bois, le terrain utilisé l'étant depuis plus d'un siècle, en cas d'expropriation, le remplacement du terrain modifierait le lieu d'implantation historique des jardins et donc ne serait pas d'utilité historique. Par ailleurs, le sol ne serait probablement pas identique.

Les associations gérant des jardins familiaux peuvent également bénéficier de subventions de l'État, si elles satisfont à un certain nombre de normes en matière de protection de l'environnement et de la qualité de la vie, fixées par décret, en vue de l'aménagement ou de l'acquisition de terrains.

**Article L564-1** (Modifié par Ordonnance n°2010-461 du 6 mai 2010 - art. 2) : « Des décrets en Conseil d'Etat règlent les modalités d'application des articles L. 562-1, L. 562-2 et L. 563-1. Toutefois, sont fixées par décret les normes auxquelles les jardins familiaux doivent satisfaire au regard de la protection de l'environnement et de la qualité de la vie afin de pouvoir prétendre aux subventions de l'État destinées soit à l'acquisition de leur emprise, soit à leur aménagement ».

**Article L564-2** (Modifié par Ordonnance n°2010-462 du 6 mai 2010 - art. 1) : « Un même organisme de jardins familiaux, dans la mesure où son objet social correspond à plusieurs des buts définis aux articles L. 561-1 et L. 561-2, peut cumuler les avantages prévus à l'article L. 471-6 du code rural et de la pêche maritime avec ceux prévus au code général des impôts et par des dispositions réglementaires ».

Les organismes gérant et exploitant des jardins familiaux peuvent également bénéficier de subventions annuelles de fonctionnement de la part des collectivités territoriales ou de leurs groupements, en plus de celles de l'État.

**Article L564-3** (Modifié par Loi n°95-101 du 2 février 1995 - art. 54 JORF 3 février 1995) : « Les organismes de jardins familiaux définis à l'article L. 561-1 peuvent bénéficier de subventions d'investissement ou de subventions annuelles de fonctionnement de la part de l'État, des collectivités locales ou de leurs groupements. »

## **b. Les protections du code du patrimoine**

La protection au titre des Monuments historiques :

« En tant qu'immeubles, les parcs et jardins ayant un intérêt historique, artistique ou architectural peuvent bénéficier d'une protection au titre des monuments historiques en application du code du patrimoine (livres VI, titres I et II). Deux types de classements existent : le classement et l'inscription, le classement étant le plus haut niveau de protection. Le service instructeur est la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), dont les services patrimoniaux sont à même d'orienter vers les professionnels (paysagistes DPLG, historiens des jardins, archéologues, experts arboricoles, etc.) notamment pour l'élaboration des projets de restauration et des plans de gestion. Ces services peuvent, de leur côté, s'adjoindre le soutien des experts jardins de la direction générale des patrimoines, en particulier pour la définition des études à programmer. Si le parc ou le jardin se trouve dans le périmètre de protection (abords) d'un édifice protégé au titre des monuments historiques, il est soumis à une réglementation particulière. »<sup>150</sup>

---

<sup>150</sup> Ministère de la Culture et de la communication, Parcs et jardins historiques, document pdf, « Fiche pratique pour les jardins protégés », [ <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques->

Dans notre cas, il s'agit d'un intérêt historique et patrimonial, comme nous l'avons souligné dans la partie consacrée à l'attribution du label « jardin remarquable ».

« Cette protection induit les mêmes effets que pour les bâtiments, elle présente pour le propriétaire les avantages suivants :

- la reconnaissance de l'intérêt patrimonial du jardin, qui entraîne de réelles incitations à la conservation et à la restauration ;
- les aides financières auxquelles peuvent venir s'ajouter celles des collectivités territoriales ;
- l'aide scientifique et technique des services patrimoniaux de la DRAC compétente, de l'architecte en chef des monuments historiques ou d'un architecte du patrimoine ayant les compétences requises et de l'architecte des bâtiments de France (ABF) ;
- la protection de leurs abords et d'éventuelles aides fiscales.

Enfin, les dimensions du territoire pris en compte ne confinent pas la protection des jardins à leur limite intramuros : la mise en place de directives de gestion précises concerne autant les structures mêmes du jardin que ses perspectives paysagères qui peuvent être protégées grâce à des périmètres de protection modifiés (PPM) ou des périmètres de protection adaptés (PPA) à ajuster les abords des monuments historiques aux espaces les plus pertinents au plan patrimonial. À l'initiative de l'architecte des bâtiments de France, la création du PPM peut se faire à tout moment, autour d'un monument historique classé ou inscrit alors que le PPA se fait au moment de la procédure de protection. En revanche, dans certains cas, la réponse fournie par la législation sur les monuments historiques se révèle mal adaptée, notamment pour les collections botaniques anciennes dont la qualité ne réside pas dans le dessin du plan ou la qualité de l'architecture, les jardins de mémoire ou les jardins aménagés à l'aide de matériaux fragiles. Ces mesures d'inscription ou de classement sont assorties de procédures d'autorisation de travaux, de règles en matière de maîtrise d'œuvre et d'ouvrage. Elles donnent droit à des subventions de l'État et/ou à des aides fiscales pour les propriétaires publics et privés<sup>151</sup>. »

Ainsi, les propriétaires de jardins protégés au titre des monuments historiques peuvent demander des subventions et bénéficier d'un régime fiscal avantageux. Dans notre cas précis, l'association propriétaire n'étant pas soumise à l'impôt sur la propriété, seules les subventions peuvent avoir un intérêt, ainsi que les demandes d'aides pour des projets d'aménagement et/ou d'amélioration. Par contre, lorsqu'il y a inscription, la seule obligation du propriétaire est de faire une déclaration de ses intentions en matière de travaux. Mais depuis l'ordonnance de septembre 2005 et d'un décret de janvier 2007, la chose est beaucoup plus compliquée. Un renforcement des contraintes pesant sur le propriétaire s'est imposé. Le constat a en effet été

---

[ministerielles/Monuments-historiques/Intervenir-sur-un-monument-historique/Les-parcs-et-jardins-historiques](#)], consulté le 20 février 2015, p. 1-2.

<sup>151</sup> Ibid.

fait par l'administration qu'en cas d'immeuble inscrit, le propriétaire subissait moins de contraintes que pour un immeuble localisé à proximité d'un immeuble classé ou inscrit. Cette mesure était justifiée car l'inscription était temporaire. Depuis, tout travail sur un immeuble inscrit doit être déclaré au moins quatre mois à l'avance. Par ailleurs, il est tout de même souligné que la législation concernant les monuments historiques est mal adaptée aux jardins aménagés à l'aide de matériaux fragiles. Ce qui est le cas pour les jardins familiaux. En outre, le caractère « vivant » et d'usage quotidien de ces jardins semble ne pas convenir à une inscription au titre des Monuments historiques. Pour tout jardin, lieu du vivant par excellence, la question se pose, mais plus encore avec les jardins potagers et les jardins familiaux qui sont cultivés par différentes personnes.

La cité-jardin des Petits-Bois qui jouxte les jardins familiaux est protégée localement, mais n'est pas protégée au titre des Monuments historiques. Elle figure au PLU 2006 de Versailles comme élément bâti à préserver. Si elle était inscrite ou classée au titre des Monuments historiques, nous pourrions nous interroger sur la possibilité d'associer les jardins à celle-ci, dans le cadre de la réglementation sur les abords. Voici ce qui est écrit au sujet d'un jardin situé aux abords d'un monument historique :

«Lorsqu'un jardin est situé dans le champ de visibilité d'un édifice classé ou inscrit au titre des monuments historiques, il ne peut faire l'objet d'aucune construction nouvelle (abri de jardin, serre, orangerie, etc.), d'aucune démolition, d'aucun déboisement, d'aucune transformation ou modification de nature à en affecter l'aspect, sans une autorisation préalable de l'architecte des bâtiments de France. Les coupes et abattages d'arbres doivent faire l'objet d'une déclaration préalable contrairement à l'entretien courant du jardin. »<sup>152</sup>

Quant au classement au titre des Monuments historiques, depuis 2000 les règles changent régulièrement, alors que durant 80 ans, elles sont restées stables. Ces changements se produisent en raison du lien permanent du patrimoine avec la question de l'urbanisme. L'urbanisme évolue, les moyens financiers sont amoindris, les doctrines évoluent, les DRAC ont des difficultés à imposer des contraintes lourdes alors que la société se libéralise et que cela entraîne une simplification des normes. Enfin, l'existence du droit communautaire européen interfère, voire dicte la marche à suivre. La loi a donc évolué, ce qui a modifié le statut des architectes en chef des monuments historiques et par extension, celui du classement.

---

<sup>152</sup> Ministère de la Culture et de la communication, Parcs et jardins historiques, op. cit.



Un certain nombre de jardins ouvriers sont classés car ils appartiennent à des ensembles plus vastes. Une liste est donnée dans la partie sur la patrimonialisation des jardins ouvriers et familiaux. L'intérêt que l'on porte à ces jardins à l'intérieur de ces ensembles plus vastes n'est sans doute pas vraiment prioritaire.

Comme pour l'inscription, les propriétaires de jardins classés au titre des monuments historiques peuvent demander des subventions et bénéficient d'un régime fiscal avantageux. Selon la loi sur le classement de 1914, modifiée en octobre 2007, tout travail qui pourrait porter atteinte à un monument historique classé doit faire l'objet d'une autorisation préalable, par le Ministère des affaires culturelles ou au titre de l'urbanisme. Néanmoins, depuis 2007, les travaux d'entretien et de réparation ne font plus l'objet de demande d'autorisation pour le maintien ou la remise en état à l'identique. En revanche, pour une restauration, une transformation ou une modification, il faut une autorisation. La servitude se maintient en cas de changement de propriétaire. Depuis 2005, le propriétaire reste maître d'ouvrage. Auparavant, il s'agissait de l'architecte en chef des monuments historiques. Mais le propriétaire ne peut pas prendre les services de n'importe qui pour la réalisation des travaux, le maître d'œuvre doit être un architecte en chef des monuments historiques ou un architecte du patrimoine qualifié (français ou d'un autre pays de l'union européenne). L'architecte en chef des monuments historiques n'a donc plus le monopole. Une assistance gratuite est cependant toujours possible, notamment pour les premières études.

### **c. Le code de l'environnement**

Le code de l'environnement prévoit également une protection au titre des sites.

« Mise en œuvre par le ministère chargé de l'environnement, la protection au titre des sites sauvegarde des unités paysagères cohérentes (jardins et parcs organisés comme un paysage naturel ou rural, jardins de grande ampleur) ou des arbres remarquables isolés. Le code de l'environnement permet de préserver des espaces du territoire français qui « présentent un intérêt général du point de vue scientifique, pittoresque et artistique, historique ou légendaire ». Le classement ou l'inscription d'un site ou d'un monument naturel constitue la reconnaissance officielle de sa qualité et la décision de placer son évolution sous le contrôle de l'État. [...] deux niveaux de protection existent : le classement ou l'inscription. Le classement est le plus haut niveau de protection et correspond à la volonté de maintien en l'état sans exclure la gestion et la valorisation. L'inscription constitue une garantie minimale de protection et impose

aux maîtres d'ouvrage l'obligation d'informer l'administration de tout projet de travaux de nature à modifier l'état ou l'aspect du parc ou du jardin »<sup>153</sup>.

Il est intéressant de souligner que les jardins familiaux des Petits-Bois, se trouvent en limite de la zone protégée de la forêt de Fausses-Reposes. D'une superficie de 627 ha, elle est à cheval sur plusieurs communes des Hauts-de-Seine et des Yvelines. Elle est traversée par le sentier de la Ceinture Verte Ouest de l'Île-de-France. Par ailleurs, avec la forêt de Meudon et le parc de Saint-Cloud elle est : espace classé boisé, forêt domaniale, site inscrit (Bois de Fausses-Reposes, 5611), et site classé selon la loi de 1930. La forêt domaniale de Fausses-Reposes est aussi forêt de protection (classée par décret du Conseil d'Etat du 23 août 2007) et également zone naturelle, d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF). Cette zone d'une superficie d'environ 1890 hectares est domaine communal, domaine départemental, propriété privée (personne physique) et domaine de l'État. Nous nous interrogeons donc sur la possibilité d'associer les jardins familiaux aux sites protégés bordant son périmètre.

#### **d. Le patrimoine immatériel**

Une convention de l'Unesco datant de 2003 a pour objet la sauvegarde du « patrimoine culturel immatériel ». L'origine de la réflexion sur le patrimoine immatériel à l'Unesco date des années 1970, avec l'affaire de la chanson *El cóndor pasa*, air bolivien créé en 1913 par Daniel Alomia Robles et repris par Simon et Garfunkel, dans l'album *Bridge over troubled water*. Les interprètes et les producteurs ont réalisé d'énormes bénéfices, sans qu'un seul centime ne soit redistribué aux Boliviens. Le symbole du condor a été, par la même occasion détourné. Le gouvernement bolivien de l'époque qui lui-même opprimait ses populations, avait adressé un courrier à l'Unesco pour alerter sur ce fait<sup>154</sup>. En conséquence, cet air musical a été plus exploité que célébré. Trente années plus tard, cette convention soulève de nombreuses questions. En voici, tout d'abord, quelques extraits<sup>155</sup> :

« Article premier : les buts de la Convention : La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ; le respect du patrimoine culturel immatériel, des communautés, des groupes et des individus concernés ; la sensibilisation aux niveaux local, national et international à

---

<sup>153</sup> Ministère de la Culture et de la communication, Parcs et jardins historiques, op. cit, p. 3.

<sup>154</sup> Chiara Bortolotto, *Le patrimoine culturel immatériel, enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 2011.

<sup>155</sup> UNESCO, *Texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, [<http://www.unesco.org/culture/ich/fr/convention>], consulté le 20 avril 2015.

l'importance du patrimoine culturel immatériel et de son appréciation mutuelle ; la coopération et l'assistance internationales. »

« Article 2 : Définitions : Aux fins de la présente Convention,

- 1- On entend par « patrimoine culturel immatériel », les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leurs sont associés – que les communautés, groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et de la créativité humaine. Aux fins de la présente convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable. »
- 2- Le « patrimoine culturel immatériel », tel qu'il est défini au paragraphe 1 ci-dessus, se manifeste notamment dans les domaines suivants : les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ; les arts du spectacle ; les pratiques sociales, rituels et événements festifs ; les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ; les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.
- 3- On entend par « sauvegarde » les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine. »

La France a ratifié en 2006 cette convention du 17 octobre 2003. Sa mise en œuvre a été confiée à la Mission ethnologie du Ministère de la culture et de la communication. Depuis janvier 2010, le département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique de la direction générale des patrimoines est le service compétent pour l'ethnologie et le « patrimoine culturel immatériel ». Selon l'arrêté du 17 novembre 2009, ce département est chargé de coordonner la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.<sup>156</sup> Le Ministère français de la Culture et de la communication insiste sur la reconnaissance par une communauté, des pratiques, expressions ou représentations, comme faisant partie de leur patrimoine et sur l'implication des personnes ou des groupes comme

---

<sup>156</sup>Ministère de la Culture et de la Communication,  
[\[http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Patrimoine-culturel-immateriel/PCI-qu-est-ce-que-c-est\]](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Patrimoine-culturel-immateriel/PCI-qu-est-ce-que-c-est), consulté le 20 avril 2015.

conditions premières de la sauvegarde de ce patrimoine.<sup>157</sup> Sylvie Grenet et Christian Hottin soulignent que le processus de reconnaissance en tant que patrimoine immatériel favorise la transition de l'intime au public, « le passage du sentiment d'identité, constitutif de toute communauté à celui de son affirmation<sup>158</sup> ». Ils rappellent, en outre, que cette notion pose aussi la question de qui décide de considérer telle ou telle pratique comme patrimoine immatériel, sont-ce les communautés ou les experts ?

Il nous semble que les pratiques liées aux jardins ouvriers et familiaux des Petits-Bois, pourraient être considérées comme un patrimoine immatériel qui pourrait entrer dans trois domaines définis par la convention de l'Unesco : les pratiques sociales, rituels et événements festifs ; les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers et les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. L'assimilation de ces jardins à un patrimoine immatériel pourrait constituer un argument supplémentaire à sa sauvegarde et à sa protection. Cette pratique liée à des rituels qui se perpétuent depuis plus d'un siècle allie autant le caractère social que les connaissances techniques ou les événements festifs. Le savoir-faire qui s'y transmet de manière informelle est en constante évolution, comme nous avons pu le démontrer à travers les résultats de notre enquête. Le symbole de la disparition de la salle commune, il y a un an, avec la destruction de la maison du gardien est un argument supplémentaire pour insister sur cette notion de groupe. Il se trouve que ce patrimoine est transmis de génération en génération, il est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité. Il contribue ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et de la créativité humaine. Cette pratique est conforme aux droits de l'homme, ainsi qu'au respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et au développement durable.

Mais, si l'on considère le petit nombre de personnes concernées, environ 80 jardiniers et plus si l'on considère les familles et proches impliqués, cette inscription à l'inventaire du patrimoine immatériel pourrait être étendue à l'ensemble des jardins ouvriers et familiaux en France. Il faudrait mener une enquête au niveau national pour savoir si l'ensemble des

---

<sup>157</sup> Ibid.

<sup>158</sup> Sylvie Grenet, Christian Hottin, « Un livre politique », dans Chiara Bortolotto, *Le patrimoine culturel immatériel, enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 2011, p. 16.

jardiniers reconnaissent leur pratique comme patrimoine et y adhère. Cela oblige également à définir la communauté. Ce problème est bien analysé par Vladimir Tr. Hafstein :

«Le patrimoine, c'est le territoire, le patrimoine immatériel, c'est la communauté [...] De tous les éléments de patrimoine immatériel que la Convention de l'Unesco cherche à sauvegarder, le plus fondamental est bien lié à la communauté [...] L'un des principaux objectifs est de construire des communautés auxquelles leurs membres puissent s'identifier, même si de nombreux états prennent garde de limiter cette autonomisation. »<sup>159</sup>

Et selon lui, toujours, la définition de l'Unesco (article 2.1 de la Convention) pose plus un problème qu'elle ne le résout, car elle met le concept de communauté en question. Il faut, en effet, avant toute chose définir la communauté et avant de définir cet ensemble, il faut désigner les autorités compétentes avec qui l'État négocie.<sup>160</sup> Ainsi, selon nous, la notion de patrimoine immatériel pour les jardins familiaux devrait être élargie à l'ensemble du territoire français, car le jardinage pratiqué dans les jardins ouvriers ou familiaux est un élément de l'Histoire nationale. Comme le démontre très bien Micheline Nielsen, ces pratiques bien qu'existant également dans d'autres pays européens et ayant des similitudes, varient néanmoins, en fonction des spécificités nationales.<sup>161</sup> Ainsi, si l'on assimile l'ensemble des jardins ouvriers et familiaux et leurs différentes pratiques, le patrimoine immatériel qui se veut plutôt lié à une communauté qu'à un territoire serait dans le cas présent lié aux deux. Mais, si d'une part, la communauté des jardiniers est difficile à déterminer, et d'autre part, la communauté nationale difficile à mettre en avant dans le cadre de l'union européenne, il est fort probable que la sauvegarde au titre du patrimoine immatériel ne convienne pas pour les jardins ouvriers et familiaux.

Notons, par ailleurs, que selon Vladimir Tr. Hafstein, le patrimoine culturel transforme les pratiques culturelles en ressources pour administrer les populations et il voit ainsi l'autonomisation comme un assujettissement. Et de fait, l'autonomisation renforce les liens administratifs entretenus avec le gouvernement central et relâche, dans le même temps, les liens culturels.<sup>162</sup> Et si la Convention de l'Unesco prône « l'unité dans la diversité » et célèbre la différence et l'harmonie, en fait, dans la pratique, elle risque de renforcer la conformité dans

---

<sup>159</sup> Vladimir Tr. Hafstein, « Célébrer les différences, renforcer la conformité », dans Chiara Bortolotto, *op. cit.*, p. 88-89.

<sup>160</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>161</sup> Micheline Nilsen, *Working man's green space : allotment gardens in England, France and Germany, 1870-1919*, Charlottesville : University of Virginia Press, 2014.

<sup>162</sup> *Ibid.*, p. 89-90.

les différentes communautés qu'elle désigne, en raison des outils toujours identiques qu'elle utilise.<sup>163</sup>

Notre étude vise néanmoins à mettre en avant, sous forme d'enquête ethnographique, la valeur immatérielle de ces jardins. Nous ajouterions que le risque de « réification » est probable. A vouloir trop classer, et inventorier, on en oublie de vivre et on crée une culture artificielle qui n'a plus de lien avec le réel, mais avec sa seule représentation.

Sur cette même question du patrimoine immatériel, Frédéric Magnet, quant à lui, souligne que la Convention vise à limiter, d'une part, les effets de l'assimilation dans les pays universalistes tels que la France, l'Espagne ou l'Italie et d'autre part, les effets de ségrégation propices aux ghettos, dans les contextes différentialistes, tels qu'en Allemagne ou dans les pays anglo-saxons.<sup>164</sup> Devons-nous comprendre que la reconnaissance de communautés locales aurait une incidence, à moyen ou long terme, sur la reconnaissance même de la communauté plus large qu'est la nation, au profit d'une autre entité ? Il interpelle également sur l'assimilation par la sphère marchande d'une « communauté de biens » opposée à une « communauté d'un bien commun » qui correspond plus à la pratique culturelle.<sup>165</sup> Enfin, Nathalie Heinich, à l'occasion d'un colloque sur le patrimoine immatériel le 30 novembre 2007, à l'Institut national du patrimoine, interpelle sur les dangers liés aux contradictions qui constituent son identité même, entre logique de sauvegarde et immatériabilité et sa possible perte de sens, du fait de son succès. Elle termine son intervention ainsi :

« Comment administrer, inventorier, fixer, reproduire, décrire etc., ce qui est de l'ordre de la pratique mouvante, du processus, de la représentation contextualisée ? A cette question finale, je serais tentée d'apporter une réponse lapidaire : à patrimoine immatériel, sauvegarde immatérielle. En d'autres termes : l'enquête ethnologique et le travail d'inventaire ne sont-ils pas, logiquement, le seul mode de conservation réellement praticable du patrimoine culturel immatériel ? »<sup>166</sup>

---

<sup>163</sup> Ibid., p. 90.

<sup>164</sup> Frédéric Magnet, « L'image des communautés dans l'espace public », dans Chiara Bortolotto, op. cit., p. 56-57.

<sup>165</sup> Ibid., p. 58.

<sup>166</sup> Nathalie Heinich, « Synthèse et débat : un inventaire pour l'Europe ? », comptes rendus de colloque, *Le patrimoine culturel immatériel de l'Europe, inventer son inventaire*, p. 4, document pdf en ligne, [<http://www.inp.fr/Mediatheque-numerique/Colloques/Le-patrimoine-culturel-immateriel-de-l-Europe-inventer-son-inventaire/Synthese-et-debats-Un-inventaire-pour-l-Europe>], consulté le 22 juin 2015.

### **e. La protection au titre de l'urbanisme et des collectivités territoriales**

L'article 28 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite « loi Grenelle II », crée un nouveau type de périmètre de protection du patrimoine appelé à se substituer aux ZPPAUP dans un délai de cinq ans : les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)<sup>167</sup>. Elles sont détaillées dans les articles L 642-1 à L 642-8 du code du Patrimoine. Les zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) se traduisent par un document d'urbanisme, créé en 1983, à partir d'une loi qui a transféré les responsabilités urbanistiques et patrimoniales de l'État aux communes. Ce document est le résultat d'une concertation de l'État et de la ville. Il n'y a aucune approche de valorisation, mais un urbanisme partagé. Le régime fiscal est fixé sur ce qui existe dans les secteurs sauvegardés pour soutenir les propriétaires. Ces nouvelles AVAP ne contestent pas les compétences urbanistiques de la commune, au contraire, elles les renforcent. Cette fois, le document d'urbanisme est créé par la commune seule, voire par une communauté de communes. L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) n'intervient qu'à titre consultatif s'il est sollicité. De nouvelles considérations environnementales sont prises en compte, ce qui échappe encore plus à l'ABF. La DRIEE ou la DREAL participe à la rédaction de ce document. Deux politiques, l'une patrimoniale et l'autre environnementale se chevauchent et peuvent être contradictoires. La loi dite ALUR (pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) n° 2014-366 du 24 mars 2014 (Ministère du logement de l'égalité des territoires et de la ruralité) rend caducs tous les plans d'occupation des sols (POS) non transformés en plans locaux d'urbanisme (PLU) au 31 décembre 2015, sans remise en vigueur du document antérieur et avec application du règlement national d'urbanisme. Le chapitre II de cette loi vise à transférer les compétences en matière de délivrance des autorisations d'urbanisme aux communes, et le chapitre III vise à la lutte contre l'étalement urbain, et la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. Ceux-ci sont à l'origine de modifications de nombreux articles du code de l'urbanisme.

En ce qui nous concerne, la ville de Versailles propose un PLU mais pas de PLUCP (Plan local d'urbanisme à caractère patrimonial)<sup>168</sup>. Elle a également mis en place un Plan de

---

<sup>167</sup> L'acronyme AMVAP est plus respectueux de la dénomination du dispositif mais celui plus prononçable d'AVAP a les faveurs de la doctrine administrative.

<sup>168</sup> Ville de Versailles, Plan local d'urbanisme, [<http://www.versailles.fr/urbanisme-plu-et-grands-projets/urbanisme/plu/>], consulté le 26 juin 2015.

Sauvegarde et de Mise en Valeur<sup>169</sup> (Ministère de l'équipement), suite à la création d'un secteur sauvegardé pour les quartiers Saint-Louis et Notre-Dame. Cela ne concerne donc pas le quartier Jussieu-Petits-Bois. Mais, les jardins familiaux des Petits-Bois sont pris en compte par la ville, dans le PLU, en tant que zone cultivée à protéger. Il est également notable que dans le cadre du Grand projet « La cour des senteurs et le jardin »<sup>170</sup>, les jardins familiaux pourraient avoir une place, à réfléchir. Ils pourraient également être mentionnés dans les rubriques « Curiosités botaniques » (où il est d'ailleurs question de Versailles en tant que capitale de l'horticulture) et « Curiosités culinaires » qui se trouvent sur le site internet de la Ville<sup>171</sup>.

Bien que le quartier Jussieu Petits-Bois Picardie ne fasse pas partie des secteurs abordés dans le dossier « Portée, orientation, aménagements » du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de la ville de Versailles, voici ce qui est dit dans celui-ci :

« La ville de Versailles est née de l'histoire, de la rencontre d'un lieu avec la volonté d'y créer un palais. Au cours des trois derniers siècles, la ville s'est développée par extensions périphériques autour et à partir de son noyau constitué par le château et les quartiers historiques. La trame urbaine a été façonnée au fil du temps, reliant dans la ville des quartiers qui étaient, initialement, des villages isolés dans la seule direction laissée libre par la géographie des lieux. Le mode de développement de la ville n'a cependant pas été linéaire au cours du temps, les aléas de l'histoire lui ayant fait connaître des périodes de déclin. »

Les objectifs principaux du PADD :

« La commune est libre de retenir les orientations d'urbanisme et d'aménagement qui lui apparaissent les plus appropriées pour guider son devenir. Elle doit cependant répondre aux objectifs fixés par la loi et notamment ceux visés à l'article L.121-1 du code de l'urbanisme :

- l'équilibre entre :

- le renouvellement urbain, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation des centres urbains, et - l'utilisation économe des espaces naturels, la protection des sites, milieux et des paysages ainsi que la sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquable ; - le maintien de la diversité des fonctions urbaines et de la mixité sociale dans l'habitat, en tenant compte d'une répartition géographiquement équilibrée ; - la réduction des gaz à effet de serre,

---

<sup>169</sup> Ville de Versailles, Plan local d'urbanisme, [<http://www.versailles.fr/urbanisme-plu-et-grands-projets/urbanisme/psmv-secteur-sauvegarde/>], consulté le 26 juin 2015.

<sup>170</sup> Ville de Versailles, [<http://www.versailles.fr/tourisme/courdessenteursversaillesfr/>], consulté le 10 avril 2015.

<sup>171</sup> Ville de Versailles, [<http://www.versailles.fr/tourisme/curiosites-culinaires/>] et [<http://www.versailles.fr/tourisme/curiosites-botaniques/>], consulté le 10 avril 2015.



la maîtrise de l'énergie, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des continuités écologiques et la prévention des risques et des nuisances de toute nature.»

Les grandes lignes du PADD (extraits) :

« - valoriser le patrimoine ancien : La ville portera un soin tout particulier à la mise en valeur des éléments patrimoniaux d'époques différentes. Elle cherchera à développer dans le patrimoine ancien vacant des projets de qualité. - améliorer la qualité du bâti ; - renforcer la mobilité urbaine ; - préserver et améliorer l'environnement : Versailles dispose d'un capital végétal d'exception qui constitue, à l'heure du développement durable, un atout majeur de qualité de vie. La ville s'est engagée à mieux valoriser « sa trame verte » constituée notamment par la ceinture forestière autour de Versailles ainsi que par les nombreux îlots végétaux, privés ou publics. Cette politique vaut tout particulièrement pour les nouveaux territoires de développement. De la même façon, la ville défend le concept de trame bleue. La maîtrise de l'eau est une des composantes de l'histoire de Versailles, la question de l'alimentation et de l'assainissement ayant été au cœur des préoccupations des constructeurs du château comme de ceux de la ville. Élément d'embellissement au château, l'eau est en ville un élément fonctionnel dont la protection, pour des raisons de salubrité, masque la présence. Révéler l'eau dans la ville et renforcer sa présence, particulièrement par des vues sur les bassins mais aussi par des aménagements nouveaux constitue un enjeu pour Versailles. »

« L'image de Versailles, marquée par la richesse de son patrimoine, ne doit cependant pas occulter son potentiel économique. Dans ce sens, il convient d'offrir les conditions nécessaires à l'accueil d'entreprises qui concourent à la valorisation de Versailles et de sa communauté d'agglomération Versailles Grand Parc. Un développement autour de l'économie du développement durable doit être encouragé, sans absorber la totalité du potentiel de l'essor économique de Versailles.

« Avec les 2 730 hectares composant son territoire, dont 1 275 d'espaces verts et de forêts domaniales, Versailles dispose d'un patrimoine naturel remarquable qui contribue à la qualité du cadre de vie de ses habitants, des paysages et de l'aération de la ville. Afin de préserver l'environnement quotidien des Versaillais et la spécificité de Versailles comme « ville parc » et « ville jardin », il convient de : - préserver et ouvrir au public les espaces naturels et boisés ; - poursuivre la gestion durable des espaces verts, notamment grâce à une politique « zéro phyto » et la gestion durable des eaux pluviales ; - maintenir et restaurer des continuités biologiques en poursuivant la création d'espaces verts et la réhabilitation de la ceinture verte ; - préserver des cœurs d'îlots verts et les arbres en ville qui participent aux continuités biologiques et favorisent la biodiversité en ville ; - promouvoir les énergies renouvelables à condition qu'elles s'intègrent parfaitement dans l'architecture, en particulier, dans le cas du bâti ancien, et qu'elles ne soient pas visibles depuis l'espace public ; - garantir une meilleure gestion de l'eau ; - prévenir les risques et lutter contre les pollutions, notamment celles des sols, ainsi que contre les nuisances, particulièrement les nuisances sonores de toute nature. »

Dans le PLU de 2006, les jardins apparaissent sur le plan officiel de la trame verte comme terrains cultivés (fig. 58), bien qu'ils ne soient pas expressément nommés, leur prise en compte prouve un intérêt. Nous les avons également identifiés sur le plan du contrat triennal des circulations douces (2008-2010) à la lisière de la trame verte et aux confluent de voies de circulations douces (fig. 59).

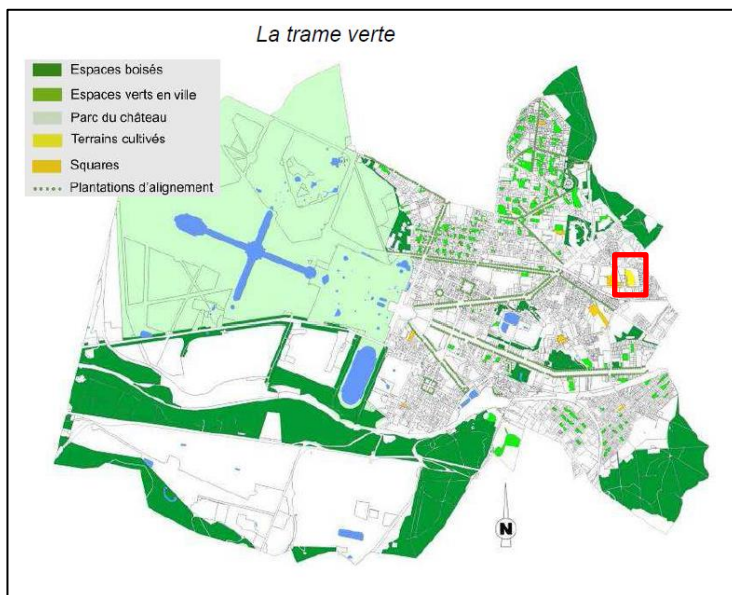


Figure 58- PLU de Versailles (PADD, dossier approuvé 09/2006 – révisé 11/2011), page 21. Les jardins apparaissent sur ce plan officiel comme terrains cultivés (en jaune) et que nous avons encadré en rouge.

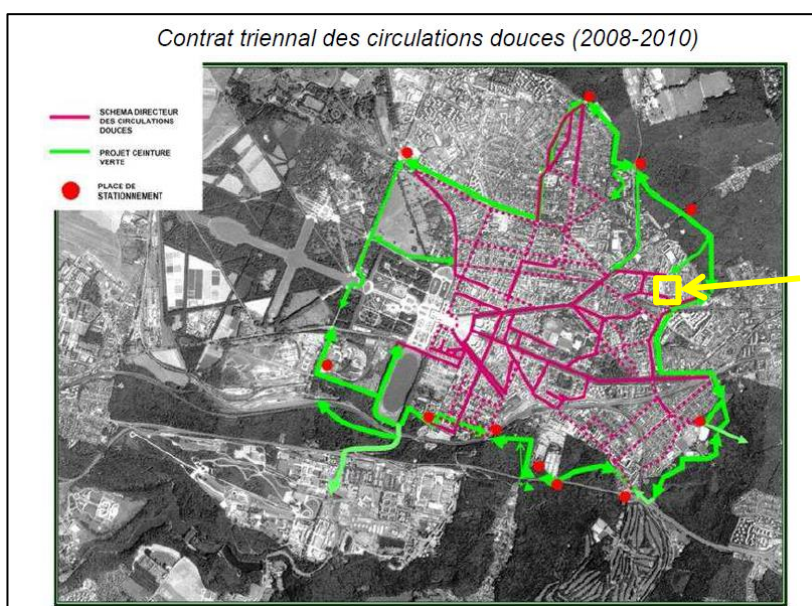


Figure 59 - PLU de Versailles (PADD, dossier approuvé 09/2006 – révisé 11/2011), page 21. Les jardins sont figurés, par nos soins, par la flèche et le carré jaune.

Par ailleurs, sur le plan de zonage, ils sont identifiés comme terrains cultivés à protéger.<sup>172</sup> Si le PLU de Versailles prend réellement en compte les atouts patrimoniaux d'époques diverses de la ville et ses atouts « environnementaux », ces jardins pourraient être préservés et protégés par la ville elle-même. Une AVAP pourrait être créée, englobant le site des jardins, la cité jardin voisine et éventuellement l'école et l'église. Car s'il apparaît que ces jardins sont pris en compte dans le PLU de la ville, en tant que zone cultivée non constructible, il serait intéressant de demander la mise en place d'une AVAP pour ce secteur, qui ne manque pas d'attraits patrimoniaux et architecturaux, comme nous l'avons déjà montré. Il reste à définir comment dans le cadre de la nouvelle loi patrimoine qui prévoit la création de « cité historique », en remplacement des AVAP, cela pourrait être mis en place. Il convient ici de rappeler que le projet de loi « patrimoine et création » vient d'être adopté à l'unanimité, en première lecture, au Parlement, le 7 octobre 2015. Il prévoit notamment la création de « cités historiques », amenées à regrouper les secteurs sauvegardés, les ZPPAUP et les AVAP, afin de simplifier les dispositifs existants<sup>173</sup>. Le député-maire de Versailles, François de Mazières fustige ce concept de « cité historique » qu'il perçoit comme la « principale erreur » du projet<sup>174</sup>. D'autres critiques se font entendre<sup>175</sup> et la mise en application est à suivre.

A ce sujet, une lettre de la DRAC Île-de-France adressée à l'association qui gère les jardins du fort d'Aubervilliers, retranscrite dans la thèse de Françoise Dedieu, préconise la création d'une ZPPAUP pour la protection de ces jardins, plutôt qu'une demande de protection au titre des monuments historiques<sup>176</sup>.

Il apparaît donc que le label « Jardin remarquable » constitue une étape importante dans la reconnaissance de la valeur des jardins familiaux des Petits-Bois, mais une protection locale plus affichée, telle que la création d'une AVAP, serait la bienvenue et plus adaptée aux jardins familiaux qu'une protection au titre des monuments historiques. Néanmoins, une coopération entre des acteurs locaux et nationaux reste souhaitable.

---

<sup>172</sup> Ville de Versailles, [[http://www.versailles.fr/uploads/media/3-c\\_Me\\_Zonage.pdf](http://www.versailles.fr/uploads/media/3-c_Me_Zonage.pdf)], consulté le 26 juin 2015.

<sup>173</sup> *Le Figaro*, « Architecture et patrimoine, ce que devrait changer la nouvelle loi », article en ligne, consulté le 7 octobre 2015, [[http://immobilier.lefigaro.fr/article/architecture-et-patrimoine-ce-que-devrait-changer-la-nouvelle-loi\\_4f043582-6cb5-11e5-ab90-5a3db875bd23/](http://immobilier.lefigaro.fr/article/architecture-et-patrimoine-ce-que-devrait-changer-la-nouvelle-loi_4f043582-6cb5-11e5-ab90-5a3db875bd23/)].

<sup>174</sup> Ibid.

<sup>175</sup> *Atlantico*, « Loi création et patrimoine de Fleur Pellerin », article en ligne, consulté le 7 octobre 2015, [<http://www.atlantico.fr/decryptage/loi-creation-et-patrimoine-fleur-pellerin-10-points-cles-politique-culture-ile-et-malaise-identitaire-francais-jean-thomas-2371412.html>].

<sup>176</sup> Françoise Dedieu, op. cit., en annexe.

## 2- Les attentes des jardiniers

Au-delà de la réflexion sur les éventuelles protections possibles, il est primordial de s'intéresser aux attentes des jardiniers au quotidien.

### a. Utilisation des serres : la polémique

L'installation récente de serres plus grandes (fig. 61) qu'auparavant (fig. 60) crée la polémique. En voici l'illustration dans les citations :

#### **Pascal**

-« Alors, là, les avis divergent... Moi, je suis ni pour, ni contre, parce qu'en fait, je m'en fous. Mais, ils disent qu'elles n'ont pas le même goût sous serre que dehors. C'est peut-être vrai, mais à mon avis, il doit pas y avoir grande différence [...] Ce qui est quand même le but de sauver le maximum de ce qu'on sème, parce que sinon, c'est pas une exploitation qu'on a, c'est personnel. »

Je lui pose une dernière question sur la serre qu'il a dans son jardin, il me dit que même avec la serre le mildiou peut apparaître sur les tomates, à cause de la condensation, même avec la bouillie bordelaise. Il faut que ce soit bien ventilé.

#### **Yann**

- « Depuis 2 ou 3 ans on a du mal, c'est pour ça qu'on a mis les serres, c'est un peu la politique en ce moment, c'est un peu la bagarre entre certains qui voudraient bien nous les faire enlever. C'est pour les tomates, c'est pour ça qu'on a décidé avec le Conseil d'administration qu'il soit monté à partir du 1<sup>er</sup> mai et démonté à partir du 1<sup>er</sup> novembre. Il ne faut plus qu'il y en ait un de monté dans les jardins, c'est juste pour les tomates, c'est pas une serre, c'est un abri à tomates. Ça ne me dérangerait pas que tout le monde en ait, on préfère des choses propres comme ça que des bouts de plastique. Donc c'est un peu la polémique en ce moment. Il y a des grincements de dents comme partout. »

#### **Arrouch**

- « ça dépend des années, s'il pleut début août, elles sont malades. L'année dernière j'ai essayé avec une bâche et j'ai surveillé la météo, il a plu et ma tomate est restée belle mais le goût c'est pas ça. C'est les rayons du soleil qui font le goût, en Algérie quand il fait chaud et que tu passes devant un champ de tomates tu sens l'odeur de la tomate et le raisin aussi. »

#### **Annick**

-« Je trouve que c'est un peu dommage. Normalement les serres elles étaient prévues à cette hauteur là (1,50 m maximum). En fait, ça ne sert pas à grand-chose, on ne fait pas de l'industrialisation, hein ! Quand on a que sa consommation personnelle, on n'a pas besoin de

trucs importants, moi, ça me gêne. Les très grandes, non ! Bon, on peut mettre un tunnel à cette période à certaines saisons, mais à quoi ça sert la serre ? ça sert à cuire et à assécher la terre. »



Figure 60 - Les petites serres qui servent à faire pousser les plants, 2015.



Figure 61 – Les serres qui servent à protéger les tomates, 2015.

### **Fernand**

-« Ah, je ne mets jamais de serre. »

-« Et vos vos tomates, elles poussent bien ? »

-« Ben, oui, elles sont là-bas au bout. Elles sont petites encore, parce qu'elles étaient petites quand je les ai mises, mais oui, ça va. »

-« En fait, ils utilisent ces genres de serres pour les maladies. C'est pour ça, il y a des années en arrière où des tomates étaient relativement malades et donc, ils ont commencé à acheter des serres un petit peu, à gauche, à droite. Moi, non, je les traite avec mes produits, même avec un peu de liquide vaisselle des fois et du savon noir, donc ça va, j'arrive à les traiter comme ça. »

### **Daniel**

-« Oui, il y a des personnes qui mettent des serres, moi, personnellement, je ne vois pas l'avantage. J'ai un voisin, un jardinier qui lui a un parent qui est cultivateur, il a fait des tomates à l'intérieur et à l'extérieur et celles qui étaient à l'intérieur ont été malades comme celles qui étaient à l'extérieur. Tout ça pour ne pas utiliser l'eau de pluie, parce qu'il faut les arroser, il faut bien être obligé de les arroser avec l'eau de la ville et d'autre part, avoir des tomates qui sont mauvaises, parce que ce sont des tomates qu'on peut trouver à carrefour, ou autre part (*rires*). »

-« Ah, ça n'a pas du tout le même goût ! Une tomate cultivée à l'extérieur, elle est ferme, elle est juteuse, elle est sucrée, alors que sous serre, ça a goût de flotte ! »

### **Dominique**

-« D'où la décision que nous avons pris d'installer des abris à tomates. C'est vrai que ça peut poser polémique pour certains... ça a un coût... ça vaut 104 euros... Dans l'année même un petit budget peut réussir à placer 104 euros pour en avoir. Tout le monde a quasiment la même, mais avec un engagement, à savoir que c'est monté pour le 1<sup>er</sup> mai et ça doit être retiré pour la fin novembre, c'est l'engagement, donc c'est pas quelque chose qui est pérenne, c'est quelque chose qui se démonte d'année en année. »

-«Oui, mais bon, je pense qu'une association de loi de 1901 doit, je suis moi-même Président d'une association loi de 1901, elle doit pouvoir s'adapter, que ce soit un président ou un bureau est là pour répondre aux besoins des gens. Il est vrai qu'aujourd'hui, s'il y a une demande il faut l'écouter, l'analyser et prendre du recul et c'est pour ça que le règlement intérieur, il faut savoir le faire évoluer. »

-«Et c'est pas non plus une installation de « camp roumain », dirais-je, vous voyez, avec des bâches plastiques. Que ça déplaît... C'est vert, c'est normé, ça correspond à l'activité de jardinage, je ne vois pas en quoi on pourrait... »

## **b. Le respect du vivant et de l'environnement**

La règle du « zéro phyto » imposée par la ville de Versailles est à priori respectée, mais il est prévu une conférence sur ce sujet, pour les jardiniers, présentée par Cathy Biass-Morin, responsable du service des espaces verts de la ville de Versailles, afin de sensibiliser davantage à cette pratique. Ainsi pourrait s'établir un rapprochement avec ce service de la ville. L'agriculture urbaine et l'agriculture raisonnée et/ou « bio » sont des sujets abordés par certains jardiniers qui sont sensibles à ces questions. La question de l'eau est également importante. Certaines pratiques d'arrosage sont critiquées. Certains arrosent plutôt le soir et regrettent que d'autres arrosent trop, sans avoir conscience de la valeur de l'eau.

### **Pascal**

« Est-ce que c'est un phénomène de mode ? Parce qu'il y a une chose qu'il ne faut pas oublier, même ici, la nature du sol, on ne connaît pas, si ça a été pollué ou pas... Et ce qui tombe du ciel en permanence depuis un siècle... En 1900, je suis presque sûr que tout était bio ! Moi, je suis pas spécialiste, mais si on analyse la terre, on aura peut-être des surprises... C'est certainement moins pollué que certaines terres, parce qu'on n'apporte pas d'engrais chimiques, enfin, y'en a peut-être qui en mettent, mais pas moi, je mets du compost, du terreau. »

« - Moi, je rajoute un petit truc que tout le monde ne met pas, ça s'appelle l'or brun. Il n'y en a qu'un qui est « vrai », c'est marqué dessus, authentique, c'est à base d'algues. C'est un engrais naturel, il faut le doser légèrement, parce que c'est très fort et c'est à mélanger avec le terreau. En fait, ça fortifie les légumes et ça les rend résistants, mais à doser modérément, parce que c'est costaud ! Mais il n'y a aucun produit chimique là-dedans ! »

-« C'est pour ça, quand on voit qu'il va y avoir les fermes à mille vaches, ça, je ne suis pas pour. Mes beaux-parents avaient une exploitation, ils faisaient de l'agriculture raisonnée, ils tiraient le lait au pis de la vache... La ferme de mille vaches, on laisse ça aux « ricains » ! »

« Alors, moi, je ramène, comme je travaille je fais du compost en très grosse quantité, c'est en tonnes, avec mon travail, j'en ai mis l'année dernière, j'en ai mis 1,8 tonnes. Je l'ai ramenée en sacs, je sais pas si vous voyez ce que ça fait... ça fait presque une centaine de sacs poubelle et

j'ai étalé tout ça la dessus. Il n'agit pas forcément la première année. Il est mélangé et il agit après, c'est naturel, c'est retardé, la nature c'est pas ça (*il claque des doigts*). »

### **Teresa**

-« Totalement, c'est même une condition, c'est pour ça que je cultive les jardins, pour ne pas mettre de cochonneries dans ce qu'on mange. Vous savez, moi, j'ai vu cette terre propre sans aucune chimie, et ça poussait très bien (*en Pologne*). Avec le fumier, ça poussait, il y avait de tout. Et maintenant, dès qu'on commence à mettre à mettre à mettre, on se retrouve à manger des cochonneries du matin au soir et on pollue. »

« Il y a le vinaigre blanc, le savon noir, il y a la bouillie bordelaise, des trucs comme ça. Et il y a d'autres plantes qui sont répulsives qu'on utilise »

-« Je mets du compost quand je plante. Oui, en général, mais pas pour tout, comme par exemple, les oignons, ils n'aiment pas quand on met du compost. Mais, les pommes de terre par exemple, ou les tomates, il faut en mettre. Et puis après, il y a le purin. J'ai de la consoude partout. Je la coupe et je fais le purin. Il n'y a pas que ça, il y a la camomille, et d'autres plantes. »

-« La valériane, soit disant qu'elle protège les plantes contre le froid. Donc on chauffe l'eau et on fait une espèce d'infusion et après on asperge ou arrose avec ça. »

### **Yvonne**

-« Vous avez des réservoirs d'eau ou pas ? »

-« On a l'eau là, qui vient de la source, l'eau de la ville et puis on fait de la récupération d'eau, avec les eaux de pluie, dans des bacs, ah oui et je m'en serre beaucoup ! Je vide mon bac chaque fois que j'entends qu'il va pleuvoir pour qu'il soit rempli à nouveau, pour que ça se renouvèle à nouveau. »

« On mange des légumes bio, hein, on ne mange pas des légumes qui sont... Vous savez, vous pouvez ramasser une tomate et la manger, vous ne risquez rien, qu'avec ce qu'ils mettent dessus ! »

### **Yann**

-« Je n'ai pas de produits désherbants, je n'ai pas ça. Le désherbant naturel, c'est le gros sel, ça tue la plante jusqu'à la racine. »

- « Je fais 3 arrosages par semaine, pas plus, pas moins, quand le soleil est tombé sinon pas d'arrosage en plein soleil ou le matin de bonne heure, en ce moment c'est le soir, 3 fois par semaine. »

- « Oui ici on évite que les gens en mettent, pour un potager c'est mauvais, j'en ai pas vu vraiment ici. Quand on pouvait brûler les déchets, on répandait les cendres. Maintenant, on a plus le droit de brûler, c'est un peu l'inconvénient, c'est embêtant. »

### **Stéphanie**



- « Il y a une raison qui m'a poussé à faire du jardinage, c'est un film *Solutions locales pour un désordre global*, c'est un documentaire de Coline Serreau, que je vous recommande d'ailleurs, et dedans il y a un témoignage qui m'a bouleversé, c'est peut-être un peu fort, mais qui m'a touché, celui de Pierre Rabhi. Il dit que chacun d'entre nous est responsable de ce qu'on met dans nos assiettes, aujourd'hui on est très consommateur, on va chercher un produit dans un supermarché et finalement on s'en occupe plus vraiment de cette partie-là qui est primordiale. »

### **Annick**

« J'ai eu pas mal de dégâts sur mes salades ou mes tomates avec les limaces et j'ai mis des granulés, mais j'évite ce genre de choses. Le maximum de choses naturelles. »

« J'ai été avec le liseron et tout ça à mettre pesticides et insecticides, mais depuis que la ville est au « zéro phyto » et ça fait quelques années, je ne m'en sers absolument plus. On se serre éventuellement, pour l'allée centrale de sel de déneigement pour les herbes qui sont très coriaces. Quand on enlève les mauvaises herbes régulièrement et qu'on ne les met pas dans le compost, eh bien, on aboutit quand même à des choses intéressantes. »

« Quand on a des personnes qui inondent leur jardin au lieu de l'arroser, qui terminent l'arrosage en nettoyant l'allée à coup de seau et qui laisse continuer à couler l'eau, non, l'eau, c'est un bien précieux ! On savait qu'il y avait huit puits sur le site, par contre, on n'a pas retrouvé de plan qui nous disait où c'était. »

« Il faut je dirais rééduquer certaines personnes qui sont là et qui n'ont pas l'approche totale. C'est aussi une éducation, au contraire, que les gens veuillent cultiver et s'y mettre, je ne suis pas contre du tout, la seule chose, c'est de pouvoir les accompagner. »

### **Fernand**

-« Alors, je fais mon compost toute l'année, ensuite je ramène aussi des sacs de feuillage et de la tonte d'herbe, ça vient du bois, les tontes d'herbe, je les demande aux jardiniers qui viennent tondre à côté de chez moi, ou alors, j'ai un frère qui a un pavillon avec de l'herbe, donc qui peut en avoir aussi. Sinon, le feuillage, je l'ai ramassé cette année, une quinzaine de sacs. »

-« C'est aussi tout ce que je ramène de la maison, toutes les épluchures de pommes, pommes-de-terre, les restes de salades, des choses comme ça, de lavage de salade. Donc tous les jours j'en ramène et je mets dans le composteur. Et le reste, tous les ans j'ouvre les sillons, je mets à l'intérieur, je bouche et les feuilles c'est pareil, le feuillage que je ramène, je laisse pourrir pendant tout l'hiver. J'en mets tous les ans, ce sont mes engrais. »

### **Andrée**

-« Quand je vais commencer à planter mes tomates, je vais mettre l'œillet d'Inde entre mes tomates pour que le papillon ne vienne pas pondre ses œufs et sur les choux, dans peu de temps, je mettrai des feuilles de tomate pour pas que les papillons pondent leurs œufs dans les choux et le poireau on le met à côté du fraisier. »

-« Oui, et il faut savoir bien arroser, parce qu'il y en a qui arrosent, le terrain est inondé et ils croient que ça va pousser plus vite que les autres, non. »

### **Daniel**

-« L'obligation « zéro phyto » de la ville, d'après vous c'est une bonne chose ? »

-« Oui, oui. Ce qui m'ennuie un peu, c'est l'abus de certaines personnes de se servir de l'eau. Parce qu'il y en a qui n'arrosent pas, mais qui irriguent. »

-« Oui, je fais mon compost ici, j'ai deux bacs, je le fais vieillir deux ans. Je remplis un bac et quand il est plein, je passe à l'autre. »

-« Pour l'instant, j'ai eu la chance par ces cultivateurs d'avoir des produits uniquement bio, ça vient d'Allemagne et il y a eu un problème avec l'Allemagne, ils ne veulent plus livrer la France, donc je ne sais pas comment je vais me retourner encore. »

-« Et c'est quoi ? » -« Nem, comme les nems. »

### **Marcel**

« Dans la rangée au milieu et je mets des éclats de bois entre pour pas qu'il y ait d'herbes »

« Enfin nous on jette rien même pas un bout de pain, c'est ma culture paysanne, limousine, on a jamais jeté un bout de pain, on en fait du pain perdu ou on fait de la farce avec mais... parce que dans la farce on met de la viande hachée mais on mélange avec du pain aussi et puis un œuf enfin des trucs comme ça, comme faisait ma mère, ma femme a appris en voyant faire ma mère. »

### **Jeanine et Sophie**

-« Par rapport au règlement « zéro phyto », vous avez vu la différence ? »

-« Je n'en ai jamais mis. J'enlève à la pelle, à la main, non, je n'en utilise pas. La seule chose qu'on utilise, c'est la bouillie bordelaise. »

### **Nicolas**

« Je pense que j'ai une terre qui est relativement bonne. J'ai fait le choix de l'agrémenter comme je pouvais, notamment à la fin de l'hiver, en mettant du fumier de cheval. J'en ai dispersé un peu partout. J'ai suivi également une formation et j'ai pu obtenir par Versailles Grand Parc un composteur qui est de l'autre côté. Moi, je faisais déjà un compost, mais à l'air libre, donc, j'ai pu récupérer de la très bonne terre. »

-« Un peu de bouillie bordelaise, mais c'est complètement naturel, un peu d'anti-limace, parce qu'on se fait parfois tout bouffier. Sinon, pas d'engrais universel. Je sais que je devrais peut-être en mettre, mais je ne préfère pas, parce que déjà, je pense qu'en étant ici, en aval des autres, je pense que je récupère déjà certaines choses »

« En tous cas, je n'ai pas à me plaindre, mais, je préfère avoir une production moins importante et d'avoir quelque chose de 100 %, enfin, c'est impossible d'avoir quelque chose de 100 % exempté de produits chimiques, mais, au moins, avec le minimum possible, quoi. »

### **c. Face à la pression foncière et aux menaces**

Les jardiniers dans leur grande majorité ne pensent pas que les jardins soient menacés. Mais quelques-uns sont plus sceptiques, même s'ils ne s'avouent pas vaincus.

Voici leurs témoignages :

#### **Pascal**

-« Ils commencent à être cernés les jardins. »

-« De quelle manière, disparaître ? Je vois pas, non, franchement, non. Enfin, c'est pas palpable par les autres, donc, euh...non. »

#### **Teresa**

-« Je n'en sais rien. Pourquoi ils seraient menacés ? Ce n'est pas à la mode, maintenant, les menaces des jardins, mais je ne sais pas... il faut quand même être vigilants. »

-« C'est quand ils ont construit tous ces immeubles là, ça va suffire, non ? Hein ? Parce qu'après, on peut mettre les uns sur les autres aussi, mais bon... C'est la qualité de vie... »

#### **Yvonne**

-« Non, pas du tout, je n'y ai jamais cru. Je ne crois pas qu'un jour ils soient menacés. Je ne pense pas, je crois qu'ils ne peuvent pas y toucher de toute façon. Et avec la labellisation, si on se tient correctement pendant 5 ans, c'est bon ! Ce sera définitif, je pense ! »

- « C'est surtout grave pour le quartier, pour moi pas spécialement parce que quand je serai à la retraite je ne serai pas là, je rentre chez moi en Bretagne. »

#### **Stéphanie**

- « Pensez-vous que les jardins de Petits-Bois sont menacés ? » - « Non. »

- « Pour le quartier oui c'est important parce qu'il y a beaucoup de retraités qui y passent une bonne partie de leur journée, c'est un endroit important pour eux »

#### **Annick**

-« Vous savez, il y a toujours des tentations, il y a toujours des gens qui essaient.... Il suffirait qu'on laisse plus ou moins à l'abandon, que les gens fassent n'importe quoi, pour que ce soit le prétexte pour reprendre la main sur... Bon, l'association est propriétaire, mais imaginez que plus personne, parce que l'ambiance est mauvaise, ne veuille reprendre les rênes, qu'est-ce qu'on fait ? Il faut toujours penser qu'une association peut se casser la figure, ou faute de combattants. »

#### **Fernand**

-« Je dirais que ce serait grave pour le quartier, pour une seule personne, ce n'est pas trop grave, mais pour le quartier je pense que oui, parce qu'on est quand même 80 jardiniers, ce qui représente quand même 80 familles et pour certains, ce serait un manque à gagner, parce qu'ils

n'ont pas forcément les moyens de s'acheter tous les légumes qu'ils peuvent avoir dans leur jardin. Donc ça nous manquerait à tout le monde. »

-« Je n'espère pas en tous les cas. Mais je dirais oui, en même temps, parce que comme je viens de vous le dire, une parcelle comme celle-là, c'est quelques milliers de mètres carré. Donc la ville doit l'avoir en travers de la gorge de ne pas pouvoir s'en occuper. (*rires*) »

### **Andrée**

-« Ah, là, c'est la mort du cheval. Là, je tricoterai. »

-« Vous savez, il y en a qui écrivent aux HLM, ils veulent que ce soit des immeubles... Moi, c'est pour ça que je me bats. On est trois quatre qui nous battons, mais les gens ne comprennent pas. »

-« C'est pour qu'on puisse garder nos jardins. On se bat pour garder nos jardins. Il faut se battre pour les garder. Si on ne se bat pas. Comme maintenant, les jardins familiaux commencent à prendre de la graine à Versailles ou même en province, on aurait dû nous foutre la paix, mais nous comme on est une association, c'est difficile de nous faire partir. »

### **Daniel**

-« Je reconnais que les autres, ça m'est un petit peu égal, c'est égoïste ce que je dis là, je pense à moi. Bon, maintenant, si c'est menacé cette année, c'est dommage, si c'est menacé dans dix ans, j'aurai quatre-vingt ans, donc ça ne me concerne pas trop... Mais je reconnais que ce serait dommage pour tout le monde ! Bon, il y a des gens qui viennent qui habitent dans les HLM, qui n'ont pas de verdure, qui viennent ici, ne serait-ce que pour lire un bouquin, c'est quand même un confort. »

### **Dominique**

« Effectivement parcelle inconstructible, ça ne risque rien, pour les locataires de Versailles Habitat, il est quand même plus plaisant de voir les jardins, même s'il y a quelques serres (*rires*). Et vous rendez compte le tollé et surtout tout ce qui est espaces verts, c'est hyper protégé ! C'est pas possible ! »

### **Marcel**

- « Je sais pas... tant que c'est le même maire je ne pense pas parce qu'il est assez « Nature », mais il suffirait que ce soit monsieur Bouygues qui arrive ici, on ne sait jamais. Non je pense qu'il y a pas trop de dangers, on est relativement protégés, c'est un peu à la mode mais toutes les modes passent un jour ou l'autre. »

- « Et si les jardins venaient à disparaître ? »

- « Pour les gens ce serait difficilement vivable, c'est déjà serré. »

### **Jeanine et Sophie**

-Jeanine : « Non, je ne pense pas, ils se portent bien. Je ne vois pas pourquoi on nous priverait de ça, on ne va faire que du béton partout, ce serait quand même dommage. Ça a changé aussi

la mentalité des gens dans les HLM, ils souffrent aussi eux ! Pour les enfants aussi, on n'a pas les meilleures écoles, on n'a pas tout ça, hein ! »

### **Jean**

-« Au contraire, il devrait y en avoir d'avantage. »

### **Nicolas**

-« Avec la labellisation qui a été délivrée au début de l'année, je pense que le site est protégé, après, on n'est jamais à l'abri. C'est vrai que Versailles est une ville qui attire beaucoup de gens, ils construisent continuellement de nouveaux bâtiments. Mais en même temps, je ne suis pas inquiet. Je sais que ça intéresserait plus d'un promoteur immobilier que d'installer des barres d'immeubles ou faire quelque chose sur cette parcelle qui rapporte plus que ce qu'on paye comme loyer, parce que c'est quand même dérisoire (*pires*). »

#### **d. Autres souhaits et propositions**

Les jardiniers ont exprimé de nombreuses idées et évoqué des souhaits. Il est utile de les présenter, car nous pensons que cela peut servir à faire évoluer l'association.

Le développement de la communication en interne et en externe en fait partie. Les suggestions concernent l'amélioration des informations en interne, au sein de l'association, la présentation des nouveaux jardiniers, des informations diverses. La communication externe concerne la valorisation des jardins, sur internet, les réseaux sociaux, les outils mis à disposition par la ville (site internet, magazine...) qui, selon Nicolas ne sont pas assez exploités. L'article qui a été publié dans *Versailles Magazine* sur les jardins familiaux à l'occasion des « Rendez-vous au jardin » ne mentionnait pas que le jardin était ouvert. Il faudrait plus de consultation de l'ensemble des jardiniers pour les prises de décisions. L'association pourrait proposer un article dans des revues de jardinage, comme le suggère Dominique. Le site internet pourra être utile à cette communication interne et externe. Les jardiniers doivent néanmoins en prendre possession et apprendre à s'en servir.

Plusieurs suggestions de formation des jardiniers entre eux ou avec l'aide de professionnels ont été formulées, par Jeanine, Stéphanie ou Nicolas. Les nouveaux jardiniers recevraient un tutorat de la part des plus anciens. Et il faudrait peut-être formaliser et favoriser les échanges entre les jardiniers, sans obligation. Ceux-ci existent déjà de façon informelle, mais les nouveaux venus se sentent peut-être un peu perdus. Cela pourrait renforcer la cohésion du groupe. Pourquoi ne pas établir des liens réguliers avec le service des espaces verts de la ville pour les jardiniers qui le souhaitent ou avec d'autres associations de jardins familiaux ou

de jardinage ? Sensibiliser aux pratiques respectueuses de l'environnement, par des sessions de formation avec des intervenants extérieurs. Nicolas pense à développer des thématiques et faire travailler les jardiniers sur celles-ci. La réinstauration de repas de fin d'année serait la bienvenue, plusieurs anciens jardiniers regrettent leur disparition, comme ils regrettent la disparition de la maison. Cela permettrait de recréer du lien au sein de l'association. Il faut pour cela retrouver une salle commune.

A l'occasion des ouvertures au public, le développement d'actions de sensibilisation est envisagé. Nicolas suggère un parcours balisé avec des panneaux. Il serait aussi intéressant selon nous de mettre des panneaux avec le nom de certaines plantes, pour les visites, des panneaux en ardoise, par exemple. Nous suggérons qu'une distribution de légumes pourrait avoir lieu les jours des portes ouvertes, devant l'entrée du jardin, pour les jardiniers qui le souhaitent. Il pourrait aussi y avoir des formations de la part des jardiniers, pour des visiteurs extérieurs. Un artiste du spectacle vivant pourrait intervenir dans les jardins. Cela est d'autant plus réalisable que l'un des jardiniers est lui-même artiste de spectacle vivant. Mais il faudrait définir les modalités et voir ce qui serait intéressant. L'opération « Adoptez un jardin » pourrait également avoir sa place aux jardins des Petits-Bois.<sup>177</sup>

Pour améliorer l'esthétique, Marcel aimerait remplacer toutes les petites bordures en béton et uniformiser tous les treillages. La question d'uniformiser ou pas que se pose Stéphanie est une vraie question et il n'est pas simple d'y répondre, comme nous l'avons déjà souligné au sujet de l'esthétique. Préférer le bois est une possibilité, ou réutiliser le béton qui fait aussi partie de l'histoire du jardin, puisque les bordures ont été faites sur mesure et les anciennes citernes à eau sont en béton.

Concernant la réglementation, Teresa aimerait pouvoir rester aux jardins plus tard le soir. Il faudrait discuter sérieusement de la question des serres, en présence de tous les jardiniers. Yvonne aimerait s'investir davantage dans le bureau. Il faudrait acheter un ordinateur.

---

<sup>177</sup> Ministère de la Culture et de la Communication, *Monuments historiques, Les parcs et jardins historiques*, [<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Monuments-historiques/Intervenir-sur-un-monument-historique/Les-parcs-et-jardins-historiques>], document pdf, « Opération Adoptez un jardin », consulté le 11 janvier 2016.

Il est indispensable pour tout cela d'aller à la chasse aux subventions, auprès de la ville, de la région, du Ministère ou d'autres institutions ou organismes. Des appels à dons pourraient être organisés lors des visites, pour des projets concrets et bien définis. Certains jardiniers reconnaissent que la cotisation annuelle pourrait être augmentée dans ce sens.

### **3- Les autres atouts et évolutions possibles**

#### **a. L'ouverture sur la ville**

Les habitants du quartier que nous avons sondé sont attachés à ces jardins. Ils apportent de la verdure, du calme, de l'esthétique et sont considérés comme utiles à la population. Les habitants des immeubles autour des jardins les observent. Les jardiniers sont en lien permanent avec les gens du quartier, au moins individuellement.

L'association pourrait établir des liens avec d'autres associations du quartier pour l'organisation de visites.

Comme démontré dans le premier chapitre, une ouverture physique sur la rue pourrait être valorisante, à partir de grilles ajourées qui laissent entre apercevoir sans totalement dévoiler, à la place des murs en béton, à certains endroits. Depuis les immeubles, les jardins sont déjà en communication directe avec la ville. Des centaines de personnes voient tous les jours les jardins, les surveillent, les observent. A quelques exceptions près, ils les respectent. Les jardiniers pourraient vendre des produits les jours de marché dans le quartier (fig. 62), dont les gains reviendraient à l'association.



Figure 62 - Le marché du quartier, mai 2015.

## **b. Le rapprochement d'autres associations**

Nous suggérons que l'association se rapproche d'autres associations nationales qui pourraient permettre une meilleure visibilité des jardins, comme celle des *Potagers de France*<sup>178</sup>, réseau de jardins nourriciers ouverts au public et créé par Antoine Jacobshon, responsable du Potager du roi. Pour prétendre au rattachement à l'association, il faut accueillir le public et avoir un site internet. Elle pourrait également s'affilier à la Fédération Nationale des jardins familiaux et collectifs et pourrait ainsi bénéficier d'aides juridiques, de formation pour les gestionnaires et les jardiniers et d'informations diverses. Cela permettrait aussi des échanges. Il pourrait y avoir des échanges plus réguliers avec d'autres jardins familiaux de Versailles ou en Ile-de-France. Nous avons bien conscience que ces démarches exigent du temps, mais en retour, cela permettrait peut-être d'en gagner sur certaines difficultés rencontrées. Cela permettrait peut-être aussi d'obtenir plus facilement des subventions.

Se rapprocher d'associations qui éduquent et pratiquent l'agriculture et le jardinage « responsable » serait bénéfique pour sensibiliser d'avantage les jardiniers, même si ceux-ci sont déjà très sensibles aux problématiques de respect de l'environnement et du vivant. Le problème reste le lieu des rencontres, car il n'existe plus de salle commune pour l'association.

## **c. Agriculture urbaine et nature en ville**

En raison des difficultés économiques grandissantes pour le plus grand nombre, en France ou ailleurs dans le monde, où les populations sont désormais coupées de la terre et où l'agriculture est principalement intensive, de nombreuses alternatives privées ou publiques voient le jour depuis plusieurs années. L'agriculture urbaine et la reconnaissance grandissante de l'intérêt de la nature en ville apporte des réponses aux demandes sociales et environnementales de plus en plus fortes, dans un contexte économique de plus en plus difficile. Les jardins familiaux sont en bonne place dans cette reprise en main de la nature sur la ville et de la culture vivrière locale et familiale. L'association *Côté jardins* en région lyonnaise (adresse dans la webographie) propose une alternative. Il faut mettre en avant le caractère artisanal et non industriel des jardins (graines non industrielles, semences paysannes, terre travaillée sans produits chimiques...). C'est ce que promeut l'association qui gère les jardins de *La Quintinie*, à Versailles. Récemment, un reportage a été diffusé sur France 2 sur

---

<sup>178</sup> <http://www.potagers-de-france.com/>



une culture sans eau à partir de semences paysannes. L'ouvrage *Une bonne terre pour un beau jardin*, ou le guide de la FNJFC *Jardiner plus nature* pourraient être divulgués. Déjà, Andrée diffuse son livre sur les associations de légumes.

Après l'approbation du schéma directeur de la région Île-de-France 2030, en décembre 2013, le thème de la redécouverte de la nature en ville a été choisi pour *Les carnets pratiques du Sdrif*<sup>179</sup> (Schéma directeur de la région Île-de-France). Cette revue illustre la mise en œuvre des grands objectifs du Sdrif, dresse un état des lieux et soulève les questionnements en proposant des exemples de ce qui fonctionne déjà dans la région. Voici un bref résumé de ce qui est présenté dans ce numéro :

« Le milieu urbain est de moins en moins considéré comme déconnecté des écosystèmes qui l'environnent. L'homme qui a construit la ville constate que la nature lui manque, sa présence est à nouveau recherchée. Mais dans quelle proportion ? Et sous quelles formes ? Pour quelles fonctions ? *Le Carnet pratique du Sdrif, Redécouvrir la nature en ville*, tente de répondre à ces questions. Il s'agit de savoir quelles places et quels visages accorder à la nature en ville, rendre cette dernière plus agréable, harmonieuse et fonctionnelle, pour tout simplement vivre mieux. »

Les jardins familiaux ont donc toute leur place dans les projets du schéma directeur de l'Île-de-France présenté par l'IAURIF<sup>180</sup>. Ils devraient pouvoir en tirer profit à des fins de protection. Les jardins familiaux, espaces de culture en ville semblent constituer une alternative, parmi d'autres, aux difficultés économiques et sociales. A une période où se développent de nouveaux modes de culture en ville, jardins partagés, jardins d'insertion, et où la population reprend possession du vivant en ville ou de façon raisonnée partout ailleurs, en réponse à une agriculture devenue intensive... Les jardins familiaux y ont toute leur place. Ils pourraient constituer l'un des piliers de la « ville durable ». Leur rôle a évolué et revient à quelque chose d'assez similaire (toutes proportions gardées) à l'époque de leur création en tant que jardins ouvriers, en raison des difficultés économiques grandissantes. L'autosuffisance va peut-être revenir au goût du jour et la consommation de masse perdre de la vitesse. Ils pourraient ainsi également constituer l'une des alternatives à l'agriculture intensive.

---

<sup>179</sup> IAURIF, *Les carnets du Sdrif, Redécouvrir la nature en ville*, n° 6, septembre 2015, [<http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/redecouvrir-la-nature-en-ville.html>], consulté le 4 octobre 2015.

<sup>180</sup> Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France.

Quand on étudie des jardins potagers, on étudie avant tout les jardiniers (hommes ou femmes) et leurs pratiques. Le jardinage demande beaucoup de temps, de travail et de rigueur. Il faut aussi avoir accès à la terre. Et, aujourd'hui, en France et en Europe de l'Ouest, de nombreuses personnes n'ont pas accès au sol ou à la terre, ce qui n'est pas forcément le cas ailleurs, notamment, en Russie ou en Europe de l'Est où la majorité de la population y a accès. Cette difficulté d'accès en France est mise tantôt sur le dos du manque de disponibilité foncière, tantôt sur le manque de réelle volonté politique.

A ce sujet, Pierre Desnos qui cultive depuis une année une parcelle de jardinage sur le site des Petits-Bois a participé le dimanche 18 octobre 2015 de 16 h 30 à 18 h, au cinéma de Fontenay le Fleury, à une table ronde sur le thème « Potagers urbains et biodiversité ». Elle a été organisée par Alternatiba<sup>181</sup>. Il s'est agi d'échanger sur le thème des potagers urbains et de la biodiversité avec pour objectif de promouvoir des projets de potagers urbains en s'appuyant sur des expertises et expériences. Les intervenants prévus étaient : Christine Aubry, ingénieure de recherches INRA, Pierre Desnos, historien des Jardins familiaux de Versailles Petits-Bois, des représentants de « Sème Qui Peut<sup>182</sup> » le jardin partagé de l'Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, et « Incroyables Comestibles Bois d'Arcy<sup>183</sup> ». Il était attendu : élus, experts, associations, jardiniers, agronomes et toute personne intéressée.

Les jardiniers des Petits-Bois ont conscience de l'importance des jardins en ville aujourd'hui. Pour eux, il s'agit de maintenir un cadre de vie agréable et de produire soi-même ses fruits et légumes. Voici quelques exemples de leurs remarques :

### **Pascal**

-« Je pense que les gens, dans l'ensemble, reviennent en force dans le jardin et le potager. »

### **Jean**

-« Et c'est une ambiance, quand on entre ici, on se croirait vraiment à la campagne sans y être, finalement. On a l'impression d'être éloigné de la ville, dès qu'on franchit le portail. On ne s' imagine pas tout ce qu'il y a ici, quand on est autour, les arbres fruitiers... On trouve de tout... Des mûriers, des kiwis, des figues, des cerisiers, il y a de tout. On se croirait vraiment à la campagne sans y être. »

---

<sup>181</sup> <https://alternatiba.eu/>

<sup>182</sup> <https://semequipeut.wordpress.com/>

<sup>183</sup> [http://www.boisdarcy.fr/Incroyables\\_comestibles\\_a\\_boisdarcy.aspx](http://www.boisdarcy.fr/Incroyables_comestibles_a_boisdarcy.aspx)

### **Teresa**

-« Après il ne faut pas s'étonner que les enfants foutent le bazar partout. Parce qu'ils n'ont pas d'espace. »

« -Maintenant, au niveau du jardin, c'est vrai que c'est important de savoir cultiver, parce qu'il peut y avoir une époque où il y aura une rupture et où on pourra moins acheter et on ne sera pas forcément préparé à ces moments-là. Ce qu'on a eu en Pologne en 1980. Et c'est appréciable de pouvoir se procurer la nourriture et de se débrouiller. C'est vrai, le monde tourne et on n'est pas sûr que dans 5 ou 10 ans, ce sera la même chose. Ça peut venir n'importe où. »

-« Oui, je pense, parce que ces jardins-là, c'est l'économie de la sécu. Oui, parce que quand les gens sont occupés ils sont moins malades. -Et, alors, ce n'est donc pas seulement le quartier alors ? -Non, c'est l'humanité ! Tout le monde devrait avoir un petit jardin, la sécu se porterait beaucoup mieux ! »

### **Stéphanie**

« Et puis on a besoin de verdure dans les villes. »

### **Andrée**

-« Des fois je surveille oui... Il faut surveiller et j'aime bien les regarder le matin de bonne heure, à la fraîche, c'est là qu'on voit, tiens, à les cerisiers sont en fleurs, des fois, on ne le voit pas la veille et le lendemain, hop ! »

-« Ça me fait une petite promenade, je vais à la campagne »

### **Dominique**

« Et là, justement avec Versailles habitat, nous sommes en réflexion pour mettre des ruches sur les toits plats, c'est-à-dire que Versailles Habitat a les ruches et une société gèrerait ça et nous on donnerait nos fleurs à être polonisées. Ce ne serait pas idiot. »

### **Nicolas**

-« Oui, à tous les niveaux, pour moi, pour les gens, le quartier, pour la vue que ces gens ont. Je pense que c'est sympa, quand on ouvre une fenêtre et puis, qu'on a une vue, comme ça sur les jardins. »

## Conclusion

Cette recherche nous a donc été proposée suite à l'attribution du label « jardin remarquable » aux jardins familiaux des Petits-Bois, en décembre 2014. Cette labellisation étant une première en France, il nous appartenait donc de l'analyser, d'en comprendre sa raison et les origines de sa présentation au Conseil National des Parcs et Jardins par l'intermédiaire de la DRAC Île-de-France.

Notre recherche a porté sur plusieurs points qu'il a fallu recouper. Tout d'abord, nous avons procédé à des observations de terrain, l'environnement fortement urbanisé existant depuis les années 1960 et s'étant développé jusqu'à aujourd'hui, nous avons tenté de retrouver des traces photographiques ou archivistiques des époques antérieures. L'environnement d'origine a disparu au moment de la construction des premières barres d'immeubles, dans les années 1950, transformant radicalement l'environnement et le paysage. Il est passé de l'horizontalité à la verticalité. Les immeubles cloisonnent ce quartier, le plus petit de Versailles en termes de superficie, mais le plus dense. Ainsi des « sous quartiers » sont apparus. Le quartier désigné par « Petits-Bois » fait partie d'un de ceux-ci. Il s'agit du site des jardins familiaux encadré par des immeubles dont 4 immeubles d'habitation de 4 à 5 étages et le siège du bailleur social Versailles Habitat. D'ici la fin de l'année 2015, 2 immeubles d'habitation supplémentaires verront le jour.

Dans le cadre de l'enquête, un nombre représentatif de jardiniers a été interrogé. Le temps passé à cultiver leur jardin varie entre 2 et 50 ans. Les tranches d'âge sont également assez bien représentées, depuis la personne la plus jeune, trentenaire, jusqu'à la personne la plus âgée, qui a plus de 85 ans. Les origines des personnes interrogées sont diverses, tant du point de vue géographique que social. La proportion d'hommes et de femmes occupant les jardins a également été prise en compte. Un certain nombre d'acteurs extérieurs, du Ministère de la Culture et de la communication, de la ville, d'associations, de lieu de culte proche ont été rencontrés, afin de recueillir leurs impressions sur les jardins et d'évaluer leur inscription dans la ville. Les conclusions tirées de tous nos entretiens et observations sont de plusieurs ordres. Tout d'abord, des souhaits émanant de jardiniers ont été formulés afin d'améliorer la communication ou la formation au sein même de l'association. Auparavant, déjà relevée par de nombreux observateurs, nous avons bien relevé la pratique du jardinage en tant que loisir est

toujours notable, bien qu'il soit, selon nous, utile de l'associer à la notion de travail. En effet, le jardinage demande de la patience, de la persévérance, de la technique et du savoir-faire qui ne s'acquièrent pas du jour au lendemain. Le don et l'échange sont toujours associés à cette activité, ainsi que l'usage du congélateur et la fabrication de confitures. Le jardin familial a un rôle aussi bien nourricier que social. La récupération d'objets et l'utilisation de plus en plus répandue de produits non chimiques, de méthodes « douces » et de pratiques responsables sont notées, dans un souci de bien-être et de santé commun, mais aussi individuel. L'hygiène alimentaire et la nourriture saine que permettent ces jardins sont reconnues. Nous avons également mis en lumière d'autres pratiques et une conscience des jardins familiaux et du jardinage qui n'avait pas forcément été mises à jour jusqu'à maintenant. L'expérience joue en effet un rôle important. Ainsi, cela permet de souligner que l'expérimentation et l'innovation font partie du jardinage, autant que la transmission. Par ailleurs, nous avons souligné que le jardinage est un loisir souvent solitaire, mais que l'on pratique en pensant aux autres, sa famille, ses amis, ses voisins ou les jardiniers avec qui l'on partage les parcelles. L'esthétique reste une notion délicate à aborder, qui rend utile le recours à la notion de paysage ordinaire pour ne pas interférer avec des pratiques qui ne nécessitent pas forcément l'utilisation de grandes conceptions spatiales ou d'uniformisation à tout prix. Néanmoins, envisager une évolution et une amélioration est possible. Cela est d'ailleurs souligné par certains jardiniers et jardinières. Le problème étant de définir cette amélioration et de prendre en compte les besoins des jardiniers qui utilisent les jardins quotidiennement. La vision que les jardiniers ont de l'histoire et de l'intérêt patrimonial de ces jardins est multiple. Plus ou moins prononcé, il se développe néanmoins. Le label jardin remarquable est tantôt vu comme une protection, un encouragement à faire des efforts et à s'ouvrir sur l'extérieur, tantôt, à une contrainte sans aucune contrepartie, sans les moyens, ni humains, ni financiers pour être à la « hauteur ». Il manque peut-être de la part du Ministère de la Culture et de la Communication et de la DRAC des consignes plus claires et spécifiques au cas des jardins potagers et jardins familiaux.

Bien que la « recherche action » ait, selon nous, présenté quelques limites, en raison d'une durée d'étude ne permettant pas d'en constater l'aboutissement, et de l'identité du commanditaire, nous avons cependant contribué à faire avancer l'association grâce à cette étude et à l'intérêt qu'elle a suscité de la part des jardiniers, ainsi qu'à la création d'un site internet dédié à ces jardins et que l'association est aujourd'hui en mesure d'utiliser. Ce qui, en

soi, constitue déjà un changement et une évolution. Nous avons d'ailleurs présenté nos conclusions aux jardiniers en décembre 2015 et une vingtaine d'entre eux ont répondu présents.

L'inventaire précis des jardins ouvriers et familiaux protégés au titre des monuments historiques ou existants en France est à réaliser. Un projet d'inventaire des jardins ouvriers et familiaux en Île-de-France, mené par la FNJCF, est en cours et devrait voir le jour très prochainement. L'Iaurif propose un schéma directeur 2030 qui met à l'honneur la redécouverte de la nature en ville. Cela est de bon augure pour les jardins familiaux, mais il faut continuer à les mettre en avant pour qu'ils soient pris en considération et reconnus pour leurs spécificités propres, non seulement par la ville, mais aussi par la Région, ou le Ministère, car ils sont concurrencés par les jardins partagés.

Cette étude de cas précis est également l'occasion de renforcer la compréhension des jardins familiaux en France, d'en défendre les caractères sociaux, environnementaux, historiques et nourriciers et ainsi de contribuer à en assurer leur valorisation et à pérenniser ou améliorer leur protection. La nécessité de défendre ces jardins est d'autant plus importante aujourd'hui que la pression immobilière s'accroît. Ces espaces de végétation et de culture sont, en effet, souvent convoités par de nombreux projets immobiliers et menacés d'expulsion bien qu'ils apparaissent comme de véritables poumons et lieux paysagers, dans des espaces déjà fortement urbanisés. Il apparaît, en attendant, essentiel de poursuivre la sensibilisation autour de ces jardins, auprès des Ministères de la Culture, de l'Ecologie ou de l'Agriculture et des collectivités territoriales. Cette étude y aura sans doute contribué. Considérant, en outre l'intérêt actuel pour l'agriculture et la biodiversité en ville, les jardins familiaux présentent des atouts et pourraient, par exemple, toute proportion gardée, constituer l'une des alternatives à l'agriculture intensive, comme cela est le cas dans de nombreux pays de l'Est, dont la Russie. Pierre Desnos nous a par ailleurs appris qu'une doctorante en géographie à l'Université Paris 8, Camille Robert-Bœuf, débutait une thèse sur la comparaison entre les jardins ouvriers de la région de Kazan en Russie et ceux de la région d'Île-de-France. Cela prouve encore une fois que le sujet est d'actualité.

Les réflexions sur les différentes possibilités de protection ont plutôt amené à considérer que la gestion et la reconnaissance de cette dernière par la ville constituait l'atout majeur à mettre en œuvre, mais en collaboration avec les instances nationales. Au niveau local, il semble que l'AVAP soit un outil intéressant à mettre en œuvre pour la protection et la

valorisation des jardins familiaux des Petits-Bois. La demande d'inscription à l'inventaire du patrimoine immatériel des pratiques en jardins ouvriers et familiaux, si elle est entreprise doit se faire en englobant l'ensemble des jardins sur le territoire français. Elle semble, en effet, mal adaptée au seul niveau local. Par ailleurs, une communauté de jardiniers existe dans la mesure où les jardiniers se transmettent des pratiques ou des idées et qu'il y a donc échanges, mais il n'y a pas vraiment d'identité propre aux jardins, les jardiniers provenant d'horizons et de cultures différentes, ce qui crée une richesse, mais pas une réelle identité commune. Il faudrait donc procéder à une enquête au nationale, afin de recueillir le plus de points de vue possibles sur l'existence ou non d'une communauté des jardins ouvriers et familiaux.

Si patrimonialisation il y a, qu'elle soit matérielle ou immatérielle, cela signifie la « mort » de l'usage quotidien d'un bâtiment ou d'un lieu et sa transformation en lieu ou usage de mémoire et, le plus souvent, touristique ou marchande. Il est préférable que ces jardins familiaux ou ouvriers redeviennent de véritables enjeux d'utilité publique et commune si la santé de l'économie française vient encore à souffrir des affres du capitalisme et du libéralisme. Sans réelle volonté politique, rien ne changera et la population sera livrée à elle-même. Ce sujet m'a été proposé par deux personnes qui siègent soit au CNPJ, soit au Ministère. L'ethnologue qui m'a aidée sur le projet d'enquête est elle-même la présidente du CNPJ. J'en déduis donc que si certaines personnes sont prêtes à assurer la protection de certains jardins, c'est cela qui compte. D'autres personnes et les décisions changent. Chacun a donc une part à jouer individuellement en fonction de sa place dans la société.

Cela nous amène à conclure qu'en dépit des divergences de points de vue et des difficultés rencontrées, les jardins familiaux sont promis à un bel avenir s'ils reçoivent l'appui de politiques publiques courageuses, qu'elles soient locales ou nationales et un engagement toujours renouvelé des jardiniers eux-mêmes dans la conquête de leur liberté et de leurs droits.

## BIBLIOGRAPHIE

- AGGÉRI, Gaëlle, *Inventer les villes-natures de demain, gestion différenciée, gestion durable des espaces verts*, Dijon, Educagri, 2010.
- BACHER, Rémy, LECLERC, Blaise, *Une bonne terre pour un beau jardin, paillage, engrais vert, grelinette*, Mens, Terre vivante, 2009.
- BARBIER, René, *La recherche-action*, Paris, Economica, 1996, (Anthropos).
- BATAILLON, Agnès [et al.] (dir.), *Jardins en banlieue*, Paris, Creaphis, CAUE du Val-de-Marne, 2003.
- BERGUES, Martine, *En son jardin : une ethnologie du fleurissement*, Paris, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, 2011.
- BLANCHET, Alain, GOTMAN, Anne, *L'entretien*, Paris, Armand Colin, 2015, (Tout le savoir, n° 128).
- BORTOLOTTI, Chiara, *Le patrimoine culturel immatériel, enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 2011.
- BRINCKERHOFF JACKSON, John ; CARRIÈRE, Xavier (trad.), *A la découverte du paysage vernaculaire*, Paris, Actes Sud, Versailles, ENSP, 2003. (Edition originale : *Discovering the vernacular landscape*, Yale University, 1984).
- BRUNON, Hervé, MOSSER, Monique, *Le jardin contemporain : renouveau, expériences et enjeux*, Paris, Scala, 2011.
- CABEDOCE, Béatrice, PIERSON, Philippe (dir.), *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers, 1896-1996, La ligue française du Coin de Terre et du Foyer*, Grâne, Creaphis, 1996.
- CENDRARS, Blaise, DOISNEAU, Robert (ill.), *La banlieue de Paris*, Paris, P. Seghers, 1949.
- CLÉMENT, Gilles, *Manifeste du Tiers paysage*, [En ligne], 2004, consulté le 29 novembre 2014, [[http://www.gillesclement.com/fichiers/tierspaypublications\\_92045\\_manifeste\\_du\\_tiers\\_paysage.pdf](http://www.gillesclement.com/fichiers/tierspaypublications_92045_manifeste_du_tiers_paysage.pdf)].



- CLÉMENT Gilles, *Jardins, paysage et génie naturel*, Paris, Collège de France, Fayard, 2012.
- CORBIN, Alain, *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris, Aubier, 1995.
- DEDIEU, Françoise, *Pratiques populaires de temps libre dans les jardins ouvriers*, Thèse de doctorat de sociologie, Saint-Denis, Université Paris 8, [s. l.], [s. n.], 2007.
- DESNOS, Pierre, *Histoire des jardins ouvriers et familiaux de Versailles, 1901-2011*, Versailles, ASRIEUPE, 2011.
- DESNOS, Pierre, *Versailles, des âmes près du corps, Petits-Bois Jussieu Picardie Pershing*, Versailles, ASRIEUPE, 2014.
- DEWARRAT, Jean-Pierre [et al.], *Paysages ordinaires, de la protection au projet*, Sprimont, Pierre Mardaga, 2003.
- DUBOST, Françoise, *Les jardins ordinaires*, Paris, Editions L'Harmattan, 1997. (Première édition sous le titre *Côté jardin*, Paris, Editions Scarabée et compagnie, 1984).
- DUBOST, Françoise, *Vert patrimoine, la constitution d'un nouveau domaine patrimonial*, Paris, Editions de la MSH, 1994.
- DUBOST, Françoise ; LIZET, Bernadette [et al.], *Paysage au pluriel : pour une approche ethnologique des paysages*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1995, (Collection Ethnologie de la France, Cahier 9).
- FOURNIER, Mauricette (dir.), *Labellisation et mise en marque des territoires*, actes de colloque CERAMAC 34, Clermont-Ferrand, du 8 au 10 novembre 2011, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2014.
- HEINICH, Nathalie, « Synthèse et débat : un inventaire pour l'Europe ? », comptes rendus de colloque, *Le patrimoine culturel immatériel de l'Europe, inventer son inventaire*, document pdf en ligne, [<http://www.inp.fr/Mediatheque-numerique/Colloques/Le-patrimoine-culturel-immateriel-de-l-Europe-inventer-son-inventaire/Synthese-et-debats-Un-inventaire-pour-l-Europe>], consulté le 22 juin 2015.

HUBERT, Corinne, *Fonds de l'association des jardins familiaux de Versailles et des communes environnantes (1903-1988), Répertoire numérique [...]*, Versailles, Archives communales de la Ville de Versailles, 2012.

*Les jardins familiaux au cœur des villes, Actes du 34<sup>ème</sup> congrès international des jardins familiaux*, Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs, Lyon, 2006.

*Jussieu – Petits-Bois – Picardie, au coin de la rue*, Versailles, Archives communales de la Ville de Versailles, 2011.

LENIAUD, Jean-Michel, *L'utopie française, essai sur le patrimoine*, Paris, Mengès, 1992.

*Mémento du jardin écologique*, Versailles, Ville de Versailles, [s. d.].

NILSEN, Micheline, *Working man's green space : allotment gardens in England, France, and Germany, 1870-1919*, Charlottesville : University of Virginia Press, 2014.

PASQUIER, Elisabeth, PETITEAU, Jean-Yves (collab.), CORIOU, Delphine (ill.), MERLET, Annabelle (ill.), *Cultiver son jardin : chroniques des jardins de la Fournillère, 1992-2000*, Paris, L'Harmattan, 2001.

PERROT, Anne, LEMAHIEU, Mireille, *Quel paysage pour les jardins familiaux ? Analyses et recommandations*, Paris, Ministère de l'environnement, Lyon, CAUE du Rhône, Communauté urbaine de Lyon, 1997.

PÉRU, Jean-Jacques, ROY, Jean-Michel, TROCHET, Jean-René, *Jardinages en région parisienne XVIIe – XXe siècles*, Paris Créaphis, 2003.

PLUVINAGE, Manuel, WEBER, Florence, *Les jardins populaires : pratiques culturelles, usage de l'espace, enjeux culturels : rapport de recherche*, Paris, Ministère de la culture, Mission du patrimoine ethnologique, 1992.

QUELLIER, Florent, *Une histoire du jardin potager*, Paris, Armand Colin, 2012.

*Versailles, ville verte, ville jardin*, Versailles, Ville de Versailles, direction des espaces verts, [s. d.].

TAVERNIER, Margaux, *Les jardins ouvriers : un exemple Marseillais*, Mémoire de Master 2 professionnel JHPP, ENSAV, 2014.

TERRIN, Jean-Jacques (dir.), *Jardins en ville, villes en jardin, gardens in the city*, Marseille, Parenthèses, 2013.

*Villes jardinées et initiatives citoyennes*, Actes du colloque international, 11 et 12 octobre 2012, Ville de Strasbourg, AFDJEVP, JTSE, CNFPT, 2012.

WEBER, Florence, *L'honneur des jardiniers, les potagers dans la France du XXe siècle*, (collection socio-histoires), Paris, Belin, 1998.

## WEBOGRAPHIE

CÉRÉZUELLE, Daniel, *Guide méthodologique, les jardins familiaux, appropriation et intégration paysagère*, [1999], [[http://jardins-partages.org/telechargezmoi\\_files/methodoJF.pdf](http://jardins-partages.org/telechargezmoi_files/methodoJF.pdf)], consulté le 24 novembre 2014.

Association Côté jardin [<http://www.cotejardins.org/index.php?id=6>], consulté en septembre 2015.

« Du jardin ouvrier au jardin partagé, un rôle social et environnemental », dossier documentaire préparé pour le séminaire de formation permanente de l'INP, Paris, 4-6 juillet 2007, *Bibliothèque numérique de l'INP*, n°4, 2007, publié le 6 avril 2007, [document pdf], [[http://mediatheque-numerique.inp.fr/index.php/resultats\\_de\\_la\\_recherche/%28offset%29/15/%28SubTreeArray%29/7850](http://mediatheque-numerique.inp.fr/index.php/resultats_de_la_recherche/%28offset%29/15/%28SubTreeArray%29/7850)], consulté le 17 novembre 2014.

Conseil de l'Europe, *Convention européenne du paysage*, 20 octobre 2000, [<http://conventions.coe.int/Treaty/fr/Treaties/Html/176.htm>], consulté le 17 novembre 2014.




Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs [<http://www.jardins-familiaux.asso.fr/>], consulté en novembre 2014.







Jardins familiaux des Petits Bois, [<http://jardins-familiaux.wix.com/site-petits-bois>], créé en décembre 2014.



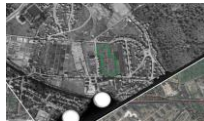



Potagers de France [<http://www.potagers-de-france.com/>], consulté en juin 2015.

## **ANNEXES**






## I. Corpus






Titre du mémoire : Jardins familiaux et jardiniers des Petits-Bois à Versailles : perception et appropriation du lieu											
Auteur : Fabienne Boursier	2014-2015										
	Année(s) / classement chronologique par type	REFERENCE COMPLETE ("Titre", support matériel, échelle et date. Source ( site internet ou ouvrage ou revue) d'où est tirée de la reproduction, pages exactes, date.	DESCRIPTION / STATUT (donne si nécessaire des informations/analyses sur le document)	SUPPORT MATERIEL DU DOCUMENT ORIGINAL Médium	DIMENSIONS (si c'est une œuvre d'art), durée si support audio ou video.	LIEU OU L'ON TROUVE LE DOCUMENT ORIGINAL(y compris électronique si c'est le cas)	CONTACT	CONCEPTEUR	STATUT PAR RAPPORT AU PROJET ÉTUDIÉ (si pertinent). (projet, réalisé en partie, projet réalisé)	NOM DU FICHER	NOTES
Photographies											
	1923	Photographie des jardins ouvriers des Petits-Bois, source Archives communales de Versailles				Archives communales de Versailles			Témoignage de l'activité passée sur le site		Cote : 5 Fi 402/1
	1923	Photographie des jardins ouvriers des Petits-Bois, source Archives communales de Versailles				Archives communales de Versailles			Témoignage de l'activité passée sur le site		Cote : 5 Fi 402/2
	1923	Photographie des jardins ouvriers des Petits-Bois, source Archives communales de Versailles				Archives communales de Versailles			Témoignage de l'activité passée sur le site		Cote : 5 Fi 402/3





	<b>1923</b>	Photographie des jardins ouvriers des Petis-Bois, source Archives communales de Versailles				Archives communales de Versailles			Témoignage de l'activité passée sur le site		Cote : 5 Fi 402/4
	<b>1926</b>	Photographie aérienne, mission C2314-1151_1926_NP1_31023, cliché n° 31023, 1:4 933, prise le 09/09/1926		Photographie aérienne numérisée		<a href="http://www.geoportail.gouv.fr/accueil">http://www.geoportail.gouv.fr/accueil</a>	<a href="http://www.geoportail.gouv.fr/cont">http://www.geoportail.gouv.fr/cont</a>	IGN	Couvre le site étudié ou les alentours et fourni des éléments sur l'état à un moment donné		Consultation en ligne le 01/03/2015
	<b>vers 1930</b>	Photographie des jardins ouvriers des Petis-Bois, source Archives communales de Versailles				Archives communales de Versailles			Témoignage de l'activité passée sur le site		Cote : 5 Fi 402/5
	<b>1933</b>	Photographie aérienne, mission C3636-0531_1933_VERSAILLES-ENT-MICHAUD_1025, cliché n° 1025, 1:12 190, prise le 01/07/1933		Photographie aérienne numérisée		<a href="http://www.geoportail.gouv.fr/accueil">http://www.geoportail.gouv.fr/accueil</a>	<a href="http://www.geoportail.gouv.fr/cont">http://www.geoportail.gouv.fr/cont</a>	IGN	Couvre le site étudié ou les alentours et fourni des éléments sur l'état à un moment donné		Consultation en ligne le 01/03/2015
	<b>Date inconnue</b>	Photographie des HBM des Petits-Bois, rue Saint-Nicolas				Archives communales de Versailles			Témoignage de l'activité passée sur le site		
	<b>1954</b>	Photographie aérienne du quartier Jussieu-Petit-Bois-Picardie				Archives communales de Versailles			idem		Cote : 201 Z 5-1


	1954	Photographie aérienne du quartier Jussieu-Petit-Bois-Picardie				Archives communales de Versailles			idem		Cote : 201 Z 5-2
	1954	Photographie aérienne du quartier Jussieu-Petit-Bois-Picardie				Archives communales de Versailles			idem		Cote : 201 Z 5-3
	1954	Photographie aérienne, source IGN, géoportail		Photographie aérienne numérisée		<a href="http://www.geoportail.gouv.fr/accueil">http://www.geoportail.gouv.fr/accueil</a>	<a href="http://www.geoportail.gouv.fr/cont">http://www.geoportail.gouv.fr/cont</a>	IGN	idem		
	1961	Photographie aérienne, source IGN, géoportail		Photographie aérienne numérisée		<a href="http://www.geoportail.gouv.fr/accueil">http://www.geoportail.gouv.fr/accueil</a>	<a href="http://www.geoportail.gouv.fr/cont">http://www.geoportail.gouv.fr/cont</a>	IGN	Couvre le terrain étudié et fourni des éléments sur l'état à un moment donné		
	1973	Photographie aérienne, source IGN, géoportail		Photographie aérienne numérisée		<a href="http://www.geoportail.gouv.fr/accueil">http://www.geoportail.gouv.fr/accueil</a>	<a href="http://www.geoportail.gouv.fr/cont">http://www.geoportail.gouv.fr/cont</a>	IGN	idem		
	Date inconnue	Photographie des jardins ouvriers des Petis-Bois, source Archives communales de Versailles				Archives communales de Versailles			idem		Cote : 6Z59



	<b>Date inconnue</b>	Photographie aérienne du quartier Jussieu-Petit-Bois-Picardie et des jardins, source Archives communales de Versailles				Archives communales de Versailles			idem		Cote : 65W31_1
	<b>2011</b>	Photographie aérienne, source IGN, géoportail, accessible en ligne		Photographie aérienne numérisée		<a href="http://www.geoportail.gouv.fr/accueil">http://www.geoportail.gouv.fr/accueil</a>	<a href="http://www.geoportail.gouv.fr/accueil">http://www.geoportail.gouv.fr/accueil</a>	IGN	idem		
	<b>2011</b>	Photographie aérienne, 1:6 771, source IGN, géoportail, accessible en ligne		Photographie aérienne numérisée		<a href="http://www.geoportail.gouv.fr/accueil">http://www.geoportail.gouv.fr/accueil</a>	<a href="http://www.geoportail.gouv.fr/accueil">http://www.geoportail.gouv.fr/accueil</a>	IGN	idem		
<b>Cartes</b>											
	<b>[1700-1764]</b>	Plan des bois de Fausses Reposes et de Clagny, [Echelle inconnue], source Archives départementales des Yvelines, en ligne	Plan à l'encre de chine	Document papier numérisé		<a href="http://archives.yvelines.fr/arkotheque/consult_fonds/fonds_seriel_resu_rech.php?ref_fonds=20#">http://archives.yvelines.fr/arkotheque/consult_fonds/fonds_seriel_resu_rech.php?ref_fonds=20#</a>	2, Avenue de Lunca, 78180 Montigny-le-Bretonneux, Saint-Quentin-en-Yvelines - (33) 01 61 37 36 30		idem		Cote : A 373
	<b>1764-1773-1807</b>	Cartes des chasses du Roi. 1:28 800 (Feuille 5) source cartothesue ENSAV		Document papier		cartothèque ENSAV			idem		

	<b>1813</b>	Tableau d'assemblage du plan cadastral de la Ville et territoire de Versailles, cadastre napoléonien, section TA, Versailles, 1813, 1:10 000, source Archives départementales des Yvelines,		Document papier numérisé		<a href="http://archives.yvelines.fr/arkothèque/consult_fonds/fonds_seriel/_resu_rech.php?ref_fonds=20#">http://archives.yvelines.fr/arkothèque/consult_fonds/fonds_seriel/_resu_rech.php?ref_fonds=20#</a>	2, Avenue de Lunca, 78180 Montigny-le-Bretonneux, Saint-Quentin-en-Yvelines - (33) 01 61 37 36 30		idem		
	<b>1813</b>	Plan cadastral, section B de la voirie, 1813, 1:2 500, source Archives départementales des Yvelines		Document papier numérisé		<a href="http://archives.yvelines.fr/arkothèque/consult_fonds/fonds_seriel/_resu_rech.php?ref_fonds=20#">http://archives.yvelines.fr/arkothèque/consult_fonds/fonds_seriel/_resu_rech.php?ref_fonds=20#</a>	2, Avenue de Lunca, 78180 Montigny-le-Bretonneux, Saint-Quentin-en-Yvelines - (33) 01 61 37 36 30		idem		
	<b>1813</b>	Plan cadastral, section C de la Bonne aventure, 1813, 1:2 500, source Archives départementales des Yvelines		Document papier numérisé		<a href="http://archives.yvelines.fr/arkothèque/consult_fonds/fonds_seriel/_resu_rech.php?ref_fonds=20#">http://archives.yvelines.fr/arkothèque/consult_fonds/fonds_seriel/_resu_rech.php?ref_fonds=20#</a>			idem		
	<b>1900</b>	Plan de Versailles, dressé par Bieuville, 1:5000, source cartoθήque ENSAV		Document papier		cartothèque ENSAV			idem		
	<b>1968</b>	Plan photographique, cadastre, Ministère de l'équipement et du logement, district de la région parisienne (D), source cartoθήque ENSAV		Document papier		cartothèque ENSAV			idem		

	2015	Plan des quartiers de Versailles, source site internet de la Ville de Versailles,		Plan numérisé	<a href="http://www.versailles.fr/vie-municipale/cons-eils-de-quartier/">http://www.versailles.fr/vie-municipale/cons-eils-de-quartier/</a>						
	2015	Contrat triennal des circulations douces, source PLU de Versailles, en ligne		Plan numérisé	<a href="http://www.versailles.fr/urbanisme-plu-et-grands-projets/urbanisme/plu/">http://www.versailles.fr/urbanisme-plu-et-grands-projets/urbanisme/plu/</a>						
	2015	Trame verte, source PLU de Versailles, en ligne		Plan numérisé	<a href="http://www.versailles.fr/urbanisme-plu-et-grands-projets/urbanisme/plu/">http://www.versailles.fr/urbanisme-plu-et-grands-projets/urbanisme/plu/</a>						
	2015	Carte des anciens étangs et de la ligne de crête des versants, source PLU de Versailles, en ligne		Plan numérisé	<a href="http://www.versailles.fr/urbanisme-plu-et-grands-projets/urbanisme/plu/">http://www.versailles.fr/urbanisme-plu-et-grands-projets/urbanisme/plu/</a>						
	2015	Carte du relief, source PLU de Versailles, en ligne		Plan numérisé	<a href="http://www.versailles.fr/urbanisme-plu-et-grands-projets/urbanisme/plu/">http://www.versailles.fr/urbanisme-plu-et-grands-projets/urbanisme/plu/</a>						

<b>Archives écrites</b>											
	1934	Affiche, source Archives communales de Versailles	Affiche			Archives communales de Versailles					Cote : 6Z52
<b>Entretiens oraux</b>											
Transcription de 17 entretiens enregistrés	2015		Transcription de 17 entretiens d'une durée comprise entre 20 minutes et 1 heure 15, auprès de jardiniers ou d'habitants du quartier	Enregistrements retranscrits par écrit.	15 heures	Enregistrements audio en possession de l'auteur du mémoire		Fabienne Boursier	Cœur de la recherche, entretiens réalisés par l'auteur du mémoire		L'intégralité de la transcription de ces entretiens figure dans les annexes du mémoire
<b>Textes juridiques</b>											
Loi du 1er juillet 1901	1901	Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, version en vigueur au 25 juillet 2015	Texte de loi	Document papier numérisé (version 2015)		<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000497458&amp;dateTexte=20150728">http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000497458&amp;dateTexte=20150728</a>					Version originale : JORF du 2 juillet 1901, page 4025. Consulté le 28 juillet 2015.
Loi du 31 octobre 1941	1941	Loi du 31 octobre 1941, relative à la réglementation générale des jardins ouvriers.	Texte de loi	Document papier		Journal officiel de la République française					Version originale : JORF du 11 novembre 1941, p. 4862
Loi n° 46-935 du 7 mai 1946	1946	Loi n° 46-935 du 7 mai 1946, portant codification et modification de la législation sur les jardins ouvriers, locations, réquisitions, financements.	Texte de loi	Document papier		Journal officiel de la République française					Version originale : JORF du 8 mai 1946 p. 3886. Abroge les lois du 18 août 1940, du 31 oct. 1941, du 22 déc. 1941, du 21 janvier 1943, du 19 mars 1946.

Loi n°52-895 du 26 juillet 1952	<b>1952</b>	Loi n°52-895 du 26 juillet 1952, portant codification de la législation des jardins familiaux	Texte de loi	Document papier numérisé (fac-similé)	<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000693167&amp;fastPos=1&amp;fastReqId=260340898&amp;categorieLien=id&amp;oldAction=rechTexte">http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000693167&amp;fastPos=1&amp;fastReqId=260340898&amp;categorieLien=id&amp;oldAction=rechTexte</a>					Version originale, JORF du 27 juillet 1952, p. 7643. Abroge les lois des 18 août 1940, 31 octobre 1941, 22 décembre 1941, 21 janvier 1943 et la loi n°46453 du 19 mars 1946. Consulté le 28 juillet 2015.
Loi n° 76-1022 du 10 novembre 1976	<b>1976</b>	Loi n° 76-1022 du 10 novembre 1976 relative à la création et à la protection des jardins familiaux.	Texte de loi	Document papier numérisé (fac-similé)	<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000888301&amp;fastPos=1&amp;fastReqId=1727997033&amp;categorieLien=id&amp;oldAction=rechTexte">http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000888301&amp;fastPos=1&amp;fastReqId=1727997033&amp;categorieLien=id&amp;oldAction=rechTexte</a>					Version originale : JORF du 11 novembre 1976, p. 6539. Consulté le 28 juillet 2015.
Décret n° 79-1026 du 30 novembre 1979 (art. 2 et 5)	<b>1979</b>	Décret n° 79-1026 du 30 novembre 1979 (art. 2 et 5). Pris pour l'application de la loi 761022 du 10-11-1976 relative à la création et à la protection des jardins familiaux	Décret	Document papier numérisé (fac-similé)	<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000306649&amp;categorieLien=id">http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000306649&amp;categorieLien=id</a>					Version originale : JORF du 2 décembre 1979 p. 3008. Consulté le 28 juillet 2015.
Proposition de loi du 24 juillet 2002	<b>2002</b>	Proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion, présentée par M. Christian Cointat, 24 juillet 2002 (Sénat ; 368).	Proposition de loi au Sénat	Document papier numérisé	<a href="http://www.senat.fr/leg/pp101-368.html">http://www.senat.fr/leg/pp101-368.html</a>					Consulté le 28 juillet 2015.

Rapport sur la proposition de loi, 2 juillet 2003	<b>2003</b>	Rapport sur la proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion, présentée par M. Hilaire Flandre, 2 juillet 2003 (Sénat ; 376).	Rapport annexe au PV de la séance au Sénat du 2 juillet 2003	Document papier numérisé		<a href="http://www.senat.fr/rap/102-376/102-3760.html">http://www.senat.fr/rap/102-376/102-3760.html</a>					Consulté le 28 juillet 2015.
Proposition de loi du 14 octobre 2003	<b>2003</b>	Proposition de loi relative aux jardins collectifs, 14 octobre 2003 (Assemblée nationale ; 1117).	Proposition de loi à l'Assemblée nationale	Document papier numérisé		<a href="http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion0044.asp">http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion0044.asp</a>					Enregistrée le 4 juillet 2007. Consulté le 28 juillet 2015.
Décret n° 2003-447 du 19 mai 2003	<b>2003</b>	Décret n° 2003-447 du 19 mai 2003, portant création du Conseil national des parcs et jardins				<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000421523&amp;fastPos=1&amp;fastReqlid=2239232&amp;categorieLien=cid&amp;oldAction=rechTexte">http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000421523&amp;fastPos=1&amp;fastReqlid=2239232&amp;categorieLien=cid&amp;oldAction=rechTexte</a>					Consulté le 28 juillet 2015.
Circulaire n° 2004-003, du 17 février 2004	<b>2004</b>	Circulaire n° 2004-003, du 17 février 2004, relative à la politique en faveur des jardins									Consulté le 28 juillet 2015.
Arrêté du 11 février 2008	<b>2008</b>	Arrêté du 11 février 2008, modifiant l'arrêté du 4 novembre 1967, relatif à la signalisation des routes et autoroutes									Consulté le 28 juillet 2015.

Article 28 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 (Grenelle II)	2010	Article 28 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement pour l'environnement (Loi Grenelle II), pour la création d'un nouveau type de périmètre de protection du patrimoine appelé à se substituer aux ZPPAUP	Texte de loi	Document papier numérisé	<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=021F7C61B956A57B93AAAFD3F1B09A42.tpdila24v_3?cidTexte=JORFTEXT000022470434&amp;dateTexte=20100714">http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=021F7C61B956A57B93AAAFD3F1B09A42.tpdila24v_3?cidTexte=JORFTEXT000022470434&amp;dateTexte=20100714</a>					Consulté le 28 juillet 2015.
Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 (ALUR)	2014	Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014, pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (1) (ALUR)	Texte de loi	Document papier numérisé	<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028772256">http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028772256</a>					Consulté le 28 juillet 2015.
Code du patrimoine, art. L 642-1 à L 642-10	2014	Code du patrimoine, Partie législative, Livre VI, Monuments historiques, sites et espaces protégés, Titre IV, Espaces protégés, Chapitre 2, Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, articles L 642-1 à L 642-10	Articles de loi du code du patrimoine français		<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?sessionId=021F7C61B956A57B93AAAFD3F1B09A42.tpdila24v_3?idSectionTA=LEGISCTA000022493352&amp;cidTexte=LEGITEXT000006074236&amp;dateTexte=20150401">http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?sessionId=021F7C61B956A57B93AAAFD3F1B09A42.tpdila24v_3?idSectionTA=LEGISCTA000022493352&amp;cidTexte=LEGITEXT000006074236&amp;dateTexte=20150401</a>					Consulté le 28 juillet 2015.

Code rural, art. L561-1	2014	Code rural, Partie législative, Livre V : Organismes professionnels agricoles, Titre VI : Jardins familiaux, Chapitre 1er : Constitution, article L561-1,	Article de loi du code rural et de la pêche maritime français	Document papier numérisé	<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?sessionId=709393B2F4399526FD216A0529B08DAD.tpdila23v_3?idArticle=LEGIART1000006584390&amp;cidTexte=LEGITEXT000006071367&amp;dateTexte=20150330">http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?sessionId=709393B2F4399526FD216A0529B08DAD.tpdila23v_3?idArticle=LEGIART1000006584390&amp;cidTexte=LEGITEXT000006071367&amp;dateTexte=20150330</a>					Consulté le 28 juillet 2015.
Code rural, article L561-2	2014	Code rural, Partie législative, Livre V : Organismes professionnels agricoles, Titre VI : Jardins familiaux, Chapitre 1er : Constitution, article L561-2	Article de loi du code rural et de la pêche maritime français	Document papier numérisé	<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?sessionId=709393B2F4399526FD216A0529B08DAD.tpdila23v_3?idArticle=LEGIART1000006584391&amp;cidTexte=LEGITEXT000006071367&amp;dateTexte=20150330">http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?sessionId=709393B2F4399526FD216A0529B08DAD.tpdila23v_3?idArticle=LEGIART1000006584391&amp;cidTexte=LEGITEXT000006071367&amp;dateTexte=20150330</a>					Consulté le 28 juillet 2015.
Code rural, article L562-1	2014	Code rural, Partie législative, Livre V : Organismes professionnels agricoles, Titre VI : Jardins familiaux, Chapitre II : Droit de préemption, section 1 : des SAFER, article L562-1	Article de loi du code rural et de la pêche maritime français	Document papier numérisé	<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIART1000006584392&amp;idSectionTA=LEGISC&amp;idTexte=LEGITEXT000006071367&amp;dateTexte=20150330">http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIART1000006584392&amp;idSectionTA=LEGISC&amp;idTexte=LEGITEXT000006071367&amp;dateTexte=20150330</a>					Consulté le 28 juillet 2015.



Code rural, article L562-2	2014	Code rural, Partie législative, Livre V : Organismes professionnels agricoles, Titre VI : Jardins familiaux, Chapitre II : Droit de préemption, section 2 : des collectivités locales, article L562-2	Article de loi du code rural et de la pêche maritime français	Document papier numérisé	<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?sessionId=7DA3608DC55598CD4DF09B1AA08FDE36.tp.dila23v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006167809&amp;cidTexte=LEGITEXT000006071367&amp;dateTexte=20150330">http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?sessionId=7DA3608DC55598CD4DF09B1AA08FDE36.tp.dila23v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006167809&amp;cidTexte=LEGITEXT000006071367&amp;dateTexte=20150330</a>					Consulté le 28 juillet 2015.
Code rural, article L563-1	2014	Code rural, Partie législative, Livre V : Organismes professionnels agricoles, Titre VI : Jardins familiaux, Chapitre III : Rétablissement de jardins familiaux ayant faits l'objet d'une expropriation..., article L563-1	Article de loi du code rural et de la pêche maritime français	Document papier numérisé	<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?sessionId=7DA3608DC55598CD4DF09B1AA08FDE36.tp.dila23v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006152293&amp;cidTexte=LEGITEXT000006071367&amp;dateTexte=20150330">http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?sessionId=7DA3608DC55598CD4DF09B1AA08FDE36.tp.dila23v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006152293&amp;cidTexte=LEGITEXT000006071367&amp;dateTexte=20150330</a>					Consulté le 28 juillet 2015.
Code rural, articles L564-1, 564-2 et 564-3	2014	Code rural, Partie législative, Livre V : Organismes professionnels agricoles, Titre VI : Jardins familiaux, Chapitre IV : Avantages et subventions, articles L564-1, 564-2 et 564-3	Articles de loi du code rural et de la pêche maritime français	Document papier numérisé	<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?sessionId=7DA3608DC55598CD4DF09B1AA08FDE36.tp.dila23v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006152294&amp;cidTexte=LEGITEXT000006071367&amp;dateTexte=20150330">http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?sessionId=7DA3608DC55598CD4DF09B1AA08FDE36.tp.dila23v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006152294&amp;cidTexte=LEGITEXT000006071367&amp;dateTexte=20150330</a>					Consulté le 28 juillet 2015.



## II. Inventaire des plantations

Légumes	Précisions
Ail	rose, blanc, sauvage, d'ours, d'ornement, rose de Lautrec
Asperge	verte, blanche, d'Argenteuil
Artichaut	Lancelot, rocker
Aubergine	barbentane, baluroi (F1), du Laos, perlina, classic (F1)
Bette	
Betterave	rouge d'Egypte, crapaudine, noire d'Egypte, rouge, caloggia, fogia, ronde, Nobel, plate d'Egypte, d'Egypte, de Détroit, rouge, rouge plate d'Egypte
Blette	dorée, blanche, rouge, du Laos, brigh lights (F1)
Carotte	de Colmar, touchon, Porto, Nantaise, Nantaise améliorée, à cœur rouge, eskimo (variété d'hiver), de Colmar à cœur rouge, scarla, purple haze, Japonaise, de Meaux
Céleri	branche, rave, Tunisien, boule, permanent, poivré
Chayote (christophine)	
Chou	de Milan, de Bruxelles, cabus, cabus tête de pierre, choux-fleur, cœur de bœuf, choux rouge, brocoli, de Noël, vert, Pinca, daphné (F1), Portugais, Chinois (de Chine ou Pak choï ou Bok choy), choux-fleur boris, frisé, pointu...
Citrouille	rouge vif d'Etampes, jaune, orange, small sugar, small wonder (F1)
Concombre	Polonais, long, jaune, anglais, long de Chine, court Portugais, byblos, gynial, amer, marketer, adrian ?
Cornichon	
Courge	d'Asie (courge de Siam ?), callebasse (cucurbita lagenaria), Lagenaria longissima, de Nice
Courgette	longue, tarmine, ronde, ronde de Nice, jaune, Italie, "du Bled", allongée, verte italienne, verte, de Nice, marâchère, black jack, diamant hybride (F1), tromboncino, albenga
Crosne	
Echalote	allongée, cuisse de poulet, jermor, longor
Endive	

Epinard	Matador
Epinard fraise	
Fenouil	
Fève	d'Aguadulce, de Tunisie
Haricot	vert, beurre, contender, fin de gagnole, nains, nain violet, nain blanc, à écosser, H (pongo shipper), F (de Séville), gourmandel, talisman, de Séville, skiper, coco blancs, coco, blanc, borlotto, oxinel (vert), Rocquencourt (beurre), moquette, mange-tout, de Bagnols, rampant long, olympus, nain fin, vert delinel, plat, triomphe de farcy, contender, vert nain extra fin calypso, rame, extra fin nain, coco nain blanc, nain oxinel, à rame d'Espagne, à rame Melissa, nain purple queen, écossais, fassy, albenda, coco rame, violet, phénomène
Liseron d'eau (Laos)	
Luffa (Ridge Gourd ou Loofah)	
Melon	lisse de Charentes, Charentais, de Cavailon
Navet	blanc, boule d'or, de Nancy, jaune, de Croissy, marteau, rond, long, alton, rave d'Auvergne
Oignon	jaunes de Mulhouse, red baron, roi de beurres nain, jaunes, portugais, Valencia, blancs, rouges, de Stuttgart, jaune paille, orange, de Trébons, longor
Oseille	fines feuilles, large de Belleville, rouge de Florence
Panais	long, Holkruin
Patate douce	
Pâtisson	Blanc
Pigamon (Thalictrum aquilegiifolium)	<i>entre le radis noir et la carotte</i>
Poireaux	Bleu de Salaise (poireau d'hiver)
Poirée	Verte
Pois	gourmand, plein le panier, nains, petits pois, Cobalt, mange-tout, anglais, à rame, mange-tout norli, serpette, Provençal, kelfon,
Poivron	doux, yolo wonder, lanugo (F1), rouge, doux d'Espagne, doux long des Landes, vert, violet (Bellania F1)
Pomme de terre	charlotte, amandine, rosabelle, mona lisa, belle de Fontenay, Bernadette, Agatha, Amadine, rate, binje, vitelotte, bonnotte, petit Provençal nain

Potimarron	
Potiron (cucurbita maxima)	rouge, potiron bleu de Hongrie, vert, du Laos, vert allongé
Radis	Rond de 18 jours, long de 18 jours, noir long, de 18 jours, rond, gaudry 2, diablus, rouge (rose), blanc, noir, rose de Chine
Rhubarbe	Victoria
Rutabaga	
Salades	chicorée, feuille de chêne (versaï, krizet), feuille de chêne rouge, laitue, laitue pommée, scarole, batavia, batavia rouge, grenobloise, laitue appia, frisée, mâche, kamikaze, dorée de printemps, mâche, roquette, roquette sauvage, pissenlit, cresson, laitue florine, pain de sucre, lollo rossa, Grenoble, Reine des glaces, Trévise...
Tétragone (épinard de Nouvelle-Zélande)	
Tomate	noire de Crimée, Marmande, grappe, cornue des Andes, montfavet, cerise, cœur de bœuf (rose, beafter, double), ananas, poire, blanche, jaune, belge, marcado, cerise noire, roma, Saint-pierre, Russe, Romaine, pyros, cornue, verte, rouge, supersteak, poire, olivette, rosso, grappe, pointue, andine, rosée, des Andes...
Topinambour	
<i>Légumes du Vietnam... (parcelle 63)</i>	

Condiments, plantes médicinales et aromatiques	Précisions
Ache	
Achillée	
Aneth	Officinal
Angélique	
Bardane	
Basilic	grand vert
Bourrache	
Cerfeuil	Musqué
Camomille	Grande
Ciboule	
Ciboulette	d'Asie (ciboulette chinoise ou ciboule de Chine)
Citronnelle	
Cive	
Coriandre	cultivée, confetti
Cumin	
Estragon	géant de Russie
Fenouil	
Hysope	
Laurier	sauce
Lavande	blanche, bleue, papillon
Menthe	citron, poivrée, verte
Mélicse	
Millepertuis	
Origan	
Mélicse	
Mertansie maritime (Mertensia maritima)	
Perovskia atriplicifolia (dite Sauge ou lavande d'Afghanistan ou Sauge de Russie)	
Persil	plat, plat Italien, frisé, géant d'Italie...
Piment	Doux des Andes, d'Espelette, de Cayenne, du Laos, rouge, doux
Raifort	
Romarin	
Sariette	Montana
Sauge	rouge, muscadet, bleue, rouge du Portugal

Serpolet	
Tanaïsie	
Thym	citron, orange, de Provence...
Valériane	rose, blanche
Verveine	
<i>Condiments Tunisiens ? (parcelle 59)</i>	

Fruits	Précisions
Abricot	bergeron
Banane	du Laos
Brugnon	
Canneberge	
Cassis	
Cerise	Mini cerisier
Coïng	
Coqueret du Pérou (groseille du Cap ou Physalis peruviana)	
Figue	blanche, rouge, jaune, violette
Fraise	mara des bois, gariguettes, des bois, ananas, cirafine, ciflorette, maestro, gorella, charlotte, anaïs, remontante, reine des vallées, ostara
Framboise	jaune, rouge, surprise d'automne, capitou
Goji (baie de Goji)	
Groseille	blanche, rouge, rose, à maquereau, jaune, mulka
Kaki	pomme, couronne de rois
Kiwi	Jenny
Mirabelle	de Nancy
Myrtille	Grande
Mûre	à gros fruits
Nectarine	

Noisette	
Pastèque	
Pêche	pêche de vigne
Poire	williams
Pomme	petites pommes (Asie), Reine des reinettes, golden, "à couteau"
Prune	Reine-claude, questche (prune de Damas)
Raisin	Chasselas, Muscat, noir, blanc, rouge, danuta, perlette
Rhubarbe	

Arbres et arbustes non fruitiers	Nbre de jardins	Précisions
Buis		
Conifères		petits arbres
Ginkgo biloba	2	
Houx	1	
If	1	
Lilas		d'Inde, blanc, blanc fleurs doubles, violet, mauve
Olivier	1	
Tilleul	1	
Thuya	1	
Pommier du Japon	1	

Fleurs	Précisions
Agapanthe	
Ancolie	
Anémone	
Arum	
Aster	
Aubépine	
Balsamine	
Bégonia	rose, rouge
Belle de jour	
Belle de nuit	



Bleuet	
Bouton d'or	
Campanule	
Capucine	comestible, naine Tom Pouce
Chèvrefeuille	
Chrysanthème	
Clématite	montana (des montagnes)
Consoude	
Cosmos	
Crocus	Bleu, blanc, jaune
Cyclamen	
Dahlias	jaune, nain, cactus (préférence, Alain mimoun, Bora Bora)...
Delphinium	
Digitale	
Echinacea	rose
Eglantine	
Ephémère de Virginie	
Fuschia	beacon
Fruits de la passion	
Gaziana	
Géranium	lierre
Gerbe d'or	
Giroflée	
Glaïeul	géant, nain, ouragan, black star...
Godétia	
Gueule de loup (Muflier)	
Gypsophile	
Heuchère (désespoir du peintre)	à feuilles rouges et fleurs roses...
Herbe à taupes	
Hortensia	bleue, rose
Immortelle	
Impatiens (impatience)	
Iris	bleu, jaune, rose, blanc
Jacinthe	sauvage
Joncquilles	
Lavatère	
Lin	
Lupin	rose, violet
Lys	
Marguerite	Reine marguerite

Muguet	blanc, rose
Myosotis	sauvage, des Alpes
Narcisse	
Nigel bleu	
Œillet	de poète, du fleuriste, du fleuriste double, rose, de Nice, d'Inde (Tagète)
Pâquerettes	
Pavot	d'Amérique ou de Californie, (rouge)
Pensée	sauvage
Pétunia	
Phacélie (amour en cage)	
Pivoine	rose, rouge, de Chine, herbacée, arbustive
Platycodon	
Pois de senteur	
Pourprier (Portulaca)	
Primevère	
Pyrètre	
Rose	Black baccara, Louis de Funès, rouge, blanche, rose, orange, jaune, rose ancienne, rimiosa, Catherine Deneuve, Grace de Monaco, Florence Arthaud, noltagie, queen jaune...
Rose d'Inde	
Rose trémière	blanche, rouge
Sédum	
Souci	Jaune, orange
Tournesol	
Tulipe	
Violette	
Zinnia	liliput

Autres	Nbre de jardins	Précisions
Colza (Brassica campestris)	1	
Fougères	1	

<b>TOTAL</b>
<b>203 espèces</b>
<b>579 variétés</b>
<b>49 espèces de légumes</b>
<b>324 variétés de légumes</b>
<b>38 espèces de condiments et plantes aromatiques</b>
<b>61 variétés de condiments et plantes aromatiques</b>
<b>29 espèces de fruits</b>
<b>61 variétés de fruits</b>
<b>10 espèces d'arbustes non fruitiers</b>
<b>15 variétés d'arbustes non fruitiers</b>
<b>75 espèces de fleurs</b>
<b>116 variétés de fleurs</b>
<b>2 autres espèces</b>

### III. Herbar

Reproduction de l'herbier réalisé par nos soins. La cueillette a été réalisée en mai et juin 2015 dans les jardins familiaux des Petits-Bois.



Figure 63 – De haut en bas et de gauche à droite : ancolie (1 et 2), capucine (3), pavot d’Orient (4), heuchère (désespoir du peintre) (5), lavande (6 et 7), sauge à petites feuilles (8 et 9), thym, myosotis des champs et muguet (10), menthe poivrée (11), souci (12).

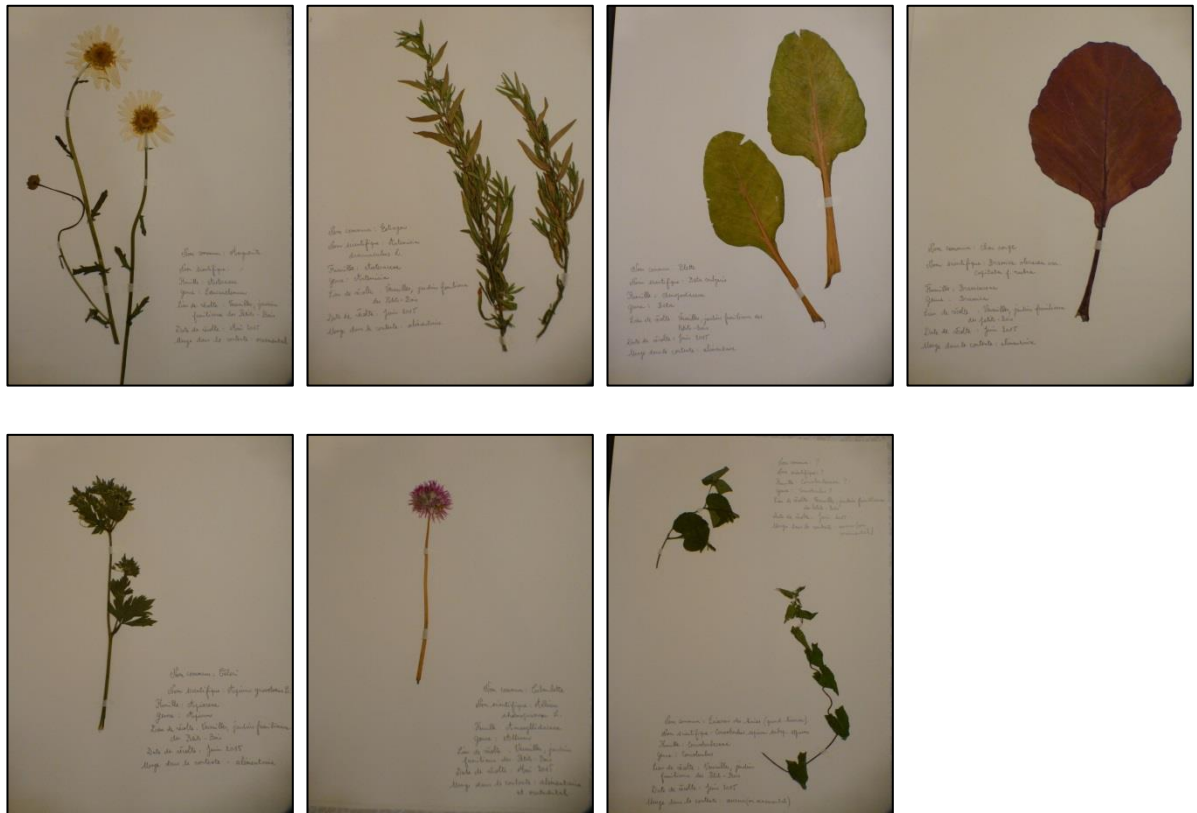


Figure 64 – De haut en bas et de gauche à droite : marguerite (1), estragon (2), blette (3), chou rouge (4), céleri (5), ciboulette (6), liseron (7).

## IV. Plan des jardins

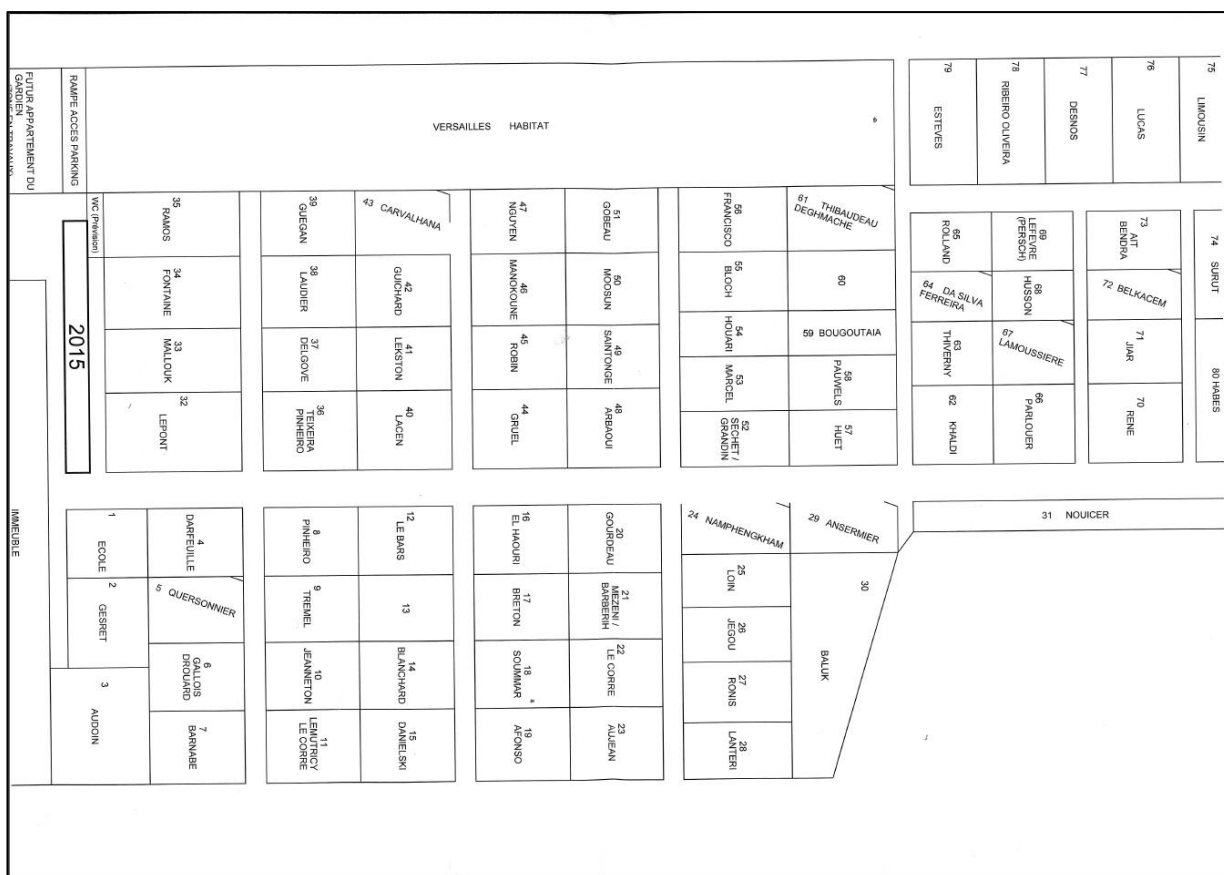


Figure 65 - Plan réalisé par l'association gestionnaire en 2015.

## V. Courrier officiel d'obtention du label



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale  
des affaires culturelles d'Île-de-France

Affaire suivie par : Xavière Desternes / Claire Vignes-Dumas  
Service : Conservation régionale  
des monuments historiques  
bureau de la protection  
Tél : 01.56.06.50.45  
Télécopie : 01.56.06.52.47  
Courriel : xaviere.desternes@culture.gouv.fr  
Réf : XD/DC/2014  
P.J. : 1 décision

Paris, le

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, sur la proposition du groupe de travail chargé du label Jardin remarquable en Île-de-France, le Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris, a, par décision du 16 décembre 2014, attribué le label Jardin remarquable à la Parcelle Paul Philippe des jardins Familiaux de Versailles située 1 rue des petits Bois.

Je tiens à vous faire part de mes félicitations pour cette distinction attribuée pour une durée de cinq ans ainsi que pour le désir d'ouverture et de transmission des savoirs-faire horticoles dont témoigne votre démarche.

Vous voudrez bien trouver ci-joint une copie de la décision correspondante.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.

  
Pour le Préfet de la région d'Île-de-France  
et par délégation  
la Directrice régionale des affaires culturelles

Monsieur Marcel SAINTONGE  
Président de l'Association des Jardins  
Familiaux de Versailles  
Parcelle Paul Philippe  
1, rue des petits Bois  
78000 - VERSAILLES



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

**DECISION**

**portant attribution du label « Jardin remarquable » aux Jardins Familiaux de Versailles,  
Parcelle Paul Philippe, 1 rue des Petits-Bois, à Versailles (Yvelines)**

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE  
PREFET DE PARIS  
COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR  
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU le décret n° 2003-447 du 19 mai 2003 portant création du Conseil national des parcs et jardins ;
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU la circulaire du 17 février 2004 du ministre de la culture et de la communication, créant le label "jardin remarquable" ;
- VU la circulaire du 11 avril 2005 du ministre de la culture et de la communication, attribuant au préfet de région la décision attributive du label ;
- VU la circulaire du 29 octobre 2008 du ministre de la culture et de la communication précisant les modalités de mise en œuvre du label « jardin remarquable » ;
- VU les dossiers transmis à la DRAC et l'avis émis le 15 novembre 2013 par le groupe de travail sur les jardins remarquables de la région Ile-de-France présidé par la directrice régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France, représentée par le directeur régional adjoint des affaires culturelles d'Ile-de-France ;
- VU l'avis émis par le Conseil National des Parcs et jardins lors de sa séance du 23 septembre 2014,
- VU l'engagement d'ouverture au public signé par le président de l'Association des Jardins Familiaux de Versailles, parcelle Paul Philippe;
- CONSIDERANT que les Jardins Familiaux de Versailles, parcelle Paul Philippe, présentent pour le public un intérêt suffisant justifiant l'attribution du label "jardin remarquable" ;
- Sur proposition de la directrice régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France ;



**D E C I D E**

**ARTICLE 1er** – Le label “ jardin remarquable ” est attribué, pour une durée de cinq ans à compter de la date de la présente décision, aux Jardins Familiaux de Versailles, parcelle Paul Philippe, 1 rue des Petits Bois, à Versailles (78), appartenant à l'Association des Jardins Familiaux de Versailles et des communes environnantes.

**ARTICLE 2** – Cette décision sera notifiée au Préfet de département, au Maire de la commune et au gestionnaire, intéressés.

**ARTICLE 3** – La directrice régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à PARIS, le 16 DEC. 2014

Pour le Préfet de Région et par délégation  
Le Préfet, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales  
d'Ile-de-France

Laurent FISCUS

## VI. Demande de subvention



Mercredi 18 février 2015

Association des Jardins Familiaux de  
Versailles et des communes  
environnantes  
1, rue des Petits Bois  
78000 VERSAILLES

Association fondée en 1903

à

M. Guillaume LEGRIS,  
Hôtel de Ville de Versailles  
4 avenue de Paris  
78000 Versailles

Monsieur,

Objet : Demande d'aide pour réaliser une plaquette suite à la labélisation « Jardins remarquables » de la parcelle de Paul Philippe des jardins familiaux de Versailles.

Les jardins familiaux de Versailles (parcelle de Paul Philippe) ont été labélisés « Jardins remarquables » par décision du 16 décembre 2014 par le préfet de la région Ile de France. De ce fait, nous souhaiterions avoir votre aide pour réaliser une plaquette pour la cinquantaine de jours d'ouverture que nous aurons à honorer chaque année. Ceci suivant le cahier des charges ci-dessous :

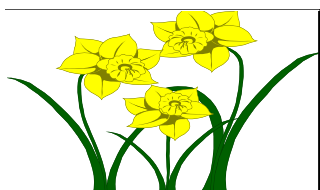
*« Un engagement d'ouvrir le jardin à la visite au moins 50 jours entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre, dont 30 jours comprenant au moins 5 dimanches entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre, en précisant les périodes réelles d'ouverture qui devront être affichées à l'entrée du jardin »*

Les frais d'impression resteront à la charge de l'association, mais l'aide d'un maquettiste nous serait d'une grande utilité. Les textes et les photos à insérer dans cette plaquette vous seront fournis par notre association.

Dans l'attente d'une réponse, que j'espère favorable de votre part, et restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Marcel Saintonge,  
Président des jardins familiaux de Versailles  
06 32 60 76 49  
marcel.saintonge@orange.fr

## VII. Statuts de l'association



Association des Jardins Familiaux de  
Versailles et des Communes Environnantes  
1, rue des Petits Bois  
78000 VERSAILLES  
17 janvier 2009

Association régie par la loi de juillet 1901.  
Déclarée à la Préfecture de Versailles sous le numéro 838.  
Insertion au Journal Officiel le 11 juillet 1903.

## STATUTS

Dernière rédaction du 16 mai 1976, modifiée le 23 juin 1984.  
Nouvelle rédaction du 17 janvier 2009.

### CHAPITRE 1<sup>ER</sup>

#### Formation et but de l'association

##### Article 1<sup>er</sup>

Il est formé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, qui prend le titre de : "Association des Jardins Familiaux de Versailles et des Communes Environnantes".

##### Article 2

Cette association a pour but de créer et d'organiser des jardins familiaux, c'est-à-dire conformément à l'article 610 du code rural, de mettre des parcelles de terre à la disposition des pères de famille, comme tels, en dehors de toute autre considération, afin qu'ils cultivent et qu'ils en jouissent pour les seuls besoins de leur foyer. L'association se propose à cet effet :

- 1) de rechercher des terrains libres et propres à la culture potagère, de s'en faire délivrer la libre disposition soit par location, soit par acquisition, soit par réquisition dans les conditions fixées par la loi du 20 juillet 1952, de les lotir ou de les aménager ;
- 2) de mettre ces terrains à la disposition des pères de famille en réservant en principe la priorité aux familles les plus nombreuses ;
- 3) d'acquérir ou de louer tout immeuble nécessaire à son fonctionnement ;
- 4) accessoirement, sans réalisation d'aucun bénéfice, d'effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à son but, telles que ; achat et répartition d'engrais, de semences et d'outils, organisation de cours horticoles, toutes installations mobilières et immobilières jugées utiles au bon fonctionnement de l'association.

### **Article 3**

Le siège social de l'association est fixé à Versailles, 1, rue des Petits Bois. Il pourra être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration.

## **CHAPITRE II**

### **Composition de l'association - Conditions d'admission, de radiation et d'exclusion**

#### **Article 4**

L'association se compose de membres fondateurs, de membres honoraires et de membres titulaires.

Ils sont admis par le bureau.

#### **Article 5**

Perdent la qualité de membres de l'association :

- 1) ceux qui ont donné leur démission par lettre recommandée au président du conseil d'administration ;
- 2) ceux dont le conseil d'administration a prononcé la radiation soit à défaut de paiement d'une cotisation, six mois après son échéance, soit pour motifs graves, après avoir entendu leurs explications, sauf recours à l'assemblée générale.

## **CHAPITRE III**

### **Conseil d'administration - Bureau - Commission de contrôle**

#### **Article 6**

L'association est administrée par un conseil de 13 membres, élus pour quatre ans par l'assemblée générale et pris parmi les membres fondateurs, honoraires ou titulaires et jouissants de leurs droits civils et civiques. Ils sont renouvelables par moitié tous les deux ans. Ils sont rééligibles.

Leurs fonctions sont gratuites.

Il est pourvu provisoirement par le conseil d'administration au remplacement de ses membres, décédés, démissionnaires ou radiés, sous réserve de la ratification de la prochaine assemblée générale. Les administrateurs ainsi désignés ne demeurent en fonction que pendant la durée du mandat qui avait été confié à leurs prédécesseurs.

## **Article 6bis**

Les membres de l'association ont la possibilité de provoquer une assemblée générale extraordinaire aux fins de dissolution du conseil d'administration et élection d'un nouveau conseil sous réserve que la demande en soit faite par le tiers d'entre eux au moins, dans la mesure où les intérêts de l'association l'exigent.

## **Article 7**

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres chaque année, au cours de la première réunion qui suit l'assemblée générale, un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier, et un trésorier-adjoint, qui constituent le bureau

Le Bureau ne peut délibérer que si la majorité de ses membres assistent à la séance.

## **Article 8**

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour la direction et la gestion des affaires de l'association. Il a notamment les pouvoirs suivants, lesquels sont énonciatifs et non limitatifs :

- Il reçoit toute somme revenant à l'association et fait emploi des fonds ;
- Il peut acheter et vendre tous biens mobiliers et valeurs mobilières, traiter, transiger, compromettre sur les intérêts de l'association;
- Il peut prendre à loyer, acquérir, vendre ou hypothéquer aux prix et conditions qu'il juge convenable le local destiné à l'administration de l'association et à la réunion de ses membres, ainsi que les immeubles nécessaires à l'accomplissement du but social, notamment les terrains destinés à être organisés en jardins familiaux ;
- Il sollicite en cas de besoin et accepte toutes attributions de terrains par voie de réquisition;
- Il consent toutes résiliations de bail et donne ou accepte tous congés ;
- Il consent toute mainlevée et radiation d'inscription avec désistement d'hypothèque avant ou après paiement;
- Il suit, tout en demandant qu'en défendant toute action judiciaire, compromet, transige ;
- Il touche et paie toutes sommes, reçoit et répartit, s'il y a lieu, toutes subventions ;
- Il établit le règlement intérieur des jardins, décide de leur attribution et au besoin de leur retrait ;
- Il décide de l'affiliation de l'association aux unions d'associations similaires ;
- Il fixe l'ordre du jour des assemblées générales.

Pour tous les actes rentrant dans ses attributions, le conseil d'administration peut déléguer un de ses membres et les pouvoirs de celui-ci seront suffisamment justifiés par la seule production d'un extrait de la délibération du conseil d'administration le spécifiant.

Tous les extraits ou expéditions à produire en justice ou ailleurs des délibérations de l'assemblée générale ou du conseil d'administration sont délivrés ou signés par le président ou le vice-président ou par un membre du conseil désigné par eux.

## **Article 9**

Le bureau du conseil est spécialement investi des attributions suivantes :

Le président assure en principe l'exécution des décisions du conseil et le fonctionnement régulier de l'association. Il préside les réunions du bureau, du Conseil d'administration et les assemblées générales.

Le vice-président seconde le président et le remplace en cas d'empêchement.

Le secrétaire est chargé des convocations, de la rédaction des procès-verbaux du bureau et du conseil d'administration et de l'assemblée générale qui doivent être tenus sur un registre spécial, de la correspondance, de la conservation des archives, ainsi que de la tenue du registre des membres de l'association.

Le trésorier est chargé de tout ce qui concerne la gestion du patrimoine de l'association. Il effectue tous paiements et reçoit sous la surveillance du président toutes sommes dues à l'association. Il ne peut aliéner les valeurs constituant le fonds de réserve qu'avec l'autorisation du conseil d'administration.

Il tient une comptabilité régulière de toutes les opérations par lui effectuées et rend compte à l'assemblée générale annuelle qui approuve, s'il y a lieu, sa gestion.

#### **Article 10**

Le conseil d'administration se réunit chaque fois qu'il est convoqué par le président ou à la demande de la moitié de ses membres, aussi souvent que l'exige l'intérêt de l'association.

Le conseil ne délibère valablement que si la majorité de ses membres assiste à la séance.

#### **Article 11**

Une commission de contrôle, nommée chaque année par l'assemblée générale, composée de deux membres pris en dehors du conseil d'administration, se réunit au moins une fois par an pour contrôler les comptes de l'exercice.

Elle vérifie le portefeuille et les fonds de l'association et fournit un rapport à l'assemblée générale. Ce rapport est annexé au procès-verbal de cette assemblée.

### **CHAPITRE IV**

#### **Assemblée générale**

#### **Article 12**

L'association se réunit en assemblée générale une fois par an sur convocation du conseil d'administration, pour délibérer sur les rapports qui lui sont présentés, statuer sur les questions qui lui sont soumises par le conseil, approuver le budget et les comptes de l'exercice, autoriser les emprunts, approuver le règlement intérieur.

Le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire dans les cas graves et urgents.

La convocation est obligatoire quand elle est demandée soit par le quart des membres de l'association, soit par la majorité des membres du conseil d'administration.

Les convocations accompagnées de l'ordre du jour doivent être faites au moins quinze jours avant la date de l'assemblée. Le bureau de l'assemblée est le même que celui du conseil d'administration.

#### **Article 13**

L'assemblée générale délibère à la majorité des membres présents ou représentés, sauf le cas de dissolution de l'association.

#### **Article 14**

Est nulle toute décision prise dans une réunion de l'assemblée générale qui n'a pas fait l'objet d'une convocation régulière ou qui porte sur une question ne figurant pas à l'ordre du jour.

Tout membre qui aurait des propositions à émettre devra en avertir le président du conseil d'administration, par lettre, au moins six jours avant la réunion. Toute proposition non formulée dans ces conditions ne pourra venir en discussion qu'avec l'autorisation du bureau.

#### **Article 15**

Toute discussion étrangère aux buts de l'association est interdite dans les réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

### **CHAPITRE V**

#### **Organisation financière**

#### **Article 16**

Les recettes de l'association comprennent :

- 1) Les cotisations de ses membres ;
- 2) Les cotisations payées par les bénéficiaires de jardins ;
- 3) Les subventions accordées à l'association par l'État, les départements ou les communes ;
- 4) Les produits des fêtes, collectes organisées au profit de l'association ;
- 5) Les intérêts et revenus produits par les fonds de l'association.

Les dépenses de l'association comprennent :

- 1) Les sommes affectées à la réalisation des buts poursuivis par l'association ;
- 2) Les versements éventuellement effectués aux organismes auxquels l'association est affiliée ;
- 3) Les frais de gestion.

#### **Article 17**

L'excédent annuel des recettes sur les dépenses est porté au fonds de réserve.

L'excédent ainsi que le fonds de réserve doivent être déposés à un compte chèque postal ou à une caisse d'épargne, ou dans une banque, ou placés en valeurs mobilières d'État, garanties par l'État ou assimilées.

#### **Article 18**

Les membres de l'association paient une cotisation annuelle.

#### **Article 19**

La jouissance du jardin est assurée au bénéficiaire moyennant :

- 1) Le respect du règlement établi dans l'intérêt commun qu'il a accepté et signé ;
- 2) Le versement d'une cotisation annuelle qui n'a pas le caractère d'un loyer, mais d'une participation aux frais généraux ;

Les cotisations prévues à l'article 18 et au présent article sont perçues simultanément auprès des utilisateurs de jardins membres de l'association.

Le taux de ces cotisations ainsi que la périodicité de leur recouvrement sont fixés par le conseil d'administration.

## **CHAPITRE VI**

### **Modification aux Statuts - Dissolution - Liquidation**

#### **Article 20**

Les statuts ne peuvent être modifiés qu'en Assemblée Générale Extraordinaire.

#### **Article 21**

La dissolution de l'association ne pourra être prononcée que dans une assemblée convoquée spécialement à cet effet, et statuant à la majorité des membres présents ou représentés, étant précisé que, dans ce cas, un même mandataire ne peut être porteur de plus de trois pouvoirs.

#### **Article 22**

En cas de dissolution, la liquidation s'opèrera sous la surveillance du préfet, dans les conditions qu'aura fixées l'assemblée générale de dissolution, sans que, après restitution des apports, le solde disponible puisse être réparti entre les sociétaires et faire l'objet d'une autre dévolution qu'à une association de même nature ou à une œuvre sociale d'intérêt général.



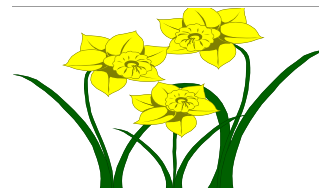
## **VIII. Règlement intérieur des jardins familiaux**

Association des Jardins Familiaux de Versailles et des communes environnantes

1 rue des Petits Bois

78000 VERSAILLES

Mai 2015 (voté à l'unanimité par les membres du CA en janvier 2016)



La labellisation « Jardin remarquable » du site Paul Philippe en décembre 2014 constitue une reconnaissance qui vaut protection uniquement à condition de respecter certains critères propres à la « Ville verte ». La nouvelle version du règlement intérieur intègre ces critères dans le fonctionnement des jardins familiaux.

## **REGLEMENT INTERIEUR**

### **ARTICLE Ier**

Les jardins sont donnés en jouissance pour l'année civile, moyennant une cotisation, aux chefs de famille, pour être cultivés par eux-mêmes et servir à l'alimentation exclusive de leur famille.

Le conseil d'administration peut refuser toute demande d'attribution à un candidat qui occupe par ailleurs un autre jardin, à quelque titre que ce soit.

### **ARTICLE II**

Tout jardinier désirant quitter l'association doit prévenir le conseil d'administration par lettre au plus tard le 1er décembre de l'année en cours et libérer sa parcelle au 31 décembre.

### **ARTICLE III**

La cotisation est annuelle, elle est payable d'avance en début d'année et n'est pas remboursable ou rétrocédable en cas de départ prématuré du jardinier.

## ARTICLE IV

Avant de prendre possession de sa parcelle, le jardinier s'engage :

- à ne pas céder son jardin ;
- à ne pas le faire cultiver par une personne extérieure à l'association (sauf cas exceptionnel énoncé à l'article IX) ;
- à tenir sa parcelle en bon état d'entretien, en y cultivant toutes espèces de légumes propres à l'alimentation de sa famille et en fleurissant la bordure extérieure de sa parcelle ;
- à ne pas vendre les produits de son jardin ;
- à ne pas employer de produits phytosanitaires interdits par la loi, et d'une manière générale à avoir une pratique culturale respectueuse de l'environnement ;
- à maintenir l'abri de jardin en bon état d'entretien et à n'y apporter aucune modification extérieure sans l'accord du conseil d'administration ;
- à ne pas faire de construction en béton ;
- à ne pas faire d'allées cimentées, seules les dalles amovibles sont tolérées (les allées en gazon sont uniquement tolérées dans les allées communes ce point s'applique seulement pour le site de la Ménagerie) ;
- à ne pas faire d'aménagement ou d'installation autre qu'un châssis, tunnel ou composteur dont la hauteur maximum ne devra en aucun cas excéder un mètre (ce point s'applique seulement pour le site de Paul Philippe) ;
- à ne pas recourir à des aménagements ou installations de jardinage pouvant porter préjudice à l'aspect visuel du site (couleurs, formes ou dimensions inappropriées, inadaptées ou disproportionnées) sans autorisation expresse du Conseil d'administration ;
- à ne pas planter dans sa parcelle plus de cinq arbres fruitiers pour le site de la Ménagerie ou plus de deux arbres fruitiers pour le site Paul Philippe, à condition qu'ils soient taillés régulièrement ;
- à ne pas stocker de matériaux ou objets autres que ceux destinés au jardinage ;
- à cultiver entièrement sa parcelle ; (pour le site de la ménagerie, un espace enherbé de 25 à 30m<sup>2</sup> sera toléré)
- à observer les règles de bon voisinage, afin de maintenir un climat d'harmonie entre les jardiniers ;
- à ne pas arroser au jet et à modérer sa consommation d'eau (seul l'arrosoir est autorisé pour le site Paul Philippe) ;
- participer à l'entretien des parties et installations communes des jardins dans le cadre d'opérations d'intérêt général décidées par le Conseil d'administration ;
- à nettoyer les abords de sa parcelle et de sa cabane et, pour le site de la Ménagerie, à participer à l'entretien des fossés et de la haie principale ;
- à peindre sa cabane tous les quatre ans pour le site de la Ménagerie et à lasurer sa cabane tous les trois ans pour le site Paul Philippe. Les abords de la cabane doivent rester en parfait état de propreté et aucun entreposage n'y est toléré.

## ARTICLE V

Chaque jardinier doit désherber les allées longeant sa parcelle sur une largeur de 50 cm. Il lui est interdit de déposer des débris dans les allées (feuilles, racines, bouteilles, papiers, sacs plastiques, etc.).

## **ARTICLE VI**

Le jardinier s'engage à respecter les restrictions ou interdits suivants :

- les enfants et les personnes étrangères à l'association n'ont pas accès aux jardins sans être accompagnés par un jardinier ;
- les chiens sont admis à condition d'être tenus en laisse ;
- les jeux, les courses à pied, les circulations à bicyclette, à trottinette, à patins à roulettes ou similaire, ne sont pas admis sur le site des jardins ;
- nul ne doit jouer avec les robinets ni dans les bacs à eau pour le site Paul Philippe, et aux abords de la mare aux éléphants pour le site de La Ménagerie ;
- les enfants restent sous l'entière responsabilité de leurs parents ; l'association ne saurait être tenue pour responsable de tout incident ou accident consécutif à une non-surveillance de la part des parents ;
- la consommation de substances altérant l'entendement (alcool, drogue, etc.) est strictement prohibée sur le site des jardins, tout état d'ébriété fera l'objet d'un rappel à l'ordre ;
- l'utilisation d'appareils de radio, de musique ou similaire, n'est admise que si leur niveau sonore ne dépasse pas le périmètre de la parcelle du jardinier qui les utilise ;
- l'accès en voiture dans l'enceinte des jardins n'est pas admis ;
- l'hébergement et l'alimentation des chats ou autres animaux ne sont pas tolérés.

## **ARTICLE VII**

Les feux de toute nature sont totalement interdits sur le site des jardins, conformément à l'arrêté municipal n° A 2013 /349 du 1<sup>er</sup> mars 2013.

## **ARTICLE VIII**

Le gardien du site Paul Philippe est le représentant du Conseil d'administration pour la mise en application du présent règlement intérieur et doit, à ce titre, être respecté par l'ensemble des jardiniers dans le cadre de ses attributions.

## **ARTICLE IX**

Un jardinier absent (pour raison de maladie ou de vacances) pourra éventuellement faire cultiver et arroser son jardin par une autre personne aux conditions alternatives suivantes : Munir son remplaçant de sa carte d'adhérent ; cette carte pourra être demandée si besoin pour contrôle par le gardien ou les membres du bureau. En dehors de ce cas qui doit rester exceptionnel, le jardinier ne peut autoriser aucune personne extérieure à l'association à pénétrer dans les jardins s'il ne l'accompagne pas.

Déclarer par lettre son remplaçant au bureau, un double de ladite lettre devant être remise au gardien pour le site Paul Philippe.

En cas d'abandon par un jardinier de sa parcelle pour raison de force majeure (maladie, décès), la réattribution de son lot est décidée par le seul Conseil d'administration, aucun ayant-droit ne pouvant se prévaloir d'une quelconque priorité.

## **ARTICLE X**

Les attributions aux nouveaux jardiniers se font pour une année probatoire. A l'issue de cette année d'essai, le conseil d'administration, décide ou non du renouvellement de l'adhésion. La décision du conseil d'administration est souveraine et ne peut faire l'objet d'aucun recours.

## **ARTICLE XI**

Tout jardinier s'engage à respecter strictement les statuts et le règlement intérieur de l'association ainsi que toutes les décisions du conseil d'administration.

Il doit apporter tous ses efforts dans le sens de l'intérêt de la collectivité et de la bonne marche de l'association.

## **ARTICLE XII**

Toute contravention au présent règlement intérieur, dûment accepté par le jardinier lors de la prise de possession de sa parcelle, fera l'objet d'un rappel à l'ordre oral de la part du gardien et/ou d'un membre du Bureau. En cas de nouvelle infraction au règlement intérieur, quelle qu'en soit la nature, le jardinier recevra une lettre d'avertissement lui enjoignant de respecter ledit règlement dans son intégralité. Toute nouvelle contravention suivant la lettre d'avertissement fera l'objet d'une mesure disciplinaire à l'encontre du contrevenant, pouvant aller jusqu'à l'exclusion prononcée par le Conseil d'administration.

## **ARTICLE XIII**

Le Conseil d'administration peut être amené à prendre des sanctions à l'encontre des jardiniers ne respectant pas le présent règlement intérieur ou qui se livreraient à des vols ou à des dégradations. Ces sanctions non susceptibles de recours pourront aller jusqu'à l'exclusion.

En cas d'exclusion, le jardinier quitte immédiatement l'association, sans indemnité d'aucune sorte, sauf décision particulière du Conseil d'administration concernant la date de départ.

## **ARTICLE XIV**

Chaque jardinier effectue un dépôt de garantie la première année de jouissance. Ce dépôt de garantie lui est restitué quand il quitte l'association, sous réserve de laisser sa parcelle et son abri en parfait état de propreté et de remettre les clés au gardien.



Je m'engage à appliquer le règlement dont j'ai reçu un exemplaire.

A Versailles, le :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Numéro de jardin : .....

(Lu et approuvé en toutes lettres)

Signature

## **IX. Bilan des « Journées du patrimoine » 2015**

Copie du courrier adressé à la Direction des affaires culturelles de la ville de Versailles le 21 septembre 2015 :

Objet : Bilan Journées européennes du Patrimoine

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous les renseignements demandés pour l'association des jardins familiaux de Versailles :

- Nombre de visiteurs : **93** (21 samedi et 72 dimanche),
- Très forte hausse par rapport aux dernières journées du patrimoine de 2010 (dernière année d'ouverture où nous avons reçu 29 personnes), fréquentation multipliée par 3. Pour information, nous avons reçu 41 personnes pour les 3 journées "Rendez-vous aux jardins" de début juin 2015. Les autres journées d'ouverture que nous avons réalisé cette année nous ont amené une dizaine de visiteurs au maximum par journée d'ouverture. Pour information, de nombreux visiteurs étaient originaires des communes limitrophes de Versailles.
- La très grosse fréquentation de dimanche (72 personnes) qui nous a surpris et qui nous a enchanté et conforté dans notre travail, va nous obliger à améliorer notre organisation, car si nous avons réussi à accueillir tous les visiteurs, nous avons, à 4 personnes, assuré les visites pendant 5 heures non-stop, sans une seule minute pour souffler.

Cordiales salutations

Marcel SAINTONGE

Président de Jardins Familiaux de VERSAILLES

1 rue des Petits Bois

78000 VERSAILLES

## **X. Bilan des « Rendez-vous au jardin » 2015**

Copie du courrier adressé à la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, le 9 juin 2015 :

Objet : Réponses au questionnaire Rendez-vous aux jardins

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous les réponses à votre questionnaire :

Quelles sont les coordonnées (nom et code postal) de votre jardin (ou de vos jardins) ?

Association des Jardins Familiaux de Versailles - 1 rue des Petits Bois - 78000 Versailles

Combien de visiteurs avez-vous accueillis (estimation) durant ce week-end ?

41 personnes ont été accueillies durant ces 3 jours.

Ce chiffre correspond-il à celui d'un week-end normal ou est-il en hausse ?

Il s'agit de la première ouverture dans le cadre de cette manifestation "Rendez-vous aux jardins" et depuis la labellisation en décembre 2014 de notre parcelle.

Cela est plus important que les journées d'ouverture que nous avons faites en mai ou début juin 2015, et où nous n'avons pas bénéficié de la couverture de la presse et du Ministère de la Culture.

Quels sont vos impressions générales quant à l'intérêt du public?

Tous les visiteurs se sont montrés très satisfaits et très intéressés par la visite (d'une durée moyenne de 45mn).

Cela va nous amener un nombre important de demandes de jardins que nous ne pourrions certainement pas toutes satisfaire.

Cela a également permis à M. Pierre Desnos de vendre quelques exemplaires de son livre "Histoire des jardins ouvriers et familiaux de Versailles, 1901-2011".

Avez-vous proposé des animations jeune public ? Si oui, avez-vous des remarques particulières concernant ces animations ?

Non, à part des jus de fruit, de l'eau, des gâteaux et des bonbons.

Avez-vous bien reçu le matériel de communication (affiches & brochures) ?

Nous avons bien reçu les brochures, par contre, il me semblait avoir commandé quelques affiches que nous n'avons pas reçues.

Avez-vous des suggestions, des remarques concernant l'opération ?

Comme dit plus haut, il s'agissait de notre première ouverture dans le cadre de cette manifestation "Rendez-vous aux jardins" et depuis la labellisation en décembre 2014 de notre parcelle, nous avons beaucoup appris, mais nous espérons encore progresser dans notre organisation. Et votre question ci-dessus concernant une animation pour enfants, nous amènera certainement à prévoir quelque chose pour la 14e édition des Rendez-vous aux jardins les 3, 4 et 5 juin 2016.

Cordiales salutations.

Marcel SAINTONGE

Président des jardins familiaux de Versailles



# XI. Site internet

<http://jardins-familiaux.wix.com/site-petits-bois>

Ce site réalisé par nos soins présente une année aux jardins familiaux des Petits-Bois au fil des saisons, un bref historique et une bibliographie sommaire. Il est destiné, à l'avenir, à être alimenté par l'association qui gère les jardins familiaux des Petits-Bois. En voici un aperçu :

## XII. Les saisons aux jardins familiaux des Petits-Bois



Figure 66 – Automne (novembre 2014), hiver (janvier 2015), printemps (mai 2015), été (juillet 2015).

### **XIII. Transcription des entretiens**

Denise,

76 ans, habitante d'un immeuble de la cité HLM des Petits-Bois

Avril 2015



Figure 67 – Vues depuis l'appartement de Denise, d'un côté sur les jardins familiaux des Petits-Bois, de l'autre, sur la cité-jardin des Petits-Bois et la forêt de Fausses-Reposes, avril 2015.

## Denise

-Fabienne : Denise, avez-vous un jardin ?

-Denise : Non, moi, je n'ai pas de jardin.

-F. : En avez-vous déjà eu un ou pas ?

-D. : Non, jamais.

-F. : Cela vous est-il arrivé de jardiner ?

-D. : Non, ben non...

-F. : Et vous connaissez des jardiniers ?

-D. : Ah, oui, j'ai mon gendre.

-F. : Votre gendre a un jardin ?

-D. : Oui, à côté de Madame Pauwels.

-F. : Avez-vous déjà eu l'occasion de descendre dans les jardins ?

-D. : Oui, cela m'est arrivé de temps en temps oui, mais bon, moi je n'ai pas l'occasion d'y aller, je le vois de ma fenêtre.

-F. : Depuis quand habitez-vous dans l'immeuble ?

-D. : Moi, j'habite le bâtiment depuis 1966.

-F. : Oui, donc ça fait...

-D. : Ça fait un bail...

-F. : Avez-vous vu les jardins évoluer, avez-vous fait attention ?

-D. : Ah, déjà, ce ne sont plus les mêmes petites cabanes, celles-là sont plus jolies, ce ne soient pas du tout les mêmes.

-F. : Et l'environnement ? En 1966 c'était quand cet immeuble a été construit ?

-D. : Ah non, moi, quand je suis arrivée, il y avait déjà des gens et tout...

-F. : Donc, vous avez habité directement dans cet appartement là en 1966 ?

-D. : Non, j'étais plus loin, au rez-de-chaussée et au troisième escalier et ensuite, je suis venu là.

-F. : Et, vous appréciez la vue sur les jardins, qu'est-ce que ça vous... ?

-D. : Ah, oui, le matin, j'ouvre mes volets et la première chose que je fais c'est de regarder les jardins. J'ai une belle vue de ce côté-là et de l'autre côté, j'ai les bois. Oui, on a la forêt, on est très bien ici. Et puis, on a l'évolution, quand ça commence à fleurir, je trouve que c'est magnifique, c'est joli.

-F. : Oui, vous voyez l'évolution, au fil des saisons ?

-D. : Ah oui ! Et je vois les gens qui travaillent dedans, ça paraît pas, mais c'est du boulot, c'est du boulot ! Je suis interviewée là ?

-F. : Oui.

-D. : Ça ne fait rien... De toute façon, ce n'est pas mal, hein ? Je ne dis que du vrai... Je reconnais que c'est du travail. Que ce soit Madame Pauwels, elle n'est pas très jeune... Travailler dans son jardin, moi, je suis en admiration... Chapeau, elle n'est pas jeune cette dame.

-F. : Et par rapport au quartier, tout ce qui entoure les immeubles...

-D. : Ah, là, il y a eu beaucoup de changements... On avait des petits commerces, là juste derrière, on n'a plus rien.

-F. : Là, en face ?

-D. : Oui, où il y a l'église, rue Saint-Nicolas, on avait un bureau de tabac qui n'existe plus malheureusement, il y a avait une laverie, on avait la boulangerie, et un union commercial et on n'a plus rien, si maintenant c'est un... Là où on fait des pizzas là, une petite pizzeria, on n'a plus rien, le quartier, ici, il est mort, hein... Là, il y avait une boulangerie et une charcuterie en bas. Quand j'ai emménagé en 1966, la dame avait des produits vraiment excellents... On n'a plus rien, heureusement qu'on a grand siècle pour aller à carrefour market'. Au-dessus, c'est Jussieu, j'y suis allé ce matin, il y a une boulangerie, un pharmacien, un autre petit supermarché. Il y a le marché, ce matin, il y avait le marché, il y a un poissonnier, un marchand de fruits et légumes, alors ça c'est appréciable !

-F. : Et donc, vous apprécieriez qu'il y ait à nouveau des commerces ?

-D. : Ah, oui, quand même !

-Oui, c'est plus agréable ?

-D. : Bon, moi, je fais avec ce qu'il y a, mais bon, là juste en face, on n'a plus rien quoi... Bon, le bureau de tabac, ça ne me gêne pas, je ne fume pas... Ah, oui ! Et puis on a la marchande de journaux là juste au coin qui est très gentille, là au coin, parce que moi je prends mes petits magazines.

*Nous faisons une petite pause, Denise m'offre le café...*

-Donc, nous parlions des commerces et... Est-ce qu'au niveau architectural... vous vous souvenez ? Il y avait des petites maisons là c'est ça, non ? Vous vous souvenez de ça ou pas, vous savez rue Saint-Nicolas, il y avait des petites maisons à la place de Versailles Habitat...

-D. : Ah, oui, oui, oui, ça y est !

-Vous souvenez du changement quand elles ont été détruites ?

-D. : Non, je ne m'en souviens pas, mais je revois ces petits pavillons.

-Le changement ne vous a pas marqué ?

-D. : Non, mais bon, je prends de l'âge aussi...

-Sinon, vous avez des enfants et petits-enfants ?

-D. : Oui, j'ai six enfants. Là, c'est mes petits-enfants (*Denise me montre des photos encadrées*)

-Et ils vivent toujours en région parisienne ?

-D. : Oui, j'en ai qu'un qui est un peu éloigné qui est à Auxerre, mais sinon, ils sont tous dans le secteur, pas très loi, aux alentours.

-Ils ont donc vécu avec vous ici ?

-D. : Ah oui ! Dans l'appartement, ici, on était huit ! Six enfants plus moi et mon ex-mari, on était huit. Ça faisait du monde à table, hein ?

-Ah oui, en effet ! Et donc le mari de votre fille qui a un jardin, votre fille habite aussi dans le quartier ?

-D. : Elle habite à l'école Sainte-Geneviève. Ils travaillent tous les deux à l'école et on un logement de fonction.

-Il a ce jardin depuis longtemps ?

-D. : Oh, ça fait un moment... ça fait plusieurs années, parce que ça fait neuf ans que je suis à la retraite et ça fait plus que ça ...

-Donc plus de dix ans ?

-D. : Ah oui, et puis il aime ça. Il aime la terre, c'est un breton, il aime la terre. Il est juste à côté de Madame Pauwels, il s'entend bien avec elle.

-Et votre mari jardinait ou pas ?

-D. : Non, non, non

-Et vous ?

-D. : Non, je n'ai jamais fait la demande d'un jardin. J'avais assez de travail ici avec mes gosses, hein ! J'avais tous mes enfants ici qui allaient à l'école, avec mes six gosses, j'aurais pas eu le temps ...

-Et d'où venez-vous ?

-D. : Je suis versaillaise, mes parents étaient versaillais, je me suis mariée à Versailles, j'ai fait mes enfants à Versailles. Je suis vraiment une versaillaise de souche ! Mes parents ont habité le quartier Saint-Louis et la rue Champ Lagarde (*actuel quartier Montreuil*) qui n'est pas très loin d'ici.

-Donc petite, vous ne viviez pas dans ce quartier ?

-D. : Ah non, étant petite, mon quartier c'est rue Champ Lagarde, j'ai toujours habité la rue Champ Lagarde et après je suis partie dans le quartier de Saint-Louis, enfin mes parents, pas moi. De toute façon quand je me suis mariée la première fois, parce que je me suis mariée deux fois, quand je le suis mariée la première fois, j'habitais la rue Champ Lagarde.

-Pour revenir au quartier ici, à part la disparition des commerces...

-D. : Ah oui, il n'y a plus rien ici !

-Vous êtes bien ici ... ?

-D. : Alors moi, je prends le bus. On est très bien desservi avec les bus. Je vais à Versailles [sic], à eurodif, au monoprix, au marché. On prend le bus, le C, on est très bien desservi... Et aussi pour aller à Parly 2, on a des bus juste derrière, là. Je n'ai pas besoin de voiture, de toute façon, je n'ai pas les moyens d'avoir une voiture, alors...Mais on est très bien desservi.

-Et ici, vous êtes bien et si vous aviez eu le choix de partir ?

-D. : Ah non, je ne serais pas partie, parce que je me plais ici.

-Vous avez vos habitudes ?

-D. : Oui, et puis j'ai mes enfants aux alentours, alors, je ne serais pas partie, ah non... Loin, je me serais ennuyée de mes enfants. J'ai besoin de mes enfants, ben oui, je suis toute seule maintenant, alors heu...

-Vous avez des amies, des connaissances dans le quartier ?

-D. : Ah, il y a plein de gens que je connais. Tenez pas plus tard que ce matin, j'ai vu Madame Pauwels et d'autres dames que je connais, ah oui, je connais quand même des gens qui habitent ici.

-Oui, des gens de l'immeuble ?

-D. : Oui !

-Il y a une vie de quartier, les gens se parlent ?

-D. : Oui, je dis toujours bonjour. Mais là dans l'escalier, je suis la plus vieille... Parce que ça fait quand même quarante ans que j'habite dans cet appartement-là... Quarante et un ans, parce que Gérald a quarante-deux ans et quand je suis venu ici, il avait un an. Quand même quarante ans de présence ici, hein !

-Vous avez des activités dans le quartier ? Loisirs... ?

-D. : Non, non, non, moi je fais beaucoup de marche à pieds avec ma fille. J'adore la marche à pieds, mais bon, maintenant, je fais de l'arthrose, alors j'ai du mal à marcher, mais j'aime beaucoup marcher. Je vais souvent à Versailles à pieds et je reviens en bus. Parce que déjà, ça me fait du bien. Comme je ne travaille plus, j'ai pris du poids, automatiquement... Mais bon, je suis bien contente d'être à la retraite, parce que... ça va comme ça, hein...

-Ah, oui, c'est fatigant de travailler !

-D. : J'adorais mon travail, je travaillais à l'Adass, auprès des enfants et j'aimais beaucoup ça. Je faisais le ménage, il n'y a pas de sot métier, mais j'aimais beaucoup mon travail... Il ne faut pas que j'en dise de trop, hein...

-Vous me dites ce que vous voulez...

-D. : C'est naturel !

-Oui, il faut que ça vienne naturellement. Je reviens sur le jardinage, vous connaissez des choses ?

-D. : Ah non, je ne connais rien sur le jardinage. Je regarde des émissions à la télé...

-Ah, oui, vous regardez des émissions à la télé ?

-D. : Ah, j'adore ça !

-Qu'est-ce que vous regardez comme émissions ?

-D. : Voyez, quand est-ce que c'est ? Quand les informations sont finis, c'était sur la jardinerie, ils faisaient voir toutes ces fleurs magnifiques là, ça, ça m'intéresse ! C'était magnifique, les gens achetaient des petites fleurs jaunes... C'était magnifique, ça m'intéresse de regarder ça !

-Et sinon, vous regardez « silence ça pousse » ?

-D. : Euh, non, pas trop



-Donc, vous aimez les fleurs ?

-D. : Oui !

-Et aimez-vous cuisiner ?

-D. : Un petit peu, à midi, je me suis fait des coquilles saint-jacques, à la poêle...J'ai épluché les échalotes, j'ai coupé ça tout petit et j'avais acheté une bouteille de vin blanc pour mettre dans le fonds de ma poêle, et bien figurez-vous que mon tire-bouchon ne marche plus ! ça il ne faudra pas le dire, hein ? Je n'ai pas pu ouvrir la bouteille alors, je l'ai rangée et j'ai mis un peu d'eau, mais je me suis régälée... J'ai acheté ça là-haut là au poissonnier.

-Oui, d'accord, vous faites vos courses au marché ?

-D. : Oui, le samedi matin, il y a le poissonnier, il a de très très bons produits. Je me suis acheté 200 grammes de crevettes roses que je vais manger ce soir avec du pain et du beurre, je vais me régäler, et à midi, j'ai fait mes petites coquilles saint-jacques. Sinon, je me fais deux cuisses de lapin mijotées à la cocotte avec des échalotes, une petite sauce...

-Et vous vous achetez des légumes ?

-D. : Oui, je suis obligée de les acheter.

-Vous les achetez au marché ou au supermarché ?

-D. : Je les prends à carrefour market'. Oui, j'adore la salade, j'aime bien les tomates, j'aime bien les endives, oui oui, j'aime bien les légumes, j'aime bien le poisson. Je suis bretonne, mes parents étaient bretons. Mais je ne fais pas des trucs compliqués en cuisine. Par contre, j'ai une petite belle-fille qui cuisine à merveille et ma troisième fille... qu'est-ce qu'elle cuisine bien ! Je les admire... Mais moi, je fais des petits trucs tous simples, pour moi toute seule... Au mois de mars, j'ai fait une gastro, alors, je me suis fait un petit potage maison, avec carottes, pommes de terre, poireaux. Quand le docteur est venu, il m'a dit, oh mais ça sent le potage, oui, docteur je me suis fait un bouillon de légumes, il m'a dit, oui, c'est très bien. Là vous voyez, y'a des légumes.

-Vous mangez varié ?

-D. : Oui, j'aime le fromage, les yaourts, tout ça...

-Alors, je vais revenir sur l'histoire des jardins, vous savez depuis quand ils existent ou pas ?

-D. : J'ai emménagé en 1966, ils étaient déjà là. Il y avait déjà des gens dans leurs jardins. Mais, c'est vrai que les petites cabanes qu'il y avait avant commençaient à ne plus être très jolies, ils en ont refait des neuves, c'est beau, moi je trouve que c'est beau ces jardins, là. Il faudrait pas les supprimer, parce que c'est vraiment joli. Qu'est-ce que je peux vous dire de plus des jardins ?

-Est-ce que vous connaissez Monsieur Saintonge, le responsable de l'association des jardins ?

-D. : Ah, non, je ne le connais pas...

-Oui, parce que c'est une association qui gère les jardins et elle est propriétaire depuis 1914. Ça fait cent ans, en fait, et ces jardins existent depuis 1906.

-D. : Ah d'accord, oh, là, là !

-C'est une longue histoire... oui... Et le label qui a été obtenu par les jardins, vous savez à peu près ce que c'est ou pas ?

-D. : Non, pas du tout...

-Ils ont obtenu un label du Ministère de la Culture, c'est le label « Jardin remarquable » qui va les obliger à ouvrir le jardin au public

-D. : Ah bon ?

-Pour des visites, par exemple le dernier week-end de mai...

-D. : Je vous coupe la parole, là ils ne le font plus maintenant, mais un moment donné, il y avait des enfants qui venaient le samedi matin.

-Oui, ça va recommencer normalement.

-D. : Oui, j'ai vu ça avant. Peut-être des parents, peut-être la maîtresse d'école et des enfants. Moi, je trouve ça bien de montrer aux enfants comment ça pousse.

-Ils devraient recommencer, parce que c'est ce qui est prévu. Une parcelle va être destinée à une école. Oui, et ils vont ouvrir aussi au public pour des visites parce qu'ils ont reçu le label.

-D. : Oui, est-ce que ça va leur plaire aux gens des jardins là ?

-Moi, je les ai déjà visité et je trouve ça super, on n'a pas la même sensation quand on est dans le jardin et quand on est au-dessus.

-Il faudra que j'aille voir mon gendre quand il y sera. Parce qu'on ne rentre pas facilement dans les jardins... Je verrai le jeune gardien qui était copain avec mon fils de quarante-deux ans. Il me demanderait où j'irais je lui dirais écoutez, j'irai voir mon gendre, je me présenterai, c'est normal...

-Oui, mais, là ils feront des visites par groupe, je pense de gens qui se seront inscrits, voilà.

-D : Bien

-Ils ont aussi reçu le label parce que le jardin est très ancien, pour le mettre en valeur aussi et le faire connaître. Peut-être on peut regarder les jardins par la fenêtre

-Oui, vous pouvez ouvrir la fenêtre

-Là, déjà, depuis un mois, ça a changé, il y a des fleurs, dans les arbres fruitiers

-D : Oui, vous voyez, Madame Pauwels est dans son jardin là-bas, vous la voyez avec ses cheveux blancs, c'est magnifique on a une belle vue !

-Oui, on voit les jonquilles, des tulipes...

-Et là, il y a une dame, qu'est-ce qu'elle travaille dans son jardin... On a une belle vue, regardez le matin quand j'ouvre mes volets, regardez comme c'est beau !

-Et là, il y a un petit rayon de soleil, c'est bien !

-On est bien là, moi, je me plais ici.

-Et on entend les oiseaux, c'est sûr que s'il y avait des immeubles à la place, ce serait moins joli !

-Ah non, faut pas qu'ils nous mettent des immeubles là, il faut que ça reste comme ça. Vous voulez fermer là ?

-Oui, il y a du vent...

-On voit ces gens qui travaillent dans les jardins, c'est beau !

-Oui, vous aimez bien les regarder travailler, en fait ?

-Moi, je les admire ! Vous voyez Madame Pauwels qui n'est pas jeune, et bien, quand je la vois travailler son jardin, c'est beau parce que tout le monde n'est pas comme ça ...

-Et il y a une dame qui vient au bord, là, où c'est bien vert, là, qu'est-ce qu'elle bosse aussi cette dame-là ! Il faut aimer ça, hein !

-Allez-vous parfois dans la forêt de Fausses-Reposes ?

-Y'a longtemps. Maintenant, je n'y vais plus, j'y allais avant avec mon deuxième mari et les petits-enfants, on adorait y aller, même avec mes propres enfants et mon mari et la poussette. Ah oui, on aimait bien ! Mais toute seule, je n'y vais pas...

-J'avais aussi une question subsidiaire...

-Si je peux y répondre...

-J'aimerais savoir ce qui pour vous est important dans la vie et ce que vous aimeriez ou avez déjà transmis à vos enfants ou à d'autres personnes

-Qu'est-ce que vous entendez par là transmettre à ses enfants ?

-Des idées, ...

-J'ai appris à mes enfants à être poli, déjà, la politesse, je n'ai pas eu des enfants durs... La politesse, la gentillesse...

-Le respect, c'est ça ?

-Oui, c'est ça

-Ce que j'ai donné à mes enfants, ils le donnent à leurs propres enfants. J'ai donné de l'amour à mes enfants et mes enfants donnent de l'amour à leurs enfants

-Le lien, l'attachement ?

-Oui, la famille surtout, moi, je suis très famille, j'aime bien quand mes enfants viennent me voir, hop, je fais le petit café, les petits gâteaux, les petits bonbons, ah oui, j'adore ça !

-Et le repas aussi ?

-Maintenant, ce n'est plus moi qui cuisine pour tous ces enfants-là, ça me fait trop de travail, c'est plutôt moi qui vais chez les enfants

-Mais, vous l'avez fait ça ?

-Oui, bien sûr... Déjà j'ai été veuve très jeune, à vingt-sept ans, j'ai été veuve. J'avais quatre enfants déjà... Marquée par la vie... Voilà, après je me suis remarié, j'ai fait deux enfants et j'ai divorcé de mon deuxième mari... Donc, j'ai toujours essayé de faire pour le mieux pour mes enfants, de donner de l'amour à mes enfants. Je faisais avec le peu d'argent que j'avais. Quand c'était Noël, je faisais du mieux que je pouvais. Maintenant, ils sont gâtés, ils sont des situations que moi je ne pouvais pas leur

donner. Ma fille aînée me dit « tu nous as donné beaucoup d'amour, tu as fait de ton mieux ». Moi, je trouve que c'est important de donner de l'amour à ses enfants.

*Nous sommes interrompus par la sonnerie du téléphone, c'est sa fille qui appelle*

-Je voulais aussi vous demander si vous aviez des frères et sœurs

-Oui, mais je n'ai plus qu'une sœur

-Et vous vous êtes originaire de Bretagne ?

-Ah non, moi, je suis versaillaise, mes parents étaient bretons

-Donc, vous êtes allée en Bretagne ?

-Oui, petite, vers quatorze ans, j'allais en vacances chez mes grands-parents

-Au bord de la mer ?

-Oui, à Paimpol

-Vos parents sont venus à Versailles pour le travail ?

-Oui, mon papa, je crois, oui, parce que mon frère aîné est né en 1936, donc ils sont venus bien avant... Puisque je suis née en 1941, je vais avoir 74 ans bientôt. Par contre ma sœur qui habite à Guyancourt, elle a un jardin. Elle est en appartement comme moi et son mari a un jardin .

-Ah d'accord, mais un jardin collectif, comme là ?

-Oui, oui, je crois, je ne connais pas, mais je sais qu'ils ont un jardin, parce que quand je l'ai appelé la dernière fois elle m'a dit « Alain, il est parti au jardin ». Il adore ça.

-Et vos grands-parents, ils travaillaient la terre ?

-Ah non, mon grand-père était dans la marine, il était marin, ma grand-mère ne travaillait pas. A l'époque où j'y allais il ne travaillait plus, mais, mon grand-père du côté de mon père, il était marin. C'est pour ça que j'aime le poisson. J'ai une cousine en Bretagne qui n'aime pas les crustacés, les crevettes, les moules, elle n'aime pas.

-Vous donne-t-on parfois des légumes des jardins ?

-Oui, mon gendre m'en donne, quand il a des petites fraises, il me donne des fraises, des haricots verts, de la salade... Ça n'a pas le même goût, ce n'est pas du tout pareil que ce qu'on achète, hein... Il ne met pas de produits, là...

-C'est zéro-phyto, pas d'insecticides ?

-Oui, c'est ça, il me donne des pommes-de-terre, de la salade.

-Auriez-vous autre chose à ajouter ?

-Non, qu'est-ce que je pourrai vous dire de plus, c'est vrai qu'on avait des petits magasin-là avant, c'est vrai, ça fait défaut, c'est dommage

-Mais vous vous plaisez ici ?

-Je vais avoir 74 ans au mois de juillet, je ne vois pas ailleurs

-C'est calme aussi

-Oui, c'est calme et vous vous rendez compte depuis le temps que j'habite là et puis dans mon escalier, c'est bonjour, bonsoir. Là c'est des maghrébins sur mon palier, c'est des gens charmants et je m'entendais bien avec la dame et avec le monsieur poignée de main et elle est tombée malade et décédée le 4 février et j'ai pleuré comme si ça avait été... Elle était d'une gentillesse. Sa fille était venue me voir, pour me demander un service et elle m'a dit « vous savez ma maman vous aimait beaucoup » et je lui ai répondu moi aussi, j'aimais beaucoup ta maman. Ça, ça m'a marquée. Au-dessus, c'est des noirs, ils sont super gentils. Ici je m'entends bien, je n'ai jamais rien eu de problèmes. J'ai vu des petits gamins, maintenant, c'est des hommes qui ont soixante ans, ben oui... Ma fille aînée va avoir cinquante-deux ans, quand j'habitais au 6 au rez-de-chaussée, avec les enfants sur le même palier, ils allaient derrière, ils jouaient à la dinette, à la poupée. Je connais tout ça avec des enfants, jamais d'histoire. Je me suis toujours bien entendue avec tout le monde.

-Et connaissez-vous Pierre Desnos qui a fait une conférence sur le quartier au Bateau ?

-Non, je ne le connais pas et je n'y vais pas là-bas.

-Bon, Je vous remercie Denise d'avoir répondu à mes questions.

-Merci à vous.

## Andrée

88 ans, depuis 1960 (55 ans) dans les jardins

Mai 2015

Dans son jardin, on trouve :

Asperges, betteraves, carottes, céleri branche, choux cabus, choux de Bruxelles, choux rouge, concombres, courgettes, échalotes, haricots (nains et à écosser), melon, navet boule d'or (pas avant juillet), oignons, oseille, blettes, poivrons, pommes-de-terre, pâtissons, poireaux, radis, rhubarbe, salades (scarole, laitue, feuille de chêne, laitue appia, frisée), tomates (Crimée, Marmande, grappe, des Andes, cerises), ciboulette, thym, groseilles à maquereau, cassis, figes, fraises (gariguette), framboises, groseilles (blanches et rouges), mûres, raisin noir et blanc (Chasselas et Muscat), laurier.

Narcisses, primevères, lys, iris, roses, jacinthes bégonias, crocus, œillets d'Inde, œillets, pétunias, pensées, capucines, pivoines, lavande, consoude, tulipes, cyclamens, bleuets, muguet, hortensias, sauge rouge, ancolies, violettes, jonquilles.



Figure 68 – Le jardin d'Andrée en Mai 2015

## Andrée

-Fabienne : Andrée, vous êtes dans ce jardin depuis...

-Andrée : 1960, ça fait 55 ans

-F. : Nous sommes au mois de mai, qu'avez-vous planté dans votre jardin ?

-A : J'ai planté de la salade, des blettes, des choux rouge, des pâtissons qui sont sous bâche, des courgettes qui sont derrière et sous la bâche là-bas ce sont des concombres, là il y a oignons blancs, échalotes, oignons ordinaires, salades, le chou cabus, et après c'est les haricots au bout

-F. : Là-bas vous avez des fleurs aussi

-J'ai des fleurs, là c'étaient les jonquilles et les narcisses et là c'étaient les tulipes

-Et là au milieu ?

-Au milieu il y a de tout, y'a de la ciboulette, du thym, de l'oseille, de tout

-Sinon, là des framboises ?

-Groseiller blanc, groseille rouge, le cassis, le figuier et le maquereau qui est là. Du muguet, des bleuets et les patates qui sont là, les *Kartoffeln* et la vigne. Et la mûre qui est là entre Christian et moi.

-Au fur et à mesure de l'année, vous allez...

-Quand je vais arracher les oignons et les échalotes, je vais mettre soit de la salade ou soit de la mâche.

-Et après là, vous...

-Et dans la semaine, j'ai à repiquer des betteraves rouges. Il faut savoir jongler avec la lune et jongler avec le temps. Et comme on a les saintes glaces lundi, mardi, mercredi, on fait attention et après la lune rousse finit le 16, ou le 18 mai et après c'est, je sais pas.

-Et après, il y a d'autres plantations ou pas ?

-Oh, on en fait facilement jusqu'à la mi-septembre, parce qu'il y a la salade, la mâche, tout ça pour l'hiver, hein... Puis il y a les poireaux, carottes, les navets, y'a le panais qui commence à prendre de l'ampleur dans les jardins, c'est comme tout le reste

-Et les fleurs ?

-Quand je vais commencer à planter mes tomates, je vais mettre l'œillet d'Inde entre mes tomates pour que le papillon ne vienne pas pondre ses œufs et sur les choux, dans peu de temps, je mettrai des feuilles de tomate pour pas que les papillons pondent leurs œufs dans les choux et le poireau on le met à côté du fraisier. J'ai des fraises, moi, mais il faut dire où elles sont les fraises. Hein, Christian, c'est notre cachette.

-Avec qui avez-vous appris à jardiner ?

-Avec mon père, on avait un pavillon et nous les gamines on voulait faire comme mon père alors il nous avait donné à chacune un petit bout de terrain étant gosses, alors bien sûr, c'était labouré par lui. Et quand il plantait des légumes on était toujours derrière son dos, donne-moi une graine de ci et donne-moi une graine de ça. C'est comme ça qu'on a appris à faire le jardin

-Vous aviez quel âge ?

-J'avais 7, 8 ans. Après on a eu la guerre, nous les sinistrés.

-C'était où ?

-A Villeneuve Saint-Georges, vous connaissez Villeneuve-Saint-Georges, c'est une belle petite ville. Y'a des jardins ouvriers là-bas.

-Vous les connaissez ?

-Je les vois quand je vais chez mon frère. On va traîner avec mon frère.

-Donc vous jardiniez avec vos sœurs ?

-Oui

-Et c'est votre père qui vous appris tout ça ?

-C'est mon père qui nous a appris à connaître les légumes, on mettait les haricots, juste trois ou quatre graines et on mettait même des lentilles, si vous saviez comment on les faisait les lentilles...

-Si on revient aux jardins des Petis-Bois, comment appelez-vous ces jardins ?

-Je dis que je vais à la campagne.

-Et vous habitez dans l'immeuble au-dessus et vous avez la vue sur les jardins ?

-Oui, bien sûr, c'est mon mirador pour regarder les jardins

-Vous observez, vous surveillez ?

-Des fois je surveille oui... Il faut surveiller et j'aime bien les regarder le matin de bonne heure, à la fraîche, c'est là qu'on voit, tiens, à les cerisiers sont en fleurs, des fois, on ne le voit pas la veille et le lendemain, hop !

-Et avant d'arriver ici, vous avez le jardin chez votre père et après ?

-A Chèvreloup

-Un pavillon ?

-Non, c'était au bout du château de Versailles en allant sur le Chesnay

-C'est là qu'on a eu une parcelle, parce que mon mari travaillait dans l'armée

-Une parcelle aussi, donc pas à côté de votre habitation ?

-Ah ben oui, c'est ça, une parcelle

-Mais là-bas, c'était pas comme ici, c'était à tout va, quand le château était ouvert, on avait des gens qu'on ne connaissait pas dans les jardins. Alors, quand on a su qu'ici il y avait des jardins, on est venu ici. Ici on se connaît.

-C'était quand ?

-Dans les années 1957-58

-Ici vous êtes mieux ?



-Ah, oui, ici c'est gardé, c'est protégé, on est protégé.

-Que diriez-vous des avantages et des inconvénients de la parcelle ?

-Les avantages, on a la parcelle pour 70 euros pour l'année. Je vois pas grand-chose d'autre... Euh, on a l'eau et c'est fermé le soir. On est libre, mais interdit de faire du barbecue, interdit de faire du feu, ça c'est la loi, depuis 2013.

-Et la parcelle, c'est assez grand ?

-Oui, largement, j'ai réduit, vous voulez savoir, j'ai mis six choux, six blettes, six choux rouge, je réduits. Je ne vais pas mettre douze, douze mois dans l'année, non c'est assez. La salade, ça passe bien la salade

-Et vous jardinez toute seule ?

-Oui, chacun a son terrain, on est tout seul. (*J'ai appris par la suite que Teresa aidait régulièrement Andrée pour son jardin*)

-Vous ne vous faites pas aider ?

-Si son frère a passé le motoculteur, cette année seulement

-Et vous n'habitez pas loin des jardins ?

-Ça me fait une petite promenade, je vais à la campagne. Vous savez le peu qu'on ramasse dans le jardin, j'ai déjà fait trois soupes à l'oseille, je mange beaucoup de salade et quand je vais au marché et que je vois 1 euros 50 une salade, quand vous voyez ça, vous faites la tête, c'est cher. Heureusement qu'on a nos salades. C'est pratique. Vous voyez, bientôt, les oignons blancs, je vais en cueillir un ou deux pour mettre dans ma salade. Ça y est à la fin du mois, on va être sauvés.

*La cloche de l'église Sainte-Bernadette sonne*

-Donnez-vous parfois des légumes ?

-J'en donne à des gens qui en ont besoin, dans mon immeuble. Bonjour !

-A votre famille ?

-Ah, non, mon fils il a un jardin, mon frère, il a un jardin, ma sœur elle a un jardin. Vous voyez. Sur mon palier, il y a une femme seule avec trois enfants, alors, quand j'ai une belle courgette, je dis tiens, je vais l'apporter là-bas... Vaut mieux la donner à quelqu'un qui en a besoin que de la foutre à la poubelle.

-Et alors, il y a des inconvénients dans les jardins, des améliorations possibles ?

-Oui, quand on fait rentrer les jardiniers, on devrait leur demander s'ils savent bêcher, parce qu'il y en a eu qui ne savaient pas bêcher. On ne fait pas ça avec un petit râteau de bébé. L'autre fois il y en a une qui a demandé un jardin j'ai demandé, vous savez bêcher et elle m'a dit non, mais mon mari sait. Alors, j'ai dit vous pouvez faire votre demande. S'ils ne savent pas bêcher, qu'est-ce qu'ils vont faire ?

-Et quand est-ce que vous jardinez ?

-L'après-midi et le matin quand je peux.

-A partir de quelle heure l'après-midi ?

-13 heures 30, comme les gosses et jusqu'à 17 heures, comme les gosses

-Et le matin ?

-Je fais mon ménage, comme tout le monde et ma popote pour la journée, mais là je n'ai pas eu le temps, je suis vite allée au marché et comme j'avais rendez-vous là...

-Et tous les jours ?

-Oui

-Même quand il pleut ?

-Ah des fois je suis dans ma cabane, y'a quand même à faire, sauf quand je vais chez mon frère pour sa maladie.

-Et dans l'année ?

-J'arrête de venir au jardin à la mi-décembre, jusqu'à mi-janvier. Je viens juste prendre quelques poireaux et salades, mais je ne viens pas tous les jours. J'ai fait le plein, j'ai mes réserves. Je regarde dans mes boîtes ce qui me manque comme légumes. Je regarde si je dois racheter des graines.

-Donc il n'y a qu'un mois dans l'année où vous ne jardinez pas ?

-Oui. A la mi-octobre, on va peut-être avoir de la mâche, des poireaux, des carottes d'hiver, des panais, des navets, il n'y aura plus de haricots, de pommes-de-terre, c'est fini... Une année, il y en a un, je lui ai dit, qu'est-ce que tu plantes là ? Il me dit : des haricots ? Tu les auras pour Noël ? Eh bien, il va falloir mettre une bouteille de gaz dans ta serre alors ! Lui il a cru qu'il en aurait eu à Noël. Il me fait rire ! Ici on est en France, on n'est pas dans ton pays ! Depuis, ça le fait rire, il s'en rappelle, vous voyez !

-Vous bêchez, vous plantez...

-On sème et on repique...

-Vous récoltez

-Oui, mais on n'a pas le droit de vendre

-Certains, jours, vous ne descendez pas, quand il fait trop froid, quand il pleut, non ?

-Dans la cabane, j'ai toujours à faire deux trois conneries. Quand j'ai du plant que je veux, comme là, des capucines, avec le basilic en dessous. C'est dehors maintenant, alors ça peut pousser.

-Et attendez que ça germe ?

-Oui, pour les repiquer dans la courgette, parce que la capucine attire, ça je vous l'ai mis dans votre petit baratin, le puceron et la punaise de la courge.

-Et qui vous a appris ça ?

-Mon père. Mais il y a des choses que j'ai apprises en lisant des bouquins. Comme Marcel, Marcel il a des choses comme moi, qu'il a appris par ses parents. Moi, j'ai du cuivre là (*Andrée va me chercher du fil de cuivre dans sa cabane*), pour mettre dans mes salades que je vais repiquer, contre les limaces qui n'aiment pas l'odeur du cuivre. Vous voyez, vous avez parcouru le bouquin. Il y a beaucoup de choses qu'on apprend, c'est comme les feuilles de tomates ou les choux, tenez regardez le monsieur qui arrive avec tous ses plants.

-Pourriez-vous me rappelez tout ce que vous plantez sur une année complète ?

-Alors, je fais les betteraves, les céleris, la scarole, les choux cabus, après les choux de Chine, les choux fleurs, les concombres, la courgette, l'échalote, haricot, pour manger l'hiver, après batavia, la mâche, melon, oignons, les poivrons.

-Et vous avez un petit calendrier et vous cochez.

-Oui, mais il ne faut pas regarder les fleurs, il n'y en a presque pas.

-Enfin, vous en avez quand même dans votre jardin là. C'est quoi celles-ci ?

-ça s'appelle des ancolies, il y a en plein dans le jardin. J'en ai donné à une dame dont la fille fait la collection, j'ai mon neveu qui travaille dans les pépinières.

-Là vous avez des bleuets,

-Oui, des bleuets, des muguet, des pensées, des rosiers, le désespoir du peintre, les petites fleurs roses, j'ai des pensées, après je vais avoir des pétunias, des œillets d'inde, des rosiers, hein. Deux trois vers Christian, un ou deux par-là, j'ai Line Renaud, Louis de Funès,

-Que vous apporte le jardinage.

-On est moins bête et le cerveau travaille, ça fait travailler les ménages, ça fait du bien au cerveau. Il faut que je bêche, pour le ménage à la maison, ce n'est pas pareil. Là, on se dit, qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui ? Il faut que je bine... que je nettoie un peu ma terre, que j'avance de trois ou quatre mètres. Bon, il faut que j'aie planter mes haricots. Ça fait travailler les méninges, le cerveau, les sens.

-Et si vous n'aviez plus de jardin...

-Ah, là, c'est la mort du cheval. Là, je tricoterai.

-Ah oui, vous tricotez aussi.

-Oui, des fois, au jardin, je tricote.

-Avez-vous un budget jardinage ?

-C'est moi qui me le fais. En temps normal, je fais dans les quatre cents euros de bénéfice dans ma cagnotte.

-Vous avez une cagnotte ?

-Je fais une cagnotte, quand je vais au jardin et que je prends une salade, je mettais un euro vingt, maintenant, j'ai vu ce matin, un euro cinquante.

-Et où achetez-vous vos graines ?

-Dans les serres et à jardin express.

-C'est quoi jardin express ?

-C'est une société de graines.

-Donc c'est par correspondance ?

-Oui

-Et vous échangez parfois avec les autres jardiniers ?

-Oui, j'en donne plutôt que j'en échange.

-Vous les récupérez d'une année sur l'autre ?

-Non, je ne suis pas pour ça moi. Ce n'est pas comme les paysans, eux ils connaissent bien les graines, ils savent si c'est bien mûres ou pas assez. Quand la salade ou le persil monte et qu'il y a des graines, moi, je ne sais pas si les graines sont assez sèches. Il y en a qui le font, mais, des fois, ils me disent, j'ai semé ça mais il n'y a rien qui sort. Je ne peux rien dire moi.

-Est-ce que votre jardin vous suffit pour vous nourrir ?

-Je mets beaucoup de légumes au congélateur.

-Vous faites des bocaux ?

-Non, c'est pratique les sacs. Je mets beaucoup de légumes au congélateur.

-Sinon, vous les consommez frais ?

-Oui, je mets beaucoup de flageolets, haricots verts, de la courgette, des trucs qui tiennent bien en congélation.

-Et vous avez des plats préférés ?

-Moi, j'aime tout. C'est la guerre qui m'a fait tout aimer. Il fallait manger ce qu'on avait à table, hein !

-Qu'est-ce que vous cuisinez ? Des salades ?

-La salade, j'en mange à toutes les sauces. Une fois j'avais lu sur un bouquin, que les capucines que je sème là, c'était bon à mettre dans une salade, alors, j'ai dit à la petite polonaise qui est là-bas, tiens t'en veux des fleurs de capucines ? Elle me dit pour quoi faire ? Je lui dit pour mettre dans la salade à ton mari. Le soir, son mari dit, c'est quoi ça ? Elle dit, c'est Andrée, la mémé qui a dit qu'on peut les manger. Le lendemain, je lui demande alors ? Et bien ce n'est pas mauvais, c'est bon. J'ai essayé, c'est un peu original, ça change du vert et ça a un goût un petit peu sucré. Maintenant, y' a la pensée qui va venir en salade, y' a la bourrache, y' a beaucoup de fleurs qui vont venir en salade.

-Vous avez vu ça où ?

-Sur Rustica

-Vous êtes abonné à des revues ?

-Oui, Rustica toutes les semaines. Et j'ai mes livres là. Les meilleures associations de légumes, « Le poireau préfère les fraises, les meilleurs associations de plantes », 100 % bio. Vous voyez si vous mettez les concombres avec du radis, vous n'en aurez pas. Je leur apprend à tous. Mon livre il voyage partout. Et celui-là, « Le choix durable, les tomates aiment les carottes, les secrets du bon voisinage des plantes ».

-Vous avez mis des petits marque-pages.

-Oui, je marque tout, ça se voit que j'ai travaillé dans les bureaux, aubergines, ancolies. Voyez pour les aubergines, « en saupoudrant du poivre de Cayenne sur les plantes quand elles sont encore mouillées par la rosée, on fera fuir les chenilles ». Et, pour la première année, ce monsieur il a eu des aubergines. Voilà, ce livre voyage de jardin en jardin. C'est comme ça qu'on travaille nous. Beaucoup me demandent

mon livre, enfin, on est deux, il y a Pierre aussi qui l'a. Il faut bien qu'il se mette au diapason Pierre, il faut bien qu'il apprenne.

-Et si vous aviez le choix, vous préféreriez avoir un jardin privé à vous ?

-Ah, non, moi j'aime mieux être comme ça avec la foule. Ah oui si on a envie de rire on rit.

-Oui, vous discutez ?

-Oui, si vous avez un jardin personnel, le cerveau va devenir neurasthénique. Seul dans votre jardin à faire votre travail, entre la maison et le jardin, on entre, on ressort.

-Tandis que là on peut dire une connerie, on en sort une deuxième, une troisième, c'est comme ça qu'on rigole.

-Alors, là on va plus parler de l'histoire des jardins. Vous connaissez ?

-Le jardin on l'a depuis 1935. D'abord un curé, qui a ouvert un jardin pour les familles nombreuses sans argent, après on a eu les notaires, après les maires, et après, c'est nous.

-Et vous connaissez d'autres jardins collectifs à Versailles ou ailleurs ?

-Versailles, il paraît que le maire en a ouvert un à Moser et ça s'appelle Jardins familiaux comme nous. Y'en a un Jussieu, mais il ne faut pas en parler beaucoup, parce que je ne le trouve pas formidable, c'est des drogués qui sont dedans, c'est malheureux à dire, c'est pas bien... Il y en a un à Saint-Cyr, maintenant ça commence à venir dans les grandes villes. Il y en a beaucoup quand on regarde la télé.

-Et vous disiez que vous en connaissiez un à...

-A Villeneuve-Saint-Georges, oui. Il y en a même à Pontoise, il y en a même dans la région. Je crois qu'il y en a à Sartrouville. Il n'y en a pas par chez vous là-bas ?

-Ah si, il y en a beaucoup, partout en France.

-Oui, les jardins familiaux ça devient...

-Et vous connaissez donc beaucoup de monde dans les jardins ?

-Tout le monde, oui.

-Vous connaissez Pierre et Marcel ?

-Oui, bien sûr.

-Maintenant, vous marchez plus difficilement, mais avant, avez-vous fréquenté la forêt de Fausses-Reposes ?

-Oui, on allait aux champignons et on allait traîner dans le bois, comme tout le monde. Des fois les gosses ils ramenaient de la pervenche des bois, des collerettes des bois et puis on allait aux châtaignes.

-La pervenche des bois ?

-C'est la nôtre, mais sauvage, y'en a beaucoup dans les bois, des fois on trouve ça avec le muguet. Pour faire des bouquets.

-Et le quartier ? Vous allez au marché ?

-Au marché, il y a trois commerçants !!! Alors, un poissonnier, un volailler, et un marchand de légumes, (*rires*) ! Il appelle ça le marché le maire, ben dites donc !

-C'est quel jour ?

-C'est le samedi, le samedi matin. Là, ce matin, j'étais en train de me faire servir mon poulet quand vous êtes arrivée, quand vous m'avez appelée.

-Sinon, vous connaissez ?

-Très peu le quartier, parce que quand je travaillais, je partais le matin à six heures, comme tout le monde et j'avais pas d'heure pour rentrer moi, neuf heures, dix heures, six heures quand j'étais au bureau.

-Et vous travailliez où ?

-A Valéo, à Issy-les-Moulineaux, Issy-les-Moulinettes, presque à la porte de Versailles. J'étais acheteur. C'est un métier ingrat, on n'a pas d'heure pour rentrer le soir. J'aimais bien l'hiver, parce que tout le monde dormait quand je rentrais. Il faut dire que le quartier je le connais depuis que je suis à la retraite, et encore, bonjour-bonsoir, parfois je ne les connais pas les gens.

-En fait, vous connaissez surtout les jardiniers ?

-Oui, les jardiniers, je connais.

-Et les gens de votre immeuble ?

-Oui, les voisins, on est trois blancs et le reste c'est des noirs... Au début, quand j'allais au jardin, je leur disais, je pars avec mon passeport, ma carte de séjour et mon laissez-passer. Et où tu vas ? En Afrique occidentale. Et tu rentres quand ? Ben demain matin. Et ils ont pas compris ça. Alors, après, qu'est-ce que tu fais ? Je dis, c'est mon escalier... Et tout le monde a rigolé, après. Alors, il me demandait, alors, tu pars où ce soir ? Je disais des fois, je pars au Sénégal pour changer de pays... Et puis, tout le monde me cause dans l'escalier. A force de dire des conneries, tout le monde me cause.

-Alors, on va changer un peu... Est-ce que vous connaissez les animaux dans les jardins ?

-Non, il n'y a que moi qui aie un paon et un coq.

-Mais, ça c'est de la déco...

-Non, non, non, il n'y a pas d'animaux dans le jardin.

-Moi, j'entends les petits oiseaux.

-Oui, c'est les corbeaux que vous entendez. Dans le temps, ils y en avaient qui avait le poulailler, pas tout le monde, le gardien avait un poulailler. Quand on avait des épluchures, des troncs de choux, des trucs comme ça, on les donnait à ceux qui avaient de la volaille et après les gars, ils nous donnaient des œufs ou un pigeon. Si tu avais une tête qui plaisait. Le gamin, il a mangé des œufs du jardin. Dans le temps il y avait de la volaille, des lapins, des poules, des coqs.

-Oui, mais les animaux sauvages ?

-Non, il n'y en a pas, on n'est pas dans la forêt de Fontainebleau, hein ! On n'est pas à Rambouillet. A Rambouillet il doit y en avoir, hein. Parce qu'il y a des jardins.

-Plus qu'ici ?

-Oui, parce que quand on passe par là, on rencontre des fois, des paons, ils sont beaux, les paons et des fois on rencontre des chevreuils. Il faut passer par là de bonne heure, à la fraîche. Je sais qu'une fois, on est passé, pour aller chez mon gars, il y avait une battue dans la forêt, de sangliers. Le gars, il nous dit, passez vite, passez vite, parce que si le sanglier arrive, la voiture elle va être... Non, ici, on n'en a pas, il faut dire, on est en ville...

-Oui, mais il y a la forêt pas loin...

-Ecoutez, en quarante ans, j'ai vu une ou deux fois des renards c'est tout. Dans le temps, mais maintenant, on n'en voit plus.

-Moi, j'entends quand même des petits oiseaux.

-Moi, j'entends pas. Y'a les merles, et y'a les corbeaux, y'a que ça...

-Il y a des moineaux, non ?

-Les moineaux on n'en voit presque plus, dans le temps on avait des mésanges. Quand on bêchait, il ya avait toujours un ou deux roitelets, maintenant, on ne voit plus rien. Il faut dire qu'il y a tellement eu de produits chimiques, ça les a fait partir ailleurs !

-Et il n'y a pas des souris ?

-Marcel pourra vous le dire lui, il a des souris lui... Moi, j'en n'ai pas eu, mais lui si. Alors, pour ne pas avoir de souris, il faut mettre des jonquilles autour de la cabane. J'en ai là des jonquilles, par là. C'est un truc à Marcel ça, c'est pas un truc à moi... Parce que lui sa mère mettait de la... je ne sais plus.

-Il me le dira.

-Oui

-Sinon, par rapport au label.

-Oui, notre label qu'on a eu là. Oui, là on attend que le Mairie nous le pose... (*Label obtenu en décembre 2014, nous sommes en mai 2015*), le panneau.

-Pensez-vous que les jardins soient menacés ?

-Vous savez, il y en a qui écrivent aux HLM, ils veulent que ce soit des immeubles... Moi, c'est pour ça que je me bats. On est trois quatre qui se battons, mais les gens ne comprennent pas. Si on a eu le label, demandez à la polonaise et à Josette, c'est qu'on avait fait trois brouettes, demandez à Marcel ou à Pierre ce que c'est les trois brouettes. C'est encore nos conneries à nous... Voyez si les jardins sont bien entretenus, les gens ne disent rien, ils les voient et s'ils sont mal entretenus, les gens vont dire, pourquoi on laisse un jardin pas entretenu ? Des gens disent, oui, on n'a pas de logements, on cherche des logements. Des fois, il ya beaucoup de gens qui regardent à travers le grillage.

-Et vous savez pourquoi le jardin a obtenu le label ?

-Les trois brouettes...

-Oui, d'accord, mais, à part ça, pourquoi ?

-Demandez à Pierre... Il vous le dira.

-Oui, mais d'après vous ?

-C'est pour qu'on puisse garder nos jardins. On se bat pour garder nos jardins. Il faut se battre pour les garder. Si on ne se bat pas. Comme maintenant, les jardins familiaux commencent à prendre de la graine à Versailles ou même en province, on aurait dû nous foutre la paix, mais nous comme on est une association, c'est difficile de nous faire partir.

-Oui, et vous êtes propriétaire...

-Oui, on est propriétaire, c'est une association et c'est à nous le terrain, pour le moment... Et là je me bats avec Pierre pour qu'on ait le patrimoine.

-C'est-à-dire ?

-Le patrimoine.

-Monuments historiques ? Classé ?

-Oui, alors là plus personne ne peut y toucher... Quand un monument est classé, on ne peut plus y toucher. Vous savez, j'ai la vacherie dans la peau...

-Je change de sujet, qu'avez-vous dans votre cabane ?

-Mes outils, mes produits pour le jardin, pour les limaces, heu... mes trucs pour fortifier les fleurs....

-C'est zéro phyto ? C'est bio ?

-Ah oui, c'est bio, moi !

-Et vous avez quoi comme outils ?

-J'ai le râteau, la bêche, le principal, binette et le truc à patates pour faire les sillons, pour creuser la terre.

-Vous avez un petit parasol, aussi.

-Oui, avant je pouvais m'en servir du parasol, mais depuis qu'il y a les grands arbres derrière, je ne peux plus, j'espère que cette année je vais l'avoir plus.

-C'est agréable là, il y a de soleil.

-Oui, on se croirait à Tahiti. Il faut aussi avoir dans la cabane, des vêtements, au cas où il se met à pleuvoir.

-Auriez-vous autre chose à ajouter ?

-Vous savez, y'a des choses à dire.

-Oui, vous m'avez déjà dit plein de choses.

-Tu t'en vas Christian ?

-J'ai une dernière question, qu'est ce vous pensez qu'il est important de transmettre autour de vous ?

-Travailler, c'est bien beau d'acheter à manger et de dire que c'est cher, mais quand on voit le temps que ça pousse. Quand on voit qu'il y a des pommes de terre, il faut compter trois mois avant de les cueillir, y'en a qui ne comprennent pas ça. Parce que lui à côté, il sème aujourd'hui, il faut que dans huit jours ce soit sorti de terre... C'est ça qu'il y a.



-En fait, il faut du temps, il faut être patient.

-Oui, et il faut savoir bien arroser, parce qu'il y en a qui arrosent, le terrain est inondé et il croit que ça va pousser plus vite que les autres, non.

-Alors, il vaut mieux arroser quand ?

-L'été, le soir à la fraîche et de ce temps-là, il faut arroser le matin. Il ne faut pas arroser en plein midi.

-Ça y est il n'y a plus de pile, là...

-Je commence à fatiguer...

-Oui, alors, donc, le travail, être patient et du temps ?

-Oui, et puis après on est fier quand on cueille, une belle salade ou un beau chou-fleur, ben, on est content.

-Et le rapport à la terre, c'est important pour vous ?

-Pour moi, ça m'amuse, moi, je me rappelle de mes conneries étant gamine, encore moins maintenant. Oh, y' a un asticot, on le lançait sur le terrain et les poules venaient le chercher, que maintenant, ils travaillent dans la terre, c'est eux qui travaillent la terre. Je dis non, il faut les laisser, c'est utile dans le jardin, l'asticot. Y'a des trucs qui sont utiles à la terre, y'a des bestioles que les gens écrasent, mais ils sont utiles à la terre, à part le hanneton, c'est un nuisible. Quand on voit la pierrette du chou qui se ballade qui veut passer, il y a la barrière avec les tomates. Parce que la tomate ça a une odeur spéciale et puis le papillon blanc des fois on le voit passer et je rigole, je dis, tu vois là, tu passes ailleurs. Il y a des trucs dans les jardins qui sont utiles.

-Et au niveau de la qualité de votre terre ?

-J'en suis contente. Je mets de l'or brun.

-C'est quoi ?

-C'est du fumier de vache et de cheval.

-Vous l'obtenez où ?

-Je l'achète dans une serre. Je vais en mettre quand je vais planter mes tomates. Il faut mettre un peu d'orties, un peu de terre et on met les tomates, parce qu'on sait que l'ortie ça fortifie la tomate.

-Et l'or brun, vous en mettez une fois dans l'année ou régulièrement ?

-Une fois dans l'année. Au printemps. *André lance à son voisin* : « Quand tu auras fini tu feras le mien... »

-Une dernière petite question, vous recommencez à jardiner à la mi-février et après jusqu'à...

-Jusqu'à mi-décembre. Au mois d'août, on va commencer à dire, il faut faire les poireaux, il faut faire la mâche, les trucs d'hiver, tous les légumes qui se mangent en hiver, voilà. Il n'y a pas de topinambours qui poussent dans les jardins, c'est un légume de la guerre ça.

-Bon, d'accord, on va arrêter là, Andrée ?

-Oui. / -Merci beaucoup.

**Marcel**

60 ans, depuis 1993 (22 ans) dans les jardins

Mai 2015

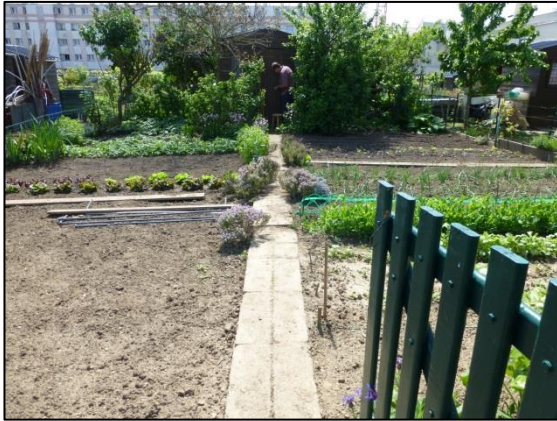


Figure 69 – Le jardin de Marcel en mai 2015.

## Marcel

*Nous avons eu un problème avec l'enregistrement de l'entretien et avons été contraints de tout reprendre...*

-C'était l'énumération des légumes... toujours :

-J'avais oublié les framboisiers qui sont là-bas, donc on va prendre les framboisiers, y'a le lilas, là y'a les pommes de terre, fraisiers, quelques iris qui sont là-bas, après y'a de la salade et c'est tout pour ce côté, de ce côté-ci y'a de la rhubarbe, trois pieds de courgettes, 2 pieds de potiron, 2 pieds de tomates cœur de bœuf, euh... quelques groseilliers qui traînent parce que j'ai pas bien nettoyé, après je crois qu'on passe directement aux pommes de terre, ensuite de la salade, de la grenobloise donc, après des betteraves rouges, plusieurs espèces de choux, cabus, cœur de bœuf pour les 2 choux paumés et les 2 espèces de choux paumés puis du chou rouge qui est aussi un chou paumé qui se mange plutôt cru en salade, on peut manger cuit aussi. Après donc 2 rangées d'échalotes, une rangée d'ail, 2 rangées d'oignons, première rangée de pois, des pois gourmands, deuxième rangée des pois classiques, des petits pois nains classiques, ça doit être la race « plein le panier » si je me rappelle bien, ensuite y'a 1 rangée mélangée de carottes et radis et les radis sont mis uniquement pour éclaircir... lorsqu'on les arrache on arrache quelques carottes ça permet d'éclaircir le rang de carottes et de tout faire après à la main, ce qui est fastidieux d'éclaircir des carottes. Ensuite donc une rangée, où j'avais mis d'abord des navets qui sont sortis, ensuite des betteraves rouges où j'en aurai peut-être un petit rang à repiquer, ensuite des blettes où j'ai seulement un seul pied qui est sorti. Après y'avait une rangée où j'avais mis de la coriandre et y'a rien qu'est sorti alors ça je vais l'enlever, tout au bout là-bas y'a un pied de vigne qui doit avoir une cinquantaine d'années d'après les jardiniers qui s'y connaissent, de la menthe, un pied de pivoine, un rosier blanc qu'avait acheté mon épouse, un pied de passerose (?), du thym, de l'oseille, des fines herbes, de la menthe, le long là aussi j'ai du thym et de la camomille qui sert à faire de la tisane normalement. Ici y'a du muguet et y'en a aussi au bout là-bas, quelques pieds de muguet, il y en a encore un peu de fleuri, des myosotis, y'a des bleuets là-bas les fleurs bleues plus grandes qu'on voit au loin, y'a de l'ancolie, il doit y avoir 2 pieds de pavot qui traînent qui repoussent tout le temps, mais c'est du pavot simple, c'est pas celui qui sert à faire l'opium (*rire*). Voilà, donc une fougère qui venait de la forêt de Rambouillet, puis là des fleurs, qui sortent en premier style narcisse, jonquille mais qui sont fanées à l'heure actuelle et ici donc j'ai de l'hortensia, un groseillier, là y'a encore d'autres groseilliers, un cassissier et puis... ben, c'est à peu près tout.

- Et les arbustes ?

- y'a des arbustes, y'a un pommier [type pomme ? inaudible] que mange mon épouse, y'a un petit pêcher de vigne, là un vieux pêcher de vigne qui date de 22 ans donc au moment où je suis arrivé et là-bas y'a deux lilas y'en a un qui est très vieux qui commence à crever que je vais enlever je pense, il vient juste de finir de fleurir et puis là y'a un prunier mais je me pose la question si je vais le garder, l'an dernier je l'avais gardé parce que j'avais un magnifique nid de mésanges à l'intérieur, là elles sont pas revenues, c'est bien dommage parce que c'était très très joli avec les petits et tout ça... Bon et puis là de l'herbe à taupes (salut Claude !)... Oui voilà à peu près pour tous les légumes et puis quelques marguerites qui traînent là sauvages

- c'est de l'if là-bas au coin ?

- oui c'est un truc qui est venu comme ça que j'ai taillé tout seul, faudra que je le taille un peu, mais je le maintiens en hauteur par contre il a pris un peu de volume en largeur en rondeur on va dire, oui c'est venu tout seul, c'était là au tout début quand je suis arrivé, il avait cette forme à peu près et je l'ai conservé en l'état mais c'est pas moi qui l'ai mis du tout, mais bon les gens chaque fois qu'ils viennent, ils aiment bien le toucher, c'est marrant, j'sais pas pourquoi...

- Vous pouvez me redire pour la fougère

-Ah oui la fougère quand ma fille avait peut-être 1 an ou 2, j'avais jamais mis les pieds dans la forêt de Rambouillet et comme j'suis un amateur de champignons de cèpes, comme je viens du Limousin, on est allé se promener, on a pas trouvé énormément de champignons mais j'avais trouvé cette fougère très très jolie, donc du coup je l'ai mis au pied du pêcher et donc tout l'hiver elle est comme ça, elle est crevée, et puis elle repousse depuis une quinzaine de jours à peu près, donc en 15 jours elle a pris cette taille-à. Donc quand je fais mes bouquets de muguet que j'amène à la maison, enfin j'en ai amené que deux cette année, je mets toujours quelques bouts de fougère avec et puis de l'ancolie, du bleuets, du myosotis, une petite rose qui traînait donc j'avais mis ça donc ça fait une vingtaine de brins de muguet à chaque fois donc le bouquet il tient la semaine, j'en avais amené un pour le 30 avril et j'en ai ramené un hier donc 8 mai, ça dure facilement...

- et vous me disiez tout à l'heure que vous les mettiez en terre aussi sous des plans de... ?

- ah oui, non c'est pas la fougère que je mets en-dessous, c'est l'ortie, c'est l'ortie qu'il faudrait que j'aille chercher, non, non, ça la fougère c'est quand on met les ails en automne et au-dessus on met de la fougère. Donc l'an prochain, je vais m'en servir pour mettre au-dessus de ma rangée ou de mes deux rangées d'ails pour avoir des ails aussi jolis qu'à Yvonne là-bas, on dirait des poireaux, par rapport aux miennes, comme ça les siennes, elle va avoir des belles têtes d'ail et moi j'aurai des têtes d'ail à peu près de cette taille-là, voilà sinon les orties c'est pour mettre quand on repique les tomates j'ai vu à l'émission sur TF1 au journal de Jean-Pierre Pernaut d'ailleurs et y'avait un reportage sur l'endroit où est né mon frère à Saint Hilaire (?) de la Perche et donc c'étaient des vieux jardiniers qui enseignaient les anciennes méthodes à des nouveaux jardiniers de l'école de jardiniers paysagistes et donc il disait que pour pas que les tomates attrapent des maladies il faut mettre un tas d'ortie verte en-dessous du pied. Et moi maintenant, comme M. Desnos m'a demandé de chercher... ma mère faisait un vieux livre avec des astuces dont les dernières, elle avait un petit peu perdu la tête, donc elle écrivait en patois, j'ai dû traduire le patois limousin, heureusement que je sais le lire et l'écrire et le parler et j'ai vu qu'il fallait mettre une peau de banane autour de la tomate pour pas qu'elle attrape la maladie, donc c'est pour ça que mes deux tomates ici elles ont une peau de banane autour... (rire). Hier j'ai mangé deux bananes et j'ai mis les peaux autour. C'est toutes les petites astuces...

- ah oui et pour les tulipes, vous parliez des tulipes...

- ah oui les tulipes, je les ai mises le 31 décembre 2003, c'est-à-dire quand je suis revenu à la maison, ma fille qui avait quatorze ans à l'époque puisqu'elle est née en 89, m'a dit papa il faut que t'appelle tonton, donc mon frère à Limoges, donc j'ai appelé mon frère à Limoges et il m'a dit texto : « ta mère est morte », c'était sa mère aussi parce qu'il ne savait pas comment me l'annoncer non plus. Donc depuis je n'ai pas ni arraché ni changé de place les tulipes et tous les ans elles fleurissent. Voilà à peu près tout... La camomille j'en ai parlé, y'a quelques rosiers, un groseillier à maquereau, c'est des groseilles qui sont grosses comme ça blanches presque transparentes, on va dire, quand elles sont mûres.

- Et qui vous appris à jardiner alors ?

- J'ai jardiné avec mon père tout petit jusqu'à l'âge de 14 ans et demi avant mon départ en pension pour le lycée à Périgueux

- Et donc c'était dans un jardin...

- Non, y'avait le passage à niveau, ma mère était garde-barrière, mon père était cantonnier SNCF donc des professions de très très haut niveau... plutôt du bas du fossé (*rire*) et donc mon père qui était cantonnier SNCF, bon il travaillait toujours en équipe de 4h du matin jusqu'à 2, 3h de l'après-midi, donc son premier boulot de la journée c'était de faire, il avait je crois une dizaine de kilomètres à pied à faire avec une masse et il tapait les rails tous les matins avant que le premier train passe pour voir si y'avait pas de rail de fêlé ou si y'avait pas de tiers-fond, le tiers-fond vous savez, c'est la vis qui tient le rail sur la traverse... ou si y'avait rien sur les voies, donc chaque cantonnier avait ça à faire entre 4h et 6h et

après à 6h, j'm'en rappelle il rentrait à la maison, il mangeait une omelette et moi je mangeais avec lui à 6h du matin, même tout petit. Et à 9h, mon père c'était réglé comme ça, 6h l'omelette, 9h c'était le pâté ou les grillons, enfin ici on appelle ça des rillettes mais là-bas c'était des grillons parce qu'il y avait des gros morceaux de cochon, à midi il venait manger, il fallait surtout que ma mère ait fait la soupe sinon il était pas content, à 15h il venait manger son « caprice des dieux », j'm'en rappelle, il mangeait que ça les « caprice des dieux » et à 18h il mangeait après il regardait les chiffres et les lettres qui était à 19h à l'époque et à 20h il était au lit... enfin quand on a eu la télé parce qu'on a eu la télé qu'en 74-75. Voilà, c'était le truc qui était rythmé, moi j'avais mon carré de terrain, mais qui était... qui faisait 2 mètres sur 5 peut-être mais c'était déjà beaucoup, c'est mon père qui le bêchait et moi je mettais des petits pois, des haricots... ah oui ce que je vais mettre aussi c'est des haricots verts, je pense demain, parce que c'est aujourd'hui ou demain qu'il faut les semer, normalement c'est la Saint Didier parce que si on sème les haricots à la Saint Didier, on récolte plein le panier, voilà c'est un dicton...

- Et donc vous jardinez seul ici ?

- Oui, oui tout seul, au début ma femme me donnait un coup de mains mais bon je lui ai dit, c'est pas la peine, si y'a quelque chose à récolter ou si y'a besoin d'un coup de mains elle vient mais sinon c'est...

- Voilà et donc vous êtes là depuis 22 ans

- Oui 1993 mon jardin, je suis à Versailles depuis 80, la première année à Versailles j'ai eu un jardin à la SNCF, sur le long de... entre la pièce d'eau des Suisses et la voie ferrée, mais tout à côté de la voie ferrée, c'est-à-dire qu'il y a la pièce d'eau des Suisses, y'a une forêt, après y'a un grillage qui ferme tout là, le grillage de la SNCF et les jardins sont de l'autre côté du grillage, du jardin on peut descendre sur la voie ferrée, voyez... Et là je l'ai gardé qu'un an parce qu'il y avait trop de vols, y'avait trop de SDF, eux ils avaient rien à manger, c'est normal qu'ils se servent mais bon c'est quand même moi qui faisais le travail... (rires), voilà, c'est pour ça que j'ai arrêté ;

- alors donc...

- oui la fleur jaune que l'on voit, la plante à fleur jaune, c'est une plante qui permet de soigner les verrues, donc si on a des verrues, moi j'en ai jamais, on prend une feuille, on la frotte ou on la met dessus après vous mettez un pansement et la verrue normalement s'en va, c'est une méthode...

- et ça pousse tout seul ?

- ça pousse tout seul, j'en laisse toujours 2, 3 pieds parce que si quelqu'un a des verrues et m'en demande, je le donne avec plaisir

- c'est joli...

- oui c'est joli en plus, ça fait un peu de jaune, comme j'ai pas de bouton d'or, y'a que le coeur des fraisiers qui est jaune donc les fleurs des fraisiers qui est jaune, les fraisiers pareil, je les ai repiqués l'an dernier et cette année je les ai retravaillés pour les... moi je les laisse toujours très épais, c'est pas une culture, c'est un peu comme ils font dans les serres, c'est-à-dire, c'est très serré juste dans la rangée au milieu et je mets des éclats de bois entre pour pas qu'il y ait d'herbes, donc voilà c'est tout... Sinon, là y'a des primevères mais c'est fini, là y'a des fleurs bleues, je ne me rappelle plus comment ça s'appelle, c'est des oignons mais ça, ça pousse tout seul, voilà à peu près tout ce qu'il y a... Moi j'aime bien le jardin très bien rangé quand c'est le potager mais j'aime avoir également, c'est pour ça ma femme c'est pareil, on avait mis des cailloux qu'on avait trouvés, on les avait mis là et on met un coin un peu, comme on dit chez nous, « farfouilloux », c'est-à-dire un coin désorganisé, « farfouilloux », c'est du patois limousin (rire) et là c'est pareil j'ai un coin...

- un peu plus sauvage

- un peu plus sauvage voilà mais tout le reste jusque là-bas c'est bien fait et puis là-bas mais c'est sauvage par la force des choses j'ai jamais eu le temps de l'arranger mais je m'en sors bien parce que ça fait pas trop... y'a pas d'herbes, disons, c'est à peu près... c'est mélangé... autant j'aime que ça soit bien aligné, c'est pour ça y'a un cordeau de fabrication artisanale pour que ça soit bien aligné, entre chaque légume y'a à peu près la même distance, mais c'est pour ça là je mets mes petits piquets que j'enlève après une fois que les pommes de terre sont sorties, donc j'ai fait des pommes de terre y'a plus d'un mois ici et puis les dernières là y'a quelques jours de façon à étaler dans le temps et l'année dernière, même si mon épouse mange, enfin on mange, plus de vingt de kilos de riz par an du fait de ses origines, on achète un sac de vingt kilos ça dure l'année mais les pommes de terre, on fait quand même pas mal de raclettes, de choses comme ça et ça nous a duré toute l'année aussi et même cette année j'ai pas eu besoin d'en racheter parce qu'il m'en restait des petites qui avaient bien poussé donc j'ai replanté mon plant mais j'ai jeté zéro pomme de terre, enfin nous on jette rien même pas un bout de pain, c'est ma culture paysanne, limousine, on a jamais jeté un bout de pain, on en fait du pain perdu ou on fait de la farce avec mais... parce que dans la farce on met de la viande hachée mais on mélange avec du pain aussi et puis un œuf enfin des trucs comme ça, comme faisait ma mère, ma femme a appris en voyant faire ma mère.

- et le kaki vous disiez que vous l'aviez ramené de Thaïlande ?

- Oui c'est un noyau qui était revenu de Thaïlande, on a dit on va essayer de la semer parce qu'en France on est pas sûr que les kakis qui soient là, soient pas traités pour pas pousser, c'est que les avocats dans le temps on pouvait les faire pousser, on mettait 3 allumettes dans le verre et ça poussait, maintenant ils ne poussent plus et c'est volontaire, pour pas que les gens aillent acheter en serre et tout ça, ou je crois c'est pour peut-être éviter les maladies ou des choses comme ça parce que ça peut peut-être transmettre, je sais pas quoi des... Comme y'a déjà le frelon asiatique qui fait beaucoup de dégâts dans les ruches, donc c'est peut-être pour éviter ça aussi. Mais normalement c'est interdit de ramener des choses, comme ça, de la nourriture, nous on le fait un petit peu de la viande séchée mais normalement on n'a pas trop le droit...

- Et des graines ?

- Les graines, j'en ai des graines que j'ai achetées à Bangkok mais elles poussent pas bien ici, c'est bizarre...

- Ah oui... et donc vous me disiez que ça fait 22 ans que vous êtes là...

- Oui 22 ans, c'est la 23<sup>e</sup> année

- Avant vous avez eu un jardin ?

- L'année 1980, je suis arrivé à Versailles en novembre 1979 et mon père était encore vivant puisqu'il est décédé en 82 et il m'a dit : « tiens je connais la personne qui s'occupe des activités », on va dire comme le comité d'entreprise, le CE, il m'a dit « c'est eux qui gère aussi les jardins ». Je l'ai appelé puisqu'à l'époque on avait un simple téléphone fixe, je l'ai appelé donc, il était là chez lui puisqu'on pouvait pas les joindre, y'avait pas de portable à l'époque, donc une chance il me dit écoutez si vous habitez, moi j'habite aussi Versailles, on se donne rendez-vous en haut de la pièce d'eau des Suisses à telle heure, je vous montrerai si ça vous intéresse et donc j'ai dit oui ça m'intéresse mais mon jardin était beau mais comme je récoltais rien, je me rappelle plus si c'était 20 francs, 50 francs la location, ça devait correspondre à... je sais pas moi... 5 euros par an à peu près, 5 fois 6, 30, oui c'est ça. Quand je suis arrivé là, ça coûtait 300 francs la location, puis maintenant c'est 70 euros, donc 7 fois 6, 42, oui ça a pas beaucoup augmenté, ça fait 450 francs à peu près.

- Et vous me disiez aussi que quand vous avez perdu votre premier jardin vous aviez beaucoup de travail, c'est ça... Et vous faisiez de la course ?

- Oui, oui, j'ai été licencié en athlétisme de 1975 jusqu'en 1996, donc 21 ans et j'ai arrêté par ce que j'ai eu une fracture de fatigue sur un semi-marathon, mais j'ai couru, sans être licencié en club, ma dernière course, c'est le semi-marathon de Paris en 2006. Donc j'ai couru de 75 à 2006, donc pendant 31 ans. Et là, je reprends un petit peu mais j'ai un peu de mal parce que j'ai pris un peu de poids et du ventre donc, mais j'ai racheté des chaussures donc, dès que le jardin va être bien avancé, je vais essayer d'y aller tous les matins, je me suis fait un petit plan d'entraînement donc sur 18 semaines pour être capable de refaire un semi-marathon en 18 semaines. Donc c'est une demi-heure de course, après c'est 10 fois 100 mètres, en un peu plus accéléré, au début c'est pas beaucoup pendant 8 semaines, c'est une demi-heure de course à 8 - 10 km/h. Et pour finir au bout de 18 semaines, aux alentours de 12 km/h, si j'y arrive... Là on sort du cadre du jardinage.

- Oui et alors le jardin, qu'est-ce que ça vous apporte de jardiner ?

- Ah ben quand je travaillais, j'ai toujours un travail énormément stressant, j'ai toujours travaillé dans le privé donc y'a énormément de contraintes, on a du boulot pour 3 ou 4, donc c'était très stressant, y'avait toujours des délais très tendus, faut que la voiture sorte à l'heure, on peut pas sortir la voiture, ou le moteur, il faut qu'il soit prêt à temps. Donc on peut pas sortir un moteur 3 semaines après parce que l'entreprise va perdre, je sais pas moi..., des milliards, par rapport à la concurrence, ils ont rien à proposer, donc même si moi à mon niveau, en tant que technicien, j'étais qu'un petit acteur mais j'en faisais partie de la chaîne, quand même on va dire, donc c'était très stressant et ça me permet de me replonger dans du... au début surtout, j'étais pas dans le bureau, ben de me ressourcer complètement. C'est le cas de le dire, c'est un travail terre-à-terre, on ne pense plus à rien. On est là, si on a envie de frapper quelqu'un, on tape la terre, puis voilà c'est tout (rire...). Enfin, c'était pas le cas mais bon ça permet de vraiment... et puis de rencontrer d'autres personnes, autres que dans le cadre du boulot, des gens comme Claude qui est venu nous saluer que je connais depuis 22 ans, au début j'avais même pas une bêche, c'est lui qui m'a prêté une bêche, c'est lui qui me prête toujours son outil pour mettre les pommes de terre, enfin c'est un espèce de bout de bois comme ça, ça fait le trou tout seul, on a qu'à mettre la pomme de terre dedans et au bout de 22 ans, il me prête toujours son outil (rire...). Le reste non, maintenant, j'ai les bêches, j'ai tout, mais à l'époque non, au début j'avais acheté une bêche à 3 francs 6 six sous, comme on dit, et puis j'ai fait 3 pelletées puis la bêche... pffff, ça vaut rien, donc après j'ai acheté une bêche de qualité, c'est pour ça au début les gens... J'avais pas d'outils, j'avais pas acheté des outils très chers parce que le long de la voie ferrée paradoxalement la terre était très très légère, le terme que je cherchais tout à l'heure, là ici la terre est tout à fait aussi légère, elle manquerait un peu de... faudrait rajouter un peu de sable je pense, mais au bord de la voie ferrée, elle était très légère, donc même des outils de très mauvaise qualité ça s'abîmait jamais, que là il faut vraiment des outils avec le poids de la terre, ça tient pas quand on bêche à 30 cm... ou 25 cm.

- Mais sinon vous êtes satisfait de cette parcelle en ce qui concerne la terre justement ?

- Ah oui ! C'est bien. Quand on la travaille régulièrement, y'a pas d'herbes, y'a rien, c'est propre oui...

- Et vous me disiez que par rapport au moment où vous travailliez la terre, c'était plus simple...

- Oui, il faudrait avoir fini de bêcher, disons fin mars, tout début avril, là j'ai fini fin mai mais j'ai été sauvé parce qu'il a beaucoup plu sinon la terre, c'est du béton, c'est vraiment très, très...

- C'est compact ?

- Oui, ça devient très dur, on a tendance... c'est pas bêché, donc on marche dessus pour pas abîmer le terrain qui est bêché et du coup on tasse encore plus la terre, il suffit qu'il pleuve un peu là-dessus, ça

devient du ciment. C'est pas argileux, mais c'est une terre de caractère, c'est pas une terre légère. C'est une terre forte.

- Et donc quand vous venez ici, comment appelez-vous le jardin ?

- Quand je viens ici, je viens au jardin, sauf quand c'est des gens qui connaissent vraiment pas du tout, je dis je vais aux jardins qui sont situés à côté de la gare de Montreuil, parce que les gens même dans Versailles connaissent pas, moi avant d'avoir des jardins, je savais même pas qu'il y avait des HLM ici et quand on va prendre l'autoroute on tourne avant, on passe pas par là en voiture, il faut vraiment aller tout droit ici pour rentrer, c'est un peu un cul-de-sac ici et puis si je veux aller dans la forêt courir, je vais dans le Bois des Gonnards derrière le cimetière des Gonnards après je prends derrière la chaufferie, je prends derrière la pièce d'eau des Suisses, c'est-à-dire qu'en traversant cinq routes, je vais jusqu'à Saint-Cyr l'Ecole, donc j'ai aucun intérêt à venir ici, donc le quartier je connaissais pas du tout avant, vraiment pas du tout.

- Donc c'est par hasard ?

- Oui, c'est par hasard, la gare de Montreuil j'y avais jamais mis les pieds, je prenais jamais le train pour Rive droite, je voyais pas l'intérêt, parce qu'après fallait que je rentre à pieds à la maison, ça rentrait toujours sur Versailles-Chantier, oui c'est ça...

- Et donc vous venez à pieds à chaque fois...

- à chaque fois, sauf quand j'ai des trucs lourds ou quand j'ai trop de poubelles, ben j'amène comme là quand je vais débarrasser toutes mes caisses, je les jette dans les poubelles de l'immeuble parce que c'est pas moi qui sors les poubelles mais c'est moi qui les rentre quand elles sont passées, parce qu'elles passent le soir pour éviter que ça traîne dans la rue, comme je m'occupe un peu des poubelles, la société elle me dit, on vous laisse gérer les trucs, donc personne dit rien

- Et que diriez de votre parcelle et des jardins des Petits Bois en particulier par rapport aux avantages et aux inconvénients ?

- Ben les avantages, on est assez privilégiés, enfin je touche du bois, on a pas comme à la Ménagerie des vols, des dégradations de cabanes. On a quelques vols de légumes de temps en temps mais ça se tasse du fait qu'on est pas quand même... quelqu'un qui est à l'Est peut passer au-dessus de la barrière, enfin c'est plus mon cas mais un jeune ça le gêne pas d'avoir à escalader un truc et nous on a quand même des cabanes qui sont bien, on a... les jardins sont bien, le voisinage est bien enfin... Pour les inconvénients, c'est que c'est un peu loin de chez moi et puis c'est le quartier, ça s'est pas mal calmé, mais y'a quelques années si vous étiez venue, y'avait toute la journée, dans les HLM, deux ou trois trucs, enfin la musique à fond, je vois pas comment les voisins arrivaient à vivre et puis y'avait pendant un moment quelqu'un qui avait perdu la tête, qui gueulait tout le temps, toute la journée, donc c'était pas et au début les jardiniers avaient beaucoup plus tendance à mettre les transistors très fort, il a fallu qu'on mette un peu le ho la là-dessus, maintenant c'est devenu calme donc c'est bien mais ça c'est les inconvénients qui petit à petit se sont tassés. L'avantage c'est que y'a pas besoin de chercher l'eau, y'a pas besoin... On a pas besoin de beaucoup d'outils pour travailler, c'est surtout ça, quatre, cinq outils ça suffit ici. A la Ménagerie, c'est plus grand ils ont besoin de motoculteurs, et même les jardins de l'Union potagère ou de La Quintinie, ils ont encore beaucoup de vols parce qu'ils sont situés à la pièce d'eau des Suisses et la nuit les gens ils font ce qu'ils veulent.

- Et d'après est-ce qu'il y aurait des améliorations possibles ? Ou pas d'ailleurs ?

- Non... faut essayer de garder l'existant, si y'a des cabanes à changer, faut les changer, y'a pas mal de fenêtres qui ont tendance à s'écrouler, d'ailleurs je dois avoir une fenêtre, un truc pour la cabane d'à côté mais je vois pas les gens pour leur donner et non ce qu'il faudrait, ce qui me plairait bien, c'est qu'on



puisse refaire par exemple toutes les bordures là, en ciment et puis refaire un treillage identique sur toutes les parcelles.

- ah oui ce serait bien !

- oui toutes les parcelles, y compris les séparations comme ici, c'est tout comme ça serait propre, déjà on a fait enlever pas mal de trucs qui étaient un peu pourris par certains jardiniers, mais après il faudrait que l'association ait des sous. J'ai demandé des subventions pour la plaquette mais j'ai pas de réponse pour l'instant, j'ai demandé qu'à quatre sociétés, j'ai demandé à Auchan, la Ferme de Gally, Versailles habitat, qui normalement à accepter et puis la quatrième, c'est Truffaut.

- Quand jardinez-vous dans la journée et durant l'année ?

- Sur l'année, moi je commence en général fin février à peu près jusqu'au mois de novembre à peu près, fin octobre après novembre, y'a pas grand-chose à faire, mais y'a toujours des légumes à récolter mais le gros du jardinage, on va dire, c'est de mars à octobre parce que septembre, y'a encore pas mal de boulot, des fois je finis d'arracher mes dernières pommes de terre en septembre. La première chose qu'on enlève normalement c'est ail, échalotes, oignons vers le mois de juin, les petits-pois sont enlevés aussi vers le mois de juin, les premières pommes de terre, si c'est des pommes de terre de 80 jours ou 90 jours si on les a mises en mars, ça fait mars, avril, mai, c'est-à-dire que fin mai on peut commencer à en enlever, après y'a les salades qui vont bientôt être bonnes à manger mais ça les salades, y'en a toute l'année presque si on mettait de la salade d'hiver, je vais voir si j'en mets cette année, comme il ne gèle plus, on peut mettre de la salade d'hiver, ça tient... la scarole...

- Et dans la journée quand vous venez dans la semaine ?...

- Ben avant je venais souvent le week-end parce que je travaillais, je venais dès l'ouverture à 6h30, 7h00, je prenais un casse-croûte, une bouteille d'eau et je restais en général toute la journée, soit le samedi, soit le dimanche, ça dépendait de ce qu'il y avait à faire avec ma fille ou mon épouse. Et maintenant je viens un peu n'importe quand, quand j'ai le temps, quand j'ai pas d'autres activités.

- Et vous pouvez rester toute la journée ?

- Non maintenant ça m'arrive pas souvent de rester, avant oui, je restais parce que j'étais vraiment en retard, il fallait que je mette des grands coups de colliers, maintenant non, là vous voyez je viens tranquillement... le jardin il est fini, j'ai pas tout repiquer mais... En général je viens... je suis assez matinal, hier j'étais là à 8h moins le quart, l'après-midi je passe, mais l'après-midi on fait pas grand-chose parce que tous les retraités viennent après la sieste ou Yvonne qui vient quand elle a fini de regarder son feuilleton (je sais pas si c'est les « feux de l'amour » ou autre chose, rire...). Moi je suis pas télé du tout, donc du coup l'après-midi on discute beaucoup plus et on avance pas beaucoup. Je sais que quand je viens le matin au moins jusqu'à 10h je peux travailler parce que les gens sont pas là, après y'a toujours des problèmes, y'a si, y'a là... Là y'avait un chèque qui était même pas dans une enveloppe, heureusement qu'il a pas plu, je l'ai ramassé.

- Vous êtes investi dans le conseil d'administration, pourquoi avez-vous fait ce choix ?

- C'est un particulier, en 1998 y'avait l'ancien président qui cherchait... parce qu'il avait le même problème que moi, c'est que dans les jardiniers y'a beaucoup de gens d'origine étrangère, beaucoup de gens qui ont pas fait beaucoup d'études et lui, le problème, il faisait tout, il faisait les comptes rendus et à l'époque les systèmes informatiques étaient un peu moins costauds. Donc il cherchait quelqu'un qui savait... pas qui savait écrire mais savait s'exprimer à peu près correctement, donc il m'a pris un peu pour faire le courrier et puis en 2002, il partait à la retraite, c'était l'ancien directeur de l'école primaire Yves Le Coz à Versailles et puis il m'a même pas prévenu, à l'assemblée générale il dit : « bon ben je m'en vais, je pars en Bretagne » donc c'était pas prévu et il dit, pas à moi, à l'assemblée : « y'a qu'une personne qui est capable de... » mais je savais pas qu'il parlait de moi et après quand on sortit du conseil

d'administration, il m'a dit : « Marcel, il faut que tu prennes le conseil d'administration ». Je lui ai dit, attends moi je connais pas les correspondants au Château, les correspondants à droite, à gauche et j'ai dit je connais pas comment on gère une association loi de 1901, donc pendant 6 mois il m'a un peu drivé, il m'a fait connaître les gens qu'il fallait connaître et puis voilà comment c'est arrivé petit à petit, mais le problème maintenant c'est que ça devient très difficile, hier maintenant pour le conseil d'administration, j'ai passé presque deux heures à faire ça, envoyer à tout le monde et puis après il faut faire... avant ça tenait en 5, 6 lignes, maintenant le moindre petit truc ça pose problème et puis la personne qui m'aide presque le plus c'est madame Pauwels, après y'a Pierre Desnos qui est rentré qui m'aide beaucoup aussi et puis y'a Yvonne qui m'aide et puis y'a aussi les autres qui m'aident mais y'a... On a un trésorier qui a remplacé le trésorier, alors tous les 2 mois quand on fait le conseil d'administration, je mets bilan financier bi-mensuel et il me dit : « qu'est-ce que tu veux savoir ? », c'est un peu énervant parce que... L'autre jour il était pas là, parce qu'il était parti à Lourdes où je sais pas où, y'avait un nid de guêpes, alors c'est moi qui ai fait le chèque et tout et le gardien lui a dit... C'est le gardien qui a reçu la société, les pompiers enlèvent plus ça, c'est payant maintenant et donc c'est le gardien qui s'est occupé de ça et comme le gardien, il ne s'entend pas avec le trésorier, le gardien il a fait son boulot, il a dit voilà la facture du truc et le trésorier a dit : « qu'est-ce que c'est que cette facture ? Qui a pris la décision ? ». Enfin c'est des trucs comme ça, ça se fait pas ! Alors moi j'ai répondu à peu près poliment même si ça me gonfle un peu et par contre le trésorier (comprendre le gardien) lui a dit carrément : « t'as qu'à lire, c'est écrit en toutes lettres, enlèvement du nid de guêpes ». Il était pas là, faut bien que quelqu'un fasse le boulot. C'est pour ça c'est un peu dur à gérer, y'a des caractères un peu...

- Et donc ça fait combien de temps que vous avez cette responsabilité ?

- Depuis 2002, je voudrais bien arrêter parce que moi ça me prend trop de temps, j'ai pas pris de vacances depuis 10 ans parce que y'avait le problème du gardien qui faisait pas son boulot, maintenant c'est revenu, fallait que je vienne ouvrir, parce qu'avant les jardins étaient fermés et puis c'était ouvert toute la journée en bas mais quand c'était fermé à double tour fallait ouvrir, tous les matins pendant le mois d'août je venais à 6h30 d'un coup de voiture ouvrir, donc y'a pas de grasse matinée, le soir je venais fermer, sauf à ce que... Madame Pauwels me dise : « mais pourquoi vous venez fermer tous les soirs à 10h ? ». Ben y'a personne, elle s'est proposée de fermer, mais elle a 85 ans, c'est quand même pas à elle de fermer. Donc ça a été très très dur à gérer et moi depuis 10 ans j'ai pas... la dernière fois que je suis parti en Thaïlande c'est en 2007, depuis tout le monde me dit mais pourquoi il ne vient pas, pourquoi il ne vient pas... Ben parce que... Alors moi je voudrais bien partir aussi et puis... Et puis là-bas comme on a de quoi être hébergés, moi ce que je voudrais c'est partir au mois de novembre et revenir au mois de février en France, rester 3 mois là-bas tous les hivers mais si je suis là je peux pas, y'a l'assemblée générale, recevoir les nouveaux jardiniers, donc c'est un petit peu difficile. Et puis moi j'ai besoin de vacances, je ne suis pas parti de Versailles depuis 2007, donc c'est... dur.

- Mais je pense que vous trouverez un remplaçant !

- Oui... si Monsieur Desnos... mais Monsieur Desnos est plus âgé, il va pas tenir, il a plein d'associations à s'occuper...

- Que vous apporte le jardinage ?

- Quand je suis là, je pense à rien, plus de soucis, surtout quand je travaillais, maintenant un peu moins, maintenant je viens de toucher ma première retraite j'ai questionné la banque, j'ai vu qu'elle était tombée, parce que c'est pareil à la retraite faut attendre, mais enfin on n'est pas comme dans le Nord, ça marche, tout s'est bien passé.

- Oui vous me disiez tout à l'heure que c'était terre-terre et que ça vous permettait de vous ressourcer, surtout quand vous travailliez...

- Oui parce que je venais des fois à 6h ou 7h du soir et je restais jusqu'à 9h et puis voilà. J'arrivais ici complètement fatigué, je pouvais pas mettre un pied devant l'autre presque et puis quand je repartais j'étais plus fatigué pourtant j'avais fait du travail physique, donc comme quoi on se vide (?) tout puis après je rentrais encore une demi-heure à pieds à la maison donc... ce qui m'empêchait pas de me lever à 5h30 tous les matins pour aller au boulot et puis faire des journées de 7h - 18h souvent au boulot, donc c'est... C'est ça les 35 heures 7h - 18h pendant 5 ou 6 jours, toutes les semaines. C'est pour ça quand j'entends parler... ma fille c'est pareil, le travail maintenant c'est 9h - 21h presque tous les jours, c'est affolant, elle travaille dans le médical, mais c'est pareil, c'est les mêmes horaires.

- Alors revenons sur le jardinage, est-ce que vous avez un budget jardinage, connaissez-vous votre budget jardinage ?

- Je le connais mais il est très faible, c'est-à-dire il y a les 70 euros de cotisation et puis on va dire si j'ai 5 euros de graines, parce que j'achète souvent les graines à Auchan à 50 centimes le paquet et allez... 30 euros de plan à peu près, ça fait moins de 100 euros le budget, si j'achète un outil ou deux, c'est tout.

- Vous achetez donc vos graines ?

- Oui, oui j'achète mes graines sauf la coriandre, je récupère, le persil, je récupère ou il se resemé tout seul, qu'est-ce que je récupère... c'est à peu près tout, à part la coriandre que je récupère parce que ça vaut cher, le reste... la salade y'a en un petit peu ici, c'est la salade qui s'est resemée toute seule que j'ai récupérée dans les ails, échalotes, oignons parce que j'en avais pas assez pour finir ma rangée avec ce que m'avait donné les voisins donc j'ai fini avec ma salade à moi. Mais c'est à peu près tout ce que je récupère.

- Donc vous achetez des graines ou des plans

- J'achète oui des plans parce que la tomate c'est très difficile à faire pousser, enfin moi j'y arrive pas, peut-être qu'à la retraite j'aurais plus de temps, mais il faut... les gens font ça sur leur balcon mais moi j'ai pas la place et les courgettes, elles viennent bien en pleine terre mais pas tout le temps et les citrouilles c'est pareil, donc faut mettre la graine mais après... l'an dernier j'avais mis 10 graines et j'ai eu 3 pieds qui ont poussé seulement, donc maintenant j'achète quelques pieds de courgettes. Cette année j'ai acheté plus de plans que d'habitude parce que j'ai plus de temps, je sais que j'aurais le temps de venir les arroser, parce que c'est pareil, des fois je plantais le dimanche, je pouvais pas passer de la semaine, je revenais le samedi c'était crevé, donc ça faisait mal au cœur.

-Vous n'arrosiez pas assez ?

- Ben j'avais pas le temps de venir arroser, quand il fait 30°... Les pommes de terre, j'en ai pas acheté cette année parce qu'il en reste, les ails, si... il me reste des ails à la maison qu'on a pas mangé, je les replante aussi, l'échalote c'est pareil, les oignons je les achète par ce qu'il faut que ce soit des tout petits oignons et puis le sac d'oignons comme ça, c'est 1 euro, ça coûte rien. Les petits pois c'est pas la peine de les garder, ça vient pas bien, donc j'en rachète des petits pois, les haricots c'est pas la peine de les garder, enfin il faudrait les faire sécher, c'est pas facile, après il suffit qu'ils soient « vérés », il suffit qu'il y ait un grain de « véré » qui se « vère », après tout ce qu'on a dans la boîte est « cussonné », comme on dit, enfin... Tout est véré à l'intérieur, alors la graine elle est plus exploitable après... mais c'est tout, si y'avait pas la cotisation ça me reviendrait à moins de 30 euros par an.

- Où achetez-vous vos graines ?

- Avant on avait une association et une dame à qui on achetait ça, à une coopérative dans l'Aine, mais maintenant, je les achète à Auchan, c'est pas plus cher, les plans si y'en a à Auchan, je les achète aussi à Auchan à Velizy, sinon là je suis allé à la ferme de Noisy, c'est à Choisy-le-Roi sur la route de [inaudible], sur la route qui va à Saint Nom la Bretèche mais tout le monde va là en général parce que c'est de bonne qualité et c'est beaucoup moins cher que la ferme de Gali.

- Ce que vous cultivez dans votre jardin suffit à nourrir votre famille ou est-ce que vous achetez aussi des légumes ?

- Non, non on achète aussi des légumes, des pommes de terre, j'en achète pas parce que y'en a assez, la salade en général quand c'est la saison on n'achète pas, mais l'hiver on achète. Les choux, j'achète aussi parce que là j'ai du plan de choux-fleur mais... ma fille aime beaucoup le choux-fleur, le choux-fleur pour l'instant j'ai jamais bien réussi, cette année... première fois que j'achète du plan à la ferme de Noisy, je vais voir ce que ça donne. Non on achète des légumes... les oignons d'habitude ça suffit mais cette année on en a acheté un petit peu.

- Mais vous faites quand même des économies ?

- Ah oui ! Et puis pareil les tomates si elles attrapent pas la maladie, c'est pas du tout le même goût qu'en supermarché mais sinon oui, nous on mange beaucoup de légumes.

- Et vous en donnez parfois ?

- Oui, oui, on en donne si on en a trop, si quelqu'un a pas de salades, quand j'ai des pêches, j'en donne aux voisins et si les gens ont pas de choux, c'est pareil. Les pommes de terre, ça se donne pas trop parce que personne en demande et puis c'est pas... mais moi ce serait plutôt dans l'autre sens parce que pendant un moment j'avais pas beaucoup de légumes, c'est plutôt les gens qui m'en donnaient (rire...). Parce qu'à chaque fois que je venais, y'a le monsieur qui me... « vous voulez pas un concombre, vous voulez pas ci » parce que moi j'en faisais pas. Non mais ça suffit pas pour nourrir 3 personnes, mais moi je vous dis je jette rien, cette année avant de bêcher, il restait des blettes avant qu'elles montent, je les ai toutes coupées, on les a mangées, il restait des choux, même les choux qui montent en fleur, avant qu'ils fleurissent, il suffit de couper la tête et de les faire à la vapeur, c'est très très bon... Voyez tout se mange. Là j'ai mangé pour la première fois de la saison de la rhubarbe en compote.

- Et vous faites des bocaux, vous surglez parfois ?

- Non, pas de surgelés parce que je suis en petit 3 pièces, on a un frigo et la partie congélation en bas et y'a pas la place pour mettre un congélateur, il doit faire 40 litres, entre la viande, un peu de glace, un peu de truc comme ça, y'a pas la place de mettre autre chose et du poisson et puis c'est tout... le reste après... Donc non, non, moi je congèle pas du tout et puis j'aime pas trop, ce qu'on fait beaucoup quand j'ai beaucoup de haricots verts, on les fait à l'ancienne dans les bocaux le « Parfait super », avec les caoutchoucs, on fait bouillir deux heures dans le faitout, parce qu'on a un grand faitout, parce que j'ai pas de stérilisateur qui irait plus vite, mais bon, si j'avais un stérilisateur pas la place de le stocker. Donc on fait dans un grand faitout, on fait 4 bocaux par 4 bocaux ou 5 bocaux ça dépend, je crois qu'on peut rentrer 5 bocaux dedans, mais...

- de haricots verts ?

- de haricots verts, entourés d'un chiffon blanc comme ça et un gros caillou au-dessus pour pas que les bocaux remontent pour que ce soit vraiment stérilisé, c'est comme faisait ma mère, exactement pareil (rire...)

- Vous faites des confitures aussi ?

- Oui des confitures, à peu près une vingtaine de pots par an, entre les cassis, les groseilles et puis... l'an dernier on a même fait du raisin, non y'a deux ans on a fait du raisin parce qu'il y en avait beaucoup, il avait tendance à s'abîmer... Qu'est-ce que je fais de plus en plus, on fait une troisième chose... ah ben quand les tomates s'abîment on les ramasse vertes, on fait de la confiture de tomates vertes. Donc l'an dernier, on a fait en plus de 10 ou 15 pots de groseille, cassis, on a fait une dizaine de pots de confiture de tomates vertes. Je me rappelle on avait pas gardé assez de pots « bonne maman », on les a fait dans des pots d'un demi-litre « parfait super », je savais si ça allait marcher, ben ça marche très bien, ça se

garde, ça s'abîme pas. Donc j'achète des caoutchoucs tous les ans, là je les achète chez Leclerc parce que j'en trouve pas à Auchan, donc je suis obligé d'aller à Leclerc à Bois d'Arcy, j'achète des caoutchoucs pour faire les bocaux. Le surgelé, c'est pas un truc qui a pris chez moi, peut-être parce que j'ai pas... C'est le manque de place, Yvonne qui a un grand congélateur elle met tout, elle met ses framboises, ses groseilles, elle met tout là-dedans mais moi j'ai pas de place donc... On a même pas la place de mettre un lave-vaisselle donc... Un appartement c'est petit...

- Et avec vos légumes du jardin, vous avez des préférences pour composer vos plats, c'est votre femme qui cuisine ?

- Moi je cuisine aussi un peu mais pas trop, si je l'aide parce que quand j'amène de la rhubarbe c'est moi qui enlève toutes les peaux de rhubarbe, quand j'amène des radis, je nettoie les radis, quand on fait des patates, souvent c'est moi qui les épluche, mais bon... Si je sais cuisiner, je me débrouille sans problèmes, les haricots verts, je les équeute après c'est pas bien compliqué, les équeuter, les faire bouillir puis après faut les manger et puis c'est tout (rire...). Rien que ça c'est facile, les choux c'est pareil, préparer un chou c'est pas compliqué, faire la salade, faire la sauce, c'est pas compliqué non plus. Le plus compliqué c'est le laver, le nettoyer, le préparer. On fait de la cuisine relativement simple, moi avant je faisais pas de pois gourmands, depuis que je suis marié, on fait des pois gourmands parce que ma femme en mangeait beaucoup, j'essaye de trouver des haricots plats, j'arrive pas à trouver de graines, ça ma femme en mange beaucoup aussi, les cocos plats qu'on appelle, qu'on mange verts, on trouve des cocos plats dans les supermarchés pour manger, mais je trouve pas de graines du tout, sinon l'omelette d'oseille, enfin les omelettes, c'est moi qui fait toujours ça parce que ma fille veut toujours que ça soit moi parce que ma femme elle fait trop cuire. Donc c'est moi qui fait toutes les omelettes, que ça soit d'oseille, de fines herbes, nature, pommes de terre, enfin tout, c'est moi qui fait et le beefsteak c'est pareil, c'est moi qui fait cuire, ma fille aime bien : « maman elle fait trop cuire ». Je lui dit mais moi je suis crevé, j'arrive du boulot, maintenant ça va je suis à la retraite, même quand je rentrais à 9h du jardin elle m'attendait pour manger, « c'est toi qui fait cuire » et moi je voudrais bien prendre la douche... (rire). Mais bon c'était comme ça, des petites anecdotes. Oh oui, moi cuisiner, je sais cuisiner, je suis pas un grand chef trois étoiles mais je mourrai pas de faim, enfin c'est de la cuisine naturelle, simple, je fais pas de... ma femme si elle fait des... fait en ragoût comme on dit dans le Limousin, vous savez ce que c'est un ragoût, la viande en sauce avec tout dedans des patates, des navets, des carottes, le couscous français on va dire... (rire). Donc ça c'est facile à faire aussi, mais blanquette de veau, faut mettre un peu de farine, je pense que j'y arriverais mais c'est... peut-être le dosage serait pas terrible, c'est surtout ça.

- Si vous aviez le choix aimeriez-vous avoir un jardin privé ?

- Oui, si j'avais les moyens, si j'avais une maison, je ferais un potager ça c'est sûr, puis je laisserais la place pour les gens qui n'ont pas les moyens d'avoir un jardin, ça sert à rien d'en avoir deux. Moi je suis en appartement, si y'a des travaux, si y'a du bruit, si y'a des trucs, ça me permet de m'évader un peu, sinon la seule alternative c'est soit aller dans les centres commerciaux ou dans la forêt.

- Et aujourd'hui si vous n'aviez pas de jardin, ça vous manquerait ?

- Maintenant oui mais après la première expérience ça ne me manquait parce que j'avais plus de plaisir à y aller parce que je récoltais rien.

- J'aimerais revenir sur vos plantations, pour chaque saison vous avez des plantations différentes ?

- Avant j'achetais comme tout le monde, maintenant je le fais dans l'ordre, la première chose que je fais c'est ail, échalote, oignon, petits pois après pommes de terre et puis après tout arrive en même temps on va dire. Je fais des salades un peu plus tôt. Par exemple là on est au mois de mai je fais salades, betteraves, si j'avais des blettes à replanter je les aurais replanter, je fais des choux, c'est la grosse période de plantations, les seuls semis qu'on fait à cette époque c'est les haricots verts ou cocos et puis

les trucs qui reviennent régulièrement comme les radis, les carottes, la coriandre puisqu'avec mon épouse elle en mange beaucoup, elle alimente ses cousines et copines asiatiques (rire...) Après c'est le repiquage complet, à partir de maintenant y'a pas beaucoup de semis sauf les petits trucs qu'on fait un peu pour s'amuser comme les radis, les gros semis c'est les haricots verts, haricots beurre... Tout le reste c'est de la plantation, on replante, soit du plant qui vient de nos semis, soit du plant qu'on achète.

- Vous repiquer tout au long de l'année aussi ?

- Non, après le mois de juin ça sert à rien de repiquer, on peut repiquer un peu au mois d'août septembre la scarole qui est la salade d'hiver qui passe l'hiver, les blettes passent l'hiver, après ce qu'on resème à l'automne c'est les épinards et la mâche qui passent l'hiver. On resème, c'est pas du repiquage. Mon jardin il est structuré à peu près comme ça, depuis deux ou trois je mets des pommes de terre parce que la pomme de terre nettoie le terrain et ce côté je l'avais jamais bêché jusqu'à l'an dernier, je vais laisser ces deux coins « farfouilloux » mais le reste je vais le refaire très propre, comme là j'ai fait mes allées derrière les framboisiers, là-bas j'ai mis un petit rosier qui donne des roses très épaisses et c'est avec ça qu'ils font le parfum n°5 de Chanel. Le composteur est là que depuis cette année

- Que faites-vous avec le compost ?

- J'ai tout remis dans la terre, au début quand je suis arrivé ma terre était à ça des dalles et maintenant la terre elle dépasse les dalles, mon jardin est au même niveau que celui de mes voisins.

- Vous connaissez l'histoire des jardins ?

- Oui parce que j'ai eu l'occasion de me plonger dans les archives Monsieur Desnos m'avait sollicité et on a passé tout l'été 2011 à faire le livre. Donc je connais bien l'histoire des jardins avec toutes les péripéties qu'il y a eu depuis la création et le rachat des parcelles, la reprise en mains des jardiniers dans les années 80 quand le trésorier était parti, c'est une histoire qui se renouvelle avec l'argent. Par contre le quartier je connais pas du tout parce que je ne venais pas là, c'est un quartier qui faisait un peu peur. On disait même ça appartient pas à Versailles, ici y'a 18 % de logements sociaux, c'est pas Neuilly-sur-Seine. C'est pas une ville entièrement bobo comme Paris.

- Vous êtes à l'origine de la découverte des archives de l'association par Pierre Desnos ?

- Oui c'est ça et ensuite j'ai fait don des archives de la création des jardins jusqu'à 1970 aux archives communales de Versailles qui les a toutes archivées et numérisées

- Et comment avez-vous procéder pour obtenir la labellisation « jardin remarquable » ?

- C'est le Ministère de la Culture Mme Claire Vignes-Dumas, qui nous a contactés par l'intermédiaire et avec l'aide de Pierre Desnos et ensuite on fait de petites animations parce qu'on avait ouvert pour les Journées du Patrimoine en 2011 ? On essayait de valoriser tout ça et ça peut aider à protéger.

- Vous pensez donc qu'il y a des dangers quand même ?

- je sais pas... tant que c'est le même maire je ne pense pas parce qu'il est assez Nature mais il suffirait que ce soit monsieur Bouygues qui arrive ici, on ne sait jamais. Non je pense qu'il y a pas trop de dangers, on est relativement protégés, c'est un peu à la mode mais toutes les modes passent un jour ou l'autre.

- Et si les jardins venaient à disparaître ?

- Pour les gens ce serait difficilement vivable, c'est déjà serré.

- Connaissez-vous les animaux sauvages qui vivent dans les jardins ?

- A part les oiseaux, y'a pas grand-chose, les corneilles, les chardonnerets, une mésange bleue, des moineaux après y'a les insectes, les papillons

- Vous aviez des problèmes de souris ?

- Oui des souris mais j'ai mis du raticide parce que ça bouffe toutes les graines parce que les chats c'est des chats de ville, ils n'attrapent pas les souris. Quelques abeilles, les insectes qui viennent butiner les fleurs.

- Etes-vous déjà allé dans la forêt de Fausse-Reposes ?

- Je ne la connais pas bien mais j'y suis allé une fois ou deux, d'ailleurs une fois je m'y suis perdu ! Yvonne m'a proposé d'aller s'y promener, elle connaît très bien la forêt.

- Une dernière question pour finir que souhaiteriez transmettre à votre fille et à vos proches ?

- A ma fille, elle sait jardiner elle adore les légumes du jardin, non transmettre... mon père sans rien me dire, juste en le regardant j'ai appris à jardiner, ma fille... une femme c'est plus difficile pour bêcher.

- Votre fille jardine ? Elle a un jardin ?

- Non, elle a 25 ans, elle toujours avec nous, elle n'est pas mariée, elle travaille à Saint-Cloud donc ça lui permet de ne pas payer de loyer. Elle adore sa famille en Thaïlande, dès qu'elle a des vacances elle part là-bas. Moi j'ai très peu de famille, mon père est mort il y a plus de trente ans, ma mère est morte ça fait douze ans, ma fille a connu que ma mère.

- Votre fille apprécie la production du jardin ?

- Oui les haricots il faut que ce soit du jardin, les petits pois aussi, les tomates, tous les légumes du jardin, elle adore ça. Mais ça ne suffit pas pour vivre toute l'année... Ça c'est un arbre qui a poussé qui pique d'ailleurs, je ne sais pas ce que c'est, je l'ai taillé, je crois que je vais l'arracher.

- Vous vouliez rajouter quelque chose ?

- Je voudrais bien garder le jardin mais m'éloigner du bureau, c'est trop de contraintes, j'ai fait treize ans, au bout de treize ans on devrait avoir 2 mandats de 5 ans comme le Président de la République. C'est pas évident, faut gérer les conflits à l'intérieur du bureau.

- Vous avez malgré tout de bons rapports avec les autres jardiniers ?

- Oui j'ai de bons rapports avec un peu tout le monde, je suis assez conciliant, je suis peut-être trop gentil. Je suis le plus jeune dans le jardin, 22 ans, je voudrais m'éloigner du bureau quitte à transmettre tous les fichiers parce que j'ai quand même presque 15 ans d'archives sur ordinateur.

- Merci beaucoup !

-De rien !

**Jean**

57 ans, depuis 2011 (4 ans) dans les jardins

Juin2015

Dans son jardin, on trouve :

Ail, des aubergines, des betteraves, carottes, choux, concombres, courgettes, haricots et fèves, navets, oignons, blettes, pois, poivrons, radis, salades, tomates, ciboulette, persil, thym, fraises, mûres.

Primevères, dahlias, glaïeuls, œillets d'Inde, œillets, capucines, pivoines, hortensias, gueules de loup, belles de jour.



Figure 70 – Au travail en avril 2015



## Jean

-F : Jean, depuis quand occupez-vous cette parcelle ou depuis quand êtes-vous dans ces jardins ?

-J: cela fait cinq ans

-F : Et depuis le début vous êtes sur cette parcelle ?

-J : Non avant j'étais sur la parcelle n°3. J'ai démarré là-bas, la première année, comme ils l'appellent, l'année probatoire. Les débutants ils les placent comme ça et après pour changer, on peut demander une autre parcelle. Une parcelle plus exposée au soleil par exemple.

-F : Oui, parce qu'au bord...

-Oui, au bord, elles sont souvent plus à l'ombre avec le bâtiment et automatiquement les légumes comme les poivrons les tomates aiment beaucoup la chaleur et avec le bâtiment de face, ça gâche...

-Et donc cela fait quatre ans que vous êtes sur cette parcelle.

-Oui, tout à fait

-Et donc c'est mieux ?

-Ah oui, c'est mieux, l'année dernière j'ai eu des beaux poivrons. Par contre, les poivrons il ne faut pas avoir les tomates, les petits pois grimpants ou les haricots grimpants devant, parce qu'il faut qu'ils soient bien exposés au soleil, par ce qu'ils aiment ça. Je ne dis pas que c'est tropical, mais presque... Ma belle-mère disait, les poivrons, même de l'ombre de leur maître, ils n'en veulent pas. A ce point-là, c'est-à-dire qu'ils aiment vraiment la chaleur et le soleil.

-Et, avant d'occuper ces jardins, avez-vous eu un jardin ailleurs ?

-Non, pas du tout, je suis maçon et les jardins je n'y connaissait rien ou quasiment rien.

-Et qui vous a appris à jardiner ?

-Personne, c'est le plaisir, c'est une passion que j'ai.

-Vous avez donc appris tout seul alors ?

-C'est-à-dire que j'ai mon frère qui avait une parcelle ici et j'avais des amis que pendant les grandes vacances, j'ai remplacé pour l'arrosage un été et c'est moi qui m'en suis occupé pendant tout ce mois-là et arrivé à la fin du mois, quand j'ai rendu les clés, ça m'a fait tout bizarre de ne plus pouvoir rentrer dans le jardin et ça m'a fait quelque chose. Ça m'a manqué tout de suite, alors j'ai fait la demande par courrier. Et comme ils ont vu que je m'étais bien occupé du jardin, parce que je ne faisais pas que m'occuper du jardinage, je binais aussi, j'entretenais, à cause de l'herbe qui poussait. J'ai laissé propre. Dons ça a bien marché, c'était un bon point pour moi, pour les gens de l'association qui ont vu que je m'en étais bien occupé, donc voilà, je suis satisfait.

*La cloche de l'église sonne*

-Mais, vous avez appris vraiment seul ou aussi avec votre entourage ?

-Oui, en voyant les autres, ça compte évidemment, pour voir comment on fait, des conseils.

-Et vous utilisez des magazines ?

-Pas tellement, pas trop, parce qu'au départ il paraît qu'il y a des choses qui poussent moins bien ben à côté des autres ou qui n'aiment pas... Au départ, moi, je ne faisais même pas attention à ça... Yann m'a dit que les oignons ça ne va pas à côté des petits pois et pourtant mes petits pois ils sont beaucoup plus haut à côté des oignons que les autres qui sont derrière.

-Ah oui, donc en fait, vous testez quoi, vous expérimentez, c'est ça ?

-Oui, exactement. Mais je sais qu'il y a des légumes qui poussent et qui se protègent les uns à côté des autres. Alors, par exemple, je sais que les poireaux au milieu des fraisiers ils ont moins la maladie, aussi bien que les fraisiers. Il y a des protections, c'est un truc naturel qui protège l'un et l'autre.

-Alors, d'après vous quels sont les avantages et les inconvénients de ces jardins, que diriez-vous qui vous vient, comme ça ?

-L'avantage pour moi, c'est le plaisir. Je suis maçon de profession et quand je rentre le soir et j'arrive au jardin, ça me libère. On dirait que je deviens zen. Quand j'arrive au jardin, on dirait que j'oublie tout. Et après le jardin c'est le plaisir de cueillir ce que je fais et le goût n'a rien à voir. Et même parfois quand on achète au marché c'est cultivé sous couvert, ça pousse beaucoup plus vite, pour plus de rendement, alors qu'ici on laisse pousser plus avec le soleil et avec la nature. Et c'est le plaisir d'être dans la nature, comme ça.

-D'être à l'air ?

-Oui, d'être à l'air, exactement. Et puis, il y a le voisinage des jardiniers autour, le contact, on partage... On se partage des conseils, on se partage des graines, des variétés.

-Et verriez-vous des inconvénients ?

-On peut toujours améliorer...

-Et alors, qu'est-ce qu'il y aurait à améliorer ?

-D'apprendre, chaque année on apprend quelque chose. Par exemple quelqu'un qui vient de l'étranger peut venir avec des variétés tropicales ou autres... On apprend toujours.

-Et sur votre parcelle, vous jardinez seul ?

-Seul, oui, toujours,

-Vous partagez avec vos voisins, mais sur votre parcelle...

-C'est moi qui fais tout de A à Z, mon épouse elle vient pour la cueillette.

-Oui, quand même

-Oui, pour elle c'est la cueillette, parce que le jardin pour elle, c'est pas trop... En plus elle a des problèmes de dos, alors... Et je préfère gérer tout

-Et, quand jardinez-vous, quel mois jardinez-vous ?

-Je suis tout le temps au jardin, à 99 %. Je viens du travail, je viens directement ici au jardin et parfois je rentre à la fermeture du jardin, parce qu'il y a des horaires d'ouverture. En hiver, même s'il n'y a pratiquement rien à faire, à part si on veut emmener un peu de feuillage pour faire un petit peu de compost pour après mettre en terre et nourrir la terre. Sinon, en hiver, on ne peut quasiment rien faire et il fait tellement froid. Il faut que la terre soit chaude pour que ça pousse.

-Du coup, en hiver, vous venez quand même ?

-En hiver je viens moins, mais ça me manque, le jardin. Parce que je n'aime pas être derrière la télé, je préfère être au jardin que derrière la télé, j'aime bien être au jardin.

-Alors, vous venez régulièrement vous êtes là de...

-Alors, le week-end, je suis là souvent de bonheur et souvent, je suis le dernier à rentrer. Le soir ça peut être de 17h30, jusqu'à 21h voire 22h à partir du mois de juin. Et c'est bien d'arroser quand il fait chaud plus tard, parce que quand il fait chaud il ne vaut mieux pas arroser, quand la terre est chaude, parce que ça s'évapore et ce n'est pas très bon pour les plantes, parce que ça cuit. Alors, il vaut mieux arroser soit le matin très tôt, ou alors en fin de soirée, il faut attendre 21h.

-F : Et sur l'année vous êtes là entre mars et octobre ?

-Oui, même un peu avant, pour préparer la terre.

-F : Alors le jardinage, vous aère la tête, mais que vous apporte-t-il encore ?

-J : Ça m'apporte aussi beaucoup de variétés de choses qu'il n'y a pas dans mon pays par exemple. Ici, j'ai des haricots que je ramène du Portugal, j'en trouve beaucoup ici, mais c'est des fins.

-F : Alors, là dans votre jardin, qu'avez-vous en ce moment ?

-J : Beaucoup de variétés de salades, derrière, des radis à cueillir déjà, ça pousse très vite. J'ai des fraises qui démarrent, des oignons, des haricots verts à écosser, les coco plat, des choux cœur de boeuf, de la betterave, des concombres, des tomates, enfin des plans de tomates, parce que les tomates c'est vers fin juillet, environ, parce qu'ici c'est difficile de les avoir avant, parce que ça manque de chaleur et de soleil, alors qu'au Portugal, on mange déjà les tomates, parce qu'on plant avant et il ya plus de chaleur et de soleil. Ici, beaucoup de choses aiment l'eau, mais elles, pas trop... Là c'est pour ça que c'est encore couvert, là ce sont des tomates que j'ai semé moi-même. Cette année, le temps n'était pas tellement favorable, elles étaient toutes petites, donc, c'est pour ça que je les encore un peu couvertes. Mais c'est un plastique perforé, donc il y a l'air qui passe. Parce que si ça avait été un plastique fermé, ça aurait cuit, ça aurait trop chauffé à l'intérieur, tant dit que comme ça, il y a de l'air quand même et même quand il pleut la pluie passe à travers les trous, donc ça passe. Je les garde un peu comme ça, mais pas longtemps, ça ne va pas rester. Là j'ai déjà découvert de l'autre côté, je les ai enlevé, j'ai les poivrons les aubergines.

-Et là avec les tomates, vous avez des soucis ?

-Non, c'est des œillets d'Inde, il paraît que c'est bon pour la maladie des tomates, que ça empêche pucerons. Enfin, ils conseillent et en même temps ça fait joli.

-Et tout ce qu'il y a ici, ce sont des variétés du Portugal aussi ?

-Oui, alors, là, ce sont deux variétés : les petits pois à grain et de l'autre côté, c'est des petits pois mange-tout. Il n'y en a pas beaucoup qui le font ici le petit poi mange tout. Et j'aime bien parce que la fleur elle est violette. On la voit déjà là. Alors qu'ici, la fleur elle est blanche.

-Là vous avez encore plein de plants derrière.

-Là, j'ai fait moi-même, cette année à trois reprise j'ai semé les concombres, parce que comme je 'ai pas de serre, je les fais à l'air libre. J'ai fait trois variétés de concombres. J'ai mis les graines et en l'espace de quatre jours avec la chaleur, il y a deux semaines, c'est sorti et là elles sont bonnes à repiquer. Les tomates cœur de bœuf roses que j'ai ramené de chez ma mère du Portugal. J'ai des tomates cerise aussi. Là, j'ai des betteraves à repiquer aussi. Et là, j'ai quatre pieds d'artichauts que je vais repiquer et que j'ai fait moi-même. J'ai des choux portugais là.

-Avez-vous un budget jardinage élevé ?

-Le budget, non, enfin, il y a toujours un peu de terreau que j'utilise, donc, parfois le terreau, j'achète de la bonne qualité, parce que c'est mieux.

-Oui, mais vous en faites aussi vous-même ?

-Ah, oui, je fais du compost, là. Oui, je l'utilise beaucoup. J'en fais beaucoup. Comme là, pour que ça pousse assez vite au fond, j'avais mis des feuillages mélangé avec un peu de pelouse et ça fermente donc automatiquement et après je mets le terreau par-dessus seulement. Ensuite ça fait des gaz et ça fait fermenter donc ça fait pousser.

-Et, vous achetez vos graines ou vos plants ?

-Pas pour tout, certaines graines de haricots par exemple je les laisse pousser jusqu'à ce que ça monte en graine et ensuite je garde les graines d'une année sur l'autre et ça marche. Mes graines de tomates, de concombres je les récupère. Pour beaucoup de graines je ne les achète pas.

-Et quand vous les achetez, vous les achetez où ?

-J'achète peu ici, parce que je trouve qu'elles sont très chères, donc je les ramène du Portugal. On peut en trouver au Portugal pour beaucoup moins cher. Ici les graines sont très chères, mais ça m'est déjà arrivé d'acheter ici quand même, mais pas souvent.

-Et votre production de jardin vous suffit pour nourrir votre famille ? Ou achetez-vous autre chose ?

-Ah, ça arrive d'acheter un petit peu encore autre chose, parce qu'on a jamais tout à 100%. Tant qu'on en a au congélateur, je l'utilise, parce qu'on met beaucoup de choses au congélateur. Mais bon après l'hiver, quand ça ne tient pas, on achète.

-Sinon, vous consommez tout ce que vous produisez ?

-Oui, exactement.

-Et vous donnez parfois ?

-Oui, ça arrive de partager avec la famille ou les amis, oui.

-Et vous faites des conserves ou des bocaux, aussi, ou c'est plutôt congélateur ?

-C'est plus congélateur que conserves. Je conserve sous vide, sinon, en pot, je ne fais pas. En fait, je ne sais pas comment on fait et je ne cherche pas à faire. Avec mon épouse, jusqu'à présent, on a fait toujours comme ça, sous vide, bien emballés.

-Et vous les mettez sous vide crus ou cuits ?

-On les nettoie et on les laisse crus. Et on les met directement crus comme ça pour garder tout le goût, parce que si on cuit à l'avance, je pense qu'avec l'eau de cuisson, le goût part.

-Et quand vous les laissez au congélateur, vous trouvez que le goût reste.

-Ah oui, le goût reste. Je trouve que ça reste beaucoup mieux quand on ne cuit pas à l'avance. Certaines personnes font une mi-cuisson, mais moi, je préfère comme ça, ils sont toujours frais et ils conservent leur goût.

-Et vous les consommez dans l'année ?

-Oui, il n'y a pas longtemps que j'ai fini les coco-plats que j'avais au congélateur, des fèves et même les petits pois. Parce que j'en fais beaucoup, justement pour pouvoir congeler et avoir de la réserve.

-Vous cuisinez ou votre conjointe ?

-Oui, des plats d'ici ou mélangés, cuisine à la française ou à la portugaise. On fait un peu des deux.

-Et votre femme est portugaise aussi ?

-Oui, tout à fait.

-Vous avez des plats préférés ?

-J'aime beaucoup les légumes, toutes variétés de légumes. J'utilise beaucoup les légumes.

-Si vous aviez le choix est-ce que vous préféreriez d'avoir un jardin privé ?

-Oh non, je trouve que c'est bien comme ça. Parce qu'un jardin privé on est plus seul, tandis qu'ici, il y a la communication, beaucoup de communication. Et c'est une ambiance, quand on entre ici, on se croirait vraiment à la campagne sans y être, finalement. On a l'impression d'être éloigné de la ville, dès qu'on franchit le portail. On ne s' imagine pas tout ce qu'il y a ici, quand on est autour, les arbres fruitiers... On trouve de tout... Des mûriers, des kiwis, des figues, des cerisiers, il y a de tout. On se croirait vraiment à la campagne sans y être.

-Et la terre de votre jardin ? En êtes-vous content ?

-Comme c'est de la terre végétale qui a été transportée par camion, elle n'est pas tout à fait partout pareille. Il y en a qui ont de la terre plus dure à tourner. La mienne, elle est trop compacte. Donc pour bien la préparer, il faut que je la tourne deux à trois fois.

-Maintenant, nous allons plus parler de l'histoire des jardins et du quartier. Est-ce que vous savez depuis quand ces jardins existent ?

-Je pense qu'il y a une bonne centaine d'années. Parce qu'il paraît que c'était une dame qui a donné ce terrain pour les gens un peu défavorisés qui pouvaient ainsi cultiver leurs légumes. Cela doit faire une centaine d'années voir plus.

-Oui, et est-ce que vous connaissez d'autres jardins familiaux ou ouvriers à Versailles ou ailleurs ?

-Il y en a un autre à Saint-Cyr, mais c'est différent, parce que là-bas, je pense que c'est des terrains de la mairie, alors qu'ici cela n'a rien à voir avec les jardins de la mairie de la ville, et c'est à part. J'espère qu'ils vont réussir à faire en sorte que ces jardins soient conservés, qu'ils ne fassent pas construire des immeubles. Il faut le garder. Dans Versailles trouver un jardin comme ça c'est très difficile.

-Vous pensez donc que s'ils disparaissaient ce serait une mauvaise chose ?

-Ah oui ! Et au contraire, il devrait y en avoir d'avantage.

-Pensez-vous qu'ils soient menacés aujourd'hui ?

-Je pense qu'ils sont en train d'en créer d'autres, à l'Hermitage.

-Connaissez-vous bien le quartier ? Vous n'habitez pas les immeubles autour des jardins, mais à

-Jussieu, c'est ça ?

-Oui, à Jussieu, devant le stade.

-Cela fait longtemps que vous habitez là ?

-Cela fait douze ans.

-Et avant, vous habitez où ?

-Avant, les Clayes-sous-Bois.

-Donc toujours en Région parisienne.

-Oui. Je suis arrivé en 1971 au Chesnay et ça fait 44 ans que je suis là.

-Vous connaissez bien le quartier alors ?

-Oui, parce que mes parents ont habité là entre 1976 et 1987, après ils sont rentrés au pays et leurs enfants sont assez dispersés, mais pas loin les uns des autres.

-Et allez-vous souvent dans la forêt de Fausses Repose ?

-Oui, ça m'arrive de faire des ballades, avec ma belle-sœur pour faire un peu de marche à pieds, j'aime bien.

-Est-ce que vous connaissez des oiseaux ou des animaux dans les jardins ?

-Oui, on voit des chats, des oiseaux, il y en a plusieurs variétés, parfois les rouge-gorge, les pigeons, les merles, les moineaux. Il y a aussi beaucoup d'abeilles qui viennent. D'ailleurs l'association envisage de mettre des ruches (site de la Ménagerie). Oui, on en a parlé récemment. C'est un projet. Je fais maintenant partie du Conseil d'Administration.

-Pourquoi avez-vous voulu intégrer le CA ?

-Eh bien, je donnais des coups de main et le vice-président m'a proposé de venir en me disant que j'avais toujours des idées. Moi, je n'étais pas très favorable, parce qu'on a plus de temps quand on est retraité. Mais bon, quand j'ai vu qu'il y avait mon nom sur la liste, j'ai dit c'est pas grave. Je donne un coup de main pareil et on s'organise. Ça va ça se passe bien.

-Et, si ces jardins venaient à disparaître, pensez-vous que ce serait grave pour vous et pour le quartier ?

-Grave, oui, parce que c'est quelque chose, pour les retraités qui ont du temps et c'est comme une thérapie pour eux, pour décompresser. Je pense même à mon cas, j'envisage déjà, je me vois mal être derrière la télévision. Parce que quand on vit dans un appartement, on ne sait pas quoi faire de son temps, alors que si on est au jardin, on a des occupations, on réfléchit. C'est bon pour le moral et pour le mental, pour tout. On fait travailler plus le cerveau. On réfléchit à ce qu'on va faire demain, à ce qu'on va semer, le travail avec la lune. En même temps le cerveau travaille, tandis que quand on entre en retraite, si on arrête, on a plus tendance à ce que la maladie arrive. C'est vraiment une bonne thérapie. Le jardin, ça détend et en même temps, c'est une activité agréable. Ça peut être fatigant aussi, pour pousser, ça ne vient pas tout seul. Il faut désherber, il faut biner, il y a toujours à faire. Un bon jardinier, s'il va au jardin, il trouve toujours quelque chose à faire, tout le temps.

-Et vous savez que le jardin a obtenu le label "jardin remarquable" récemment du ministère de la culture, savez-vous pourquoi il a reçu ce label ?

-Je pense qu'il a été visité par des gens de l'extérieur, déjà des journalistes, il y a deux ou trois ans et j'ai appris que ce jardin-là, il est équivalent au potager du roi du château de Versailles. Et je crois qu'on est le premier jardin en France à être si bien entretenu, donc c'est bien, c'est un bon point pour nous.

-Et, je finirai par une question, qu'auriez-vous à transmettre à vos enfants ou à votre entourage.

-Par exemple, pour les nouveaux jardiniers, là il y en a un en face de moi, c'est un marocain, je lui ai montré comment repiquer des salades. Il ne savait pas semer, même les petits pois, il n'avait jamais fait. Donc je lui ai montré avec deux ou trois plans, comment faire, planter, arroser. Il a l'air de bien se débrouiller maintenant. Il y a aussi une dame, là, en bas, Stéphanie, elle au début, elle ne connaissait rien au jardin, et elle venait demander à moi ou mon frère et maintenant, elle se défend très bien. Il y a Nicolas en bas, il a quand même été classé troisième des jardins ici, l'année dernière. Je l'ai félicité et il m'a dit Jean c'est en partie grâce à toi. J'ai non, c'est ton travail aussi après.

-Donc, vous aidez les gens, vous leur apprenez.

-Je dis à tous les gens que ça ne me dérange pas de donner des conseils de montrer comment faire pour pouvoir avoir des légumes et même pour que ce soit en ligne droite. J'aime bien partager tout ça. Parce

qu'il y en a d'autres qui ne pensent qu'à eux, qu'ils n'ont qu'à se débrouiller. Mais non, j'aime bien donner des conseils. Après la personne est libre de suivre ou pas mes conseils, mais bon, j'aime bien partager.

-Avez-vous autre chose à ajouter ?

-On sait déjà que le jardin a aussi une partie fleurs, il n'y a pas que les fruits et légumes. Il y a quand même tout autour des jardins sur le côté extérieur, sur les allées, on doit avoir des variétés de fleurs, c'est aussi la base, avoir un peu de fleurs. Le côté intérieur, avoir des fruits et légumes et autour des jardins avoir des fleurs sur environ une quarantaine de centimètres, tout autour, sur le chemin. C'est aussi une chose qu'on doit avoir. Rosiers, dahlias, œillets... C'est bien d'avoir des fleurs.

*Je montre des photos et plans du quartier*

-Vous connaissez ces maisons, vous savez où elles étaient situées ces maisons HBM ?

-Ah oui, elles ont été détruites. Et il paraît aussi que le jardin il allait un peu plus loin.

-Oui, le site a déjà été réduit !

-Oui, c'est pour ça qu'il faut conserver ce terrain.

-Et là, vous reconnaissez ?

-Ah oui, c'est parce qu'il y avait des horticulteurs avant.

-Oui, horticulteurs et maraîchers c'est ça.

-Mais ça je ne l'ai pas connu.

-On voit bien l'urbanisation. Tous les immeubles construits autour.

-Moi, je suis devant le stade, en face. J'ai une belle vue, magnifique, j'ai un panorama. A travers la forêt, je vois même les avions qui décollent d'Orly par exemple. J'ai une vue imprenable, c'est vraiment magnifique.

-Vous avez vu le quartier évolué, depuis que vous êtes là ?

-Oui, bien sûr, beaucoup de choses.

-Bon, on va s'arrêter là, sauf si vous avez autre chose à ajouter

-Non.

-Bon, merci à vous.



**Stéphanie**

40 ans, depuis 2012 (3 ans) dans les jardins

Juin 2015

Dans son jardin, on trouve :

Fraisiers, salades, navets, tomates courges, courgettes, échalotes, ail oignons, rhubarbe, petits pois, petits pois mange-tout, fèves, pommes de terre, radis, carottes, betteraves, céleri, choux, plantes aromatiques.

Rosiers et fleurs qui repoussent toutes seules.



Figure 71 – Le jardin de Stéphanie, mai 2015.

## **Stéphanie**

- Depuis combien de temps avez-vous cette parcelle ?
- C'est la troisième année.
- Et vous êtes dans les jardins familiaux depuis trois ans également ?
- Oui.
- Vous avez eu un jardin auparavant ?
- Non pas du tout, mes parents en avaient un, donc j'ai grandi avec des jardins potagers à côté de moi mais je participais ponctuellement, donc c'est ma première expérience où je dois gérer moi-même.
- Et vous jardinez seule ?
- Je suis un peu aidée par mon mari et mes enfants, mais c'est essentiellement moi qui m'en occupe.
- C'est donc qui tenait à avoir une parcelle, vous avez fait la demande ?
- Oui, ça venait surtout de moi mais j'en avais parlé à toute la famille, pour moi c'était comme un projet de famille et puis je savais que c'était un engagement important donc ça me rassurait de pouvoir compter sur les autres.
- Et êtes-vous satisfaite ? Vous aviez jardiné avant avec vos parents ?
- Oui disons que je les aidais, quand on doit gérer soi-même, c'est très différent parce que il faut apprendre tous les gestes, c'est pas seulement recopier ce que l'on voit mais là on pas forcément d'aide donc là c'est quand même un début pour moi.
- Vous a-t-on appris à jardiner ?
- Mes parents sont venus m'aider au début pour préparer la terre, me montrer comment semer des graines ou des bulbes, enfin quelques techniques et puis après je vais voir d'autres jardiniers expérimentés qui n'hésitent pas à aider. C'est l'avantage de ne pas être seule chez soi mais d'être entourée, de bénéficier de l'expérience, ce qui est sympa aussi c'est le monde du gratuit, c'est-à-dire qu'on échange beaucoup les graines, les pratiques. Là je reçois plutôt que je ne donne (rire), mais c'est chouette oui.
- Et vous préféreriez avoir un jardin privé ou cette situation vous convient-elle ?
- je viens de vous parler des avantages d'être entourée, après c'est sûr que quand on n'est pas sur place au niveau de la logistique, quand on veut aller au jardin, on y va souvent pour plusieurs heures, on y va pas pour cueillir une salade ou des herbes aromatiques et rentrer chez soi.
- Vous habitez Versailles...
- Oui, j'habite pas très loin, j'habite 5, 10 minutes à pieds.
- Mais pas à proximité même des jardins.
- Non pas immédiat.
- Voyez-vous des inconvénients dans ces jardins et des choses qui pourraient être améliorées ?

- Dans les jardins mêmes, je trouve qu'ils pourraient au niveau de la communication, mettre en avant les bonnes pratiques ou peut-être pour les jardiniers qui débutent et qu'on ne va pas vers les autres, c'est quand même compliqué et donc ça pourrait être intéressant de faire des exercices ensemble, que ce soit plus organisé mais chacun peut le faire de son côté.

- Vous seriez prête à vous investir dans une animation ?

- Oui pourquoi pas ! Ça permet de plus se rencontrer, souvent on se croise on discute, je connais surtout les jardiniers qui sont près de ma parcelle, quand j'ai besoin d'un conseil, je vais les voir plutôt eux.

- Vous jardinez quand dans la semaine et dans l'année ?

- ça dépend un petit peu du travail qu'il y a à faire, pendant la saison février mars à octobre novembre qui vraiment la saison de jardinage, je vais y aller les week-ends et les mercredis matins quand je ne travaille pas, après il peut être nécessaire d'y venir tous les jours pour arroser. J'avais fait du purin d'orties, il faut venir mélanger tous les jours, ça nécessite de venir tous les soirs.

- Et dans l'année ? Vous venez de mars à octobre ?

- Oui voilà novembre, après c'est la période dormance, il n'y a plus grand-chose à faire, il fait froid, on se repose et on fait d'autres activités.

- Que vous apporte le jardinage ?

- Il y a une raison qui m'a poussé à faire du jardinage, c'est un film *Solutions locales pour un désordre global*, c'est un documentaire de Coline Serreau, que je vous recommande d'ailleurs, et dedans il y a un témoignage qui m'a bouleversé, c'est peut-être un peu fort, mais qui m'a touché, celui de Pierre Rabbi. Il dit que chacun d'entre nous est responsable de ce qu'on met dans nos assiettes, aujourd'hui on est très consommateur, on va chercher un produit dans un supermarché et finalement on s'en occupe plus vraiment de cette partie là qui est primordiale. Et j'ai réfléchi sur cette phrase là et voilà, le résultat c'est que je me suis dit essayons de jardiner, et puis j'ai trouvé que quand on a des enfants, c'est aussi intéressant de pouvoir leur montrer comment ça se transforme finalement la matière, dans le tas de compost ou, à l'inverse, la plante comment elle pousse. C'était intéressant aussi de ce point de vue là.

- Avez-vous un budget jardinage élevé ?

- Je ne suis pas limitée, disons que je ne compte pas. J'essaye de faire des choses moi-même, d'apprendre à les faire aussi, j'essaye de pas tout acheter et puis ce que l'on fait soi-même, on sait ce qui a été fait, la qualité.

- Où achetez-vous vos graines et vos plans ?

- C'est assez variable, il y a les jardinerie locales, Truffaut, la ferme de Gally, cette année j'ai acheté à Kokopelli, c'est un essai.

- Vous avez acheté en ligne ?

- Oui.

- Vous parlez de Kokopelli avec d'autres jardiniers ici ?

- Oui, c'est une association spécialisée mais oui, on en parle et puis quand on échange des plans, on explique d'où ça vient.

- Qu'avez-vous dans votre jardin ?

- Vous avez vu les fraisiers, il y a des salades, des navets, les tomates que j'ai mises il y a deux semaines environ, après il y a les courges, courgettes, devant là c'est les échalotes, ail (un petit peu dans les rosiers), oignons. De l'autre côté il y a de la rhubarbe, des petits-pois, des petits-pois mange-tout, des fèves, des pommes de terre, radis, carottes, betteraves, il y a aussi du céleri, c'est pas encore sorti, il y a un petit peu de choux aussi et de ce côté-ci c'est les plantes aromatiques, sur la gauche.

- Des fleurs aussi autour de la parcelle.

- Il y avait pas de mal de rosiers quand je suis arrivée, que j'ai conservé bien sûr et puis après j'essaye de mettre des plantes qui repoussent toutes seules, c'est-à-dire qui vont faire des graines.

- Vous avez repeint votre barrière ?

- Oui, c'est mon papa qui m'a refait une barrière, la mienne était toute cassée.

- Elle est récente n'est-ce pas ?

- Oui je l'ai mise il y a un an peut-être.

- Pensez-vous que des aménagements seraient nécessaires pour améliorer l'esthétique par exemple ?

- Je dirais qu'aujourd'hui chacun fait ses entourages, avec plus ou moins de goût, on voit qu'il y a peut-être des moyens plus ou moins importants, quand il y a de la « récup », c'est pas forcément très joli. Chacun est libre d'encadrer le jardin comme il le souhaite. Il y a quelques règles mais c'est quand même assez libre j'ai l'impression. Après c'est une question de moyen, on a une toute petite cotisation c'est 70 euros par an, je ne connais pas e détail de ce que ça couvre mais j'imagine qu'il n'y a pas énormément pour mettre les mêmes clôtures partout et je ne sais si on veut aller vers plus d'homogénéité.

- Vos cultures vous permettent-elles de vous nourrir, vous et votre famille ? Faites-vous des conserves par exemple ?

- ça me nourrit pas toute l'année, je conserve moyennement, je suis en appartement, je n'ai pas un gros congélateur ni une grande cave, donc je vais faire 30 pots de confiture, je mets pas mal de légumes au congélateur, je fais régulièrement de la soupe, ça je trouve que j'en ai à peu près toute l'année. Les pommes de terre, on va en avoir pour 4 mois de consommation, les petits-pois sont mangés frais.

- Avez-vous des plats préférés lorsque vous cuisinez vos légumes du jardin ?

- Oui j'ai des habitudes de cuisine après ça dépend des saisons, j'ai l'habitude de cuisiner, j'achète rarement des plats tout fait.

- Vous m'avez parlé de Kokopelli et j'aimerais savoir si vous vous documentez grâce à Internet, la télévision, des revues ou échangez-vous avec d'autres jardiniers ?

- Certains jardiniers m'ont conseillé des livres que j'ai achetés qui sont vraiment biens, notamment savoir utiliser les plantes pour soigner d'autres plantes ou comme engrais. Madame Pauwels a un livre très bien sur les bonnes associations de plantes. Emissions télé, non, quand j'ai un problème particulier je peux faire une recherche sur Google pour voir les expériences des autres jardiniers

- Comment trouvez-vous la terre de votre jardin ? Vous la jugez bonne ?

- Oui, après il faut apprendre à la travailler, il y a des moments où c'est plus facile de la travailler.

- Et vous pensez que c'est une bonne terre ? Vous êtes bien située ?

- Oui.

- Connaissez-vous l'histoire des jardins ?
- J'ai lu le bouquin fait par un journaliste.
- Pierre Desnos ?
- Oui quand je suis arrivée, je l'ai acheté et je l'ai lu.
- Vous savez que Pierre Desnos est aujourd'hui jardinier ici ?
- Ben je ne le connais pas ce monsieur.
- Connaissez-vous d'autres jardins familiaux à Versailles ?
- Dans le quartier Moser, il a eu création de parcelles récemment, il y a celles qui sont près du château également mais je ne sais pas depuis quand elles existent.
- Vous y êtes déjà allé ?
- Oui, je les connais.
- Depuis combien de temps habitez-vous le quartier ?
- Depuis fin 2002.
- Vous vous promenez dans la forêt de Fausses-Reposes ?
- Oui de temps en temps.
- Vous connaissez le quartier, le gens, le voisinage ?
- Oui par l'école, mes enfants vont à l'école juste en face ou par la paroisse, je vais à l'Église en face.
- Aimez-vous ce quartier ?
- Oui.
- Connaissez-vous les animaux sauvages qui peuplent le jardin ?
- Les oiseaux, quelque uns mais je ne connais pas toutes les espèces, ça pourrait être intéressant si on voulait faire des activités annexes, c'est de connaître les plantes sauvages, comment les cuisiner.
- Aimerez-vous faire partie du Conseil d'administration ?
- Faudrait que je vois dans quel esprit ils travaillent, je suis plus en observation... Après c'est une question de temps, il faut que je désengage par ailleurs.
- Vous participez à d'autres associations ?
- Oui.
- Quel est votre métier ?
- Je suis commerciale.
- Pensez-vous que les jardins de Petits-Bois sont menacés ?
- Non.

- Et s'ils venaient à disparaître pensez-vous que ce serait grave pour le quartier et pour vous ?

- Pour le quartier oui c'est important parce qu'il y a beaucoup de retraités qui y passent une bonne partie de leur journée, c'est un endroit important pour eux et puis on a besoin de verdure dans les villes, il faut aussi transmettre aux plus jeunes.

- Le jardin a reçu un label récemment, savez-vous pourquoi ?

- Je pense que c'est pour préserver ce type de jardin et éviter des constructions, j'en sais pas beaucoup plus.

- Que souhaiteriez-vous transmettre à vos enfants ou à votre entourage ?

- Vaste sujet ! Si on parle des jardins, c'est le rapport à la nature, j'ai eu des parents qui m'ont montré à quel point elle est merveilleuse, ça je trouve que c'est chouette de pouvoir le transmettre et essayer de voir l'intelligence de ce qui est tout petit, finalement ce qu'on ne voit pas ou ne comprend pas, essayer d'appréhender un petit peu tout ça et apprendre le respecter, c'est quand même quelque chose qui est fragile.

*Je montre des plans et des photos (commentaires sur les évolutions de la morphologie du quartier).*

- Vous pourrez les montrer parce qu'il y a deux maîtresses qui vont utiliser une des parcelles mais plutôt à partir de la rentrée. Je pense ça peut être intéressant aussi de leur expliquer par ce qu'elles auront peut-être envie de parler aussi de l'histoire. Ça s'est fait par mon intermédiaire parce que mes enfants sont dans cette école et donc j'avais mis en avant que ces jardins avaient une histoire qui était liée au quartier et que ça pouvait être intéressant pour les enfants de venir jardiner et de la connaître.

- Très bien, auriez-vous autre chose à ajouter ?

- Non.

- Alors, merci beaucoup !

**Yann**

52 ans, depuis 1994 (21 ans) dans les jardins

Juin 2015

Dans son jardin, on trouve :

Ail blanc, artichauts, aubergines, betteraves, carottes, céleri rave, choux rouge et choux fleur, concombres et cornichons, courgettes, échalotes (cuisse de poulet), haricots (vert et beurre), navets, panais, oignons, pois, poivrons, radis, salade, tomates, persil, ciboulette, figes.

Dahlias, glaïeuls, iris, hortensias et tulipes.



Figure 72 – Le jardin de Yann, juin 2015.

## Yann

- Depuis combien de temps êtes-vous sur cette parcelle ?
- 1996, 20 ans l'année prochaine.
- Comment êtes-vous arrivé dans ce jardin ?
- On me la proposé, c'est mon ancien voisin qui m'a fait cette proposition de jardin.
- Et vous étiez partant ?
- Oui, j'avais les enfants et les petits-enfants à cette époque, 2 garçons, 2 filles, c'était du beurre dans les épinards.
- Avant ce jardin, avez-vous eu un autre jardin ?
- Non, j'ai toujours été ici, depuis 1996 j'ai toujours été là.
- Qui vous a appris à jardiner ?
- Les livres, mon ancien voisin qui est décédé aujourd'hui, le pauvre vieux. Et regarder les autres, en échangeant avec les autres, les jardiniers, les anciens. C'est surtout avec les anciens que j'ai appris.
- Comment appelez-vous les jardins ?
- Les jardins.
- Où habitez-vous ?
- Derrière aux *Horticulteurs*.
- Et vous habitez là-bas depuis 20 ans ?
- Non je suis là-bas depuis 16 ans.
- Vous venez régulièrement aux Jardins ?
- Tous les soirs, l'été c'est tous les soirs, il faut arroser, nettoyer, le samedi et le dimanche tranquillement. Surtout le dimanche matin, l'après-midi non.
- C'est régulier ? Vous travaillez ?
- Oui je travaille toute la semaine donc je viens le soir vers 6h pour arroser, comme je suis déjà à l'ombre, c'est bien parce que les autres il faut qu'ils attendent un petit peu plus parce que ça va cramer, mais étant à l'ombre à partir de 5h je peux déjà arroser.
- Que vous apporte le jardinage ?
- La tranquillité, déstresser de la semaine, moi je suis dans les chaufferies, donc je vois pas le jour donc quand on vient au jardin c'est un peu plus... voilà.
- La lumière, l'air ?
- Oui voilà, oui surtout ça.
- C'est du travail physique, vous sentez que ça fait du bien ?



- Ah ça fait du bien ! Ça fait du sport un petit peu aussi. Moi j'étais de la campagne avant de venir ici, j'ai été élevé jusqu'à l'âge de 6 ans à la campagne.

- Et chez vos parents, il y avait un jardin ?

- Non mais mon grand-père en avait un quand j'étais petit mais j'en ai pas trop souvenir.

- Jardinez-vous seul dans votre parcelle ?

- Oui... ma femme venait un peu mais maintenant elle n'a plus le temps parce qu'il y a les petits-enfants.

- Est-ce que le jardin nourrit votre famille ?

- Ça dépend ce qu'on fait.

- Que cultivez-vous ?

- Un peu tout comme tout le monde, à part les patates que je fais plus, ce n'est plus intéressant.

- Pourquoi ?

- Par rapport au prix d'achat, ça prend de la place sur le terrain, depuis que j'ai le jardin, c'est la première année que je n'en fais pas. C'est un peu la faute à Jean qui m'a trouvé un fournisseur de patates moins chères. Les patates faut les mettre, faut les buter, faut les arracher, en plus le prix de la semence de patates est très cher, pas loin de 7 à 9 euros. Quand vous avez ramassé à peu près 10 kilos, ça fait cher le kilo quand même. Donc vous allez chez le Portugais à Saint-Cyr qui lui va vous vendre les 10 kilos à 2,50 €.

- C'est un maraîcher ?

- Oui c'est un maraîcher où va Jean, il m'a dit : « je me fais plus chier, je vais là-bas ». J'ai fait comme lui. Ça fait un peu plus de place pour les tomates, bon ça c'est normal, là j'ai 60 pieds. Les courgettes, ça prend pas mal de place aussi, cette année j'en fais plus, les petits-pois j'en fais un peu plus, j'ai fait beaucoup plus d'oignons, j'ai fait plus de poivrons et d'aubergines, donc ce qui le plus cher. Ma femme a tout congelé.

- Oui vous congelez, faites-vous des bocaux aussi ?

- Non les bocaux j'ai arrêté, c'est dangereux si on loupe, c'est tout le lot qui est mort, c'est la stérilisation qui est très compliquée, il faut du matériel. J'en ai fait une ou deux fois, la troisième fois ça a loupé. Donc les haricots c'est congélation, tout va au congèl'.

- Et vous consommez les produits du jardin avec votre femme et vous en donnez aussi ?

- Oui on donne aux enfants, c'est tout.

- A part les pommes de terre, achetez-vous d'autres légumes ?

- Non à part les pommes de terre, c'est tout ce que j'achète.

- Quand venez-vous durant l'année ?

- Je viens de janvier à décembre quand je peux, s'il y a de la neige on vient pas, en plus je fais partie du bureau, donc je suis obligé d'être assez souvent ici parce qu'on refait les cabanes.

- Pourquoi avez-vous choisi de participer au bureau ?

- J'ai pas choisi, ils ont voté et ils ont gagné, ils m'ont mis dedans et il y a eu une élection et j'ai gagné (*rire*).

- Et vous n'avez pas refusé ?

- Non j'ai pas refusé après, mais je m'y attendais pas, l'assemblée générale a mis mon nom, mais j'avais rien demandé à personne.

- Depuis combien de temps êtes-vous membre du bureau ?

- Ça fait à peu près 6 ans que je suis au bureau. J'ai été renouvelé deux fois.

- Vous êtes quand même satisfait d'être au bureau ?

- Oh oui, ça ne me dérange pas.

- Quels sont selon vous les avantages et les inconvénients de ces jardins ?

- Il n'y a que des avantages, si le jardin est fait. Les inconvénients, c'est les bestioles mais on ne peut rien y faire, c'est la nature, le corbeau qui vient manger des petits pois, ben tant pis ! Ici il n'y a pas de vols, c'est déjà une bonne chose.

- Et vos légumes donnent bien ?

- Depuis 2 ou 3 ans on a du mal, c'est pour ça qu'on a mis les serres, c'est un peu la politique en ce moment, c'est un peu la bagarre entre certains qui voudraient bien nous les faire enlever et d'autres qui, comme moi par exemple, s'ils passent la porte là-bas, ils sont pas mal. C'est pour les tomates, c'est pour ça qu'on a décidé avec le Conseil d'administration qu'il soit monté à partir du 1<sup>er</sup> mai et démonté à partir du 1<sup>er</sup> novembre. Il ne faut plus qu'il y en ait un de monté dans les jardins, c'est juste pour les tomates, c'est pas une serre, c'est un abri à tomates. Ça ne me dérangerait pas que tout le monde en ait, on préfère des choses propres comme ça que des bouts de plastique. Donc c'est un peu la polémique en ce moment. Il y a des grincements de dents comme partout. A part les tomates les jardins donnent bien, il faut s'en occuper.

- Vous connaissez bien les jardins, avez-vous entendu dire qu'il y avait des terres différentes, des terres meilleures que d'autres ?

- Tout dépend de la façon de cultiver du jardinier, s'il y a un apport de fumier, ça fait deux ans que je n'en mets pas, il n'y a plus de passage pour le faire entrer. On récolte à fond avec un apport de fumier régulier.

- Vous achetez le fumier ?

- On a un éleveur de chevaux du côté de Vélizy, on lui donne 10 euros et on prend ce qu'on veut, c'est du naturel !

- Vous êtes plusieurs à aller chez lui ?

- Oui tous les jardiniers, on va charger et on ramène en sacs-poubelles.

- Avez-vous un budget jardinage ?

- Non je n'ai pas de budget spécifique.

- Achetez-vous vos graines et vos plants ?

- Cette année j'ai fait mes plants avec les graines de l'année dernière surtout avec les concombres et courgettes.
- Et vous pouvez les garder durant plusieurs années ?
- A chaque coup on prend une graine du fruit qui arrive pour repartir l'année d'après.
- Où achetez-vous vos graines ?
- Au moins cher, dans les grandes surfaces, Truffaut non, c'est trop cher, je n'achète pas par correspondance, j'aime bien voir ce que j'achète.
- Regardez-vous des émissions de télé ou lisez-vous des magazines consacrés au jardinage en plus des livres ?
- Les émissions de télé, oui au début, maintenant de temps en temps.
- Par exemple quelles émissions regardez-vous ?
- *Silence ça pousse* sur la 3.
- Et vous y trouvez des idées ?
- Oui parfois ça donne des idées, sinon je reçois toujours *Rustica* toutes les semaines.
- Et internet vous le consulter ?
- Juste la lune pour voir si je peux planter ou pas sur « jardiner avec la lune ». C'est la seule chose que je regarde pour le jardin, je regarde si la lune est montante ou descendante.
- C'est une donnée importante pour vous ?
- Ah oui ça je l'ai vérifié, je vois bien que ça marche. Surtout pour les salades, en lune montante, la salade vous la mangerez pas, elle va monter. Il faut la planter en lune descendante.
- Et pour traiter d'éventuels problèmes d'insectes ou de souris, comment faites-vous ?
- Au naturel, des souris j'en ai pas. J'utilise du savon noir, vinaigre blanc, des coquilles d'œuf comme anti-limaces.
- Donc vous n'avez pas particulièrement de problèmes ?
- Je n'ai pas de produits désherbants, je n'ai pas ça. Le désherbant naturel, c'est le gros sel, ça tue la plante jusqu'à la racine.
- Comment pratiquez-vous l'arrosage ?
- Je fais 3 arrosages par semaine, pas plus, pas moins quand le soleil est tombé sinon pas d'arrosage en plein soleil ou la matin de bonne heure, en ce moment c'est le soir, 3 fois par semaine.
- Est-ce que votre jardin a évolué depuis 20 ans, cultivez-vous toujours les mêmes plantes ?
- Oui toujours les mêmes, le figuier c'est moi qui l'ai planté, d'habitude je récolte mais cette année je ne sais pas. Je fais une bonne soixante de fugues et il donne deux fois. Là-bas, c'est des artichauts après il y a oignons, échalotes, ail, salades, tomates sous serre, petits pois, carottes, salades à nouveau, courgettes, derrière moi, il y a les betteraves, les céleris et d'autres tomates. Après navets, radis, haricots et l'autre

côté c'est choux fleurs, choux rouge, choux, poivrons, aubergines et concombres à la fin, mais cette année ils ne viennent pas.

- Et ces bouteilles à quoi servent-elles ?

- Les bouteilles c'est quand vous faites un semis, ça fait une petite serre.

- J'aimerais aborder maintenant l'histoire des jardins et du quartier : connaissez-vous l'histoire du site ?

- J'ai toujours entendu dire que c'était une donation, de qui, je ne sais pas. Après, il paraît que ce sont les jardiniers qui l'ont acheté 1 franc symbolique. C'était avant la guerre.

- Connaissez-vous Pierre Desnos ?

- Oui je connais Pierre.

- On dit que vous êtes à l'origine de ses recherches sur le jardin ?

- Non, je le connaissais avant qu'il vienne aux Jardins et lui ça l'intéressait de faire des recherches alors je lui ai dit : « tu continues maintenant que tu as commencé ».

- Et que pensez-vous de la labellisation des Jardins ? Pensez-vous que c'est une bonne chose ?

- Pour moi ça apporte rien, on est labellisé c'est bien, les jardins ne bougeront jamais d'ici.

- Les jardins selon vous ne sont pas menacés ?

- Non, c'est une donation à vie, l'association est propriétaire, ils ne peuvent pas nous enlever d'ici, c'est à vie, labellisé ou pas.

- Pensez-vous que la labellisation protège les Jardins ?

- Je ne sais pas, ils sont labellisés pour combien de temps... 5 ans. Faut voir à la longue, je ne sais pas.

- La labellisation oblige les propriétaires à ouvrir plusieurs jours par an.

- Oui, ils feront ce qu'ils voudront, moi j'ouvrirai pas mais ils sont prévenus. Je ne veux pas m'emmerder avec ça.

- Connaissez-vous d'autres jardins collectifs à Versailles ?

- Nous avons d'autres jardins sur la route de Saint-Cyr, je connais les jardins du côté des Matelots mais je préfère les nôtres. Les leurs sont chers. Notre association est plus stricte, mais c'est ce qu'il faut.

- Connaissez-vous les jardiniers d'ici ?

- Je connais tout le monde, tout le monde me connaît.

- Vous habitez derrière, vous connaissez bien le quartier, connaissez-vous la forêt de Fausses-Reposes ?

-J'y allais quand j'étais jeune mais plus maintenant.

- Connaissez-vous les animaux présents dans les jardins ?

- Les corbeaux sont les plus présents, j'ai les chats de la voisine qui viennent me voir, c'est pour ça que j'ai pas de mulots.

- Si les Jardins venaient à disparaître, pensez-vous que ce serait grave pour vous et pour le quartier ?

- C'est surtout grave pour le quartier, pour moi pas spécialement parce que quand je serai à la retraite je ne serai pas là, je rentre chez moi en Bretagne.

- Aurez-vous à nouveau un jardin ?

- Ah oui, il sera prêt quand j'irai.

- Savez-vous pourquoi le jardin a obtenu le label ?

- Parce qu'ils sont bien entretenus, on l'a loupé l'année dernière je crois, je ne sais pas comment on obtient un label.

- C'est aussi parce que c'est un jardin qui existe depuis longtemps.

- Oui depuis 1903 si je me souviens bien et même avant.

- L'association devient propriétaire en 1914, le label est attribué en fonction évidemment de l'entretien...

*Je montre des photos*

- C'était tout un quartier d'horticulture et de maraîchers.

- Oui c'est pour ça que s'appelle les horticulteurs derrière, oui c'était ça.

- Reconnaissez-vous les lieux ?

- Oui ça c'est l'église, ça c'est l'école en face et ça c'est les maisons qu'il y a avait derrière moi.

- Vous les avez connues ?

- Oui je les ai connues, mais j'étais pas jardinier à cette époque.

- Sur cette photo aérienne de 1926-1933, la parcelle est ici et là il n'y a rien et là on trouve la Cité-jardin. On voit la densification du quartier. Une dernière question : que souhaitez-vous transmettre à vos enfants ou à vos proches ?

- Mes enfants ne sont pas intéressés par le jardinage. Maintenant ils sont mariés, ils ont des gosses, quand je leur demande un coup de mains, c'est dur.

- Avez-vous transmis des choses à d'autres jardiniers ?

- Non, on échange entre jardiniers, c'est tout. C'est dur physiquement, les nouveaux jardiniers ont une année probatoire, sur une année on s'il sait ou pas.

- Et vous avez-vous progressé ?

- Oui en 20 ans, oui quand même.

- Vos pratiques de jardinage ont-elles évolué ?

- Non c'est toujours les mêmes outils, la bêche, le râteau...

- Je pense au zéro phyto qui est très récent.

- Oui ici on évite que les gens en mettent, pour un potager c'est mauvais, j'en ai pas vu vraiment ici. Quand on pouvait brûler les déchets, on répandait les cendres. Maintenant, on a plus le droit de brûler, c'est un peu l'inconvénient, c'est embêtant.

- Vous aimeriez avoir le droit de brûler vos déchets ?
- Oui maintenant j'ai le composteur qui sert juste pour les déchets ménagers végétaux. Les mauvaises herbes, on brûlait. Fanes de petits pois, d'artichauts vont au compost mais pas les fanes de tomates, on ne peut pas y mettre n'importe quoi.
- Depuis combien de temps vous ne pouvez plus brûler vos déchets ?
- ça fait 4 ans que la Préfecture l'a interdit, c'est un arrêté préfectoral. C'est une histoire de pollution. En Bretagne, j'ai pas de restrictions.
- Que pensez-vous du règlement des Jardins ?
- Il est correct, il est comme il doit être, pour moi il est bien.
- Y a t-il des débats parmi les jardiniers ?
- Il y a un règlement, il faut le suivre.
- Il vous arrive de renvoyer des jardiniers ?
- Comment ça ?
- Quelqu'un qui n'a pas soit respecté le règlement, soit pas entretenu sa parcelle.
- Non à ma connaissance personne pour non-respect du règlement, par contre oui quand le jardin n'a pas été fait au bout de l'année probatoire. On fait 3 passages de contrôle, le dernier à la fin de l'automne, ça les oblige quand même à jardiner. On arrive à les juger assez vite parce qu'on voit celui qui ne sait pas et qui veut apprendre et celui qui n'est pas intéressé.
- Quel est votre âge ?
- J'ai 52 ans.
- Très bien, je vous remercie !

**Fernand**

51 ans, depuis 2010 (5 ans) dans les jardins et 10 ans auparavant

Juin 2015

Dans son jardin, on trouve :

Ail, aubergines, betteraves, carottes, choux cœur de bœuf, choux cabus, choux de Noël, choux Portugais, choux fleur et choux de Bruxelles, concombres (longs et courts), cornichons, courgettes, haricots (verts, plats et à écosser), navets (ronds, roses, blancs longs), oignons, blettes, pois, poivrons, pommes-de-terre, potirons, citrouilles, radis, salades, tomates (cœur de bœuf, cerises et grappe), ciboulette, persil, thym, laurier, menthe, mélisse, fraises, framboises, kiwis, mûres, pêches, pommes.

Narcisses, dahlias, glaïeuls, roses, jacinthes, bégonias, anémones, œillets d'Inde, œillets, pensées, myosotis, capucines, pivoines, tulipes.

## **Fernand**

-Fabienne : Depuis quand cultivez-vous cette parcelle ?

-Fernand : Celle-ci depuis quatre ans.

-Et avant ?

-J'en ai eu une autre pendant cinq ou six ans. Après, je l'ai arrêté pendant une dizaine d'années et j'ai repris celle-ci.

-Et vous jardinez seul sur cette parcelle ?

-Oui, tout le temps.

-Par contre, vous avez des échanges avec les autres jardiniers ?

-Bien sûr, toujours. On échange des légumes, des plans, tout le temps, des plants de salade, de tomate, quand on en a trop, de toutes sortes.

-Qui vous a appris à jardiner ?

-Bonne question, j'ai appris un peu sur le tard, avec les autres jardiniers aussi.

-Et pourquoi avez-vous voulu avoir une parcelle de jardinage ?

-Parce que j'ai toujours aimé m'occuper de la terre, avoir mes propres légumes, c'était un petit plaisir, quoi !

-Et à quel âge avez-vous commencé à jardiner ?

-Alors, si on revient quatre ans en arrière, ça fait 46, moins 10, ça fait 36, oh oui, vers les 30ans.

-Et avant avec vos parents ?

-Non, parce que je suis venu en France, j'avais neuf ans. Avant oui, on jardinait, mais après, non.

-Et vos parents vous appris un peu ou pas vraiment ?

-Pas vraiment, pas grand-chose.

-Vous avez réappris plus tard, vers trente ans.

-Oui

-Et quand vous venez au jardin, comment appelez-vous ce jardin ?

-Je suis sur mon bout de terrain, dans mon jardin.

-Que diriez-vous des avantages et des inconvénients de ces jardins ?

-Les avantages, c'est qu'on sait ce qu'on mange, c'est des produits complètement bio pour moi, parce que je ne mets pas de produits autres que les produits vraiment naturels que je fais moi-même, ou que j'achète, mais c'est juste les anti-limaces voir la bouillie bordelaise. Ce sont les seuls produits que j'utilise achetés. L'inconvénient, je dirais que c'est l'arrosage. (*On entend le chantier de l'immeuble en construction*), vu que c'est uniquement à l'arrosoir et que si on a des problèmes de dos et tout ça, ce n'est pas évident.



-Vous, vous préféreriez avec un tuyau, c'est ça ?

-Bien sûr, mais il est évident qu'avec un tuyau pour tout le monde, chaque jardinier avec un tuyau, en général... Ils ont fait le test... et on dépense beaucoup plus d'eau, pour ne pas avoir plus de légumes, donc ça ne vaut pas le coup.

-Si vous pouviez avoir un jardin privé, vous préféreriez ou pas ?

-Non, parce qu'il manquerait le contact des autres jardiniers et donc ces fameux échanges, du savoir-faire aussi d'ailleurs. C'est totalement différent, non, être comme ça en communauté, je trouve ça très bien.

-Et verriez-vous des améliorations à apporter aux jardins ou pas ?

-Euh, c'est difficile à dire comme ça... Dans le mien, pas vraiment, parce que je l'aime bien comme il est. Maintenant, dans le groupe, il y a des jardins qui pourraient être en meilleur état.

-Mieux entretenus ?

-Oui, mais après, chacun fait à son rythme, alors...

-Qu'est-ce que vous entendez par mieux entretenu ?

-C'est le désherbage, surtout, ensuite, c'est l'entretien du jardin, c'est tout, plus ou moins bien entretenu.

-Il faut venir régulièrement...

-Exactement, si on ne vient qu'une fois par semaine, ça ne suffit pas.

-Et vous, vous venez quand ?

-Au printemps et en été, j'essaie de venir au moins tous les jours.

-C'est le soir ?

-Oui, en général, c'est le soir, après le travail.

-Le week-end ?

-Le week-end aussi, surtout le samedi, le dimanche beaucoup moins, je viens surtout pour l'arrosage le dimanche, le reste, non, le dimanche, c'est un peu la vie de famille donc aussi. Vu qu'on ne peut pas faire de barbecue ici, automatiquement... ça aurait été quelque chose de génial si on pouvait !

-Oui, c'est le règlement ?

-C'est le règlement.

-Vous le trouvez comment le règlement, vous le connaissez ?

-Oui, je le connais, mais à ce niveau-là, c'est aussi à cause des immeubles en face, ce qui est logique. Il faut comprendre les gens.

-Vous ne trouvez pas ça trop stricte ?

-Vis-à-vis des immeubles, non, s'il n'y avait pas les immeubles, je dirais oui. C'est le respect pour l'environnement.

- Vous jardinez toute l'année ?
- En hiver, beaucoup moins, parce qu'il se repose aussi et il y a moins de légumes qui résistent à l'hiver. Je viens au printemps, en été et automne.
- Donc mars-novembre ?
- Oh, je commence beaucoup plus tôt, janvier-février ! Faire des plants et préparer la terre.
- Vous faites des plants dans des petits pots dans une mini serre ?
- Oui et après je les replante. Je fais mes tomates salades, concombres... Tout en plants, même mes oignons.
- Et vous réutilisez les graines de l'année passée.
- Oui, en fait, j'ai acheté une seule fois des haricots extra fin, la graine, je ne l'ai achetée qu'une fois. Depuis, je me suis refait les graines tous les ans.
- Vous avez fait des tests ?
- Oui et ça marche très bien. Donc tous les ans, je me fais mes graines, de tomates, de persil, du concombre, mes fèves aussi.
- Donc vous en achetez très rarement.
- Oui.
- Et quand vous en achetez, vous les achetez où ?
- Soit quand je suis en vacances au Portugal, sinon, je vais chez Truffaut.
- Et vous avez un budget jardinage ?
- Je n'ai pas vraiment de budget, vous savez que la cotisation est de 70 euros, après, je ne pense pas dépenser 100 euros dans l'année, je ne pense pas du tout.
- Les outils c'est pareil ?
- Oui, une fois que je les ai achetés, je les garde, ça se garde une vingtaine d'années. Ce n'est pas un souci.
- Que vous apporte le jardinage ?
- Un moment de tranquillité, je dirais, de plaisir, parce que d'abord, un jardin, il faut qu'il soit un plaisir et pas une corvée, donc c'est un temps de repos presque, je dirais dans l'âme, parce que ce n'est pas un repos physique. Et surtout, voir les légumes pousser, c'est un plaisir. Et les manger après, c'est un deuxième qui est le plus important d'ailleurs. Voir ses premières fraises, ses premières salades... C'est extra !
- Et vous consommez tout ce que vous cultivez ? Ou vous en donnez autour de vous ?
- Alors, les salades, oui, je les donne à une amie qui est voisine, je donne à des amis, à ma fille qui n'est plus à la maison. Sinon, ce qui est autres légumes comme les fraises et les petits pois, je congèle.
- Et vous faites des bocaliers ou pas ?

-Non, je fais vraiment de la congélation et j'en mange comme ça dans l'année.

-Et vous achetez des légumes par ailleurs ?

-J'achète surtout au marché de Versailles, oui. Je n'achète pas ce que j'ai. J'achète autre chose, mais pas les légumes que je fais. Comme là, maintenant, les fraises, les salades, je n'en n'achète plus. Les tomates, pour l'instant, elles ne sont pas terribles au marché. Il y en a, mais elles ne sont pas terribles. Après, mes tomates j'en ai rarement de trop, mais quand il y en a trop, je les laisse bien murir et je les congèle après, pour les sauces.

-Alors, vous, vous n'avez pas de serre dans votre jardin ?

-Elle est là.

-Ah, oui, mais c'est une mini serre, c'est pour vos plants ?

-Oui, pour mes plants.

-Et après quand vous plantez dans le sol ?

-Ah, je ne mets jamais de serre.

-Et vous vos tomates, elles poussent bien ?

-Ben, oui, elles sont là-bas au bout. Elles sont petites encore, parce qu'elles étaient petites quand je les ai mises, mais oui, ça va. En fait, c'est de ces serres là que vous parlez ?

-Oui.

-En fait, ils utilisent ces genres de serres pour les maladies. C'est pour ça, il y a des années en arrière où des tomates étaient relativement malades et donc, ils ont commencé à acheter des serres un petit peu, à gauche, à droite. Moi, non, je les traite avec mes produits, même avec un peu de liquide vaisselle des fois et du savon noir, donc ça va, j'arrive à les traiter comme ça.

-Et plusieurs personnes m'ont dit que depuis deux ou trois ans, les récoltes étaient moins bonnes.

-Oui, mais moi personnellement, j'ai de la chance. L'année dernière, j'ai eu les plus gros oignons des jardiniers, les tomates à merveille, donc... (*rires*) dans l'ensemble, je n'ai pas à me plaindre.

-Et alors, vous mettez du fumier, vous faites du compost ?

-Alors, je fais mon compost toute l'année, ensuite je ramène aussi des sacs de feuillage et de la tonte d'herbe.

-ça vient de chez vous ?

-Non, j'habite en appartement.

-Donc ça vient d'où ?

-ça vient du bois, les tontes d'herbe, je les demande aux jardiniers qui viennent tondre à côté de chez moi, ou alors, j'ai un frère qui a un pavillon avec de l'herbe, donc qui peut en avoir aussi. Sinon, le feuillage, je l'ai ramassé cette année, une quinzaine de sacs.

-A Fausses-Repose ?

-Fausses-Reposes, oui.

-Et vous, vous habitez où ?

-Villa Bonne Aventure, juste là, à côté, à 500 mètres.

-Et le compost, vous en mettez tous les ans ?

-Alors, je fais mon compost. Le compost, c'est tout ce que je ramène de la maison, toutes les épluchures de pommes, pommes-de-terre, les restes de salades, des choses comme ça, de lavage de salade. Donc tous les jours j'en ramène et je mets dans le composteur. Et le reste, tous les ans j'ouvre les sillons, je mets à l'intérieur, je bouche et les feuilles c'est pareil, le feuillage que je ramène, je laisse pourrir pendant tout l'hiver.

-C'est dans le compost ?

-Non, ça ne suffirait pas, non, je les laisse dans les sacs plastiques.

-Et, vous en mettez tous les ans ?

-Tous les ans. Ce sont mes engrais.

-Vous avez d'autres trucs ?

-J'ai beaucoup de marc de café. Puisque j'ai aussi la chance d'avoir une grande machine à café où les clients se servent aussi sur mon lieu de travail. Toutes les semaines, je peux avoir une dizaine de kilos, sinon, c'est jeté, donc je le récupère. J'en ramène pour moi et pour mon frère et des fois, j'en donne encore. Donc je parsème par-dessus mes légumes ou au pied.

-Vous en mettez partout ?

-Oui, partout, même sur les fraisiers. Ça fait de la fraise au café (*rire*).

-Y-a-t-il une raison à vos fraises en suspension ?

-Non, j'avais fait ça parce que ça fait joli les fraises qui retombaient, mais là, il va falloir que je refasse ça. Mais, c'était juste pour avoir des fraises en hauteur.

-Là, vous avez des kiwis, c'est vous qui l'avez planté ?

-Oui.

-Vous en ramassez ?

-Pas encore, ce sera la première année. Et il y en a.

-Vous l'avez planté quand ?

-Il y a trois ans. Cette année, il y en aura, j'ai remarqué déjà les petites fleurs, donc c'est bon, on devrait en avoir.

-Sinon, vous avez les salades...

-J'ai des salades, des concombres, des aubergines, des poivrons, des piments, des pommes de terre qui poussent un peu à gauche à droite, parce qu'elles sont restées dans la terre. J'ai des navets de semés, des tomates, des gros concombres, des oignons, haricots verts en tige, donc extra fins, haricots verts en grain, haricots mange-tout, donc les plats, les coco-plats.

-ça vient du Portugal ?

-Non, il y en a en France aussi. C'est ce qu'on appelle le coco-plat, les fèves et donc les petits pois grimpants.

-Et ça ?

-ça, c'est de la blette. Sinon, là-bas, y'a aussi les potirons, de la ciboulette et du thym et de la citronnelle et sinon, après c'est des fleurs. J'ai aussi des framboisiers, un pêcher, et un tout petit pommier qui est en train de pousser.

-Vous ramassez des pêches et des pommes ?

-Des pêches, j'en aurais peut-être cette année, aussi pour la première année. Les pommes, non, parce qu'il est tout petit.

-Regardez-vous des magazines, émissions de télé ou des sites internet consacrés au jardinage ?

-Pas spécialement, mais parfois à l'occasion, à la télé je regarde.

-Trouvez-vous que la terre de votre jardin est bonne ?

-Oui, mais, il y a des terres totalement différentes les unes des autres ici.

-Vous pensez que c'est dû à la qualité de la terre et pas par rapport à ce que le jardinier y fait ?

-Il y a un peu des deux. Mais si la terre est vraiment mauvaise, on peut y faire tout ce qu'on veut, mais... En fait, la terre ici, elle sèche vite et elle devient dure comme du béton, alors qu'on a des jardiniers dont la terre est super molle. Alors, on la travaille, elle se défait en farine, là, c'est du béton. Donc, ça dépend des parcelles. Comme c'est de la terre qui a été ramenée, donc automatiquement, ce n'est pas la même partout.

-Vous arrosez régulièrement ?

-J'arrose un peu le soir, surtout.

-Combien de fois par semaine ?

-Tout dépend de l'ensoleillement. Parfois, c'est tous les jours, surtout quand on vient de planter.

-Et votre parcelle, mis à part la terre, vous pensez qu'elle est bien située ?

-Personnellement, je ne me plains pas. Je suis content.

-Si vous pouviez avoir un jardin privatif, vous préféreriez ?

-Non, enfin, si j'habitais en pavillon, oui, sinon, non. Vu que je suis en immeuble, autant avoir un jardin, où on communique entre tous.

-Avez-vous des préférences culinaires, est-ce que vous cuisinez ou votre femme ?

-Oui, je cuisine, et aujourd'hui par exemple, j'ai fait une ratatouille. Si ça avait été avec mes légumes, je pense qu'elle aurait été meilleure.

-Donc, vous n'en aviez plus au congélateur ?

-Ce n'est pas pareil, la courgette congelée, c'est bon pour faire une soupe, pas pour faire une ratatouille. Ça a déjà perdu du goût et la courgette c'est quelque chose qui a beaucoup d'humidité, donc elle

devient assez liquide et ce n'est pas très bon. Maintenant, oui, avec les fèves et les petits pois, on se régale, congelés, on se régale.

-Selon les légumes, la congélation...

-Oui, c'est comme les haricots verts, il y en a qui disent on peut congeler, oui, on peut, mais ce n'est plus pareil du tout.

-Donc, vous les mangez frais ?

Oui, maintenant, les haricots en grain demi secs, ça on peut congeler, ils sont très bon, autrement, c'est pas la peine, sauf si c'est pour une soupe.

-Alors, connaissez-vous l'histoire de ces jardins et est-ce que vous savez depuis quand ils existent ?

-110 ans, c'est pas mal hein ! J'ai lu le livre (*rires*). Je l'ai à la maison.

-Et vous connaissez Pierre Desnos ?

-Bien sûr, enfin, je ne le connaissais pas avant, mais depuis qu'il a sa parcelle, oui, un peu.

-Savez-vous pourquoi les jardins ont obtenu le label ?

-Je sais qu'ils avaient fait une demande, pas de label, ce n'était pas tout à fait ça, ils avaient demandé à ce qu'ils soient...classés. Pour ne pas qu'on vienne nous les enlever un jour et puis construire, parce que c'est vrai que la ville, avoir une parcelle de terrain comme celle-là pour construire, ça leur aurait fait plaisir, ça c'est sûr. Donc, ils n'ont pas réussi, mais ils ont réussi à avoir un label, donc ça c'est bien. Ça nous permet d'être sûrs qu'au moins on ne va pas nous les enlever.

-Vous trouvez qu'il y a des contraintes à cela ?

-Les seules contraintes c'est qu'il faut que ce soit ouvert au public quelques jours par an. Au contraire, je trouve ça très bien.

-C'est 50 jours par an.

-Voilà, si les gens veulent visiter, pourquoi pas ?

-Et vous participeriez aux visites ?

-Je peux participer, s'il le faut.

-On vous a déjà demandé ?

-Aujourd'hui, non.

-Si on vous le demandait ?

-Oui, si ça ne tombe pas un jour de semaine de travail, pas de problème.

-Sinon, vous m'avez dit que vous habitez dans le quartier depuis longtemps.

-Depuis 28 ans.

-Vous connaissez bien le quartier ?

-Oui, en fait j'habite le quartier depuis 40 ans et dans la résidence où je suis depuis 28 ans.

-Vous l'avez vu évoluer ?

-Oui.

-La forêt ?

-Je la connais par cœur.

-Vous connaissez la maison de quartier ?

-Le bateau, oui.

-Vous y aller parfois ?

-Pas spécialement, non. J'y suis allé une ou deux fois. Mon épouse y allait pour apprendre l'informatique pendant presque deux ans, mais, c'était plus rigolade qu'apprentissage, mais c'était sympas quand même !

-Et vous adhérez à d'autres associations ?

-Pas vraiment, puisque je commence mon travail assez tôt, ensuite, je m'occupe un peu à la maison aussi. J'aide beaucoup madame, enfin, ce n'est pas aider finalement, parce qu'on participe tous les deux, ce n'est pas aider l'un ou l'autre. Ensuite, il y a le jardin qui me prend quand même beaucoup de temps, mais il me le rend bien. En dehors de ça, parfois m'occuper aussi des petits-enfants, petits maintenant, avant je m'occupais des enfants qui sont grands maintenant.

-Et pouvez-vous me dire dans quoi vous travaillez ?

-Depuis douze ans, je suis vendeur dans un magasin de matériaux de construction et avant j'étais menuisier.

-Et voyez-vous des animaux dans les jardins ?

-Des animaux dans le jardin ? (*rires*). A part les chénes quand on les ramène, non, à part les escargots, les limaces, les pucerons, les fourmis, les guêpes, les bourdons, les abeilles

-Les oiseaux ?

-Il y a les oiseaux, oui. Animaux, animaux, il n'y en a pas tant que ça !

-Pour revenir un peu sur le label, est-ce que vous pensez que les jardins des Petits-Bois sont menacés et s'ils disparaissaient ce serait grave pour vous ou pour le quartier ?

-Je dirais que ce serait grave pour le quartier, pour une seule personne, ce n'est pas trop grave, mais pour le quartier je pense que oui, parce qu'on est quand même 80 jardiniers, ce qui représente quand même 80 familles et pour certains, ce serait un manque à gagner, parce qu'ils n'ont pas forcément les moyens de s'acheter tous les légumes qu'ils peuvent avoir dans leur jardin. Donc automatiquement, je pense que ce serait un manque pour eux. Et pour moi, aussi, parce que si on regarde bien, ça nous coûte cher, au niveau temps aussi, mais c'est tellement plaisant de l'avoir et de manger nos légumes. Donc ça nous manquerait à tout le monde.

-Et vous pensez que les jardins sont menacés ?

-Je n'espère pas en tous les cas. Mais je dirais oui, en même temps, parce que comme je viens de vous le dire, une parcelle comme celle-là, c'est quelques milliers de mètres carré. Donc la ville doit l'avoir en travers de la gorge de ne pas pouvoir s'en occuper. (*rires*)

-Et d'après vous pourquoi le jardin a reçu le label ?

-Déjà, parce que les jardiniers s'occupent déjà assez bien de leurs parcelles, il y a au moins ça, parce que si les jardiniers ne s'en occupaient pas, je pense qu'ils n'auraient pas eu le label. Donc, il y a l'entretien, il y a les variétés de légumes, parce qu'il y a quand même quelques nationalités qui sont implantées. Bizarrement, pas vraiment africaines, parce qu'il n'y a jamais eu vraiment de demandes, ce qui est dommage, parce que j'aurais aimé voir ce qu'ils cultivent. Je sais qu'il y a les Portugais, bien sûr Français heureusement (*rires*), Maghrébins, Asiatiques, mais je trouve qu'il nous manque les Africains.

-ça viendra peut-être ?

-Peut-être...

*Je montre des photos*

-Avez-vous le souvenir de ces petites maisons, avant Versailles habitat ?

-Oui, ça a bien changé, c'est comme toutes ces maisons dans le quartier Jussieu, en montant sur la gauche, avant d'arriver à Hector Berlioz, toutes les petites maisons qu'il y a avait avant, tout a été détruit. C'était sympathique, ça bouge... L'église Sainte-Bernadette, l'école qu'on appelle l'école rouge.

-Vous connaissez la passé horticole du quartier ?

-Oui, c'est pour ça que ça s'appelle les Horticulteurs.

-Vous avez vu le quartier évoluer, vous regrettez des choses ?

-Oui, un peu, mais on a aussi besoin de constructions, ce qui est dommage parfois, c'est que les constructions ne soient pas entretenues davantage, surtout ça et un peu fait à la « va-vite » aussi.

-Et vous êtes bien dans le quartier ?

-Personnellement, oui, je suis même très bien.

-Une dernière question, que souhaitez-vous transmettre d'important dans la vie ?

-Ce que j'essaie de transmettre, c'est justement la terre, parce que sans elle, on n'aurait pas à manger. J'essaie de leur inculquer ça. Leur expliquer que les légumes qu'on mange, ça ne pousse pas tout seul, il faut leur donner le temps. On ne mange pas n'importe quoi, n'importe quand. C'est leur inculquer les saisons, parce qu'un légume d'été, on ne va pas le trouver en hiver et si on le trouve en hiver, c'est soit qu'il vient de très loin, soit qu'il est cultivé d'une façon qui n'est pas naturelle à lui-même. Donc essayer de leur transmettre ça, parce que ce n'est pas toujours évident. Si en plein hiver, on vous demande des fraises, il y a quelque chose qui cloche. Donc, il faut leur expliquer que les fraises, on les trouve dans nos jardins à partir de mi-mai, mais avant mi-mai, difficilement, ou alors, il a fait très chaud avant. Il faut essayer de leur inculquer ça, qu'un légume, il faut lui donner du temps, c'est comme la cuisine, ça ne se fait pas en 5 minutes.

-Et vos enfants, ils jardinent ?

-Pour l'instant, en tous les cas, non, et la volonté non plus (*rires*).

-Mais vous leur avez quand même sensibilisés.

-Oui, et j'essaie de leur montrer la différence qu'il y a entre nos légumes et les légumes du marché.

-Ils le voient ?



-Oui, ils le sentent, tout à l'heure encore, mon fils au niveau des fraises, on en a mangé, il m'a dit, ah, ça c'est tes fraises ! J'ai dit oui, ça c'est mes fraises ! Il en a mangé hier, ce n'était pas les miennes et ce n'était plus pareil. Et aujourd'hui il m'a dit, ce n'est pas les mêmes, comme quoi, (*rires*) le goût c'est autres chose, hein ! Et c'est un plaisir de les cueillir. Cueillir ses propres légumes ce n'est pas pareil que d'aller les acheter... Et ce que je dis souvent aussi, c'est que nos propres légumes, ne serait-ce que dans les salades, on leur pardonne s'il y a une limace dedans, quand on va les chercher au marché, on ne veut pas qu'il y ait de limace dedans (*rires*). Donc voilà, on peut leur pardonner des choses.

-Bon, parfait, je vous remercie !

-Mais, de rien !

## Yvonne

73 ans, depuis 2004 (11 ans) dans les jardins

Juin 2015

Dans son jardin, on trouve :

Ail, aubergines, betteraves, carottes, céleri, choux cœur de bœuf et choux de Milan, concombres, courgettes, échalotes, haricots (contender et fins de Bagnols), navets, melon, oignons, oseille, blettes, petits pois, poivrons, pommes-de-terre (charlotte, monan lisa, belle de Fontenay, bernadette), potirons, citrouilles, radis, rhubarbe, salades (laitue, batavia, grenobloise, frisée, scarole), tomates, potimarron, thym, sarriette, sauge, persil, ciboulette, cerfeuil, figues, fraises, framboises, groseilles, kiwis, prunes (quetsches), raisin.

Primevères, dahlias, glaïeuls, lys, iris, roses, jacinthes, bégonias, arums, soucis, œillets d'Inde, œillets de poète, œillets du fleuriste, pois de senteur, pensées, giroflées, capucines, pivoines, roses trémières, pavots, géraniums lierre, consoude, fuschias, clématites, ancolies, heuchères, gueules de loup, belles de nuit, bleuets, lin, gazianas, hortensias, (bleues ou roses), gypsophile, phacélies, immortelles, reines marguerites.



Figure 73 – Dans le jardin d'Yvonne, au mois d'avril 2015

## Yvonne

Fabienne : Yvonne, tout d'abord, je voulais savoir depuis quand vous étiez installée sur cette parcelle ?

Yvonne : Cette parcelle-là, je crois que ça fait 7 ans.

-Et vous avez eu d'autres parcelles ?

-Oui, ça fait dix ans que je suis là, 7 ans sur cette parcelle et j'en ai eu une autre pendant 3 ans. J'étais tout à fait au bout là-bas, je ne sais plus si c'est le numéro 1 ou le numéro 3.

-Et, comment avez-vous connaissance de ces jardins ?

-Alors, d'abord, moi, je suis une fille d'agriculteurs et puis j'ai travaillé à l'hôpital et les gardiens qui étaient là, c'étaient des amis qui travaillaient avec moi et alors, j'étais toujours attirée par la culture d'un jardin et comme je suis partie en retraite en 2007, je me suis dit, il faut que je me trouve une occupation, donc je fais faire une demande de jardin.

-Donc c'est juste au moment de votre retraite que vous avez pris ce jardin ?

-Je suis partie en retraite en 2007, donc, ça fait deux ou trois ans auparavant.

-Et vous n'aviez jamais eu de jardin auparavant.

-Non, je n'ai jamais eu de jardin, mais je suis fille de cultivateur. Je savais cultiver, mes parents travaillaient la terre.

-Et qui vous a appris à jardiner ?

-Mon père, ma mère. Donc je suis originaire du Morvan, mes parents jardinaient, ma mère nous emmenait, à huit ans, on arrachait les pommes de terre. On faisait la culture, on faisait les moissons, on faisait les foins, on savait faire tout ça. Parce qu'on allait à l'école, mais il fallait aider nos parents qui travaillaient avec des chevaux à l'époque. Donc on était vraiment dans la culture.

-Vous aviez quand même un jardin potager ?

-Ah ben, ils avaient des grands grands jardins, des champs qui étaient en potager !

-Ils étaient maraîchers ?

-Non, non, ils étaient agriculteurs et ils vendaient leurs produits et ils faisaient beaucoup d'élevage aussi, de toutes sortes. Alors, tout était mélangé. Dans le temps, ça s'appelait des foires qu'il y avait sur les marchés et ils allaient vendre leurs produits. Voilà, c'est comme ça qu'on est rentré dans le bain ! Moi, j'étais toute jeune.

-Donc vous avez appris à planter ...

-Oui, à planter, j'ai vu ma mère, mon père le faire et puis à bêcher, tout ça, il fallait le faire, il fallait les aider ! On était tout jeunes, on était cinq à la maison d'enfants, donc on arrachait les pommes de terre, les mettre en silo, oh, c'était toute une aventure, y'avait des topinambours aussi, ils avaient des betteraves sucrières, des grosses betteraves qu'ils donnaient à leur bétail, il fallait arracher ça.

-Et entre le moment où vous êtes partie de chez vos parents et le moment où vous avez eu un jardin, ça ne vous a pas manqué ?

-Ah, j'y retournais régulièrement, j'étais chez mes parents régulièrement, jusqu'à l'âge de... Alors, j'ai quitté la campagne là-bas, parce que j'avais continué l'école par correspondance jusqu'à dix-sept ans

j'ai eu mon certificat d'études à quatorze ans et après j'ai continué mes études par correspondance jusqu'à 17 ans, par l'intermédiaire de... C'était à Nevers. Ils n'avaient pas les moyens de m'envoyer et j'ai eu un diplôme d'agent professionnel quoi ! Et alors à ce moment-là à 17 ans, mes parents avaient bien vu que ce n'était pas la culture qui m'intéressait le plus et on était cinq, ils n'avaient pas les moyens de nous donner un salaire, donc à ce moment-là, je suis partie. Ils avaient des amis qui habitaient Versailles et qui avaient des caves à vin où on était là-bas. Et le monsieur, il cherchait une secrétaire, il était dans les huiles Lesieur, à Paris et il cherchait une secrétaire chez lui pour répondre au téléphone chez lui et faire divers travaux, c'est comme ça à 17 ans que je suis arrivée à Versailles.

-Donc, vous habitez Versailles depuis l'âge de 17 ans ?

-Oui !

Et vous avez quel âge ?

-73 !

-Vous habitez dans le quartier ?

-Oui, là un peu plus haut, là-haut, à Jussieu.

-Depuis vos 17 ans vous habitez là ?

-Non, je suis arrivée à Versailles boulevard du Roi et je me suis mariée, j'ai rencontré mon mari dans la société où je travaillais et on a divorcé au bout de 7 ans... J'ai eu trois enfants. J'habitais dans le centre de Versailles et je me suis retrouvée toute seule, je n'avais qu'un tout petit appartement et j'étais amie avec un adjoint au maire de la ville qui m'a trouvé un appartement là à Jussieu, donc je suis arrivée là, avec mes enfants, toute seule.

-Vous les avez élevés seule ?

-Oui, totalement à ma charge, ça été une vie très dure...

-Pour revenir aux jardins, comment appelez-vous les jardins, lorsque vous venez sur votre parcelle ?

-Je vais à la campagne, ou je vais au jardin ! Là, on est vraiment bien !

-Que diriez-vous des avantages et des inconvénients de ces jardins ?

-Il n'y a aucun défaut ! On a que des avantages, hein ! On peut tout le temps améliorer, mais, on est tellement bien, que moi, je ne vois pas. Il suffit de s'y mettre et de suivre le règlement. Etant de la campagne, je savais ce qu'il fallait faire d'un côté et de l'autre, donc...

-Et quels intérêts ou qualités ?

-C'est-à-dire, de récupérer nos légumes, de manger des légumes sains et puis on fait des économies. Moi, je trouve qu'il y a tout de bénéfique. Du mois de mars au mois de novembre, on a nos fleurs, on ramasse nos légumes, on ramasse nos salades, on ramasse nos radis, y'a pas besoin d'aller les chercher sur le marché. Moi, ce que j'aurais aimé, c'est qu'il y ait un petit peu plus d'arbres fruitiers, mais on n'a le droit qu'à trois.

-Vous en avez combien ?

-J'en ai trois. J'ai celui-là qu'on a planté, mais, il ne marche pas bien.

-Pour quelles raisons préféreriez-vous en avoir plus ?

-Les fruits quand même, je trouve qu'ils sont meilleurs quand on les récolte dans nos jardins que quand on va les acheter sur le marché.

-Vous faites partie du conseil d'administration et depuis quand ?

-Oh, attendez, je ne sais plus, 2007-2008, 2008-2009, ça fait 4 ou 5 ans, 6 ans même, oui.

-7 ans ?

-Oh, oui, je ne sais plus, moi.

-Pourquoi êtes-vous rentrée au conseil d'administration ?

-En discutant avec monsieur Saintonge, voilà.

-Vous avez eu envie de vous impliquer ?

-Oui, voilà, je dis après tout, je suis libre, j'ai du temps à donner, si je peux m'occuper de certaines choses. J'ai quitté l'hôpital où j'avais travaillé quand même vingt sur l'informatique. Et c'est dommage, je n'ai pas pu y rentrer là, sur informatique, mais j'aurais aimé, mais peut-être que par la suite, on va le faire.

-Comment ça ?

-De les aider sur internet, et tout ça. Parce que là, on n'a pas accès là actuellement.

-Vous parlez de l'association ?

-Oui

-Il n'y a pas d'ordinateur à l'association pour gérer les dossiers ?

-Oui, parce que moi, dans mon travail à l'hôpital, c'est ce que je faisais.

-Vous aimeriez-vous impliquer plus ?

-Non, pas plus.

-Différemment ?

-Oui.

-et vous êtes satisfaite de votre implication dans l'association ?

-Oui, tout à fait. Pour l'instant, tant qu'on nous met pas des bâtons dans les roues, j'suis bien.

-Sinon, vous jardinez toujours seule sur votre parcelle ?

-En principe, oui, je jardine seule.

-Vous vous faites aider parfois ?

-Quand il y a des morceaux de terre qui sont assez durs à retourner, qu'on a piétiné, qui sont très secs, qu'on a du mal à retourner, y'a un ou deux jardiniers qui vient me retourner un petit morceau de terre, parce que moi, je n'y arrive pas. C'est trop dur pour moi, je retourne la terre, mais pas profondément, donc eux me la retournent profondément, mais c'est que des petites parcelles de rien du tout, mais ils m'aident quand même un peu. Autour de nous on a des gens qui sont très compétents et qui sont très serviables.

-Donc, vous avez des relations avec les autres jardiniers ?

-Oui, avec tout le monde, avec tous les jardiniers.

-Vous connaissez l'ensemble des jardiniers.

-Oui, à peu près, il n'y a que les nouveaux qui arrivent qu'on ne connaît pas bien, mais autrement les anciens, je connais tout le monde et ils me connaissent tous.

-Quels jours de la semaine et à quels moments jardinez-vous ?

-J'ai pas de jour, quand je suis libre. Je suis libre tous les jours presque. Mais il y a une association là, aux Petits-Bois. C'est la maison de quartier et il y a un jeune qui s'occupe des séniors et on fait beaucoup de repas, de théâtre, de voyages, je participe avec eux, mais je ne suis pas dans l'association, mais je participe aux randonnées... Si j'ai le temps j'y vais, ils regrettent d'ailleurs que je n'y vais pas assez souvent. Parfois, il me fait des propositions, il me demande pourquoi tu ne viens pas, je lui dit, ah, mais j'ai mon jardin.

-Et quand vous venez au jardin, vous venez toute a journée ou pas ?

-Oh, des fois, le matin, ou l'après-midi, des fois je viens déjeuner, s'il fait très beau, j'apporte mon déjeuner.

-Vous ne jardinez pas forcément tout le temps ?

-Oh, non, je fais des pauses, j'ai installé de quoi faire mes pauses.

-Dans l'année, vous jardinez en gros de mars à novembre ?

-Oh, oui, à peu près, l'hiver, on vient de temps en temps, on ne jardine pas, on laisse la terre se reposer.

-ET que vous apporte le jardinage ?

-C'est pas une fatigue, mais, pour moi, c'est une détente, on ne pense à rien quand on est dans le jardin, à rien de tout. On ne pense pas à nos malheurs, on ne pense pas à nos misères, c'est vrai que moi j'oublie tout quand je suis là.

-Vous consommez tout ce que vous cultivez ou vous partagez ?

-Oh, ben, je partage, avec mes enfants, j'ai une de mes filles n'habite pas loin. Je partage avec elle, des salades, des machins. Et, j'ai une autre fille, ils ont un grand jardin, donc elle a ce qu'il faut.

-Vous avez appris à vos enfants à jardiner aussi ?

-Mon fils est dans les coopératives agricoles en Bretagne, donc, il sait faire et au début, il a été un moment-là, avant de quitter la région parisienne, au début, il est venu de temps en temps m'aider un petit peu. Il connaissait, parce qu'il a bêché chez son grand-père et il participait aux travaux agricoles chez son grand-père. Il prenait toutes ses vacances pour aller travailler chez son grand-père dans le Morvan. Autrement, mes filles ne sont pas très jardin, hein. Mon gendre qui n'y connaissait rien s'y est mis, mais filles ne sont pas jardin. Elles me regardent faire, c'est tout.

-Mais, elles sont contentes d'avoir des légumes ?

-Ah, bien, elles sont bien contentes, oui, oui.

-Et là, qu'est-ce que vous jardinez ?

-Là, on nettoie surtout, il y a l'herbe qui pousse donc, il faut nettoyer et de temps en temps, on replante des salades. On a fait nos tomates et tout ça.

-Tous les ans, vous jardinez les mêmes légumes ?

-On essaie de faire, on change de carré.

-Vous ne plantez pas les mêmes choses aux mêmes places ?

-Non, non, mais on fait à peu près les mêmes légumes.

-Que faites-vous comme légumes ?

-J'ai des carottes, du navet, du panai, des blettes, j'ai du concombre, j'ai des tomates, des aubergines, des poivrons, du chou, des salades, oignons, échalotes, ail, des pommes-de-terre et des petits pois.

-Et les fleurs ?

-J'ai des œillets, je les ai rapporté du Morvan, de chez mon père et y'a déjà un moment que je les ai.

-Et là, l'arbuste ?

-C'est un figuier, qui était là dans l'allée et il me gênait, alors, je l'ai fait enlever, on l'a replanté ici, à l'automne et j'ai l'impression qu'il ne va rien donner. J'en trouverai un autre, ce n'est pas grave.

-Là, il y a des groseilliers ?

-Oui, de la sauge, des herbes aromatiques.

-J'ai vu que vous mettiez aussi des étiquettes ?

-Oui, j'en mets pour me souvenir de ce qu'il y a et au bout d'un moment, quand ça a bien poussé, je les enlève.

-Et achetez-vous les plants et les graines ?

-Les plants, on en fait, on se les donne entre jardiniers, et j'achète des graines aussi, par correspondance ou dans les magasins.

-Chez qui ?

-Chez Truffaut et par correspondance, chez Fabre.

-Avez-vous un budget jardinage ?

-Non.

-Vous ne dépensez pas énormément ?

-Non

-Vous congelez votre récolte parfois ?

-Oui, je fais beaucoup de congélation, les haricots verts, les courgettes, les tomates, les petits pois. Il y a des choses qui ne se congèlent pas, mais moi, j'en congèle beaucoup, les choux. Je n'avais qu'un petit congélateur et j'en ai acheté un grand pour pouvoir mettre mes légumes dedans, comme ça, j'en ai toute l'année. Et puis, on nous en donne, moi si j'en ai trop j'en donne et puis on arrive à faire le plein comme ça.

-Est-ce que vous achetez quand même des légumes ?

-L'hiver, oui !

-Sinon, vous arrivez à avoir ce qu'il faut ?

-Oui, là on va avoir des fraises, au prix qu'elles sont, on va attendre d'en avoir comme il faut !

-Vous aimez cuisiner ?

-Ah oui, j'adore cuisiner, ma mère était cuisinière, alors j'adore cuisiner.

-Que cuisinez-vous ?

-Tous mes légumes. Je fais de la ratatouille. Je fais cuire plusieurs choux ensemble et je fais des tas de choses. Des pommes de terre sautées, des haricots verts, des petits navets avec un petit magret de canard, c'est bien bon ça ! J'ai du panai aussi, c'est un légume ancien. Si si, je prends le temps de cuisiner. Je fais des jardinières de légumes, je n'achète pas de plats cuisinés. En plus, je suis diabétique, donc, il ne vaut mieux pas en acheter, y'a du sucre dedans, y'a des machins cachés, donc ce n'est pas bien.

-Si vous aviez le choix préféreriez-vous avoir un jardin privé ?

-Si j'avais une maison, oui, voilà, ce n'est pas le cas, et ce ne sera jamais le cas, donc oui, j'aurais préféré, oui ! Si j'avais une maison, j'aurais un beau jardin.

-Regardez-vous des émissions de télé, êtes-vous abonné à des magazines ?

-Oui, je suis abonnée à Rustica et je n'ai pas internet, mais je regarde les émissions de télé, « Silence ça pousse » sur la cinq.

-Régulièrement ?

-Si je suis à la maison, oui.

-Et vous apprenez des choses ?

-Oui, on apprend des choses, c'est vrai.

-Vous testez des fois ?

-Oui, peut-être, ça m'arrive, oui, quand on voit que telle ou telle plante va avoir la maladie et qu'on a entendu que... Et à la campagne, ils travaillent beaucoup comme ça aussi, j'ai un frère, si j'ai un souci je l'appelle. Il a son jardin, il était cultivateur. Si j'ai un souci, je l'appelle et je lui demande ce qu'il faut faire. On sait qu'il faut ramasser des orties pour mettre aux pieds des tomates. On peut arroser après en faisant du purin de rhubarbe, d'ortie, j'en ai, je fais avec.

-Vous faites votre compost et vous l'utilisez ?

-Oui, mais il n'y a qu'un an qu'on l'a, donc il faut le temps que ça devienne en poudre, il faut attendre plus d'un an. Je vais le mettre dans mon jardin à l'automne.

-Et du terreau ?

-Oui, pour faire partir les plants surtout, quand on sème.

-Et vous l'achetez ?



-Oui, on l'achète

-Est-ce que vous trouvez que la terre de votre jardin est bonne ?

-Oui, j'ai une terre très douce.

-ça pousse bien ?

-ça dépend des années, il y a des années où ça va marcher mieux que d'autres, mais moi, je ne m'en plains pas.

-Vous avez déjà entendu dire que la terre est différente selon les parcelles ?

-Oui, le monsieur en face me dit toujours que la terre est plus dure d'un côté que de l'autre. Chez moi, ce côté du terrain est plus facile à bêcher que celui-là. Mais ça vient peut-être de la position du jardin ou des eaux qui descendent... C'est vrai que là, c'est plus tendre que là. Là si je l'abandonne un peu, c'est un pavé... Alors, donc il faut bien arroser avant de bêcher après.

-Et l'arrosage ?

-L'arrosage, ben, le soir, oh, pas tous les jours, mais quand il fait des chaleurs comme ça aujourd'hui et le vent qu'on a, on est obligé d'arroser, parce que les plantes, elles crèvent.

-Vous avez des réservoirs d'eau ou pas ?

-On a l'eau là, qui vient de la source, l'eau de la ville et puis on fait de la récupération d'eau, avec les eaux de pluie, dans des bacs, ah oui et je m'en serre beaucoup ! Je vide mon bac chaque fois que j'entends qu'il va pleuvoir pour qu'il soit rempli à nouveau, pour que ça se renouvèle à nouveau.

-Qu'est-ce que vous avez comme « trucs » pour lutter contre les maladies ou les insectes, comme l'utilisation des orties ?

-Les plantes de Madame Pauwels avec lesquelles on fait du purin, là, comment ça s'appelle déjà, les fleurs bleues ?

-De la consoude ?

-Ah oui, c'est ça, je cherchais ! Eh bien, j'en fais, je fais du purin de consoude aussi, pour arroser, les tomates, on met ça dans l'eau, on fait un purin, ça dure 10-15 jours en remuant un peu et on s'en sert pour arroser, c'est sain !

-Par rapport au zéro phyto qui est imposé depuis quelques années, vous voyez une différence ?

-On mange des légumes bio, hein, on ne mange pas des légumes qui sont... Vous savez, vous pouvez ramasser une tomate et la manger, vous ne risquez rien, que avec ce qu'ils mettent dessus !

-C'est bien ?

-Oh, ben c'est super et je suis pour ça moi ! Tout est bon, le marc de café, les coquilles d'œuf. J'évite de mettre des produits nocifs dans mon terrain. Il faut quelques fois en mettre, parce qu'il faut traiter les pommes de terre contre les doryphores, il faut traiter les tomates pour pas qu'elles aient la maladie, mais c'est quand même avec des produits qui ne sont pas nocifs, avec la bouillie bordelaise, ça c'est autorisé, on peut le faire ça, y'a pas de souci ! Je mets de l'eau savonneuse quand il y a quelque chose qui ne me plaît pas.

-Auriez-vous autre chose à ajouter sur votre parcelle, le jardinage ?

-Non, pour moi c'est une détente, le jardinage, ça vide la tête, on rencontre des gens, on bavarde un peu, on va boire un thé, de temps en temps, j'en ai un qui m'appelle là-haut de temps en temps, Allez Yvonne viens boire un thé ! Là, j'ai cassé mon thermos, mais, sinon, je vous aurais fait un café ! *Rires*

-Alors, on va passer à l'histoire des jardins et du quartier ? Connaissez-vous l'histoire des jardins ?

-Oui, on a fait une grande émission, il y a deux ans au moment des portes ouvertes, et j'ai participé. Bon, l'origine des jardins, je sais qu'elle date des années 1900. Il y avait les jardins ouvriers dans le temps, ils avaient même des baraques où il y avait des poules, des lapins, des trucs comme ça. J'ai habité le quartier depuis 65 je suis là, donc j'ai vu l'évolution des jardins, j'ai vu comment ça se passait, je trouvais à l'époque que ça faisait un peu plus fouillis que maintenant. Je ne sais pas, les jardiniers, je ne les connaissais pas, mais maintenant, je trouve qu'ils sont bien et ils sont bien implantés dans le quartier, c'est pas loin de chez moi... L'origine, oui, j'ai connu des gens qui y venaient aux jardins et y travaillaient, mais à l'époque, j'avais trois enfants et mon boulot, je n'allais pas au jardin. C'est quand j'ai vu la retraite arriver, je me suis dit qu'est-ce que je vais faire, j'ai attendu 5 ans avant d'avoir un jardin. J'ai fait une demande cinq années de suite. Et c'est un jour le gardien du jardin qui travaillait à l'hôpital, je lui dis, dis-donc, ça fait 5 ans que je demande un jardin et j'ai toujours des réponses négatives. Il me dit pardon ? En fait, j'avais repris mon nom de jeune fille et il ne connaissait pas mon nom de jeune fille, donc la personne qu'il cherchait il ne savait pas qui c'était, alors, il s'est excusé, il m'a dit, je ne savais pas que c'était toi. C'est pas grave ça, c'est des détails, mais bon, j'étais contente quand j'ai eu mon jardin !

-Et alors, vous connaissez Pierre Desnos ?

-Oh, oui, je connais bien Pierre Desnos, c'est un homme charmant.

-Vous savez que les jardins ont obtenu un label ?

-Oui, bien sûr !

-Vous savez pourquoi ils ont obtenu ce label ?

-Parce qu'ils ont été classés, comment je veux dire, ils ont été remarqué par quelqu'un. Le maire de Versailles ne savait même pas qu'il y avait des jardins par ici. Donc, je pense qu'il y a quelque chose qui s'est déclenché, mais sûrement par l'aide de Pierre.

-Et pour vous c'est une bonne chose ?

-Ah oui, quand même !

-Et alors, vous devez ouvrir au public ?

-Oui, et je fais passer des mots partout là et comme il y a pas mal de gens que je connais et que je fais des voyages avec eux, je leur dis, mardi, je vois une association de personnes âgées et je demanderai à l'animatrice d'annoncer que le 5, 6 et 7, c'est journées portes ouvertes aux jardins ! Je fais de la pub !

-Vous allez participer à l'ouverture, c'est ça ?

-Ah, oui, je suis là les trois jours.

-Comment ça va se passer ?

-On va attendre que les gens arrivent et puis, suivant l'un qui va être là va prendre les gens et les faire visiter. Je l'ai déjà fait l'an dernier, une visite avec la maison de quartier. Et c'était ouvert en bas (*ancienne maison du gardien*), alors je leur avais préparé un goûter et je leur avais fait, monsieur Marcel travaillait encore à l'époque, donc c'était moi qui m'en étais occupé, je leur avais sorti du thym,

du laurier et je leur avais fait à chacun un petit bouquet et ils sont partis avec. Ils étaient très contents, on en a parlé dans l'écho du quartier, ils avaient été bien reçu et puis l'animateur m'a dit, comme je suis venu l'année dernière, je ne peux pas le refaire, mais je pense que les gens peuvent venir comme ils veulent, donc, je pense que j'aurai encore des visites. Je connais pas mal de gens dans le quartier. Quand je travaillais je ne connaissais pas les gens, maintenant, je les rencontre les gens et j'ai de bonnes relations. J'en ai parlé à des gardiens d'immeubles et le dame m'a dit mais, vous n'avez pas des prospectus, c'est un immeuble où il y a plus de 80 personnes. Alors, je vais essayer d'en récupérer, je vais demander à monsieur Marcel. Elle a eu un jardin il y a quelques années et elle m'a dit qu'elle viendrait avec son mari. Je pense qu'on va avoir du monde, mais ce qu'il y a c'est que le 6, c'est vide grenier dans la rue. Ça va peut-être faire venir du monde.

-Vous avez prévu un petit circuit ?

-Oui, on va les promener, j'ai déjà fait plusieurs fois. Et on va leur expliquer, ce jardin est à un monsieur japonais, un monsieur algérien, un monsieur réunionnais, on voit...

-Et vous allez leur parler de l'histoire aussi ?

-ça c'est à monsieur Marcel de faire, je pense, et puis Pierre et Marcel seront là, donc ils vont aider, je pense.

*Je montre des photographies du quartier*

-Oui, c'est des panneaux qui sont là-haut.

-Là vous reconnaissez ?

-Oui, ce sont les pépiniéristes, je connaissais bien les pépinières Moser.

-Avez-vous connu ces petites maisons ?

-Oui, elles étaient là, le long, j'ai même des amis qui y ont habité, j'étais là depuis 1959, j'avais 17 ans. Je les ai vues démolir, d'ailleurs, les gens pleuraient quand ils sont partis. L'église Sainte-Bernadette qui n'était pas du tout comme ça, qui a été refaite au peu. Elle a été modernisée. Le groupe scolaire, c'est où allaient mes enfants à l'école.

-Vous avez vu évoluer le quartier ?

-Oui, j'ai vu évoluer le quartier, oui, on avait beaucoup de commerçants tout le long là, je me souviens de ça, c'était vivant ! Que maintenant, y'a que des boutiques fermés, là, c'est dommage c'était très vivant. On avait le boucher, la pharmacie, le pressing, le marchand de journaux.

-Vous trouvez qu'aujourd'hui ça manque ?

-Oui, ça manque on n'a plus de commerçants. On a un carrefour là, mais bon, moi, je n'y vais presque pas, à part la pharmacie, le boulanger, le boucher. Quand le boucher s'en va, qu'est-ce qu'on aura ? C'est dommage. Ça enrichirait un peu le quartier. Ils ont fait un nouvel immeuble là-bas, je ne sais pas s'ils veulent pas mettre des magasins dedans, en pas de porte, je ne sais pas ? Je ne sais pas ce qu'ils veulent faire exactement.

-Et d'ailleurs, la petite maison du gardien qui a été détruite, vous étiez pour ou pas ?

-Ils n'auraient jamais dû, non, moi, ça m'a fait mal au cœur, parce que j'ai toujours connu cette maison, c'était quand même une des plus anciennes de Versailles. Il n'y aurait que moi, elle n'aurait jamais été détruite, parce que j'adorais cette maison, elle était belle en plus. Il y aurait certainement eu des travaux

à refaire dedans, mais je pense qu'on aurait pu faire quelque chose. On était peu, hein, que deux ou trois à dire non.

-Oui, parce qu'elle était sur le terrain de l'association.

-Oui, on nous a demandé du bout des lèvres.

-Vous allez avoir une salle en bas ?

-Non, la salle on l'a en bas de l'immeuble là, c'est tout, ah non je ne suis pas d'accord, la salle elle devait être dans l'immeuble là (*le nouveau*). Oui, parce qu'on fait des repas quand même tous les ans et ça fait deux ans qu'on n'en aura pas fait parce qu'on ne peut pas, on n'a pas d'accès, on ne peut pas le faire. C'est moi qui m'en occupe des repas, qui organise, on me donne des coups de mains. Mais je vous assure, s'il faut trainer les plats d'en bas et faire tout le tour là et servir les gens parce qu'on met les tables le long. Il y aura une ouverture à nouveau mais il faudra faire le tour d'où est actuellement le bureau, traverser pour rentrer dans les jardins à nouveau. Ça va être difficile à organiser ! Je ne suis pas feignante, donc je peux faire n'importe quoi, mais je trouve que ce sera dur à faire ! C'était bien avant, on avait un repas, on avait beaucoup de jardiniers, entre La Ménagerie et nous qui venaient, on était une soixantaine ! C'était une journée sympa, on avait l'apéritif, on avait un traiteur, c'était bien organisé, on a ce qu'il faut pour le faire, on a toutes les assiettes, mais seulement, on n'a plus de place. Je trouve que ça c'est dommage.

-Et vous pensez que les jardins sont menacés ?

-Non, pas du tout, je n'y ai jamais cru. Je ne crois pas qu'un jour ils soient menacés. Je ne pense pas, je crois qu'ils ne peuvent pas y toucher de toute façon. Et avec la labellisation, si on se tient correctement pendant 5 ans, c'est bon ! Ce sera définitif, je pense !

-J'espère !

-Et si dans le pire des cas les jardins venaient à disparaître, est-ce que ce serait grave pour vous et pour le quartier ?

-Eh bien, je m'en vais ! Pour le quartier, oui, pour moi, non, parce que ce n'est pas maintenant, j'aurai déjà pris de l'âge, voilà ! A ce moment-là, je peux faire autre chose, mais ça me manquera ! Je ne dis pas que je le ferai de bon cœur.

-Vous ferez tout ce qu'il faut pour les défendre ?

-Ah, oui ! Mais je ne pense pas qu'ils soient menacés, il faudrait vraiment un coup de grisou ! Je crois qu'on ne peut plus y toucher, de ce que j'en sais !

-Et je voulais revenir sur la forêt de Fausses-Reposes, vous connaissez, vous allez chercher des orties...

-Oui, je vais chercher mes orties, et j'ai promené mes enfants, on allait aux étangs de Ville-d'Avray. J'ai fait une marche nordique il y a quinze jours. Oui, je fais beaucoup de choses !

-Est-ce que vous connaissez des animaux dans les jardins ?

-J'ai eu des oiseaux, y'en a partout, des moineaux, des pinsons et l'année dernière j'avais une tortue qui est arrivée là. Je l'ai eu pendant deux trois jours et après elle est partie ! Au bout, on m'a dit qu'il y'avait des chatons. Ça doit être une chatte qui a dû les déposer là. Il y a des chats dans les jardins. L'an dernier j'en avais un jaune, il venait tout le temps, mais je ne le vois pas cette année. Et puis, les oiseaux, bien sûr, on a les corbeaux et les pigeons qui nous bouffent tout. C'est trop prêt des immeubles et les gens doivent leur jeter à manger par la fenêtre. C'est sûr qu'ils sont contents, ils se nourrissent.

-Si vous n'avez rien à ajouter, j'ai une dernière question, par rapport aux jardins ou de façon générale. Qu'avez-vous envie de transmettre à vos enfants ou à votre entourage ?

-Pour transmettre quelque chose, il faut que ce soit des gens intéressés, sinon, ce n'est pas la peine. Ma fille n'a jamais été intéressée par faire un jardin, mon fils, oui, je n'ai pas besoin de transmettre, il sait faire. Son professeur était son grand-père et son oncle. Oui, je pourrais transmettre à des personnes qui s'y donnent et qui vous écoutent, parce que y'a des gens qui sont très gentils, qui sont nouveaux dans les jardins, quand on leur dit, vous ne devriez pas faire ça, parce que ça ne se fait pas comme ça, ah oui, mais j'ai vu sur internet, c'est comme ça qu'on fait et ils ne font que des bêtises. Ah, ils sont branchés internet ! Je leur avais dit, ça ne va rien vous rapporter, ne faites pas comme ça. L'autre jour, elle arrachait de l'herbe et je lui ai dit, il faut arroser aussi et je ne me suis pas trompée, ses plantes, elles sont mortes. Ah, oui, mais sur internet, ils ont dit qu'il ne fallait pas y toucher. Ils ne vivent que par internet ! Moi, je n'ai pas internet et j'ai quand même mon jardin qui est pas mal (*rires*).

-Ce sera la conclusion, merci beaucoup !

-Mais, de rien !

**Annick**

71 ans, depuis 1995 (20 ans) dans les jardins

Juin 2015

Dans son jardin, on trouve :

Aubergines, betteraves (noire d’Egypte), carottes (eskimo, variété d’hiver), céleri permanent, choux cabus, concombres, courgettes de Nice, échalotes, haricots (contender), navets jaunes, panais et rutabaga, oignons jaunes, oseille, poivrons, radis, rhubarbe, laitues, feuilles de chêne, batavias ou scaroles (selon les saisons), tomates (Saint-Pierre, Marmande, cornue, cerises, poires), poireaux d’hiver (bleu de Salaise), persil géant d’Italie, sarriette et thym, fraises (remontantes, mara des bois, charlotte, gariguettes), framboises (rouges et jaunes), groseilles, mûres, brugnon.

Narcisses, primevères, dahlias, roses, jacinthes, crocus, œillet, giroflées, pivoines, cyclamens, tulipes, jonquilles, ancolies, marguerites, chrysanthèmes et violettes.

## **Annick**

-Fabienne : Annick, j'aimerais savoir depuis quand vous cultivez cette parcelle.

-Annick : Mon mari devant partir à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 1997, avait posé sa candidature en décembre 1996 et le jardin lui a été attribué. Malheureusement, il a été dialysé très rapidement, dans les 6 mois qui ont suivi, ce qui a réduit son activité au jardin. Au début, ça se passait en dehors des heures de dialyses, mais ça se passait très bien et en 1999, quand je suis partie moi-même à la retraite, j'ai donc repris la suite en disant, il viendra, ça l'aidera. Et après, il y a eu la naissance des petits-enfants, donc on a continué. Et, en fait, c'est mon bol d'air.

-Et, maintenant, vous jardinez plutôt seule.

-Oui, toute seule, sauf avec les petits incidents de santé que je connais actuellement. J'ai une amie d'enfance qui a aussi un jardin qui me donne un coup de main. Il y a beaucoup d'entraide, en fait, quand il y en a un qui part en vacances, on peut arroser son jardin. Quand un a un petit souci, l'autre aide.

-Et vous êtes sur cette même parcelle depuis le départ ?

-Oui.

-Et comment avez-vous appris à jardiner, c'est votre mari ?

-Non, je suis issue d'une famille de cultivateurs, enfin, mes grands-parents étaient cultivateurs. Ils avaient un domaine. Mon père cultivait son jardin.

-Donc, vous avez vu faire ?

-Oui, c'est du mimétisme depuis toute gamine.

-Donc, vous jardiniez petite, vous aidiez ?

-Oui, et de toute façon, on n'avait pas le choix. (*rires*)

-Avez-vous eu un jardin avant celui-ci ?

-Non, pas depuis qu'on était sur Versailles, avec le travail, ce n'était pas possible...

-Vous étiez en appartement et vous habitiez dans le quartier ?

-Oui, depuis 1969.

-Et pourquoi avez-vous fait cette demande de jardin ?

-C'était surtout pour occuper mon mari au départ, qui avait aussi son père qui avait un jardin, mais qui l'avait fait plus par contrainte que par plaisir et puis, au départ, il s'est dit, oui, ça va m'occuper et puis, pendant que moi j'étais au boulot, bien, lui, ça va l'occuper effectivement, entre deux dialyses. Avec le jardinier qui était à côté, il lui donnait des conseils, ils étaient souvent tous les deux, parce qu'il habite la même résidence que nous, ils étaient souvent tous les deux à cultiver, donc, ils échangeaient, on faisait des plants à la maison, il les ramenait. Le week-end, je venais un petit peu, mais bon, ce n'était pas non plus... Les enfants étaient grands, ce n'était pas du tout la même chose, même si le dernier est resté chez nous, jusqu'à l'an dernier, à 34 ans. (*rires*). Mais, c'est aussi le plaisir des petits-enfants, parce qu'on fait les plants, on vient les planter et ils viennent les cueillir.

-Vos petits-enfants viennent ici avec vous

-Oui, on fait les plants avant avec eux. On sème à la maison, on ramène les plants, on les plante et ils viennent arroser et ramasser.

-Vous leur apprenez déjà.

-Oui, et ils aiment bien. Le plus jeune m'a dit qu'il aurait un restaurant avec son jardin à côté. Il a 9 ans.

-C'est une bonne idée !

-Je ne sais pas si ce sera ça, mais enfin...

-Il y a de l'idée ! Et que diriez-vous de ces jardins, les avantages, les inconvénients ?

-Pour moi, c'est se vider la tête, c'est faire quelque chose de ses mains. Parce quand on travaille intellectuellement, on a aussi besoin de faire quelque chose avec ses mains. Pour moi, ça a été la couture, le tricot et aussi le jardinage. C'est un avantage. On a des légumes frais, on a le plaisir de manger ce qu'on récolte. Et c'est aussi la convivialité, le partage et l'échange avec les autres.

-Et si vous aviez le choix, préféreriez-vous avoir un jardin privé ?

-ça ne me gêne pas. Le jardin privé, c'est que vous l'avez à portée, vous pouvez aller cueillir et bon là, ce n'est pas trop loin, mais sinon, on n'a pas forcément les contraintes. Il fait une petite éclaircie, on peut arroser, ou il fait moins soleil, on peut arroser, tandis que là, il faut quand même venir et le programmer plus ou moins.

-Et voyez-vous des inconvénients ?

-Pas du tout, au contraire, je trouve que c'est une école de vie et de partage.

-De façon habituelle, vous venez souvent dans vos jardins ?

-Surtout quand mon mari est en dialyse, parce que ça permet de rester plus longtemps et de faire plus de choses. Parce que quand il sort de dialyse, il faut que je sois à proximité, sinon, j'y venais tous les jours. Là, je viens un peu moins. Matin ou soir, je n'ai pas de préférence.

-Vous arrosez le soir ?

-Oui, et si je n'ai pas pu arroser le soir, j'arrose le matin de bonne heure. J'ai la chance d'être un peu plus à l'ombre que les autres, je suis dans les derniers à gagner tout le soleil sur le terrain, donc ça donne des mousses, mais, c'est aussi un avantage.

-Avez-vous déjà fait partie du conseil d'administration ou pas ?

-Non, et je ne souhaite pas, parce que j'ai déjà d'autres activités sur d'autres associations. Si on multiplie, on ne fait rien. Par contre, s'ils ont besoin d'un conseil ou de quelque chose, je suis là. Quand on a fait l'ouverture aux journées du patrimoine, j'étais présente. Sur les recherches, ça a été un des points qui m'a permis de me replonger dans les archives de l'association. *Nous reviendrons sur ce point en fin d'entretien.* J'avais déjà cherché un peu sur internet auparavant et trouvé un certain nombre de choses. J'avais les statuts, mais les anciens statuts, parce qu'ils n'avaient pas été renouvelés. Mais s'il y a quelque chose, on en discute avec le président et je peux donner un conseil ou une suggestion, sans être totalement partie prenante dans l'affaire.

-Pour revenir au jardinage, avez-vous un budget ?

-Non.

-Vous achetez quand même des graines ?



-Oui, les graines que je récupère de mes récoltes et d'autres que j'achète. Il y a des plans que je fais moi-même et des plants que j'achète tout faits, ça dépend.

-Quand vous les achetez, vous les achetez où ?

-J'ai plusieurs points de chute. J'ai les Serres de Noisy et je vais à la Ferme de Gally aussi de temps en temps. Avant j'allais chez Truffaut, mais en fait, je ne connaissais pas les Serres de Noisy et je trouve que rapport qualité prix, c'est aussi bien.

-C'est moins cher ?

-C'est moins cher et ça a l'air d'être un peu plus bio et moins greffé. On n'a pas toujours besoin de plants de tomates greffés, par exemple. Et pendant un moment, vous ne trouvez que des plants de tomates greffés. Parce qu'on les met en vente trop tôt et on veut qu'elles soient belles etc... Et en fait, la production, elle reste limitée par pied. Et si vous voulez récupérer les graines, vous n'en avez qu'une sur deux qui arrive.

-Et vous les tomates, ça va ? Parce que depuis deux ou trois ans, les tomates apparemment...

-L'année dernière, j'ai eu une bonne récolte, parce que j'ai effeuillé tout de suite, parce qu'il y avait le mildiou. Et quand on a effectivement trop d'eau, il y a deux ans, je n'en ai récupéré aucune, sauf les petites tomates cerise.

-Donc, d'après vous, c'est parce qu'il y a trop d'eau qu'il y a le mildiou ?

-Ah, le mildiou, c'est un champignon, donc c'est l'humidité... Si vous avez trop de pluie qui arrivent sur les feuilles, vous avez le mildiou. Vous avez beau mettre la bouillie bordelaise, ça n'y fait pas grand-chose. Dès que vous vous apercevez que les feuilles sont atteintes, il faut vite, vite les couper. Il faut carrément enlever les feuilles, de façon à ce que le fruit soit le moins contaminé possible.

-L'année dernière vous l'avez fait et vous avez eu des tomates.

-J'en ai sauvé plus que l'année précédente.

-Vous vous êtes renseignée entre temps ?

-Non, je le faisais avec mon grand-père. La même chose, ne jamais arroser les tomates sur les feuilles. Les jardiniers qui ne savent pas trop, ils arrosent à l'arrosoir et puis voilà. Et quand vous en avez sur un jardin, ça va vite après sur les autres.

-Vous avez appris à jardiner avec vos grands-parents et parents, mais, regardez-vous par ailleurs des émissions de télévision sur le jardinage ?

-Oui et j'ai mon calendrier « jardiner avec la lune », j'ai un plan pour la rotation de mes plantes.

-Que regardez-vous à la télévision comme émission ?

-*Silence ça pousse* et des fois, un reportage sur les jardins, j'écoute également RTL où il y a aussi de bons conseils de temps en temps, le samedi ou le dimanche matin.

-Et internet, vous consultez ?

-Parfois, mais pas souvent. Si j'ai un doute sur quelque chose, oui, mais pas autrement.

-Et des magazines, des livres ?

-Pendant un moment, je lisais *Rustica*, mais je crois que j'ai fait le tour, alors... (*rires*)

-Je reçois également un autre mensuel de retraite où il y a une rubrique jardin qui se rattache au mois en question, donc lis l'article en question.

-Avez-vous par ailleurs des petites astuces de jardinage, faites-vous du compost ?

-Mon compost est là, planqué derrière mon céleri permanent, comme ça, ça dissimule un peu et ça permet, quand je coupe les feuilles de les mettre dans le compost et ça donne de l'azote.

-Le céleri ?

-Le céleri et les feuilles de rhubarbe.

-Donc, dans le compost, vous mettez vos épluchures ménagères ?

-Jusqu'à maintenant, non, j'essaie d'éplucher au maximum les légumes que je ramène, mais je n'ai pas eu l'occasion jusqu'à présent de ramener mes autres déchets.

-Utilisez-vous aussi du terreau ?

-Parfois, quand je fais le semis, oui, mais après, non.

-Et vous achetez votre terreau ?

-Oui. Ou, quand j'ai beaucoup de compost et que je l'ai mis sur le terrain, je mets un peu de fumier en granulés. C'est à peu près tout. J'ai eu le malheur une fois de mettre du fumier de cheval qu'on avait fait venir avec la totalité des jardiniers et en fait, je me retrouve avec de l'avoine qui pousse, l'herbe qui est là et sous le brugnion qui est là, et c'est du chiendent. Donc, on n'arrive pas à l'enlever aussi bien qu'on voudrait, donc je suis passée au fumier en granulés que je mets sur le terrain à l'automne. Comme ça il a le temps d'infiltrer tout l'hiver, quand on a bêché au printemps, ça va.

-Et pour les animaux, les limaces ?

-Il n'y a pas grand-chose. Je ne mets rien. Ou je fais un grand trait, parfois, j'ai eu pas mal de dégâts sur mes salades ou mes tomates avec les limaces et j'ai mis des granulés, mais j'évite ce genre de choses. Le maximum de choses naturelles.

-Bouillie bordelaise ?

-Ah oui, à un moment donné, on est obligé d'y passer, avec les tomates tout au mois et parfois avec le brugnion. Là, il a la cloque, je l'ai vu l'autre jour. Malheureusement, la cloque du pêcher, on l'a relativement souvent, mais on n'a pas beaucoup de traitement.

-Et vous pensez que le « zéro phyto » c'est bien ?

-Tout à fait. J'ai été avec le liseron et tout ça à mettre pesticides et insecticides, mais depuis que la ville est au « zéro phyto » et ça fait quelques années, je ne m'en sers absolument plus. On se serre éventuellement, pour l'allée centrale de sel de déneigement pour les herbes qui sont très coriaces. Quand on enlève les mauvaises herbes régulièrement et qu'on ne les met pas dans le compost, eh bien, on aboutit quand même à des choses intéressantes.

-Vous constatez aussi que les récoltes sont moins bonnes depuis 2 ou 3 ans ?

-C'est variable selon les saisons. Si vous avez un été pluvieux, vous allez récupérer tout ce qui traîne lié à l'humidité, et si vous avez un été trop sec et que vous n'arrosez pas au bon moment, vous grillez vos plantes. On peut toujours invoquer un coupable, mais c'est aussi son propre comportement, il suffit de nourrir sa terre. Il suffit de ne pas planter toujours au même endroit, de faire tourner les plantes. La

rotation, c'est ce que les anciens faisaient et c'est la meilleure des solutions, parce que tantôt il faut de l'azote, tantôt il faut du potassium, tantôt autre chose. Et quand on tourne, ça se fait plus ou moins tout seul. *La cloche de l'église sonne*. On essaie aussi de planter certains légumes qui éloignent les parasites. On essaie.

-Vous récoltez l'eau ?

-Oui. Je récolte l'eau, j'ai deux bacs. A l'origine, on en avait un et on en a mis un deuxième, si bien que quand il y en a un de plein on remplit le deuxième. Donc, en cas de sécheresse, ça nous fait une réserve. Par contre, avec les moustiques, ce n'est peut-être pas ce qui est recommandé, mais comme on n'en a pas trop ici... Si ça venait, on prendrait les mesures.

-Votre production vous permet de consommer dans l'année, mais vous devez quand même acheter ?

-Je congèle pas mal. Et pour les poireaux, carottes et betteraves rouges, je prends les variétés d'hiver, donc, j'en ai eu jusqu'au mois d'avril. Donc en prenant les bonnes variétés, c'est bon. Par contre, je ne fais pas de pommes de terre, parce que je ne sais pas les arracher. Mon mari en faisait, mais pas moi. Les petits pois, je n'en fais pas non plus, parce qu'il n'en faut pas à mon mari. Le reste, des haricots verts. Les rutabagas et les panais, ça fait longtemps que je les ai réintroduit ici, parce que j'en avais un tel souvenir de chez mes grands-parents, mon père en faisait, donc j'avais déjà récupéré des graines de chez mon mère, donc ça remonte à très loin. J'ai quelques navets jaunes, les poireaux qui sont là et qui ont un peu de mal à sortir, mais comme c'est d'hiver, on s'en fiche, ça va venir. Là, les betteraves n'ont pas trop données, donc on en a replanté par là. Là, je sème les carottes avec les radis. Ce n'est pas moi qui les ai semées, c'est mon voisin. Parce qu'une fois qu'on arrache les radis qui poussent plus vite que les carottes, ça aide les carottes à sortir. Et c'est variété d'hiver. Du coup, on en a jusqu'au mois d'avril.

-Variété d'hiver, c'est-à-dire ?

-Vous les semez fin juin, début juillet et elles vont commencer à donner en octobre, jusqu'en avril, pour certaines variétés, ça s'arrêtera en janvier ou février, comme la mâche ou des choses de ce genre.

-Ce ne sont pas des carottes nouvelles ?

-Non, quand je les éclaircis, je peux laisser les plus grosses et les consommer comme ça, mais bon, comme les carottes, je les consomme beaucoup plus en hiver qu'en été... Parmi celles qu'on va éclaircir, on en aura toujours quelques-unes pour faire quelque chose.

-ça vous arrive de donner des fruits et légumes de votre jardin ?

-Oui, à mes petits-enfants, ma voisine qui ne peut plus venir au jardin, elle est contente de manger quelques haricots verts. Mes enfants et petits-enfants, pour nous, c'est l'essentiel. Par contre, les courges de Nice et courgettes rondes de Nice qui vont chez les parents de ma belle-fille qui ont un garage, donc ils peuvent les garder à température, moins froide et moins variable que dans la cabane et on en mange pratiquement jusqu'au mois de juin.

-Parce que vous gardez des choses ici en fait ?

-Oui, parfois, là, j'ai quelques échalotes et oignons qui restent de l'année dernière.

-Là, vous avez une mini serre pour vos plants ?

-Oui, mais j'en fais de moins en moins, mais par contre, quand je les ramène de la maison et que je n'ai pas le temps de les planter, je les mets dedans. Parce que je ne peux pas les surveiller exactement comme je voudrais, pour les arroser en temps et en heure. Si mon mari a un souci de santé et que je ne peux pas venir, je peux quand même continuer sans trop de difficultés. Par contre, la mauvaise herbe y pousse beaucoup (*rives*).

-Faites-vous des bocaux ?

-Non, je fais des confitures de framboises que j'ai un peu réduit cette année, parce que ça poussait partout et n'importe quoi, de brugnons quand il veut bien donner. Je fais pomme-ramboise ou ramboise-pêche. Je fais des confitures de tomate verte.

-Des tomates que vous faites là ?

-Oui, on les cueille vertes ou alors, on attend les premières gelées. Ma grand-mère disait de toujours d'attendre les premières gelées pour que les dernières tomates soient faites en confiture de tomate verte. Quand on avait eu la visite du Ministère de la Culture, j'avais rapporté différents pots de confiture que j'avais faite avec les fruits du jardin. Je fais de la confiture de potiron, également.

-En cuisine, vous avez des plats de prédilections, vous aimez cuisiner ?

-Oui, j'adore cuisiner.

-Et je ne sais plus si je vous ai déjà posé la question, préféreriez-vous avoir un jardin privé ?

-Ben, privé, par rapport à la proximité, oui, c'est pas par rapport à l'environnement, non, au contraire, il y a des échanges, tiens j'ai des plants de ceci, tu en veux, tu j'éclaircis mes betteraves, tu en veux, j'ai de ceci tu en veux. C'est des échanges et je trouve que c'est très bien.

-Nous allons passer plus à l'histoire des jardins et du quartier, apparemment, vous avez participé aux recherches dans les archives avec Pierre Desnos... Comment c'est venu ?

-Oui, tout à fait. C'est venu parce que j'avais déjà cherché sur internet les jardins familiaux et l'histoire des jardins familiaux, par petite curiosité seulement et puis, j'avais vu sur les statuts que ça datait de 1903, je me suis dit quand même ce serait bien d'en savoir un peu plus. Et Pierre Desnos est quelqu'un que je connaissais par ailleurs et qui s'était penché sur l'histoire du quartier. Et en lisant l'histoire du quartier, qu'est-ce qu'on pourrait faire... ce serait les jardins familiaux. Donc à l'époque, on avait demandé au Président s'il souhaitait mettre à disposition les archives et on a « sous sa direction (Pierre Desnos) », parce qu'il avait fait déjà plusieurs bouquins sur les services des eaux dans le quartier... ça fait très longtemps que je le connais, il est quand même doué, il sait et je me suis laissée guidée et je suis allée aux archives avec lui, on a cherché chacun sa partie, en fait, ce qui m'a permis d'aborder les consultations d'archives que je n'avais pas fait jusqu'à maintenant. Je cherchais tout sur internet plus que sur archives réelles. Et puis, on a épluché tout ce qu'on avait en possession de tout ce qui restait des archives de l'association, puisqu'une partie quand même avait disparu. Donc, bon, on a essayé de reconstituer comme on pouvait cette histoire.

-D'où la naissance du livre ?

-Oui

-Et après le don aux archives communales ?

-Oui, tout à fait

-Et, donc, ça vous a plu ?

-Oui, j'ai beaucoup aimé, il a continué ensuite avec l'histoire du quartier qui est aussi quelque chose d'intéressant. Et pour lequel on fête les cinquante ans aujourd'hui. C'est la fête du quartier aujourd'hui.

-Oui ! Et il y a eu des manifestations tout au long de l'année ?

-Oui, y'a eu quelques passages, l'inauguration de la fresque par les quatre maisons de quartier et là, c'est plus spécifique au quartier.

-Et la conférence de Pierre Desnos...

-Oui. Je suis pas mal impliquée, si vous voulez dans le bénévolat, donc je suis secrétaire d'une association qui fait du lien social sur le quartier et pour lequel je participe depuis que l'association a été relancée, en 1998. Et en fait, je me suis plus impliquée après que j'ai été à la retraite, où j'ai eu plus de temps. Et par ailleurs, je fais partie des premiers jets d'habitants qui ont fait partie des conseils de quartier qui remontent en 1978 !

-Oui, j'ai entendu parler de vous par Madame Hattry.

Oui, elle habite dans le même immeuble que moi et elle est Présidente du conseil de quartier et je suis secrétaire du conseil de quartier. J'assure le secrétariat des comptes rendus, il n'y a pas de poste de secrétaire. Et je suis bénévole, également à la mission locale.

-Et vous connaissez donc la maison de quartier ?

-Oui ! Depuis très longtemps, mes enfants l'ont fréquentée aussi pour les activités, même si avec mon employeur on avait quand même beaucoup d'activités pour les enfants, mais bon, ils ont fait de la porterie pas mal de choses de cette nature, sur le quartier, ils ont fréquentés les écoles du quartier. Et puis après, chacun a vécu sa petite vie, quoi, en fait.

-Et l'histoire du label « jardin remarquable », vous trouvez ça intéressant ?

-Moi, je trouve ça intéressant, parce que ça permet de recentrer les gens (les jardiniers) de temps en temps, quand ils prennent un peu trop d'aise avec la réglementation, parce que y'en a qui n'ont pas envie et puis, ça permet aussi, j'espère, de sauvegarder la parcelle et qu'elle ne soit pas mangée comme elle l'a été au cours des décennies.

-Vous pensez qu'il y a encore des dangers ?

-Vous savez, il y a toujours des tentations, il y a toujours des gens qui essaient... Vous savez, il suffirait qu'on laisse plus ou moins à l'abandon, que les gens fassent n'importe quoi, pour que ce soit le prétexte pour reprendre la main sur... Bon, l'association est propriétaire, mais imaginez que plus personne, parce que l'ambiance est mauvaise, ne veuille reprendre les rênes, qu'est-ce qu'on fait ? Il faut toujours penser qu'une association peut se casser la figure, ou faute de combattants. C'est ça qui est parfois difficile à « encaisser ».

-Et si dans le pire des cas, les jardins venaient à disparaître, vous pensez que ce serait pour vous et pour le quartier dommageable ?

-Ce serait dommage, parce que ce serait déjà tout un pan de l'histoire qui s'arrêterait et pour les familles qui actuellement n'ont pas beaucoup de moyens, c'est aussi un moyen de se nourrir. Et puis, c'est quand même agréable d'avoir un peu de verdure, même si on a le parc à côté, mais bon, ce n'est pas la même chose.

-Et que pensez-vous des contraintes liées au label, l'ouverture au public ?

-ça ne me gêne pas, je vous dis, quand on a fait l'ouverture au Patrimoine, bon, l'association n'était pas très chaude, parce qu'il fallait mobiliser des gens pour le faire. On a été les précurseurs pour le faire on a profité des recherches de Pierre pour faire le panneau et présenter. Bon après, ça n'a pas toujours été suivi, parce que certains membres de l'association n'ont pas envie de se mobiliser deux jours. Mais, bon, ce serait dommage de ne pas permettre aux gens de le voir, parce que les gens sont très contents. J'ai rencontré des gens dans le cadre de la piscine des anciens de l'aquagym ou des randonnées qui

voulaient partir de là et ensuite en forêt de Fausses-Reposes, donc c'était un lien et ils étaient un peu déçus quand ça leur a été refusé, mais bon...

-Qui a refusé ?

-Au niveau du bureau tout le monde n'était pas d'accord. Parfois, il faut lâcher un petit peu, parce que tout le monde n'est pas forcément en forme au bon moment et puis chacun a ses contraintes aussi.

-Et c'était quoi l'idée ?

-C'était une association de randonnée...

-Une fois seulement ?

-Oui, mais certains avaient peur qu'ils prennent l'habitude de vouloir le faire et il n'y avait pas d'ouverture au public à ce moment-là. Aussi, quand on a créé les jardins d'insertion dans le quartier, j'ai fait partie des habitants qui étaient sur le sujet, comme en plus c'étaient des jeunes issus de la mission locale, j'avais plusieurs casquettes, au début, eh bien, j'ai fait des plants et ils sont venus chercher des plants de céleri et je suis allée les voir là-bas sur le terrain et on a vu faire.

-Donc vous avez créé un lien là entre ici et là-bas et ils venaient avec vous dans le jardin ?

-Oui, mais c'est pareil, ça n'a pas toujours été bien admis, parce qu'après, on a eu du vandalisme et on a eu vite fait de mettre ça sur le dos de ces gens-là, alors qu'ils n'y étaient absolument pour rien. Mais, vous ne pouvez pas empêcher les gens de penser. Mais je trouve que ça a été quand même intéressant, parce que ça permettait des liens et ils ont été contents qu'on vienne. Par contre, on a limité à 2 ou 3 à chaque fois la venue de chercher de plants ou de boutures.

-Toujours accompagnés ?

-Oui, de toute façon, j'étais toujours avec eux. Ils ne sont jamais venus tout seuls, parce qu'à un moment donné la porte là-bas était complètement ouverte, certains ont eu peur qu'ils reviennent après, mais tant qu'il y a un peu d'encadrement, c'est bon. Il faut que tout le monde soit correct sur le sujet, quoi.

-Est-ce que vous avez fait attention aux animaux dans les jardins ?

-Les gens qui viennent avec leur chien, quand il reste attaché sans bouger, ça ne me gêne pas, par contre, quand on laisse un chien courir, un peu plus, mais autant que les enfants, parce que les enfants ils vont d'un point à un autre, on ouvre l'eau ça déborde, les parents disent rien. Ça, je trouve que c'est plus gênant, parce que c'est quand même des incivilités que les gens savent c'est un bien qu'on doit garder ou sauvegarder, donc si on n'apprend pas aux enfants à ne pas jouer avec l'eau ou à ne pas faire n'importe quoi, c'est un peu plus difficile. Crier, c'est moins grave que d'inonder le terrain. Parfois, on a des chats errants qui viennent et qui grattent, ça malheureusement. Moi, je retrouve des flasques de vodka ici aussi très régulièrement parce que ça passe par-dessus, je retrouve des ballons, bon...

-C'est parce que vous êtes au bord du terrain.

-Oui.

-Et les oiseaux ?

-Ah, les corbeaux, j'aimerais bien qu'il y ait une politique de sauvegarde des corbeaux (éradication ?), comme dans les résidences, les pigeons, soit tentée. Cette année, j'ai planté mes échalotes et mes oignons, je suis revenue l'après-midi, tout était arraché. Les corbeaux, surtout quand il y a une période de sécheresse, ils vous coupent un pied de tomate sans problème. Mais, bon, on ne peut pas non plus toute régenter ! Et sinon, l'histoire des jardins ça m'a surpris beaucoup parce qu'on voit bien la vie,

justement le transfert des personnes de la terre venant sur l'industrie, sur les usines, on le voit très bien. Moi, je suis originaire du Centre de la France, du Bas Berry, à la limite de la Creuse, la Vienne, la Haute-Vienne, l'Indre et Loire, d'un petit quartier qui est juste à côté de la Brême également, avec une réserve ornithologique importante avec ses étangs et on a vraiment la frontière entre la Brême et le Gand et une partie du contrefort de la Marche, avec des terrains différents et des petites parcelles de terre chez les cultivateurs, c'est pas les grands céréaliers comme au Nord de Châteauroux. Nous, on a eu un exode important surtout dans les années 1965-1970, parce que beaucoup de cultivateurs et de bûcherons sont venus en Région Parisienne sur des activités industrielles.

*Je montre les photographies...*

-Oui, je les ai vu détruire là, à la place d'ici, oui ! Et toutes les constructions derrière et les jardins familiaux qui se sont retrouvés entourés et qui ont permis à ceux qui avaient mis de l'argent d'être remboursés rapidement, plus rapidement que prévu et ensuite, jusqu'à quand même quelques malversations, quand l'association s'est reprise en main toute seule, parce que c'était en effet des associations de notables qui faisaient leur rôle de notable à l'époque, ça a permis aussi aux filles d'apprendre à cuisiner, d'apprendre à faire des conserves, etc... C'était l'éducation ménagère.

-Auriez-vous des idées d'amélioration, justement, pour essayer de valoriser ces jardins, les faire connaître ?

-Les faire connaître, déjà, je pense que depuis quelques années, on a plus d'articles dans la presse, le bulletin municipal. Continuer à ouvrir aux journées du Patrimoine et qu'il y ait une surveillance assez stricte de l'application du règlement, qu'on n'y mette pas tout et n'importe quoi.

-Et d'après vous le règlement il est bien en ce moment ?

-Le règlement, il est bien, mais c'est l'application, et que certains n'acceptent pas qu'on leur dise tel ou tel truc. Quand on a des personnes qui inondent leur jardin au lieu de l'arroser, qui terminent l'arrosage en nettoyant l'allée à coup de seau et qui laisse continuer à couler l'eau, non, l'eau, c'est un bien précieux ! On savait qu'il y avait huit puits sur le site, par contre, on n'a pas retrouvé de plan qui nous disait où c'était.

-Non, on n'a pas les plans de canalisations et tout ça ?

-Non, on n'a pas retrouvé.

-Et même à la mairie ?

-Non, on n'a rien retrouvé ! Mais, les puits, ils étaient peut-être sous les bâtiments qui sont là... Le problème, c'est qu'on ne sait pas où c'était.

-Et aujourd'hui, l'adduction d'eau, elle vient par la ville ?

-Oui, par la ville. On a dû rénover des canalisations assez anciennes. Il faut je dirais rééduquer certaines personnes qui sont là et qui n'ont pas l'approche totale. C'est aussi une éducation, au contraire, que les gens veuillent cultiver et s'y mettre, je ne suis pas contre du tout, la seule chose, c'est de pouvoir les accompagner.

-Et que pensez-vous des serres pour les tomates ?

-Je trouve que c'est un peu dommage. Normalement les serres elles étaient prévues à cette hauteur là (1,50 m maximum). En fait, ça ne sert pas à grand-chose, on ne fait pas de l'industrialisation, hein ! Quand on a que sa consommation personnelle, on n'a pas besoin de trucs importants, moi, ça me gêne. Les très grandes, non ! Bon, on peut mettre un tunnel à cette période à certaines saisons, mais à quoi ça sert la serre ? ça sert à cuire et à assécher la terre.

-Et enfin, la dernière question, qu'est-ce que personnellement vous avez envie de transmettre ou avez déjà transmis de façon générale ou par rapport au jardin ? Vous m'avez déjà parlé du fait que vous jardiniez avec vos petits-enfants. Est-ce qu'il y a autre chose qui vous semble important ?

-Je pense qu'en fait, il faut qu'il y ait de l'entraide, de l'échange, je pense que c'est le plus important, parce que ça permet d'abord de s'enrichir et d'enrichir les autres. L'échange est tellement important, si on n'échange pas, on fait quoi, ça sert à rien. Je dirais que c'est mon tempérament de toute façon, depuis longtemps. On ne se change pas comme ça.

-Très bien, je vous remercie.

-Mais, je vous en prie.



**Arrouch**

68 ans, depuis 2003 (12 ans) dans les jardins

Juin 2015



Figure 74 - Le jardin d'Arrouch en juin 2015.

## **Arrouch**

- Fabienne : Arrouch, depuis combien de temps cultivez-vous cette parcelle ?

- Arrouch : Environ 7 ou 8 ans.

- Aviez-vous un autre jardin auparavant ?

- Non

- Et comment êtes-vous arrivé ici ?

- Parce que j'habite dans le coin, j'ai vu les jardins et j'ai fait une demande. Je connaissais les bâtiments pour y avoir travaillé comme plombier, j'ai fait la rénovation de la plomberie. Au début on m'avait dit que c'était réservé aux anciens combattants mais j'ai compris que ce n'était pas vrai, j'ai donc fait ma demande par courrier et l'année suivante j'ai eu le jardin.

- Vous habitez à Versailles ?

- J'habite à Versailles depuis 1986 et avant je n'ai pas eu de jardin et avec mon travail j'étais souvent en déplacement.

- Vous avez voulu un jardin après votre retraite ?

- Non j'ai eu ce jardin avant ma retraite, je suis en retraite depuis 2010.

- Comment avez-vous appris à jardiner ?

- Oui j'ai appris à jardiner quand j'étais jeune mais les saisons n'étaient pas les mêmes. Au début les gens se moquaient de moi : « pourquoi tu fais comme ça, pourquoi tu fais comme ci », mais moi j'ai appris la façon quand j'étais jeune et puis en fin de compte, tout le monde fait comme moi (rire). Au moment de la récolte, on me disait : « toi tu fais des miracles », moi j'arrose les patates, si ça vient tant mieux, sinon tant pis, j'essaye. Aujourd'hui encore j'essaye des choses.

- Vous faites des tests ?

- Oui par exemple je décale le moment des plantations, la tomate je la plante à partir du 15 mai, je n'utilise pas de plantes du commerce, je garde les graines.

- Vous n'achetez pas de graines ?

- Non j'achète des choses pour soigner par exemple pour les pucerons, la bouillie bordelaise.

- Échangez-vous parfois avec d'autres jardiniers ?

- J'ai essayé au début mais je ne sais pas toujours ce qu'on me donne, je prends, je plante et c'est pas bon. Il y a deux ou trois ans j'étais parti au bled et quand je suis revenu mes tomates étaient plus petites, c'étaient des tomates cerises. Il faut planter les tomates de début à fin mai, après c'est pas bon, la récolte est moins bonne. Les concombres c'est très fragile, ça prend bien mais au bout de deux ou trois jours quand il sort de terre, il crève.

- Et vous me disiez qu'il y a certaines choses que vous ne pouvez pas cultiver, vous vouliez sur votre parcelle ou le site ?

- Ce que vous voyez autour ici, la terre a été apportée, la patate et les haricots ici ça pousse impeccable mais si je les mets un peu plus bas là-bas c'est nul, les plantations meurent au bout d'un mois. La tomate c'est pareil, là-bas au fond c'est bon mais quand je les mets par ici c'est pas bon.

- C'est donc systématique ?

- Ah oui parce que j'ai essayé 3 ou 4 fois.

- Vous plantez donc vos patates et vos tomates toujours au même endroit ?

- Ah oui ! Au même endroit, normalement chaque année on déplace ; les courgettes, les potirons, les betteraves, petits pois, fèves, haricots poussent partout, je n'ai pas de difficultés. J'ai 150 m<sup>2</sup> si je mets des arbres fruitiers, je ne pourrai pas avoir de légumes. Les arbres à côté des légumes ça ne va pas, j'ai un figuier ici et avant j'avais de la menthe qui poussait bien, il faut renouveler les plants tous les 3 ans sinon elle fatigue, elle est moins bonne.

- Ici vous trouvez que la terre n'est pas équivalente partout ?

- La terre n'est pas la même partout, je ne sais pas pourquoi. Un jardin c'est pas facile, il faut travailler, on a beaucoup de limaces...

- Qu'est-ce que vous utilisez pour traiter les parasites, est-ce que vous utilisez du compost ?

- Non pas de compost parce que je ne trouve pas ça terrible pour le jardin, mais le terreau oui et le fumier, ça c'est bon.

- Et votre fumier d'où provient-il ?

- Je l'achète à Leclerc, à Truffaut

- Et du terreau ?

- Oui je l'utilise pour les salades ou les tomates, c'est un peu fragile. J'achète 5 ou 6 sacs de 40 litres et je mélange. Ça pousse bien avec ça. Je connais un copain qui a des chevaux, le fumier de cheval on peut l'utiliser l'année suivante parce que le fumier de cheval est trop salé. Avec 150m<sup>2</sup> on ne peut pas laisser la terre reposée.

- Vous pensez que votre parcelle est trop petite ?

- Non, c'est bon parce que c'est du travail, je fais une cinquantaine de pieds de patates pour avoir un produit naturel.

- Vous achetez quand même des légumes ?

- Ah oui, je congèle les haricots, les petits pois, les fèves pour 4 ou 5 mois, mais tout congeler c'est pas bon non plus.

- Et faites-vous des bocaux ? Des confitures ?

- Non pas beaucoup, pas de confitures, congélation mais pas beaucoup, les maladies tout ça, la longue durée c'est pas bon pour la santé, les vitamines sont mortes avec le froid, pour remplir le ventre c'est bon mais pour soigner la santé c'est pas ça. Les gens aujourd'hui courent tout le temps, normalement on travaille pour vivre mais il faut aussi s'occuper de la maison, aujourd'hui la nourriture des enfants vient du magasin, avant on faisait la marmite pour les enfants et maintenant les enfants mangent des saloperies même dans le ventre de la mère, la maman est nourrie avec ça. C'est une génération comme ça, tu peux rien faire, avant on pouvait voir un médecin n'importe lequel sans rendez-vous et aujourd'hui il faut un rendez-vous et attendre 6 ou 8 mois pour une maladie grave, c'est terrible. C'est comme une fleur, si tu la plantes et que tu t'en occupes bien ça pousse bien mais si tu l'arroses pas, tu t'en occupes pas, le résultat est nul.

- Vous venez tous les jours dans votre jardin ?

- Non, je ne viens pas tous les jours, j'ai d'autres choses à faire, me promener un petit peu à Paris ou ailleurs. Je viens quand il fait trop chaud, pour arroser et tout ça, 1 ou 2 heures c'est tout. Si tu veux pour moi ici le jardin c'est un loisir, je reste sous le figuier sentir un peu la nature, les gens tout le temps dans le jardin ont un grand terrain et vivent avec ça, mes parents avaient ça au bled, ils vendaient des pois chiches, des melons, des pastèques au marché parce qu'il n'y avait pas d'usines, pas de travail. En Algérie il fait plus chaud, à cette époque le figuier donne déjà des fruits.

- C'est vous qui avez planté ce figuier ?

- Oui c'est moi, j'ai mis une branche dans la terre et puis ça y va !

- Donc pour vous le jardinage c'est un loisir mais c'est aussi pour vous nourrir ?

- Nourrir... pas spécialement pour ça, on est trois à la maison, ma femme et mon fils alors je donne aux gens.

- Donc où achetez-vous vos légumes ?

- Je vais en grande surface ou au marché, je mange aussi mes légumes mais je mange pas tous les jours des haricots ou des fèves, je congèle et je fais aussi des haricots à écosser, j'en garde la moitié en demi-sec et l'autre moitié sec que je mange pendant l'hiver.

- Et les légumes des grandes surfaces que vous mangez les trouvez-vous aussi bons que ceux de votre jardin ?

- Ah non, ça n'a rien à voir mais je n'ai pas le choix, dans le commerce c'est avec des produits chimiques. Les produits importés d'Espagne ou d'Europe de l'Est c'est pas naturel, maintenant la viande c'est pareil.

- Est-ce que vous avez ramené des graines ou des plants d'Algérie ?

- Oui mes fèves je les ai ramené de là-bas.

- Et ça pousse bien ?

- Ah oui les fèves il n'y a pas de problèmes mais il y a des trucs que j'ai ramenés qui ne poussent pas ici par exemple des oignons qui ne prennent pas ici, aubergines et poivrons c'est difficile alors que là-bas

en 2 ou 3 jours ça pousse bien. La pluie aussi rend malade les plantes, ici dans la région parisienne, les tomates par exemple elles poussent bien, il pleut et 2 jours après elles deviennent toutes noires.

- Vous avez des difficultés vous aussi à faire pousser les tomates depuis 2 ou 3 ans ?

- ça dépend des années, s'il pleut début août, elles sont malades. L'année dernière j'ai essayé avec une bâche et j'ai surveillé la météo, il a plu et ma tomate est restée belle mais le goût c'est pas ça. C'est les rayons du soleil qui font le goût, en Algérie quand il fait chaud et que tu passes devant un champ de tomates tu sens l'odeur de la tomate et le raisin aussi et là-bas il y a la saison mais maintenant c'est comme ici tu trouves les congélateurs, quand j'étais jeune il y avait des légumes par saison et les gens n'étaient pas malades comme aujourd'hui. Maintenant quand tu travailles c'est 50 % dans le loyer et 50 % dans la sécurité sociale, moi je vois les choses comme ça, on ne supporte plus les maladies, la grippe et on court chez le médecin, alors que ça permet au corps de résister à la maladie et il faut la soigner avec des herbes pas avec des médicaments.

- Comment vous soignez-vous ?

- Le thym, des herbes comme ça, la lavande, ma femme met tout ça dans une casserole et le soir avant d'aller se coucher, on avale avec un peu de sucre si on n'arrive pas à avaler directement. Ça fait transpirer et le lendemain ça va mieux. Mais le médecin c'est des drogues, c'est pas autre chose, c'est du poison.

- Je voudrais revenir sur l'histoire des jardins, connaissez-vous l'histoire de ces jardins et le label qui a été attribué récemment ?

- Ah ça je ne sais pas.

- C'est le Ministère de la Culture qui a décerné le label « Jardin remarquable », qu'en pensez-vous ?

- Oui c'est bien, c'est bien pour le quartier, on devrait le faire partout. On s'entraide dans le jardin, j'ai planté les tomates de mon voisin qui en ce moment a des problèmes. Un jour je m'étais engagé à arroser le jardin de mon voisin mais à l'époque je travaillais et je faisais des déplacements n'importe quand alors qu'il avait demandé la même chose à d'autres personnes.

- Que transmettez-vous de façon générale, et par rapport au jardin, à vos proches et à vos enfants ?

- Ma femme est bientôt à la retraite, en 2016, et je crois que je vais abandonner le jardin, j'ai une maison que j'ai fait construire en Algérie, il y a longtemps, j'ai un bout de jardin aussi. Je vais retourner là-bas et rester 4 ou 5 mois si je n'ai pas de problèmes de santé, donc je ne pourrai plus m'occuper du jardin ici qui demande les plantations de mars à mai, après c'est trop tard.

- Votre fils vient-il vous aider ?

- Non il ne vient pas, quand je suis au bled, je lui laisse la clé pour qu'il ramasse les salades ou tomates mais il achète ses tomates dans le commerce, je lui dis « qu'est-ce que c'est que ça ? », il me répond « papa, moi j'ai pas le temps de passer au jardin ». En plus les jeunes, ils ne mangent pas beaucoup à la maison, ils mangent dehors à Mac Do, c'est pas propre Mac Do. Il vaut mieux manger une patate cuite à l'eau que cette saloperie. Un jour j'ai acheté une boîte de petits pois carottes à Monoprix et elle a explosé, j'ai dû nettoyer pendant une heure, il y en avait jusqu'au plafond ! Donc depuis, je ne mange plus de boîte et dans les restaurants, c'est pareil. -Très bien, merci Arrouch. -Merci, vous pouvez revenir quand vous voulez.

**Dominique**

56 ans, depuis 1991 (24 ans) dans les jardins

Juin 2015

## **Dominique**

-Fabienne : Dominique, depuis quand cultivez-vous cette parcelle ?

-Dominique : Je suis à l'association depuis 25 ans.

-Et vous avez cultivé une autre parcelle avant ?

-Oui, j'ai eu la 52 avant, et en fait, je la trouvais un peu petite donc j'ai demandé plus grand.

-Et vous êtes là depuis quand ?

-Oh, ça fait une dizaine d'années.

-Comment êtes-vous arrivé dans ces jardins ?

-C'est-à-dire qu'étant administrateur à Versailles Habitat, je connaissais pas mal de gens, j'avais souvent la vue sur le jardin et je me suis dit après tout ça peut être intéressant de cultiver une petite parcelle. C'est comme ça qu'après je suis rentré, je connaissais des gens, j'ai postulé, j'ai été retenu, et voilà, la machine était lancée.

-Et avant ça, vous n'aviez pas de jardin ?

-Non, enfin, j'avais mon beau-père qui avait un jardin sur la cote de Picardie, donc le jardinage, je connaissais, bon, il était âgé, je lui donnais un coup de main et tout ça. Donc, j'avais déjà la culture du jardin. Mais, c'est vrai qu'après je me suis dit que ce serait plus sympa d'avoir mon jardin à moi, d'autant plus que j'habite à côté, on fait tout à pieds, on ne prend pas d'auto, c'est magnifique, le développement durable, c'est ça aussi, quoi !

-Vous n'êtes pas dans les immeubles autour ?

-Non, je suis aux Horticulteurs, juste à côté.

-Vous me dites que vous aviez la culture jardin, comment avez-vous appris à jardiner ?

-Par mon beau-père qui avait un jardin, c'est lui qui m'a donné un peu la fibre du jardinier, quoi.

-Vers quel âge ?

-Ah, j'avais quoi 22, 23 ans...

-Et après, vous avez expérimenté des choses ?

-Ah, ben, dans le jardinage, on apprend toujours. Ce n'est pas une science exacte ; il y a des choses à apprendre, des choses à expérimenter. Comme la pergola, je l'ai dessinée. C'est moi qui l'ai dessinée, qui l'ai faite. En fait, j'étais sur un congrès de l'USH (Union Sociale de l'Habitat) avec des paysagistes, j'étais à Montpellier, j'en parlais et avec leur planche à dessin, leurs pastels, ils ont vite fait de dessiner quelque chose, et après tout je me dis, le lierre c'est bien, ça fait de l'ombre, quand il y a du soleil, c'est sympa. Mais, avec le temps, je me dis que j'aurais mieux fait de la faire avec des kiwis, ben oui, ça aurait été vachement plus sympa ! Bon, la vigne j'en ai monté le long, faire ça en vigne, faut se méfier de la vigne, parce que ça peut attirer les guêpes, donc ça peut être un peu dangereux, tandis que là, c'est un havre de paix.

-Oui, c'est bien ombragé.

-Oui, et il fut un temps où avec mon épouse, nous venions dîner ici. C'est sympa, c'est bien ! Bon, le point négatif de ce jardin, c'est qu'il est en bordure des bâtiments, que je reçois pas mal de choses, pas

forcément agréables d'ailleurs. C'est vrai que c'est regrettable. Je peux faire un musée, je peux vous faire voir, j'ai des lunettes, des tubes pour intuber les gens, j'ai des bouteilles, j'ai tout, même une photographie que j'avais faite (*une bouteille*), voyez quand vous recevez ça dans votre jardin, j'ai reçu un gros pétard à mèche, des sacs à glaçons, plein de choses, donc c'est vrai que c'est le côté un peu regrettable. Bon, il suffit d'un individu bien sûr qui est connu, mais bon, voilà. L'avantage c'est qu'ici, je le répète, c'est quand même un havre de paix, on est bien, on est tranquille. Et l'avantage ou l'inconvénient, tout dépend comment on choisit de se placer, par rapport au 52, vous voyez où il se situe, à côté de chez Yvonne, dans l'allée, il est mitoyen avec Yvonne, le problème c'est que tout le monde venait me parler et y'avait des moments où je ne faisais rien du tout ! (*rires*) Je ne faisais que faire prendre l'air à mon cabanon, voyez-vous !

-Ah oui, à ce point-là !

-Oui, c'était à ce point-là, du fait de mes mandats et tout... Là, je ne suis pas à Versailles Habitat, je suis dans les jardins, donc c'est autre chose...

-Les gens venaient vous voir parce que vous étiez à Versailles Habitat ?

-Oui, voilà, parce que j'étais à Versailles Habitat... Puis après y'avait des jardiniers qui venaient me voir, c'était sympa, mais j'ai perdu des heures et des heures... pas perdu, c'est pas le mot exact non plus, disons, à communiquer, voilà ! Mon travail ne se faisait pas pendant ce temps-là, hein !

-Donc, ça peut être l'inconvénient d'être trop connu, trop... en vue !

-Tout à fait, alors qu'ici, mais ne viennent me voir que réellement les gens qui ont envie de me voir. Les gens ne s'arrêtent pas en se disant, tiens, il est là, on va lui parler.

-Vous n'êtes pas dans le passage.

-Oui, c'est une forme de recul et puis l'avantage, avec ses plants, à partir du moment où c'est plus grand, ça donne un moyen d'expression plus étoffé, dirais-je.

-Et vous faites des rotations ?

-Ah oui, je fais des rotations.

-Est-ce que vous laissez reposer la terre certaines années, à certains endroits ?

-Non, on ne fait pas du tout de jachère, parce que le jardin est très grand à bêcher et très petit à remplir. Disons que là, c'est vrai que cette année j'ai encore de la place, mais ça va être vite rempli, parce que cette année, on a recommencé les betteraves et les carottes trois fois, quoi ! C'est une mauvaise année, on se rend compte, j'ai un peu de recul qui me permet de dire que d'année en année, nous avons de moins en moins de choses qui poussent et de plus en plus tard, d'où la décision que nous avons pris d'installer des abris à tomates (*des serres*). C'est vrai que ça peut poser polémique pour certains... ça a un coût... ça vaut 104 euros... Dans l'année même un petit budget peut réussir à placer 104 euros pour en avoir.

-Oui, chacun s'achète son matériel ?

-Bien sûr, c'est à la libre désignation des jardiniers. Mais, comme je m'étais retrouvé deux années sans tomate, parce que c'étaient des mauvaises saisons, y'avait eu du mildiou et tout, ben on a décidé de mettre des serres, c'est-à-dire que ce sont des serres qui sont normées, tout le monde a quasiment la même, mais avec un engagement, à savoir que c'est monté pour le 1<sup>er</sup> mai et ça doit être retiré pour la fin novembre, c'est l'engagement, donc c'est pas quelque chose qui est pérenne, c'est quelque chose qui se démonte d'année en année.



-Quelqu'un d'autre m'a dit qu'à une époque, c'était toléré jusqu'à 1 mètre 50.

-Oui, mais bon, je pense qu'une association de loi de 1901 doit, je suis moi-même Président d'une association loi de 1901, elle doit pouvoir s'adapter, que ce soit un président ou un bureau est là pour répondre aux besoins des gens. Il est vrai qu'aujourd'hui, s'il y a une demande il faut l'écouter, l'analyser et prendre du recul et c'est pour ça que le règlement intérieur, il faut savoir le faire évoluer.

-Est-ce que vous pensez que si tout le monde mettait une serre dans son jardin ce ne serait pas un peu gênant pour la vue ?

-Je ne vois pas en quoi, la vue, c'est...

-Parce que là, il n'y en a pas beaucoup.

-De toute façon, il n'y en aura pas beaucoup, parce qu'il y a des gens qui ne veulent pas en mettre. Et la vue, c'est plus ou moins objectif. Moi, vous regardez mon jardin, y'a encore des morceaux de pain ce matin, donc même s'il n'y a pas de serre, la vue, elle n'est quand même pas terrible ! Ou les bouteilles comme sur la photographie, vous voyez, plein de choses, quoi ! Donc, ça non, je pense qu'aujourd'hui, il est important de laisser les gens prendre le choix de mettre un serre ou pas, de l'installer, à condition que le cahier des charges dise, voilà, c'est seulement du provisoire, pour la saison des tomates, point à la ligne. Et c'est pas non plus une installation de « camp Roumain », dirais-je, vous voyez, avec des bâches plastiques. Que ça déplaie... C'est vert, c'est normé, ça correspond à l'activité de jardinage, je ne vois pas en quoi on pourrait...

-Et donc là, c'est une serre par parcelle ?

-Oui, non pas plus. Bon, là, il y a une serre rigide, que le Président il fut un temps avait donné l'autorisation, ce monsieur a la gentillesse de mettre sa serre à disposition, c'est-à-dire que les gens qui souhaitent mettre des plants dans sa serre peuvent les mettre. Je pense que sera la seule qui sera installée sur les parcelles.

-C'est pour les plants uniquement ?

-Oui, c'est pour les plants. Mais, je vous disais, aujourd'hui, il est important de savoir s'adapter. Heu, nous ne sommes pas dans un état totalitaire et les jardins ne sont pas des kolkhozes, si je puis m'exprimer ainsi. C'est pour ça que moi, ça ne me dérange pas. Vous, ça vous dérange de voir des serres dans les jardins ?

-En fait, j'ai vu la première qui est juste devant l'entrée, qui m'a sauté aux yeux. Sinon, c'est vrai que ça ne m'a pas choquée, il n'y en a pas énormément... il doit y en avoir 5 ou 6.

-oui, y'en a dans le bas.

-C'est vrai que ça pose question, si ça se développe et qu'il y en a beaucoup plus, ça modifiera peut-être l'ensemble du jardin. Mais, c'est compliqué pour moi de porter un jugement.

-Mais, quand vous prenez les gens qui habitent dans la plaine de Carrières qui ont vu sur les champs où c'est que des serres, ça leur posent pas de problème.

-Oui, mais, là, c'est parce que c'est des serres... Après, c'est sûr que si... Là, c'est un jardin...

-Mais, d'un autre côté, si on ne met pas de serres, on achète des plants de tomates, on fait un investissement, et quand on ne récupère rien du tout, c'est gênant quand même.

-Mais, ça pousse vraiment mieux sous la serre ?

-Ah, vous pouvez aller voir, j'ai déjà des tomates de formées.

-C'est la première année ?

-Non, c'est la deuxième,

-Et ça a bien marché l'année dernière ?

-Ah oui, oui, ça a donné ! Vous gagnez du temps et les tomates n'ont pas la maladie.

-Le problème c'est que si vous tombez sur une année où le climat est froid et humide, vous avez le mildiou, donc vous avez beau mettre de la bouillie bordelaise, parce que bon, ici, c'est « zéro phyto » et puis, c'est pas l'intérêt de faire travailler les gens de chez monsieur Monsanto, sinon, vous allez acheter directement vos légumes. Donc c'est un choix qui est peut-être arbitraire, mais à juste titre, mais je pense qu'il faut continuer comme ça.

-Disons que moi, si j'avais un truc à dire, pour donner mon avis, je pense qu'il ne faut pas que ça se généralise et que ça s'intensifie, parce qu'on commence pour les tomates, après ça va être autre chose et après ça va devenir des serres !

-Non, c'est bien catalogué, c'est que pour les tomates.

-Par contre, il y a des gens qui disent, moi, j'ai pas eu le droit à une époque, il y a des gens qui ne comprennent pas aussi, voilà ! Et d'autres gens aussi ne comprennent pas pourquoi eux ne peuvent pas faire de serres de « fortune », parce que c'est trop cher.

-Non, ça c'est normal. Attendez, 104 euros sur 12 mois, je pense quand même que les gens quand on regarde dans leur réfrigérateur ce qu'ils jettent, hein ! Bon, il est certain qu'aujourd'hui, la population des jardins est une population qui vit dans le milieu social qui n'a pas forcément de gros revenus, des grosses retraites, mais enfin bon, y'a quand même moyen de trouver une solution quand on veut.

-C'est vrai qu'il faut peut-être faire attention à l'image aussi des jardins, par rapport à l'extérieur.

-Ah mais, je vous dit, y'a une norme derrière, c'est pas du bricolage, c'est pas le camp Roumain. Je pense qu'elles sont vertes et qu'elles s'intègrent bien au niveau du paysage, au niveau des parcelles.

-Bon alors moi, ce que je dirais, une dernière chose et après on va avancer, c'est que si vraiment ça pose problème et que vous n'arrivez pas à vous entendre là-dessus, si ça génère des conflits.

-Oui, y'en a déjà à ce sujet et sur d'autres sujets aussi d'ailleurs.

-S'il y a des conflits, cela peut jouer en défaveur des jardins. Et il faut peut-être aussi penser à faire tourner, c'est-à-dire dans une année, c'est dans un et une autre année, dans un autre.

-Non, c'est pas possible, les gens comme nous, les habitués, parce que c'est nous qui avons lancé les serres, on avait demandé à l'ancien vice-président de l'époque.

-Je pense que tout le monde ne fera pas de serres.

-Non, tout le monde n'en fera pas. Non, je pense qu'il faut laisser l'association vivre. Et puis, ça ne représente, en pourcentage, c'est 1 ou 2 %, c'est pas beaucoup. Je pense qu'il faut les maintenir et puis que 1)-une personne qui met une serre, qui investit, parce que la serre en rigide, ça vaut une petite fortune, dirais-je, ce sont des gens qui vont bien faire leur jardin, ce ne sont pas des gens qui vont faire leur jardin, juste quand la notation va arriver. Moi, je préfère que les gens s'investissent, mettent un peu d'argent, qui croient à leurs idées, et je trouve que ça fait avancer les choses, voyez, c'est vrai qu'il faut savoir s'adapter. Mais, c'est pas nouveau les serres, parce qu'il y a des photographies, surtout à la

Ménagerie, bon, c'est différent comme parcelle, mais, les gens faisaient vraiment des serres à tomates et encore plus grandes que celles-ci, fallait voir, j'en ai vu, on rentrait dedans directement et ça ne posait pas de problème.

-Oui, mais je pense qu'il y a aussi des changements de mentalités.

-Oui, mais une association doit pouvoir évoluer, je le vois bien avec la mienne, ne pas faire n'importe quoi, ne pas dire oui à tout, mais d'encadrer de façon judicieuse. Je pense que c'est le moyen que ça reste pérenne, parce que s'il n'y a plus trop d'anciens, que vous avez un « turn-over » certain. On le voit bien, il y a des gens on les reçoit pour qu'ils aient un jardin, ils sont contents, parce qu'il voit le jardin quand on part avec le cadi plein de légumes, sauf que le jardin, c'est tout l'année. Donc, ces gens-là, ils ont un avertissement, si le jardin n'est pas fait et tout, ils laissent tomber. Après, c'est un choix.

-Vous avez une idée, d'ailleurs du taux de rotation, en moyenne ?

-Honnêtement, je n'ai pas les chiffres, il faut voir avec le Président. Mais bon, la chose qui est hyper constructive, c'est qu'on permet aux gens qui ont un souci de santé ou autre, de quitter l'association à partir du moment où ils rendent une parcelle propre et après, ils sont prioritaires pour l'avoir et on a des personnes qui sont revenues. Il récupère un jardin naturellement pas le sien, le but est là, c'est une forme d'accompagnement. D'où l'intérêt de garder un pôle de jardiniers anciens, je dirais, vous voyez ? Et ça permet de donner une certaine âme à l'association. Et l'historique, ça permet d'avoir la mémoire et tout ça. Bon, moi, c'est ma façon de faire, parce que bon, au niveau association je suis bien placé quand même.

-Vous êtes ans plusieurs associations ?

-Oui, oui, je suis Président de l'association des locataires des Horticulteurs, je suis secrétaire général de la CGL et je suis administrateur à Versailles habitat, donc j'ai pas mal de mandats d'élu.

-La CGL ?

-Confédération Générale du Logement, fondée par l'abbé Pierre et j'ai eu la chance de côtoyer cet homme et là, on apprend beaucoup, là on se sent vraiment tout petit. Donc, c'est pour ça qu'on reprend le flambeau et qu'on essaie de faire des choses, quoi.

-C'est pour ça que quand on voit des personnes dans les jardins, qui font des pseudo histoires, pour pas grand-chose, on dit, y'a plus grave dans la vie... Faut savoir prendre du recul, donc c'est pour ça qu'aujourd'hui, non, je pense que c'est une association qui tourne, bon, il faut savoir s'adapter et éviter d'être trop rigide. Quand on est rigide, on casse, quand on est souple, on plie et on passe. Y'a une différence !

-Alors, jardinez-vous seul ?

-Je jardine seul, bon, avec mon collègue d'à côté, nous avons des outils mitoyens qu'on se partage, il a la clé de ma cabane, j'ai la clé de la sienne, et puis, voilà, mais, il n'y a personne qui vient m'aider, ni rien.

-Vus venez souvent dans la semaine ?

-Tous les jours.

-Le soir ?

-Oui, le soir, après le travail et c'est un havre de paix. C'est-à-dire que si les gens ne viennent pas trop me voir, ça me permet de lâcher la soupape, ça lâche la pression, c'est bien, c'est sympas, quoi. C'est un choix, par contre si on veut parler rentabilité, c'est pas du tout rentable. Par rapport à l'argent investi.

- Vous investissez beaucoup, vous achetez des plants, vous avez un budget important ?
- Non, j'ai pas de budget, j'achète quand j'ai besoin, les framboisiers, je les ai changés, la vigne, je l'ai racheté. C'est ma « danseuse », dirais-je. On se fait plaisir, il faut aussi un peu savoir aussi un peu se faire plaisir et se dire que bon, c'est chacun son truc, y'en a pour qui c'est la télévision, d'autres le football, moi, c'est le jardin.
- Et vous dites que ce n'est pas rentable, parce que vous achetez régulièrement des plants... ?
- Des plants, des graines et tout, vous prenez un paquet de graines, parce que généralement je prends des marques, à 10 euros, vous pouvez recommencer encore trois fois, non, on ne compte pas, et si vous comptez le temps passé aussi, c'est pas la peine, par contre, vous avez des légumes, c'est sympa, quoi.
- Oui, vous en récoltez quand même, vous les consommez ?
- Oui, bien sûr, une parcelle comme celle-ci, vous pouvez nourrir, à l'année, avec le congélateur, au moins six personnes, hein !
- Et vous achetez quand même au marché ou au supermarché des légumes ?
- Ben oui, quand je rate les miens ! On est bien obligé. Là, normalement, y'a les carottes qui vont arriver, les carottes nouvelles, bon ben là, y'a pas de carottes, parce qu'elles sont encore dans la terre, donc on rachète des légumes bio et puis voilà !
- Et d'une année sur l'autre, vous constatez des différences de pousse ?
- Bien sûr, ça pousse de moins en moins bien et j'ai un peu de recul, 25 ans, ça permet de penser un peu, et c'est un peu gênant quand même. Je vous dis d'où l'évolution avec les serres, au début qu'on était ici, on n'aurait jamais pensé à mettre des serres.
- A votre avis, c'est dû à quoi ?
- C'est le climat, c'est tout. C'est la pollution, je pense.
- Vous ne pensez pas que ça peut venir aussi de la qualité des graines ou plants que vous achetez ?
- Non, parce qu'aujourd'hui, il y a une telle concurrence, quand vous prenez Jardiland, Truffaut ou autres, leur but, c'est de fidéliser les gens, donc, les plants, je dirais, sont de mieux en mieux mais de plus en plus chers. Ah oui, vous avez des pieds de tomates à 3,50 euros le pied, c'est fin, c'est autre chose. Après, j'en achète, je me fais plaisir aussi, mais, c'est vrai qu'il y a une barrière financière. Moi, je vous dis, je ne compte pas, c'est un peu ma danseuse mon jardin, je me fais plaisir. Mais quand vous avez des tomates ananas qui sont grosses comme ça, c'est sympa. Après, c'est un choix, quoi.
- Moi, j'avais une question sur les tomates ananas. C'est une variété ancienne ou c'est récent ?
- C'est des hybrides.
- Pourquoi ça s'appelle tomate ananas ?
- Parce qu'elle a un goût un peu d'ananas.
- C'est comme les fraises épinards, les trucs comme ça, ça ne m'inspire pas confiance, ça me fait penser aux OGM, mais normalement, en France, il n'y a pas d'OGM de commercialisés. Mais les gens testent. Pourquoi ça a goût d'ananas ?
- Vous savez que tous les plants aujourd'hui, ils sont faits au piano. Ils sont faits à l'ordinateur. Hybrides, oui. Vous prenez des tomates classiques, vous gardez les pépins, l'année d'après, vous faites

vos semis. Une F1, une hybride, c'est impossible. Mais, je vais me renseigner sur la question des OGM...

-Vous avez rempli l'enquête pour les légumes ?

-Oui.

-Et vous êtes au conseil d'administration depuis 20 ans ?

-Je ne compte même plus, 18 ans.

-Pourquoi vous-êtes-vous impliqué dans le conseil ?

-Parce que bon, déjà j'ai un travail associatif déjà à l'extérieur et je pense qu'il est judicieux d'avoir des gens responsables, qui ont une expérience et qui savent gérer. Je communique quand même pas mal avec les gens, comme je suis au 52, quand même pas de trop... Donc, c'est intéressant de participer à un CA, en plus ça permet de l'échange, des points de vue qui peuvent être différents, et puis, moi, ma devise, c'est ne pas interdire, mais agir, donc être à l'écoute, vraiment des jardiniers. Je me répète, mais, c'est pas un kolkhoze, c'est pas tout le monde pareil, pas tout le monde les mêmes sacs de graines... Bon, il est vrai qu'aujourd'hui, la question des moyens est posée, comme pour les serres. On y revient, c'est un choix, y'a des gens qui roulent dans des voitures de sport, je n'ai pas de voiture de sport non plus, parce que je n'ai pas les moyens de m'en payer une.

-Et ça vous intéresserait de postuler au poste de président ?

-Non, je me suis exprimé sur ce sujet, à savoir que je suis très occupé, j'ai toujours dit au président que j'étais là pour l'aider, de par mes compétences et puis les relations que je peux avoir, mais il est hors de question que je prenne la présidence et certains jardiniers me l'ont déjà demandé, mais on ne peut pas être partout. A La CGL, j'y suis deux week-ends par mois, donc vous voyez ça représente du temps. Donc, à un moment, il faut dire stop on arrête, parce que plus on fait de choses, plus on les fait mal.

-Là, vous n'avez pas le temps ?

-Je n'ai pas le temps et aussi bien pour le poste de gardiennage, je ne postule pas non plus pour le poste de gardiennage, il est hors de question. Par contre, travailler au sein du Conseil d'Administration et soulever certains problèmes, oui.

-Vous aviez autre chose à me dire sur le Conseil d'Administration ?

-Non, sinon, il y a plutôt une bonne ambiance, parfois, il peut arriver qu'une personne s'énerve un peu, mais bon... C'est les relations humaines... Mais ça se passe bien quand même.

-Et par rapport au règlement, vous trouvez qu'il est trop rigide, pas assez ?

-Je pense que le règlement, nous sommes en train de le faire évoluer, il faut être à l'écoute des jardiniers, de leurs demandes. Mais pas des demandes farfelues, j'ai eu un jardinier qui voulait qu'on mette du fil barbelé le long du mur, là... ça c'est non systématique. Par contre autoriser un motoculteur qui est à 96 db en 4 temps, oui. Ils l'utilisent bien aux jardins de Jussieu, donc pourquoi pas ici ? C'est dans ce sens-là qu'il faut faire évoluer les choses, au niveau du règlement.

-Oui, mais chacun va avoir son point de vue, j'imagine.

-Oui, mais le point de vue, ce n'est pas le point de vue de l'individu qu'il vaut regarder, c'est un point de vue général pour l'association, parce que si les jardiniers qui ne sont pas au CA disent on a ça, mais vous ne nous écoutez pas, vous ne remplissez pas votre rôle.

-C'est la personne qui va se manifester qui va être écoutée.

-Bien sûr, mais bon, comme je dis souvent, il est judicieux d'écouter « radio trottoir » et là on apprend des tas de choses. Il y a des gens qui par timidité n'osent pas s'exprimer, ils ont aussi le droit de s'exprimer d'une façon différente, donc leur écoute est à prendre en compte aussi. Enfin, c'est ma façon de travailler, pas que pour les jardins familiaux. Je vais dans toute la France, je rencontre des gens partout, je vais aussi bien à Marseille dans les quartiers Nord où c'est un peu chaud, je rencontre des gens, donc... Il faut être à l'écoute et le Conseil d'Administration doit être à l'écoute, d'où l'intérêt de la refonte du règlement intérieur, dans le but de ne pas mettre de restrictions supplémentaires, dans le but de dire les gens nous demandent ça, qu'est-ce qu'on fait pour eux ? Si vous donnez satisfaction aux gens qui ont envie de s'investir dans leur parcelle, vous avez un retour sur investissement, parce que leur parcelle, elle sera bien faite. Si les gens arrivent en disant ici, de toute façon tout ce qu'on dit ça ne sert à rien, c'est pas bon, c'est pour ça qu'après, une association a du mal à tenir, quoi ! Ah, ce sont les relations humaines, et aujourd'hui, on se rend compte que c'est de plus en plus compliqué. Les rapports humains sont de plus en plus compliqués, dans tous les domaines, pas que dans les jardins, c'est le reflet de la société.

-Dans quel sens ?

-Conflictuel, les gens se retournent sur eux-mêmes, évitent de prendre part, à s'engager, ou s'engagent que s'ils ont besoin de quelque chose. Comme à la CGL, les gens paient une cotisation parce qu'il y a un problème, l'année d'après, il n'y a plus de problème, ils ne paient plus de cotisation. Aujourd'hui, ça se ressent un peu comme ça, est-ce que c'est l'effet crise qui donne ça, peut-être, que les gens deviennent individualistes se replient sur eux-mêmes ? Mais, ce n'est pas comme ça que les choses vont avancer. Ça fait l'effet inverse. Ici, ça se ressent un petit peu, mais encore trop, dans le sens où c'est un peu du loisir, y' a le travail à faire, mais si on choisit de venir, c'est pas une contrainte. Donc il faut tout mettre en accord pour faire progresser les choses.

-Qu'est-ce que vous pensez du rapport des jardins avec le quartier, vous habitez dans le quartier ?

-J'habite à côté de la gare.

-Y-a-t-il des gens de l'extérieur qui vous parlent des jardins ?

-Pas forcément. Les gens connaissent les jardins, fut un temps où j'ai même trouvé des gens qui rentraient avec leurs cadis pour faire leur marché. Ils venaient se servir ! Et j'ai eu la gentillesse de les raccompagner dignement à la sortie. Les jardins sont connus, c'est un havre de paix, j'ai fait visiter les jardins à monsieur Etienne Pinte quand il était député à monsieur Alain Schmitt. Effectivement parcelle inconstructible, ça ne risque rien, pour les locataires de Versailles Habitat, il est quand même plus plaisant de voir les jardins, même s'il y a quelques serres (*rires*). Les gens qui habitent dans les escaliers tout près de ma parcelle, les gens me saluent quand ils me voient dans la rue. Je ne les connais pas vraiment, mais, c'est un bonjour, ils me reconnaissent parce qu'ils me voient dans mon jardin. Et puis, disons que le jardin il peut aussi être un lien social, nous avons accueilli des SDF, malheureusement, ça s'est mal terminé, mais, bon, des gens qui ont des difficultés, parfois chômage ou autre, le jardin peut les aider à passer un bon moment.

-Et vous réitériez cette expérience d'accueillir des SDF ?

-Je ne sais pas, c'est avec le conseil d'administration qu'il faut voir.

-En fait, il faudrait faire un audit des gens qu'on désirerait retenir. Là, les gens qu'on avait pris, ils passaient par-dessus et ils venaient dormir dans la cabane la nuit. On leur donnait des plants, ils ne les plantaient pas. Le but de la cabane, c'était d'abord un logement, c'est pas le but. Et pourtant, nous faisons un accompagnement, on était là pour les aider, donc trop de social nuit au social. Bon, les jardins d'insertion de Jussieu, ça se passe bien, dans l'ensemble, c'est bien, y'a un suivi. Je pense

qu'aujourd'hui, nous n'avons pas la pointure pour accueillir des gens qui sont dans de telles difficultés, parce qu'il faut avoir une formation, avoir un tas de choses et c'est pas facile, parce que entre ce qu'on croit faire et la réalité, y'a un delta, qu'on ne peut même pas imaginer.

-Je reviens sur vos graines et vos plants, vous les achetez, mais est-ce que vous en gardez des années antérieures ?

-Bien sûr et je fais même mes propres graines, j'arrive à en faire sur certaines choses.

-Et quand vous les achetez, vous les achetez où ?

-Ben, Jardiland, Truffaut, comme tout le monde.

-Et est-ce que vous lisez des choses sur le jardinage ?

-*Rustica*, bien sûr !

-Et à la télé ou sur internet ?

-Non, je n'ai pas le temps.

-Et qu'utilisez-vous, combines, trucs et astuces pour protéger, faire pousser vos plantes ?

-Du purin, purin de rhubarbe, purin d'orties...

-Est-ce que vous faites du compost ?

-Oui, j'ai un petit compost derrière.

-Vous en mettez tous les ans un peu ?

-Un petit peu, oui, mais sinon, ce que je fais, parce que la terre en fait, n'est qu'un support, ce qui fait pousser les légumes, ce sont les oligo-éléments, donc j'achète des granulés bio. Pareil, ça a un coût.

-C'est quoi vos granulés bio ?

-C'est du manganèse, des choses comme ça.

-Et ça marche ?

-Oui, et l'avantage, comme là, je fais des blettes, j'en mets deux granulés, bon c'est du bio, mais qui dit bio dit aussi le tarif.

-Vous utilisez le terreau ?

-Ah oui, bien sûr !

-Vous l'achetez en grande surface ou jardinerie ?

-Oui, comme d'habitude. Et fut un temps où j'allais chercher du fumier dans une ferme pour tous les jardiniers, mais vu la manipulation, vu ce que c'est. De plus, pour qu'il ne soit pas oxydant, il faut que ce soit un fumier de deux ans, que ce soit rincé, parce que la paille de poney et l'urine, ça va doper au départ et après tout va s'écrouler et ça va brûler. Donc y'a toute une gestion à avoir, c'est trop lourd, il faut du temps, aller remplir les sacs, mettre dans la remorque, revenir ici, enfin bon... On a arrêté, maintenant, on trouve quasiment les mêmes produits, seulement, il faut acheter.

-Vous faites des dons ?

-Oui

-Et est-ce que vous achetez ?

-Oui, ça dépend des années, les oignons rouges tel que c'est parti là, il n'y en aura pas... Les échalotes, peut-être. Alors, il y a quelques années, quand ça marchait bien, les échalotes, ça me servait à refaire mon plant de l'année suivante. Là, il y a un petit bout de temps que ça n'existe plus ça !

-Vous congelez, faites des bocaux ?

-Non, je congèle, les bocaux, ça prend trop de place, les confitures, oui, avec les fraises, la rhubarbe aussi.

-Votre femme cuisine ?

-Oh, oui.

-Avez-vous des plats de prédilection ?

-Non, j'aime bien une tomate fraîchement cueillie avec un petit peu de mozzarella, avec un petit filet d'huile d'olive... de la bonne huile d'olive avec un petit peu d'estragon, des choses simples, en fait, vous voyez... Des petites pommes-de-terre, quand elles vont arriver, vous les faites rissoler avec la peau c'est sympa ça et vous récupérer après la grenaille, la toute petite, qui est longue à ramasser parce qu'elle est grosse comme ça, avec une persillade, un peu d'ail, voilà, on ne gâche rien.

-Vous consommez tout ?

-Oui, ou sinon quand j'en ai trop, admettons, quand j'ai fait des planches de salades et qu'elles commencent à monter, j'appelle les collègues et je leur en donne, ça sert à rien de garder pour dire je garde et mettre au fumier. Au prix d'une salade, ça peut aider les gens aussi. J'en donne aux voisins, à la famille. C'est le rôle aussi.

-Si vous aviez le choix, est-ce que vous préféreriez avoir un jardin privé ?

-Bien sûr que oui ! C'est différent, d'ailleurs, je ne dis pas que dans les années à venir, ce n'est pas ce qui se fera... Mais pas en région parisienne, ce sera plutôt dans le Sud.

-Pour votre retraite ?

-Oui, voilà. J'y vais souvent, non, parce que avoir un pied à terre aujourd'hui, quand on est encore en activité, ça ne vaut pas le coup. Le Sud, ça fait quand même une journée de voiture pour y aller, bon, il y a l'avion... j'ai l'aéroport à côté, mais d'un autre côté payer les charges et tout pour y aller, non, on n'y va pas assez de jours. Il est préférable d'attendre. Les choses sont déjà étudiées, j'ai déjà visité des maisons, fait des choses, je vois. Faut prendre le temps, il faut laisser le temps au temps. Avec mon épouse on a vu pour acheter une maison avec un certain nombre carré de terrain pour faire le jardinage, mettre une piscine pour les petits-enfants... Je ne suis pas inquiet à ce niveau-là. Ça arrivera quand ça devra arriver.

-Là, si vous n'avez rien à ajouter, on va aborder l'histoire des jardins et le quartier. Vous connaissez l'histoire des jardins ?

-Oui, je suis natif de Versailles, j'habitais avant à côté, j'étais chez mes parents aux Horticulteurs donc, je connais la vie du quartier. On voit évoluer au début, je me souviens, à Bernard de Jussieu, il y avait des gens qui vendaient des glaces, parce que les gens n'avaient pas tous des frigos, une crémère passait, il y avait un rémouleur qui venait affûter les couteaux. Donc, on a connu toute cette vie qui était harmonieuse, il faut savoir que quand tous ces logements sociaux ont été construits, dans les années



1964-1965, pas mal de personnes arrivées sur Bernard de Jussieu ont eu le confort, c'est à-dire qu'ils avaient une salle de bain, ils avaient les sanitaires à la maison. Souvent, à Versailles, il y avait pas mal de gens qui habitaient des meublés, les sanitaires étaient sur le palier, il n'y avait pas de douche, donc le quartier a évolué, aujourd'hui il évolue encore, mais d'une façon différent, par la paupérisation, parce que les gens sont plus que pauvres et ça engendre malheureusement certains trafics que nous déplorons.

-Et la loi DALO ?

-Aujourd'hui, le DALO (droit au logement opposable) fonctionne, on relogé des gens, d'ailleurs, Versailles Habitat, ça marche aussi, faut trouver une solution, c'est pas la loi idéale, parce qu'au niveau des lois, y'a la loi MOLLE, y'a la loi ALUR, y'a plein de choses, donc ça évolue... C'est comme ce que je vous disais pour l'association, Il n'y a rien de figé, il faut savoir s'adapter et le DALO, c'est exactement ça, hein. Mais, le problème c'est que la paupérisation étant ce qu'elle est aujourd'hui et s'accélère, par la mondialisation, c'est vrai qu'on ne peut pas laisser un être humain sans toit. Donc, il y a des choses à faire, c'est de plus en plus complexe, ça devient de plus en plus un métier et les résultats ne sont malheureusement pas toujours là, il faut l'admettre.

-Alors, on a un peu dévié sur le social dans le quartier, sinon, vous connaissez l'histoire du jardin ?

-Oui, on a fêté les 100 ans, mais, pendant la guerre, les gens avaient des clapiers et la maison qui a été démolie, parce que la pauvre maison était en ruine, y'avait un bal qui était organisé, il y avait un lieu de vie, quoi.

-Oui, d'ailleurs, j'ai entendu quelqu'un dans la rue l'autre jour, une dame qui disait à un autre dame, « Et dire qu'ils ont détruit la maison du gardien, c'est là que j'ai appris à danser ! »

-Hé oui, mais pourquoi l'association a été responsable que ce projet, c'est que cette pauvre maison avait un DPE (*calorimétrie, dépense d'énergie*) plus que déplorable, la maison, c'était une passoire, problème d'humidité et tout. En plus, il faut savoir que la trésorerie n'a pas une trésorerie illimitée, donc y'avait pas cinquante possibilités. Nous avons eu la possibilité de réaliser ce beau projet (*un nouvel immeuble de 3 étages pour étudiants à la place de la maison du gardien, construit par Versailles Habitat*), et en plus ça fait voir que l'association est à l'écoute des jeunes, puisqu'il y aura des logements étudiants, au niveau du PLU, on n'aurait rien pu faire, si on n'avait pas eu mitoyenneté avec l'autre parcelle qui est au bout, où il y a un autre immeuble qui se construit (*à l'autre extrémité Sud du site des jardins*).

-Pardon, c'est quoi l'histoire du PLU ?

-Hé bien, la parcelle était trop petite pour qu'on reconstruise dessus, la nôtre. Il a fallu réfléchir au dossier, c'est depuis 2004, donc ce n'est pas d'hier... Il a fallu trouver une solution et la solution a été trouvée, le point noir, c'est qu'une personne a posé un recours, donc on a attendu trois ans et ce n'était pas tout à fait le même projet. Il a fallu retravailler les financements, ce qui n'est pas facile, surtout à l'époque d'aujourd'hui et les choses sont différentes. Mais, bon, l'association garde son capital, le gardien aura son 5 pièces.

-Mais, du coup, ça n'a pas été vendu, c'est ça ?

-Ah si si, ça a été vendu, mais bon, nous on va récupérer notre capital, on va être propriétaire de l'habitation. Donc capital, mais qui veut dire capital ne veut pas forcément dire liquidités.

-Non, parce que là, il a quand même été construit un immeuble de trois étages, avec des loyers, mais vous n'allez pas en bénéficier ?

-Non, non.

-Vous auriez pu en bénéficier d'une partie.

-Non, le but, c'était « gagnant-gagnant », à savoir qu'on ne sortait pas d'argent, mais d'un autre côté, on ne perdait pas notre capital, même au niveau des frais de notaire et tout ça... Mais, je peux vous dire que c'est un dossier très très complexe. Ça ne se fait pas du jour au lendemain, bon l'avantage qu'il y a pour le gardien, c'est que ce sera en basse consommation, donc y'aura des choses à voir et ça fait partie des travaux du conseil d'administration, à savoir, qu'est-ce qu'on va faire ?

-Et, pour vous, cette parcelle elle est protégée.

-Bien sûr, elle est inconstructible, donc, il n'y a pas de problème. Et là, justement avec Versailles habitat, nous sommes en réflexion pour mettre des ruches sur les toits plats, c'est-à-dire que Versailles Habitat a les ruches et une société gèrerait ça et nous on donnerait nos fleurs à être polonisées. Ce ne serait pas idiot.

-Mais, qui ferait le miel ?

-Ben, justement, le miel serait donné soit à la parcelle, aux locataires... Le but, ce n'est pas de faire de l'argent, c'est le développement durable. Je pense qu'aujourd'hui, les gens ils ont des problèmes d'argent un peu partout, puis non, le but, ce n'est pas de faire de l'argent... Pour faire de l'argent dans les pots de miel, je peux vous dire qu'il faut en vendre... (*rires*)

-Oui, ça se vend cher le miel...

-Oui, de plus en plus, mais, si vous faites un pot de miel à vingt euros, vous n'allez pas le vendre, même s'il est excellent. Ça fait partie de nos réflexions.

-Et donc, dans le pire des cas, parce que j'ai étudié un peu les textes de lois, vous êtes la seule personne à qui j'en parle, parce que je vois que vous connaissez les textes de lois, vous pourriez être expropriés, et si on vous exproprie, on doit vous redonner l'équivalent ailleurs, c'est ce qui peut se passer.

-Ce n'est pas possible.

-Ah bon, et pourquoi ?

-Trouver dans Versailles un terrain... et l'expropriation ce n'est pas possible, aujourd'hui, vous avez la loi Véronique Neiertz.

-Oui, mais, si on vous exproprie on est obligé de vous redonner la même chose.

-Sur Versailles, on n'a déjà pas les 25 % de logements sociaux, parce qu'on manque de foncier.

-Oui, justement, à cause de ça.

-Non, c'est reconnu inconstructible, ce n'est pas possible et vous rendez compte le tollé et surtout tout ce qui est espaces verts, c'est hyper protégé ! C'est pas possible !

-Oui, la mairie actuelle, peut-être...

-Non, non, un maire front national, par exemple, parce qu'ils n'aiment pas le social. Non, ce n'est pas possible, là, on tombe dans l'utopie, je n'y crois pas. Si ça avait lieu d'être fait, quand la ville de Versailles n'avait que 18 % de logements sociaux, je peux vous dire que des gens que je connais comme monsieur Bouygues, monsieur Cogedim ou monsieur Vinci, ils sont pas... ils peuvent faire le chèque, ça ne les dérange pas, mais, non, de ce côté-là, ça restera inconstructible !

-Donc, vous êtes confiant ?

-Ah oui, totalement confiant.

-Et le logement social à Versailles, vous en êtes où ?

-On doit être à 20, 22 % sur les 25 %. Je n'ai pas les chiffres précis en tête et ça évolue tout le temps. Versailles Habitat, c'est 4663 logements avec une grande partie sur Guyancourt et on a pas mal de petites entités.

-Parce qu'ici, c'est hyper dense.

-Ah, non, mais justement, construire, le PLU il n'autorisera pas.

-Oui, mais là, on a encore deux immeubles qui se construisent.

-Oui, mais, il ne faut pas être égoïste et pour l'association, c'était la solution ! Comment voulez-vous faire ?

-Aujourd'hui, si on rase la maison du gardien et on la refait à l'identique, en basse consommation, vous voyez les moyens que ça représente, le financement ? Ce n'est pas possible ! A moins d'avoir des mécènes ou des gens comme ça, mais nous on reste petits comme on est, et je pense que la solution, c'était la solution la plus judicieuse et ce qui fait voir que le conseil d'administration de l'association n'est pas égoïste, ne va pas venir en disant, on reste dans notre petit monde... Non, non, il faut évoluer. Ça va permettre à douze étudiants d'avoir un petit logement des choses comme ça... Mais, il est vrai et c'est regrettable que ce n'est pas le premier projet qu'on avait fait.

-Et le premier c'était quoi ?

-Ah ben, y'avait la salle de réunion en bas, un tas de choses... Chauffage au gaz...

-C'était plus grand au sol ?

-Oui, enfin, c'est-à-dire qu'au lieu d'avoir le bureau de l'association comme il y a là, on l'aurait eu directement dans la maison (*le bureau est actuellement en bas d'un autre immeuble qui ne donne pas directement sur les jardins*). Mais, bon, je vous dis, quand on a retravaillé le financement, il faut trouver de l'argent. Pour valider le permis de construire, si derrière vous n'avez pas le plan de financement, vous ne passez pas. Aujourd'hui, y'a un tas de prêts qui sont supprimés, l'Etat se désengage aussi des villes et tout ça donc c'est un monde politique compliqué. Donc, je dis aujourd'hui bravo de ce qu'on a fait. Et j'en suis fier.

-Et le recours ?

-Oui, c'est une personne qui habite là-bas qui a fait fermer la boulangerie et tout, parce qu'il avait peur que sa propriété perde en valeur !

-Sinon, le label Jardin remarquable, qu'en pensez-vous ?

-J'en pense, y'a deux façons d'interpréter la chose, parce qu'effectivement, quand on voit le magnifique article là (*Dominique me montre le Magazine M du Monde*), ça peut être intéressant. J'ai posé une question à la journaliste du *Monde*, je voulais connaître le nombre de salariés à l'hectare, par rapport à Thoiry. A savoir que nous, on est un peu tout seuls et on n'a pas eu vraiment d'aides. Ça aurait été bien, admettons de dire, la ville vous met une benne pour nettoyer, parce que avec le label jardin remarquable, il faut vraiment que ce soit top ! On n'a pas eu d'aides, voilà ! Quand on voit, effectivement, Jardin remarquable, mais, bon, c'est plus des parcs que des jardins, on est les seuls à être des jardins... Choiseil, le château de Breteuil, c'est magnifique, Rambouillet, aussi, avec la Bergerie, magnifique, Saint-Germain en Laye, on tombe dans du haut de gamme, Thoiry, Baron de la Panouse qui est un homme charmant ! C'est quelqu'un de super ! Et puis, nous, potager du Roi... et jardins Petits Bois Bernard de Jussieu... Vous voyez, donc sur le principe OK, donc, c'est gratuit et autre, ça demande de l'investissement, je pense qu'il faut avoir un certain recul par rapport à ça.

-Quand vous dites, c'est gratuit, c'est que vous n'avez pas de subventions c'est ça ?

-On n'a pas de subventions, on n'a rien, alors qu'il faudrait même organiser, quand on a les gens, leur offrir un petit jus de fruits... quelque chose, vous voyez, il faut le budgéter, il faut des gens derrière. Et puis, même l'entretien, quand il y a des choses à faire, le bénévolat, ça va, mais, le bénévolat a ses limites, hein ! Ou alors que la ville nous dépêche un éco jardinier, vous voyez, ou alors, des choses comme ça, ou une personne pour nous aider, du fait qu'on n'a pas de subventions.

-Et vous avez fait des demandes ?

-Oui, ça a déjà été refusé. On voulait une subvention de 500 euros. Moi, j'ai essayé avec Versailles Habitat, je n'ai pas encore la réponse. J'en ai parlé au directeur et on mettrait le logo Versailles Habitat, je sais pas si ça va se faire. Pour vous dire qu'on s'était lancé dans quelque chose qui peut être magnifique sans les moyens. Parce que recevoir les gens, c'est pas n'importe quoi, déjà au niveau assurance, si quelqu'un tombe se blesse ou se tape la tête derrière et décède dans les jardins, faut penser à tout. Mais, par contre, c'est vrai ça peut faire un garde-fou pour les jardins et éviter qu'il y ait n'importe quoi, qu'on mette réellement des serres et pas des camps de Roumains, par exemple. C'est intéressant, mais, est-ce qu'on a les moyens pour répondre, garder le label et être à la hauteur ?

-Bon, c'est vrai qu'avec le label, vous n'avez pas de subventions, mais si on passe au cran au-dessus et admettons que vous essayez d'obtenir un classement ou une inscription au titre des Monuments historiques, là, vous pourriez avoir des subventions.

-J'y crois pas trop. L'historique c'est sur le papier, mais, sur le terrain, il n'y pas vraiment d'histoire à faire voir aux gens...

-Mettre des panneaux...

-Déjà, c'est un quartier un peu difficile, c'est pas le quartier Notre-Dame, c'est Pas Saint-Louis, c'est vrai on fait venir les gens ici, dans un quartier qui n'a pas toujours bonne presse et faire venir les gens pour les journées du Patrimoine donner une carotte une salade et après les gens vont dire et si on pouvait avoir un jardin... Vous allez avoir des demandes de jardins, et ce n'est pas extensible. C'est à travailler et il faut être assez précautionneux sur ce genre d'affaire.

-Donc, d'après vous, ces jardins ne sont pas menacés.

-Non.

-Et s'ils étaient menacés, serait-ce grave d'après vous ?

-Oui, mais je ne vois pas de quelle façon, le PLU ne permet pas de construire.

-Oui, j'ai vu que dans le PLU ils sont considérés comme espace cultivé.

-Bien sûr, donc on est garanti ! On ne revient pas tous les ans sur un PLU.

-Et quelles idées auriez-vous de mise en valeur par rapport au quartier, pensez-vous qu'il y aurait des choses à faire ou pas, ou est-ce que c'est bien comme ça ?

-Je dirais, trop de com' nuit à la com'. Faire les journées du Patrimoine, garder ça, bon, là, cinquante jours, ça représente quand même pas mal, pour faire venir les gens et je pense que ce qui va être judicieux, c'est de prendre le nombre de personnes qui viennent par journée, par rapport à l'investissement, parce que les jardiniers qui vont être là, ben pendant ce temps-là, ils ne vont pas faire leur jardin. Y'a un tas de choses à voir et surtout voir dans le temps, et réellement quelle est la valeur ajoutée pour l'association. C'est là que je me pose la question, parce que sur le principe, ça peut être bien, faut voir derrière. Refuser une subvention de 500 euros, une ville comme Versailles, il faut

arrêter ! Pas nous mettre de bennes pour nettoyer, c'est quand même des choses... Je trouve ça petit, mais j'aurai quand même l'occasion d'en parler avec monsieur de Mazières, de vive voix. Je dis, le label, l'intérêt, pour les jardins, c'est qu'ils doivent être tenus, après faire vivre un tel projet, vous vous rendez compte, vous retrouvez comme le potager du Roi ! C'est pas pareil, les jardins au cordon, les variétés, c'est un métier

-Oui, mais, c'est différent...

-C'est différent, mais on a le même label ! Pour les gens, c'est pas forcément différent, à partir du moment où vous avez la même étiquette.

-Oui, oui.

-C'est là que je me dis, il faut faire attention. OK, le label on l'a, mais qu'on en tire un bénéfice pour l'association, vous voyez. Pour l'association et pour les gens qui vont venir visiter, aussi...

-Oui, il faudrait faire des visites avec rappel historique...

-La plaquette, ça y est, elle est faite, mais elle n'est pas éditée (*faute d'argent*), il faut un peu de moyens. Y'a des choses à voir.

-Par contre, boxer dans une catégorie qui n'est pas la sienne c'est toujours gênant.

-Il faudrait aller à la pêche aux subventions.

-Faut du temps, y'a une mise en place et il faudrait quasiment un directeur de com' là-dessus, parce qu'il faut savoir se vendre, ben oui, pour attirer les gens.

-Oui, à votre mesure.

-Oui, ou passer un article dans *Rustica* ou des choses comme ça...

-Et le fait de vous affilier à la Fédération des jardins familiaux est-ce que ça ne vous aiderait pas aussi ?

-Moi, je les rencontre sur les congrès, oui, pourquoi pas, mais c'est pareil, il faut quelqu'un qui gère ça. C'est du temps, on en est toujours là, quoi. Si on avait un employé au niveau du secrétariat de l'association, ce serait bien aussi, ça soulagerait monsieur Saintonge, ou que l'association ait une subvention pour pouvoir embaucher quelqu'un, il y a des choses qui existent au niveau du financement. Mais après c'est le choix, pour avoir les moyens.

-Il y a des emplois aidés, pas forcément à 35 heures par semaine, un juriste, des gens compétents qui font du relationnel, de la communication. Un peu style des développeurs.

-C'est très intéressant ! Vous vouliez ajouter quelque chose ?

-Non, mais, je reste à votre disposition.

-J'ai une dernière question, qu'avez-vous transmis à vos enfants ?

-Mes petits-enfants maintenant, j'ai l'âge. Ils sont en Province, maintenant, limite Luxembourg, et quand ils viennent, ils viennent dans le jardin à papi et quand c'est la saison des fraises, ils viennent manger des fraises et comme ils ont une grande maison avec verger, mirabelliers et out, ils ont un jardin, quand je vais là-bas, on continue à bricoler. Alors, les enfants, ça va, quand ils sont petits jusqu'à 7-8 ans, et après le jardin, rasoir... C'est arrivé avec mes enfants, ils avaient chacun un petit carré, c'était une constante, arrivés à un certain âge, le jardin... Mais déjà, ils vont savoir qu'un carotte ça vient pas d'une boîte, une salade pareil, que tout n'est pas carré et puis, l'odeur, on coupe une salade...

sens le lait de la laitue, une autre salade n'aura pas la même odeur ! Il y a le parfum, les arômes, ça c'est important. C'est pour ça qu'on voulait faire venir une école. Mais c'est un problème on l'a déjà fait. Ça se passe bien, bon fait mettre des bancs, mais bon, ça c'est de la technique, et le vrai problème c'est pendant les grandes vacances, parce qu'il n'y a personne et après, le jardin n'est pas entretenu.

-ça va vous aider à ouvrir 50 jours par an.

-Oui, ça fait un pourcentage. Et comme quoi, il y a beaucoup à faire dans une association, mais notre ennemi c'est le temps et l'argent en fait partie aussi, mais quand vous avez du temps, vous pouvez avoir de l'argent, parce que vous avez le temps de démarcher. Que quand vous n'avez rien et que vous faites tout vite vite vite, c'est pas facile, on peut passer à côté de choses importantes. Mais, l'association elle est pérenne, il faut continuer comme ça et que le CA, dont je fais partie, soit à l'écoute des jardiniers et à l'évolution qu'ils demandent. Le but, il est là, pour permettre d'entretenir des bonnes relations, c'est vrai que nous avons des gens de différents pays et ça se passe bien. La culture de l'autre c'est la culture qu'on n'a pas, donc c'est intéressant d'apprendre. C'est intéressant. Parce que c'est vrai qu'il fut un temps ou certaines personnes parmi les adhérents pensaient qu'une nationalité étaient un peu trop privilégiée par rapport à d'autres, donc ça peut engendrer des pseudo conflits. Donc, il y a intérêt à être rigoureux. Et il faut continuer à évoluer.

-D'accord, merci bien. On a fait une heure  $\frac{1}{4}$  d'entretien, c'est un record !

-Je suis un peu bavard !

**Stefen**

19 ans, habitant d'un immeuble de la cité HLM des Petits-Bois

Juin 2015

## **Stefen**

Fabienne : Depuis quand habitez-vous dans l'immeuble ?

Stefen : ça fait quatre ans.

-Et auparavant vous étiez à Versailles ?

-Avant, on était un peu plus haut dans le quartier Jussieu.

-Et connaissiez-vous les jardins avant d'arriver ici ?

-Je les connaissais de l'extérieur, en passant devant, je savais qu'il y avait des gens qui participaient, mais je ne savais pas vraiment des gens d'ici ou pas. Maintenant, je les vois d'ici et je connais des gens qui sont dedans donc ...

-Et avez-vous une vision différente des jardins depuis que vous habitez là ?

-Oui, parce qu'avant, je pensais que c'était plus fermé, que ce n'était pas pour les gens d'ici, qu'il fallait avoir de l'argent et tout ça, et en fait, c'est plus simple que ça en a l'air.

-Vous savez comment faire pour demander un jardin, comment ça se passe ?

-Je pense que ma mère le sait, mais, moi, je ne le sais pas vraiment.

*J'explique rapidement comment faire*

-Auparavant, lorsque vous n'habitez pas dans cet appartement, vous ne les voyiez pas vraiment ces jardins ?

-Non, pas vraiment. Seulement à travers les portes et les barres quand je passais à côté et je n'avais jamais vraiment comment c'était dedans.

-ça vous intriguait ou vous ne faisiez pas attention ?

-Je ne faisais pas attention.

-Est-ce que vous connaissez le jardinage, avez-vous déjà eu un jardin ?

-Chez ma grand-mère, qui habite à deux pas d'ici, elle a un bon petit jardin, avec pas mal de fruits et légumes dedans et sinon, j'avais mon arrière-grand-père aussi qui habitait aussi aux Perret et lui il avait un super grand jardin, avec tous les légumes et à chaque fois, il en passait à la famille dès qu'on venait.

-Donc vous connaissez le jardinage ?

-J'ai déjà vu à peu près, mais tout ce qui est des techniques, heu... je ne connais pas grand-chose.

-Vous n'avez pas pratiqué vous-même.

-Pas vraiment, non.

-ça ne vous intéresse pas ?

-Oui, en fait, là, je commence à planter des trucs dans le jardin de ma grand-mère.

-Et vous avez planté quoi ?



-Pour l'instant, j'ai planté un cassissier et des tomates ? Si ça marche, après, je continuerai, je planterai d'autres choses. Ah oui, des salades aussi, j'avais oublié.

-Vous êtes encore étudiant c'est ça ou à l'école ?

-Oui, je suis à l'école, dans la restauration.

-Vous êtes en cuisine ou vous êtes en service ?

-Vous apprenez quand même des choses sur la cuisine ou les aliments ?

-Oui, on apprend un peu de tout, parce que si on a des clients qui sont un peu curieux, il faut qu'on sache quoi leur répondre. Et je pense que le jardinage ça peut nous apprendre pas mal de choses. Et après le mieux, je pense c'est quand on est en cuisine, savoir les légumes de saison, c'est important.

-Et vous, les légumes de saison, vous connaissez ça à peu près ?

-Oui, à peu près, quand je vais acheter, je regarde ce qu'ils ont parce que sinon, je ne les connais pas par cœur. Là, par exemple, on peut planter des radis, des tomates, tout ce qui marche avec le soleil, quoi.

-Les tomates n'ont pas encore poussées là ?

-Non, mais c'est le moment où on les plante.

-Vous connaissez bien aussi les dates de plantation ?

-Je ne les connais pas vraiment, mais je regarde quand j'en ai besoin. Chez ma grand-mère, elle a un calendrier et c'est écrit dessus.

-Vous n'êtes peut-être pas à l'école à Versailles ?

-Non, je suis sur Paris, quand je rentre, je suis là en fin d'après-midi. Quand j'ai encore la force, je vais m'occuper du jardin de ma grand-mère, quand j'ai encore la force.

-Vous arrosez un peu ?

-Oui, bien sûr, dès que le soleil se couche un peu.

-Vous connaissez bien le quartier ?

-Oui, je suis né ici, donc je connais bien.

-Que pourriez-vous m'en dire, des bons souvenirs ?

-Oui, j'ai grandi avec pas mal d'enfants de mon âge et puis, je peux vous dire ce qu'il y a à côté ?

-Oui, allez-y !

-Il y a le stade, il y a pas mal de choses sur le stade, maintenant, il y a la maison de quartier aussi.

-Vous la connaissez bien ?

-j'y ai passé une petite période, sinon, j'allais plus à celle qui se trouve à Clagny-Glatigny aussi.

-Il y a deux gymnases.

- cette salle-là (*gymnase de la Source*) qui a été reconstruite récemment, vous y êtes déjà allé ?

-Oui, mais pas depuis que ça a été reconstruit. C'était déjà un gymnase, mais il était plus ancien. Je pense que c'est activités sportives qui sont organisées dans l'année. A mon avis, il doit y avoir pas mal de choses.

-Et vous préférez être à Paris ou être ici ?

-Honnêtement, je préfère être ici (*rires*), c'est un peu plus calme. C'est beaucoup plus calme.

-t la forêt de Fausses-Reposes, vous y allez souvent ?

-J'y vais avec mon chien de temps en temps, ou avec des amis. Il y a un petit chemin qui va jusqu'à l'étang de Ville d'Avray, je ne sais pas si vous connaissez ?

-Non, pas encore !

-ça met à peu près une heure de marche, mais c'est pas mal, oui, souvent j'y vais avec mon chien quand je peux.

-Vous descendez souvent dans le centre-ville de Versailles ou vous restez dans le quartier ?

-Je vais souvent dans le centre-ville de Versailles, parce que j'ai des amis qui sont là-bas, ils habitent dans les environs, donc le soir, quand il n'y a pas de bus, je n'ai pas le choix, j'y vais à pieds.

-A quelle heure s'arrêtent les bus ?

-Les bus s'arrêtent vers les 21 heures, enfin, 20 heures, 21 heures.

-Ah oui ! Sinon, il y a le train vers Versailles-Rive-Droite ?

-Oui, c'est ça. Ça dépend, si je peux le prendre, je le prends, sinon, j'y vais à pieds.

-C'est jusqu'à quelle heure le train ?

-C'est minuit et quelques.

-Avez-vous des activités, à part le jardinage le soir ?

-Sinon, je fais de la musique, voilà.

-Dans le quartier ?

-Non, je fais ça chez moi, c'est de la musique sur ordinateur, je compose, j'écris des textes et je fais du rap aussi.

-Et que pensez-vous si les jardins disparaissaient ?

-Franchement, ce serait une perte.

Pourquoi ?

-Je trouve ça bien, surtout pour les familles qui n'ont pas les moyens d'aller partout, là au moins, ça fait quelque chose de bien, on peut avoir des fruits et légumes, c'est bien pour apprendre des choses et en plus ça nourrit la famille pour pas cher.

-Et vous dans cet appartement, que perdriez-vous s'il n'y avait plus ces jardins ?

-Ben, une belle vue, déjà (*rires*) ! Et puis, nous, on n'a pas de jardin ici, mais des fois, dans le voisinage, il y en a qui nous font goûter leur récolte et ça c'est bien !

-Auriez-vous autre chose à ajouter sur les jardins ou sur le quartier ?

-Les jardins, je trouve que c'est bien, je ne vois pas trop ce qu'il y a à rajouter. C'est bien comme ça. C'est joli, c'est, c'est parfait, c'est complet, il y a plein de gens qui participent, c'est un truc bien construit, quoi !

-Quand vous aurez l'occasion ou l'opportunité d'avoir votre propre chez vous, votre appartement, cela vous serait-il égal de rester ici dans le quartier ou à Versailles ?

-Je préférerais rester dans la ville au moins. Parce que j'ai ma famille dans cette ville-là. Si j'ai d'autres occasions qui se présentent et que je ne peux pas rester ici, j'irai ailleurs, mais je préférerais habiter ici.

-Vous savez que le jardin a reçu un label du Ministère de la culture ?

-C'est récent, c'est ça ?

-Oui.

-Ma grand-mère, je crois qu'elle m'en avait parlé.

-Ah oui,

-Comment a-t-elle été au courant ?

-ça devait être sur un journal je pense. Et du coup, elle me l'avait dit et il me semble que Madame Pauwels en avait parlé aussi, mais e ne suis pas sûr.

-C'est un label jardin remarquable. Vous savez depuis quand existe le jardin ?

-Non, pas du tout.

-Il a plus de 100 ans...*J'explique...et je montre des photos du quartier...*

-On m'a dit une fois que Versailles était un marécage, qu'il y a avait seulement un petit château et ensuite, quand le roi est arrivé ici, il a fait Versailles, mais avant ce n'était pas...

-L'école Albert Thierry, je connais, j'y étais.

-La cité jardin, c'est là où habite ma grand-mère.

*-Je parle de la forte urbanisation et des nombreuses constructions du XXe siècle dans le quartier.*

-Stefen : Les jardins, ça reste la petite parcelle qui résiste, c'est bien, même pour les gens qui ne s'intéressent pas au jardinage, au moins, ils ont une belle vue et ça fait une occupation pour d'autres, on peut tirer pleins de choses des jardins. Et je pensais à une chose aussi, ce serait bien si les gens élevaient des animaux aussi, des petits clapiers avec des poules, des trucs comme ça.

-En fait, là, c'est interdit, mais à une époque, ça a été autorisé. Je pense que pendant la guerre, notamment, ça a été autorisé et même avant. Ça reviendra peut-être ! Sinon, une dernière petite question, qu'est-ce qui est important pour vous dans la vie, de façon générale, qu'est-ce qui vous motive, à part vos études ?

-Ce qui est le plus important, la famille et puis surtout aussi, enfin pour moi, je pense que tout le monde a un but dans la vie, et il faut tout faire pour y arriver. Il faut aller jusqu'au bout, pour moi, c'est les deux choses les plus importantes dans la vie.

-Très bien, merci beaucoup ! / -Merci à vous !

## **Teresa**

52 ans, depuis 2008 (7 ans) dans les jardins

Juin 2015

Dans son jardin, on trouve :

Ail, asperges, aubergines, betteraves, carottes, concombres, cornichons, échalotes, céleri branche, chou de Milan, chou de Bruxelles, courgette verte, courgette jaune, haricots à rames, haricots nains violet, melon, panais, oignons rouges, oignons blancs, oseille, blettes, pois, poivrons, pommes-de-terre charlotte, pommes-de-terre vitelotte, pommes-de-terre benette, potirons, potimarron, pâtisson blanc, radis, rhubarbe, salades, mâche, roquette, tomates, tomates cerises, poireaux, épinards, chaillottes, topinambours, valériane, persil, ciboulette, cerfeuil, sarriette, hysope, romarin, aneth, sauge, angélique, laurier, tanaïsie, verveine, camomille, origan, mélisse, ache, thym-orange, thym-ciron, thym, raifort, cumin.

Cassis, cerises, figes jaunes et violettes, fraises (gariguettes et cirafines), framboises, groseilles (rouges, blanches et à maquereau), kiwis, mûres, noix, pêches, pommes, prunes, raisin, fraises des bois, grandes myrtilles, canneberge.

Narcisses, primevères, dahlias, glaïeuls, lys, iris, roses, jacinthes, crocus, soucis, œillets d'Inde, œillets, pensées, myosotis, giroflées, pivoines, roses trémières, pavots, pavots de Californie, heuchère, lavande, consoude, tanaïsie, achillées, sédum, tulipes, delphinium, nigelle bleue, marguerites, clématites Montana, fuchsia, hortensia, échinacées roses, digitales, pyrèthres.

Lilas blanc et violet, tuya, noisetier, buis.



Figure 75 – Dans le jardin de Teresa en juin 2015

## **Teresa**

-Fabienne : Teresa, depuis combien de temps cultivez-vous cette parcelle ?

-Teresa : Depuis 2008, cela fait 7 ou 8 ans.

-Comment avez-vous eu connaissance de ces jardins et aviez-vous un autre jardin auparavant ?

-Non, et j'ai eu connaissance de ces jardins par une amie qui était à l'église Saint-Nicolas et qui faisait le catéchisme. Elle les connaissait parce qu'ils sont juste en face et elle est venue demander au gardien s'il restait des places et il restait des places.

-C'est vous qui lui avez demandé ?

-Non, pas vraiment, comme elle savait qu'il y avait des jardins ici et qu'elle connaissait mon amour pour les jardins, pour la terre déjà, alors elle l'a fait toute seule et ça m'a bien arrangée.

-Quand vous dites que vous que vous n'aviez pas de jardin avant mais que vous aimiez la terre, les jardins, malgré tout, cela vient d'où ?

-C'est-à-dire que je suis née à la campagne et j'ai vécu toute mon enfance à la campagne, donc ça veut dire toutes les vacances au travail. En fait, je n'aimais pas les jardins, à l'époque. En fait, c'est venu avec l'âge. Etant jeune, je travaillais trop sur la terre, j'étais obligée de travailler pour aider mes parents, donc le jardin ça ne me disait pas grand-chose au départ.

-C'était une contrainte ?

-Oui, quand j'étais jeune, c'était une contrainte, c'est vers 40 ou 45 ans que ça m'a pris de retourner aux sources.

-Donc vous avez appris à jardiner avec vos parents ?

-Ah, oui,

-C'était des jardins ou des champs ?

-C'était de tout, c'était une ferme, donc on avait des potagers, on avait des blés, des patates, on mange beaucoup de patates en Pologne, on avait de tout et comme il y a la rotation des cultures, on est obligé de semer certaines espèces pour pouvoir retourner aux mêmes parcelles dans quelques années.

-Et à partir de quel âge avez-vous commencé à travailler dans les champs avec vos parents ?

-Eh bien, dès que j'ai pu, dès qu'on a marché, on est allé dans les champs, même si on ne faisait rien, et puis après, petit à petit, on faisait, on commençait à travailler, on en faisait de plus en plus.

-Et jusqu'à quel âge avez-vous travaillé avec vos parents ?

-Heu, moi, je suis partie vers 19 ou 20 ans.

-Jusqu'à vos 20 ans vous les avez aidés ?

-Ah, oui, tout l'été, on travaillait dehors.

-Vous les aidiez quand vous n'étiez pas à l'école, c'est ça ?

-Oui, parce qu'on n'était pas à l'école, ou bien, il y avait des jours, quand il fallait faire des travaux en urgence, on n'allait pas à l'école.

-Donc tout ce que vous faites ici aujourd'hui, vous les faites parce que vous avez appris avec vos parents, ou, quand vous avez repris ce jardin, vous avez recommencé à vous intéresser ... ?

-Non, tout ce que j'ai fait ici, c'est tout à fait autre chose. J'essaie de faire un autre style de culture maintenant. Comment dire, quand je travaillais avec mes parents, je m'investissais beaucoup moins, tandis que maintenant je cherche le mode de culture de certaines choses que je mets, et puis, j'essaie de faire dans l'art des sciences.

-Et où vous vous renseignez où pour ça ?

-Partout, il y a l'Internet, il y a *Rustica*, il y a les livres. J'ai un oncle qui a fait ses études dans l'agriculture, donc j'ai plein de ses livres à lui. Où je peux, dès que je trouve quelque chose sur les jardins, je me renseigne. Et puis après, pour bien faire, si on s'intéresse, et qu'on fait des choses, on voit la logique. On voit la logique et on peut même inventer, déduire certaines choses soi-même, à force de pratiquer, on voit des choses.

-Donc vous testez par vous-même ?

-Oui, voilà.

-Et avec les jardiniers du site vous échangez ou pas trop ?

-Ben, ça dépend. Quoi, des plants ?

-Des plants, des façons de faire, des trucs et astuces ?

-Ah, oui, on cherche, dès qu'on voit une bonne astuce, on la rapporte, oui, bien sûr.

-Et alors, votre jardin à vous, il y a toute une partie qui fait un peu ce qu'on appelle style anglais, c'est vous qui l'avez créé ?

-Oui, oh, c'était un style bien plus anglais quand je suis arrivée. (Elle rit). C'était vraiment un style anglais à tel point qu'on ne voyait pas les murs ! Donc maintenant, on les voit de temps en temps.

-Donc vous l'avez entretenu ?

-Voilà. Mais, j'ai mis mes arbres à moi, mes groseilliers, les vignes y étaient. Les rosiers aussi. Il y avait des vignes partout, mais les raisins ne sont pas terribles. Et ces derniers temps, ça murit mal, il fait trop froid. Donc, j'ai mis d'autres choses là-bas à côté du mur.

-Oui, parce que là, c'est rempli !

-Oui, c'est bien rempli, oui !

-Là, vous avez juste mis des planches de bois par terre pour faire un petit chemin, et ce sont les framboisiers et groseilliers qui prennent beaucoup de place ?

-Les framboisiers sont là et les groseilliers sont là-bas. Les groseilliers, ça ne s'en va pas et les framboisiers ça s'en va partout, c'est pour ça que ça rempli.

-Et vous les coupez ?

-Pour l'instant, je les laisse comme ça, parce que finalement, il n'y a rien qui poussera là. Et il y aura au moins des framboises.

-Et vous les avez mélangés avec d'autres ?

-Non, là, rien n'est mélangé.

-Mais là... dans le fond...

-Oui, là, c'est un jardin de fleurs dans le fond, mais, il y a des framboisiers qui s'y mettent déjà, parce qu'ils se promènent les framboisiers, ils ne restent pas en place.

-Là, sous la tonnelle, c'est un kiwi, vous en avez des kiwis ?

-Ah, il y a des fleurs, l'année dernière, il y en a eu 5. C'est tout jeune.

-C'est vous qui l'avez planté ?

-Oui, là, il y en a une autre espèce et celui-là il est greffé, il y a mâle et femelle, sur le même.

-Et c'est quoi la différence ?

-La différence, c'est que si vous n'avez pas de mâle, vous n'avez pas de kiwi. Dans les kiwis, il y a mâle et femelle et il faut qu'ils soient l'un à côté de l'autre ou pas loin.

-Et là, vous avez donc le potager ?

-Oui, là j'ai plus le potager et là-bas, le coin anglais qui est resté là, qui y était avant, mais comme il y a un arbre, on ne peut pas vraiment y accéder. Et sinon, c'est le potager, je me fais les asperges, plein de choses...

-On remplira l'inventaire pour ce que vous cultivez. Et sinon, là, sous la petite serre ?

-La petite serre, c'est le toit pour les tomates, parce que sinon, on n'a pas de tomates. Quand je suis arrivée, il y avait plein de tomates et depuis 2 ou 3 ans, il n'y a pas de tomates. Donc on essaie de mettre des toits pour voir si ça va aller mieux, mais...

-Et sinon, vous trouvez que la terre est bonne, ça pousse bien vos légumes ?

-Ah, oui, la terre est bonne. Tout à l'heure, il y a avait Bruno qui disait que ce n'était pas la peine de demander si ça pousse bien, parce que ça pousse partout...

-C'est la forêt vierge ! (On rit) Et est-ce que c'est vous qui avez la plus grande parcelle ?

-Je ne sais pas trop, elle est en triangle et elle doit faire partie des plus grande, avec cette bande le long du mur, c'est pas mal, déjà.

-Et vous venez tous les combien, pour jardiner, dans la semaine et dans l'année ?

-Je suis pas mal dans l'année et je suis là..., déjà pendant 3 jours, je travaille, après, des fois, je viens le quatrième jour et après le reste de la semaine s'il ne pleut pas, je suis là, s'il ne pleut pas.

-Toute la journée ?

-Ah, ça dépend, oui, j'aime bien.

-Donc vous pouvez passer 4 jours complets dans votre jardin ?

-Oui, je peux. Quand je l'ai pris et qu'il était bien anglais, là, je passais de 6 heures du matin à 10 heures du soir dans le jardin et ça a duré au moins 1 ou 2 mois, pas tous les jours, mais les journées où j'étais là, c'était fou !

- Et vous aidez d'autres jardiniers, dont Andrée ?
- Oui, quand quelqu'un va en vacances, tout le monde s'aide, il n'y a pas que moi. Quand les gens vont en vacances où elle, la mémé en question, elle ne peut pas faire toute seule.
- Donc, vous l'aidez régulièrement ? Une fois par semaine ?
- Ah, non, c'est quand il y a quelque chose à faire, c'est plutôt « Teresa ! »
- C'est elle qui vous appelle au secours !
- Oui, donc, c'est pas quelque chose de carré, c'est comme ça vient.
- Et d'après vous, quels sont les avantages et les inconvénients de ces jardins ?
- D'après moi, il n'y a que des avantages. Déjà, moi je suis plus loin, mais pour les gens qui habitent là, c'est tout près. C'est un espace qui vit, qui est beau au printemps, en été. L'hiver, c'est un petit peu plus gris, mais enfin, quand même. C'est toujours beau à regarder déjà. Après, c'est sûr, les gens peuvent s'y rendre quand ils veulent.
- Et le règlement ?
- Pour moi, il n'est pas adapté, enfin, certains points, déjà je ne comprends pas déjà que dans un jardin on regarde la montre. Le jour se lève, on vient dans le jardin et la nuit tombe, on s'en va.
- Vous trouvez que ça ouvre trop tard et que ça ferme trop tôt ?
- Oui, c'est ça. C'est vrai, l'été.
- Vous avez déjà suggéré ?
- Oui, mais je ne suis pas tellement aux réunions, parce que je travaille les jours de réunion, en général. Mais, j'ai déjà et il y en a d'autres qui ont déjà suggéré, mais ça n'a rien donné, je ne sais pas pourquoi. Je ne comprends pas, d'ailleurs. Ici, 8 ou 10 heures arrive, c'est le stress, il faut que tu partes, ce n'est pas normal. Je devrais pouvoir partir 10 minutes après, il n'y a pas de drame.
- Oui, parce que vous avez la clé.
- Voilà, on a la clé. Avant, c'était quelqu'un qui fermait la porte, mais maintenant, on a la clé, je ne vois pas pourquoi se prendre la tête avec ça. On a fini on part.
- Et le zéro phyto imposé par la ville de Versailles, d'après vous, c'est une bonne chose ?
- Totalemment, c'est même une condition, c'est pour ça que je cultive les jardins, pour ne pas mettre de cochonneries dans ce qu'on mange. Vous savez, moi, j'ai vu cette terre propre sans aucune chimie, et ça poussait très bien. Avec le fumier, ça poussait, il y avait de tout. Et maintenant, dès qu'on commence à mettre à mettre à mettre, on se retrouve à manger des cochonneries du matin au soir et on pollue.
- Quand vous dites une terre propre c'est ici quand vous êtes arrivée ?
- Non, c'est en Pologne.
- Et vous avez des techniques spécifiques contre insectes ou autres problèmes ?
- Oui, il y a le vinaigre blanc, le savon noir, il y a la bouillie bordelaise, des trucs comme ça. Et il y a d'autres plantes qui sont répulsives qu'on utilise. Pour l'engrais, c'est pareil, j'allais chercher du fumier avec quelqu'un du jardin, parce qu'on s'aide comme ça. Et maintenant, comme on n'y va plus, je fais



du purin et j'arrose avec ça. Je n'utilise que ça. Et le compost. Le composteur c'est la poubelle de mon jardin, tout y va, sauf des choses qui sont malades ou bien quand il y a des racines qui restent. Donc ça je ne mets pas.

-Vous en mettez une fois par an ?

-Je mets du compost quand je plante. Oui, en général, mais pas pour tout, comme par exemple, les oignons, ils n'aiment pas quand on met du compost. Mais, les pommes de terre par exemple, ou les tomates, il faut en mettre. Et puis après, il y a le purin. J'ai de la consoude partout. Je la coupe et je fais le purin. Il n'y a pas que ça, il y a la camomille, et d'autres plantes. Comment s'appelle cette plante, la rose là ? La valériane...

-Et par exemple, la valériane, vous l'utilisez comment ?

-La valériane, soit disant qu'elle protège les plantes contre le froid. Donc on chauffe l'eau et on fait une espèce d'infusion et après on asperge ou arrose avec ça.

-Pour éviter le gel ?

-Oui, je ne sais pas.

-Avec les feuilles ?

-Avec le tout.

-Et vous jardinez seule sur votre parcelle ?

-Oui, en général, des fois, j'arrive à tirer mon mari jusque-là, mais c'est dur... C'est difficile. Mais moi, j'aime bien.

-Et alors, que vous apporte le jardinage ?

-Tout ! Déjà, j'ai le club med' ici, gymnase club et en plus les courses ! Et oui ! Regardez, je suis bronzée et je ne suis pas allée en vacances ! (Elle rit) et je n'ai pas beaucoup de sous. Et en plus, vous savez, quand on s'embête, on dépense beaucoup de sous, hein ! Tandis que moi, c'est l'affaire dans le sac !

-Par rapport aux sous justement, avez-vous un budget pour votre jardin ?

-Non, je n'ai pas de budget. J'achète certains trucs, mais en général, je n'achète pas grand-chose.

-Par exemple, les graines et les plants ?

-Pour les plants, je fais des boutures, en général. Si cette année, j'ai acheté des pieds de tomates, parce qu'on faisait des travaux chez nous, donc je n'ai pas pu les élever. Et j'ai acheté une verveine, parce que j'ai fait des boutures une année et elles n'ont pas tenu et de toute façon, je n'avais pas de place, pour en faire cette année.

-Et où les avez-vous achetés ?

-Je ne sais plus... Peut-être chez Truffaut. Les tomates, je les ai achetées chez « U », mais la verveine, ils n'ont pas de truc spécial comme ça.

-Donc, sinon, vous réutilisez les plantes de l'année précédente, vous récupérez les graines ?

-Oui, je récupère les graines ou je fais des boutures. Par exemple, pour les betteraves, je récupère les graines, pour les pommes de terre, je les garde, je n'ai pas besoin des graines. Après, des petits trucs

comme ça, mais ça ne fais pas de grand budget. Les oignons, je les ai d'une année à l'autre. Les pommes de terre aussi. Les haricots, je récupère les graines. Les petits pois, je les ai achetés la dernière fois. Les fraises, ça se fait tout seul.

-Là vous avez récupéré des bouts de plaques pour refaire votre tonnelle. C'est de la récup ?

-Oui, c'est de la récup.

-Et vous achetez rarement des outils ?

-En fait, j'ai hérité du jardin d'un vieux monsieur qui m'a tout laissé dans sa cabane. J'avais un peu d'outils, mais quand il m'a laissé les siens, j'avais ce qu'il faut.

-Sur internet, vous regardez quoi ? Vous avez un site favori ?

-En fait quand j'ai un problème, je pose la question, ça me donne une réponse.

-Vous n'avez pas un site de prédilection ?

-Non.

-Et votre production vous suffit pour vivre l'année, vous congelez ?

-Oui, je congèle un petit peu, mais, cela ne suffit pas pour vivre l'année.

-Donc, là, vous êtes deux, c'est ça, avec votre mari ?

-Non, j'ai deux filles, mais les enfants, ils ne mangent pas tant de légumes que ça... (Elle rit)

-Donc, vous avez besoin de racheter des légumes ?

-Oui, l'hiver je rachète des légumes ou maintenant, là, par exemple, il n'y a pas de légumes donc là, il faut en racheter.

-Mais, vous consommez tout ce que vous cultivez, vous récoltez ?

-Ah oui !

-Et vous en donnez aussi ?

-Oui, j'en donne aux voisins, mais ça se réduit aux salades, aux blettes. Les blettes, ça produit beaucoup. Quand j'ai des framboises, je fais de la confiture.

-Des bocaux ?

-Non, que des confitures, je ne fais pas de légumes en bocal.

-Et vous avez des plats préférés ?

-Moi, je n'aime pas trop cuisiner, sauf quand je suis obligée, mais c'est vrai qu'on mange beaucoup plus de légumes depuis qu'on a le jardin. On mange ça aussi pour faire attention, mais on a beaucoup plus de légumes maintenant.

-Donc, vous les faites à l'eau, à la poêle ?

-Oui, où en ragout, toutes les possibilités. L'hiver, j'ai des potirons qui me tiennent pas mal, parce que ça se garde. Donc la soupe de potiron, après, les purées. On fait pas mal de choses.

-Et, si vous aviez le choix, préféreriez-vous avoir un jardin privatif ou pas ou le jardin collectif vous convient ?

-Si j'avais le choix, aujourd'hui, tant qu'on y est, je n'ai pas assez de place ! Donc, j'aimerais bien avoir un autre jardin privatif.

-Et vous garderiez celui-là aussi ?

-Ah oui ! Celui-là, bien sûr !

-Et vous habitez Viroflay, c'est ça et vous venez en vélo ? Donc vous faites du sport ?

-Oui, mais ça descend.

-Mais, ça doit monter dans l'autre sens ?

-Oui !

-Bon, très bien, on va se concentrer sur l'histoire des jardins et du quartier. Savez-vous depuis quand existent ces jardins ?

-Non, je ne sais pas exactement, mais ça fait un petit moment que ça existe. Mais après, je sais que c'est une personne très riche qui a donné les terres à l'association. C'est tout ce que j'ai compris, ce n'est peut-être pas tout à fait ça parce qu'on raconte ceci et d'autres, autre chose. Maintenant, ça appartient à l'association, à part ça...

-Et, avez-vous vu d'autres jardins collectifs à Versailles ?

-Heu, oui, vous savez il y a une coulée verte derrière, j'ai une amie qui a son jardin dedans, mais il est beaucoup plus petit et il y a une espèce de sente où les gens font de vélo derrière. C'est assez grand, je crois que ça va vers le château. Et je connais le jardin de Saint-Cloud, parce qu'il y a quelqu'un d'autre qui a un jardin là-bas. Mais moi, j'aménage beaucoup plus le jardin que les autres.

-C'est-à-dire que vous avez plus de variétés ?

-Oui, c'est-à-dire que tous les coins sont pris, quoi ! C'est rempli.

-Et, connaissez-vous Pierre Desnos ?

-Oui !

-Vous l'avez rencontré depuis qu'il a une parcelle ?

-Non, je l'ai rencontré chez la mémé, ça fait peut-être deux ou trois ans que je l'ai rencontré, quand le bouquin est sorti. Je l'ai rencontré là-haut (dans l'appartement).

-Donc, vous, vous n'êtes pas du quartier, vous connaissez quand même le quartier, vous y faites vos courses, vous passez dans la forêt ?

-Oui, parfois, je passe dans la forêt, je faisais avant mes courses quand il y avait le « champion », mais je ne connaissais pas plus que ça. Ma fille allait au catéchisme en face, à Sainte-Bernadette, donc, après... Je ne connais pas plus que ça.

-Avez-vous déjà vu des animaux dans le jardin ?

-Des animaux ? Avant, il y avait un hérisson, par là-bas, devant la mémé, mais maintenant, on ne le voit plus, je ne sais pas s'il est mort ou ce qu'il lui est arrivé. Et j'ai un chat qui est noir. Ce chat-là, il s'est

élevé dans les jardins. Il était tout petit quand je l'ai vu la première fois, il avait peut-être trois mois. Peut-être que quelqu'un l'a apprivoisé maintenant. Je vois un petit chat noir courir comme ça comme un fou, alors, j'ai commencé à lui donner à manger, il y a quelqu'un qui a dû le lancer par le mur, ici. Et puis maintenant, l'hiver il est parti et il est revenu.

-Et il y a des oiseaux aussi ?

-Oui, il y a beaucoup d'oiseaux, et c'est pour ça qu'on met des rideaux, filets et tout ce qu'on peut pour ne pas qu'ils mangent tout ce qu'ils aiment. Il va falloir que je mette bientôt des filets au-dessus des framboises.

-Et, pensez-vous que les jardins des Petits- Bois soient menacés ?

-Je n'en sais rien. Pourquoi ils seraient menacés ? Ce n'est pas à la mode, maintenant, les menaces des jardins, mais je ne sais pas... il faut quand même être vigilants.

-Et s'ils venaient à disparaître, cela serait-il grave pour vous et le quartier ?

-Oui, je pense, parce que ces jardins-là, c'est l'économie de la sécu. Oui, parce que quand les gens sont occupés ils sont moins malades.

-Et, alors, ce n'est donc pas seulement le quartier alors ?

-Non, c'est l'humanité ! Tout le monde devrait avoir un petit jardin, la sécu se porterait beaucoup mieux !

-Et pour vous ?

-Pour moi, c'est pareil.

-Ce serait dur ?

-Oui, bien sûr.

-Et vous savez que le jardin a obtenu un label récemment, vous savez lequel ?

-Oh, attendez, rappelez-moi...

-C'est le Ministère de la culture qui a décerné le label « Jardin remarquable ».

-Ah, oui, c'est ça.

-Et, vous savez pourquoi ?

-Parce qu'il est beau et d'utilité publique, voilà ! Il y a plein de choses !

-Oui, et parce qu'il est ancien aussi.

-Ah, parce qu'il est ancien, oui !

-Il est géré et entretenu par une association depuis très longtemps, en fait. Et il y a beaucoup d'espaces cultivés aussi, 1 hectare, mais, il a déjà diminué de moitié, par rapport au début.

-Ah oui, de moitié ! C'est quand ils ont construit tous ces immeubles là, ça va suffire, non ? Hein ? Parce qu'après, on peut mettre les uns sur les autres aussi, mais bon.... C'est la qualité de vie...

-Je vais vous montrer des photos et plans du quartier au fil du temps, peut-être les avez-vous déjà vu.

-Oui, il y a avait une expo là avant sur les murs.

-Et en haut aussi, il y a d'autres panneaux dans une autre rue. Rue de la ceinture.

-Oui !

*Je montre et explique les photos.*

-Est-ce que vous connaissiez les petits pavillons qui étaient à la place de Versailles Habitat ?

-Non.

-Ils ont été détruits dans les années 1990.

-Ah, ça ne fait pas si longtemps que ça.

-Non, plusieurs personnes dans les jardins les ont connus.

*J'explique que c'était un quartier horticole et que le quartier s'est fortement urbanisé. Teresa se souvient que le quartier était marécageux.*

-Là, aussi, la maison du gardien a été rasée pour construire un petit immeuble.

-Après il ne faut pas s'étonner que les enfants foutent le bazar partout. Parce qu'ils n'ont pas d'espace.

-Eh oui. Sinon, j'avais une dernière question, de façon générale, ou par rapport aux jardins, qu'est-ce qu'il est important, pour vous, de transmettre, à vos enfants ou à d'autres personnes ?

-Par rapport à la culture des jardins ?

-Oui, ou autre chose qui vous semble important, dans la vie.

-Eh bien, dans la vie, il faut savoir se débrouiller, quand on n'a pas grand-chose. C'est ça le plus important, après on s'adapte à la situation. Mais dans chaque situation, il faut savoir se débrouiller, c'est de plus en plus important.

-Etre autonome, quoi ?

-Oui, être autonome, le plus possible et trouver la solution dans chaque situation. Maintenant, au niveau du jardin, c'est vrai que c'est important de savoir cultiver, parce qu'il peut y avoir une époque où il y aura une rupture et où on pourra moins acheter et on ne sera pas forcément préparé à ces moments-là. Ce qu'on a eu en Pologne en 1980. Et c'est appréciable de pouvoir se procurer la nourriture et de se débrouiller. C'est vrai, le monde tourne et on n'est pas sûr que dans 5 ou 10 ans, ce sera la même chose. Ça peut se venir n'importe où.

-Et voulez-vous ajouter quelque chose sur vos jardins ? Par exemple ce que vous préférez cueillir cultivez, planter, manger ?

-En générale, si je plante des choses, c'est pour manger, mais je me suis spécialisée plutôt en légumes chers. Parce qu'acheter des kilos de carottes ce n'est pas cher, c'est vrai qu'il y a plein de cochonneries dedans, mais ce n'est pas très cher. Masi pour d'autres choses, qu'on a moins au marché et qui sont très chères.

-Par exemple ?

-J'ai mis les asperges pour ça, les framboises pour ça. Après, j'ai des cerises, mais je ne sais pas ce que ça va donner, parce que ça ne se porte pas très bien. Ce sont des cerises avec lesquelles on fait des

gâteaux et que je ne trouve pas ici. J'ai des choses à part. J'essaie d'avoir des choses que je ne peux pas avoir autrement.

-Vous avez plein de fleurs, c'est un jardin très fleuri.

-Ou, j'aime bien les fleurs, mais en même temps ce sont aussi les fleurs médicinales qui me servent pour soigner ou nourrir le jardin. Donc c'est des fleurs d'accord, mais ça sert à quelque chose.

-Et vous les mélangez aux cultures aussi en fonction de leurs propriétés, contre les insectes.

-Oui, on peut mettre des fleurs ou plantes qui repoussent ou qui s'accordent bien les unes avec les autres. En ce moment, je mets le basilic avec les tomates, parce que d'habitude, je mets les œillets d'Inde aussi, mais cette année, ils n'ont pas poussé. Je verrai, si j'en récupère quelque uns j'en remettrai. Et c'est vrai que quand on a des fleurs, c'est beaucoup plus gai et c'est plus joli. En fait, j'aime bien le charme des jardins et le charme de la végétation.

-Très bien ! Merci beaucoup !

**Daniel**

70 ans, depuis 2011 (4 ans), dans les jardins

Juin 2015



Figure 76 - Dans le jardin de Daniel, en juin 2015.

## **Daniel**

-Fabienne : j'aimerais savoir depuis quand vous cultivez cette parcelle.

-Daniel : Depuis 4 ans

-Et avez-vous eu une autre parcelle auparavant ?

-Non, j'ai une maison individuelle où je cultive des fleurs, mais pas de légumes.

-Donc vous y cultivez des fleurs sur votre terrain individuel, mais il n'y a pas de place pour un potager ?

-Non, il y a 476 m<sup>2</sup>, ce n'est pas énorme.

-Et pourquoi avez-vous pris une parcelle ici, vous n'êtes plus dans cette maison ?

-Non, je suis toujours dans cette maison, mais c'est surtout un jardin d'agrément, je ne peux pas cultiver, d'autant plus que c'est d'arbres, de voisins, il y a beaucoup d'ombre, donc c'est très difficile de faire des légumes et moi mon rêve c'était d'avoir des tomates, de bonnes tomates, voilà.

-Et, vous arrivez à avoir de bonnes tomates ici ?

-Heu, les deux premières années, oui, les deux dernières années, non, elles ont été pourries comme partout.

-Et de façon générale, à part pour les tomates, vous trouvez que la terre est bonne ici ?

-Alors, la terre est bonne d'autant plus qu'on l'agrèmente avec différentes choses. Moi, j'ai la chance d'avoir un torréfacteur qui me donne des pellicules de café, c'est un petit peu comme de la menue paille, ce sont les petites écorces qui entourent les graines et ça allège terriblement la terre. Bon, ce n'est pas un engrais, mais à long terme si, puisque c'est un produit naturel, mais, ce n'est pas un engrais fort, mais par contre, ça donne une terre qui est très poudreuse. Alors, pour les radis, c'est un paradis. Par contre, c'est une terre qui est effectivement un petit peu lourde. Il y a des produits qui viennent très difficilement, c'est-à-dire, les carottes, puisqu'elles ont besoin de s'enfoncer. Ça ne leur convient pas. Il faut aller en Vendée pour ça, pour avoir des belles carottes.

-Et qui vous a appris à jardiner ?

-Mes parents avaient une maison individuelle où ils passaient leurs vacances pendant six mois de l'année, dans l'Yonne, mon meilleur copain d'enfance, c'était un cultivateur, les parents et beaux-parents de ma femme, ce sont des cultivateurs qui faisaient de toutes les cultures, maintenant, ils se sont dirigés vers les vendanges, mais il y a une base qui est importante. Et puis, j'ai la chance d'avoir des voisins de jardin qui sont adorables qui me donnent de bons tuyaux. On se fait des partages de produits quand on a un petit peu trop. C'est une excellente ambiance.

-Donc vous jardinez depuis longtemps ?

-Ici depuis 4 ans.

-Mais de façon générale ?

-J'ai eu ma maison en 1980. J'avais un terrain qui était complètement pourri, c'était un bois, on se serait cru dans le bois de Fausses-Reposes. J'ai mon beau-père qui est venu pour déboiser, il a mis un an et demi pour tout déboiser et tout déraciner et après je me suis mis au jardin.



-Et vous êtes à Versailles, dans quel quartier ?

-Dans le quartier de Montreuil.

-Donc un peu plus au Sud.

-Oui

-Que diriez-vous de ce site, quels avantages et quels inconvénients ?

-Les avantages que j'ai, c'est le voisinage, propre et les jardins qui m'entourent sont propres aussi. On ne peut pas le dire de tous les jardins, malheureusement, il y en a qui sont mal entretenus, ou pas entretenus du tout. J'ai la chance d'être tombé avec un excellent voisinage. Je vais vous donner un exemple, vous m'avez parlé de Jean tout à l'heure. Il y a deux ans de ça, on a eu un mois de juillet pourri, il pleuvait, il pleuvait, je suis parti en vacances, en me disant que ça allait bien s'arroser tout seul et il a fait avait très chaud. Il n'a rien demandé à personne et il est venu arroser mon jardin tous les jours.

-Donc, c'est de l'entraide.

-Bien sûr.

-L'obligation « zéro phyto » de la ville, d'après vous c'est une bonne chose ?

-Oui, oui. Ce qui m'ennuie un peu, c'est l'abus de certaines personnes de se servir de l'eau. Parce qu'il y en a qui n'arrosent pas, mais qui irriguent. Mais, bon, ma fois, chacun fait comme il veut, hein !

-Et vous vous arrosez comment ?

-Alors, moi, j'arrose à la main, bien sûr, et j'ai eu l'astuce de me fabriquer des petits becs verseurs interchangeables sur mon arrosoir. Si vous voulez on peut interrompre, je vais vous le chercher.

*Je stoppe l'enregistrement pour aller voir l'astuce.*

-Donc, il s'agit d'embouts adaptés aux besoins de l'arrosage.

-Voilà, c'est ça. J'ai fabriqué un bec au bout de l'arrosoir sur lequel j'ai mis un goulot de bouteille en plastique que j'ai ajusté avec l'applicateur thermique et de là, j'y mets tout ce que je veux, c'est-à-dire des petits bouchons avec un trou, deux trous, trois trous, ou alors un bouchon sur lequel j'ai mis un petit tuyau, j'en ai fait deux de deux diamètres différents, voilà. Plus des prolongateurs qui m'évitent de marcher sur mes plates-bandes, pour pouvoir arroser jusqu'à quatre mètres.

-Et vous arrosez à quel moment de la journée ?

-J'ai le bonheur d'être à la retraite, donc j'arrose si possible tard le soir. C'est ma théorie. Il y en a qui arrosent tôt le matin, c'est peut-être une erreur, mais, je pense qu'en arrosant tard le soir, on profite de la nuit, et du manque d'évaporation.

-Et dans la semaine, vous arrosez plus ou moins ?

-C'est en fonction des produits, par exemple, les tomates, on les arrose quand elles sont toutes jeunes, mais après, on les arrose pratiquement plus. Moi, je mets justement les pellicules de café et ça me sert de paillage.

-Et, est-ce que vous jardinez seul ou pas ?

-En principe seul. Ma femme vient de temps en temps gratouiller, faire ce que je déteste faire. Mais elle s'occupe, par contre maintenant d'avantage de notre jardin d'agrément qui est autour de la maison.

-Et vous jardinez toute l'année ?

-Oui, sauf l'hiver, l'hiver il n'y a pas grand-chose à faire. On vient un petit peu, une fois de temps en temps. Je regarde les niveaux de mes bacs à eau, parce que j'utilise surtout de l'eau de pluie, pour voir s'il faut passer d'un bac à l'autre. Sans quoi, on attend le 15 mars, pour les pommes de terre.

-Et dans la semaine, vous venez tous les combien ?

-En période d'été, ou à partir des beaux jours, tous les jours.

-Toute la journée ?

-Non, non, non. Quelques fois, le matin, mais pas longtemps et surtout l'après-midi ou en fin de soirée pour l'arrosage.

-Que vous apporte le jardinage ?

-Le jardinage m'apporte une chose très importante, ça m'évite de penser à mes soucis.

-Donc ça vous vide la tête ?

-Voilà, on est obligé de penser à son jardin et on ne pense plus à ses soucis. Parce qu'à ce niveau-là, je suis gâté.

-Et au niveau des cultures ?

-Alors, j'essaie de voir ça dans l'ordre chronologique. Les fameuses fraises qui sont montées sur colonne. J'ai eu l'idée de faire ça, parce que la première année je les ai faites de façon traditionnelle, par terre et quand j'ai vu que, un : il y avait beaucoup de mauvaises herbes, deux : qu'on se faisait manger par les oiseaux, trois ça pourrissait parce que ça touchait la terre. Là, je vais commencer par l'inconvénient : c'est une fournaise, donc il faut arroser tous les jours, par contre, tout le reste, ce sont des avantages, c'est-à-dire, qu'on n'a pas besoin de se baisser, il n'y a pas de mauvaises herbes ou quand il y en a, c'est facile, parce qu'elles sont en hauteur, elles mûrissent beaucoup plus vite quand elles sont en hauteur et beaucoup plus longtemps et surtout, on ne se fait pas bouffer par les petits moineaux, parce qu'ils ne peuvent pas se poser.

-C'est quelque chose que vous avez conçu vous-même ?

-Oui, j'ai pensé à la végétation murale. Quand j'ai vu la place que ça prend, parce que c'est un autre avantage, là sur très peu de surface, j'ai quand même quatre-vingt-huit pieds de fraisiers, si on met ça par terre, vous voyez la place que ça prend. Alors, ensuite, les arbustes, groseillier, maquereaux, cassissier. Echalotes, ail, fèves, concombres, des choux de Milan, courgettes, épinards. J'ai remis des blettes, là, des tomates, soixante pieds de tomates. Là, petits pois, alors les petits pois, je les ai tard. C'est-à-dire qu'en primeur, je fais les nains, ensuite, un mois après, je mets des grimpants, de façon à pouvoir étaler sur la culture. Et les haricots verts, je fais la même chose, je fais des rames de façon à pouvoir les utiliser en primeur et après fin juin, je remets des nains, de façon à pouvoir les avoir au mois de septembre, en fonction du temps, parce que c'est un calcul très mathématique, si la saison est normale. C'est sûr que s'il gèle au mois d'août on ne va pas en avoir. Je dois avoir d'autres choses encore, des salades, du persil, du thym, du laurier non, parce que j'ai mon voisin qui en a par-dessus la tête, donc on s'entraide. Poivron, aubergine, ici oignons, j'ai fait trois variétés d'oignons, betterave rouge et les condiments, céleri... et un peu de fleurs qui réussissent plus ou moins bien en fonction des années.

-Avez-vous un budget jardinage ?

-J'ai un petit honte de le dire, mais je n'en ai pas.

-Achetez-vous vos graines ou vos plants ou les récupérez-vous ?

-Les deux. Quand j'essaie de les semer moi-même et que ça réussit, tant mieux et puis des fois, ça ne réussit pas toujours, alors, je fais comme tous les autres, j'achète.

-Et vous les achetez où ?

-Je ne me fatigue pas, je vais chez Truffaut, avec la carte, on a 15 % de remise et chez Leclerc, on m'a parlé de Leclerc, mais c'est plus loin et on a beaucoup moins de choix et puis la Ferme de Gally, c'est aussi cher que chez Truffaut. Je vais vous donner un exemple, dans la revue de Versailles que j'ai vu ce matin, La ferme de Gally loue des parcelles de jardinage comme celles-ci, 50 m2, ça revient à, attendez, c'est 50 euros par mois.

-Alors qu'ici ?

-Ici, c'est 70 euros par an pour une centaine de mètres carré. Il n'y a pas photo.

-Et regardez-vous des émissions à la télé ?

-Oui, souvent, « Silence ça pousse ». C'est un connaisseur, il connaît bien ses produits et il a un coup de patte extraordinaire pour présenter. Je ne dis pas que c'est un bon dessinateur, parce qu'un bon dessinateur sait dessiner n'importe quoi, mais ses produits il sait les mettre en valeur.

-Et vous vous en inspirez pour jardiner ?

-Parfois oui, ce sont des idées, c'est comme dans les émissions de visite d'appartements, on se dit, tiens ça c'est pas bête. Tout n'est pas bien... Mais quelques fois il y a une bonne idée, ne serait-ce que sur les matériaux utilisés. Bon, maintenant, j'ai 70 ans, je suis un très grand bricoleur, j'adore travailler le bois, j'ai fait une bibliothèque entièrement tapissée de merisier, les quatre murs et le plafond, pas un clou, pas une vis, tout est chevillé. J'ai refait la même chose chez moi, en merisier, j'adore le merisier, parce que le chêne il y a un grain et on n'arrive pas à une jolie patine. Le merisier, c'est superbe. J'ai un ébéniste qui m'a dit, oui, mais tu te rends compte, ça dure moins longtemps que le chêne... Oh, de toute façon, ça m'enterrera. Et puis, cette bibliothèque que j'avais faite rue Marie Henriette, les gens ont tout arraché et ils ont mis du torchis à la place. Comme quoi, il faut le faire pour soi et pas pour les autres.

-Sinon, allez-vous sur internet ou êtes-vous abonné à des magazines ?

-Je consulte internet, ne serait-ce que pour le calendrier. Je ne suis pas abonné, si j'en prenais un, ce serait Rustica certainement, mais il y a ce qu'il faut sur Internet.

-Avez-vous des trucs et astuces pour faire fuir les insectes, contre les maladies ? Et faites-vous du compost ?

-Oui, je fais mon compost ici, j'ai deux bacs, je le fais vieillir deux ans. Je remplis un bac et quand il est plein, je passe à l'autre. Je ne l'utilise pas tout de suite. Donc j'en ai toujours un d'avance. Je le laisse pourrir de façon classique, non chimique. Concernant les traitements, l'année dernière, j'avais mes oignons, ail, échalotes qui étaient complètement à plat ventre, pourris, j'ai failli les arracher. Mon voisin à côté, Jean, avait de l'ail extraordinaire, je lui ai demandé comment tu fais ? Alors, bouillie bordelaise, savon noir et vinaigre d'alcool blanc. Foutu pour foutu, j'essaie, dix jours après, ils étaient tous droits comme des piquets.

-Donc avec les trois ?

-Oui, les trois mélangés.

-Vous utilisez du terreau ?

-Oui, je l'achète, je mélange avec de l'humus, toujours avec mes pellicules de café et du marc de café, grand classique.

-Et donc, par rapport aux tomates, pouvez-vous m'en dire plus ?

-Oui, on a eu pendant deux, ces deux dernières années, on a eu le mildiou, on a eu la maladie, comme tout le monde, partout et moi je pense que s'il y en a un qui l'attrape dans le jardin, tout le monde l'aura aussi. L'année dernière j'avais trop de pieds de tomates, alors j'en ai pris six pieds chez moi, ici j'ai eu la maladie et à 500 m de chez moi, je n'ai pas eu la maladie.

-Alors que les pieds venaient d'ici ?

-Oui, ils faisaient 15 cm de haut quand je les ai emmenés. Les six que j'ai mis, les six étaient bien.

-Ça vient de l'eau alors ?

-Moi, je pense qu'avec le vent, ça doit se propager. Je ne suis pas technicien en la matière, mais je pense que s'il y en a un qui a la maladie et que tout le monde l'a ici, ce n'est pas un problème de culture.

-Est-ce que vous constatez que les récoltes sont moins bonnes depuis 2 ou 3 ans ou bien cela ne concerne-t-il que les tomates ?

-Non, ce ne sont que les tomates. Enfin, elles étaient belles et elles ont noircies.

-Certaines personnes mettent des serres.

-Oui, il y a des personnes qui mettent des serres, moi, personnellement, je ne vois pas l'avantage. Pourquoi, parce que déjà, il faut la monter et de par expérience, il y en a qui ont mis des serres l'année dernière et qui ont eu la maladie comme tous les autres. Mieux, j'ai un voisin, un jardinier qui lui a un parent qui est cultivateur, il a fait des tomates à l'intérieur et à l'extérieur et celles qui étaient à l'intérieur ont été malades comme celles qui étaient à l'extérieur. Tout ça pour ne pas utiliser l'eau de pluie, parce qu'il faut les arroser, il faut bien être obligé de les arroser avec l'eau de la ville et d'autre part, avoir des tomates qui sont mauvaises, parce que ce sont des tomates qu'on peut trouver à carrefour, ou autre part (*rires*).

-Parce que vous pensez que sous serre, c'est moins bon.

-Ah, ça n'a pas du tout le même goût ! Ah, non, ça n'a pas le même goût ! Une tomate cultivée à l'extérieur, elle est ferme, elle est juteuse, elle est sucrée, alors que sous serre, ça a goût de flotte !

-Même une petite serre comme ça ?

-Il faut qu'elle soit très éventée.

-Est-ce que votre production ici vous suffit à vous nourrir toute l'année ou est-ce que vous achetez aussi, faites-vous des conserves, bocaux ou de la congélation ?

-(*Rires*), chez moi, il n'y a pas d'arbres fruitiers, à part... Mais effectivement, l'année dernière, j'ai fait des confitures de cassis, de maquereau et puis de mûres. Parce que tout autour, j'ai des mûriers qui poussent, j'ai énormément de mûres et cette année, j'ai acheté un récupérateur de jus, de façon à

pouvoir extraire le jus et ne pas me casser les pieds avec les petits pépins. Parce que bon, les pépins de groseilles [sic.] (*mûres*), là.

-Et vous congelez des légumes ?

-Ah oui ! oui, oui ! Pour vous donner un exemple, l'année dernière, j'ai fait trois rangs de fèves, on vient de les terminer. Donc on va en repasser une nouvelle, là.

-Et vous êtes quand même obligé d'acheter d'autres légumes ?

-Oui, bon tout ce qui est ail, oignons, échalotes, ça me fait le tour. Les pommes de terre, j'en cultive très peu, c'est par goût, pour avoir simplement les primeurs. Parce que la pomme de terre représente un inconvénient, c'est très gourmand, il faut beaucoup d'engrais pour avoir des pommes de terre, ça prend de la place longtemps et c'est pas cher. J'ai la chance d'avoir un ami cultivateur, je vous en ai parlé au début, il me vend les 25 kg 8 euros, bon, ça ne vaut franchement pas la peine de la faire. Donc uniquement pour le goût, pour avoir les primeurs.

-Donc, vous les achetez directement du producteur ?

-Oui, quand il vient, on se voit deux ou trois fois dans l'année, dans ces cas-là, il me prépare deux ou trois sacs.

-Pour l'instant, j'ai eu la chance par ces cultivateurs d'avoir des produits uniquement bio, ça vient d'Allemagne et il y a eu un problème avec l'Allemagne, ils ne veulent plus livrer la France, donc je ne sais pas comment je vais me retourner encore.

-Et c'est quoi ?

-Nem, comme les nems.

-Et donc, vous échangez avec les autres jardiniers ?

-Oui, on se donne, on ne s'échange pas. Ce n'est pas donnant donnant (*rires*). A partir du moment où le voisin a besoin de produits et comme je suis bricoleur, je prête de l'outillage. Cette année, j'ai raté mes blettes, il m'a donné des blettes. L'année dernière, il n'avait pas de concombres, je lui ai donné des concombres.

-Avez-vous des préférences au niveau culinaire ?

-Non, moi, je ne cuisine pas les légumes. Je sais faire très peu de choses, le foie gras (*rires*), le quatre quart, le tourin, les pâtes fraîches, le pain et je crois que ça s'arrête là. Bon, si, je sais cuire un beefsteak, et si on vient me chercher pour faire les œufs mollet parce que j'ai la patience (*rires*).

-Le tourin qu'est-ce que c'est ?

-C'est une soupe à base d'oignons. On voit ça en Touraine et en Charentes.

-Si vous aviez le choix, préféreriez-vous avoir un jardin privé ? Même si vous en avez déjà un.

-Mon jardin privé ne me permet pas de faire des légumes, à cause de l'ombre, d'ailleurs je refais mon gazon tous les ans, parce qu'il y a une partie qui n'est pas ensoleillée.

-Donc, si vous aviez un jardin privé ensoleillé, vous préféreriez avoir ça plutôt qu'un jardin collectif ?

-Bien sûr, je préférerais. Mais, l'avantage du jardin collectif, c'est qu'on a le voisinage et quand ça se passe en bon voisinage, d'abord, on peut discuter un petit peu de temps en temps, on se fait la bise, on se fait des échanges et puis, on apprend des choses, parce que lorsqu'on est tout seul, on est quelquefois

borné et on ne réussit pas et on ne sait pas pourquoi, alors que... L'astuce que j'ai trouvée l'année dernière avec le vinaigre blanc, heu... Je n'aurais pas trouvé tout seul !

-Donc, nous allons passer maintenant plus à des questions sur l'histoire des jardins et du quartier.

-Oui, alors, je ne connais pas grand-chose...

-L'histoire du jardin ?

-Non, je ne connais pas l'histoire du jardin et je vais vous dire une chose, ma secrétaire s'est mariée juste à l'église qui est en face et quand on est sorti de l'église, je ne savais même pas qu'il y avait des jardins ici. C'est la femme de mon garagiste qui a un jardin ici, Murielle, qui un beau jour, moi je crevais d'envie d'avoir des tomates, entre autres. Elle me dit, il faut que je parle de toi quand même. Et c'est comme ça que c'est arrivé. Donc, j'ai découvert ça il y a cinq ans.

-Donc, vous cherchiez des jardins, vous en avez parlé à quelqu'un et de fil en aiguilles...

-Oui, c'est ça, voilà.

-Et vous connaissez d'autres jardins collectifs dans les environs ?

-Je ne les connais pas, je sais que ça existe, mais... je ne les connais pas.

-Connaissez-vous Pierre Desnos ?

-Son nom me dit quelque chose (*rires*).

-En fait, c'est un historien local qui a maintenant sa parcelle dans les jardins et qui a écrit un ouvrage sur l'histoire des jardins.

-Ah bon ? Alors, maintenant, je fais la relation, il a une parcelle dans ce carré là ?

-Oui, il vient d'en prendre une cette année. Et vous me dites que vous habitez le quartier Montreuil, vous y habitez depuis longtemps ?

-Alors, j'habitais plus près avant, rue Marie-Henriette.

Donc vous côtoyez le jardin autrement que pour les jardins ? Pour vos courses... ?

-Je vais faire mes courses, oui, mais c'est surtout ma femme.

-Donc, le quartier, vous le connaissez un peu ou pas ?

-Non, enfin, pas trop, parce qu'autrefois, lorsque j'étais actif, j'avais une profession, j'étais horloger, mais je ne travaillais pas avec les particuliers, je ne travaillais que pour les professionnels, donc par correspondance. Et en temps qu'artisan à mon compte, je commençais le matin à cinq heures et je terminais le soir à plus de minuit et le samedi et le dimanche, ce qui fait que le quartier, je ne le connais pas trop.

Et, vous êtes-vous promené ou vous promenez-vous dans la forêt de Fausses-Reposes ?

-Oui, parce que les enfants étaient petits.

-Et sinon, avez-vous déjà repéré des animaux dans le jardin ?

-Des mulots ?

-Toutes sortes d'animaux...

-Alors, des mulots, j'avais deux pièges, deux mulots tous les jours. Maintenant, je vais commencer à en remettre.

-En ce moment ?

-Non, j'ai arrêté cet hiver, donc je vais recommencer. Et puis, j'ai vu un hérisson une fois, sans quoi, un chat, rarement, des chiens, autrefois, le gardien laissait passer un petit peu ses chiens. Sans quoi, il y a une charte ici, on n'a pas le droit aux animaux, on n'a pas le droit de faire de barbecue, on n'a pas le droit de faire de vélo dans l'allée et je trouve ça tout à fait normal. Sans quoi, c'est une ouverture, les gosses vont venir, ils vont cavalier...

-Et par rapport au règlement d'ailleurs, trouvez-vous que c'est suffisamment strict, pas assez strict ?

- Le règlement serait bien s'il était suivi.

-D'après vous, il n'est pas respecté ?

-Non, il n'est pas respecté. Sans quoi, ça me va très bien, je m'y pli. Par exemple, quand j'ai voulu mettre ma serre, on m'a dit, pas au-dessus d'un mètre dix, donc j'ai fait un mètre dix, et puis quand vous voyez ça... (*Il me montre une serre qui mesure plus d'un mètre dix...*). Je l'adore, il est très, très gentil (*il me parle du voisin a installé cette serre*), mais bon ce n'est pas le seul... On a largement dépassé un mètre dix, là ça fait plus de deux mètres. Alors, pourquoi pour les uns et pourquoi pas pour les autres ?

-Et pensez-vous que les jardins des Petits-Bois soient menacés ?

-J'espère que non. Je ne veux pas le savoir, j'espère que non.

-Et s'ils venaient à disparaître, est-ce que ce serait grave pour vous et pour le quartier ?

-Je reconnais que les autres, ça m'est un petit peu égal, c'est égoïste ce que je dis là, je pense à moi. Bon, maintenant, si c'est menacé cette année, c'est dommage, si c'est menacé dans dix ans, j'aurai quatre-vingt ans, donc ça ne me concerne pas trop... Mais je reconnais que ce serait dommage pour tout le monde ! Bon, il y a des gens qui viennent qui habitent dans les HLM, qui n'ont pas de verdure, qui viennent ici, ne serait-ce que pour lire un bouquin, c'est quand même un confort.

-Vous savez que le jardin a obtenu un label récemment du Ministère de la Culture ? Est-ce que vous savez lequel ?

-Oui. J'en ai entendu parler, mais on n'a pas eu d'information, parce qu'on n'a plus de salle de réunion (*suite à la destruction de la maison du gardien*).

-C'est le label « jardin remarquable ».

-Maintenant que vous me le dites, j'ai vu ça à la bibliothèque de Versailles. Il y a une exposition et ils en parlent.

-A la médiathèque ?

-Oui.

-Je l'ignorais.

-Il y a de grandes photos, avec les emplacements des jardins, ce sont des photos qui font, je ne veux pas dire de bêtises, 5 mètres de large sur 3 mètres de haut. C'est pour montrer l'évolution de Versailles et entre autres, ils parlent des jardins familiaux.

-Et d'après vous, pourquoi le jardin a reçu ce label ?

-Je ne sais pas.

-En fait, ce sont des jardins qui existent depuis plus de cent ans, depuis 1906 et l'association qui les gère est propriétaire depuis 1914. Le terrain faisait quasiment le double et tous les immeubles qui sont construits autour sont sur d'anciennes parcelles.

-Ce qui explique que sous la terre il y ait des gravats.

-Oui, c'est possible, car les petites maisons HBM qui existaient à la place de Versailles Habitat ont été détruites. Vous avez donc retrouvé des gravats ?

-J'en ai retrouvé la première année, parce que je ne connaissais pas, je bêchais profondément, et c'est là que j'ai trouvé des gravats.

-A quelle profondeur ?

-Une bêche et demi, à peu près.

*Je montre des photos aériennes en expliquant l'évolution*

*Au sujet de la cité-jardin, Daniel me dit :*

-C'était des constructions d'urgence, mais c'était des constructions de qualité !

-Si vous n'avez rien à ajouter, j'aurais une dernière question que je pose systématiquement ?

-Allez-y...

-Qu'est-ce que vous avez transmis ou qu'avez-vous envie de transmettre dans la vie, à vos enfants ou à des gens autour de vous ? Qu'est-ce qui vous semble important à transmettre, par rapport aux jardins ou de façon générale ?

-Par rapport aux jardins, rien, ce n'est pas du tout leur truc (*il parle de ses enfants*), à part le fait d'être obligés de devoir venir arroser quand je ne suis pas là... maintenant...

-Avez-vous essayé ?

-Oui, j'ai essayé, et il y en a un qui le fait de bon cœur, parce qu'il habite à côté de chez nous, mais l'autre habite Bordeaux, c'est un petit peu plus difficile... (*Rires*). Et puis, j'ai deux enfants qui sont tout à fait différents, j'en ai un qui est minutieux, soigneux ordonné et l'autre c'est un bazar, mais alors... C'est inimaginable. Ils sont tous les deux musiciens. Moi, je suis musicien, aussi, j'ai eu le deuxième prix de la salle Gaveau à l'âge de douze ans, j'étais violoniste, je joue de l'harmonica maintenant. Mes enfants ont appris le piano, d'abord, il y a en a un qui joue maintenant de la guitare, et l'autre de la batterie et de la flûte traversière. Mais quand ils sont au piano, j'en ai un qui va buter sur un morceau, il va le répéter cent fois, mille fois, deux mille fois, jusqu'à ce qu'il sache, et l'autre il va vous faire un patchwork, c'est très joli... Il commence avec un morceau, il continue sur un deuxième, puis sur un troisième. On ne voit pas qu'il ne connaît pas. Par contre, il a une chance extraordinaire, il a l'oreille absolue, c'est superbe.

-Donc, vous avez transmis la musique, alors ?



-J'ai transmis la musique et en partie l'horlogerie à mon premier fils, parce qu'il a fait de la distribution de montres, il n'est pas horloger, il ne sait pas réparer une montre, mais côté technique, il quand même plus développé que l'autre. Il sait se servir d'un marteau alors que le deuxième...

-Et alors, ça me fait penser, verriez-vous un lien entre la musique et le jardinage ?

-On dit que quand on met de la musique, les vaches donnent du meilleur lait, mais faire pousser les plantes, je n'y crois pas trop (*rires*).

-Et dans la rigueur, le travail ?

-Entre la musique et le jardinage, non, mais entre l'horlogerie et le jardinage, oui, parce que moi, je fais ça au cordon. D'ailleurs, j'ai eu un premier prix des jardins, la deuxième année, sans doute parce que j'ai eu la chance de l'avoir nettoyé avant leur passage. La première année c'était horrible. C'était des mottes de terre. J'ai récupéré des bouts de cabanes détruites pour faire l'estrade ici.

-Bon très bien, c'est parfait, merci !

-Je vous laisse prendre des petites photos...

**Jeanine et Sophie**

81 ans et 45 ans, depuis 1970 (45 ans) dans les jardins

Juin 2015

## Jeanine et Sophie

Fabienne : Jeanine, j'aimerais savoir depuis quand vous jardinez cette parcelle, à peu près ?

Jeanine : quarante-six ans..., pas tout à fait, parce que nous étions de l'autre côté, mettons une quarantaine d'année. Jardiner vraiment.

-Et vous avez eu une autre parcelle ?

-Oui, la 42 et puis sinon, nous avons été sur un autre site à côté du cimetière.

-C'est un jardin qui n'existe plus ?

-C'est maintenant le square.

-Dans l'autre, combien de temps ?

-2 ou 3 ans et celui-ci, 4 ou 5 ans. En tout ça fait une cinquantaine d'années que nous sommes là, mais je venais bien avant. Nous sommes arrivés ici en 1960, à Versailles et mon mari a retrouvé de la famille qui avait un pavillon, en pierre, aux Ménadiers, et qui avait déjà un jardin, donc on a commencé à venir vers eux à ce moment-là. Et comme on était plus jeunes, c'est mon mari qui montait dans le cerisier pour cueillir les cerises et qui l'aidait un petit peu pour jardiner.

-Vous aidiez aussi à jardiner avant d'avoir votre propre parcelle.

-Oui, voilà.

-Vous aviez quel âge à peu près ?

-Alors...

Sophie : ma sœur a 58 ans l'aînée, et moi... ça fait 55 ans à peu près.

Jeanine : Mais, j'ai toujours connu un jardin pratiquement, mes parents en avaient un.

-Oui, avant, vous avez jardiné avec vos parents ?

-Oui.

-Et qui vous a appris à jardiner ?

-En regardant les autres, mon père lui-même. Je suis restée à la maison jusqu'à l'âge de dix-huit ans à peu près. Et quand on était petits, ils nous donnaient un petit espace de terrain pour jardiner.

-Vous avez appris enfant ?

-Oui, en observant. C'était bien agréable.

-Quand vous venez ici, dans ces jardins, comment appelez-vous cet endroit ?

-Quand je viens là, c'est un rappel de tous ces souvenirs là et surtout de la liberté, parce que nous nous sommes retrouvés à reprendre le jardin que nous avons en ville, j'avais onze ans. Je suis née en 1934, donc ça fait 44, donc la liberté après. Pour moi... Et quand je viens ça fait ça un petit peu. Et puis, c'est un petit peu du sport, je me dépense, ça m'aide beaucoup aussi, ne serait-ce que pour les mouvements des bras et des jambes, parce que j'ai quand même 81 ans (*rires*), donc c'est bon quand même de pouvoir en faire. Donc, c'est tout ça à la fois, le bonheur, la liberté, et se dépenser, c'est bien ! En plus, le jardin de mes parents avait un mur tout au tout comme ça, donc ça rappelle un petit peu ces choses-là.

-Vos parents étaient aussi dans un jardin ouvrier ou c'était un jardin privé ?

-Non, c'était du privé. Nous habitons à l'époque au Sud de la Loire. Après, ils sont partis en Vendée, ils ont toujours eu un jardin. Mes beaux-parents aussi, donc j'ai toujours connu la terre. M'en séparer, ce sera difficile.

-Et vous, vous avez toujours eu un jardin collectif ?

-Toujours, je n'en n'ai jamais eu d'autre.

-Alors, quels sont d'après vous les avantages et les inconvénients de ces jardins ?

-Je ne sais pas, je ne me rends pas bien compte, mais j'ai toujours calculé que si je faisais un sport pour me détendre et pour occuper le temps, ça me coûterait certainement beaucoup plus cher que cela. Il n'y a que la location pour l'année, l'achat des légumes et puis, nous échangeons, les graines, les plants, entre amis... Donc, c'est certainement plus intéressant que si je devais prendre autre chose. Il le faudrait car étant seule toute la journée, il faut que je fasse quelque chose.

-Vous faites d'autres activités que le jardinage ?

-Non, oh, mais le jardinage ça vous prend du temps, hein (*rires*) ! C'est mon activité principale ! Mon ménage est aussi à faire, les repas... Mais, sinon, il n'y a que ça. Si on s'organise bien, on doit pouvoir s'en sortir, parce que ce n'est pas plus cher, c'est vrai que quand le légume est à maturité, c'est la période où il y en a le plus sur le marché. Je ne vais pas dire qu'on est gagnant, mais... Là, je vois, quand il y avait le gros cerisier, c'étaient des sauts de cerises que nous ramassions.

-Et ce cerisier que vous aviez sur votre parcelle auparavant, vous avez dû l'abattre ?

-Il est mort de lui-même. Ça fait une dizaine d'années. On en ramassait et on en donnait à tous nos voisins, seulement, je devais être la seule pratiquement à monter dans l'arbre. On n'ose pas demander aux gens de monter s'ils se faisaient du mal... On n'a pas d'assurance quand même.

-Et alors, ça faisait de l'ombre ?

-Un petit peu et puis chez le voisin d'à côté et les deux de derrière, mais ils pouvaient cueillir les cerises qu'il y avait chez eux. Et on leur en donnait en plus.

-Non, on a essayé, mais on l'a arraché cette année, il n'a pas ... ET puis, il faut penser que ça fait de la gêne aussi pour les voisins.

-Oui, un arbre, il ne faut pas que ce soit trop grand dans un jardin.

-Oui. Moi, je l'ai toujours connu.

-Oui, d'après les photos, il avait l'air assez vieux.

-Sophie : Moi, j'ai beaucoup joué dedans.

-Et vous, Sophie, vous avez connu les jardins étant petite ?

-Oui, j'ai toujours joué ici. Après à l'adolescence, ça ne m'a pas intéressé ! ET quand j'ai commencé à travailler, je ne venais pas beaucoup, puis après, petit à petit, de plus en plus.

-Et vous jardinez ensemble parfois ?

-Jeanine : Oui, pratiquement tout le temps maintenant et c'est elle (*Sophie*) qui fait la plus grosse partie. Je supporte difficilement l'effort quand il fait chaud. Donc c'est elle qui prend la suite et je pense qu'après, le jour où j'aurai laissé...

-Vous habitez Versailles aussi ?

-Oui, on habite ensemble, dans le quartier, on peut même traverser le square et c'est le bâtiment derrière.

-Mais, vous Jeanine, vous aimez quand même toujours venir au jardin ?

-Et je viendrai le plus longtemps possible, tant que je pourrai.

-Vous ramassez, vous arrivez à récolter ?

-Euh, oui.

-Sophie : Il n'y a que bêcher et les gros choux, mais sinon, elle plante, elle sème...

-Jeanine : On partage le travail, hier, qu'est-ce que tu as fait ?

-Sophie : Planté des oignons de glaïeuls.

-Jeanine : Et moi, j'ai « binoché » un petit peu, ce qu'on appelle gratter la terre autour des plantes et je suis venue ce matin arroser.

-Et verriez-vous des améliorations à apporter à ces jardins ?

-Sophie : Nous on l'a toujours connu comme ça, donc ça nous va très bien.

-Jeanine : Je pense que les gens qui veulent un jardin l'obtiennent. Ce n'est pas par relation, il suffit d'écrire. Dès qu'il y en a un il se libère et si vous avez les conditions pour, il n'y a pas de raisons que vous ne l'ayez pas. Bon, le prix, ils seront peut-être obligés de l'augmenter... Parce que 70 euros par an, c'est pas terrible !

-Vous trouvez que c'est trop ou pas assez ?

-Pour nous on trouve ça toujours trop cher (*rires*), mais je pense qu'il y a pas mal de frais en dehors. Il y a l'eau, ça coûte très cher.

-Sophie : L'eau, il y a peut-être ça à améliorer, il n'y a peut-être pas assez de choses pour recueillir l'eau. On a tous que des petits bassins. Pas de réserves.

-Des réservoirs ?

-Oui, c'est le seul truc à améliorer.

-Jeanine : sinon, un composteur.

-Sophie : En ont ceux qui veulent, chacun fait ce qu'il veut dans son jardin.

-Jeanine : oui, ce serait bien, parce que ça permet de trier les déchets. Nous on en a un.

-Il me semble que tout le monde en a eu un.

-Sophie : Non, il fallait aller les chercher à la mairie et tout le monde n'est pas allé le chercher et qui n'ont pas suivi les cours. Nous on n'y a pas été, c'est Ali qui nous l'a donné.

-Jeanine : Lui, il en avait trois. La numérotation sur les cabanes serait à améliorer aussi, parce que c'est un peu juste (*pires*). Bon, ils sont fermés, donc pas besoin de fermer plus. Ce que j'aimais bien au départ, c'est quand nous avons la maison du gardien à l'entrée, déjà, c'était plus agréable quand on rentrait. On rentrait là, on avait la maison en face et une grande porte pour la voiture du gardien et un petit portillon pour tout le monde et c'était plus joli, on arrivait, les jardins sur notre gauche et puis en face aussi. Là, je ne trouve pas ça très... Mais ils ne peuvent rien faire d'autre, parce qu'avec Versailles Habitat à côté, je pense qu'ils puissent changer quoi que ce soit... On ne peut pas imposer dans les jardins, il faut que chacun fasse un petit peu ce qu'il a envie de faire, on ne peut pas demander aux gens des légumes. Mélange fleurs, légumes, c'est bon et quelques fruits. Il y en a qui ont des arbres fruitiers, là, je ne sais pas si c'est un cerisier, effectivement. Il y a des abricotiers, quelques cerisiers, des pommiers...

-Sophie : des figuiers, des kiwis... Groseilles, cassis, framboises.

-Et sinon, quand venez-vous au jardin la semaine, en moyenne ?

-Jeanine : A cette saison, tous les jours, quand ce n'est pas deux fois.

-Combien de temps vous restez ?

-ça peut être une après-midi entière et puis, ça peut n'être qu'une heure, le temps d'arroser et de repartir, tout dépend de ce qu'on a à faire et ce qu'on voit. Hier, on est venu combien de temps... 3 heures, oui.

-Et dans l'année, vous venez entre février-novembre ?

-Ah oui, parce que je laisse dans la cabane des légumes tels que les pommes de terre, on les protège bine et elles restent là, des oignons, ils sont suspendus et on les protège, échalotes, enfin, tout ce qu'on peut rester là, et...

-Sophie : Et tout ce qui est cucurbitacées.

-Jeanine : Oui, les citrouilles, les choses comme ça, mais bien protégés, sur de la paille. Donc, je viens, au minimum une fois par semaine, mais, il m'arrive de venir aussi deux ou trois fois. Tout dépend de ce que j'ai à y faire. Et puis, nous avons toutes les plantes aromatiques, le thym, le romarin qu'on a tout l'hiver quand même. On vient en prendre.

-Sophie : Et puis le compost.

-Jeanine : Et puis, le compost. Il faut au moins venir une fois par semaine pour le compost.

-Pour les déchets de la maison ?

-Oui, il y a l'œuf, les bananes, le marc de café, et puis toutes les épluchures de légumes. Donc finalement, ça en fait pas mal.

-Donc, le compost, vous faites ça depuis un an ou deux ou vous le faisiez avant ?

-Sophie : Papa en faisait un petit peu et après on avait arrêté, oui, deux ans, pas plus.

-Jeanine : C'est-à-dire qu'avec le cerisier, il se faisait automatiquement, les feuilles et les fruites abîmés tombaient, donc on les regroupait dans un coin et on mettait tous les légumes qu'on pouvait, pas avec de mauvaises racines, hein, des fanes de petits pois... de l'oseille...

-Et vous le disposez dans votre jardin une fois par an ?

-Sophie : Oui, quand on récupère le jardin au printemps.

-Jeanine : Oui, c'est-à-dire qu'on en met une partie en labourant et une autre partie au fur et à mesure qu'on sème.

*Sophie me donne une fraise à manger*

-Et alors, dans votre jardin, qu'avez-vous planté ?

-Jeanine : Alors, on a commencé à mettre de l'oignon et de l'échalote. En principe, il aurait fallu mettre le poireau fin février, seulement, moi, je m'arrange avec mon voisin, lui il fait les poireaux et moi je fais les choux de Bruxelles. Alors, à la saison, lui me donne des poireaux et moi je lui donne des plants de choux de Bruxelles. Il y a l'échange. Ensuite, petits pois, pommes de terre, salade, on achète les premiers plans, sinon, le temps qu'on les fasse...

-Sophie : Après choux, carottes, après les petits semis, navets, betteraves, panais, chou de Bruxelles, tomates,

Jeanine : Les fraises elles restent. C'est au mois de septembre qu'on s'en occupe pour la saison suivante. Là, c'est de l'oseille, elle reste tout le temps aussi, on la coupe, elle redémarre.

Sophie : Tomates, poivrons, aubergines, et puis on a des cucurbitacées, des citrouilles, ou des courges.

Jeanine : Il y en a dans les pommes de terre, surtout des citrouilles, ou des courges. Il y a des concombres aussi.

-Sophie : C'est un voisin en face qui nous a donné les plants, c'est un concombre polonais, on ne sait pas ce que c'est, on va découvrir. Et on ne fait plus d'épinard fraise !

-Jeanine : Et je fais des épinards, mais je ne les fais qu'au mois de septembre pour l'hiver. Parce que je ne les réussissais pas en les faisant maintenant pour l'été, ils montaient, alors que si je les fais en septembre, je les mange jusqu'au printemps, jusqu'au mois de janvier ou février.

-Et ce que vous appelez épinard fraise, qu'est-ce que c'est ?

-Sophie : C'est des histoires avec Madame Pauwels.

-ça me fait penser aux OGM, moi, votre place, je n'en mangerais pas (*rires*).

-Sophie : On n'a rien pu manger...

-Eh bien, tant mieux !

-Sophie : Pas moyen de s'en débarrasser après... Pendant des années et des années, on a retrouvé des épinards fraises.

-Jeanine : Elle nous a gâtées, elle ne l'a pas fait chez elle... (*rires*)

-C'est un cadeau empoisonné... (*rires*)

-Sophie : C'est un cadeau empoisonné, c'est comme les tomates carré d'Alice.

-Bon, vous avez bien fait d'arrêter, alors. Vous n'en avez pas mangé alors ?

-Jeanine : On en a mis une fois, mais alors, après, on aurait pu en manger...

-Sophie : On va regarder sur internet.

-Oui, parce que épinard fraise pour moi, ça n'existe pas...

-Jeanine : vous avez un petit plant vert, comme ça, comme l'épinard, et puis en bout de feuilles, des petites pustules rouges ou roses qui n'ont aucun goût. Seulement, elles deviennent graines et puis alors, elles redémarrent ! (*rires*)

-Est-ce que vous avez un budget jardinage ?

-Sophie : C'est équilibré, ce que tu achètes en graines, tu le récupères en légumes, à peu près ?

-Jeanine : Oh...oui, d'ailleurs, les plants, je ne les prends pas ici, on les achète en Province.

-Et dans quel genre d'endroit ?

-Sophie : en Vendée, on est de la Vendée. Dans des jardineries.

Jeanine : Là aussi, il y a une jardinerie à Bois d'Arcy qui est très bien, mais c'est un peu plus cher. Autrement, c'est dans une grande surface. De nous-même, on ne récupère pas beaucoup de graines, non. Le persil, si.

-Sophie : Et moi, les fleurs, parce que ça m'amuse, mais c'est un début...

-Jeanine : Les petits pois, ça ne fonctionne pas, ça dégénère, les haricots, c'est pareil. On a essayé toutes ces choses-là, mais, non, ce n'est pas ... On ne met pas ce qu'il faut pour les conserver, je crois que ça provient de là.

-Sophie : par année, tu en a pour entre 50 et 100 euros, en graines, non ?

-Jeanine : Je ne sais pas exactement, je n'ai jamais fait le calcul.

-Sophie : plus de 50 euros, en tous cas... Les pommes de terre, les oignons.

-Jeanine : Oui, les pommes de terre, t'en a au moins pour trente euros, les oignons. Oui, plus de 50, je dirais, entre 50 et 70 et ça ne comprends pas les plants qu'on achète à part, s'il nous arrive d'en acheter. Mais un paquet de graines, il ne fait pas qu'une année, mais il ne faut pas le garder trop longtemps non plus. Les deux premières années, c'est parfait, et puis, il faut faire attention à la date qu'il y a sur le paquet.

-Ce que vous produisez dans votre jardin, vous l'utilisez pour votre propre consommation et est-ce que vous achetez d'autres fruits et légumes ?

-Non pratiquement pas.

-Et, vous en donnez aussi ?

-Oui !

-Sophie : On en donne aux jardiniers autour de nous, quand on fait des échanges. Bon, au moment des courgettes, tout le monde a des courgettes, si vous en proposez, tout le monde n'en veut pas. On avait une voisine dans notre immeuble, qui est décédée, à qui on donnait des légumes. Et puis, les neveux, quand ils viennent.

-Jeanine : Oui, les enfants et les petits-enfants quand ils viennent, ils sont ravis de se promener dans le jardin, surtout si c'est la saison des fraises.

-Ils viennent dans votre jardin ?



-Oui, mais malheureusement...

-Sophie : Ils sont en Belgique, donc un peu loin.

-Jeanine : Oui, ils sont un peu loin, mais quand ils viennent, une fois par an, ils aiment bien venir là. Surtout quand Lucie vient en septembre, c'est celle qui habite Paris avec sa maman, elle va dans les framboises. (*rires*)

-Sophie : Ce sont des enfants qui ont l'habitude, ils ont tous un jardin. Et puis, j'ai une sœur qui vit avec un agriculteur, eh bien, on sait ce que c'est qu'un jardin.

-Ils connaissent la terre.

-Jeanine : Oui, ils sont au courant de tout ça. Et puis les petits Belges ça mange bien les légumes, ils aiment bien les légumes, les carottes, on peut faire des plats, ils adorent ça !

-Vous cuisinez ?

-Sophie : C'est une très bonne cuisinière !

-Jeanine : Non, n'exagère pas (*rires*) !

-Et que préférez-vous cuisiner, que faites-vous comme plats ?

-A base de légumes ?

-Oui, ou autres chose.

-Regardez, dimanche, demain, ma fille a choisi le menu, elle voulait une langue à la sauce madère, voilà, ça c'est pour demain, donc on a acheté la langue, on a des légumes, on a ce qu'il faut. Alors, une tarte de fraises et comme entrée, j'ai acheté des asperges.

-Et là, vous les avez achetées ?

-Sur le marché.

-Alors, vous n'en faites pas ?

-Ah, non, il faut du sable pour les asperges. Je préférerais celles du sable, les toutes petites vertes qui sont absolument délicieuses, alors que les grosses là, c'est pas...

-Eh bien, c'est un bon repas ! (*rires*)

-Sophie : Demain, on est surbookées ! (*rires*)

-Jeanine : C'est un exemple, c'est parce que là, il est là... Alors hier, qu'est-ce que j'ai cuisiné ?

-Sophie : Il n'y a pas de perte ! Tout est cuisiné, les blettes, elle va récupérer les cotes de blanc qu'on va cuisiner comme blettes..., les feuilles, ça va être en épinards. Les petits pois et les haricots verts congelés.

-Jeanine : Oui, on ne jette rien, pas une feuille de salade, rien et la soupe et tout ! (*rires*). Tout est pris. Non, je cherchais la viande d'hier... Ah, c'était du veau et puis les légumes du jardin quand même, avec des petites pommes de terre et des tomates. Les tomates, c'était une sauce tomate faite avec des tomates du jardin, du congélateur. Et, j'ai toujours fait ça. J'ai vu mes parents faire, donc, je fais pareil. Ma belle-mère c'est pareil.

-Sophie : Et nous, on fait toutes et tous pareil.

-Jeanine : Oui, et ta sœur aussi. L'aînée, Patricia, je ne sais pas...

-Sophie : Si elle avait plus de légumes, si.

-ça s'est transmis, en fait, de génération en génération ?

-Jeanine : Oui, oui. Je ne sais pas si Julie, j'ai une petite-fille qui s'est mariée, il n'y a pas très longtemps, ça fait cinq ans, ils ont un petit jardin autour de leur maison, je ne sais pas si elle a entrepris de mettre des légumes ?

-Sophie : C'est fort probable.

-Jeanine : Oui, mais, c'est des gens qui travaillent et il y a deux enfants, alors, c'est pas facile de...

-Alors, sinon, regardez-vous des émissions de télévision, êtes-vous abonnées à des magazines de jardinage, avez-vous des livres chez vous, consultez-vous internet ?

-Sophie : A la télévision, jamais. Je suis abonnée à *Rustica*, pour apprendre. Sinon, tu n'as pas beaucoup de livres ?

-Jeanine : Non, je regarde la rubrique sur mon journal de télévision.

-Et le journal de télé, c'est lequel ?

-Sophie : C'est *Télé Loisirs*, il doit y avoir de temps en temps une petite rubrique sur le jardin.

-Jeanine : Oui, de temps en temps, sur les légumes, les plats cuisinés avec des légumes, des choses comme ça.

-Et ça vous donne des idées, vous essayer de la mettre en pratique parfois ?

-Sophie : Heu, elle a du mal à faire du changement... Ta façon de cultiver, maman, elle est toujours identique ?

-Jeanine : Toujours.

-Sophie : Ben voilà !

-Et elle marche ? (*rires*)

-Sophie : C'est très productif !

-Et alors, vous avez des trucs et astuces ?

-Jeanine : On fait des essais, il y en a un d'ailleurs que je n'ai pas pu faire hier, mais que je vais faire, c'est utiliser de la cendre de bois.

-Pour fertiliser ?

-C'est, non, c'est surtout pour les tomates, comme elles ont toujours tendance à être malades depuis quelques années, on essaie des tas de choses et là, on a mis dans le fonds, du compost, ensuite, j'aimerais maintenant mettre de la cendre de bois et pailler au-dessus, pour éviter qu'une tige du bas touche la terre.

-Sophie : Et chaque tige a été transpercée d'un petit bout de cuivre.

-Vous avez acheté le filet de cuivre ?

-Sophie : Non ! C'est papa qui l'avait récupéré.

-Jeanine : Montre Sophie, c'est dans une petite boîte. Et ça, c'est un vieux jardinier qui est décédé qui m'avait donné ce conseil là. Parce que lui, il avait toujours des tomates qui étaient très hautes et très belles et un jour je lui ai demandé et il m'a révélé son secret et depuis, je le fais.

-Et vos tomates sont bien ?

-Oh, pas toujours... C'est plus le temps que nous et puis peut-être aussi l'eau avec laquelle nous arrosons, il y a quand même de l'eau de javel.

-Par contre, on me disait... Ce n'est pas de l'eau de source dans les jardins ?

-Jeanine : Non, c'est l'eau de la ville. Il doit y avoir des sources en dessous, mais... Autrement, on la recueille, mais, on n'en a pas assez pour faire tout ce qu'on veut faire, hein... Il faudrait qu'il pleuve tous les jours, et on n'y tient pas non plus (*pires*), il faut du soleil !

-Et est-ce que d'après vous, votre terrain et la terre est bonne ?

-Elle est fatiguée quand même, parce que depuis combien d'années elle est cultivée ? Je ne sais pas, je n'ai pas la date exacte de la création des jardins.

-Les premiers jardins ici, c'est 1906 et l'achat du terrain date de 1914.

-Ah bon.

-Donc, ça fait plus de cent ans. Le terrain était d'ailleurs plus grand au début.

-Jeanine : Mon mari avait un membre de sa famille qui a tenu la loge, là.

-Ah oui, d'accord.

-Et lui avait un poulailler devant et on mettait nos légumes en passant, on les jetait dans le poulailler, ou du pain, pour nourrir les poules, de temps en temps et lui pour faire plaisir, il donnait un œuf ou deux, pour un enfant. Et ils sont partis tous les deux en Normandie et décédés, mais, ils étaient très âgés quand ils ont laissé.

-Et est-ce que vos récoltes sont toujours équivalentes, d'une année sur l'autre, vous voyez des différences ?

-Sophie : Oh, oui, il y a des années où on a beaucoup de pommes de terre et des années où il y en a moins, et puis, il y a le temps.

-Jeanine : Oui, et la qualité du terrain, ça dépend de tout ce qu'on a fait avant.

-Donc vous préparez la terre, vous mettez du compost ?

-Oui, là, on a mis du compost, après j'ai rajouté un engrais.

-Quel est l'engrais que vous avez mis ?

-Sophie sort le sac de la cabane : Engrais universel.

-Jeanine : Il y a très longtemps que je l'ai. On en met quelques poignées, comme ça, qu'on balance, avant d'échausser, avant d'émonter la terre de chaque côté. J'emploie ce mot que personne n'emploie :

chaussée, butée, comment ils disent ? Oui, voilà. Il y en a qui le font en labourant, moi, je ne sais pas faire. C'est compliqué quand même. Autrement, là, les petits pois, on ne met jamais rien, les haricots non plus.

-Sophie : Il n'y a que les tomates qu'on bichonne.

-Jeanine : Voilà, c'est ce qui est le plus difficile. Autrement, le reste... La salade vient facilement, les choux, c'est pareil, je les ai mis là, il y a un mois, ils sont déjà beaux. Seulement, on en fait juste ce qu'on est capable de manger, parce que ce n'est pas la peine d'avoir des choux...

-Vous savez à peu près ?

-Oui, c'est comme les haricots verts, maintenant, on en fait deux rangs et après on en fait deux rangs fin juillet début août pour l'automne. Sinon, on ne peut pas toujours manger que ça, donc, il faut varier les légumes et à ce moment-là, on en met un petit dans le congélateur et j'en ai encore, de pas terminés, les petits pois non plus.

-Par rapport au règlement « zéro phyto », vous avez vu la différence ?

-Je n'en ai jamais mis. J'enlève à la pelle, à la main, non, je n'en utilise pas. La seule chose qu'on utilise, c'est la bouillie bordelaise.

-Et le règlement des jardins, qu'en pensez-vous ?

-Il n'est pas suivi, je crois. Je ne sais pas s'il est bien relu à chaque Nouveau ? Apparemment, là, ça a l'air d'être bien, mais, on ne peut pas rentrer dans les jardins comme on veut et j'ai l'impression qu'il y a beaucoup de gens qui s'y ballade. J'y étais ce matin et j'ai vu ça, j'étais un petit peu étonnée. Si ce sont des jardiniers qui viennent accompagnés, on ne va pas leur demander...

-Vous voulez dire qui rentre dans les petites parcelles ?

-Non, dans le terrain. Ça se promène...

-Ce sont des gens qui connaissent les jardiniers ?

-On ne sait pas. Les nouveaux jardiniers sont là depuis le mois de janvier. On commence à cultiver à partir du mois de mars, on ne les connaît pas bien. Et lors de la réunion, ils ne sont pas nommés, ni présentés, on ne les voit pas.

-Vous aimeriez qu'ils soient plus présentés ?

-Pas forcément, parce qu'on ne peut pas tout enregistrer.

-Sophie : Non, mais peut-être qu'il y ait un tutorat.

-Pour expliquer aux gens comment ça fonctionne ?

-Sophie : Expliquer comment faire un jardin. Vous croyez que c'est facile de faire un jardin ?

-Jeanine : Ce qu'il y avait de bien avant, c'est quand nous avions notre salle là, une fois par an, on se réunissait pour un repas, un apéritif et là, moyennant une petite somme, les gens venaient et là, c'était le moyen de faire connaissance.

-Et là, depuis deux ans...

-Il n'y en a plus, ils nous ont détruit la maison et il n'y en aura plus.

-Vous faites aussi partie des gens qui regrettent que la maison ait disparu ?

-Ah oui, enfin, je me raisonne, la maison, il fallait refaire la toiture, les fenêtres, les portes, avions-nous cet argent, je ne sais pas, nous n'étions au courant de rien du tout. On vous donne des sommes comme ça. Il est difficile de se rendre compte. Je ne sais pas s'ils ont eu le choix. Si on leur a imposé l'achat, je ne sais pas. Moi, j'aurais préféré garder ça, parce que rentrer par ici, comme d'habitude, c'est quand même mieux que rentrer là.

-Je pense que l'entrée sera réouverte.

-Sophie : Mai, est-ce qu'elle sera surveillée ?

-Jeanine : Il faut penser aussi que les gens viennent avec du fumier, des choses comme ça, il faut de la place pour rentrer les sacs. Là ce sera difficile, ou alors, il aurait fallu agrandir un petit peu l'entrée de ce côté-là, bon... Il fut un temps où un camion livrait et les gens se partageaient les sacs après. ON ne peut plus le faire, où voulez-vous le mettre ? Il n'y a plus rien. Bon, il faut bien se dire aussi qu'on est en ville, on n'est pas à la campagne. On ne peut pas faire ce qu'on veut, il n'y a pas d'espace, alors...

Sophie : On est déjà contents d'avoir ça.

-Si vous aviez le choix, est-ce que vous préféreriez avoir un jardin privé ?

-Oh, non, c'est quand même plus sympathique et la population est bien mélangée aussi et c'est très agréable. Des gens charmants !

-Sophie : Des cultures différentes, là-bas portugaise, à côté laotienne, Ali est Maurilien. En face, il est Polonais, il y a l'Algérie, le Maroc. Chacun vient avec ses plantes, ses légumes.

-L'histoire de jardins, on en a déjà parlé tout à l'heure, vous la connaissez un peu, vous êtes d'anciennes jardinières, le quartier vous le connaissez aussi, ça fait longtemps que vous habitez là aussi.

-Sophie : Oui, 46 ans. On connaît des gens de l'église, on connaît des gens de notre cité, parce que ça fait une éternité qu'on y vit.

-Et au niveau de l'animation du quartier, des magasins, vous trouvez que ça a changé ?

-Jeanine : ça s'est amélioré un petit peu. Il y a le carrefour Market'.

-Certaines personnes me disent qu'il y a moins de magasins.

-Sophie : En fait, on est dans ce quartier, on est bien d'accord, mais nous on est tourné sur le haut. On a un Franprix, un Carrefour, deux pharmacies. Mais, peut-être que les gens qui vivent ici dans les barres autour, eux, ils allaient ici, rue Saint-Nicolas, où il y avait trois commerces, mais nous n'y allions pas. Ce n'est pas tout à fait la même zone.

-Jeanine : Oui, là, il y avait une boulangerie, superette un peu plus haut, un boucher et le marchand de journaux, c'est là que j'allais. Mais ça ne nous gêne pas, parce qu'on va faire nos courses d'un seul coup pour une semaine, on n'a pas de légumes à prendre tous les jours. On va faire les courses un jour par semaine et je vais au marché pour le poisson et la viande et les fruits aussi, parce qu'il n'y en a pas assez.

-Connaissez-vous d'autres jardins collectifs à Versailles ?

-Sophie : La ménagerie et à Jussieu, ils en ont fait quelques-uns qu'on a visité.

-Jeanine : Mais ça n'avait pas donné grand-chose.

-Sophie : Quand on prend le train, on en voit. Au Val d'Or, ou je ne sais pas où, il y en a aussi. J'ai un oncle aussi à Poitiers qui fait partie d'une association qui a des jardins.

-Et la maison de quartier ?

-Sophie : Quand on était petits, oui, bibliothèque, kiné et activités le mercredi après-midi.

-Jeanine : moi, j'y allais pour des soins. Mais, ils ne travaillent pas le dimanche, donc si vous avez besoin de soins continus, ils ne peuvent pas. Pour les vaccins, ils ne les font pas.

-Et la forêt de Fausses-Reposes ?

-Jeanine : Ah oui ça, la forêt !

-Sophie : Pour ramasser des châtaignes

-Jeanine : Presque tous les ans nous ramassons les châtaignes, on ne peut pas les garder longtemps.

-Sophie : Confitures de châtaignes, aussi.

-Jeanine : Et on aime bien la balade autour des étangs de Ville d'Avray.

-C'est un élément important aussi dans le quartier, cette forêt ?

-Sophie et Jeanine : Ah oui !

-Avez-vous déjà remarqué des oiseaux ou des animaux ici ?

-Sophie : Il y a un chat noir qui se ballade. Tout le monde le connaît. Et des petites souris, mais on n'en n'a plus, parce qu'on a des tapettes ! (*rires*). Et il y a beaucoup d'oiseaux. Il devait y avoir un nid dans le laurier, là.

-Jeanine : D'ailleurs, on n'y peut rien. On leur met des petites choses comme ça qui volent pour leur faire peur. Pour les corbeaux ou les pigeons ça marche, alors que les petits, ils passent au ras du sol, une petite fraise à leur portée... On voit la forme du bec dans la fraise (*rires*). C'est tellement beau, on ne peut pas faire autrement que de les regarder faire, presque !

-Connaissez-vous Pierre Desnos ?

-Sophie : Oui, le monsieur qui a écrit le livre.

Jeanine : Ah oui, je ne le connais pas vraiment. On se dit bonjour. On a le livre, mais, je ne l'ai même pas lu entièrement. Tu l'as aussi toi ?

-Sophie : Non, c'est Pascal qui l'a.

-Et donc, vous savez que les jardins ont reçu un label récemment, qu'en pensez-vous ?

-Sophie : Si ça peut les protéger.

-Vous avez pourquoi ils ont reçu le label ?

-Jeanine : Si on l'a reçu, c'est qu'on le méritait !

-Oui ! (*rires*). C'est la longévité, la gestion par l'association depuis très longtemps, la transmission, plus la variété des cultures.

-Sophie : C'est notre quartier, on est tous mélangés !

-Pensez-vous quand même que malgré ce label les jardins soient menacés ?

-Jeanine : Non, je ne pense pas, ils se portent bien. Je ne vois pas pourquoi on nous priverait de ça, on ne va faire que du béton partout, ce serait quand même dommage. Ça a changé aussi la mentalité des gens dans les HLM, ils souffrent aussi eux ! Pour les enfants aussi, on n'a pas les meilleures écoles, on n'a pas tout ça, hein ! Ce n'est pas dans le quartier que sont les meilleures écoles. Même si mes enfants sont toujours allés là. Mais ça a changé. J'en ai parlé avec quelqu'un ce matin, ce n'est plus ce que c'était, si j'avais des enfants maintenant, je ne les mettrais plus à l'école ici.

-Et si au pire ces jardins venaient à disparaître, pensez-vous que ce serait grave pour le quartier ?

-Jeanine : Oh, oui, ce serait grave ! Pour moi, non, vu mon âge, mais pour ma fille, oui.

Sophie : Pour le quartier, ce serait encore du béton... Imaginez-vous dans un quartier difficile, parce que c'est un vrai quartier difficile, c'est un jardin où il n'y a jamais de problème. Il y a des fraises là et personne n'en a jamais volé. Il y a un respect. Les jeunes pourraient faire des bêtises, mais non.

-Les jardins sont respectés.

-Sophie : Oui, il y a eu quelques soucis, ils sont passés, ils ont laissé des bouteilles, c'est tout.

-Jeanine : Oui, ils ont lancé les bouteilles par-dessus et ils ont sauté sur un terrain qui avait été labouré, mais bon... Nous aussi, il y avait deux ou trois pas, mais ce n'est pas pour ça que ça m'a empêché d'avoir des légumes... Des petits jeunes qui ont dû fêter quelque chose. Mais, même dans le quartier, on ne voit pas trop de choses. La nuit, il n'y a pas de courses de voitures. Enfin, c'est vrai qu'on est un peu plus loin.

-Par rapport à ce label, l'association est maintenant obligée d'ouvrir au public au moins cinquante jours dans l'année, pour vous est-ce gênant, est-ce bien ?

-Jeanine : Ah oui, combien de jours par an ?

-Cinquante jours.

-Ah, ça fait beaucoup ça ! ça fait... attendez... 3 ou 4 jours par mois, ça fait 48 par an.

-Sophie : Mais, ouvert à qui ?

-Au grand public, enfin, à tout le monde, à n'importe qui, en fait. Mais là, par exemple l'association va ouvrir 3 jours le week-end prochain, à l'occasion de la manifestation de Ministère de la Culture « Rendez-vous au jardin » et l'association, les gens du bureau vont être présents pour accueillir des groupes, guider et faire visiter. N'importe quelle personne qui aura connaissance de cette ouverture pourra venir visiter. Parce qu'en fait, la contrepartie du label, c'est l'obligation pour le propriétaire du jardin d'ouvrir au moins cinquante jours par an, pour faire connaître et découvrir le jardin.

-Jeanine : C'est dommage, parce que pour ces gens-là, parce qu'on ne peut pas leur en proposer d'autres, si des gens ont envie d'avoir un jardin, ils vont souffrir avant d'en avoir un.

-Vous pensez que ça peut donner envie à des gens qui ne pourront pas en avoir ?

-Jeanine : Ah bien sûr ! ça c'est embêtant !

-Sophie : Oh, il suffit de patienter un petit peu !

-Jeanine : Ah, ben ce sera patienter beaucoup je crois... parce qu'on n'en libère pas comme ça, ou il faut que les gens décèdent, ou trop âgés pour le faire quand les enfants ne le reprennent pas. Bon, c'est vrai que pour les yeux, c'est bien aussi...

-Sophie : Pour les enfants, ça peut être pas mal aussi. Les petits pois, ça ne vient pas d'une boîte et le poisson n'a pas des yeux carrés...

-Et peut-être aussi des gens de Versailles qui ignorent aussi l'existence de ces jardins.

-Jeanine : Ah oui, je veux bien le croire, parce que même ma propre voisine, qui habite au-dessus de chez nous, dans la conversation, je lui dis, j'arrive du jardin, elle me dit, pourquoi, vous avez un jardin, je lui dis oui, elle me dit, mais où ? Je lui ai expliqué, et ils sont là depuis 3 ou 4 ans, mais ils ne viennent pas là. Elle emmène ses enfants au square, ils travaillent tous les deux, donc dans la semaine... Je pense qu'ils n'auraient pas le temps de s'en occuper. Quand on travaille et qu'on a des enfants, c'est difficile. Mais pour les autres. Je pense que cette année, il y a eu pas mal de changements, je ne sais pas combien il y a eu de nouveaux jardiniers.

*Je montre des photographies pour montrer l'évolution du jardin...*

-Ces maisons qui longeaient les jardins vous les avez connues ?

-Jeanine : Oui, il y avait deux sœurs qui habitaient là et on passait les légumes par-dessus pour leur en donner. Sainte Bernadette a été construite, mais grâce à la générosité de beaucoup de gens, sinon, il n'y avait pas d'église.

-Sophie : Là, juste derrière le cimetière, c'étaient nos autres jardins.

-Jeanine : Oui, quand on est arrivé, en face la gare, il n'y avait pas la route qui monte et il n'y avait pas d'immeubles, il y avait 3 ou 4 petits pavillons, des gens qui cultivaient, qui avaient des jardins.

-Et, là, les champs d'horticulteurs et de maraîchers.

-Jeanine : Oui, c'est là qu'ils ont pris pour faire le square.

-Et vous avez eu conscience de l'évolution du quartier ?

-Jeanine : On était tellement contents d'avoir un logement déjà qui est convenable ! C'est un immeuble bien, on a des bons voisins, on n'a jamais eu de soucis. Quand ils sont jeunes les enfants c'est l'éducation, et puis après, il faut bien les diriger, il y a tellement de choses à faire que... On a vécu comme ça sans vraiment se poser trop de questions et puis le jardin, la vie était belle, on partait un mois par an, comme tout le monde. (*rires*). Eh oui... Un bonheur simple...

-Et une dernière petite question, quelle est pour vous la chose la plus importante à transmettre à vos enfants ou à des gens autour de vous, par rapport aux jardins ou autre chose ? Vous avez peut-être chacune une réponse différente. (*rires*)

*Jeanine n'a pas bien compris la question*

-Sophie : Qu'est-ce que tu nous as appris, transmis ?

-Jeanine : Ah, l'éducation, oui, une bonne éducation, le respect des autres.

-Sophie : Le respect des autres, principalement.



-Jeanine : La générosité aussi. Ce sont des choses basiques, ça se fait automatiquement, on n'y pense pas forcément. Je n'ai pratiquement jamais travaillé, donc j'ai pu surveiller leurs études et elles s'en sont pas mal sorties.

-Et alors, le jardin, le rapport à la terre ?

-Jeanine : Eh bien, ça ne peut intéresser que ma fille là.

-Sophie : Ah oui, c'est important !

-Vous avez transmis à vos enfants.

-Sophie : Même la deuxième, Pascale, a son jardin !

-Jeanine : Oui, mais je ne sais pas si elle aime ça autant que toi.

-Sophie : Oh si !

-Jeanine : C'est vrai que moi, j'en ai toujours eu, je n'ai toujours connu que ça le jardin. Et mon mari, il n'était pas tellement jardin. C'est peut-être plutôt moi. Lui, il faisait les gros travaux. Il aurait labouré ça en une journée ou une après-midi, après, il n'aimait pas cueillir, semer, faire des petites choses comme ça. Mais s'il y avait quelque chose qui n'allait pas dans la cabane, il l'a réparait tout de suite. Lui, il était dans le bâtiment, alors, quand vous arrivez que vous avez fait une semaine entière, parfois le samedi, parce qu'à l'époque, il y avait du travail, le dimanche, vous avez envie de vous reposer, c'est quand même du travail. Il faut reconnaître, voilà.

-Très bien, avez-vous autre chose à ajouter ?

-Non, je vous souhaite de réussir ce que vous voulez.

-Merci !

**Pascal**

50 ans, depuis 2009 (6 ans) dans les jardins

Juin 2015

Dans son jardin, on trouve :

Aubergines, betteraves, carottes nantaises, choux cabus, concombres, cornichons, courgettes rondes et allongées, échalotes (cuisse de poulet), haricots (verts, coco blancs et beurre), oignons jaunes, blancs, rouges, petits pois et pois à rame, poivrons, pommes-de-terre (ratte, binje, rosabelle), radis (18 jours), salades (laitues, batavias, dorées), tomates (Roma, Saint-Pierre, cœur de bœuf, Russe, jaune...), artichauts, persil, thym, groseilles.

Dahlias, glaïeuls, lys, jacinthes, myosotis, tulipes, lupins.



Figure 77 – Le jardin de Pascal, mai et juillet 2015.

## Pascal

-Fabienne : Pascal, j'aimerais savoir depuis quand vous cultivez cette parcelle et que vous êtes dans les jardins.

-Pascal : Ici, ça fait la cinquième année.

-Toujours sur la même parcelle ?

-Oui

-Et vous aviez un autre jardin auparavant ?

-Non.

-Et comment avez-vous atterri ici ?

-Ben, où j'vais boire un coup à la Coupole à Porchefontaine, j'ai rencontré quelqu'un et j'ai demandé si je pouvais trouver un potager ou un bout de terrain, pas forcément une association et il m'a dit, ben je connais l'association à Versailles, ils ont des potagers, je vais t'en parler, je te dirai. J'me suis présenté, ils m'ont pris.

-C'est vous qui cherchiez un jardin ?

-Oui, oui, je cherchais un jardin.

-Et pourquoi tout à coup ?

-Parce que j'suis déjà dans les espaces verts, malheureusement, moi, je fais pas du tout la même chose, j'suis dans la nature... je m'occupe d'un parc de 2 hectares 1/2.

-C'est un parc privé ?

-Oui, je suis tout seul, je m'occupe du parc. Et j'ai eu envie de faire mes légumes moi-même.

-Et vous êtes jardinier ?

-Oui, enfin, j'ai aucune connaissance au départ dans le potager, parce que j'en ai jamais eu, si j'savais planter quat' salades... voilà quoi, comme tout le monde, sinon, le reste...

-Et alors, où avez-vous appris à jardiner, jardiner « potager » et jardiner « espaces verts » ?

-Alors, moi, j'ai toujours appris sur le tas.

-J'me suis fait embaucher avec des connaissances basiques, minimales et je me suis débrouillé tout seul... Là, j'ai glané à droite à gauche, Jean, par exemple qui se débrouille très bien et d'autres, plus le peu que je savais et les livres.

-Quels livres avez-vous regardé ?

-Une revue qui s'appelle *Rustica* qui est assez bien achalandée, avec des bons conseils, après, y'a à prendre et à laisser. Et puis d'autres livres, *Le parfait jardinier* par exemple. On fait un mélange de tout et on sa cuisine à nous, chaque jardinier a ses p'tits secrets qui marchent ou qui marchent pas... (*rires*)

-Est-ce que vous regardez les émissions de télé ou internet ?

-Non, par contre, je me gave pas ! Non, non, c'est un plaisir, c'est pas une obsession. Ici, je sais pas si y'en a, mais, y'en a c'est obsessionnel, moi, pas. Moi, ça reste du domaine du plaisir, et le plaisir, si ça me gave, je m'excuse du mot, c'est plus du plaisir... Si c'est plus un plaisir, j'arrête.

-Par rapport à votre travail de jardinier dans un parc, vous voyez les choses différemment ?

-Ben là, dans ma profession, j'ai rubis sur l'ongle... Je dois me débrouiller pour que ce soit tondu, taillé, les plantations faites, massifs coupés, mais je suis totalement indépendant, quoi. Donc, je fais à ma guise.

-Les propriétaires vous font confiance ?

-Oui, y'a un immeuble, ils me laissent, ils constatent quand même ce qui est fait, pas fait... Pour l'instant, j'ai pas à me plaindre, ça fait dix-huit ans...

-C'est sur Versailles ?

-Oui, j'suis à Pershing, parc de Clagny, si vous situez le coin. C'est des maisons à 1 million d'euros minimum... En dessous, y'a pas.

-Et le jardin potager, qu'est-ce que ça vous apporte ?

-C'est pour cultiver mes légumes, en fait... Comme je suis curieux de nature, j'aime bien... Si ça se trouve dans quatre cinq ans, ça me plaira plus.

-Et à part ça ?

-Ben, moi, l'activité physique, non, parce que j'en ai toute la journée. Mais c'est quand même totalement différent, pour faire pousser quelque chose, ça pousse pas en une heure... On cherche pourquoi ça pousse pas. Et puis, c'est le plaisir de semer et de récolter ce qu'on sème et de les manger, parce qu'à l'arrivée, c'est de manger, quand même. Et puis, y'a la convivialité.

-Vous échangez des trucs et astuces, des plantes ?

-Oui, et on plaisante, surtout moi, j'suis pas le dernier C'est moi qui ai surnommé Jean « Jean Du jardin » (*rires*). Ça va le suivre longtemps maintenant ! Y'a des jours, j'lui dis, t'es pas au cinéma ? Il me dit, non j'suis au potager !

-Vous jardinez seul sur cette parcelle ?

-Oui, j'avais un collègue au départ qui a eu des problèmes de santé, pas forcément graves, mais, il m'a dit, j'suis désolé, mais tu te débrouilles tout seul.

-Et depuis cinq ans, vous êtes content de vos récoltes ?

-Oui, ben j'apprends tous les ans... Ce qui ne marche pas, on recommence. Cette année j'ai foiré tous mes haricots... J'ai été obligé de tout recommencer, puis, je ne sais pas pourquoi... A mon avis, je les ai mis trop tôt ou alors, il a trop plu quand je les ai mis, à l'époque. J'ai tout ressemé et là, ça y est, ça sort. Parce que le jardinier il est toujours pressé, mais c'est un tort. Ils sont tous pareils, y' que les anciens, vous verrez, y'a deux trois anciens, vous regarderez leurs jardins, jusqu'au 15 mai, y'a quasiment rien dedans. Parce que eux, ils sont pas fous, ça sert à rien de courir, ils vont nous rattraper. (*rires*). Non, et puis, comme je travaille, y'a les retraités et y'a ceux qui travaillent. Quand je travaille, en plus, y'a des soirs, j'peux pas venir, parce que j'ai un patron, des fois, je fais des heures, ben, si je peux pas venir, je prends du retard et si je prends du retard, ben j'suis pressé !

-Et qu'est-ce que vous faites, du compost, vous mettez du terreau ?

-Oui, alors, moi, je ramène, comme je travaille je fais du compost en très grosse quantité, c'est en tonnes, avec mon travail, j'en ai mis l'année dernière, j'en ai mis 1,8 tonnes. Je l'ai ramenée en sacs, je sais pas si vous voyez ce que ça fait... ça fait presque une centaine de sacs poubelle et j'ai étalé tout ça la dessus.

-C'était avant votre récolte de l'année dernière ou avant ?

-Avant, cette année j'en n'ai pas mis.

-Et vous avez trouvé que c'était mieux ?

-Oui, parce que le compost, quand vous le mettez, il n'agit pas forcément la première année. Il est mélangé et il agit après, c'est naturel, c'est retardé, la nature c'est pas ça (*il claqué des doigts*). Il faut le temps pour tout. Donc, j'aurai les effets surtout l'année prochaine. Puis, j'en mets surtout là où il y a des pommes-de-terre, parce que c'est gourmand en... ça appauvrit les sols.

-Vous faites aussi une rotation ?

-Ah oui, ça c'est indispensable. Bon, alors, les tomates, c'est varié, j'ai lu le bouquin, on peut les laisser cinq ans à la même place, mais il est conseillé de les changer de place tous les ans. Mais si on les met cinq ans à la même place vu qu'on met du terreau et qu'on change la terre, c'est pas une obligation de les changer de place. Par contre, les pommes-de-terre, vous êtes obligés, ça appauvrit les sols, faut tourner. Et puis les reste, les haricots, ils sont là et puis l'année prochaine ils seront là-bas.

-Quand vous parlez de terreau, c'est ?

-C'est du terreau en sac. Je prends du spécial potager, il est un peu plus cher. Chacun fait ce qu'il veut avec ses sous... Pour les haricots, je le mets quasiment pur, pour les autres plantations, c'est mélangé avec la terre existante, c'est juste pour lui donner un coup de fouet au départ.

-Et vous récupérez des graines des années passées ?

-Non, j'ai pas trop le temps, moi, dès que je sors de la saison potager, octobre-novembre, vous me revoyez plus pendant quatre mois. Je passe directement à autre chose.

-Donc, c'est mars-novembre, en gros ?

-Voilà, je ne fais pas de culture d'hiver, parce qu'il fait toujours mauvais, il fait froid, pour ce qu'on récolte, et puis, on n'est pas sur place. Quelqu'un qui a son potager sur place, c'est un peu différent.

-Vous êtes dans le quartier ?

-J'suis à Porchefontaine.

-Vous venez à pieds ?

-Non, en voiture. Non, je marche assez comme ça, y'a deux kilomètres, à peu près.

-D'après vous quels sont les avantages et les inconvénients de ces jardins ?

-L'avantage, c'est qu'on a une certaine liberté, on n'est pas trop tenu, à part de les tenir propre, mais, ça, ça me paraît logique et surtout, qu'il soit ensemencé en entier. C'est-à-dire que si vous venez et que vous ensemencez 20 % du jardin, ça sert à rien d'avoir un potager... Faut faire autre chose. Et les inconvénients, je dirais que maintenant qu'il y a plus qu'une porte, c'est compliqué, parce que je suis obligé de passer par là-haut. Sinon, inconvénient majeur, j'en vois pas. Le prix est pas excessif... 70 euros pour l'année, faut bien payer l'eau ! Le règlement, il change un peu, avant, on pouvait pas arroser

à certaines heures ce qui était compliqué, quand on n'est pas libre, imaginez-vous que c'est pas marrant. Maintenant, on peut arroser à n'importe quelle heure, normalement, on doit arroser une fois, c'est pas le cas de tous... Mais je suis pas là pour faire de la délation. Ce qui est logique parce que ça sert à rien d'arroser deux fois dans la même journée, c'est pas pour ça que vos légumes seront plus beaux. Il suffit d'arroser à bon escient, ou le soir pour celui qui peut ou le matin de bonne heure.

-Je vois que vous avez mis une serre pour vos tomates.

-Oui, alors, le problème dans le Nord de la France, c'est les étés pourris comme l'année dernière, ou il y a deux ans, parce que vu que je suis dehors, j'en sais quelque chose. C'est la maladie, c'est le mildiou, les tomates, elles pourrissent sur pied, quand on voit le mal qu'on se donne, ça fait chier quoi ! (*rires*)

-C'est de cette année que vous avez mis votre serre ?

-L'année dernière, on n'avait pas le droit avant... Disons que le règlement s'est assoupli et maintenant, c'est autorisé. Une serre de cette taille, sinon, je peux mettre une serre qui fait out le long aussi si je veux, mais là, c'est interdit. Parce que c'est plus un potager, c'est une serre (*rires*)

-Et l'année dernière ça a bien poussé, vous avez eu des bonnes tomates, aussi bonnes que sans serre ?

-Alors, là, les avis divergent... Moi, je suis ni pour, ni contre, parce qu'en fait, je m'en fous. Mais, ils disent qu'elles n'ont pas le même goût sous serre que dehors. C'est peut-être vrai, mais à mon avis, il doit pas y avoir grande différence. Ceci dit, si vous plantez vous-mêmes vos tomates, les graines et tout, c'est possible, si plantez de la F1, traitée, c'est pas vrai. Sauf qu'en fin de saison, au lieu de ramasser vos tomates noires par terre, vous allez els ramasser dans la serre, elles sont mangeables. Ce qui est quand même le but de sauver le maximum de ce qu'on sème, parce que sinon, sinon, c'est pas une exploitation qu'on a, c'est personnel.

-Et vos graines et vos plants, vous els achetez ?

-Moi, j'ai un revendeur dans le nord qui s'appelle Willems, et ils ont de très bons rapports qualité prix.

-C'est par correspondance ?

-Oui, j'ai eu ça par mon collègue qui était avec moi au début qui venait du Nord de la France et ils ont de très bons produits. Notamment les pommes-de-terre qui viennent de là-bas et les pommes-de-terre du Nord, il faut le savoir, c'est les meilleures de France. C'est eux les spécialistes de la frite, quand même, vous le savez ça ? Je vous raconte pas de bêtises, les frites, c'est le Nord de la France et ils prennent pas n'importe quelle pomme-de-terre pour faire des frites, sinon...

-C'est lesquelles ?

-C'est la binje, principalement, c'est celle qu'ils préfèrent pour faire la frite.

-C'est celle que vous avez ?

-J'en ai mis, mais je ne mets pas que de la binje, je mets de la ratte et de la rosabelle. Après, j'en mets pas plus, parce que vous voyez la place que ça prend ?

-Quand vous récoltez, vous donnez, vous consommez, vous congelez ?

-Les pommes-de-terre, je garde tout, parce que ça se garde, par contre, les haricots verts, comme l'année dernière, comme j'en ai fait 30 kilos, je congèle et j'en ai donné.

-Vous consommez tout ?

-Les tomates, on ne peut pas tout manger, parce qu'il y a un moment, ça finit en sauce tomate au congèl' ou coulis. Et on les ressort dans l'année, c'est impeccable.

-Et vous achetez quand même un peu de légumes ?

-Ah, oui, on est obligé, il y a une morne saison, on ne peut pas faire autrement, c'est là qu'on voit que ce n'est pas la même chose, ça n'a pas le même goût, ça n'a rien à voir ! (*rires*)

-Et vous vous êtes rendus compte des économies par rapport à votre budget ?

-Oh, moi, je ne fais aucune économie, je vous rassure, je dépense sans compter ! C'est vraiment un plaisir. Ça peut être une économie, mais à ce moment-là, il ne faut pas travailler, vous faites toutes vos graines vous-même, vous récupérez vos semences quand c'est fini, à la fin, et là, vous faites des économies. Moi, j'ai pas le temps et puis, j'ai pas envie, c'est ce que je vous ai dit, c'est du plaisir.

Alors, qu'est-ce qui vous plaît dans le jardinage ?

-Et puis, d'essayer des trucs nouveaux... par exemple des variétés de tomates russes, on va voir ce que ça donne, j'ai pris des jaunes, et des noires, aussi. Quand je vais acheter, je regarde un peu, et puis y'en a cette année, j'ai changé, j'en ai fait moins. J'ai mis les graines, je les ai fait pousser et je les ai replanté moi-même. Ça paraît pas, mais c'est hyper compliqué et hyper long.

-Et vous avez une mini serre quelque part pour vos plants ?

-Non, je fais ça chez moi, parce que je suis en pavillon.

-Et vous n'avez pas de jardin avec votre pavillon ?

-Si, j'ai un jardin, mais là, c'est que les fleurs : rosiers... J'adore les rosiers !

-Et là, c'est vous qui vous en occupez aussi ?

-Oui ! Je suis en moyenne occupé onze à douze heures par jour, tous les jours.

-Mais pas forcément sur votre lieu de travail ?

-Ah non, non, pas forcément, ici ou ailleurs.

-Vous êtes dans d'autres associations, vous avez d'autres activités ?

-Ah, ben je vais à la pêche et je joue à la pétanque, alors...vous voyez... Je suis un homme très pris (*rires*) et j'ai une femme aussi !

-Ah, oui, ça occupe aussi !

-ça occupe, alors, des fois, elle gueule, mais bon, c'est pas grave... Depuis le temps que je suis avec elle, 35 ans... Elle a l'habitude !

-Pour revenir au jardin, avez-vous des trucs et astuces pour faire fuir les insectes, éviter les maladies ?

-Tout ce qui est mildiou, c'est la bouillie bordelaise, tous les jardiniers vous le diront, après, ils ont chacun leurs trucs. J'ai pas d'astuce spécifique, moi. Je m'adapte par rapport à ce qui se passe. Si j'ai des pucerons, je vais trouver de l'anti pucerons, naturel ou pas et puis, je m'en débarrasse. Les oignons, s'ils sont malades, je mets un cocktail d'eau de javel et d'eau et ils repartent. Voilà, je n'ai pas d'astuce particulière et j'ai un livre sur les maladies. Il est par là, si je me lève, je vais arracher le micro... Donc je regarde la maladie qui correspond et je mets le traitement adéquat. Si y'a bio, je préfère traiter bio, si y'a pas...

-Vous savez que c'est zéro phyto ici ?

-Oui oui, mais en général, moi, je ne traite pas, donc comme ça c'est réglé ! A part les pucerons, la bouillie bordelaises et les doryphores, j'en ai eu une fois seulement, sinon, je ne traite pas, d'ailleurs si on traite autant aller au marché (*rires*) ! Ce n'est pas la peine, hein... Donc on a de la perte, pas sur tout, mais...

-ça dépend des années ?

-Les années pluvieuses, c'est sûr que les poivrons les aubergines, elles aiment pas ça, par contre les haricots verts, ils défilent, par contre les étés secs comme ça, il faut les arroser, parce que d'est pas la même !

-Et vous cuisinez ou votre femme ?

-Alors, là, j'ai un avantage sur les autres, j'ai fait quatre ans de cuisine !

-Ah, aussi...

-J'étais jeune..., Oui, je cuisine, j'adore faire à manger. Je mange bien et je cuisine bien, sans me vanter, faut s'arrêter là. Les bourguignons et tout le reste... Tout... Et j'ai pas fait cuisinier, parce que 12 heures enfermés dans une cuisine... C'est encore un plaisir, on en revient au plaisir.

-Et en ayant votre jardin potager, vous avez redécouvert la cuisine ?

-Oui, notamment l'accompagnement de certains plats. Mettons, la pomme-de-terre, je fais une purée de rate, tout le monde n'en fais pas une purée de ratte. C'est très dur, en fait, c'est très chiant à faire. Ça colle c'est une horreur, mais c'est bon.

-Vous faites ça avec du lait ?

-Oui

-Donc vous congelez et vous ne faites pas de bocaux ?

-Non, très peu, en fait quand je congèle, je les passe à la vapeur, mais vite fait, il faut juste qu'ils soient blanchi, il ne faut pas les cuire, parce que si vous les cuisez, vous vous retrouvez avec de la soupe de haricots verts. Dès qu'ils ont blanchi, hop, je les enlève et je les mets au congèl'. Comme ça quand on les sort, on a l'impression qu'ils sont sortis de jardin, mais cuits, quoi. Ils gardent leur saveur. Il ne faut pas faire cuire vos aliments et les mettre au congèl', sauf si vous les cuisinez. Là ça se garde très bien.

-Alors, là, je vais vous poser des questions par rapport au jardin et au quartier, est-ce que vous connaissez l'histoire des jardins, en avez-vous entendu parler ?

-Oui, je sais qu'ils ont à peu près un siècle. Le terrain été donné par je sais plus qui et pour l'instant, on peut pas nous l'enlever.

-L'association est propriétaire du terrain.

-Voilà, sinon, j'en sais pas plus.

-Et vous connaissez d'autres jardins collectifs à Versailles ?

-Ben, y'a ceux qui sont derrière la pièce d'eau, que je suis allé voir par curiosité, parce que je pêchais et j'ai été les voir, pas pratiques d'accès, par contre, les parcelles sont plus grandes et l'avantage ici, c'est qu'on n'est pas visité. Là, y'a plus de plaisir si on vous pique votre matériel, on vous bazarde vos légumes et on vous pique vos graines... Vous avez plus trop envie de jardiner après.



-Connaissez-vous Pierre Desnos ?

-De nom, c'est tout.

-Vous savez qu'il a écrit un livre sur les jardins et sur le quartier ?

-Oui, on me l'a dit, mais, c'est tout, je l'ai pas lu.

-Et votre quartier, Porchefontaine ?

-Porchefontaine, c'est un quartier à part, comme Chantiers.

-Et vous venez ici ?

-Ben, j'ai habité ici, moi, il y a 30 ans, rue Marie-Henriette. Mes beaux-parents sont toujours là.

-Vous allez dans la forêt ?

-Ah, je connais la forêt aussi ! Et je connais bien le quartier, y ayant habité pendant 5 ans, juste derrière Jussieu. Ça n'a pas trop changé, à une époque, ça a été plus ou moins bien fréquenté à une époque, mais bon, il est pas pire qu'un autre.

*Je montre les photographies...*

-Ils commencent à être cernés les jardins.

-Et sinon, avez-vous remarqué des animaux ?

-A part les chats, non.

-Et les oiseaux ?

-Moi, j'en vois toute la journée dans mon parc, donc quand j'en vois ici, je leur dis cassez-vous et allez bouffer les légumes des collègues. (*rires*)

-Dans mon parc, j'ai des rouge-gorge, des pics vert, ils sont pas dérangés, ils viennent nicher, j'ai même eu une chouette et puis j'ai des écureuils... Je suis bien loti moi, quand je m'emmerde, je parle aux écureuils et ils me répondent pas. (*rires*)

-Et est-ce que vous pensez que les jardins ici sont menacés ?

-De quelle manière, de disparaître ? Je vois pas, non, franchement, non. Enfin, c'est pas palpable par les autres, donc, euh...non.

-Et si jamais ils disparaissaient, est-ce que ce serait grave pour vous et le quartier ?

-Sincèrement, si je prends mon cas personnel, non, mais, je pense que pour certains, oui, parce qu'ils ont d'autres attaches que moi, il y en a qui n'ont que ça. Il faut remettre les choses dans leur contexte, faut dire ce qui est. Et puis, ce serait quand même une perte, parce que c'est sympa. En plus, on est tous mélangés, toutes religions, y'a Français, Algériens, Portugais, s'il fallait bannir le racisme, on fait ça partout, y'en n'a plus. Et puis, je vois pas les gens s'engueuler, bon, y'a des petites jalousies, ouais, ta tomate elle est plus grosse que la mienne ! Mais, sinon, ça s'arrête là...

-Et vous avez entendu parler de l'attribution du label ?

-Oui, j'ai entendu ça, oui.

-Et qu'en pensez-vous ?

-C'est quoi l'intérêt de ça ?

-He bien je vous pose la question !

-Je n'en vois pas. Non, c'est des jardins familiaux entretenus, c'est vrai... Je peux vous emmener en Bretagne, en Province quand je bouge, je vous emmène dans des potagers, les mecs, ils viennent ici, ils rigolent ! C'est bien, mais...

-Et l'ouverture au public ?

-Vu le monde que j'ai vu le vendredi soir et le samedi... Il n'y a pas eu un engouement...

-Ils ont eu 40 personnes quand même à venir visiter...

-Il faut dire qu'il y a deux cents sites à visiter en même temps... Oui, c'est pas mal, mais je pense que les gens, dans l'ensemble, reviennent en force dans le jardin et le potager. Est-ce que c'est un phénomène de mode ? Parce qu'il y a une chose qu'il ne faut pas oublier, même ici, la nature du sol, on ne connaît pas, si ça a été pollué ou pas... Et ce qui tombe du ciel en permanence depuis un siècle... En 1900, je suis presque sûr que tout était bio ! Moi, je suis pas spécialiste, mais si on analyse la terre, on aura peut-être des surprises... Je ne dis pas que c'est pollué au mercure ou des choses comme ça, parce que sinon, on ne serait plus là. Mais ceci dit, c'est certainement moins pollué que certaines terres, parce qu'on n'apporte pas d'engrais chimiques, enfin, y'en a peut-être qui en mettent, mais pas moi, je mets du compost, du terreau, et il faut savoir que les terreaux comme ça, les terreaux quels qu'ils soient, c'est vachement suivi, ça passe sur des rouleaux et c'est passé à la vapeur, ça tue tous les germes qui pourraient éventuellement être nocifs. Ça n'altère pas le produit. Moi, je rajoute un petit truc que tout le monde ne met pas, ça s'appelle l'or brun. Il n'y en a qu'un qui est « vrai », c'est marqué dessus, authentique, c'est à base d'algues. C'est un engrais naturel, il faut le doser légèrement, parce que c'est très fort et c'est à mélanger avec le terreau. En fait, ça fortifie les légumes et ça les rend résistants, mais à doser modérément, parce que c'est costaud ! Mais il n'y a aucun produit chimique là-dedans !

-Et dans le cadre de votre travail d'entretien d'un parc, c'est « zéro phyto » aussi là-bas ?

-Alors, moi, y'a que les allées, j'ai deux fois ce qu'il y a ici d'allées, je suis obligé de traiter chimique, ben j'y vais pas avec la binette ou le chalumeau, sinon... C'est interdit au domaine public, mais pas dans le privé, ils n'ont aucun recours. Mais, je le fais pas parce que je m'amuse, je suis tout seul !

-Et pour vous aussi, ce n'est pas forcément bien.

-Moi, celui que j'utilise depuis 40 ans, je ne connais jamais personne qui en est tombé malade. Les nappes phréatiques, elles ne sont pas à ça du sol, le produit il est lavé après, dès qu'il pleut, il est lavé, mais il a agi sur la plante, par contre, je ne dis pas que c'est bien. Y'a des cas, allez voir les cimetières, ils font ça chimiquement.

-Mais, à Versailles, ils commencent à changer de mode d'entretien, là.

-Oui, mais jusqu'à maintenant, les terrasses aussi.

-Il y a de plus en plus de façons de faire qui se développent.

-Le chalumeau, c'est très bien, mais le problème, c'est le temps. Vous savez ce que c'est le temps qui passe... A la ville de Versailles, ils sont nombreux, ils s'attaquent à un quartier, ils sont nombreux, manuellement, c'est faisable. Dans le privé, je suis tout seul, si je passe mon temps avec ça, le reste, je le fait pas.

-Il faudrait aussi que le propriétaire accepte de laisser un peu plus... Et ça coûte moins cher.

-A ce moment-là, on accepte les herbes. Ce qui n'est pas nocif, parce qu'il faut savoir que vous avez un jardin de cette taille là, vous avez une pelouse, aux deux bouts, vous tondez deux fois dans l'année c'est tout et vous laissez toutes les mauvaises herbes pousser, tout ce qui peut pousser tout seul, ben ça nourrit les insectes, ça nourrit les animaux, mais bon, personne le fait, parce que ah, c'est moche, mais, il faudrait le faire.

-C'est-à-dire ne pas tout tondre ?

-Oui, vous laissez deux mètres carré et vous laissez faire la nature...

-Vous pourriez en parler à vos propriétaires ?

-Ils sont cinquante-deux !

-Oui, mais avec des arguments, des exemples...

-Moi, mon jardin, je laisse une partie comme ça c'est pour mon chien.

-Oui, de grands paysagistes prônent ça, c'est très à la mode !

-Ah oui ? Et puis y'a des insectes qui reviennent. Et les gens qui ont peur, je leur dit, vous savez les petites bêtes mangent pas les grosses. C'est plutôt l'inverse, à part la guêpe qui risque de piquer, ce qui n'est pas agréable. Conseil d'ami, dans un jardin, jamais en short. Un potager, oui, mais pas dans un jardin. Certaines bestioles qui vous piquent, on risque gros ! Les taons rouges, un cheval sept piques, rideau. Vous n'êtes pas plus costaud qu'un cheval, moins non plus... Et on a le frelon d'Asie qui est arrivé. Lui, vous mettez un coup de pied dans l'arbre où il est, ils descendent tous et c'est terminé pour vous...

-Auriez-vous autre chose à ajouter ?

-Non, je n'ai pas la critique facile.

-Et, sinon, qu'avez-vous à transmettre dans la vie ?

-Dans la vie, il faut toujours avoir des hobbies ou des passions, même de mon travail, moi, je suis passionné par mon travail ! J'y vais pas en pleurant, je suis content d'aller tondre tailler, planter... Je plante deux mille bulbes, mais quand ça fleurit je suis content, c'est beau ! J'attends pas les compliments, je m'en fous. Il faut aimer ce qu'on fait et puis avoir des hobbies, et quand on en a marre de quelque chose, il faut passer à autre chose... voilà

-Je voulais revenir aussi sur le label jardin remarquable, la longévité du jardin, sa gestion depuis sa création, la diversité des cultures... richesse sociale et botanique.

-Ah, oui, c'est vrai que ça c'est intéressant, les chinois font du riz spaghetti, c'est très bien, mais je n'en veux pas... Mais, il y en a que ça peut intéresser. Et le Français, c'est la pomme-de-terre, le Portugais, les choux, oui, et puis ça ouvre, pour les gens qui sont un peu fermés d'esprit, ça leur permet de créer des contacts, de s'ouvrir aux autres, en parlant jardin, ils sont pas obligés de parler d'autre chose, à la limite...

-Et le label peut aider ou va aider pendant 5 ans au moins, à protéger et valoriser

-Là, c'est un plus, à ce moment-là, le label sert vraiment à quelque chose. Ce serait dommage que ça disparaisse pour les générations futures qui arriveront après nous, c'est bien qu'on puisse continuer, c'est une tradition. Et puis, le jardin, c'est quand même typiquement français.

-Ah oui, potager ?

-Potager ou jardin en général, oui, on est plus amoureux de la terre que d'autres nations.

-Et les Anglais ?

-Oui, les Anglais mis à part. Mais eux, c'est surtout tape à l'œil. J'aime pas beaucoup le jardin anglais. J'ai un collègue Anglais, il me dit, toi, Français, je lui dis, oh, toi, ta gueule ! (*rires*)

-Vous vous entendez bien quand même ?

-Ah oui, oui, oh, ben, on boit des bières après ! Là, on parle d'engouement, mais quand vous remontez à la guerre, dans les campagnes, les jardins ça marchait plein pot, ils avaient à manger, nous pas, mais... !

-C'est pour ça, quand on voit qu'il va y avoir les fermes à mille vaches, ça, je ne suis pas pour. Mes beaux-parents avaient une exploitation, ils faisaient de l'agriculture raisonnée, ils tiraient le lait au pis de la vache... La ferme de mille vaches, on laisse ça aux « ricains » !

*Je suis obligée de couper l'enregistrement, parce que je n'ai plus de piles. Pascal continue à me parler...Je prends des notes...*

*Il s'inquiète du nombre croissant d'habitants sur la terre : en 2050, on sera 9 milliards, comment on va faire ? Il me dit qu'il a horreur du désherbage, qu'il fait le minimum. Je lui pose une dernière question sur la serre qu'il a dans son jardin, il me dit que même avec la serre le mildiou peut apparaître sur les tomates, à cause de la condensation, même avec la bouillie bordelaise. Il faut que ce soit bien ventilé.*

-Merci !

-Merci à vous !

**Nicolas**

30 ans, depuis 2014 (2 ans) dans les jardins

Juin 2015

Dans son jardin, on trouve :

Aubergines, betterave (d’Egypte), carottes, concombres, courgettes de Nice, haricots, navets, oseille, pommes-de-terre (amandine), radis, salades, tomates (Marmande), persil, ciboulette, cerfeuil, laurier.

Roses, bégonias, crocus, lavande.



Figure 78 – Le jardin de Nicolas en juin 2015

## Nicolas

-Fabienne : Nicolas, j'aimerais savoir depuis quand vous cultivez cette parcelle et depuis quand vous êtes dans ces jardins ?

-Nicolas : je suis arrivé en février 2014, donc ça fait un an et demi à peu près. Je suis rentré sur les conseils d'un voisin d'immeuble qui est jardinier depuis 30 ans et il m'a conseillé vivement de m'inscrire dans cette association pour devenir adhérent. Et je ne regrette pas du tout ce choix, parce que ça a été pour moi l'occasion de découvrir une passion parce que j'ai commencé à m'investir, il y a eu quelques déconvenues, mais j'ai toujours eu un plaisir grandissant pour venir cultiver cette parcelle et le bilan, un an et demi après, c'est très positif, parce que je continue à avoir autant de plaisir si ce n'est plus de plaisir qu'avant. Il y a une évolution, ça m'apporte beaucoup de choses.

-Vous avez refait toute la parcelle ?

-Oui, absolument, lorsque je suis arrivé, en fait, c'était une sorte de jungle, un terrain vague et en fait, j'ai recadrillé de manière assez précise les sillons pour qu'on ait une organisation claire et pour qu'on puisse bien distinguer les différentes variétés de légumes que je cultive par demi sillon, donc il y a au total seize demi sillons. Donc j'ai au moins seize variétés différentes, parce que j'utilise à chaque fois des variétés ou légumes différents.

-Vous avez fait des petites mottes.

-C'est ça.

-Vous avez ramené de la terre, du terreau ?

-Non, pas du tout. En fait, j'ai décidé de faire des espèces de buttes, parce que je suis le terrain le plus en bas, en terme d'altitude, enfin, si on peut parler d'altitude. Quand on regarde la perspective, ça descend comme ça, et moi, je suis le terrain le plus en bas, et donc, j'ai échangé aussi beaucoup avec les jardiniers, notamment Jean qui m'a dit que ce terrain pouvait être inondable, en cas de fortes pluies. Donc pour éviter d'avoir mes cultures sous l'eau, j'ai décidé de mettre environ 20 centimètres surélevés, pour qu'en cas de forte pluie, la pluie en effet inonde, mais uniquement les allées, mais pas les légumes. Et je ne regrette pas ce choix, parce que c'est vrai j'ai un terrain que je n'ai pas besoin d'arroser énormément et je suis le long d'un immeuble, donc je n'ai pas énormément de soleil si ce n'est que j'ai quand même entre 8 heures et 11 heures du matin et entre 15 heures 30 et 20 heures, à cette période-là, c'est-à-dire printemps début été, j'ai quand même un soleil qui est généreux, mais la période où le soleil est le plus fort, c'est-à-dire à midi, moi, je suis à l'ombre. Donc finalement ça a quand même des côtés positifs, parce que je n'ai pas besoin d'arroser, comme celui qui est juste derrière moi, parce que lui, il a du soleil tout le temps. C'est vrai que j'ai peut-être des cultures qui sont moins abondantes, mais je fais aussi le choix de cultiver des choses qui soient facilement cultivables sur ma parcelle. Je me risquerais pas de mettre des poivrons, par exemple, quoique j'ai quand même mis des aubergines (*rires*), parce que l'année dernière j'ai tenté, j'ai mis qu'un seul pied et j'ai réussi à en avoir. Donc là j'ai tenté le sillon complet. C'est aussi l'affaire de beaucoup d'expérimentation. Tiens ça, ça ne marche pas... Je n'ai pas beaucoup de recul sur ça. Par exemple j'ai mis des semis qui n'ont pas tenu chez Jean, deux parcelles plus haut, alors que chez moi, ça se plaît bien, par exemple les navets. Y'a beaucoup d'éléments et de facteurs qui viennent expliquer qu'un légume pousse mieux dans un endroit ou un autre, l'orientation du soleil, ce qu'il y a à côté, aussi c'est important. Vous avez vu, j'ai fait des plates-bandes de fleurs parce que quand je me suis renseigné, quand j'ai voulu structurer le jardin, en m'instruisant sur internet, avec des bouquins et puis conseils d'autres jardiniers, j'ai compris le truc qu'il fallait des fleurs à proximité des légumes, parce que ça permettaient aux légumes d'être exempté de certains parasites ou peut-être maladies. Donc j'ai récupéré des fleurs à droite à gauche. Je suis plus vivaces, il y en a que j'ai récupéré presque mortes, soit des amis qui me les ont donné pour s'en débarrasser et du coup, il y en a qui se plaisent très bien. J'ai par exemple des rosiers nains, genre,

qu'on offre à Noël, qu'on ne peut plus garder en pot chez soi, ben je les plante en terre et là, ils sont très très beau là, par exemple, à côté des tomates, je peux vous faire voir. Il fait plein de petites boutures, c'est magnifique !

-Et c'est vous qui avez installé ces planches en bois ?

-Non, l'avantage que j'avais quand je suis arrivé, c'est qu'en effet, il y avait déjà cette structure en bois, par contre, il n'y avait pas ce quadrillage en allées, comme ça. C'étaient des allées un peu comme ça, il y avait des planches de bois, enfin, de ce que j'ai pu comprendre, parce que c'était infesté de mauvaises herbes, je pense qu'il n'avait pas été cultivé pendant au moins un an et demi, deux ans. Donc, c'est vrai que ça a été un gros travail, puisque lorsque je suis arrivé au mois de février, je me suis dit, ben là, il faut faire le ménage quoi. Et le ménage a débuté début février et a fini environ milieu avril et encore j'étais toujours à peaufiner constamment. Ça a été vraiment un travail assez intense, parce que le liseron a infesté tout, donc plus on enlevait, plus ça se réinstallait, surtout que le printemps dernier a été très arrosé, donc on a souvent eu le cas où la terre était très lourde et très difficile à manipuler. J'ai tout labouré à la main, mais je me suis fait aidé de mon beau-père quand même qui m'a donné un peu de sa force pour tout faire, parce que c'est vrai que tout seul, surtout quand on ne connaît pas ce n'est pas évident.

-Et sinon, vous jardinez seul sur votre parcelle ?

-Oui, quasiment, mon beau-père m'aide de temps en temps, mais c'est moi qui fait les semis, c'est moi qui plante, lui passe pour arroser quand il y en a besoin.

-Et avant d'arriver ici, vous aviez un jardin quand vous étiez enfant et qui vous a appris à jardiner ?

-Eh bien, j'ai appris tout seul, en écoutant les conseils des uns et des autres, ma grand-mère qui jardine beaucoup, mais je ne l'ai jamais aidé à jardiner, je l'ai juste vue, j'étais en tant que spectateur et puis, c'était très sporadique, parce que c'était une fois par an, une fois de temps en temps, donc je ne pouvais pas voir les saisons et l'évolution. Là, c'est vrai que je comprends maintenant sa passion pour le jardin, parce que de jour en jour, les choses évoluent, dans le jardin, il y a toujours quelque chose de différent et on est toujours étonné finalement. Oh, tiens ce que j'ai planté là, ça a poussé, tiens, c'est en fleur. C'est vraiment une grande satisfaction, lorsqu'on arrive et tiens, ce que j'ai planté a pris ! C'est sûr qu'on peut avoir des déconvenues, parce qu'il faut être très patient lorsqu'on est jardinier, les choses n'arrivent pas tout de suite et il faut aussi être capable d'encaisser ces déconvenues, parce que des fois, on met énormément d'énergie, on aura planté une à une les petites pousses de poireaux et finalement rien n'aura pris, les 80 pousses de poireaux qu'on aura planté, à genoux dans la terre, un jour où il a fait froid, on a pris mal à la tête et ça n'a pas poussé... Ou alors, quand on fait un rang, des betteraves, par exemple, quarante betteraves et à la fin de la saison, on se rend compte qu'elles n'ont jamais grossi... ça c'est des déconvenues, heureusement qu'il y a autre chose pour satisfaire.

-Et vous pensez que là vous avez une bonne terre ?

-Oui, je pense que j'ai une terre qui est relativement bonne. J'ai fait le choix de l'agrémenter comme je pouvais, notamment à la fin de l'hiver, en mettant du fumier de cheval. J'en ai dispersé un peu partout. J'ai suivi également une formation et j'ai pu obtenir par Versailles Grand Parc un composteur qui est de l'autre côté. Moi, je faisais déjà un compost, mais à l'air libre, donc, j'ai pu récupérer de la très bonne terre, parce qu'en fait, à la place de cet endroit-là, j'avais fait mon compost et donc toute la terre qu'il y a ici en dessous, c'est du compost. J'en ai dispersé un petit peu, parce que ça a vraiment fait de la très bonne terre. Par-dessus non, parce que ça repoussait les mauvaises herbes, mais par en dessous, c'était vraiment une petite mine d'or.

-Et alors, que pensez-vous de ces jardins familiaux, du site, quels sont selon vous les avantages et les inconvénients du site ?

-Les avantages, c'est que c'est proche des habitations, moi, j'habite juste à côté.

-Vous habitez ?

-J'habite à Vauban, pas très loin de l'avenue de Paris. Je viens quand même en voiture, c'est 5 minutes. A pieds, c'est 15 minutes. C'est vrai que quand j'ai des choses à transporter, je préfère y aller en voiture. Le gros avantage, c'est la proximité, c'est aussi les gens, au niveau social, c'est intéressant de rencontrer... bon on n'est pas là pour se faire des amis, mais un bonjour par-ci, bonjour par-là, c'est agréable. Les personnes de l'association sont là aussi, sont très ouverts, ils peuvent donner des conseils. Ils nous laissent en même temps autonomes et libres, mais, ils sont aussi là pour nous dire, il faut faire ci, il faut faire ça, donc il y a un cadre, c'est important. Au niveau du site, je trouve qu'entouré de bâtiments, c'est agréable, parce que c'est rassurant, on entend souvent des gens des gens qui ont des jardins qui se font voler leurs légumes par des gitans, ou... Ici, j'ai pas du tout d'inquiétude, j'ai déjà laissé des outils à l'extérieur, jamais personne n'ai venu me les voler. Les gens de la résidence sont plutôt agréables, ils disent tous bonjour, parfois, on discute, il y a des liens qui se créent. Moi, je suis très bien où je suis, finalement, parce que j'ai une visibilité sur les gens qui passent, ils m'encouragent, ça fait plaisir, quoi ! Au niveau des inconvénients, j'ai du mal à en trouver, parce que finalement, ça me concernerait plus personnellement passer plus de temps encore dans ce jardin. *La cloche de l'église sonne*. Mais là, c'est juste mon organisation personnelle et mon activité professionnelle qui ne se conjuguent pas aussi bien que ce que je voudrais, mais ça reste très satisfaisant quand même. Et pour revenir aux avantages, j'en ai oublié un, c'est l'accès à l'eau. C'est super, c'est une ressource... S'il avait fallu qu'on fasse des puits, ou qu'on aille chercher l'eau dans un lac, ça aurait été beaucoup plus contraignant. Alors que là, on a un accès d'eau, c'est aussi un gros avantage.

-Donc, comme vous me dites que vous travaillez beaucoup, quand venez-vous aux jardins ?

-Je viens surtout le samedi matin et le dimanche matin. En général, je viens assez tôt le matin, donc le week-end, je ne fais jamais de grasse matinée. Je ne regrette pas, parce que j'adore, parce qu'en plus de ça, ça me fait une activité physique. J'ai vraiment l'impression de faire du sport utile, quoi.

-Et dans l'année ?

-Je viens toute l'année, même au mois de décembre, parce qu'il y a toujours quelque chose à faire. Dans un jardin, il y a toujours quelque chose à faire. Et finalement, si on n'en fait pas un petit peu tout le temps, tout s'accumule et ça devient de l'ordre de l'ingérable. Donc, au printemps, été, automne, je viens entre huit et douze heures par semaine, en général, 4-5 heures le samedi matin et 4-5 heures le dimanche matin. Parfois, si je peux venir en semaine, ça m'arrive, mais c'est assez rare, parce que je fais des grosses journées. Et en hiver, je passe plutôt 4-5 heures par semaine. Retourner la terre aussi c'est bien en hiver. J'ai fait le choix de retourner la terre assez régulièrement, donc je faisais une rangée par semaine, donc à peu près de début novembre à fin février, et puis la terre est toujours restée bien aérée, j'ai rarement des mauvaises herbes qui ont poussé. Et puis, là, on a pu le faire, parce que l'hiver a quand même été assez doux.

-Et pour l'arrosage, vous arrosez une fois par semaine ?

-Alors, ça dépend, des semaines comme celle-ci, où on n'a pas eu une goutte de pluie depuis environ quinze jours, il y a juste une petite averse d'orage avant-hier, dans la nuit. Quand il fait chaud comme ça, c'est 2-3 fois par semaine, sinon, le reste du temps, c'est une fois par semaine. C'est relativement raisonnable, enfin, ce qui est ok pour ici. S'il pleut dans la semaine, je vais me contenter d'arroser ça (*il me montre ses petites serres dans des aquariums de récupération*). J'ai récupéré des aquariums et ça me sert de serre. C'est extrêmement efficace. Quand il fait vraiment froid, j'ai en plus un couvercle. C'est moi par exemple qui ai fait mes bébés thym et là ils grossissent pas mal, quand même, c'est vrai qu'ils ont passé tout l'hiver. J'ai des boutures de lavande aussi. Je me suis étonné, parce que j'ai juste coupé un bois, mis dans la terre, et puis, c'est parti.



-Et vous achetez vos graines, vous en récupérez beaucoup ?

-J'essaie d'en récupérer un maximum, mais, bon, il y a certaines choses pour lesquelles je n'ai pas de graines, donc je les achète. Il m'arrive d'acheter des plans, mais j'évite un maximum. J'aime bien faire les semis, là pour les tomates, c'est moi qui ai fait les semis, là les tomates cerise, c'est moi aussi. Là aussi, là ce sont des choses récupérées, les butternuts, les citrouilles. Là, ce sont des amis qui me les ont donnés,

-Des amis ou ici, des jardiniers ?

-Alors, pas ici, mais à l'extérieur. Sinon, j'achète les graines en général dans des grandes surfaces (Leclerc, Auchan...). Sinon, quand il s'agit de plants, je vais dans un endroit qui s'appelle les Serres de Noisy, ça m'a été recommandé par des jardiniers d'ici et c'est vrai que ce n'est pas très cher et que c'est d'excellente qualité.

-Est-ce que vous récupérez vos graines d'une année sur l'autre ?

-Euh, oui, sauf quand je les prends sur des plants, parce qu'en fait, quand je les achète aux Serres de Noisy, c'est des F1, les graines sont faites de telle manière que si on les replante, elles ne vont pas repousser.

-Et que vous apporte le jardinage, même si vous m'avez déjà dit beaucoup de choses ?

-ça m'apporte de l'évasion, ça me permet de penser à autre chose que le travail, que les inquiétudes qu'on peut avoir à la maison, c'est un truc que j'aime bien faire seul (*rires*), parce que ça me permet de m'isoler de pas mal de choses. J'ai une vie assez remplie en terme professionnel, et c'est vrai je suis souvent au téléphone, avec les e-mails, et c'est vrai que c'est un stress et je ne m'en rends même pas compte, quand on a la tête dans le sac. En fait, de venir ici, ça permet juste de m'arrêter, de mettre « pause », quoi. Et puis, je ne vois pas le temps passer quand je viens ici.

-Et vous avez aussi un intérêt réel pour le jardinage, la pratique, de voir pousser vos plants ?

-Oui, exactement.

-Et ça, vous découvrez et en fait, ce que j'ai oublié de vous demander, c'est pourquoi votre voisin vous a proposé de venir jardiner, vous parliez jardinage ?

-Absolument pas. Il m'a dit, vous avez un enfant, enfin, une petite fille, vous devriez lui faire voir le jardinage. Moi, je dis, oui, je ne sais pas et du coup, il m'a persuadé. Je ne sais pas exactement comment ça s'est passé, mais il m'a persuadé. Bon, je viens assez rarement avec ma fille, elle a cinq ans, donc elle arrose et puis, c'est vrai que ça se disperse vite à cet âge-là. Elle vient de temps en temps, mais c'est vrai que finalement, ça a été plus un intérêt personnel que familial.

-Donc, ce n'est pas vous qui cherchiez à avoir un jardin, c'est vraiment par hasard ?

-Oui, on m'a poussé (*rires*) à donner ma candidature.

-Cela vous intéresserait-il de faire partie du conseil d'administration, si un jour, il y avait besoin ?

-Pourquoi pas, moi, j'ai l'impression qu'il y a quand même un conseil d'administration assez solide, mais s'il faut que je mette ma main à la pâte, moi, je dis pourquoi pas parce que franchement, je suis fier de faire partie de cette association, je trouve que c'est une excellente initiative de travailler et de la faire vivre. Moi, j'en ai une très bonne image, je trouve qu'au niveau social, au niveau encadrement, enfin, à tous les niveaux, je trouve que cette association est vraiment à la hauteur, ou bien plus que ce que j'avais espéré. S'il s'agissait de donner la main à la pâte pour organiser, avec plaisir.

-Je vais passer tout de suite, on reviendra ensuite sur le jardin, si on a le temps, comme on parlait du conseil d'administration, je voulais savoir si vous connaissiez un peu l'histoire de ces jardins, est-ce que vous en avez entendu parler ?

-Oui, alors, j'ai lu les livres. Il y a deux livres qui m'ont été transmis, j'en ai acheté un et le deuxième m'a été prêté, donc, je trouvais très bien qu'il fasse le récit de tout cet historique.

-Les ouvrages de Pierre Desnos ?

-C'est ça, les deux.

-Ils ont fait aussi des portraits assez intéressants sur des jardiniers qui sont encore là. Au niveau historique, c'est une association qui ne date pas d'hier, c'est une volonté aussi, je pense que les jardins familiaux ont risqué à plusieurs reprises de ne plus exister, donc, pouvoir exister encore aujourd'hui, c'est parce qu'il y a des gens qui se sont battus, qui ont été volontaires, qui y ont cru et franchement, je trouve ça très beau.

-Connaissez-vous d'autres jardins familiaux à Versailles ?

-Heu, il y a une autre parcelle qui est La Ménagerie, c'est ça ? Sinon, je ne connais pas d'autres associations et puis, j'avoue que je ne me suis pas vraiment intéressé, parce que je suis tellement satisfait ici, que...

-Et aujourd'hui, pensez-vous que ce site est menacé à nouveau, ou pas ?

-Avec la labellisation qui a été délivrée au début de l'année, je pense que le site est protégé, après, on n'est jamais à l'abri. C'est vrai que Versailles est une ville qui attire beaucoup de gens, ils construisent continuellement de nouveaux bâtiments. Mais en même temps, je ne suis pas inquiet, je sais que ça intéresserait plus d'un promoteur immobilier que d'installer des barres d'immeubles ou faire quelque chose sur cette parcelle qui rapporte plus que ce qu'on paye comme loyer, parce que c'est quand même dérisoire (*pires*).

-Et dans le pire des cas, s'ils disparaissaient, vous pensez que ce serait dommageable pour vous, pour le quartier ?

-Oui, à tous les niveaux, pour moi, pour les gens, le quartier, pour la vue que ces gens ont. Je pense que c'est sympa, quand on ouvre une fenêtre et puis, qu'on a une vue, comme ça sur les jardins.

-Et ce label « jardin remarquable », vous savez pourquoi il a été attribué ?

-Exactement, je ne sais pas, quels sont les critères exacts, mais je sais qu'il y a un cahier des charges, c'est comme une sorte de norme, finalement, donc il y a eu une sorte d'audit, j'imagine, ils ont visité la parcelle et il y a un comité qui a validé ce label, parce que je pense que les critères qui étaient convenus au départ étaient remplis.

-Donc, justement, c'est parce que c'est un jardin qui existe depuis longtemps, plus de cent ans, qu'il y a une grande variété de cultures, et qu'il est géré par une association... Et à priori vous pensez que ce label est une bonne chose pour les jardins, d'après ce que vous me dites ?

-Oui.

-Et, que pensez-vous que les contraintes qui y sont associées, c'est-à-dire l'ouverture au public, au moins cinquante jours par an ?

-Je trouve que ce n'est pas une contrainte, au contraire. Moi, j'aurais été ravi que le groupe vienne jusqu'ici, voir le jardin, bon, ils sont restés là, ils avaient un petit parcours... Mais, oui, il y a des choses

à faire. Il peut même y avoir une sorte de jeu organisé, un genre de courses d'orientation, bon peut-être pas jusque-là, je vais peut-être un peu loin, mais avec des sortes d'énigmes, des balises, il pourrait y avoir un parcours balisé. Après, je sais qu'il y a des jardins de type asiatiques là-bas, peut-être qu'on peut aussi faire travailler les jardiniers sur des thématiques, je ne sais pas. Bien sûr, il ne faut pas non plus que ce soient de trop grosses contraintes pour les jardiniers, parce que ce n'est pas la vocation première de cette association que d'imposer aux gens finalement ce qu'ils doivent cultiver, mais ça peut être une idée, si une partie du jardin est oriental, une autre partie asiatique. Moi, ma femme est Brésilienne, donc j'ai cultivé des choses, des choux portugais, parce que Portugal et Brésil sont assez proches en terme de culture. Et c'est vrai qu'il y a des jardins portugais ici, Jean par exemple, il cultive beaucoup de choses qu'il rapporte du Portugal. On pourrait jouer sur ces choses-là, sur des thématiques, pour faire venir des gens et montrer l'intérêt du site.

-Et vous aimeriez vous investir là-dedans, s'il y avait à organiser les choses ?

-Oui, pourquoi pas ?

-L'autre jour, on a discuté du site internet et des réseaux sociaux, qu'est-ce que vous entendiez par-là ? C'était pour faire connaître le jardin, c'est ça ?

-Si l'association doit rendre des comptes au Ministère de la Culture en terme de nombre de visiteurs, et on a une obligation d'ouvrir cinquante jours par an, je pense qu'il faut faire les choses bien. Si en plus, ça nous permet de protéger le site. Je pense qu'en faisant les choses bien, en 2015, alors faire un site internet, c'est une chose excellente, même un site internet assez basique, mais au moins, il y a des informations, des photos, du visuel. On peut peut-être aussi faire appel à des supports comme twitter, pinterest, facebook, pour peut-être faire parler des jardins familiaux, on est quand même 80 personnes, on peut se créer un groupe facebook, alors, je ne suis pas sûr que tous les jardiniers soient sensibles à ce genre d'outil, mais, on peut s'immiscer dans des groupes et des forums et si en plus ça fait venir des jardiniers d'autres communes, des alentours, ou juste de passage, ça peut être sympa. Il peut y avoir aussi des informations à l'office de tourisme. Il y a quand même beaucoup de gens qui passent à Versailles, je ne sais pas s'il y a beaucoup de gens qui seraient intéressés, mais mettre une petite plaquette, si ça ramène 20 personnes par an, c'est toujours 20 personnes de gagnées.

-Vous seriez donc pour faire de la communication ?

-Oui, c'est ce que je recommanderais en tous cas, je ne dis pas que je suis prêt à le faire, parce que ça peut être très prenant. Mais je trouve que c'est vraiment un axe d'amélioration qui s'impose si bien sûr, on doit aller dans cette optique-là. Mais bon, après, si on doit juste ouvrir cinquante jours par an et qu'on n'est pas obligé de rendre des comptes sur le nombre de visiteurs... Si on a deux visiteurs et qu'on est ouvert cinquante jours par an, à la limite peu importe, il faut aussi que les uns et les autres soient intéressés (*rires*).

-Justement, il y a eu quarante visiteurs pour les rendez-vous au jardin.

-Ah oui, c'est super, c'est très bien ! Mais, par exemple, dans le journal de Versailles, ça n'a pas été suffisamment communiqué ces journées. J'ai vu l'article sur les jardins, mais je n'ai aucunement vu l'information, nous serons ouverts ces jours-là... Versailles a un site internet, le service communication de la ville de Versailles peut aussi mettre des informations.

-Et aussi, pour les demandes de subventions, ça demande des démarches.

-Oui, vous disiez, au sujet des subventions ?

-En fait, ils ont commencé à en demander, mais, ça a du mal à arriver... Auriez-vous des idées ?

-Personnellement, je serais prêt à payer plus cher la cotisation, parce que je trouve que ce n'est vraiment pas cher, c'est donné, je ne suis même pas sûr que ça couvre les dépenses en eau. On paie 70 euros l'année, je pense que si chacun donnait 100 euros, 30 euros de plus (*par an*), ce n'est pas grand-chose, peut-être pour certaines personnes c'est beaucoup. Mais entre ce que ça peut rapporter... Il peut y avoir cent euros d'investit pour les graines, pour les tuteurs, mais en terme d'intérêt social, de nourriture, aussi, parce qu'il y a des productions...

-Vous ?

-Pas énormément, quoique j'ai quand même, pas acheté de salade pendant six mois de l'année, l'année dernière, un peu moins cette année, je ne sais pas pourquoi. Je compte bien à la fin de l'année déguster mes citrouilles, mes tomates l'été.

-Et vous congelez ?

-Oui, ça m'arrive de congeler beaucoup d'aromatiques, comme ciboulette, persil parce que j'en ai fait en grande quantité. Je les coupe et ce que j'ai en trop, je les congèle. Et puis des haricots verts aussi.

-Vous m'avez dit que vous consultiez des livres et internet, avez-vous des sites spécifiques ?

-Non, pas vraiment, le livre c'est avec un présentateur très connu...

-Qui fait *Silence ça pousse* ?

-Oui, c'est ça !

-Il a écrit un livre ?

-Oui, c'est un gros pavé et il est pas mal ce livre.

-Vous regardez *Silence ça pousse* ?

-Non.

-Vous donnez des légumes parfois, à des gens que vous connaissez ?

-Oui, ça m'arrive, de temps en temps, des salades... des choses comme ça, quand j'en ai en trop.

-Et maintenant que vous êtes adepte du jardinage, est-ce que vous préféreriez avoir un jardin privé ou pas ?

-Pour l'instant, j'ai un appartement, je n'ai même pas de balcon, mais si un jour je devais acheter une maison, je considérerais plus la parcelle privée que de venir ici. Parce que d'ouvrir sa fenêtre et de voir son jardin, c'est encore plus de fierté. Maintenant, comme je l'ai dit précédemment, au niveau social, c'est aussi intéressant de venir ici. Donc, je n'aurai pas vraiment de préférence entre le jardin privé et le jardin familial, mais si j'avais une maison avec un jardin, peut-être que je me désinscrirais d'ici, c'est possible.

-Et une dernière question, qu'est-ce qui pour vous est important à transmettre, de façon générale, du jardin ou d'autre chose... C'est vrai que vous êtes jeune...

-A transmettre, oui, la valeur du travail c'est important, enfin, si on reste focus jardin, la bonne leçon que ça nous donne le jardin, c'est qu'on n'a rien sans rien. Ça va être beaucoup de patience, c'est de l'acharnement, c'est à force aussi de compréhension, parce qu'il faut les comprendre ces plantes mine de rien.

-Et donc, vous alliez très bien le côté loisir, détente et justement le travail ?

-Oui, absolument, c'est une bonne conjugaison.

-Oui, et le « zéro phyto » ?

-Moi, je ne mets rien, rien du tout.

-Pas d'engrais ?

-Un peu de bouillie bordelaise, mais c'est complètement naturel, un peu d'anti-limace, parce qu'on se fait parfois tout bouffer. Sinon, pas d'engrais universel. Je sais que je devrais peut-être en mettre, mais je ne préfère pas, parce que déjà, je pense qu'en étant ici, en aval des autres, je pense que je récupère déjà certaines choses, via...

-Le ruissellement ?

-Oui, voilà, et via peut-être aussi le vent... En tous cas, je n'ai pas à me plaindre, mais, je préfère avoir une production moins importante et d'avoir quelque chose de 100 %, enfin, c'est impossible d'avoir quelque chose de 100 % exempté de produits chimiques, mais, au moins, avec le minimum possible, quoi.

-Et les serres selon vous ?

-Les serres, j'aime bien, moi, j'arrive à faire pousser des choses dans la mienne.

-Oui, mais c'est tout petit.

-Oui, mais j'arrive à faire pousser le cresson, et pas mal de choses. Ça fait un mètre cinquante sur deux mètres. En fait, je fais mes semences dans l'aquarium et ensuite ça vient ensuite ici pour continuer la progression.

-Très bien, merci beaucoup !